
U d'/ of Ottawa
39003001606499

LA

"RELIGION DE JÉSUS"

(IASO JA-KYŌ)

RESSUSCITÉE AU JAPON

Dans la seconde moitié du XIXe siècle

TITRE DE CITOYEN ROMAIN

accordé en 1615 par S. S. le Pape Paul V à l'ambassadeur japonais Hasekura Roku-yemon

(conservé au Musée impérial à Tokyo)

LA

“RELIGION DE JÉSUS”

(IASO JA-KYŌ)

RESSUSCITÉE AU JAPON

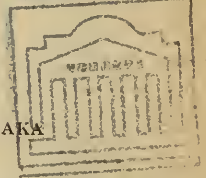
Dans la seconde moitié du XIXe siècle

PAR

FRANCISQUE MARNAS

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE

VICAIRE GÉNÉRAL HONORAIRE DU DIOCÈSE D'OSAKA



« Est, est, non, non. »

S. MATH.. C. V, V. 37.

TOME PREMIER





DELHOMME ET BRIGUET, ÉDITEURS

PARIS — 83, Rue de Rennes, 83

LYON — 3, Avenue de l'Archevêché, 3

A SON ÉMINENCE

LE CARDINAL LEDOCHOWSKI

Préfet de la S. Congrégation de la Propagande

JE DÉDIE HUMBLEMENT

Ce livre écrit à la gloire de Dieu

ET

A l'honneur de l'apostolat catholique

F. MARNAS

Missionnaire apostolique,

Vicaire général honoraire du diocèse d'Osaka.

LETTRES ÉPISCOPALES

LETTRE

DE SON EMINENCE LE CARDINAL LEDOCHOWSKI.

PRÉFET DE LA S. CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE.

Rome 3 Décembre 1896.

Monsieur l'Abbé,

J'ai presque toujours décliné jusqu'à présent les offres de dédicaces, que me proposaient différents auteurs de leurs travaux littéraires souvent très remarquables. Je fais cependant aujourd'hui volontiers exception à la règle que je suis, et j'accepte avec reconnaissance l'honneur que vous voulez bien me faire en me dédiant votre livre « LA RELIGION DE JÉSUS RESSUSCITÉE AU JAPON ». *Le témoignage flatteur qu'en donnent les prélats de cette lointaine contrée m'assurent de l'excellence de votre ouvrage, et l'intérêt que m'a toujours inspiré cette terre des martyrs me rend précieuse votre dédicace.*

Recevez donc, Monsieur l'Abbé, mes sincères remercîments, ainsi que l'assurance de ma parfaite considération.

Votre dévoué serviteur,

M. Cardinal LEDOCHOWSKI.

**

LETTRE DE SA GRANDEUR Mgr P.-H. COULLIÉ

ARCHEVÊQUE DE LYON

†
ARCHEVÊCHÉ
de
LYON

Lyon, le 16 novembre 1896

Cher Monsieur l'Abbé,

Votre ouvrage se présente sous les auspices des vénérables évêques du Japon ; après eux, toute appréciation serait téméraire, toute recommandation bien superflue. Ils disent l'un après l'autre que votre zèle pour l'évangélisation de ce pays vous a bien inspiré ; ils louent l'opportunité et la parfaite exécution de votre dessein : ils ne doutent pas que tous vos lecteurs ne soient vivement intéressés.

Je veux cependant exprimer ma satisfaction de voir un travail si important en faveur de ces chères chrétientés lointaines entrepris et mené à bonne fin par un de mes prêtres. Vous faites ainsi efficacement vous-même œuvre de missionnaire, et vous êtes par là pleinement dans la tradition du diocèse de Lyon.

En racontant à nos chrétiens d'Europe la résurrection du Catholicisme au Japon, vous gagnerez de précieuses sympathies à cette Église d'Extrême-Orient, qui les mérite à des titres si particuliers, et vous servirez très utilement sa cause.

Cette récompense, que vous ambitionnez, je demande à Notre-Seigneur de vous la donner abondante en répandant sur vous ses meilleures bénédictions.

† PIERRE, *Archevêque de Lyon et de Vienne, Primat des Gaules.*

LETTRE DE SA GRANDEUR Mgr. P.-M. OSOUF

ARCHEVÊQUE DE TOKYO

†
ARCHEVÊCHÉ
de
TOKYO

Tokyô, le 25 février 1896

Cher Monsieur l'Abbé,

Je viens d'achever la lecture de votre beau travail sur la Résurrection de l'Église du Japon, et je puis vous dire bien sincèrement qu'elle m'a vivement intéressé. Les événements que vous rapportez sont certes bien propres par eux-mêmes à exciter au plus haut point l'intérêt du lecteur. Mais de plus, votre récit si détaillé, plein de naturel, et varié comme le sont les sources auxquelles vous avez puisé les faits, ajoute au charme de cette lecture.

La scrupuleuse exactitude que vous avez tenu à garder, aussi bien dans le récit des persécutions que dans tout le reste, vous a condamné, je le comprends, à faire violence à l'affection que vous partagez avec nous tous pour ce cher pays du Japon. Toutefois, si les mauvais traitements endurés par les confesseurs de la Foi provoquent parfois l'indignation à l'égard des bourreaux, la patience sublime des victimes inspire aux plus indifférents l'admiration et l'amour. D'ailleurs, comme vous le faites très bien remarquer, ces persécutions ont été, hélas ! un déplorable effet de préjugés séculaires et d'un patriotisme mal éclairé.

Aujourd'hui, grâce à Dieu, la lumière s'est faite, et tout est changé sous ce rapport. La dernière partie de votre ouvrage peint aussi parfaitement cette heureuse transformation. Non seulement la liberté religieuse a été officiellement proclamée au Japon, après un certain nombre d'années d'une tolérance déjà très large, mais

de fait le Christianisme y jouit maintenant d'une liberté complète.

Je ne doute pas, cher Monsieur l'Abbé, que votre livre ne soit très goûté, et tout particulièrement des personnes qui s'intéressent à l'avenir religieux d'un pays, qui aujourd'hui plus que jamais attire sur lui les regards du monde entier.

En outre, ce livre ne saurait manquer le but que vous vous êtes surtout proposé en l'écrivant, celui de contribuer à la gloire de Dieu et au salut de nos chers Japonais, par l'exposé des progrès de la vraie Foi déjà réalisés parmi eux et de ceux vers lesquels aspirent encore les ouvriers apostoliques du Japon.

Avec mes vœux très ardents pour que Dieu récompense ainsi votre zèle recevez, cher Monsieur l'Abbé, la nouvelle assurance de mon respectueux et très affectueux dévoûment.

† PIERRE MARIE,
Archevêque de Tokyo.

LETTRE DE SA GRANDEUR Mgr J.-A. COUSIN

ÉVÊQUE DE NAGASAKI

†
ÉVÊCHÉ
de
NAGASAKI

22 mars 1896

Monsieur le Vicaire général,

En parcourant les pages que vous venez d'écrire pour raconter la Résurrection de l'Église du Japon, il m'a semblé revivre les trente années que j'ai passées dans ce pays. Avec vous, j'ai revu des paysages qui me sont familiers, des localités que j'ai l'occasion de visiter souvent et surtout je me suis retrouvé en contact avec un grand nombre de ceux que j'ai connus et aimés : évêques et missionnaires dont j'ai souvent admiré la vertu, le dévoûment et le zèle, chrétiens, confesseurs de la Foi, catéchistes, prêtres indigènes, dont la vie s'est depuis longtemps identifiée à la mienne.

Je n'ai pas connu les ouvriers de la première heure, dont le zèle s'est consumé en tentatives infructueuses pour franchir la barrière qu'un pouvoir ombrageux n'a cessé de leur opposer et qui n'eurent d'autres consolations que l'espoir toujours déçu et jamais lassé de voir luire enfin des jours meilleurs. Mais en arrivant ici, il m'a été donné de vivre dans l'intimité de ceux qui avaient partagé leurs épreuves, et retrouvant dans votre récit ce que j'avais entendu raconter souvent, j'éprouvais l'agréable illusion de rencontrer après une séparation des amis d'autrefois, de vieilles connaissances.

La première partie de votre ouvrage où vous dépeignez avec un intérêt si communicatif les missionnaires montant la garde aux portes du Japon, assiégeant, soldats pacifiques mais infatigables, une citadelle qui semble plus imprenable à mesure qu'on s'en approche da-

vantage, sera pour beaucoup de vos lecteurs une véritable révélation. On ignore trop par quelles voies admirables la Providence a préparé le grand événement de la DÉCOUVERTE DES CHRÉTIENS, *dont la nouvelle éclata tout à coup en 1865 et fit tressaillir l'Église entière. Je vous remercie, pour ma part, d'avoir dit par quels labeurs prolongés, par quels sacrifices désintéressés la Société des Missions étrangères était à la fin entrée en possession du beau champ, que d'autres avaient défriché et cultivé avec tant de fruits dans les siècles précédents.*

Le public religieux qui s'est intéressé si vivement à la renaissance de cette Église, que l'on croyait ensevelie pour jamais sous ses ruines; qui s'est ému au spectacle de la persécution qu'elle eût à subir dès le début et d'où, malgré des blessures profondes, elle sortit triomphante; qui a suivi avec une sympathie toujours croissante les progrès réalisés depuis et s'y est associé largement par ses prières et ses aumônes, vous saura gré d'avoir recueilli les fragments épars d'un tableau que les événements ont fait eux-mêmes, mais dont les parties pour être embrassées et appréciées d'un seul coup d'œil avaient besoin d'être fondues ensemble et de se donner mutuellement le relief qu'elles comportent.

C'est le but que vous vous êtes proposé en écrivant votre livre et si l'impression que j'ai éprouvée en le lisant, si l'émotion qui m'a souvent gagné pouvaient être de bons juges, je dirais que vous avez pleinement réussi.

Vous aurez du moins le mérite d'avoir élevé un monument historique et fixé la tradition qui sur plusieurs points commençait à s'égarer.

On ne pourra rien écrire sur les origines du Catholicisme au Japon pendant ce siècle sans recourir aux documents, que vous avez puisés aux meilleures sources et si judicieusement coordonnés.

Ce livre était à faire et nul mieux que vous n'était en mesure de le bien faire. A plusieurs reprises vous avez séjourné au Japon, vous avez vu de près les chrétiens, les missionnaires et leurs œuvres, vous avez pu contrô-

ler sur place les jugements portés par des voyageurs plus ou moins consciencieux sur ce peuple si intéressant. Sans méconnaître ses défauts vous savez apprécier ses nombreuses qualités et j'espère qu'après avoir partagé des sympathies que vous ne songez pas à déguiser, vos lecteurs partageront aussi toutes vos espérances au sujet de l'avenir glorieux réservé au Catholicisme dans ce pays et qui fera des Japonais le grand peuple de l'Orient.

C'est Dieu seul qui a le pouvoir de réaliser ces espérances et Il le fera par des moyens de son choix. Le livre que vous allez publier sera, j'en ai la ferme conviction, un de ceux dont Il daignera se servir.

Laissez-moi, Monsieur le Vicaire général, vous en féliciter à l'avance, autant que je vous en remercie, et vous prier d'agréer la nouvelle assurance de mon dévoûment bien affectueux en N.-S.

† JULES ALPHONSE,
Évêque de Nagasaki.

LETTRE DE SA GRANDEUR Mgr A. BERLIOZ

ÉVÊQUE DE HAKODATE

✝
ÉVÊCHÉ
DE HAKODATE
JAPON

26 avril 1896
Fête du Patronage de Saint-Joseph.

Très cher Monsieur l'Abbé,

Votre zèle bien connu et votre esprit apostolique ne pouvaient pas vous inspirer d'entreprise plus louable que celle de raconter la résurrection de l'Église du Japon, crucifiée il y a trois siècles.

Sur la pierre destinée à sceller son anéantissement, les Dioclétien japonais avaient écrit, eux aussi : CHRISTIANO NOMINE DELETO. *L'inscription reste ; ils ont passé pour aller rejoindre dans l'oubli ou le mépris tous leurs devanciers et aujourd'hui, à la veille du troisième glorieux centenaire des Vingt-Six Martyrs, la Providence vous convie, Monsieur l'Abbé, au grand honneur de graver l'inscription définitive :* CHRISTUS REGNAT, CHRISTUS VINCIT, CHRISTUS IMPERAT.

Raconter le relèvement de notre sainte Religion dans cet empire, c'était vous imposer une tâche difficile, délicate et laborieuse ; vous n'avez absolument rien négligé pour la mener à bonne fin, et si je ne me fais illusion, il me semble que vous y avez réussi. Avec une discrétion remarquable, et bien nécessaire en un pareil sujet, vous avez écrit comme si vous aviez été mêlé vous-même à tous les événements que vous rapportez. C'est que vous avez visité presque partout les lieux qui en ont été le théâtre, vous avez vu et entretenu un grand nombre des hommes qui en ont été plus que les témoins ; vous avez extrait patiemment de leurs lettres tout ce qu'elles contenaient qui se rapportât à votre dessein. Toutes choses

ainsi précisées et mises par vous, sans effort apparent, dans un ordre naturel et lumineux, il semble vraiment qu'on les voie dans vos pages, comme au temps où elles se sont passées.

De tous les livres publiés sur le Japon ces dernières années, on peut se demander s'il en existe un seul qui soit aussi varié que le vôtre, et de nature à intéresser un aussi grand nombre de lecteurs. L'historien, le philosophe, l'homme politique y trouvent matière à réflexions profondes sur les mœurs extraordinaires de ce peuple, isolé si longtemps du reste du monde ; sur ses qualités naturelles, vraiment remarquables ; sur les vertus nationales et domestiques par lesquelles il a subsisté jusqu'à maintenant; sur les vices qui lui sont particuliers ; sur le changement rapide, incroyable, opéré dans ses habitudes, dans son mode d'éducation, dans son état matériel et social, depuis le jour où il est entré en relation avec les pays étrangers.

Le chrétien y trouvera en outre une source de grande édification. Quoi de plus saisissant, en effet, que ce phénomène unique d'une population fidèle, abandonnée à elle-même pendant plus de deux siècles et gardant sa foi au milieu d'une persécution incessante ! Quoi de plus propre à raffermir le zèle de ceux qui n'ont pas encore perdu toute espérance, que de voir comment en trente années un si grand nombre d'œuvres ont pu être accomplies avec de si faibles moyens !

Enfin un agrément particulier de votre livre, Monsieur l'Abbé, c'est qu'il est écrit avec amour. Vous aimez profondément deux choses : l'Église et le peuple japonais. En le faisant connaître sans rien retrancher de ce que vous devez à la vérité, vous faites aimer ce peuple, si ardent à tout, si avide de s'instruire, si prompt à s'assimiler ce qu'il apprend, si singulier en toutes choses, qu'on ne saurait guère le comparer qu'avec lui-même.

La cruauté des persécuteurs, il faut le dire aussi, n'est pas sans soulever parfois dans l'âme un sentiment légitime d'horreur, mais quelle sympathie mêlée d'admi-

ration n'inspirent pas en même temps le courage et l'ingénuité des victimes !

Du reste, la persécution depuis le péché est devenue une loi générale de ce monde : elle n'a jamais cessé parmi les hommes, depuis le meurtre d'Abel, tué par son frère. Nulle part le Christianisme ne s'est implanté autrement que dans le sang et les larmes. Jamais la vérité et la justice n'ont triomphé autrement que par la mort des saints et des justes.

De longs siècles d'expérience nous autorisent donc à dire : Heureux le peuple à qui il a été donné d'avoir tant de confesseurs et de martyrs !

Avec mes félicitations et mes remercîments bien sincères, recevez, très cher Monsieur l'Abbé, la nouvelle assurance de mon fraternel attachement en N.-S.

† ALEXANDRE,
Evêque de Hakodate.

Sa Grandeur Monseigneur H. Vasselon, évêque d'Osaka, avait eu, lui aussi, la bienveillance de nous promettre une lettre d'approbation. La mort ne lui a pas laissé le temps de l'écrire. Elle l'a frappé d'une manière soudaine au moment où il achevait la lecture de notre manuscrit.

PRÉFACE

Les lettres de NN. SS. les évêques du Japon, placées en tête de ce livre, disent assez le but que je me suis proposé en l'écrivant, et me dispensent, je crois, d'une longue préface.

Il me semble inutile de conter au lecteur comment j'ai été amené à faire, trois fois en l'espace de six ans, le voyage de France au Japon, comment j'ai pu étudier chez lui ce peuple, un des plus singuliers de la terre, comment à le voir si entreprenant, si généreux, si fier, si avide de science et de gloire, je me suis pris à lui vouloir du bien, à l'aimer et à souhaiter de toutes les énergies de mon âme, qu'il passe des ténèbres du paganisme à la lumière de la vraie Foi. Cet ouvrage n'est qu'une preuve de l'intérêt très vif, très profond, qu'il a su m'inspirer.

Les écrivains religieux qui viendront après moi auront sans doute à faire l'histoire de la conversion de l'empire japonais et de son entrée dans la société des nations chrétiennes. Je n'ai pu que relater, pour ma part, les faits précurseurs de ce grand événement. Cette tâche, il est vrai, était consolante déjà. Rapproché de cette époque, où depuis plus de deux cents ans la *Religion perverse de Jésus* (1) était honnie au Japon, où les édits

(1) C'est là la signification des mots *Iaso ja-kyô*. Nous avons reculé devant le vrai titre à donner à cet ouvrage : *La Religion perverse de Jésus ressuscitée au Japon*. Ce titre eût pu, en effet, étonner plus d'un de nos

qui la proscrivaient comme un danger permanent pour l'Etat étaient partout affichés, et où tout bon sujet du Mikado devait fouler aux pieds avec mépris le signe sacré de la Rédemption, j'ai eu à rapporter de quelle manière l'Eglise fondée au XVI[e] siècle par Saint François Xavier, puis renversée et comme anéantie au commencement du XVII[e], fut dans la seconde moitié du XIX[e] relevée de ses ruines. J'ai eu à montrer : les chrétiens, que le glaive de la persécution avait épargnés, gardant avec un soin jaloux, au milieu de leurs ennemis et de leurs dénonciateurs, la foi de leurs pères, et se la transmettant fidèlement dans l'ombre à travers sept ou huit générations; les apôtres attendant sans se lasser aux portes du Japon fermé, y entrant à la fin et découvrant la postérité des anciens martyrs; par eux la sainte doctrine prêchée et les sacrements administrés tout d'abord dans un profond secret; puis une dernière tempête menaçant de tout détruire, et à sa suite le calme s'établissant, la lumière se levant, la parole désenchaînée des envoyés de Dieu retentissant partout, au sein des grandes cités comme dans les îlots perdus de l'océan; enfin la paix triomphant, et après tant de combats soutenus, tant de souffrances endurées, tant de larmes et tant de sang versés pour le nom de Jésus-Christ, la première et la plus sainte de toutes les libertés, la liberté religieuse, solennellement proclamée.

C'est là assurément une belle page de l'histoire de

lecteurs européens. *Iaso kyô* (la religion de Jésus), mais plus ordinairement et par mépris : *Iaso ja-kyô* (la religion perverse de Jésus) ou simplement *ja-kyô* (la religion perverse), tel est le nom sous lequel, depuis les grandes persécutions du XVII[e] siècle était connue au Japon, la religion catholique, la sainte, la divine religion de Jésus-Christ.

l'Eglise. Elle m'a tenté, et quoiqu'elle fût digne d'un meilleur écrivain, j'ai essayé de l'écrire. Qui ne sait qu'il suffit d'aimer pour se croire capable des plus grandes choses? C'est mon excuse, et la seule.

Les documents ne m'ont point manqué. Je crains même que leur abondance ne m'ait entraîné parfois à de trop longs développements. On a beaucoup écrit sur le Japon, mais je citerai seulement les auteurs qui m'ont été le plus utiles ou auxquels j'ai fait quelques emprunts. Ce sont d'une part le Père Alexandre de Rhodes (1), le Père de Charlevoix (2), le Père Bouix (3), Rhorbacher (4), Monseigneur Forcade (5), le Chanoine Marbot (9), M. A. Launay (7), et l'autre Kœmpfer (8), Léon Pagès (9), le vice-amiral Layrle (10), de Villaret (11), l'Américain Griffis (12) et le traducteur anglais du *Kinsé Shiriaku*, Satow (13).

J'ai exploité les *Annales de la propagation de la Foi* et les *Missions catholiques*, les journaux de l'époque et

(1) *Histoire de la vie et de la glorieuse mort de cinq Pères de la Compagnie de Jésus, qui ont souffert dans le Japon avec trois séculiers, en l'année 1643.*

(2) *Histoire et description générale du Japon.*

(3) *Histoire des vingt-six martyrs du Japon.*

(4) *Histoire universelle de l'Église catholique.*

(5) *Le premier missionnaire du Japon au* XIXe *siècle.*

(6) *Vie de Mgr Forcade.*

(7) *Histoire générale de la société des Missions étrangères.*

(8) *Histoire naturelle, civile et ecclésiastique de l'empire du Japon.*

(9) *Vie de Saint François Xavier. — Lettres de Saint François Xavier. — Histoire de la religion chrétienne au Japon, de 1598 à 1655. — Le Japon et ses derniers traités avec les puissances européennes. — La persécution des chrétiens au Japon et l'ambassade japonaise en Europe.*

(10) *La restauration impériale au Japon.*

(11) *Dai-Nippon, le Japon.*

(12) *The Mikado's empire.*

(13) *Kinsé shiriaku, a History of Japan from the first visit of commodore Perry in 1853 to the capture of Hakodate by the Mikado's forces in 1869.*

plusieurs documents diplomatiques. Mais ce sont les archives du séminaire des Missions étrangères, qui ont été pour moi la mine la plus riche et la plus précieuse. Elles m'ont été ouvertes avec une extrême obligeance sur la demande de Monseigneur l'Évêque de Nagasaki, et pour la partie la plus considérable de mon ouvrage, j'ai puisé à profusion dans les lettres et autres manuscrits des missionnaires du Japon. Je n'ai pas reculé, on le verra, devant de très nombreuses citations, préférant, chaque fois que je l'ai pu, laisser les hommes se peindre eux-mêmes et nous retracer les événements auxquels ils se trouvèrent mêlés. Pour la période des vingt dernières années, dont je n'ai du reste esquissé l'histoire qu'à grands traits, les archives du séminaire de Paris ne m'ont pas été communiquées conformément à une règle qui n'admet guère d'exception. Mais les compte-rendus annuels de la Société des Missions étrangères m'ont fourni d'assez nombreux matériaux. Je les ai complétés par les renseignements qui m'ont été donnés de vive voix, au Japon même, par les évêques, les missionnaires, les prêtres indigènes, les religieuses, les catéchistes et les chrétiens. La plupart des hommes et des œuvres dont je parle, je les ai vus. J'ai vu tous les efforts tentés en ce pays par l'apostolat catholique, et jamais je ne pourrai dire assez combien je les admire.

Qu'il me soit permis, en terminant, d'exprimer ma gratitude à NN. SS. les évêques du Japon, qui ont bien voulu s'intéresser à cet ouvrage, en prendre connaissance avant qu'il fût publié et le recommander par des lettres beaucoup trop élogieuses.

Je dois aussi de très particuliers remercîments à deux missionnaires, M. Ligneul et M. Evrard (1).

Le premier m'a donné nombre d'utiles conseils. J'ai eu la bonne fortune cette année même, à Tokyo, de pouvoir consulter tout à loisir ce savant ami, alors qu'une blessure au pied le condamnait à garder la chambre.

Le second, ex-premier interprète à la légation de France, m'a traduit du japonais plusieurs décrets relatifs à la dernière persécution. C'est lui qui est l'auteur de l'excellente carte non signée qui termine le tome II (2).

Daignent les Vingt-Six Martyrs de Nagasaki, au jour peu éloigné du troisième centenaire de leur mort, bénir ce livre que je dépose au pied de leur autel comme un hommage de vénération et d'amour, comme une prière pour le Japon.

S'il pouvait contribuer à faire connaître davantage cette intéressante mission, et lui susciter des sympathies à

(1) L'un et l'autre appartiennent au diocèse de Tokyo.

(2) Cette carte, ainsi que toutes les photogravures qui ornent cet ouvrage, a été faite au Japon même par des Japonais. Tous les noms de cette carte sont écrits d'après l'orthographe reçue aujourd'hui au Japon, lorsqu'on se sert des caractères européens. Nous avons dû suivre le même usage pour tous les noms propres, noms de lieux, et autres mots japonais cités dans ce livre. La prononciation est pour les voyelles la même qu'en italien, et pour les consonnes, à part quelques exceptions, la même qu'en anglais.

Ainsi : *Riu-Kiu* se prononce *Riou-Kiou*, *Shimonoseki Chimonoséki*, *Chikugo Tchikugo*.

Le *g* ne se prononce jamais comme *j*. Au commencement d'un mot il est dur, comme dans l'anglais *give*; au milieu d'un mot ou à la fin, il se prononce comme en anglais *ng* dans *longing*.

Ainsi : *Gemba* se prononce *Guemba*, et *kuge kugne*.

H devant *i* se prononce comme *ch* dans l'allemand *mich*, et parfois même comme notre *ch* français.

Ainsi : *Hitotsu-bashi*, *Hiroshima* se prononcent *Chitotsu-bachi* et *Chirochima*.

Z précédant la voyelle *u* se prononce *dz*.

Ainsi : *Mizu* se prononce *mizou*, et *Numazu Noumadzou*.

une heure où elle a si grand besoin de prières et d'aumônes ; si surtout il pouvait inspirer à quelque âme inconnue le désir d'être apôtre et de tout sacrifier pour porter l'Evangile aux peuples qui l'ignorent, je m'estimerais trop heureux et payé mille fois au-delà de ma peine.

F. Marnas,
Missionnaire apostolique,
Vicaire général honoraire d'Osaka.

Lyon, le 3 décembre 1896, en la fête de Saint François Xavier.

LIVRE PRÉLIMINAIRE

CHAPITRE PREMIER

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF SUR LA PREMIÈRE MISSION DU JAPON (1549-1640).

I

Arrivée des Portugais au Japon (1542). — Apostolat de saint François Xavier (15 août 1549 - 20 novembre 1551).

Le Japon fut révélé à l'Europe, en 1298, par le livre de Marco Polo. Durant son séjour de dix-sept années à la cour de l'Empereur tartare Koublaï-Khan (1), le célèbre voyageur vénitien avait beaucoup entendu parler de ce pays sous le nom de *Cipangu*. Il en raconta des choses merveilleuses, qui intriguèrent le Moyen-âge à son déclin, et pendant plus de deux siècles poursuivirent dans leurs rêves nombre de marins. C'est le Cipangu, que Christophe Colomb cherchait au delà de l'Atlantique, lorsqu'il découvrit le Nouveau-Monde.

L'honneur de pénétrer les premiers au Japon était réservé aux Portugais, qui à la suite de Vasco de Gama (1497) doublant le cap de Bonne-Espérance, s'étaient courageusement élancés sur les mers inconnues de l'Orient. En 1542, l'année même où saint François Xavier débarquait aux Indes, Fernand Mendez Pinto fut, avec deux compagnons, poussé par les vents contraires

(1) Petit-fils de Gengis-Khan et fondateur de la vingtième dynastie chinoise, celle des Mongols ou Yen.

sur les côtes de Tanega-shima. De cette île il passa, en se dirigeant vers le nord, dans celle de Kyu-Shu (1), une des quatre plus grandes du Japon.

Dans le même temps, trois marchands (2) venus comme lui du Portugal, et qui faisaient voile vers la Chine, furent également jetés par la tempête sur cette même île de Kyu-Shu, dans le port de Kagoshima (3).

Ces naufragés reconnurent aussitôt dans les habitants des hommes de mœurs polies, d'un caractère liant quoique naturellement fier, et qui paraissaient fort curieux de s'instruire. Se voyant accueillis par eux sans défiance, ils les intéressèrent en leur montrant quelques produits de l'Occident : il n'en fallut pas davantage pour inaugurer avec eux des relations commerciales. L'appât du gain attira depuis ce moment au Japon un grand nombre de Portugais.

Le régime politique du pays, qui était celui de la féodalité, fut favorable à l'établissement des étrangers. Depuis plusieurs siècles déjà, l'autorité de l'Empereur ou Dairi (4), absolue en principe, n'était plus guère que nominale. Sous l'influence sans cesse grandissante du bouddhisme, qui des Indes s'était étendu à travers la Chine et la Corée jusqu'au Japon (5), les souverains de cet empire en étaient venus à vivre, dégagés de toute affaire terrestre, dans un repos sacré. Leurs jours voués à l'indolence et au plaisir s'écoulaient à Myako (6), leur capitale, dans l'ombre mystérieuse des

(1) Ce nom signifie : les neuf pays. L'île comprenait neuf provinces.

(2) Antoine Mota, François Zeimoto et Antoine Pexota.

(3) Principal port de la province de Satsuma.

(4) Dairi, nom donné autrefois à la partie du palais, spécialement réservée à l'Empereur, et par extension au palais impérial dans son ensemble et à l'Empereur lui-même.

(5) Au sixième siècle de l'ère chrétienne.

(6) Myako, composé des deux mots : mya et ko, signifie proprement le lieu où reside l'Empereur. Myako ou Kyôto commença à être capitale en 794 après J.-C.

palais et des temples. Vénérés par le peuple entier comme les descendants directs des dieux fondateurs du pays, s'ils ne cessaient pas d'être considérés comme les chefs réels et incontestés de l'Etat, ce n'est point par eux-mêmes qu'ils le gouvernaient.

Le pouvoir effectif, que s'étaient longtemps disputé plusieurs familles puissantes, se trouvait depuis 1190 aux mains d'un lieutenant-général, le SHOGUN (1). Celui-ci n'était pas seulement le premier des grands seigneurs féodaux, qui se partageaient l'administration des provinces, mais leur chef, officiellement revêtu de l'autorité de l'Empereur.

Ces grands seigneurs, appelés DAIMYO (2), n'en étaient pas moins à peu près indépendants sur leurs territoires. Ils portaient des décrets, rendaient la justice, percevaient les impôts, et avaient leurs armées à eux, comme de véritables petits rois (3).

Au-dessous du Dairi, du Shogun et des daimyo, le peuple était divisé en quatre classes, ou SHIMIN (4) : celle des guerriers, appelés SAMURAÏ ou SHIZOKU (5) ; celle des agriculteurs ou HYAKUSHO (6) ; celle des artisans ou SHOKUNIN (7) ; et enfin, celle des commerçants ou SHONIN (8).

Les Samuraï étaient les hommes d'armes des daimyo,

(1) Ce nom signifie généralissime. Il fut d'abord donné aux chefs d'armées, envoyés contre les rebelles des provinces, ou contre les Aïno, race aborigène, peu à peu refoulée vers le nord. Il ne prit qu'en 1190, avec YORITOMO, une signification plus haute et synonyme de lieutenant-général de l'empire.

(2) DAIMYO signifie en Japonais : GRAND NOM.

(3) De là vient qu'en parlant d'eux et de leurs provinces, les anciens auteurs se servent improprement des noms de rois et de royaumes.

(4) En Japonais, ce nom signifie : LES QUATRE PEUPLES.

(5) Le caractère employé pour écrire ces deux noms est celui dont les Chinois se servent pour le mot : lettré ou mandarin.

(6) HYAKUSHO, en japonais : LES CENT FAMILLES, c'est-à-dire le peuple en général.

(7) SHOKUNIN : hommes de métier.

(8) SHONIN : hommes de négoce.

aux dépens desquels ils vivaient, même en temps de paix. En retour, ils faisaient profession de fidélité à leurs maîtres jusqu'à la mort. Susceptibles à l'excès sur le point d'honneur, ils ne se piquaient pas moins en général de littérature, que de bravoure.

D'une province à l'autre, les seigneurs de ce temps étaient presque continuellement en guerre. Leurs démêlés, lors de l'arrivée des Portugais, réduisaient le Japon à l'anarchie. Chacun d'eux se montrait jaloux d'augmenter au préjudice de ses voisins sa domination territoriale, tandis que la famille des Ashikaga, maîtresse du shogunat, s'efforçait dans son intérêt de les affaiblir tous. Dans de telles conjonctures, on comprend que les daimyo se soient disputé ces étrangers, qui leur fournissaient des armes nouvelles, et enrichissaient leurs palais d'objets curieux ou utiles venus d'Europe.

C'est ainsi, que la voie avait été frayée à Saint-François Xavier, lorsque l'an 1549, en la fête de l'Assomption de la B. V. Marie, il aborda sur une jonque chinoise au port de Kagoshima (1). Il était accompagné de deux religieux de la Société de Jésus, le Père Côme de Torrez, et le frère Jean Fernandez, et de trois néophytes japonais, que la Providence, dans un dessein de miséricorde sur leur pays, avait conduits jusqu'à lui, à Malacca. Le plus intéressant de ces néophytes était un samuraï de la province de Satsuma, nommé Anjiro. Les deux autres étaient ses serviteurs. Déchiré par le remords, que lui inspiraient les déréglements de sa vie, et que les exhortations des bonzes (2) ne parvenaient point à apaiser, Anjiro s'était résolu à aller trouver ce Sage, ce Saint, dont les Portugais de Kagoshima lui avaient tant

(1) « Après sept mois de navigation sur la plus orageuse mer du monde » dit avec raison Charlevoix (*Histoire du Japon*. Livre Ier).
(2) En Japonais Bozu, nom donné aux prêtres bouddhistes.

de fois parlé. Après avoir longtemps erré de rivages en rivages, il l'avait enfin rencontré. Près de lui, son âme avait retrouvé la paix. Il avait embrassé la religion de Jésus-Christ, reçu avec le baptême (1) le pardon de ses fautes, et pris le nom de Paul de Sainte-Foi. Maintenant il revenait au Japon, brûlant du désir de convertir ses compatriotes, et leur amenant Xavier lui-même.

Dès son arrivée, il rendit visite à son daimyo. La prudence demandait, en effet, qu'il obtînt de lui l'oubli d'un meurtre et d'autres griefs anciens. Le prince de Satsuma l'accueillit avec bienveillance, prit plaisir au récit de ses voyages, et l'interrogea curieusement sur les mœurs des Portugais. Paul ne manqua point de lui parler de leur religion, et il le fit avec la ferveur d'un nouveau converti. Les anciens historiens racontent, qu'ayant exposé aux regards de son maître une peinture fort bien faite, représentant la Sainte-Vierge et dans ses bras l'Enfant Jésus, le prince se prosterna les mains jointes devant cette image, et que toutes les personnes de son entourage en firent autant (2).

Cependant, Xavier demeuré avec ses deux compagnons à Kagoshima, dans la maison de Paul de Sainte-Foi, y étudiait laborieusement la langue nécessaire à son nouvel apostolat. Il lui fallait, à quarante-trois ans, se remettre à balbutier, et se faire petit enfant. « Au milieu de ces peuples, écrivait-il, nous ne sommes aujourd'hui que des statues muettes. Ils parlent de nous ; ils disputent à notre occasion, et nous demeurons sans parole.... A cette heure nous revenons à l'enfance, en apprenant les éléments de la langue, et plût à Dieu,

(1) Il fut baptisé, ainsi que ses deux serviteurs, le jour de la Pentecôte, à Goa, par l'évêque des Indes Don Jean d'Albuquerque.

(2) Au Japon, il est d'usage de donner cette marque de respect même à un objet qui n'inspire que de l'admiration.

que nous eussions la candeur et la simplicité des enfants (1). » Néanmoins, au bout d'un mois et demi, il était parvenu, aidé de son hôte, à traduire en Japonais une *Explication du symbole*, abrégé de la doctrine chrétienne, qu'il avait composé dans les Indes.

Le 29 septembre, il fut reçu en audience par le daimyo de Satsuma, et il obtint de lui l'autorisation d'annoncer l'Evangile dans cette province. Il baptisa la famille de Paul de Sainte-Foi, et se mit sans retard à parcourir la ville de Kagoshima, et à prêcher dans les rues un crucifix à la main. « Placé sur un endroit éminent, dit Léon Pagès, il élevait les yeux vers le ciel et y faisait diriger les regards de son auditoire. Ensuite faisant sur lui-même et sur le peuple le signe de la croix, il ouvrait son catéchisme, et prononçait à haute voix et avec autorité le texte rédigé par lui. Les bonzes, comme autrefois les Pharisiens, blasphèmaient d'ordinaire en l'entendant. Le peuple était souvent incrédule et souvent indifférent, quelquefois même il se montrait hostile et insultait à l'orateur. Xavier toujours constant, toujours héroïque, continuait sa lecture, et exposait avec une dignité sainte les mystères divins et les vérités du salut (2) ». Il répondait ensuite par interprête aux questions qui s'élevaient de la foule. Le premier qui se rendit à sa parole fût un pauvre. Baptisé sous le nom de Bernard, il devint célèbre par ses vertus au sein de l'église naissante du Japon.

Ces prédications publiques ne suffirent bientôt plus au zèle de Xavier. Il voulut pénétrer jusque dans les pagodes, et s'entretenir avec les bonzes. Il savait, en effet, combien malgré la lubricité de leurs mœurs, ils en imposaient au peuple. Ceux-ci discutèrent d'abord

(1) *Lettres de saint François Xavier*. Livre VI[e], lettre 1[re]. Traduction de Léon Pagès, p. 164.
(2) *Vie de saint François Xavier* par L. Pagès, ch. VI[e], p. 86.

avec orgueil sa doctrine, puis ils s'élevèrent contre lui, et lui déclarèrent une guerre acharnée. C'est alors, que pour les confondre, il plût à Dieu d'accomplir, par les mains de son apôtre, les plus insignes miracles. Sa mission était, en effet, de renouveler parmi les peuples de l'Orient les prodiges de l'âge apostolique. Comme Jésus, il remplit de poissons jusqu'à les rompre les filets de pêcheurs, qui regagnaient le rivage sans avoir rien pris ; il rendit plein de santé à sa mère un enfant moribond, et guérit un lépreux, en faisant faire sur lui le signe de la croix ; enfin, il ressuscita une jeune fille à l'heure de ses funérailles, en disant à son père : « Allez, votre fille est vivante. »

Les bonzes, voyant le peuple sur le point de leur échapper, remplirent l'air de leurs clameurs. Au nom des dieux du pays (1) ils prophétisèrent les plus grandes calamités au daimyo et à ses sujets, si les maîtres de doctrine étrangers n'étaient sur-le-champ expulsés de tout le territoire. Moins ébranlé par leurs menaces que mécontent d'avoir vu les derniers navires portugais abandonner le port de Kagoshima pour celui de Hirado (2), qui appartenait à un daimyo rival, le prince de Satsuma publia un édit contre le Christianisme. Il y

(1) Il y a au Japon deux religions : le Bouddhisme qui y fit son apparition au VIe siècle après J.C. et le Shintoïsme (des 2 mots shin et to, voie des dieux) religion propre du pays, dont les origines se confondent avec celles de la nation. Par un stratagème des empereurs protecteurs du bouddhisme, les deux religions furent officiellement réunies, de telle sorte qu'elles eurent dans une foule de lieux un même temple desservi simultanément par un représentant des deux cultes : un bonze pour le bouddhisme et un kannushi pour le shintoïsme. Cet arrangement permettait de faire entendre au peuple, que les dieux de l'Inde ou Hotoke n'étaient autres que les dieux du Japon ou Kami, sous d'autres noms. De là vient que dans les écrits des premiers missionnaires les deux religioms semblent parfois n'en former qu'une. Il était, en effet, difficile alors de les distinguer. A la restauration impériale de 1868, les deux religions furent de nouveau séparées. Le shintoïsme demeura la religion officielle de l'empire et de ce jour commença la décadence du bouddhisme.

(2) Hirado est le Firando des anciens auteurs.

avait alors un peu plus d'un an, que Xavier était à Kagoshima. Au mois de septembre 1550, il quitta cette ville, emmenant avec lui Côme de Torrez et Jean Fernandez, et laissa à Paul de Sainte-Foi le soin de continuer l'instruction de ses frères, et de les affermir dans la pratique des vertus chrétiennes. Ceux-ci étaient alors environ une centaine et devaient, malgré cette épreuve, rester fidèles à Jésus-Christ.

A Hirado, où il arriva après avoir converti une quinzaine de personnes au cours d'un pénible voyage, les Portugais l'accueillirent avec honneur, et le daimyo lui accorda d'enseigner à ses sujets la religion des Européens. Comme à Kagoshima, Xavier parcourut les rues avec son crucifix, et prêcha sur les places publiques. Il obtint en moins de vingt jours un plus grand nombre de conversions, que pendant toute l'année précédente.

Ces premières victoires ne firent qu'augmenter sa soif des âmes. C'est le Japon tout entier qu'il eût voulu dès lors conquérir au Vrai Dieu. Dans ce dessein, il laisse Côme de Torrez à Hirado, prend avec lui Fernandez et deux Japonais (1) qui lui serviront de guides et d'interprètes, et se dirige vers la capitale, car il a résolu de voir l'Empereur. Il importait avant tout dans ce pays féodal, pour avoir crédit auprès du peuple, d'obtenir l'approbation des seigneurs, et à plus forte raison, pensait-il, celle du Dairi (2). Il part. Après un court séjour à Yamaguchi, où sa prédication a peu de succès (3), il pour-

(1) L'un deux était ce Bernard, son premier converti de Kagoshima. L'autre, chrétien aussi, portait le nom de Mathieu.

(2) C'est par cette disposition du peuple et cette constitution du pays, que s'expliquent les succès si rapides des premiers missionnaires dans les provinces où les seigneurs se montrèrent favorables.

(3) Il s'arrêta un mois dans cette ville, qu'enrichissait le voisinage d'importantes mines d'argent, mais où régnait une effroyable corruption de mœurs. Il parla devant le daimyo qui l'écouta sans rien dire. Du côté du peuple il ne recueillit à peu près que des insultes et des affronts.

suit son voyage. Quoiqu'on se trouve à la fin de décembre et que l'hiver soit rigoureux, il marche au milieu de la neige et des vents glacés. Aux prises avec des dangers et des privations de toute sorte, en butte aux attaques des brigands, deux fois blessé par leurs flèches, souvent égaré par ses propres guides, mal vêtu, mal chaussé, portant lui-même son bagage, et n'ayant pour toute nourriture qu'un peu de riz grillé, il marche, il marche toujours. Cependant à Sakai il lui faut s'arrêter. Il souffre de la fièvre ; ses pieds meurtris et déchirés ne peuvent plus le porter. A peine rétabli, il reprend sa course. Enfin après deux mois de souffrances, pendant lesquels il n'a cessé de rendre gloire à Dieu, il arrive en vue de Myako. Hélas ! une grande déception l'y attend. Myako, la Ville Sainte, la capitale habitée par le Fils du ciel (1) n'est plus qu'un camp, qui jour et nuit retentit des discordes des factions et du bruit des armes. La guerre civile y a allumé l'incendie et l'a remplie de ruines. Le Dairi, objet d'un religieux respect est tenu à l'écart et rendu inaccessible en son palais ; le Shogun Ashigaka Yoshiteru (2) est tout occupé à défendre une autorité, qui ne s'étend déjà plus, qu'aux provinces voisines de la capitale. Obligé de renoncer à une entrevue, qu'il avait si ardemment désirée, Xavier essaie au moins de lire dans les rues son explication du *Credo*, mais il ne parvient pas à captiver l'attention de ce peuple toujours à la veille d'en venir aux mains et qui n'a d'autres préoccupations que la guerre. Au bout de deux semaines, forcé de revenir sur ses pas, sans avoir atteint le but de son fatigant voyage, il se décide à regagner

(1) Le nom populaire de l'Empereur aujourd'hui encore est TEN-SHI Fils du ciel.

(2) ASHIKAGA YOSHITERU fait Shogun au douzième mois de l'année 1546 et tué en 1565.

Hirado. Il y arrive sans incident, et après quelques jours de repos se rend à Yamaguchi.

Considérant que le daimyo de cette province jouit d'une puissance, en réalité plus grande, que celle de l'Empereur, il lui offre les présents, que lui avaient confiés le vice-roi des Indes et le gouverneur de Malacca. Le prince, flatté de cette démarche, publie un édit par lequel il octroie à Xavier la faculté de prêcher le Christianisme à tous ses sujets, et à ceux-ci la liberté de l'embrasser. En outre il lui offre pour demeure une grande bonzerie alors vacante. Là, du matin au soir, le saint est assiégé par une foule de visiteurs, curieux de le voir et de l'entendre. C'est à peine s'il a le temps de célébrer la messe et de réciter le bréviaire, encore moins celui de prendre ses repas et de se reposer. Mais plus ses travaux deviennent accablants, plus son corps paraît augmenter de vigueur, au point qu'il passe encore des nuits entières à prier. « Je suis vieux ; je suis tout blanc, écrit-il à ses frères d'Europe, et cependant je me sens plus robuste que jamais, car les peines qu'on se donne pour instruire une nation raisonnable, qui aime la vérité, et qui veut sincèrement son salut, réjouissent profondément le cœur. »

En même temps, que Dieu donne à son corps des forces surhumaines, il communique à son esprit le don des langues. Chaque matin, Xavier prêche dans un idiome qu'il n'a jamais appris les nombreux Chinois qui se trouvent dans la ville, et chaque soir les gens du pays en Japonais. Là encore, Dieu accomplit par lui des miracles qui donnent à sa parole une puissance irrésistible. En moins de deux mois, 500 personnes reçoivent le baptême. Parmi ces conversions, il y en a d'éclatantes. Plusieurs bonzes devenus chrétiens révèlent au peuple la mauvaise foi et les turpitudes de leurs anciens collègues. Yamaguchi compte au bout d'un an,

près de 3000 néophytes, et Xavier demande avec instance dans ses lettres de nombreux et saints missionnaires.

Sur ces entrefaites, un navire portugais, qui venait d'aborder au Bungo (1), apporta la nouvelle, que saint Ignace venait d'établir pour la Compagnie de Jésus une province des Indes, et que Xavier en était nommé le premier supérieur. Cette élection détermina le départ de l'apôtre. Quel que fût son attachement pour le Japon, il obéit sans hésiter. Il s'éloignait à regret, mais il se consolait par la pensée, qu'il pourrait mieux presser l'envoi de nouveaux ouvriers en ce pays, et par l'espérance qu'il avait de pénétrer lui-même dans la Chine.

Il appela donc Côme de Torrez à Yamaguchi, et le mit avez Fernandez à la tête de cette chrétienté déjà si importante. Quant aux chrétiens de Hirado, ils furent provisoirement placés sous la direction des plus anciens d'entre eux.

Le 15 septembre 1551, il partit pour le Bungo au milieu des larmes de ses néophytes.

Les Portugais vinrent d'assez loin au devant de lui. Lorsqu'ils l'aperçurent dans le pauvre appareil de ses voyages ordinaires, traînant ses pieds enflés, ils furent vivement émus. Ils l'accompagnèrent avec les plus grandes marques de respect jusqu'au port, où quatre salves d'artillerie saluèrent son arrivée.

Le bruit de ces décharges fut entendu de Funaï (2) la capitale, qui n'était distante que d'une lieue. Le jeune daimyo, nommé Civan (3), s'informa de ce qui se passait, et l'ayant appris il exprima son désir de voir ce Sage en si grand renom parmi les Européens. Les

(1) Province située au nord-est du Kyu-Shu.
(2) Aujourd'hui Oïta.
(3) Civan paraît être une défiguration de Shiha ou Shiwa, nom familial assez commun au Japon.

vieux auteurs racontent avec quel apparat il lui fit les honneurs de sa cour. Il l'admit à sa table, prit plaisir à l'entendre exposer la doctrine de Jésus-Christ, et n'hésita point à la proclamer bien supérieure à celle du Bouddha (1). Il permit à Xavier de la prêcher dans ses états et alla même jusqu'à publier un édit pour réformer les mœurs de ses sujets. Le saint sans cesse occupé à instruire la foule, fit en quarante-six jours de nombreux prosélytes. Il convertit notamment un bonze fameux, qui avait demandé à discuter publiquement avec lui et à sa suite plus de 500 personnes.

L'heure du départ était venue. Ne pouvant se résoudre à rester sur une pareille défaite, les bonzes conjurèrent le daimyo de ne point laisser partir le navire européen, qu'une conférence solennelle n'eût décidé entre les deux religions. Civan y consentit. Xavier qui avait déjà pris congé du prince revint à Funaï. Mais l'adversaire désigné pour entrer en lice avec lui émit en présence de l'assemblée des propositions si évidemment fausses, et se laissa aller, faute de raisons, à de telles invectives, qu'il souleva contre lui l'indignation générale, et se fit chasser avec mépris.

Alors, les temples se fermèrent en signe d'alarme; les bonzes cherchèrent à soulever le peuple, et au nombre de trois mille, se présentèrent au palais du daimyo. Mais, celui-ci n'admit que cinq d'entre eux à discuter de nouveau avec le docteur étranger. Les conférences durèrent trois jours. Xavier n'eût pas de peine à renverser l'échafaudage de leur prétendue sagesse, et à leur montrer l'inanité de leurs croyances. Mais ces esprits superbes ne voulurent point s'avouer vaincus. Civan dût déclarer lui-même la conférence close, et la vic-

(1) Le Bouddha, c'est-à-dire le Saint, nom donné à Çakya-Muni le fondateur du Bouddhisme.

toire acquise au Christianisme. Ce fût par les triomphes remportés sur ces prêtres païens, qu'il plût à Dieu, de couronner l'apostolat de saint François Xavier au Japon.

Lorsque le 20 novembre 1551, après un séjour de vingt-sept mois, il s'arrachait pour faire voile vers la Chine à ces chrétientés naissantes, qu'il appelait « les délices de son âme », il avait régénéré dans le baptême plusieurs milliers d'infidèles, gagné à sa cause le cœur de plusieurs princes, confondu l'idolâtrie dans l'orgueil de ses prêtres ; enfin et pour tout dire d'un mot, planté victorieusement au milieu d'un peuple nouveau l'étendard de Jésus-Christ.

La mort pouvait maintenant le frapper (1) sur les plages désertes de Sancian, en face et comme au seuil de l'immense Empire Chinois. Il laissait, il est vrai, son œuvre inachevée; mais, pour lui comme pour le premier Apôtre des Nations, la mort était un gain. Et voici qu'à sa voix allaient se lever des légions, qui volant sur les pas de ce grand capitaine jusqu'aux extrêmes confins de l'Asie, porteraient à tous les peuples assis à l'ombre de la mort la lumière et la vie du Christ Jésus !

II

Progrès rapides du Catholicisme au sein de la féodalité japonaise. — Le règne de Nobunaga lui est favorable (1565-82). — Hideyoshi le persécute (1587-97). — Causes de cette persécution. — Ses alternatives de calme et de violence. — Admirable conduite des chrétiens. — Supplice des vingt-six martyrs (5 février 1597).

Les navires du Portugal ne tardèrent pas à porter au Japon de nombreux missionnaires. La Compagnie

(1) Saint-François Xavier mourut un an après avoir quitté le Japon, le 2 décembre 1552.

de Jésus fournit sans se lasser ses plus intrépides ouvriers à cette terre de prédilection.

Seule d'abord à la cultiver jusqu'en 1593, c'est-à-dire pendant près d'un demi-siècle, elle a la joie de voir les chrétiens se multiplier de jour en jour au sein des diverses classes de la féodalité japonaise. Des familles entières reçoivent souvent le baptême dans un même jour et sous le souffle de la grâce, les nouveaux convertis deviennent apôtres. Alors commencent à fleurir ces chrétientés de Hirado, d'Omura et de Nagasaki, qui par la ferveur de leurs néophytes, l'austérité de leurs pénitents, la pureté de leurs vierges, font revivre les jours de la primitive Eglise. Grâce au zèle des premiers fidèles, la province d'Arima compte dès 1554 mille cinq cents baptisés, quoique les missionnaires n'y aient point encore pénétré. Dans le Bungo, deux bonzes célèbres, venus de Myako pour éprouver la science des docteurs européens, renient publiquement leurs erreurs, embrassent la Foi chrétienne, et, sous les noms de Paul et Barnabé, parcourent les bourgades et les villes, annonçant à tous le Royaume de Dieu. Quinze autres bonzes des plus renommés pour leur savoir suivent leur exemple, et se convertissent en 1560. Malgré quelques persécutions locales, malgré les luttes continuelles des seigneurs entre eux, le Christianisme se propage jusque dans les plus nobles maisons. En 1562, le daimyo d'Omura se fait baptiser avec trente de ses samuraï. Un peu plus tard c'est le daimyo d'Amakusa, et celui des îles Goto ; c'est un des plus grands hommes de guerre de l'époque, Takayma, et son fils, le prince Justo (Ukondono) (1) non moins il-

(1) UKUNDONO n'est pas un nom, mais un titre. Ce personnage est connu dans l'histoire japonaise sous le nom de TAKAYAMA UKONOE NO KAMI, ce qui signifie : Takayama, maréchal de droite, (de la garde impériale).

La garde du palais était confiée à des officiers généraux de l'ordre militaire. Il y avait les deux grades de KAMI ou TAISHO (maréchal) et de SUKE

lustre dans les annales de l'église du Japon, par ses vertus que par ses malheurs. De tels personnages ne pouvaient au sein d'une société féodale, s'enrôler sous la bannière du Christ, sans entraîner à leur suite une foule de leurs subordonnés. Grâce à l'influence et au zèle de ces princes, Myako elle-même, citadelle de l'idolâtrie aussi bien que capitale de l'empire, compta dans son sein de nombreux fidèles. Au commencement de 1576, nous voyons dans cette ville Takayama présenter au Père Froez plus de cent seigneurs qui sollicitent de lui la grâce du baptême.

Mais ce qui contribua davantage encore à la rapide diffusion du Christianisme, ce fût la faveur accordée aux missionnaires, par un homme fameux dans l'histoire de ce temps, ennemi déclaré des bonzes et véritable souverain du Japon, depuis l'année 1565. Il s'appelait Nobunaga ; c'était le premier de ces trois héros, qui se succédèrent au pouvoir dans la deuxième moitié du XVI[e] siècle, et sont demeurés les plus célèbres dans les fastes du Japon : Nobunaga, Hideyoshi plus connu de nous sous le nom de Taiko-Sama (1), et Yeyasu Tokugawa.

Hautain et magnanime, à la fois prudent et audacieux, sobre et dissolu, mais par dessus tout ambitieux, Nobunaga montra du génie. Ce fut lui, qui pour sauver son pays de l'anarchie, conçut le dessein de concentrer aux mains d'un seul maître un pouvoir, que les daimyo se disputaient à la pointe de l'épée au grand détriment de la nation. Il n'avait reçu en héritage

ou CHUJO (général de division). Chacun de ces grades avait deux degrés, celui de gauche *Sa* et celui de droite *U*, d'où SAKONOE NO KAMI, maréchal de gauche et UKONOE NO KAMI, maréchal de droite. Par abréviation, on disait simplement SAKON pour le premier, et UKON pour le second. La terminaison DONO pour TONO était l'équivalent du mot seigneur, dominus, don. Ces officiers avaient rang de conseillers auliques.

(1) TAIKO-SAMA, n'est pas un nom propre, mais un titre.

à la mort de son père (1549), un des guerriers de ce temps, que la petite principauté d'Owari. Mais il était habile à conduire les armées, et il conquit assez rapidement jusqu'à dix-huit provinces. Devenu dès lors tout-puissant, il s'enorgueillit plus de disposer de la personne et de la fortune du Shogun, que de prendre sa place. En 1558, il confirma dans son titre Ashikaga Yoshiaki (1), lui éleva un palais avec les débris des pagodes et des bonzeries, et lui laissa tous les honneurs, gardant pour lui l'autorité.

Le Shogun ne supporta pas longtemps le rôle effacé, et par trop semblable à celui du Dairi, que son prétendu bienfaiteur lui imposait ; il se souleva. Mais les troupes de Nobunaga entrant dans Myako le réduisirent sans peine (en 1565). Le vainqueur cette fois ne lui donna pas de successeur, il trouva plus simple de gouverner lui-même l'empire, sous le nom de Naidaijin, ou grand ministre de l'intérieur.

Il s'appliqua avec une sorte d'acharnement à ruiner la puissance des bonzes. Leurs pagodes étaient, à cette époque, de véritables forteresses remplies d'armes et de munitions. De là, au sein d'une vie riche et voluptueuse, ils ne cessaient de fomenter des complots, favorisant les princes de leur choix, et mettant au service de leurs protégés des armées à leur solde. Nobunaga voyait en eux un danger permanent pour l'Etat, en même temps qu'un obstacle à son grand dessein d'unification.

On le vit, en 1571, diriger ses troupes contre les bonzeries qui couvraient le Hi-ei-zan, montagne voisine de Myako et fameuse dans tout le Japon, y mettre le feu, et égorger sans pitié leurs milliers d'habitants : femmes, enfants, guerriers et prêtres.

Semblable massacre eût lieu plus tard, lorsqu'il donna

(1) Le shogunat était au pouvoir de la famille Ashikaga depuis 1338.

l'ordre de faire à Osaka, à quelques lieues de Myako, le siège de l'immense temple fortifié de Hongwanji (1) qui était devenu le principal repaire de ses ennemis. Pour l'apaiser ou le flatter, deux autres sectes, celle de Nichiren (2) et celle de Jodo (3) l'ayant, en 1579, pris pour arbitre dans leurs dissensions religieuses, il accepta à condition que tous les bonzes de la secte vaincue seraient décapités. Inutile d'ajouter qu'il tint parole.

Tandis qu'il sévissait ainsi contre les prêtres bouddhistes, il employait au loin ses généraux à la conquête des dernières provinces, qui restaient à soumettre. Encore un peu, et il voyait ses armes partout victorieuses. Déjà dans l'enivrement de son triomphe, il s'était élevé un temple pour s'y faire adorer, lorsque la mort vint brusquement le surprendre.

Il venait d'envoyer 30.000 hommes à Hideyoshi, le meilleur de ses chefs d'armée, qui les lui avait demandés pour achever de réduire le prince puissant de Nagato (4). C'étaient les seules forces, qu'il eût alors sous la main. Le général auquel il en avait confié le commandement le trahit. Ce félon, nommé Akechi (5), à peine sorti de Myako, réunit ses officiers, et leur dévoila son projet de renverser Nobunaga. Il rentre à l'improviste dans la ville et entoure de ses troupes le palais du souverain sans défense. Surpris de ce mouvement inexplicable, Nobugana paraît à une fenêtre et

(1) HONGWANJI signifie TEMPLE DE LA PREMIÈRE PRIÈRE. Il s'agit, de la prière du fondateur de la secte de MONTO, laquelle équivaut à une sorte de Protestantisme dans le Bouddhisme japonais.

(2) Ainsi appelée du nom de son fondateur qui vivait au XII[e] siècle. Elle est, avec la secte de Monto, celle dont les adeptes se montrent aujourd'hui le plus fervents.

(3) JODO signifie : la TERRE PURE, la TERRE SANS SOUILLLURE, c'est-à-dire le ciel bouddhiste.

(4) NAGATO est une province du sud de la grande île de Nippon.

(5) Ce nom est aujourd'hui encore synonyme de traître et de félon parmi les Japonais.

demande ce qui arrive. Pour toute réponse une flèche lancée par Akechi lui-même le frappe au côté. Il veut fuir, mais le feu mis aux quatre coins de sa résidence l'en empêche. Il expire avec son fils aîné, au milieu des flammes et des décombres. C'était le 20 juin 1582.

Telle fut la fin tragique de ce prince, sous le gouvernement duquel, le Christianisme jeta dans l'empire du Japon de premières et profondes racines. Si éloigné qu'il fut de l'embrasser, à cause de ses passions, Nobunaga s'en dit souvent l'admirateur, et se montra favorable à ceux qui l'enseignaient. A sa mort, l'Eglise catholique comptait au Japon 200,000 fidèles et 250 églises ; enfin trois daimyo chrétiens, ceux du Bungo (1), d'Arima (2) et d'Omura (3) venaient d'envoyer jusqu'à Rome une ambassade au Souverain Pontife.

Cette ambassade, composée de trois jeunes princes japonais, était conduite par plusieurs religieux de la Compagnie de Jésus. Elle partit le 20 février 1582, et arriva à Lisbonne le 10 mai 1584. Après avoir été l'objet des plus magnifiques réceptions à la cour d'Espagne, chez le grand duc de Toscane, et sur toute sa route, elle fit son entrée dans la capitale du monde chrétien, le 23 mars 1585, au milieu d'un pompeux appareil. Suivant l'étiquette de ce temps, les ambassadeurs vêtus des splendides costumes de leur pays, à cheval, et précédés d'un immense cortège, quittèrent la Vigne du Pape Jules II pour se rendre au Vatican. Sur le Tibre, ils furent salués par l'artillerie du Fort saint-Ange, puis conduits de là au son de musiques nombreuses jusqu'à la salle Royale. Grégoire XIII, entouré de ses cardinaux reçut leurs messages, et fut visiblement ému en bénissant ces fils, qui venaient à lui de si loin. Ce devait

(1) Don François.
(2) Don Protais.
(3) Don Barthélemy.

être sa dernière joie, car il mourut dix-huit jours après, le 10 avril.

Les princes japonais assistèrent au couronnement de Sixte-Quint, et y tinrent leur place comme ambassadeurs de rois. Le nouveau Pape répondit aux lettres adressées à son prédécesseur, et en présence de presque toute la noblesse romaine les créa chevaliers aux éperons d'or. Enfin, après avoir reçu au Capitole le titre de Patrices, ils quittèrent Rome, visitèrent le nord de l'Italie, et s'embarquèrent à Gênes pour l'Espagne et le Portugal.

L'Europe entière fut dans l'admiration de leur long voyage. Le Roi de France Henri III et l'Empereur Rodolphe II les invitèrent à se rendre auprès d'eux. Mais ils n'en eurent pas le loisir. La république de Venise chargea le Tintoret de faire leurs portraits, afin de les placer parmi ceux de ses doges, et l'historien de Thou entreprit de transmettre à la postérité le souvenir de leur ambassade.

Tandis que les nations chrétiennes rivalisaient ainsi de prévenances à l'égard de ces princes étrangers, celui qui devait être au Japon le premier persécuteur des chrétiens venait de succéder à Nobunaga.

Akéchi n'avait pas survécu longtemps à son lâche assassinat. Le prince chrétien Takayama (ukonoe no kami), indigné de sa perfidie, avait dirigé ses troupes contre lui, et l'avait mis en déroute. Le traître, dans sa fuite, avait été assailli et tué par les paysans. Hideyoshi qui avait alors en mains les principales forces de l'empire, sut habilement en profiter pour s'emparer du pouvoir. Il feignit tout d'abord de vouloir le conserver au petit-fils de Nobunaga, dont la mémoire était restée chère à ses anciens vassaux. Sous prétexte de donner plus d'éclat à ses funérailles, il convoqua tous les daimyo à la capitale, et fit au défunt une magnifique apothée

Mais lorsqu'il les eût ainsi réunis, et mis sans défense sérieuse à la merci de ses armées, il ne craignit plus de leur parler en maître. Résolu de continuer l'œuvre commencée par Nobunaga, afin d'amoindrir leur influence, il leur fit faire entre eux un échange de provinces ; envoya ceux du nord au midi, ceux du midi au nord ; puis, pour mieux les ruiner, imagina de les obliger à construire tous de somptueux palais, pendant que lui-même accumulait en ses coffres d'immenses trésors. En 1592, il se fit donner le titre de Taiko, qui signifie Souverain-Seigneur.

Cet homme qui savait ainsi imposer sa volonté à la fière et turbulente aristocratie japonaise était parti de rien. Simple domestique au service d'un officier, il avait été employé dans sa jeunesse à couper du bois dans une forêt, et à l'apporter sur ses épaules à la ville. Devenu soldat, son adresse et son esprit le firent discerner de Nobunaga, qui en vint à lui confier le commandement d'une partie de ses troupes, et l'éleva enfin au grade de généralissime.

Au physique, c'était un homme de très petite taille, assez gros et extrêmement fort. « Il avait, dit Charlevoix (1), six doigts à une main, et quelque chose d'affreux dans l'air et dans les traits du visage. Il n'avait point de barbe, et les yeux lui sortaient de la tête d'une manière si difforme, qu'on avait peine à le regarder ». Au moral, il avait « l'esprit grand mais trop vaste ». Une ambition gigantesque le dominait, et l'orgueil qu'il avait d'immortaliser son nom par de grandes entreprises surpassait toutes ses autres passions. Quoiqu'il fut habile dans l'art de la guerre, il dût plus de victoires à sa prudence qu'à son courage. Cette prudence, qui était consommée, allait souvent jusqu'à le

(1) *Histoire du Japon*, livre VI, ch. XI.

rendre ombrageux et farouche. Il était terrible en ses emportements. Dans la bonne fortune, il se montrait présomptueux et timide dans la mauvaise. Athée, il méprisa toujours le culte des Kami et des Hotoke. S'il fut sans véritable haine pour le Christianisme qu'il estimait fort supérieur aux religions de son pays, il ne vit jamais dans ses dogmes qu'une force politique, un moyen de contenir plus aisément les peuples dans la soumission. Enfin il était effroyablement débauché. En cet homme tout fut grand, les qualités et les vices, mais son génie demeure incontestable.

Pendant les six premières années de son règne, Hideyoshi ne témoigna que de la faveur aux chrétiens. Mais le jour vint, où à l'instigation des bonzes, il crut découvrir dans les missionnaires des espions, des instruments de conquête au service de l'Espagne. « Sous prétexte de procurer le salut éternel après cette vie, disait-il, les prédicateurs de la religion chrétienne se concilient l'esprit des peuples et se les attachent, afin de pouvoir les soulever à leur gré contre le Monarque du Japon. C'eût été fait de moi, si je n'avais prévu le péril(1). » Alors il ne recule plus devant aucune mesure de violence, il publie un édit de bannissement contre les prêtres européens. Dans l'espace de vingt jours, tous doivent avoir évacué le territoire japonais. Il ordonne de renverser les églises et d'abattre les croix. Il jure d'abolir en ses états la religion de Jésus-Christ (1587).

Déterminés à mourir au milieu de leurs ouailles, plutôt que de les abandonner à l'heure suprême de la persécution, les Jésuites se réfugient en hâte chez les princes chrétiens. Avec leur concours, ils obtiennent d'abord un sursis de six mois à l'exécution des ordres du souverain, puis pour quelques-uns l'autorisation de

(1) Bouix, *Histoire des vingt-six martyrs du Japon*, ch. III, p. 23.

rester à Nagasaki, pour le service religieux des Portugais. Beaucoup d'entre eux demeurent ostensiblement dans cette ville, tandis que cachés sous des déguisements les autres continuent à exercer leur ministère auprès des chrétiens japonais. Pas un ne quitte le pays. En somme, pendant dix ans, de 1587 à 1597, la persécution ne va pas jusqu'à l'effusion du sang.

Les députés partis pour Rome, quelque temps avant la mort de Nobugana, revinrent en 1590. Le Père Valegnani, qui avait reçu du vice-roi des Indes le titre d'ambassadeur, les accompagnait. A son arrivée, il présenta à Hideyoshi des lettres et des présents, mais sans parvenir à dissiper sa sombre défiance. Cette ambassade ne cachait-elle pas un piège ? Qui sait si une expédition espagnole ne se préparait pas, à l'heure même, contre son empire ? Le Père Valegnani, lisant dans sa pensée, lui offrit de garder en otage dix religieux Jésuites, comme garantie de la sincérité de son message. Hideyoshi accepta. Peu à peu cependant ses préventions se dissipèrent. Ce qui y contribua surtout, ce furent les bonnes nouvelles qui lui parvinrent à Nagoya (1), dès le mois de septembre 1592, de l'expédition de Corée. Ses armées, qu'il avait envoyées au-delà des mers à la conquête de ce royaume, n'avaient remporté que des victoires, et elles s'avançaient à marches rapides vers la capitale. Déjà même un de ses généraux en chef, Konishi Yukinaga (2), prince de Settsu, allait en y entrant le premier se couvrir de gloire. Or ce vaillant capitaine était chrétien, ainsi que

(1) Le Nagoya, dont il s'agit ici, est un petit port de mer sur la côte ouest du Kyu-Shu, dans la province de Hizen. C'est de là, que partit l'expédition envoyée en Corée par Hideyoshi, et il s'y établit lui-même provisoirement pour être à portée des renseignements à recevoir et des ordres à donner.

(2) Ce prince est le Don Augustin de nos histoires catholiques. Son nom familial japonais était Konishi, son prénom Yukinaga, son titre Settsu no kami, ce qui signifie seigneur ou prince de Settsu.

plusieurs autres daimyo, notamment ceux de Tsushima, d'Arima, d'Omura et d'Amakusa qui commandaient sous ses ordres.

La colère de l'ombrageux Hideyoshi s'apaisa, et lorsqu'en 1593, quatre religieux Franciscains lui furent envoyés en ambassade par le gouvernement espagnol des Philippines, jaloux que les Portugais fussent les seuls à commercer avec le Japon (1), il les reçut assez courtoisement. Néanmoins, il les engagea à regagner leurs foyers, les prévenant qu'il ne tolérait qu'un petit nombre de missionnaires étrangers en ses états, et dans la seule ville de Nagasaki. Mais l'ambassade franciscaine eut l'habileté de lui demander par la bouche de son chef, le Père Pierre-Baptiste, qu'il lui fut au moins permis de visiter les magnificences de la capitale. Le souverain, flatté dans son orgueil, le leur accorda. Ils y firent un long séjour, et finirent par s'y installer. Ils y construisirent une église, et peu de temps après s'établirent aussi à Osaka et à Nagasaki. Hideyoshi ferma les yeux. Bientôt même il sembla ne plus se souvenir de ses anciens édits. En 1596, lorsque Pierre Martinez, de la Compagnie de Jésus, arrivant en qualité d'évêque, se présenta devant lui, et lui remit des lettres du gouverneur des Indes, il reçut un bon accueil, et la permission de se fixer au Japon. Pendant cette période de dix années (1587-1597), malgré la persécution qui, d'abord violente, s'était ensuite à peu près calmée, le Christianisme ne cessa point de faire des progrès. 65.000 infidèles avaient embrassé la vraie Foi. Dans une seule année, de 1591 à 1592, 12.000 adultes avaient reçu le baptême. Le nombre des chrétiens s'élevaient à 300.000, sous la direction de 134 religieux.

Les choses en étaient là, lorsque au mois de juillet 1596,

(1) Espagnols et Portugais étaient cependant alors sujets du même roi.

un grand galion espagnol, le *Saint-Philippe*, qui faisait voile de Manille à la Nouvelle-Espagne fut jeté par la tempête sur les côtes de la province de Tosa, et suivant la coutume japonaise, confisqué au profit de l'Empereur. Dans l'espoir de sauver sa riche cargaison, le pilote tenta d'intimider le gouvernement de Hideyoshi. Ayant eu un entretien avec un de ses officiers, il lui montra sur une mappemonde les nombreuses contrées soumises au roi d'Espagne, en Afrique, en Asie, et en Amérique, tout cet empire enfin, sur lequel le soleil ne se couchait pas. « Comment, lui dit l'officier surpris, une si vaste monarchie a-t-elle pu s'établir? » — « Par la religion et par les armes, repartit l'imprudent Castillan. Nos prêtres nous préparent les voies. Ils convertissent les peuples au Christianisme. Ensuite ce n'est plus qu'un jeu pour nous de les soumettre à notre autorité. »

Ce propos fut rapporté sur l'heure à Hideyoshi. Il n'en fallut pas davantage, pour réveiller ses premières défiances et rallumer le feu de sa colère. « Quoi donc ? s'écria-t-il, mes états sont remplis de traitres et le nombre en croît tous les jours ! J'avais proscrit les docteurs étrangers, mais par pitié pour la vieillesse et pour les infirmités de quelques-uns d'entre eux, je leur avais permis de rester au Japon ; je fermais les yeux sur plusieurs autres, parce que je les croyais tranquilles et incapables de former aucun mauvais dessein ! Les perfides ne sont occupés qu'à me susciter des ennemis parmi mes propres sujets, et peut-être jusque dans ma famille ! Mais ils apprendront ce que c'est, que de se jouer de moi (1). »

Le 9 décembre 1596, neuf religieux sont arrêtés à Myako et à Osaka. En même temps Hideyoshi ordonne de dresser une liste de tous les Japonais qui dans ces

(1) *Histoire du Japon* par Charlevoix. Livre X, ch. 4.

deux villes sont en relation avec les missionnaires ou fréquentent leurs églises. Mais bientôt leur nombre s'élève si haut, que le gouverneur effrayé suspend son enquête. L'intention de son maître ne pouvait être de dépeupler l'empire, en livrant tant d'hommes à la mort. Ne s'agissait-il pas simplement de punir les missionnaires Franciscains, venus des Philippines, qui contrairement à ses ordres, s'étaient établis au Japon ? Cependant les chrétiens pensèrent que l'heure du martyre était proche pour eux, et ils s'y préparèrent avec courage. Plusieurs grands seigneurs accoururent auprès des religieux, afin de partager leur sort. Parmi eux se trouvait le prince Justo, fils de Takayama, mort depuis quelques mois, et un parent de Hideyoshi lui-même, qui avait reçu de lui trois provinces à gouverner. En apprenant, qu'on préparait une liste des chrétiens, un seigneur du Bungo réclama comme un honneur que son nom y fut inscrit des premiers. On vit des princesses travailler à se faire des habits magnifiques, *afin de paraître avec plus de pompe au jour de leur triomphe*, ou ajuster leurs robes, *pour être plus décemment, lorsqu'on les mettrait en croix* (1). Grands et petits, riches et pauvres, tous se disposèrent au martyre par la prière et le jeûne. Les vieillards et les enfants eux-mêmes parurent sourire à une mort imminente. Toutefois par le concours de diverses circonstances, le nombre de ceux qui furent arrêtés se trouva réduit à vingt-quatre : six Franciscains espagnols, trois Jésuites japonais et quinze laïques, leurs catéchistes ou leur serviteurs. Parmi ces derniers étaient trois enfants, Louis, Antoine et Thomas, âgés de onze à quatorze ans, qui remplissaient les fonctions de clercs chez les Pères de Saint-François. Dès la première heure, leurs noms avaient été inscrits avec ceux

(1) *Histoire du Japon* par CHARLEVOIX. Livre X. ch. 8.

de leurs maîtres, et ils ne voulurent pas être séparés d'eux.

Le 31 décembre, ils furent tous réunis dans une même prison à Myako, puis le 3 janvier au matin conduits sur une place de la ville, où ordre avait été donné de leur couper le nez et les oreilles. Le gouverneur compatissant se contenta de leur faire amputer l'extrémité de l'oreille gauche. Encore tout tachés de leur sang, ils furent promenés sur des charrettes dans la capitale ; de là à Osaka, à Sakai, à Nagoya (1), et dans plusieurs autres villes. Mais leur vue n'intimida point les chrétiens, et fut souvent pour les infidèles l'objet d'un profond étonnement. Le visage de ces confesseurs respirait une joie toute céleste. Ils semblaient aller à un triomphe plutôt qu'à la mort, et ne cessaient de prêcher la religion qui leur valait ces souffrances et ces mépris. D'après Charlevoix : « Les trois enfants surtout, dont la joie, la tranquillité, et le sang qui coulait sur leurs joues avaient véritablement quelque chose d'attendrissant, excitaient la compassion des plus insensibles et de temps en temps on entendait crier : oh ! l'injustice ! oh ! la cruauté ! Quel crime ont commis ces enfants, et tant de gens de bien, pour être punis comme des malfaiteurs (2) ? »

La ville désignée par leur supplice était Nagasaki. C'est là, en effet, que se trouvaient les Portugais et le plus grand nombre des missionnaires, auxquels Hideyoshi prétendait se montrer redoutable. Au cours du voyage des prisonniers qui se fit lentement par terre, deux chrétiens, qui n'avaient cessé de les suivre et de leur rendre les services les plus désintéressés, leur furent adjoints par le chef des gardiens. Leur arrestation eût pour prétexte le mépris avec lequel ils parlaient des

(1) Le même Nagoya, dont nous avons précédemment parlé, dans la province de Hizen.

(2) CHARLEVOIX, *Histoire du Japon*, livre X, ch. 10.

dieux du pays. Le nombre des confesseurs se trouva porté de la sorte à vingt-six (1). Leur dernière étape de Sonogi, petit port de la mer d'Omura, à Tokitsu se fit en bateau. Arrivés là, le soir du 4 février assez tard, ils passèrent la nuit sur leurs barques, et soumis à un froid glacial attendirent patiemment le lever de leur dernier jour. La veille on leur avait lié les mains derrière le dos, et mis une corde au cou. Seuls les six Franciscains avaient été, on ne sait pourquoi, exceptés de cette rigueur. Au matin, ils furent dirigés sur Nagasaki éloigné seulement de deux lieues. Ils passèrent à Urakami, et s'arrêtèrent quelque temps à l'hôpital Saint-Lazare, où ils purent se confesser et s'animer au dernier combat.

Bientôt l'ordre arrive de se rendre au lieu du sup-

(1) Voici les noms des vingt-six martyrs :

1° Le Père PIERRE BAPTISTE, prêtre franciscain Espagnol né à Castel San Stephano, au diocèse d'Avila, âgé de 50 ans.

Le Père MARTIN DE L'ASCENSION, prêtre franciscain Espagnol né à Vergara, province de Giupuscoa, suivant les uns, et suivant d'autres à Varenguela en Biscaye, âgé de 30 ans.

Le père FRANÇOIS BLANCO, prêtre franciscain Espagnol, né à Monterey en Galice, âgé de 30 ans.

PHILIPPE DE JÉSUS, clerc franciscain Espagnol, né à Mexico, de parents espagnols, âgé de 23 ans.

FRANÇOIS DE SAINT-MICHEL, frère lai franciscain Espagnol, né à Padilha, diocèse de Palencia en Castille.

GONZALÈS CARCIA, frère lai franciscain Portugais, né à Bazain, dans les Indes Orientales de parents portugais.

2° PAUL MIKI, Japonais, fils d'un seigneur de la cour de Nobunaga, clerc de la Compagnie de Jésus, âgé de 33 ans.

JEAN SUWANO ou DE GOTO, Japonais, né de parents chrétiens en 1578 clerc de la Compagnie de Jésus, âgé de 19 ans.

JACQUES KISAEMON, Japonais, catéchiste de la Compagnie de Jésus, âgé de 64 ans.

3° COSME TAKEYA ; — MICHEL KOZAKI; — PAUL IBARAKI; — LÉON KARASUMARU ; — LOUIS IBARAKI, enfant de onze ans ; — ANTOINE, enfant de treize ans ; THOMAS KOZAKI, fils de Michel, enfant de quatorze ans ; — MATHIAS ; — BONAVENTURE ; — JOACHIM SAKAKIBARA ; — FRANÇOIS de Meaco ; — THOMAS DATE ; — JEAN KISAÉMON ; — GABRIEL ; — PAUL SUZUK ; — FRANÇOIS ; — PIERRE KOZAKI SUKEJIRO ; tous Japonais appartenant au tiers ordre de Saint-François.

Déclarés bienheureux par Urbain VIII (1627-1629), ces vingt-six martyrs ont été solennellement inscrits au catalogue des Saints par Pie IX, le 8 juin 1862.

plice (1), où les gibets sont déjà préparés ; les confesseurs se mettent en marche avec une joie que leurs gardiens ne peuvent s'expliquer. Une foule immense les précède et les suit. Les chrétiens en pleurant se prosternent sur leur passage. Déjà ils se recommandent à leur intercession. Eux cependant, tout enflammés de l'amour de Jésus-Christ, d'aussi loin qu'ils aperçoivent leurs croix, courent à elles et les embrassent. On les y couche, les pieds reposant sur une pièce de bois transversale (2). On les y attache avec des cordes, qui leur lient les bras, le milieu du corps et les jambes. On leur enserre le cou dans un collier de fer, qui le maintient raide et tendu. Enfin les vingt-six croix, rangées sur une seule ligne, sont fixées en terre. Une à une, elles se dressent dans les airs, chargées de leurs victimes. A dessein, elles font face à la ville et au port, prêtes à jeter leur sanglant défi aux navires porteurs de l'Evangile. Les lances des bourreaux n'ont plus, suivant la coutume du pays, qu'à transpercer des flancs aux épaules les saints martyrs.

A cet instant suprême, Jean de Goto, jeune clerc de la Compagnie de Jésus, aperçoit son père, venu pour lui adresser un dernier adieu : « Vous voyez, lui dit-il, qu'il n'y a rien qu'on ne doive sacrifier, pour assurer son salut ! » — « Je le sais, mon fils ; répond le père. Je remercie Dieu de la grâce qu'il vous a faite... Soyez persuadé que votre mère et moi sommes très-disposés à imiter votre exemple ; et plût au ciel, que nous eûssions

(1) Une colline appelée Tateyama, située au nord de Nagasaki, et qui domine la ville et le port. Les chrétiens et les missionnaires l'ont surnommée depuis *la Sainte Montagne*.

(2) « Les croix du Japon ont vers le bas une pièce de bois en travers, sur laquelle les patients ont les pieds posés, et au milieu une espèce de billot, sur lequel ils sont assis. » Charlevoix. *Histoire du Japon*, livre X, ch. II.

eu l'occasion de vous le donner (1) ». Puis il se tient silencieux aux pieds de son enfant, attendant pour le quitter d'avoir reçu, comme une bénédiction, la pluie de son sang.

Alors de la bouche des victimes des chants s'élèvent vers le ciel. C'est le cantique de Zacharie, que le Père Pierre-Baptiste vient d'entonner du haut de sa croix, et que continue après lui la troupe sainte de ses compagnons. C'est le *Laudate pueri*, que d'une croix voisine, Antoine, le petit servant de messe du religieux, commence de sa voix pure, et qu'il achèvera avec les anges dans le paradis. Sur le point de consommer son sacrifice, l'indomptable Paul Miki prêche encore avec une éloquence inspirée, et fait à haute voix une dernière et fervente prière pour ses bourreaux.

Soudain un frémissement d'épouvante parcourt la foule des chrétiens. Ils crient : « Jésus ! Marie ! » Les crucifiés reçoivent successivement le coup fatal. Leur sang coule à flots de leur poitrine ouverte. Ils se meurent. Le chef de cette héroïque phalange, le Père Pierre-Baptiste est le dernier frappé. « Il convenait, dit le Père Bouix, dans son Histoire des vingt-six martyrs du Japon (2), qu'il ne sortît du combat, qu'après avoir vu tous les siens hors de péril, et assurés de leur victoire ».

(1) Charlevoix, *Histoire du Japon*, livre X, chapitre 11.
(2) *Histoire des vingt-six martyrs du Japon*. Ch. VIII, p. 144.

III

Mort de Hideyoshi. — Période de paix (1598-1613). — Magnifique épanouissement de l'Église dans tout le Japon. — Quatre ordres religieux travaillent à son évangélisation. — Arrivée des Hollandais et des Anglais protestants (1609 et 1613). — Leur jalousie à l'égard des Espagnols et des Portugais catholiques. — La persécution éclate de nouveau (1613).— Edit destructeur de Yeyasu Tokugawa (1614). — Hidetada renouvelle cet édit (1616). Le grand martyre (1622). — Avec Yemitsu la persécution devient plus acharnée. — Raffinement des supplices. — Révolte de Shimabara (1637). — Massacre des ambassadeurs Portugais de Macao (1640). — Le Japon fermé.

Hideyoshi ne survécut pas longtemps au drame sanglant de Nagasaki. Il mourut le 16 septembre de l'année suivante (1598) au milieu des splendeurs de son palais de Fushimi, après avoir ordonné qu'on l'adorât sous le titre de nouvel Hachiman (dieu de la guerre), dans un temple qu'il s'était construit à Myako. Il laissait un fils âgé de six ans, nommé Hideyori, dont il avait confié la tutelle à Yeyasu Tokugawa. Celui-ci gouverna d'abord au nom de son pupille, et plus tard en son nom propre. Grand diplomate, et grand politique, il acheva l'œuvre de ses deux prédécesseurs. Il tint en respect les daimyo puissants, et sut par une habile répartition des fiefs entre ses créatures briser ou contrebalancer leur influence. En 1599, il transporta son palais à Yedo, loin de la cour de Myako. Par son attitude respectueuse, il obtint du Dairi, en 1604, le titre de Shogun, qui n'avait pas été porté pendant quarante ans (1), et qui devait demeurer dans sa famille, jusqu'à la restauration du gouvernement impérial en 1868. Il mourut en 1615, alors qu'une sanglante bataille livrée à Osaka venait de lui

(1) Depuis que Nobunaga avait supprimé de fait le shogunat.

assurer le pouvoir par la ruine de Hideyori et de ses partisans.

Depuis le commencement de sa domination jusqu'en 1613, les chrétiens eurent quelque répit. Tout occupé à affermir son autorité, Yeyasu n'eût pas le loisir de sévir contre eux. S'il y eût des persécutions, et même des persécutions sanglantes, elles demeurèrent locales. Les provinces les plus troublées furent celles de Nagato et de Higo. C'est à cette dernière, et à l'année 1602, que se rattachent les martyres si touchants et si souvent racontés des seigneurs Jean Minami et Simon Takeda et de leurs familles.

On put voir, pendant cette période, que le sang des vingt-six crucifiés de Nagasaki n'avait pas coulé en vain sur la terre du Japon. Partout les conversions se multiplièrent de la façon la plus étonnante. Il y en eût 70.000 dans la seule année 1599, celle-là même où eut lieu l'apothéose de Hideyoshi. En 1605, l'église du Japon comptait dix-huit cent mille chrétiens. La vraie Foi s'était répandue dans tout l'empire, et avait pénétré jusque dans l'île de Yezo. Aux Jésuites et aux Franciscains étaient venus se joindre, pour recueillir cette abondante moisson d'âmes, les religieux de Saint-Dominique et de Saint-Augustin. Les chrétientés étaient à peu près partout régulièrement desservies. Les grandes villes avaient leurs oratoires, leurs hôpitaux, leurs confréries. Quelques-unes possédaient des écoles et des noviciats. Le culte était redevenu public, et les cérémonies se faisaient avec solennité. En 1607, l'évêque du Japon, Louis Cerqueira, reçu en audience par Yeyasu, se retirait avec ses bonnes grâces, et entreprenait la visite de ses chrétientés. En 1611, les missionnaires élevaient un observatoire à Osaka, et le Père Spinola créait une académie à Myako, où la cour du Dairi même avait pris goût à l'étude des mathématiques. Enfin, en

1613, le daimyo de Sendai, Date Masamune, envoyait en ambassade, au Pape Paul V et au Roi d'Espagne, un de ses vassaux, Hasekura Rokuyemon, conduit par le Franciscain Sotelo (1). « On comptait alors au Japon

(1) Sotelo avait de grandes idées : il était préoccupé par le projet de relations commerciales à établir entre le Japon et le Mexique. Il fut nommé évêque du nord et de l'est du Japon, et légat du pape pour tout l'empire. L'ambassade du daimyo de Sendai fut bien accueillie en Europe, notamment à Séville, patrie de Sotelo, et à Rome. Rokuyemon fut baptisé à Madrid, le 16 février 1615, par le chapelain du roi d'Espagne, don Diégo de Guzman, en présence de Philippe III et d'Anne d'Autriche, fiancée de Louis XIII. Il eût pour parrain le duc de Lerme et pour marraine la comtesse de Barachia. A Rome il reçut le titre de citoyen et sénateur Romain.

M. Langlais, prêtre de la Société des missions étrangères de Paris, retrouva en 1876, à Sendai, l'original même des lettres patentes de citoyen et sénateur Romain, délivrées en 1615 à Hasekura Rokuyemon. Elles sont conservées aujourd'hui au musée de Tokyo. Voici le texte de ce document.

« QVOD LVDOVICVS RENTIVS, VINCENTIVS MVTVS DE PAPAZVRRIS, JACOBVS VELLIVS, ALMÆ VRBIS CONSERVATORES, DE ILLVST^mo ET EXCELL^mo PHILIPPO FRANCISCO FAXECVRA ROCVYEMON ROMANA CIVITATE DONANDO AD SENATVM RETVLERE S. P. Q. R. DE EA RE ITA FIERI CENSVIT.

QVOD IN VRBE ROMANA ANTIQVISSIMIS ETIAM ILLIS REGVM TEMPORIBVS VSITATVM EST, SEQVENTIBVS DEINDE ANNIS, RESPVBLICA CONSVEVIT NE NOSTRA QVIDEM ÆTAS OMISIT, HESTEROS NEMPE VIROS, VIRTUTE SEU NOBILITATE INSIGNES, AD HANC ALMAM VRBEM EX ORBE VNIVERSO CONFLVENTES, S. P. Q. R. NON SOLVM BENIGNITER, VERVM ETIAM MVNIFICENTER AMPLEXVS, ILLOS MAGNITVDINE ROMANI NOMINIS DESVPER NATIVAM PROPRIAMQVE NOBILITATEM COHONESTANDO CIVITATE ROMANA DONAVIT, VT VIRI VIRTVTE NOBILITATEQVE PRÆSTANTES, INTER ROMANOS CIVES ADSCITI, MAGNO REIPVBLICÆ NOSTRAÆ VSVI ATQVE ORNAMENTO FVISSENT VEL ESSE ALIQVANDO POSSENT.

NOS IGITVR ANTIQVISSIMI MORIS NOSTRVMQVE MAJORVM EXEMPLI AVTHORITATE PERMOTI, NON OMITTENDUM PVTAVIMVS INTER CIVES PATRITIOSQVE ROMANOS ADSCIRE ILLVST^num ET EXCELL^mum PHILIPPVM FRANCISCVM FAXEKVRA ROCVYEMON EX CIVITATE SEV CVRIA SENDAI REGNI VOXV IN JAPONE ORTVM. CVM IPSE EX TAM LONGINQVIS ET REMOTISSIMIS REGIONIBVS AD HANC ALMAM VRBEM VENERIT ORATOR AD SANCTISSIMVM DOMINVM NOSTRVM PAVLVM QVINTVM BVRGHESIVM, ROMANVM PONTIFICEM MAXIMVM, PRO SERENISSIMO IDATE MASAMVNE, REGE VOXV IN IMPERIO JAPONICO, UT ROMANVM PONTIFICEM CATHOLICÆ ET VNIVERSALIS ECCLESIÆ PASTOREM, TOTIVS ORBIS PARENTEM ET JESV CHRISTI FILII DEI OMNIPOTENTIS VICARIVM, EA QVA DECET REVERENTIA VENERANDO, AD ACCIPIENDAM DICTI REGIS AC REGNI TVTELAM PATERNAMQVE CVRAM HORTARETVR.

EAPROPTER, S. P. Q. R. VT CVM IPSO STRICTISSIMO AMORIS NEXV COLLIGERETVR, PRÆFATVM ILLVST^mum ET EXCELL^mum PHILIPPVM FRANCISCVM FAXECVRA ROCVYEMON AMPLISSIMO MVNERE ROMANÆ CIVITATIS DECORANDVM ET IN SENATORVM ORDINEM MERITO COOPTANDVM CENSVIT. QVAM VOLVNTATEM

dit le P. de Charlevoix, cent trente Jésuites, dont la moitié étaient prêtres, quelques ecclésiastiques séculiers, et environ trente religieux des trois ordres de Saint-Augustin, de Saint-Dominique, et de Saint-François. Tous étaient distingués par un grand zèle, soutenu d'une éminente vertu, et l'on peut dire que la réputation de cette Église y avait attiré une bonne partie de ce que les Indes Orientales avaient de meilleurs missionnaires (1). »

Cependant le plus terrible des orages se préparait dans l'ombre, et était à la veille d'éclater. Il eût pour première cause la haine religieuse des Protestants venus de Hollande et d'Angleterre, haine à laquelle se joignait le désir de supplanter les Portugais et les Espagnols, dans leur commerce avec le Japon. Les Hollandais étaient arrivés en 1609, et avaient obtenu en 1611 l'autorisation d'établir une factorie. Les Anglais les suivirent de près, et jouirent en 1613 du même avantage. Les uns et les autres furent extrêmement habiles à profiter de toutes les circonstances, pour entretenir le gouvernement de Yeyasu dans la crainte de complots imaginaires entre les missionnaires, représentés comme les agents du Roi d'Espagne, et les chrétiens japonais. Suivant eux le Japon, environné de pays déjà soumis au Roi Catholique, courait les plus grands dangers. Jusqu'à quel point Yeyasu redouta-t-il, comme son prédécesseur, une invasion subite de ses états par les flottes de l'Espagne et du Portugal, on ne saurait le dire. Mais comme il ne cherchait qu'une occasion de se défaire de plusieurs princes chrétiens, qu'il savait partisans du fils

AC SENTENTIAM SINGVLARI OMNIVM CONSENSV AC LÆTITIA COMPROBATAM PER SCRIBAS EJVSDEM SACRI SENATVS IN PVBLICAS LITTERAS AD ÆTERNAM MEMORIAM REFERRI EIDEM S. P. Q. R. ITA PLACVIT, VT BENEFICIUM HONOREMQVE NON MAGIS DARÉ QVAM ACCIPERE VIDEATVR.

ANNO AB VRBE CONDITA MMCCCLXVI ET AB ORBE REDEMPTO MDCXV, XII KAL DECEMBRIS.

(1) CHARLEVOIX, *Histoire du Japon*, Liv. XIII. Pag. 144.

de Hideyoshi, parvenu alors à sa majorité, il saisit avidement ce prétexte. En 1613, il réunit quatorze seigneurs de sa cour, et les mit en demeure de renoncer immédiatement au Christianisme. Sur leur refus, il les fit dépouiller de leurs biens, et jeter avec leurs femmes et leurs enfants sur le chemin de l'exil. Bientôt tous ces malheureux se virent réduits à errer au millieu des bois et à demander à la Providence ce qu'elle ne refuse pas aux oiseaux du ciel. Parmi ces proscrits se trouvait une princesse d'origine coréenne, Julie Ota, dont l'esprit et la beauté avaient fait jusque-là l'ornement de la cour de Yeyasu.. Tous la connaissaient comme chrétienne, et de plus consacrée à Jésus-Christ par le vœu de chasteté. Elle fut reléguée sans pitié dans une île sauvage, habitée seulement par quelques misérables pêcheurs, au milieu desquels elle vécut pendant quarante ans dans la prière et la souffrance.

Cette même année 1613 fut marquée dans la presqu'île d'Arima par une persécution, qui fit couler le sang de plusieurs martyrs. Le 28 janvier, deux chrétiens, Thomas et Mathias, furent décapités avec leur mère et leurs enfants. Le 27 avril, le daimyo fit égorger ses deux jeunes frères pendant leur sommeil. Le 5 octobre, il condamna à être brûlés vifs trois seigneurs (1) et leurs familles, en tout huit personnes. A cette nouvelle, 20.000 chrétiens de la campagne se levèrent, et s'étant joints à ceux de la ville, ils accompagnèrent, en récitant le chapelet, la petite troupe des martyrs au lieu de leur supplice. Sur une vaste esplanade, en face du palais, les confesseurs furent attachés à huit colonnes. Lorsque les flammes les eurent enveloppés, la foule vit avec attendrissement un enfant de douze ans, Jacques Hayashida, dont le feu avait rompu les liens, courir au milieu du

(1) Adrien Takahashi Moto, Léon Hayashida Sukeyemon et Léon Taketomi Kanyemon.

brasier non pour prendre la fuite, mais pour aller mourir auprès de sa mère. Au même moment sa sœur Magdeleine, qui avait fait vœu de virginité, ramassait des charbons ardents, et les mettait en couronne étincelante sur sa tête, comme si elle eût voulu se présenter plus belle et mieux parée au devant de l'Epoux Céleste.

L'année 1614 s'ouvrit lugubrement par la mort de l'évêque du Japon, Louis Cerqueira, et par le trop célèbre édit de Yeyasu, qui marque le point de départ d'une des plus horribles persécutions qui ait jamais désolé l'Eglise. Le Shogun ordonnait le bannissement de tous les missionnaires et la démolition de toutes les églises, il commandait à tous les chrétiens japonais l'apostasie sous peine de mort. Jamais ordre de souverain ne fut exécuté avec une si grande rapidité. De tous côtés, en même temps, des officiers furent dépêchés pour faire renverser les églises. Les missionnaires furent arrêtés et conduits à Nagasaki pour y être embarqués sur les premiers navires qui sortiraient du port. Les chrétiens se préparèrent à mourir. A Myako, le gouverneur ayant fait annoncer, dans les divers quartiers de la ville, que ceux qui ne se soumettraient point à l'édit seraient brûlés vifs, le crieur ajouta par manière de plaisanterie, qu'ils n'avaient qu'à préparer leurs poteaux. Le lendemain devant toutes les portes des chrétiens, il se trouva autant de poteaux qu'il en fallait pour chacun des membres de leurs familles. Pour avoir les leurs, un pauvre homme vendit son habit, et une femme sa ceinture.

Les familles chrétiennes les plus considérables de la capitale, d'Osaka, et de Sakai, furent exilées dans le nord du Japon. Soixante-treize seigneurs furent envoyés dans le Tsugaru, province jusque-là déserte qui ne tarda pas à se peupler de bannis. Réduits à habiter, presque nus, des cabanes misérables, qu'il leur fallait construire

de leurs mains, ces hommes, ces femmes, ces enfants de l'aristocratie seraient bientôt morts de froid, de faim et de misère, sans les secours, que leur firent parvenir de tous côtés leurs frères chrétiens. Cachés à Sendai trois Jésuites, Jérôme de Angelis, Diego Carvailho et Jacques Yuki, qui plus tard devaient mourir martyrs, les visitèrent à tour de rôle, pour les consoler dans leurs souffrances, et entretenir leur ferveur. Bientôt le Tsugaru devint comme une nouvelle Thébaide. En cette même année 1614, un second édit de Yeyasu acheva de priver l'Eglise du Japon des derniers représentants de la noblesse, qu'elle comptait encore parmi ses fidèles. Réunis d'abord à Myako, puis conduits à Nagasaki, ces vaillants confesseurs de la foi furent de là jetés hors de l'empire. Leur nombre s'élevait à plus de mille. Parmi eux se trouvait Takayama (ukonoe no kami), que Yeyasu disait valoir à lui seul une armée. En même temps qu'eux furent expulsés presque tous les religieux de Saint-Augustin, de Saint-Dominique, de Saint-François, et vingt-trois Jésuites. Ils furent transportés en pays espagnol, à Manille, capitale des Philippines. Si Yeyasu n'hésita pas à frapper de la sorte les plus nobles et les meilleurs d'entre ses sujets, c'est qu'il savait son usurpation désapprouvée par les princes chrétiens, et qu'il voyait Hideyori supporter avec impatience le joug, qu'il lui avait imposé. Contre ceux qu'il ne pouvait exiler sous prétexte de Christianisme, force lui fut d'avoir recours aux armes. En 1615, il sortit vainqueur de la bataille meurtrière d'Osaka, et maître absolu de tout le Japon, mais il ne survécut pas longtemps à ce triomphe. Il mourut peu après, vers le commencement du mois de juin, laissant le troisième de ses fils, Hidetada, héritier de son pouvoir et de ses ressentiments contre les chrétiens.

Hidetada renouvela dès l'année suivante (1616) l'édit de 1614. Dans l'intervalle, plusieurs missionnaires étaient

demeurés cachés au Japon ; d'autres y étaient rentrés sous des déguisements. Il ordonna de les rechercher et de les poursuivre avec la dernière rigueur. Le 22 mai 1617, un Jésuite portugais (1) et un Franciscain espagnol (2) furent décapités à Omura. Quelques jours après, le 1er juin, le vicaire provincial des Frères Prêcheurs (3) et un religieux Augustin (4) eurent également la tête tranchée dans l'île Taka-shima (5). Les corps de ces quatre martyrs, représentants des quatre ordres qui avaient évangélisé le Japon, furent ensemble jetés à la mer. Ainsi furent réunis dans la même sépulture ces hommes qui avaient soutenu les mêmes combats.

Un nombre considérable de chrétiens moururent par le glaive ou par le feu.

Lorsqu'en 1619 Hidetada entra dans Myako, il apprit que la prison de cette ville regorgeait de chrétiens. Il ordonna de les brûler vifs. Au jour marqué, cinquante victimes, hommes, femmes, enfants, furent liés, promenés sur neuf charrettes dans les rues de la capitale, et conduits aux bûchers. Attachés deux par deux à un même gibet, et se faisant face, ils expirèrent au milieu des flammes, en criant : « Vive Jésus ! »

Plus d'une fois, chose à peine croyable, les Protestants ne rougirent pas de se faire les auxiliaires des persécuteurs.

En 1621, un petit vaisseau parti de Manille, à bord duquel se trouvaient deux religieux déguisés en marchands, fut capturé par un navire hollandais et un navire anglais. L'équipage entièrement catholique fut livré par eux au daimyo de Hirado. Au bout d'un an, le 10 août 1622, le capitaine et les deux religieux :

(1) Jean-Baptiste de Maciado de Tavora.
(2) Pierre de l'Ascension.
(3) Alphonse Navarette.
(4) Ferdinand de Saint-Joseph.
(5) Dans la mer d'Omura.

Pierre de Zugnica, augustin espagnol, et Louis Florez, dominicain flamand, périrent par le feu à Nagasaki. Les treize autres personnes composant l'équipage, sur leur refus d'apostasier, eurent la tête tranchée.

C'est peu de jours après, le 2 septembre, qu'eût lieu à Nagasaki, non loin de la colline où furent crucifiés les vingt-six martyrs, le supplice de cette héroïque phalange, dont la fin glorieuse est connue dans l'histoire de l'Eglise sous le nom de *Grand Martyre*. Composée de l'élite de la société japonaise et de vingt religieux (1), elle avait à sa tête François de Moralez, Pierre d'Avila et Charles Spinola, en tout cinquante-deux victimes. Vingt-sept étaient condamnés à avoir la tête tranchée, les autres à être brûlés vifs. Ceux qui étaient destinés aux flammes assistèrent suspendus à leurs croix au supplice de leurs compagnons, et virent tomber leurs têtes sous le glaive. Comme pour ajouter à ce cruel spectacle, les bourreaux placèrent, en face de chacun d'eux, une de ces têtes sanglantes, avant de les livrer à la mort. Les mêmes scènes d'horreur se renouvelèrent, durant les jours et les mois qui suivirent, à Nagasaki, à Omura, à Hirado et à Shimabara.

Yemitsu qui succède en 1623 à Hidetada se montre plus acharné encore contre les chrétiens. Il en fait faire une si exacte recherche dans les provinces voisines de Yedo, que les prisons de cette ville en sont bientôt remplies. Le 4 décembre, cinquante victimes meurent sur le bûcher (2) ; le 29 du même mois vingt-quatre sont livrées au même supplice, et dix-sept autres quelques jours après.

En 1624, la persécution devient générale. Le sang coule dans toutes les provinces de l'empire. Celles où les chrétiens étaient en plus grand nombre, comme

(1) Dix Jésuites, quatre Franciscains et six Dominicains.
(2) Dans ce nombre se trouvaient trois religieux.

Hirado, Hizen, les Goto, le Bungo, Higo, Aki, Iyo, semblent avoir été dépeuplées par la guerre, tant les habitants y sont devenus rares par la fuite des uns et le massacre des autres.

En 1627, la persécution redouble de violence et devient plus barbare. Le fer et le feu ne suffisent plus. Les chrétiens sont plongés dans des étangs glacés ou descendus dans les cratères volcaniques, où bouillonnent des eaux sulfureuses (1) ; ils sont suspendus la tête en bas dans des fosses remplies d'immondices. La mort ne les délivre plus qu'après de longues et horribles souffrances. Dans cette période sanglante de destruction, qui remplit le règne de Yemitsu, les années 1633 et 1637 méritent particulièrement d'être mentionnées, parce qu'elles marquent en quelque sorte l'apogée de cette persécution sans pareille. On frémit au récit de tant de cruautés ; elles comptent parmi les plus monstrueuses, qui au cours des siècles aient déshonoré l'humanité. Voici ce que les Hollandais, témoins oculaires de ce qui se passait à Hirado, en ont rapporté.

« Aux uns, disent-ils (2), on arrachait les ongles ; on perçait aux autres les bras et les jambes avec des vilebrequins ; on leur enfonçait des alènes sous les ongles, et on ne se contentait pas d'avoir fait tout cela une fois, on y revenait plusieurs jours de suite. On en jetait dans des fosses pleines de vipères ; on remplissait de soufre et d'autres matières infectes de gros tuyaux, et on y mettait le feu, puis on les appliquait au nez des patients, afin qu'ils en respirassent la fumée, ce qui leur causait une douleur intolérable. Quelques-uns étaient piqués par tout le corps avec des roseaux pointus, d'autres étaient brûlés avec des tor-

(1) Au mont Onsen, dans le voisinage de Nagasaki.

(2) *Histoire du Japon* par le Père de Charlevoix. Liv. XVII. Ch. 2. Le Père de Charlevoix renvoie à la relation de Reyer Gitsbertz.

ches ardentes. Ceux-ci étaient fouettés en l'air, jusqu'à ce que les os fussent tout décharnés. Ceux-là étaient attachés les bras en croix à de grosses poutres, qu'on les contraignait de traîner jusqu'à ce qu'ils tombassent en défaillance. Pour faire souffrir doublement les mères, les bourreaux leur frappait la tête avec celles de leurs enfants, et leur fureur redoublait à mesure que ces petites créatures criaient plus haut. La plupart du temps, tous, hommes et femmes, étaient nus, même les personnes les plus qualifiées, et pendant la plus rude saison. Tantôt on les promenait en cet état de ville en ville et de bourgade en bourgade ; tantôt on les attachait à des poteaux, et on les contraignait de se tenir dans les postures les plus humiliantes et les plus gênantes. Pour l'ordinaire, on ne les laissait pas un moment en repos, les bourreaux, comme autant de tigres affamés, étant sans cesse occupés à imaginer de nouvelles tortures. Ils leur tordaient les bras jusqu'à ce qu'ils les eûssent tout à fait disloqués ; ils leur coupaient les doigts, y appliquaient le feu, en tiraient les nerfs ; enfin ils les brûlaient lentement, passant des tisons ardents sur tous les membres. Chaque jour et quelquefois chaque moment avait son supplice particulier.

« Cette barbarie fit bien des apostats, mais le nombre des martyrs fut très-grand, et la plupart même de ceux, qui avait cédé à la rigueur des tourments, n'étaient pas plutôt remis en liberté, qu'ils faisaient ouvertement pénitence de leur infidélité. Souvent on ne faisait pas semblant de s'en apercevoir ; on voulait avoir l'honneur de faire tomber des chrétiens, et quelquefois il suffisait que dans une grande troupe, deux ou trois eûssent témoigné de la faiblesse, pour les renvoyer tous et publier qu'ils avaient renoncé au Christianisme. Il y en eût même, à qui l'on prit par force la main, pour leur faire signer ce qu'ils détestaient à haute voix. Enfin plu-



LE SUPPLICE DES CINQUANTE-DEUX MARTYRS

(Nagasaki, 2 Septembre 1622)

sieurs, après avoir été mis à force de tortures dans l'état du monde le plus déplorable, étaient livrés à des femmes publiques, et à des jeunes filles débauchées, afin que par leurs caresses elles profitassent de l'affaiblissement de leur esprit pour les pervertir. On promena un jour à Shimabara cinquante chrétiens dans une situation à les couvrir de la plus extrême confusion, puis on les traina à une espèce d'esplanade, pour les y tourmenter en toutes manières. Il y en eût surtout sept, du nombre desquels était une femme, dont le courage choqua celui qui présidait à cette barbare exécution, et il s'acharna sur eux avec une rage de forcené. Il fit creuser sept fosses à deux brasses l'une et l'autre ; il y fit planter des croix sur lesquelles on étendit les patients, et après qu'on leur eût pris la tête entre deux ais échancrés, on commença à leur scier avec des cannes dentelées, aux uns le cou, aux autres les bras ; on jetait de temps en temps du sel dans leurs plaies, et ce cruel supplice dura cinq jours de suite sans relâche. Les bourreaux se relevaient tour à tour, leur fureur étant obligée de céder à la constance de ces généreux confesseurs de Jésus-Christ, et des médecins qu'on appelait de temps en temps avaient soin de leur faire prendre des cordiaux, de peur qu'une mort trop prompte ne les dérobât à la brutalité de leurs tyrans, ou que la défaillance ne leur otât le sentiment du mal. Ainsi par un raffinement d'inhumanité jusque-là inconnu aux peuples même les plus barbares, on employait à prolonger les souffrances des fidèles un art uniquement destiné au soulagement et à la conservation des hommes. »

« Voilà, dit le Père de Charlevoix, une partie de ce que les Hollandais nous ont laissé par écrit de la manière dont ils avaient vu traiter les chrétiens ; et ils conviennent que depuis la naissance du Christianisme on n'a point ouï parler, ni d'une plus longue persécution,

ni de plus horribles supplices, ni d'une chrétienté plus féconde en martyrs. » Rohrbacher (1), dont nous nous abstenons de discuter l'opinion, évalue à près de deux millions le nombre de ceux qui moururent pour la Foi, dans le cours du dix-septième siècle. Celui des missionnaires dépasse la centaine.

En 1837, l'œuvre d'extermination entreprise contre la religion de Jésus-Christ n'est point encore achevée. Elle semble avoir avancé trop lentement au gré du Shogun Yemitsu. Dans la seule province d'Arima, les chrétiens sont encore assez nombreux, pour que poussés à bout, 37.000 d'entre eux se soulèvent. Ils se saisissent d'un jeune seigneur de la maison de leurs anciens princes catholiques, le mettent à leur tête, prennent les armes, et s'emparent de la place forte de Shimabara. Mais ils sont bientôt enveloppés par l'armée du Shogun, composée de 80.000 hommes. Néanmoins ils la tiennent quelque temps en échec, et supportent vaillamment le siège, jusqu'à ce qu'un navire hollandais ayant apporté du renfort à leurs adversaires, ils soient accablés par les feux de leur artillerie. Après une défense désespérée, pressés par la faim et se voyant vaincus ils sortent en bataille, et plutôt que de se rendre se font tuer jusqu'au dernier.

Enfin, en 1640, trois ans avant la mort de Yemitsu, un nouveau drame vint clore cette lugubre persécution.

Quatre ambassadeurs Portugais de Macao arrivent un jour à Nagasaki, avec une suite de 74 personnes. Sommés tout d'abord de faire acte d'apostasie, ils s'y refusent. Alors, sans égard pour leur caractère, ils sont arrêtés sur-le-champ, eux et leur suite, et sans autre jugement, mis à mort. Treize matelots seulement sont exceptés et renvoyés à Macao avec cet avertissement

(1) Auteur de l' « *Histoire Universelle de l'Eglise Catholique.* »

significatif : « Tant que le soleil échauffera la terre, qu'aucun chrétien ne soit assez hardi pour venir au Japon ! Que tous le sachent, quand ce serait le Roi d'Espagne en personne, ou le Dieu des chrétiens, ou le grand Shaka (1) lui-même, celui qui violera cette défense le payera de sa tête ! »

(1) Cakya-Muni — le Bouddha.

CHAPITRE DEUXIÈME

TENTATIVES DES MISSIONNAIRES POUR RENTRER AU JAPON DE 1640 A 1844.

I

Les Hollandais à Deshima. — Cinq Jésuites se font débarquer au Japon (1642). — Ils meurent dans d'affreux supplices. — Cinq autres les suivent (1643) et ont le même sort. — Tentative infructueuse des Dominicains des Philippines (1647).

La persécution à outrance, soulevée au Japon contre le Christianisme, eût pour résultat de fermer ce pays pour plus de deux siècles à l'Europe.

Non seulement la tête de tout missionnaire étranger, assez audacieux pour pénétrer dans l'empire, était mise à prix (1), mais les habitants mêmes ne pouvaient, sans

(1) Voici, à titre d'exemple, la traduction de deux de ces édits de proscription, qui à l'arrivée des Européens, après les traités de 1858, étaient encore affichés dans tout l'empire :

EDIT

La religion chrétienne depuis nombre d'années a été prohibée. Il va sans dire que tout individu suspect doit être dénoncé.

Les récompenses suivantes seront accordées, a savoir :

Au dénonciateur d'un Pateren (de pater, père, prêtre)		500 pièces d'argent
	d'un Irman (de l'espagnol hermano frère)	300 —
	d'un Relaps (c'est-a-dire d'un apostat redevenu chrétien)	300 —
	d'un commensal ou d'un simple chrétien	100 —
Si le dénonciateur est lui-même commensal ou coréligionnaire il recevra		500 —

Le chef de quartier et le groupe des cinq familles de la section

encourir la peine de mort, quitter leur pays, ou y rentrer s'ils en étaient sortis. Des croix furent gravées ou peintes sur les embarcadères de tous les ports, afin que nul chrétien ne pût y aborder, sans fouler aux pieds ce signe sacré, ce qui aux yeux du gouvernement japonais équivalait à une apostasie.

Seuls, les Hollandais surent se dérober à cette proscription générale, aux conditions les plus humiliantes pour leur patriotisme et pour leur religion. Enfermés comme des prisonniers dans l'étroit ilot de Deshima, qu'un pont reliait à Nagasaki, ils persistèrent à occuper cette position, à cause des avantages que leur commerce en retirait.

L'accès de la cité leur était rigoureusement interdit. La porte, sans cesse entourée de gardes nombreux, qui fermait le pont, ne s'ouvrait devant eux qu'à de très-rares intervalles. Alors seulement, ils pouvaient pénétrer dans la ville, et y opérer quelques transactions commerciales, sous la surveillance et par l'intermédiaire de la police japonaise. « Un jour cependant dans l'année le marchand hollandais avait un moment de bonheur, c'était quand l'image et le souvenir de la patrie lui apparaissait sous la figure du vaisseau, qui lui apportait des mar-

INTÉRESSÉE SERONT PUNIS CONJOINTEMENT AVEC LE RECELEUR, SI ON VIENT A DÉCOUVRIR AUTREMENT QUE PAR EUX LA RETRAITE DES COUPABLES.

PREMIÈRE ANNÉE DE SHOTOKU, CINQUIÈME LUNE. (1711, JUIN).

LE GOUVERNEUR

QUE TOUS DANS CETTE PROVINCE OBÉISSENT A CET ORDRE.

BICHU.

Cet édit est celui qui se trouve conservé au musée de Tokyo.

En voici un autre :

EDIT

QU'ON OBÉISSE ABSOLUMENT A LA DÉFENSE FAITE DE PROFESSER LA RELIGION CHRÉTIENNE.

LA RELIGION PERVERSE EST ABSOLUMENT PROHIBÉE.

QUATRIÈME ANNÉE DE KEI-WO TROISIÈME LUNE (1868 AVRIL).

CONSEIL SUPRÊME.

chandises et des nouvelles de sa famille et de son pays. Mais cette joie n'était pas sans amertume. Il ne l'obtenait qu'au prix de nouvelles humiliations. A peine le navire avait-il jeté l'ancre dans le port, que la police japonaise en prenait possession. L'équipage était débarqué et confiné à Deshima. Les marchandises soigneusement inspectées étaient transportées dans les magasins du gouvernement : les officiers en indiquaient l'espèce et en fixaient le prix. La garde du bâteau était confiée à de nombreux satellites, et par surcroît de précautions, l'artillerie, les agrès, et jusqu'au gouvernail du bâtiment étaient déposés dans l'arsenal de la ville. Les lettres elles-mêmes, ces messagères si impatiemment attendues, si ardemment désirées, on les portait aux gouverneurs, qui les ouvraient à leur gré, les lisaient, et les remettaient à leurs destinataires (1). »

Kæmpfer, sur la fin du XVIIe siècle, fût témoin des avanies infligées par la politique ombrageuse des Shogun à ces trafiquants sans honneur, qui pour mieux accaparer le commerce n'avaient point hésité à séparer leur cause de celle des chrétiens (2). « Il y a sans cesse autour de nous, écrit-il, un nombre infini de gardes, de compagnies, de sociétés, chacune avec une grande suite, à qui on fait prêter serment. Jaloux et se défiant les uns des autres, ils veillent sur nous et nous gardent, comme si nous étions les plus grands malfaiteurs du monde. » Quant aux Hollandais « ils ont bien voulu, dit le même écrivain protestant, essuyer une infinité de duretés de la part d'une nation étrangère et payenne, se relâcher dans la célébration du service divin les dimanches et fêtes solennelles, s'abstenir de faire des

(1) Nagasaki par un ancien missionnaire. *Les Missions catholiques*, t. XIII, p. 92.
(2) En fait les Japonais les considérèrent longtemps comme n'étant pas chrétiens.

prières et de chanter des psaumes en public, éviter le signe de la croix et le nom de Jésus-Christ en présence des naturels du pays, et en général toutes les marques extérieures du Christianisme ; enfin endurer patiemment et bassement le procédé injurieux de ces orgueilleux infidèles, ce qui doit révolter une âme bien née (1). »

Chaque année, le directeur du comptoir de Deshima était tenu d'aller faire sa cour au Shogun, et de lui porter des présents ainsi qu'à l'Empereur et à ses ministres. Sans cesse gardé à vue comme un prisonnier, quoiqu'on lui rendît extérieurement mille politesses, il lui fallait alors traverser la plus grande partie de l'empire, enfermé dans un *norimono* (2) sans qu'il put s'arrêter autre part que dans les hôtelleries désignées à l'avance par ses gardiens (3). Cet état de servilité n'avait point dis-

(1) Kæmpfer. *Histoire naturelle, civile et ecclésiastique de l'Empire du Japon*. Liv. IV, ch. VI.

(2) Sorte de chaise à porteurs, assez exiguë, et très incommode pour les Européens, parce que le voyageur ne peut guère s'y tenir qu'assis sur les talons à la manière japonaise ou les jambes croisées.

(3) « Quoiqu'il porte alors le titre d'ambassadeur, dit le Père de Charlevoix, et qu'il ait un équipage conforme à ce caractère, à la manière dont on le conduit à Yedo, on le prendrait plutôt pour un prisonnier d'état, dont on veut s'assurer, que pour le ministre d'une Puissance souveraine. Il semble même que cette pompe extérieure ne lui soit permise, que pour l'engager dans de plus grandes dépenses. Je ne parle encore ici qu'après Kæmpfer qui a accompagné deux fois ces directeurs à Yedo. » (*Histoire du Japon* Livre XXe).

C'est sans doute dans un de ces fatigants voyages que mourut le résident Gysbert Hemmy, dont la tombe fut découverte en 1874 dans les environs de Kakegawa par le Père Testevuide. Cette tombe portait, en Hollandais, l'inscription suivante :

Ci repose
La dépouille mortelle
De noble et respectable
Seigneur M. Gysbert
Hemmy, en son vivant
Chef marchand et directeur
Du commerce japonais
Né le 16 juin 1747
Et mort le 8 juin 1798
Enterré le 9 juin 1798.

paru, au milieu de notre siècle. Lorsqu'en 1855, nos navires de guerre français se présentèrent à l'entrée de la baie de Nagasaki, le directeur du comptoir de Deshima, invité à venir dîner à bord, leur fit cette réponse : « Je le voudrais bien, mais on ne veut pas m'y autoriser ».

Si le Japon traita moins durement la Chine payenne, que les nations de l'Europe, encore est-il à remarquer qu'il n'ouvrit à son commerce, qu'un certain nombre de ports, à la condition que les marchands n'y amèneraient aucun chrétien. Les sujets du Fils du Ciel (1) eux-mêmes ne furent point admis à s'établir au sein de l'empire du Soleil-Levant.

Cependant, si impénétrable que fut devenu le Japon depuis 1640, si cruels que fussent ses édits de proscription, jamais l'apostolat catholique n'oublia cette terre baptisée dans le sang de tant de martyrs ; et confiant dans l'avenir à cause du passé, il garda pour elle un amour de prédilection.

Du lieu de leur exil, les missionnaires chassés par la persécution demeurèrent longtemps les regards tournés vers ces rivages tant regrettés. Peut-être échappés à la mort quelques prêtres indigènes y entretenaient-ils encore dans l'ombre les dernières étincelles de la Foi chrétienne, mais sans évêque, il n'y avait pas d'espérance qu'ils pussent se survivre à eux-mêmes (2).

Dès 1642, malgré le péril certain où ils étaient de perdre la vie, dix religieux de la Compagnie de Jésus se disposèrent à faire voile vers le Japon. Antoine Rubin, chef de cette troupe héroïque crut devoir la partager en deux groupes. Lui-même partit à la tête du

(1) Fils du Ciel, nom donné par les Chinois à leur empereur. Les Japonais qui, nous l'avons vu, emploient en parlant de leur souverain la même expression, l'ont empruntée à la Chine.

(2) Au moment des persécutions les missionnaires n'avaient malheureusement formé qu'un fort petit nombre de prêtres indigènes. Voir Rhorbacher. Livre LXXXVIIe, t. XIII, p. 37.

premier, composé des Pères Albert Miciski, Antoine Capéche, Jacques Morales et François Marquez (1), et il laissa l'autre à Macao. Avant de s'embarquer, ces cinq religieux firent à leurs frères de touchants adieux. Les uns et les autres pressentaient bien, qu'ils ne devaient plus se revoir.

« Puis quittans les habits qui pouvoient faire connoistre ce « qu'ils estoient, » dit Alexandre de Rhodes dans l'*Histoire de leur vie et glorieuse mort* (2), « ils se déguisèrent en Chi- « nois pour n'estre pas connus en leur voyage, et entrèrent « ainsi dans le vaisseau, que le gouverneur des Philippines « avait apresté sous prétexte d'envoyer du secours à l'isle « Formose, où les Espagnols avoient une citadelle, que les « Hollandois assiégeoient alors. »

Le 11 août 1642 ils abordèrent dans une petite île du détroit de Satsuma.

« Si tost qu'ils eurent mis pied a terre, » continue notre auteur, « ils se prosternèrent tous à genoüils, les bras éten- « dus et les yeux fichez au Ciel. Leur oraison estoit ardente « remercians Dieu de les avoir amenez à cette terre, d'où « ils voyoient le Ciel de bien plus prez que devant. Ils de- « mandoient a même temps la constance pour défendre la « querelle de son sacré Nom et planter les trophées de la « foy dans les brasiers et dans les fosses, où ils devoient « estre étouffez.

« Après avoir ainsi adressé leur prière à Dieu, ils commen- « cèrent à dresser une petite cabane pour s'y tenir à couvert « du froid, mais ils n'y firent pas long séjour. On les décou- « vrit peu de jours après leur arrivée, et on les mena sans « delay à Nangazaqui, où ils arrivèrent le 21 d'aoust. Ils « furent incontinent enfermez dans un fonds de fosse puant « et obscur, et chargez de chaisnes fort pesantes. »

(1) Le premier était polonais, le second napolitain, le troisième espagnol et le quatrième portugais; Antoine Rubin était piémontais.

(2) C'est cette histoire publiée en 1654, que nous allons résumer à grands traits.

Après une nuit passée dans ce cachot, ils furent conduits toujours enchaînés chez le gouverneur, où un prêtre apostat, qui lui servait d'interprète, leur demanda :

« Qui ils estoient, d'où ils venoient et à quel dessein ils « estoient entrez au Japon ».

Le Père Antoine Rubin répondit pour tous :

« Qu'ils estoient prêtres de Jésus-Christ et soldats de sa « compagnie, qu'ils étoient venus prescher la vraye foy. »

Interrogés s'ils ne connaissaient point la défense faite par le Shogun à tous les prêtres romains d'entrer en ses Etats, les Pères répondirent qu'ils la savaient fort bien :

« Mais qu'ils savoient aussi qu'elle ne pouvoit pas estre « juste puisqu'elle estoit contraire au commandement que « Dieu leur faisoit de ne laisser pas aller aux enfers tant « de milliers d'âmes, qui estoient dans les ténèbres de l'er- « reur. »

Cet interrogatoire terminé, ils furent ramenés en prison, où ils n'eurent pour aliment qu'un peu d'eau et de riz, en attendant qu'on les exposât aux plus cruels supplices. Le premier auquel ils furent soumis fut celui de l'eau. Voici, d'après Alexandre de Rhodes, de quelle manière il était pratiqué :

« Les ministres de la justice, » dit-il, « prennent certains « bois bien forts et les joignent ensemble en façon d'eschelle. « Ils mettent là-dessus celuy qu'ils veulent tourmenter, et « particulièrement les chrestiens ausquels ils veulent faire « abandonner la foy. Ils leur relèvent un peu la teste, et « lient de telle sorte, qu'ils ne se peuvent aucunement re- « muer, laissant seulement la main gauche libre, afin que la « mettant sur la poitrine, ce soit un signe qu'ils veulent « dire quelque chose au juge.

« Quand ces pauvres victimes sont ainsi estendus sur l'es- « chelle, on leur met dans la bouche certains instruments en « façon d'entonnoir, dans lesquels on jette de l'eau jusques

« à ce que tout le corps en soit plein jusques à la gorge. A « mesme temps on leur met une grosse planche sur le ventre « et l'estomac. Deux personnes montent dessus et la pres- « sent de toute leur force, de telle façon que toute cette eau « sorte par les yeux, les oreilles, et tous les autres conduits « du corps, avec tant de violence, que le sang sort avec cette « eau en telle abondance, que plusieurs à la première fois « y perdent la vie. »

Il plût à Dieu de donner à ses serviteurs la force de souffrir ce tourment d'une cruauté si raffinée jusqu'à cent et cinq fois. Ils avaient un jour de relâche et étaient torturés à nouveau le lendemain.

« Ce combat dura sept mois tous entiers, à la fin desquels « ces pauvres corps épuisez, brisez et moulus avoient tou- « jours la même vigueur en leur esprit, et ce qui estoit plus « merveilleux, le jour auquel ils étoient en repos, ils mons- « troient bien moins d'allégresse, qu'en l'autre suivant, « qu'ils passoient dans le supplice. »

Les bourreaux livrèrent ensuite ces vaillants athlètes, en qui la vie n'était restée que par miracle, à une tor- ture non moins affreuse.

« Ces cruels ennemis de Jésus-Christ voyants que toute « cette eau n'avait pas peu éteindre la charité de ces saincts « martyrs, voulurent expérimenter si leur courage seroit « encore plus fort que le feu.

« Ceux qui avoient esté témoins de toute cette tragédie, « nous ont asseuré que l'on les brusla plusieurs fois, appli- « quant en tout leur corps des flambeaux et des grands fers « ardans tous rouges de feu, et quand ils estoient à demy « grillez, on leur appliquoit des remèdes qui les guéris- « soient aussi à demy, et les empeschoient de mourir pour « les faire souffrir plus longtemps.

« Nous n'avons pas sçeu combien de fois ils furent ainsi « tourmentez, mais seulement on nous a dit que cela leur « avoit esté fait plusieurs fois. »

Enfin, le 17 mars 1643, le gouverneur lassé par la constance de ces hommes invincibles prononça contre eux la sentence de mort. Ils en reçurent l'annonce avec les signes de la plus grande joie.

« Les glorieux confesseurs de Jésus-Christ furent incon-
« tinent mis et liez fort étroitement sur des méchants che-
« vaux fort mal équippez, les mains attachées derrière le
« dos, une placque de fer contre la bouche en façon de mors,
« pour leur oster le moyen de dire mot de la cause de leur
« mort, et de prescher en mourant Celuy pour lequel ils per-
« doient la vie. Mais ils portoient sur le dos un grand écri-
« teau qui estoit un fidelle témoin de leur innocence. En voicy
« les termes : *L'Empereur du Japon condamne ceux-cy à*
« *mort pour avoir presché la Foy Romaine qu'il a défendue en*
« *tous ses Royaumes.* »

Après avoir traversé dans cet équipage toutes les rues de Nagasaki excitant le mépris des uns et la commisération des autres :

« Ils arrivèrent enfin au lieu du supplice, ou plustost de
« leur triomphe, qui estoit un jardin où ils devoient estre
« plantez dans des fosses, pour estre bientost transplantez
« dans le Paradis. »

Ils furent suspendus chacun à un poteau. Les bourreaux leur lièrent les pieds en haut avec une grosse corde et leur laissèrent glisser la tête en bas dans une fosse.

« Cette sorte de tourment est particulière aux Japonnois,
« et de vray elle est si horrible que c'est merveille que des
« hommes ayent si peu d'humanité que de l'avoir inventée
« pour d'autres hommes. Voicy la manière dont on le pra-
« tique.

« Ils creusent une fosse de la largeur et hauteur néces-
« saires pour tenir la moitié du corps d'un homme ; ils jet-
« tent au fonds les immondices les plus puantes qu'ils peu-
« vent trouver, et en font une cloaque. Contre le bord de

« ce trou, ils mettent de grosses poutres, sur lesquelles les
« martyrs sont pendus par les pieds. La teste est en bas en-
« foncée dans l'ordure de ce trou, où ils sont enfermez jus-
« ques à la ceinture, et cette situation est extrêmement in-
« commode, parce qu'elle renverse toutes les parties vitales.
« Le sang vient incontinent en si grande abondance à la teste
« et au gosier, que plusieurs en meurent en bien peu de
« temps. »

Trois jeunes chrétiens qui s'étaient joints aux religieux à leur départ pour le Japon partagèrent avec eux cet horrible tourment. Le premier était un Portugais de Macao, nommé Pascal Correa de Souza ; le second était Coréen, il s'appelait Thomas ; le troisième, qui portait le nom de Jean, et que les récits hollandais désignent sous le nom de Patané, est moins connu.

Chose à peine croyable, les suppliciés demeurèrent plusieurs jours en cet état. Le premier qui mourut fut le jeune Coréen. Il expira le 20 mars, au bout de trois jours. Antoine Rubin le suivit de près. Le 23 mars ce fut le tour d'Albert Miciski. Antoine Capèche, Jacques Morales et François Marquez restèrent neuf jours entiers sans mourir. Enfin le 25 mars, en la fête de l'Annonciation, ils eurent la tête tranchée.

Les cadavres de ces martyrs furent exposés sur la grande place de Nagasaki, mis en pièces à coups de sabres, puis consumés dans un grand feu.

« Voilà, s'écrie Alexandre de Rhodes, le bon traitement
« qu'on fait au Japon à ceux qui veulent y aller maintenir
« l'Evangile et la gloire de Jésus-Christ. Mais bien loing, que
« cela nous ayt estonnez, c'est ce qui nous anime et fait appe-
« ler ces isles fortunées, puisque l'on y rencontre avec assu-
« rance la meilleure et la plus advantageuse fortune que
« puisse prétendre un vray serviteur de Dieu. Ces tortures,
« ces brasiers, ces fosses, ces croix ont des attraits si puis-
« sants pour tous les enfans de saint Ignace, et de saint Fran-
« çois Xavier, le grand général des missionnaires de la Com-

« pagnie, que par tous les endroits où j'ay passé en mon repos
« de la Chine, en Asie et en Europe, je me voy partout pressé
« de prières et d'un nombre infini de lettres pleines des ar-
« deurs sacrées que le Saint-Esprit allume dans les cœurs de
« tant de braves Jésuites, qui ne soupirent qu'après le Japon,
« et ne me demandent autre grâce, que d'estre enroolez en
« cette recreuë que je prétens amener au Japon, à la Chine,
« au Tonquin, à la Cochinchine, à la Perse. »

Et il ajoute :

« La bonne nouvelle que je leur donne, pour les animer
« d'un nouveau courage, est que depuis la glorieuse mort
« de ces cinq martyrs, desquels je viens de parler, les cinq
« autres de nos Pères (1), qui estoient mis en réserve pour

(1) A la tête de ce deuxième groupe était le Père Pierre Maquez. Il partit des Philippines emmenant avec lui les Pères François Cassola, Joseph Chiara, Alphonse Arrojo, et un frère japonais, nommé André. Ces cinq religieux débarquèrent aux îles Riu-Kiu, qui dépendaient du Prince de Satsuma ; ils y furent saisis, puis conduits à Yedo par ordre du Shogun. Le capitaine d'un navire hollandais, le *Breskens*, Henri Corneille Schaëp, qui avec dix de ses hommes avait été arrêté par les Japonais dans un port du Nambu, où il avait jeté l'ancre, assista à plusieurs interrogatoires de ces courageux apôtres, et fut témoin de leur fermeté. Lui du moins et ses gens, n'étant point considérés comme chrétiens, furent rendus à la liberté. Voici d'après les récits hollandais eux-mêmes, comment ces marins conduits prisonniers à Yedo se comportèrent. « L'auteur de la relation, dit le Père de Charlevoix, ajoute, que sur leur route on leur fit remarquer quantité de croix, pour voir s'ils les adoreraient comme avaient fait des Espagnols, leur disait-on, mais qu'ils témoignèrent bien par le peu de cas qu'ils en faisaient, qu'ils étaient d'une autre religion que les Castillans. Il dit encore qu'on leur fit voir, dans tous les carrefours d'un village où ils passèrent, des écriteaux, qui portaient que l'Empereur donnerait trente koupans (koban) d'or, pour chaque chrétien qu'on lui découvrirait ; enfin que dans un autre endroit, on leur demanda avec beaucoup d'empressement de quelle religion ils étaient ; que quelques Japonais mettant leurs doigts en croix, leur firent signe de les baiser, et que les Hollandais l'ayant refusé, tous s'écrièrent plusieurs fois : Hollande ! et se retirèrent... »

Et un peu plus loin : « Au sortir de table, le roi (le daimyo de Hitachi) les fit venir auprès de lui, leur demanda s'ils étaient chrétiens, et mettant ses doigts en croix, leur fit signe d'en faire autant et de les baiser. Ils répondirent que leur religion ne leur permettait pas de le faire, et aussitôt il leur fit apporter à chacun deux tasses de vin. Tandis qu'ils les buvaient, un vieillard s'approcha d'eux, et leur demanda en portugais, s'ils étaient Espagnols, Portugais, Anglais ou Danois ; fit plusieurs croix et les invita à les adorer. Ils répondirent encore par signes, car ils ne pouvaient s'exprimer autrement, que leur religion était contraire à ces pratiques si ordi-

« suivre de près les premiers, sont allez après, et ont esté « pris presque à leur entrée. Nos nouvelles portent que « trois estoient déjà morts dans les supplices, que les au- « tres deux estoient encore restez en vie, pour souffrir plus « longuement. L'un de leurs supplices est qu'on leur scie « le dos avec des cannes accommodées comme des scies, que « le médecin se trouve présent à cette cruelle opération, non « pas pour guérir, mais pour faire mourir plus longtemps « ces pauvres victimes : il advertit qu'on ne passe plus ou- « tre, quand il juge que pour peu que le supplice dure, la « vie ne durera plus ; alors la cruauté cesse, pour pouvoir « estre plus barbare. On cesse de tourmenter, pour avoir « moyen de revenir aux tourments, après qu'ayant un peu « guery la playe on pourra la renouveller... »

« Pour moy, « dit-il en terminant, » j'advoue qu'il me sem- « ble que tous ces membres meurtris, bruslez, déchirez, « de ces saincts martyrs sont pleins de bouches, qui repro- « chent la lâcheté criminelle de ceux qui ne veulent rien « faire pour Jésus-Christ, et autant de fournaises d'où sor- « tent des flammes ardentes, qui bruslent tous les cœurs du « même zèle qui les a portez à une si généreuse mort. »

Les Jésuites ne furent pas les seuls parmi les ordres religieux, qui avaient autrefois évangélisé le Japon, à tenter d'y rentrer. Les Annales dominicaines nous apprennent, qu'en 1647, cinq frères prêcheurs s'embarquèrent à Manille pour le Japon. Leur entreprise échoua. « Mais qui peut dire, ajoute l'auteur (1), si depuis cette époque parmi les religieux de la province du Saint-Rosaire des Philippines, il ne s'en est pas trouvé d'assez

naires parmi les Espagnols et les autres Européens de la religion Romaine. Le roi leur fit ensuite apporter un tableau de la Sainte-Vierge portant son Fils entre ses bras, pour voir s'ils ne lui donneraient point quelque signe de respect, et comme il vit qu'ils n'en faisaient aucun cas, il se mit à rire et fit retirer cette peinture. Dès lors, on ne leur fit plus que des traitements gracieux, on les régalait splendidement... » CHARLEVOIX, *Histoire du Japon*. Liv. XIX[e].

(1) *Missions dominicaines dans l'Extrême-Orient*, par le R. P. André Marie de l'ordre des Frères Prêcheurs.

heureux, pour pénétrer dans cette terre arrosée du sang de leurs devanciers ? »

Tout porte à croire que des tentatives du même genre ont été renouvelées, sans que le souvenir nous en soit parvenu. Ne serait-ce pas à un nouveau mouvement vers la foi chrétienne, dû à l'apostolat ou à la mort de missionnaires ignorés, qu'il faudrait attribuer les odieuses ordonnances rendues en 1666 par le gouvernement de Yedo ? A cette date, en effet, une commission d'enquête fut établie dans toutes les villes, et dans tous les villages de l'empire, pour rechercher la croyance de chaque famille ; et il fut statué, en outre, qu'une fois par an, tout japonais devrait fouler aux pieds une croix placée sur le sol, ou quelque image de la Vierge et des Saints. Cette abominable profanation appelée Ye-Fumi (1) devait infailliblement, dans l'esprit de ceux qui l'avait inventée, faire découvrir les chrétiens survivants, ou les obliger à apostasier. Quelqu'ait été, en présence d'une pareille épreuve, la conduite de ces malheureux persécutés, un fait certain, c'est qu'en 1865, lorsque la Société des Missions Etrangères de Paris, née jadis à l'inspiration d'Alexandre de Rhodes, retrouva au Japon les descendants des anciens chrétiens, il fut constaté que la dévotion à la Passion du Sauveur et celle du Rosaire étaient demeurées parmi eux plus vivantes qu'aucune autre. N'y avait-il pas là une réparation continuelle offerte pour tant de de sacrilèges, en même temps qu'un souvenir touchant des traditions franciscaines et dominicaines ?

(1) Foulement de l'image.

II

L'abbé Sidotti. — Il se fait jeter seul sur les côtes du Japon (1708). — Le daimyo de Satsuma le livre aux gouverneurs de Nagasaki. — Interrogatoires du missionnaire dans cette ville. — Le Shogun ordonne de le conduire à Yedo. — Relations de l'abbé Sidotti avec Araï Hakuseki, interprète du gouvernement. — Il est condamné à la prison perpétuelle. — Il baptise ses deux gardiens, et meurt en 1715.

De tous les efforts tentés par les missionnaires catholiques pour rentrer au Japon, le plus extraordinaire peut-être et le plus émouvant est celui d'un prêtre sicilien, l'abbé Sidotti, qui dans les premières années du dix-huitième siècle, se fit abandonner seul sur les côtes inhospitalières de ce pays.

Dieu a permis que le souvenir de cette entreprise, tout entière inspirée par la folie de son amour, soit venu jusqu'à nous, et que de nombreux détails nous en aient été conservés par l'Espagne (1), la Hollande (2) et le Japon lui-même.

Un manuscrit, œuvre du savant Araï Hakuseki a été publié, en effet, dans ces dernières années, par une association de littérateurs japonais. Cet ouvrage, connu sous le nom de *Sei Yo Kibun* (3) contient le récit circonstancié des entrevues, qu'eût avec notre héros l'auteur

(1) *Breve relazione sopra l'arrivo nella citta di Malina dell'abbate D. Giov. Battista Sydotti*. Traduit de l'espagnol en italien et publié à Rome en 1718.

(2) Une relation a été publiée en hollandais par Valentyn sous ce titre : *Récit succinct de ce qui se passa au palais de MM. les gouverneurs de Nagasaki, Arima et Higo no Kami, relativement à un prêtre romain Jean Baptiste Sidotti, débarqué à la fin de l'année 1708 au Japon, dans l'Ile Yaku no shima.*

(3) Histoire européenne.

lui-même, à titre d'examinateur et d'interprète du gouvernement (1).

Don Jean-Baptiste Sidotti naquit à Palerme en 1668 d'une noble famille. Ses études commencées dans sa ville natale s'achevèrent à Rome, où le Cardinal Ferrari, qui avait discerné sa sainteté et la distinction de son esprit, se l'attacha, malgré sa jeunesse, en qualité d'auditeur. Mais Dieu l'appelait à autre chose qu'aux dignités ecclésiastiques. Sa grâce le poussait à aller au bout du monde lui conquérir des âmes, et le faisait soupirer après le martyre. Au fond de son cœur, il nourrissait le projet de se rendre au Japon, sur cette terre désolée par la persécution, afin de chercher à y relever les ruines d'une Église autrefois florissante, et s'il succombait à cette tâche, d'y mourir du moins pour le nom de Jésus-Christ.

Lorsque le pape Clément XI envoya en Chine Monseigneur de Tournon, patriarche d'Antioche et légat *a latere*, pour examiner et terminer la fameuse affaire des rites, l'abbé Sidotti sollicita la faveur de l'accompagner. Il comptait profiter de ce voyage pour mettre son dessein à exécution.

Il s'embarqua à Gênes avec le prélat au commencement de 1703, et aborda à Pondichéry le 6 novembre. Après y avoir aidé le patriarche de Tournon dans son enquête sur les rites malabares, enquête qui aboutit à une condamnation, il partit avec lui pour les Philippines le 21 juillet 1704, et arriva au mois de septembre à Manille.

L'abbé Sidotti resta près de quatre ans dans cette ville sans pouvoir trouver aucune occasion de passer au Ja-

(1) Sous ce titre : *Une page d'histoire. Un missionnaire du Japon au XVIIIe siècle*, la Revue *Les missions catholiques* a publié en 1884 une série d'articles fort intéressants sur l'abbé Sidotti. Tome XVI, p. 333 et suivantes. Nous ne faisons ici que les suivre pas à pas, en les abrégeant.

pon. Ce temps néanmoins ne fut pas perdu pour lui. La présence de descendants des confesseurs de la Foi, jadis exilés par Yeyasu, et de quelques naufragés japonais, lui permit d'acquérir une certaine connaissance de leur langue. Mais surtout, il préluda au grand acte de dévouement qu'il méditait, par la pratique des plus héroïques vertus.

Etabli à l'hôpital, il y assistait journellement les malades. Si parfois il les quittait, c'était pour catéchiser les indigènes dans leurs cases, les soldats de la garnison et les petits enfants, ou bien pour s'en aller par les rues sollicitant la charité en faveur des infirmes et des pauvres. Grâce aux riches aumônes, qu'il recueillit ainsi, il put ajouter à l'hospice de Saint-Jean de Dieu un bâtiment annexe, et construire le collège de Saint-Clément.

Au milieu de tant de travaux, il menait une vie austère et recueillie, qui faisait l'admiration de tous. « C'est un saint », disait-on, et son projet dont on avait d'abord souri, tant la réalisation en paraissait impossible finit par intéresser tout le monde. Ceux qui s'y étaient montrés le plus opposés en devinrent tout-à-coup les plus enthousiastes. Le voyage fut décidé, et comme aucun bateau faisant voile vers le Japon n'était à espérer, le gouverneur des Philippines, D. Domingos Zalbalburu Recheverri, se résolut à équiper un navire à ses frais. Ce fut le général des galères, D. Miguel de Eloriaga, qui se réserva d'en prendre le commandement et de porter le missionnaire au poste périlleux qu'il convoitait.

Lorsque Sidotti s'embarqua sur la *Sainte-Trinité*, le 23 août 1708, bien des larmes coulèrent. Toute la population se rendit au port afin de le contempler une une dernière fois. Fort ému lui-même, il bénit la foule et lui montra le ciel. On lui offrit des sommes d'argent considérables, mais il les refusa, disant qu'il n'en avait que faire.

Pendant la traversée qui fut longue et pénible, il redoubla ses jeûnes et ses austérités et vécut dans une prière continuelle. Enfin, le 3 octobre, les premières terres du Japon apparurent : c'étaient les côtes de Kyu-Shu et l'île Tanega-shima.

Le 10, par un vent favorable, la *Sainte-Trinité* longeait le rivage à la distance d'une lieue lorsqu'elle aperçut une barque japonaise, montée par quelques pêcheurs. Aussitôt qu'il la vit, l'abbé Sidotti exprima le désir de s'y faire déposer coûte que coûte. Mais l'amiral goûta peu cette proposition. Comme la barque ne répondait point aux signaux, et faisait mine de vouloir se tenir éloignée, une chaloupe fut détachée du navire et il fut décidé qu'un Japonais payen, qui se trouvait à bord, (c'était un naufragé que la tempête avait jeté à Manille), irait accompagné de quelques matelots parlementer avec les gens de la barque. Cet homme avait promis de faire tout ce qui dépendrait de lui, pour déterminer ces pêcheurs à recevoir le missionnaire.

Il partit et lorsque la chaloupe se fut rapprochée d'eux à une portée de pistolet, il donna l'ordre d'arrêter et se mit à parler. Que dit-il ? — Les Espagnols qui étaient avec lui ne le comprirent point, mais au bout de quelques instants ils le virent simuler une extrême frayeur. Quoique ses compatriotes lui eùssent fait signe d'approcher davantage, il refusa et demanda à regagner en hâte le navire. « Il était impossible, prétendait-il, d'aborder en ce lieu, les lois du pays étaient sévères, le Shogun fort cruel, et pour comble de malheur, le vaisseau européen avait été vu depuis la veille. A la demande d'eau, qu'il avait faite, on lui avait répondu d'aller à Nagasaki ».

Ne se fiant qu'à moitié à ces paroles, l'abbé Sidotti se fit transporter lui-même auprès de la barque, et il découvrit que ce payen, qui s'était engagé à le conduire à

terre, et même à le cacher, venait de le trahir et de dévoiler ses desseins.

Il n'en dit rien aux matelots et reprit sans se troubler la récitation de son office. Mais de retour auprès de l'amiral, il le supplia de le faire déposer à terre le jour même. Celui-ci lui représenta qu'il serait plus prudent de chercher quelque batelier, qui consentît à l'introduire clandestinement dans le pays. « Si l'on tarde, repartit le missionnaire, la présence du navire dans les eaux japonaises sera bien vite signalée ; les satellites alors feront bonne garde, et les obstacles que l'on croit aplanir par des délais ne feront que grandir et compromettre le succès de l'entreprise. » L'amiral ne pût que se rendre à ses instances.

En attendant l'heure favorable, l'abbé Sidotti, toujours calme, acheva ses derniers préparatifs. Il écrivit plusieurs lettres, dont une au Souverain Pontife, et entendit les confessions, comme à son ordinaire.

La nuit venue, une chaloupe fut mise à l'eau et l'on y descendit ses bagages. C'était un tableau de Notre-Dame des sept douleurs, un crucifix qui avait appartenu au Père Mastrilli (1), un bréviaire, un missel, ce qui était nécessaire pour la célébration de la Sainte Messe, une boite renfermant les Saintes-Huiles, quelques livres de dévotion, deux disciplines et deux cilices. L'amiral y fit joindre du linge et quelques aliments.

(1) Le Père Mastrilli, jésuite originaire du royaume de Naples, ayant été atteint peu de temps après son entrée dans la Compagnie de Jésus, d'une maladie, qui le mit à deux doigts de la tombe, Saint-François Xavier lui apparut, durant son agonie. Par ordre du saint, il fit le vœu d'aller aux Indes évangéliser les infidèles, et fut subitement et entièrement guéri. Ses supérieurs voyant dans ce miracle une marque évidente de la volonté divine l'envoyèrent au Japon, où il arriva au mois d'août 1637. Après avoir glorieusement confessé la foi à Nagasaki, il fut condamné à l'horrible supplice de la fosse. Il y demeura 17 jours. Comme il respirait encore, il fut décapité. Son corps fut ensuite réduit en cendres. Il consomma son sacrifice le 1er novembre 1637.

Bientôt l'abbé Sidotti paraît sur le pont du navire où l'équipage entier se trouve réuni. Il a toute la partie supérieure de la tête rasée et les cheveux de derrière disposés à la manière des Japonais. Il porte l'habit de Samuraï, la robe longue maintenue par une ceinture, le *hakama* et le *haori* (1), avec les deux sabres que ne quittent jamais les gens de cette condition. Impassible et presque souriant, il fait à tous ses adieux, les remercie des services qu'il en a reçus, et leur distribue un petit souvenir; après quoi, il se prosterne aux pieds de chacun d'eux, des nègres, comme des autres, et les leur baise, en se recommandant à leurs prières. Puis accompagné par huit matelots, le pilote du navire et l'amiral, il descend en silence dans la chaloupe, qui ne tarde pas à disparaître au milieu des ténèbres.

Le débarquement s'effectua dans une petite baie et fut assez difficile à cause de l'escarpement des rives. Dès que le missionnaire sicilien eùt posé le pied sur cette terre du Japon, après laquelle il soupirait depuis tant d'années, il s'agenouilla et la couvrit de ses baisers et de ses larmes. De là, il s'avança dans l'intérieur de l'île, et après avoir escaladé plusieurs collines, il entra dans une vallée assez spacieuse. Lorsqu'il fut arrivé en cet endroit, il remercia une dernière fois l'amiral D. Miguel de Eloriaga de ses bons offices, et l'invita à se retirer avec sa suite. Celui-ci avant de le quitter le contraignit à accepter pour son usage un lingot d'or de quinze onces, récita avec lui une courte prière et regagna ensuite le rivage, où l'attendait son embarcation.

Quand le soleil eùt commencé à poindre, l'anxiété de don Miguel fut extrême, la *Sainte-Trinité* avait disparu. Durant douze ou treize heures la chaloupe erra à sa

(1) Le *hakama* est une sorte de culotte très-large et le *haori* un pardessus à manches carrées très-amples. L'un et l'autre se portent sur la robe japonaise : c'est le costume de cérémonie.

recherche sans résultat. Cependant, il n'avait ni vivres, ni ressources. Gagner Manille était impossible; revenir à terre, c'était la mort au milieu des plus cruels supplices. Confiant dans la parole du saint missionnaire, qui lui avait annoncé un heureux retour, il demanda à Dieu de se souvenir, que c'était pour son service qu'il s'était mis dans ce danger, et presqu'aussitôt, à une grande distance, le navire se montra emporté par les courants. Avec beaucoup de peine les rameurs parvinrent enfin à le rejoindre; l'amiral fit aussitôt voile pour les Philippines, où il arriva le 29 octobre.

Pendant ce temps qu'était devenu Sidotti? Vraisemblablement lorsqu'il eut été laissé seul, il passa le reste de la nuit en prière, et quand le jour fut venu, il erra à l'aventure dans l'île. La relation d'Araï Hakuseki raconte, que le lendemain, 29e jour de la 8e lune (13 octobre), dans la soirée, un paysan nommé Jubei, occupé à préparer du bois, pour en faire du charbon, entendit à quelque distance de lui une voix qui lui parut étrange. Il accourut, et vit un homme armé de deux sabres, qui lui faisait signe de la main. A ses gestes, car il n'entendait point son langage, il comprit qu'il était altéré et lui apporta un peu d'eau, mais sans oser la lui présenter. L'inconnu devinant quelle était la cause de son effroi, déposa ses armes à quelque distance. Alors le paysan s'enhardit à l'aborder, mais jugeant qu'il devait appartenir au grand vaisseau aperçu la veille, il se tint sur la réserve et ne voulut rien recevoir de lui.

Le bruit de la présence de cet homme extraordinaire se répandit aussitôt dans le pays et plusieurs personnes vinrent le considérer. Comme il paraissait très fatigué Jubei l'emmena chez lui, et lui fournit quelque nourriture, mais il ne voulut jamais accepter l'or que son hôte lui offrit en retour de ses services. Lorsque le

daimyo de Satsuma, dans les états duquel l'abbé Sidotti avait été débarqué, fut informé de cette affaire, il en référa aux gouverneurs de Nagasaki, qui ordonnèrent de conduire l'étranger dans cette ville, pour qu'il y fut interrogé et jugé.

Le missionnaire y arriva le 20 décembre suivant. Les annales de Nagasaki rapportent que pour apaiser sa faim, trois fois en trente jours, il prit une sorte de médecine ronde. Qu'était cette médecine ronde, sinon la Sainte-Eucharistie, son unique trésor et son viatique en présence du dénûment et de la mort, qu'il allait affronter ? Il s'en était sans doute muni, avant de quitter le navire, ne sachant point quand il lui serait désormais possible de célébrer la messe.

Dès que le prisonnier fut arrivé, les deux gouverneurs de Nagasaki, qui étaient les princes d'Arima et de Higo, mandèrent à leur palais le chef du comptoir de Deshima, Gaspard Van Mansdale, le marchand Six, l'assistant Huischer et plusieurs autres Hollandais, parmi lesquels se trouvait un nommé Douw, qui comprenait un peu le latin.

Ils furent introduits dans un appartement attenant à la salle d'audience, de laquelle ils n'étaient séparés que par une simple cloison de papier. A l'aide de petits trous pratiqués dans cette cloison, ils purent, sans être vus, suivre du regard tout ce qui se passa. « Tandis que nous étions à attendre que le papiste entrât dans la salle, raconte l'un d'eux, l'interprête en chef présenta au résident un rouleau de papier, sur lequel on avait écrit en japonais vingt-cinq questions, qui devaient être faites à l'étranger. On pria M. Van Mansdale de vouloir bien les traduire en hollandais, et au cas où il comprendrait le langage du prisonnier, de marquer auprès de chaque question, la réponse correspondante. On ajouta que s'il était nécessaire, un d'entre nous devrait interroger à son tour... »

« Tandis que M. Van Mansdale était occupé à traduire les questions qui devaient être posées à l'étranger, nous vîmes ce dernier entrer dans la salle d'audience escorté de plusieurs *yakunin* (1). C'était un homme de haute taille et très maigre, à la figure pâle et allongée ; ses cheveux noirs étaient disposés à la manière des Japonais, mais un peu en désordre ; ils commençaient à repousser sur la partie de la tête qui avait été rasée. Par-dessus sa robe japonaise, il portait une grande croix de bois, suspendue à son cou par une chaîne d'or. Il avait un chapelet à la main et deux livres sous le bras. Un yakunin le tenait à l'aide d'une chaîne de fer, fixée aux bras un peu au-dessus des coudes.

« A peine arrivé au milieu de la salle, en face de l'appartement où nous nous tenions, on le fit asseoir sur une vieille natte. Son attitude était celle d'un homme accablé de lassitude. Il pouvait à peine parler. De temps en temps il levait la tête, regardait en haut, et récitait constamment quelque chose à voix très basse (2). Le silence régnait dans la salle : tout le monde était occupé à considérer cet étrange personnage. Enfin le premier interprète Gennemon (3) étant arrivé, et s'étant placé entre les gouverneurs et le prisonnier, il adressa la parole à ce dernier. Il parlait portugais, et comme celui-ci ne paraissait pas bien comprendre cette langue, l'interprète cherchait à se faire entendre à l'aide de gestes et en répétant souvent les mêmes mots. Il lui demanda notamment d'où il venait, quel était son âge... etc. L'étranger répondit à ces dernières questions tantôt en latin, tantôt en italien, et aussi en espagnol, répétant plusieurs fois les mêmes choses ; il parla surtout de Rome. Puis

(1) Officiers, fonctionnaires publics.

(2) Il préludait par la prière à ce combat qu'il allait commencer pour la foi de Jésus-Christ.

(3) Plus probablement Gen-yemon.

il demanda du papier, et écrivit en japonais les quelques caractères qu'il savait. Il les avait appris à Rome. Mais tout cela était fait de telle manière, qu'on l'eût pris plutôt pour un insensé que pour un homme qui jouit de toute sa raison (1). Il parla aussi de la religion japonaise et de la religion romaine, nomma plusieurs villes et localités de l'Europe et des Indes. Cependant chaque fois qu'il prononçait le nom de la Hollande, on le voyait secouer la tête et les mains, se mettre à rire, en poussant l'exclamation : ah ! ah ! et quand il faisait mention des Hollandais, il ajoutait toujours le mot japonais : *tabakari*, qui veut dire lâches, menteurs, fourbes.

« Tout le temps que dura cet entretien, les gouverneurs demeurèrent assis gardant le silence. Ils écoutèrent ainsi, pendant une heure et demie environ, sans qu'on eût fait aucune question tant soit peu importante à l'étranger. Enfin, on le congédia poliment, en lui disant qu'il se faisait tard, et que probablement il était fatigué. Toutefois, avant de le reconduire au lieu où il était détenu, on lui remit les liens dont on l'avait débarrassé à son entrée dans la salle d'audience.

« Quand il se fut retiré, le secrétaire de Messieurs les gouverneurs nous montra ce qu'avait écrit le prisonnier. On y lisait d'abord son nom : Jean Baptiste Sidotti, prêtre chrétien, catholique romain, de l'Italie, de Palerme, auditeur.... Sur une feuille il avait tracé un cercle, et, au milieu, des lignes, des courbes, avec ces mots : Italie, Rome, Palerme, Castille, France, Portugal, Hollande, Canaries (2), et les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6. Il avait aussi écrit les noms de Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et fait encore différentes figures, entre autres

(1) Il ne faut pas oublier que c'est un Hollandais qui parle.

(2) Ce cercle représentait sans doute une mappemonde, à l'aide de laquelle l'abbé Sidotti avait voulu marquer les principaux Etats de l'Europe et les lieux par lesquels il avait passé.

celle de la Vierge Mère. Quand on eut tout examiné, on demanda au résident ce qu'il en pensait. Il répondit qu'à son avis cet étranger était un papiste, qui était envoyé de Rome dans ce pays, et il donna divers renseignements à ce sujet.... »

Le 25 et le 30 décembre, les Hollandais furent de nouveau mandés au palais des gouverneurs. La première de ces audiences, à laquelle ils n'assistèrent que cachés derrière les paravents, fut sans importance. Le prisonnier déclara, que c'était à Yedo qu'il voulait aller, et comme on lui objectait qu'à la capitale il ne trouverait personne qui fut en état de le comprendre, tandis que de Nagasaki, (il se croyait très éloigné de cette ville), on pouvait faire venir des Hollandais, il exprima par ses gestes et par quelques mots japonais toute la répulsion qu'un rapprochement avec ces apostats lui inspirait.

Dans l'audience du 30 décembre, l'assistant Douw fut choisi pour poser un certain nombre de questions au missionnaire. Mais, comme on lui avait désigné une petite natte, vieille et usée, à côté de celle qu'occupait le prisonnier, il refusa de s'y asseoir. Le résident déclara qu'après avoir traité les Hollandais en amis, c'était leur faire affront, que de mettre l'un d'entre eux sur le même pied que ce papiste, et à la place des criminels. Les gouverneurs répondirent que cette place n'était pas donnée au résident, mais seulement à l'un de ses assistants, et qu'ils ne voyaient rien d'ailleurs de honteux à l'accepter, puisqu'il s'agissait du service de l'Empereur. Ils ajoutèrent, en outre, que l'étranger pouvait être blessé de voir un Hollandais à une place supérieure à la sienne, et refuser de répondre aux questions qui lui seraient posées. Le résident insista, prétendant que tout déshonneur infligé à l'un de ses subalternes rejaillissait sur lui-même. Bref, ce ne fut qu'après d'humiliants pourparlers, qui montrent trop l'état de servilité, auquel les

Hollandais étaient réduits, qu'une place un peu plus élevée fut à grand peine accordée à l'assistant Douw.

Le missionnaire fut alors introduit. Après s'être assis, il traça plusieurs fois sur lui-même le signe de la croix; puis l'interrogatoire commença. Au grand étonnement du tribunal, il répondit parfaitement aux 17 questions que le Hollandais lui posa en latin, et que voici :

1° « Quelle est votre nationalité ?

— « Italien ou Romain.

2° « Votre nom ?

— « Jean Baptiste Sidotti.

3° « Votre âge ?

— « Quarante ans ou dans les quarante ans.

4° « Votre qualité, votre caractère ? Qui êtes-vous ?

— « Prêtre auditeur. C'est la troisième dignité au-dessous de celle du Pape, car dans la hiérarchie les cardinaux ont la première place, les évêques la seconde, et les auditeurs la troisième.

5° « Quel rang occupent vos parents et vos proches dans votre patrie ?

— « Mon père est mort ; ma mère, ma sœur et mon frère vivent encore, et ce dernier est prêtre comme moi.

6° « Sur quel navire êtes-vous venu dans les Indes ? Où vous-êtes vous embarqué ? Combien de personnes montaient ce navire ?

— « D'abord sur deux galères d'Italie à Gênes, et de là à Cadix ; puis nous nous sommes rendus aux Indes sur deux navires français, après avoir touché en Arabie ; et enfin des Indes à Luçon, sur un bateau Arménien.

7° « Quel navire vous a conduit à Satsuma ? Où avez vous débarqué, à la huitième lune, autrement dit au mois d'octobre dernier ?

— « C'est un vaisseau de Manille qui m'a amené non à Satsuma, mais à Yaku no shima.

8° « Pourquoi êtes-vous venu ici ?

— « Pour parler à l'Empereur, lui enseigner la religion et le convertir.

9° « Qui vous a procuré ce vêtement japonais et pourquoi votre tête est-elle rasée à la manière des Japonais ?

— « Le vêtement a été acheté à Luçon et je me suis fait raser à bord, parce que nous avons pour règle de nous conformer aux usages de tous les pays où nous allons.

10° « Avez-vous reçu votre sabre ici, au Japon, ou ailleurs ?

— « Il a été acheté à Luçon où on en trouve beaucoup, car un grand nombre de Japonais habitent ce pays.

11° « Que ferez-vous maintenant que vous-êtes ici ? Quel est votre dessein ?

— « Je tâcherai de me rendre à Yedo pour parler à l'Empereur, sinon je ferai ce qu'il plaira aux gouverneurs.

12° « Êtes-vous débarqué seul au Japon, ou en compagnie d'autres personnes ?

— « Seul, car mon compagnon de voyage, le patriarche Thomas de Tournon, est parti avant moi des Philippines pour se rendre en Chine.

13° « Les gens du navire ont-ils, à leur arrivée sur les côtes de Satsuma, appelé des pêcheurs qui se trouvaient au large, et les a-t-on poursuivis avec des chaloupes ?

— « Non, on ne les a pas poursuivis, on leur a simplement demandé de l'eau.

14° « Avez-vous longtemps songé à venir ici, et qui vous y a engagé ?

— « J'ai, depuis ma jeunesse, étudié pour cela, et à l'aide d'anciens livres japonais, que j'ai trouvés à Côme, je me suis appliqué à l'étude de la langue du Japon, jusqu'au moment où le Pape m'a envoyé ici.

15° « Quand vous avez débarqué ici, vous avez été rencontré par quatre hommes ; ne leur avez-vous pas donné quelque argent ?

— « Pour manger et pour boire, ainsi que pour me procurer un bateau afin de pouvoir me rendre à Yedo ; je leur ai bien offert de l'argent, mais les Japonais n'ont pas voulu le recevoir.

16° « Leur avez-vous parlé de choses touchant la religion ?

— « Oui, assurément, et je le dois toujours faire, puisque c'est pour cela que je suis venu.

17° « Pourquoi paraissiez-vous mécontent quand on vous parlait de Nagasaki ?

— « J'ai déjà répondu à cette question. »

Le lendemain de cet interrogatoire, il y eut une dernière audience. On apporta, cette fois, au milieu de la salle, un petit coffre qui contenait un sabre et divers objets religieux appartenant au prisonnier. Celui-ci en indiqua le nom et l'usage, il demanda seulement en grâce que personne ne touchât au calice et aux autres vases sacrés. Les gouverneurs ayant donné l'ordre de lui enlever ses chaînes, afin qu'il pût plus facilement se servir de ses mains, il n'y voulut pas consentir.

Il fit lire à Douw les lettres patentes, signées du cardinal S. Clément, qui lui avaient été remises à Rome. Connaissez-vous, lui demanda-t-on, la défense rigoureuse faite autrefois aux prêtres de pénétrer au Japon ? — « Oui, dit-il, mais cette défense ne me concernait pas, puisque je ne suis ni Castillan, ni Portugais, mais Italien. » Là-dessus, les Hollandais furent définitivement congédiés, et le missionnaire reconduit au lieu où il était détenu. Il y resta une grande partie de l'année 1709, jusqu'à l'arrivée des instructions du Shogun.

Les ordres attendus vinrent enfin : l'abbé Sidotti devait être immédiatement dirigé sur Yedo.

Parti de Nagasaki, le 28 octobre 1709, il arriva à la capitale dans les premiers jours de décembre (1). Il lui fallut faire ce voyage d'environ 400 lieues, enfermé dans un *norimono* (2), sans qu'il lui fut permis pour aucun motif de sortir de cette étroite prison. Il souffrit à tel point d'avoir, pendant plusieurs semaines, les jambes constamment repliées sous le corps, qu'il perdit la faculté de marcher et ne la retrouva plus dans la suite.

On fut donc obligé de le porter devant ses nouveaux juges. Et après qu'on l'eût, en leur présence, déposé sur le sol, on lui donna un escabeau ; mais pour s'y tenir assis, il eût besoin du secours de deux hommes. Malgré cela, trois soldats le gardaient, un de chaque côté, et un par derrière.

Il fut questionné, ce jour-là, sur la géographie et l'histoire des pays d'Occident. Son langage était un mélange d'expressions provinciales mal articulées. Mais Hakuseki, examinateur et interprète du gouvernement, s'accoutuma peu à peu à sa manière de parler, et il paraît avoir fini par le bien comprendre (3).

Une deuxième comparution devant les commissaires du Shogun eut lieu le 23 décembre 1709, puis une troisième le 1er janvier 1710. Informé que l'enquête allait cette dernière fois porter sur sa religion, et devant un grand nombre d'officiers, il manifesta sa joie et s'écria d'un air radieux :

« Voilà six ans, que j'ai reçu mission de venir au Japon. Après avoir essuyé des tempêtes et traversé des milliers de lieues, me voici enfin à la capitale.. Je ne

(1) Il fut interné aussitôt au Kirishitan yashiki, maison des chrétiens. L'emplacement de cette maison est aujourd'hui encore connue sous le nom de Kirishitan zaka (colline des chrétiens) ; il se trouve à Koichikawa, à Tokyo.

(2) Voir page 49 la note (2).

(3) Le rapport qu'il a fait des conversations, qu'ils eurent ensemble dans la suite, le prouve.

puis exprimer le bonheur que j'éprouve de pouvoir enfin exposer la religion que je professe ! »

« Son exposition, dit Hakuseki, s'accordait avec les livres qui me furent remis touchant les doctrines de la religion chrétienne. La seule différence consistait dans la prononciation de certains noms de personnes et de lieux (1). De cet interrogatoire je conclus qu'il était un homme supérieur, dont l'esprit était orné d'une quantité considérable de connaissances.

« Sous le rapport du caractère, il était sincère, sérieux, sobre et plein d'abnégation. Une qualité particulièrement charmante en lui était sa promptitude à reconnaître la moindre attention ; sa douceur était celle d'un sage. »

Tel est le portrait qu'un Japonais payen nous a tracé de cet homme héroïque, dans lequel les Hollandais paraissent n'avoir vu qu'un fanatique vulgaire.

Plus d'une fois Hakuseki s'entretint avec le détenu de son pays, de sa famille, et de son passé. Un jour il lui dit : « C'est le propre d'un homme de cœur de faire un voyage de plusieurs milliers de lieues pour le bien public, sans penser à ses intérêts personnels ; mais vous avez, me dites-vous, une vieille mère et un frère qui n'est plus jeune. Comment pouvez-vous accorder votre conscience avec l'abandon où vous laissez vos parents ? »

Le missionnaire demeura un instant silencieux et l'air triste. Enfin il répondit :

« Depuis que j'ai reçu ma mission pour le Japon, je me suis complètement livré à la pensée de remplir ma tâche. D'ailleurs quand je quittai ma vieille mère et mon

(1) Les missionnaires du Japon, Portugais pour la plupart, avaient introduit dans les livres de doctrine et de prières des termes et une prononciation qui avaient cours dans leur pays : c'est ce qui explique cette différence.

frère aîné, eux-mêmes se réjouirent de me voir partir pour une si belle entreprise, et me souhaitèrent un heureux voyage, car c'était pour notre sainte Religion et pour le *Kuni* ». En japonais, *kuni* signifie à la fois pays et patrie. Hakuseki semble avoir donné à ce mot un sens politique, tandis que la patrie dont parlait le missionnaire n'était autre que celle du ciel.

Peu à peu Hakuseki conçut une grande estime pour le prisonnier ; et il alla jusqu'à adresser en haut lieu un mémoire, qui concluait en ces termes à sa mise en liberté. « Je tiens que le moyen le plus sage n'est pas de le garder en prison pour le reste de sa vie. Je conseillerais donc de le faire instruire de la sévérité des lois de notre pays, et une fois averti du sort infailliblement réservé à tout étranger qui désormais abordera sur ces rivages, de le laisser retourner à Luçon par le premier bâteau de Canton qui arrivera à Nagasaki ou par quelque navire allant de Riu-kiu en Chine ».

Mais, malgré le plaidoyer de Hakuseki, le missionnaire fut condamné à la détention perpétuelle.

Pendant trois ou quatre ans, il eût pour serviteurs dans sa prison deux vieillards, un homme et une femme, qui semblent avoir appartenu à la classe des « Eta » classe méprisée, qui n'était pas comptée comme faisant partie du peuple japonais, et qui équivalait à peu près aux paria de l'Inde. Nombre d'années auparavant, ils avaient été l'un et l'autre employés dans ce même lieu auprès d'un prêtre chrétien, qui n'avait pas eu le courage de mourir pour sa foi (1). Instruits par lui de la doctrine de Jésus-Christ, ils étaient demeurés au fond du cœur ses disciples, mais la crainte des châtiments les avaient empêchés jusqu'alors de faire ouvertement

(1) Le nom de ce prêtre, qui eût le malheur de céder à la violence des tourments, n'est point connu. Le Père Ferreyra, dont l'apostasie fit tant de bruit, avait réparé sa faute par le martyre en 1652.

profession de Christianisme. La vue de cet étranger, qui avait quitté son foyer et sa terre natale pour le salut d'hommes inconnus, les toucha profondément. Ils s'ouvrirent à lui de leurs dispositions, et celui-ci eut la consolation de les baptiser.

D'eux-mêmes, en 1714, ils déclarèrent aux magistrats leur conversion et leur baptême. Plutôt que d'échanger leurs espérances du ciel contre les instants fugitifs de cette vie terrestre, ils se dirent prêts à subir la peine portée contre ceux qui observaient la religion chrétienne. Aussitôt on les emprisonna dans des appartements séparés. L'abbé Sidotti subit, lui aussi, un traitement plus rigoureux. Voici les termes dans lesquels sa sentence lui fut signifiée :

« Par ordre supérieur vous avez été jusqu'ici dans l'abondance (1), mais puisqu'au mépris des lois vous avez osé enseigner l'infâme religion prohibée, vous allez être désormais transféré dans une prison plus étroite. »

Quand l'abbé Sidotti apprit que ses deux néophytes étaient menacés des derniers supplices, il ne cessa jour et nuit de leur crier d'être fidèles à Dieu jusqu'à la mort.

Le vieux serviteur mourut au mois de novembre de l'année 1715. Peu de temps après, la santé du missionnaire lui-même ne put résister davantage au manque de soins et à la rigueur de l'hiver. Il tomba gravement malade, et le 15 décembre, à minuit, la mort mit un terme à ses souffrances.

Au dire des Hollandais, après le baptême de ses gardiens, il aurait été enfermé dans une fosse de quatre à cinq pieds de profondeur, en haut de laquelle, on aurait pratiqué une petite ouverture suffisante pour

(1) D'après les *Annales de Nagasàki*, le prisonnier recevait deux soupes, cinq plats de légumes, et cinq rations de riz, environ 4 litres 1|2. En outre 20 rio (environ 120 fr.) étaient mis à sa disposition.

l'empêcher d'être asphyxié et lui faire parvenir quelques aliments. C'est dans cet horrible cachot qu'il aurait succombé de faim, de froid et de misère. Il était dans la quarante-septième année de son âge, et achevait la cinquième de sa captivité.

III

Missionnaires mystérieux. — Monseigneur Bruguière et Monseigneur Imbert, vicaires apostoliques de Corée, cherchent à faire pénétrer de nouveau l'Evangile au Japon. — Ils meurent sans avoir pu réaliser leur dessein. — Certains faits donnent à conjecturer qu'il reste au Japon quelques débris de l'ancienne église. — Les apôtres de l'hérésie en Corée et au Japon.

Dans le cours du XVIIIe siècle, l'abbé Sidotti eût-il des imitateurs de son zèle et de son courage ? — On est en droit de le conjecturer d'après ce que Monseigneur Bruguière, évêque de Capse(1) et vicaire apostolique de Corée, écrivait en 1834, dans la relation si intéressante de son voyage à travers la Chine (2) : « Dans le siècle dernier, dit-il, a paru dans la Cochinchine et ailleurs des hommes qui se disaient missionnaires du Japon. Ils exigeaient le plus profond secret. L'un d'eux s'adressa, je crois, à Monseigneur Pigneau de Behaine, évêque d'Adran, pour lui demander quelques ornements sacrés. » La tentative de ces missionnaires, qui pour nous reste mystérieuse, n'aboutit vraisemblablement pas. Mais elle nous montre une fois de plus l'apostolat catholique toujours préoccupé de rendre au Japon la lumière de l'Evangile, et elle nous laisse entrevoir que plus d'un dévouement, connu de Dieu seul, a pu se dépenser pour cette grande cause.

(1) De la Société des Missions étrangères de Paris.
(2) *Les Annales de la propagation de la Foi* ont publié ce voyage. T. IX.

A l'époque où Monseigneur de Capse écrivait les lignes que nous venons de citer, il avait des raisons très-particulières de s'intéresser au Japon. En 1832, le Saint-Siège, en érigeant la Corée en vicariat apostolique, lui avait fait connaître son extrême désir de voir recommencer la mission du Japon, dont les travaux étaient interrompus depuis deux siècles. En raison de la proximité de ces deux pays, il comptait sur les vicaires apostoliques de Corée, pour faire pénétrer de nouveau l'Evangile dans l'empire fermé du Japon. Mais avant, il fallait s'introduire dans la Corée elle-même, ce qui n'était pas sans présenter de grandes difficultés. Après être parvenu, en 1833, jusqu'aux frontières de ce royaume, M. Chastan, de la société des Missions Etrangères de Paris, s'était vu forcé de rétrograder. Il venait de parcourir en apôtre les diverses chrétientés du Chan-tong attendant une occasion favorable pour pouvoir entrer dans sa mission, lorsqu'un jour il trouva dans le port de Tsa-pou, à l'extrémité nord de la province du Tche-Kiang, une jonque chinoise prête à faire voile pour le Japon. L'idée lui vint alors qu'un prêtre indigène, ou même un missionnaire européen parlant convenablement le chinois, pourrait, sous prétexte de commerce, trouver place à bord de quelqu'une de ces jonques, et s'introduire de la sorte au Japon. Convaincu qu'on pourrait sans peine rallumer le flambeau de la Foi sur cette terre, où il avait naguère jeté un si vif éclat, il fit part à son évêque de sa pensée. Monseigneur de Capse lui répondit : « Je suis bien loin de retenir votre zèle. Peut-être la Divine Providence ne vous a-t-elle conduit dans cette province, que pour ouvrir une nouvelle mission. L'entrée de la Corée est bien difficile, pour ne rien dire de plus. Si le Japon présente moins de difficulté, allez-y. Je vous laisse libre de vos actions. Faites ce que le bon

Dieu vous inspirera (1). » Ce n'est pas que le vicaire apostolique de Corée ignorât ce qu'il y avait de hasardé dans une pareille tentative. Toutes les lois de proscription, portées contre le Christianisme, étaient encore en pleine vigueur. Certains événements même semblaient avoir accru, depuis le commencement de ce siècle, l'antique haine des Japonais contre les étrangers. Leur indignation avait été excitée au plus haut point par les vains efforts de l'Angleterre, maîtresse de Java en 1806, pour s'emparer du comptoir de Deshima. L'abus qu'une de ses frégates, le *Phaéton,* avait fait du pavillon hollandais dans l'agression de 1808, leur avait inspiré en particulier un profond mépris (2). D'un autre côté, les actes de barbarie exercés par la Russie dans l'île Saghalien avaient mis le comble à leur animosité. « Nous ne voulons ni de votre amitié, ni de votre alliance, avaient-ils fièrement répondu aux envoyés du Tsar ! Nous ne pouvons accepter vos présents, parce que nous serions obligés de vous en faire d'autres. Nous sommes résolus à n'avoir jamais rien de commun avec un prince chrétien (3). »

Tandis que Monseigneur de Capse considérait les nombreux obstacles qui s'opposaient à la réalisation du projet de M. Chastan, il reçut de lui, au bout de quel-

(1) *Annales de la propagation de la Foi*, t. IX, p. 278.

(2) Au dix-septième siècle même, trente ans après le massacre des ambassadeurs de Macao, l'Angleterre avait essayé de renouer avec le Japon des relations commerciales. Mais, ce fut sans succès. Lorsqu'en 1673, Charles II envoya une mission au Shogun, celui-ci lui fit répondre qu'il ne pouvait aucunement entrer en rapport avec le roi d'Angleterre puisqu'il avait épousé une fille du roi de Portugal l'ennemi du Japon. Vingt jours furent donnés aux Anglais pour quitter le territoire de l'empire. L'Angleterre attribua non sans raison cet échec aux intrigues des Hollandais de Nagasaki, jaloux de conserver le monopole du commerce entre le Japon et l'Europe.

(3) Déjà en 1803 et 1804, la Russie n'avait rien obtenu du Japon lorsqu'elle y avait envoyé le capitaine Laxman et l'ambassadeur M. de Resanoff.

ques mois une nouvelle lettre. « Rien ne m'arrêtera, lui écrivait ce dernier, j'exécuterai vos ordres. Je prends des mesures pour me procurer une place sur quelqu'une des jonques qui vont au Japon. Je pense partir en juin (1835). » — « Il n'avait pas bien saisi le sens de ma lettre, raconte Monseigneur Bruguière ; je fus donc obligé de lui écrire une seconde fois à peu près dans ces termes : Je ne vous ai point donné des ordres, je ne vous ai fait qu'une invitation. Je n'ai qu'une juridiction indirecte sur le Japon. Votre mission n'est pas évidemment divine. Je pense que l'entrée de la Corée, présentant cette année-ci moins de difficulté, il est plus sûr et plus prudent d'entrer d'abord en Corée pour passer de là au Japon. Cependant, je ne gêne point votre zèle. Si vous avez trouvé une occasion favorable de pénétrer dans ces îles infortunées, profitez-en (1). »

Sans vouloir contrarier un dessein, qui pouvait être une inspiration providentielle, Monseigneur Bruguière estimait qu'il valait mieux pour le moment profiter de l'établissement que les Japonais avaient conservé au sud de la Corée, à Fusan (2), pour chercher à en convertir quelques-uns, et à s'ouvrir par eux une voie secrète dans leur pays. Mais il n'eut pas le temps de donner suite à cette idée. Il fut enlevé à cette terre le 20 octobre 1835, à l'heure où il touchait enfin aux portes de sa mission. Le vaillant évêque avait annoncé, et comme prédit sa mort à ses confrères de France : « Je mourrai, leur avait-il écrit, dans une terre étrangère, en Tartarie ! Que la volonté de Dieu s'accomplisse ! »

A la fin de l'année suivante (1836), Monsieur Chastan, déguisé en mendiant, put franchir la frontière coréenne et s'avancer jusqu'à Séoul (3), où déjà M. Maubant l'a-

(1) *Annales de la propagation de la Foi*, t. IX, p. 278.
(2) C'était le dernier vestige de l'ancienne conquête de Hideyoshi.
(3) Capitale de la Corée.

vait devancé. C'est là et non sur la terre du Japon, que vingt mois plus tard, il devait trouver le martyre, objet de ses vœux (1).

Une question qui naturellement se présentait à l'esprit de tout missionnaire nourrissant la pensée de rentrer au Japon, était celle-ci : Ne restait-il plus en ce pays aucune trace de la Foi catholique ? Les persécutions avaient-elles tout détruit? Le temps avait-il tout emporté ? Ou bien pouvait-on espérer qu'il y eût encore, cachés dans l'ombre, quelques chrétiens, quelques descendants des martyrs.

« Ce que l'on rapporte de M. Chaumont (2) dans les *Nouvelles lettres édifiantes*, écrivait quelque temps avant sa mort Monseigneur Bruguière, porte à croire qu'il y en a. Pendant que ce respectable missionnaire était dans le Fo-kien, on trouva dans la maison d'un Japonais un *Agnus Dei* ; le gouverneur donna ordre, que la maison fût renversée jusqu'aux fondements. Je ne sais si l'on fit mourir ceux qui l'habitaient. M. Chaumont était résolu d'envoyer un catéchiste chinois dans cet endroit-là, lorsqu'il fut appelé à Paris pour être directeur du Séminaire des Missions. Son rappel fit évanouir ce projet » (3). Puis, citant des faits plus récents : « Il y a environ quatre ans, ajoutait-il, un navire japonais fit naufrage sur les côtes de Luçon (Manille). Une partie de l'équi-

(1) « Le 15 janvier, le jour même où M. Chastan entrait en Corée, une pauvre veuve s'envolait au ciel après avoir eu les jambes brisées et les lèvres déchirées dans les tortures. Le récit de ces supplices, la possibilité à chaque minute de tomber entre les mains des persécuteurs firent une vive impression sur le missionnaire nouvellement arrivé. Je compris alors, dit-il, que le martyre considéré dans l'oraison à quelque mille lieues de distance, ou bien dans le lieu même, et à la veille du jour où on peut le subir, produit un effet très différent. » *Histoire de Corée* par C. Dallet, t. II, p. III.

(2) M. Denis Chaumont du diocèse de Rouen, missionnaire au Fo-Kien en 1776, député au séminaire de Paris par la mission de Chine en 1787, supérieur du même séminaire en 1815, mort le 25 août 1819, à 66 ans.

(3) *Annales de la propagation de la Foi*, t. IX, p. 280.

page se sauva à terre. Les naufragés étaient, si je ne me trompe, au nombre de vingt. On les traita avec toute l'humanité et toute la charité, que la Religion chrétienne inspire envers les malheureux. On remarqua qu'ils avaient sur eux des objets de piété (des médailles), auxquels ils rendaient, dit-on, un culte superstitieux. On leur demanda quelles étaient ces figures? ce qu'elles représentaient ? Ils ne donnèrent aucune raison satisfaisante. Tout ce que l'on put savoir d'eux, c'est qu'ils tenaient ces objets de dévotion de leurs ancêtres. Du reste, on se convainquit, qu'ils n'avaient aucune connaissance de la Religion chrétienne. On les instruisit. Tous, à l'exception de trois, demandèrent le baptême. Ils assurèrent que le peuple se souvenait encore de la religion des Européens, éprouvait un sensible déplaisir qu'elle fut proscrite, et désirait qu'elle fut prêchée de nouveau : l'Empereur et les magistrats s'y opposaient (1). »

Ce témoignage prouvait que s'il n'y avait plus de missionnaires au Japon, leur souvenir n'y était point encore effacé. Mais après tant d'années y restait-il encore des chrétiens ? Voici ce qu'écrivait de Macao un lazariste français, M. Faivre, le 28 février 1838 (2):

« Tout semble indiquer que Dieu s'est conservé au Japon, dans le secret, des adorateurs nombreux, et peut-être leur rendra-t-il bientôt des pasteurs pour les soutenir et les multiplier. La Corée n'est séparée que par quelques dizaines de lieues de ce puissant empire, et les jonques chinoises, qui trafiquent avec lui pourront bien lui porter quelque jour la bonne nouvelle du salut. » Et son âme d'apôtre s'exaltant à la pensée de ces malheureux chrétiens abandonnés à eux-mêmes depuis déjà deux siècles, il s'écriait : « Comment les sueurs de saint François Xavier, le sang de ses glorieux succes-

(1) *Annales de la propagation de la Foi*, t. IX, p. 280 et 281.
(2) *Annales de la propagation de la Foi*, t. XL, p. 107.

seurs, les mérites de tant de confesseurs et de martyrs seraient-ils inutilement descendus sur cette terre désolée ? Comment le ciel ne se laisserait-il pas fléchir par les larmes des chrétiens cachés qui l'habitent, et qui demandent jour et nuit des prêtres pour consoler leurs douleurs, fortifier leurs faiblesses, effacer leurs péchés ? Comment enfin la croix de Jésus-Christ continuerait-elle à y être, comme depuis deux siècles, foulée chaque jour sous les pieds des impies... ? Sachez, ô mon Sauveur, que si votre amour peut souffrir pour nous de pareils outrages, l'amour que vous me donnez pour vous ne le souffrira pas. Envoyez donc quelqu'autre, ou envoyez-moi, Seigneur. Tant que mon cœur battra dans ma poitrine, je serai disposé à m'offrir pour ce pauvre peuple ; et quand je n'aurai plus qu'un souffle de vie, les Japonais le partageront encore avec les Chinois.... Heureux si la Compagnie, venant à se charger de l'apostolat du Japon, ne me jugeait pas indigne d'y concourir. Puisse seulement la lumière de la Foi y briller un jour. Qu'importe la main qui tiendra le flambeau (1) ! »

A la même époque (24 Novembre 1838), Monseigneur Imbert, qui avait succédé à Monseigneur Bruguière dans ses deux titres d'évêque de Capse et de vicaire apostolique de Corée, écrivait aussi :

« Si la Corée est l'objet principal de ma sollicitude, elle n'absorbe pas toutes mes pensées. Souvent il m'arrive de tourner des regards de désir, et presque d'espérance, vers les rives du Japon. Les Coréens et les Japonais conservent encore de mutuelles relations, Outre la garnison qu'ils entretiennent toujours en Corée, les Japonais occupent encore une île voisine de ce royaume : elle se nomme Touy-mâ (Tsu-shima) (2). Son rayon de

(1) *Annales de la propagation de la Foi*, T. XII, p. 192.

(2) En Aïno : Tuima, lointain. Beaucoup de noms de lieux au Japon

l'est à l'ouest est de douze lieues, et de trente du nord au midi. Là réside un gouverneur chargé de lever sur la Corée un antique et pesant impôt... Oh ! que je serais heureux si ces rapports tout politiques pouvaient devenir enfin religieux, et si les Japonais, en venant chercher en Corée des richesses y retrouvaient cette Foi, que proscrivirent leurs ancêtres. J'ai déjà pris quelques arrangements pour leur ménager ce bonheur. M. Chastan, sur mon conseil, a dû déléguer vers les Japonais en station sur la pointe méridionale de Corée, un catéchiste adroit et prudent, qui cherche à s'insinuer dans leur esprit, à disposer leurs âmes à recevoir la foi, enfin à s'informer d'eux s'il n'existe plus dans leur patrie aucun débris de l'ancienne église du Japon.

« Je me figure, malgré moi, continue Monseigneur de Capse, quelques restes épars de ces généreux fidèles, vivant encore dans les forêts et sur les montagnes où se retirèrent leurs aïeux, invoquant dans le silence et l'obscurité de la retraite le Dieu qu'il ne leur est plus permis d'adorer publiquement, et appelant une époque heureuse, où le sang de leurs pères martyrs devienne une semence de nouveaux chrétiens, où quelques ministres de paix leur fasse encore entendre la Bonne Nouvelle. Puissent les démarches que j'entreprends pour eux avoir quelques succès. » (1)

Monseigneur Imbert, la suite nous le montrera, ne se trompait point dans ses pressentiments. Mais il ne devait voir ni les fruits de son zèle, ni l'accomplissement de ses vœux pour le Japon. Le 21 septembre 1839, il fut martyrisé aux portes de Séoul avec Messieurs Maubant et Chastan.

sont en Aïno, et leur signification dans cette langue s'accorde avec le sens topographique. Ce qui confirme la tradition que les Aïno sont les aborigènes de l'archipel japonais.

(1) *Annales de la propagation de la Foi.* T. XIII. P. 165 et 166.

Tandis que les missionnaires catholiques, parvenus aux extrêmes confins de l'Asie, cherchaient à forcer les barrières de cet impénétrable empire et arrosaient de leur sang la terre de Corée, les apôtres de l'hérésie débarquaient sur ces rives lointaines quelques caisses de bibles.

Trois jeunes Coréens amenés à Macao par les missionnaires de la Société des Missions Étrangères de Paris pour y faire leurs études cléricales, ont raconté les curieux détails d'une de ces expéditions protestantes en leur pays.

« Un jour arriva sur la côte un vaisseau européen, dont le pavillon portait cette inscription en caractères chinois : *Religion de Jésus-Christ*. La joie des chrétiens fut grande à la pensée qu'ils allaient recevoir des frères. Ils se rendirent à bord en grand nombre. Mais le ministre protestant les salua de ces paroles sacramentelles parmi les païens : Que l'esprit de la terre vous bénisse ! A ces mots, persuadés qu'un piège était tendu à leur bonne foi, ils se dispersèrent et ne reparurent pas. Le résultat de cette mission fut de jeter quelques caisses de bibles sur le rivage, et d'envoyer quelques livres chinois au roi de Corée, qui les rendit aussitôt. »

Monsieur Faivre, qui rapporte ce fait (1), ajoute : « Naguère, ils ont tenté, du côté du Japon, une expédition du même genre. Un vaisseau fut chargé de bibles et d'échantillons de toutes les marchandises d'Europe. Les voilà partis, pleins d'une confiance que personne ne partageait avec eux. Enfin après une heureuse navigation, ils approchent de ces îles célèbres ; ils entrent dans une rade et vont toucher au rivage, lorsqu'un coup de canon vient leur apprendre qu'il n'y a pas d'hospitalité pour les Européens, et qu'il faut regagner le large.

(1) Dans une lettre datée de Lin-Ting, 28 février 1838. *Annales de la propagation de Foi*, t. XII. p. 190-191.

Cependant, ils ne se déconcertent point, filent quelques nœuds et reprennent terre près d'un autre port. Là, ils demandent à parlementer : on écoute leurs propositions et l'on promet de répondre dans trois jours. Le troisième jour un boulet apporte la réponse. Il fallut abandonner la partie et retourner à Macao. »

PREMIÈRE PARTIE

AUX PORTES DU JAPON

Qui seminant in lacrymis, in exsultatione metent.
Ceux qui sèment dans les larmes, moissonneront dans la joie.
Ps. cxxv, v. 5.

LIVRE PREMIER

L'AVANT-POSTE DES ILES RIU-KIU

(PREMIER SÉJOUR)

du 28 Avril 1844 au 27 Août 1848

CHAPITRE PREMIER

Guerre de l'opium. — Ses conséquenees. — Ambassade Lagrené. — L'amiral Cécille forme le projet de se rendre en Annam, aux îles Riu-Kiu, au Japon, en Corée. — M. Libois lui procure des interprètes. — M. Forcade est envoyé aux Riu-kiu. — Il débarque avec un catéchiste chinois dans l'île Okinawa. — Entrevue du commandant Fornier-Duplan avec le gouverneur de Nafa. — Diplomatie européenne et diplomatie asiatique. — M. Forcade consacre la mission du Japon à la Sainte Vierge. — A travers Nafa. — Le Ye-fumi. — Une assemblée de mandarins. — M. Forcade y plaide sa cause. — Il restera.

La religion n'était pas seule intéressée à l'ouverture du Japon et des autres pays de l'Extrême-Orient. Maîtresse de l'Inde, l'Angleterre n'avait pas tardé à les considérer comme des débouchés nécessaires à son commerce chaque jour grandissant. Elle s'efforça d'écouler au sein de l'immense empire chinois l'opium qu'elle retirait de ses possessions, et dans la seule année 1837, elle était parvenue à lui en livrer 34.000 caisses, avec un bénéfice de 80 millions de francs. Effrayé des ravages exercés par ce narcotique, le gouvernement de Pékin en fit interdire l'importation. Mais ce fut peine perdue. Le trafic continua par contrebande, et nombre de mandarins, y trouvant leur compte, l'autorisèrent tacitement. Pour en finir, le 7 juin 1839, le vice-roi de Canton fit brûler publiquement ou jeter à la mer 22.000 caisses d'opium en dépôt dans les factories anglaises de la ville. L'Angleterre répondit par l'envoi d'une flotte de 15.000 hommes sous le commandement de l'amiral Georges Elliot, la prise de Ting-Hao dans l'île

Chusan, et le traité du 20 janvier 1841, d'après lequel Hong-Kong et une indemnité de six millions de piastres lui étaient accordées. L'inexécution d'une partie de ces conditions amena une reprise des hostilités qui aboutit, le 16 août 1842, au traité de Nankin, plus désastreux encore pour la Chine, que ne l'avait été le précédent.

Quelque injuste que fût dans ses causes, cette première guerre anglo-chinoise, connue sous le nom de guerre de l'opium, néanmoins elle ne devait pas être sans conséquences heureuses. En arrachant au Fils du Ciel, à l'aide d'une poignée de soldats, un traité qui lui donnait en propriété l'île de Hong-Kong, ouvrait à son commerce les cinq ports de Canton, d'Amoy, de Fou-Tchéou, de Ning-Po, et de Shang-hai, et ajoutait à son trésor plus de vingt millions de piastres, l'Angleterre fit plus que d'infliger à l'Empire du Milieu une humiliation, à laquelle il était loin de s'attendre, elle ébranla jusque dans ses fondements la muraille, qui depuis des siècles séparait ce peuple orgueilleux du reste du monde. Ce ne fut pas seulement une ère nouvelle de relations entre l'Europe et l'Extrême-Orient, qu'inaugurèrent les canons anglais, ils aplanirent aussi les voies devant les prédicateurs de l'Evangile.

Le gouvernement de Louis-Philippe, qui n'avait cessé d'observer ces événements avec l'attention qu'ils méritaient, voulut essayer d'en tirer profit, pour assurer la liberté de ses sujets dans ces contrées et l'extension du commerce français. Notre pavillon reparut donc sur ces mers lointaines, qui ne l'avaient vu que rarement depuis la perte de nos colonies vers la fin du dix-huitième siècle, et sur lesquelles pourtant il avait naguère si fièrement flotté. Tandis que d'un côté, M. de Lagrené, notre ministre plénipotentiaire en Chine, entamait des négociations qui devaient se terminer par le

traité de 1844, favorable aux intérêts de la France et du Catholicisme, d'un autre côté, l'amiral Cécille, à la tête d'une divison navale, avait mission de le soutenir par des démonstrations pacifiques. L'amiral fit plus. Jugeant les circonstances opportunes pour tenter de se mettre également en relation avec les États voisins, il résolut de se porter vers l'Annam et la Corée, où tout récemment le sang de nos missionnaires et celui d'un grand nombre de chrétiens venait d'être répandu. Il se promit aussi de voir de près l'inabordable Japon, et médita même d'occuper au sud de cet archipel quelque point des îles Riu-Kiu (1). La situation de ces îles entre les deux empires chinois et japonais, qui l'un et l'autre à différents titres en revendiquaient la souveraineté, lui paraissait convenir on ne peut mieux à l'établissement d'une station stratégique et commerciale.

L'amiral Cécille est une des figures caractéristiques de notre vieille marine. Né à Rouen, d'une modeste famille d'ouvriers, il avait senti de bonne heure éclore en lui le germe de sa future vocation. On raconte (2) que peu certain d'obtenir l'assentiment des siens, il déserta le toit paternel, se rendit à pied de Rouen au Hâvre, vivant sur un pain de quatre livres, et s'embarqua en qualité de mousse sur un navire de commerce. Avec la réflexion, le repentir lui vint d'avoir contristé ses parents, il retourna auprès d'eux et obtint non seulement le pardon de sa faute mais la liberté de suivre son attrait. Les grandes levées du Premier Empire le firent passer sur la flotte de l'Etat. Là, par ses manières intelligentes, le jeune Cécille attira bientôt sur lui l'attention de ses

(1) Le groupe des Riu-Kiu se trouve à l'est de la Chine, entre Formose et le Kyu-Shu. Il se compose de 36 îles, qui font aujourd'hui partie du Japon

(2) Voir la *Vie de Mgr Forcade* par M. le chanoine Marbot. Livre II, page 49 et 50.

chefs et gagna leur bienveillance. Il obtint d'un officier, qu'il lui apprît à lire et à écrire, ce qui fut bientôt fait; puis, sur ses petites économies, il acheta des livres, travailla seul, et quand la paix fut signée, il parvint à force d'application et de persévérance au brevet de volontaire de marine. Tels furent les humbles débuts de cet homme énergique et irréprochable, dont la carrière devait être couronnée par les plus hautes dignités, et les charges les plus importantes (1). Dans l'Extrême-Orient, où il représenta si noblement la France, et seconda partout l'action des missionnaires, sa bravoure et sa bonne foi furent longtemps proverbiales: les Chinois lui donnèrent le beau surnom d'*Homme Vrai*.

Comme l'amiral Cécille, pour entrer en communication avec les divers peuples qu'il voulait visiter, avait besoin d'interprètes, il s'adressa au procureur général de la Société des Missions Etrangères à Macao. C'était alors M. Libois (2), bien connu par son intelligence pratique et son expérience. « Normand de naissance, il tenait de sa race non-seulement la finesse de son esprit et la solidité de sa foi, mais encore une grande entente des affaires et une merveilleuse facilité à résoudre les difficiles questions d'argent (3). » Il mit, en 1842, à la disposition de l'amiral un séminariste coréen parlant latin mais très peu français, auquel il adjoignit pour cette raison un missionnaire arrivé de France à destination de Corée.

Sur la fin de l'année suivante, l'amiral se voyant retenu en Chine par l'ambassade Lagrené, se décida à

(1) « Il fut vice-amiral de France, ambassadeur à Londres, sénateur de l'Empire, grand'croix de la légion d'honneur, et commandeur d'un grand nombre d'ordres. Pie IX le fit comte, et lui donna pour armes deux croix écartelées de deux ancres, avec son propre chiffre brochant sur le tout, afin de signifier que ce marin l'avait aidé à propager l'Evangile. » *Vie de Mgr Forcade* par M. le chanoine Marbot, page 51.

(2) M. Libois venait de succéder dans cette charge à M. Legrégeois rappelé à Paris comme directeur du séminaire des Missions Etrangères.

(3) *Vie de Mgr Forcade* par M. le chanoine Marbot, page 45.

détacher de sa division la corvette l'*Alcmène*, commandée par le capitaine de vaisseau Fornier-Duplan, et l'envoya reconnaître les îles Riu-Kiu. Avant le départ de la corvette, il demanda à M. Libois, s'il pouvait disposer d'un missionnaire, qui consentît à être débarqué dans ces îles, dans le but d'y apprendre la langue, afin de l'accompagner un peu plus tard, comme interprète, lorsqu'il irait lui-même au Japon.

M. Libois vit dans cette proposition une indication de la Providence. Les tentatives des vicaires apostoliques de Corée, pour porter de nouveau la Foi chrétienne au Japon, étaient demeurées sans effet. D'ailleurs toujours en butte aux orages de la persécution, ils s'étaient depuis quelque temps déchargés de cette grave sollicitude sur le procureur général de leur société. Le poste d'observation que celui-ci occupait à Macao, ses très nombreuses relations, la faculté qu'il avait à cette époque de changer la destination de ses confrères, à leur arrivée d'Europe, suivant les circonstances ou le besoin des missions, enfin son grand bon sens, et sa rare prudence, tout l'avait désigné comme l'homme le plus à même, de tirer parti des moindres occasions, que l'avenir pourrait offrir en faveur d'une entreprise si difficile.

Pleinement décidé à déférer au vœu de l'amiral, M. Libois arrêta son choix sur un jeune missionnaire, M. Forcade, arrivé à Macao, au mois d'août 1843, et qu'il s'était dès lors attaché comme aide dans ses fonctions de procureur. Il avait eu le temps de l'apprécier, et il savait que pour tout poste, où il fallait à la fois du courage, de l'intelligence, et de la vertu, on pouvait compter sur lui. M. Forcade avait une âme grande, loyale, et généreuse. Il était pieux et rempli d'un zèle qui le portait à se dépenser sans mesure. Ses allures étaient franches, et son caractère énergique. C'est en

toute vérité, qu'on put plus tard écrire de lui : « Il n'a jamais rien su faire que résolument et le front haut (1). » Mais toutes ces qualités ne faisait point qu'il se sentît à sa place dans sa charge d'assistant-procureur. Aligner des chiffres, s'asseoir par terre pour compter des sapèques et les enfiler ! qui a connu l'homme jugera sans peine que ce travail ne lui convenait guère. Plus agréable lui paraissait une autre fonction de sa charge, celle de faire les honneurs de la maison. Il se dédommageait de ce côté là, et volontiers, souvent même, il amenait à dîner les officiers de marine qu'il rencontrait. M. Libois, sans doute, était très heureux de recevoir nos marins, mais il trouvait à part lui que M. Forcade ne mettait point assez sa bonne grâce en harmonie avec les ressources de la procure ; il lui reprochait en riant d'être « un peu dépensier », et il avouait ne point trouver en lui une vocation sérieuse à la finance. M. Forcade était du même avis (2). Aussi tressaillit-il de joie, quand il entendit son supérieur l'appeler à la mission du Japon. C'était l'apostolat si longtemps rêvé, qui s'ouvrait enfin devant lui, l'apostolat avec ses plus grands sacrifices, peut-être même le chemin du martyre ! Le regard du cœur fixé sur cet horizon, il ne calcula pas un instant avec les périls, avec les souffrances, avec la mort, il n'eut plus dès lors qu'une pensée : partir.

Son départ eut lieu le 3 avril 1844. Il prit place à bord de l'*Alcème* avec un catéchiste chinois, nommé Augustin Kô, que l'amiral Cécille venait de tirer des prisons de Canton, où depuis deux ans il était détenu pour la Foi (3). La compagnie de ce courageux chré-

(1) *Vie de Mgr Forcade* par M. le chanoine Marbot. Liv. I, page 22.
(2) Voir la *vie de Mgr Forcade* par M. le chanoine Marbot. Liv. II, page 46.
(3) Il avait été arrêté au moment où il conduisait un missionnaire dans l'intérieur de la Chine.

tien devait adoucir la solitude du missionnaire, et le soutenir au milieu de ses épreuves.

Le 28 avril, après une traversée de vingt-cinq jours, la corvette française arriva en vue d'Okinawa (1), l'île principale de l'archipel des Riu-Kiu. Elle jeta l'ancre dans la baie de Nafa, non loin de Shui capitale de ce petit royaume. Ce jour là, suivant la remarque de M. Forcade en son journal (2), l'Eglise célébrait la fête du Patronage de saint Joseph, protecteur des missions.

Six mandarins du pays, montés sur un petit bateau, accostèrent aussitôt le navire. Ils parlaient couramment le chinois et deux d'entre eux balbutiaient quelques mots d'anglais. Le commandant les reçut dans ses appartements, et assisté d'Augustin Kô répondit à leurs questions pour la plupart assez insignifiantes : « D'où venez-vous ? — Qui êtes-vous ? — Quel est le nom de votre bâtiment ? — Quelles sont ses dimensions ? — Combien de canons porte-t-il ? etc. ». A son tour, M. Fornier-Duplan les interrogea sur leurs titres et qualités, et demanda à avoir une audience du gouverneur dont ils se disaient les envoyés. Une collation leur fut ensuite offerte. Ils y firent honneur, causèrent de la manière la plus amicale, et au bout d'une heure finirent par se retirer. On remarqua toutefois, que sous une apparente bonhomie, ils n'avaient cessé de garder une extrême réserve relativement à leur pays.

Dans la soirée, trois embarcations apportèrent à l'*Alc-*

(1) Dans la prononciation du pays : Oukinia, mais au Japon et officiellement Okinawa.

(2) Ce journal, dont le manuscrit se trouve aux archives du séminaire des Missions Etrangères de Paris, a été publié à Lyon, en 1885, par la Revue : *Les Missions Catholiques*, sous ce titre : *Le premier missionnaire catholique du Japon au XIXe siècle.* C'est ce journal que nous nous sommes en grande partie borné à résumer dans les quelques pages qui suivent, où nous racontons le séjour de M. Forcade aux Riu-Kiu.

mène avec de l'eau, du bois, et autres provisisions, une lettre pour le commandant. Le gouverneur de Nafa non content de lui offrir un modeste ravitaillement lui accordait pour le lendemain l'audience demandée. On ne pouvait être ni plus empressé, ni plus aimable. Mais qui ne sait qu'en Orient surtout les ruses de la diplomatie se dissimulent aisément sous les formes les plus polies? En effet, sous prétexte que la corvette devait trouver un peu plus loin, et précisément à proximité du lieu de l'audience, un meilleur mouillage, mais en réalité pour l'éloigner de la ville, un pilote fut promis pour le lendemain au point du jour.

La nuit venue, par un stratagème puéril, Nafa resta plongée dans l'obscurité, tandis qu'un village sans importance, situé à la pointe nord de la baie, attirait les regards par l'éclat de ses feux. Le but des mandarins était de le faire prendre pour la capitale, afin que leur pays fut jugé extrêmement misérable, et que l'idée ne vint pas aux étrangers de s'y établir pour le commerce. C'est de ce côté que deux pilotes firent le lendemain diriger la corvette.

L'entrevue du commandant F. Duplan avec le gouverneur de Nafa eût lieu dans une bonzerie, qui se trouvait à quelques pas seulement de la plage.

C'était une vieille masure en bois, dans un enclos assez vaste, mal tenu, et entouré de murs en ruine. Escorté de quelques-uns de ses officiers, de M. Forcade et d'Augustin, le commandant fut reçu à l'entrée par un vieillard d'environ soixante ans, vêtu d'une robe de soie bleuâtre, et couvert d'un bonnet violet, dans une tenue propre, mais qui n'annonçait aucun luxe : cet homme était le gouverneur. Chacun prit place sur les nattes grossières qui recouvraient le plancher, et la séance commença.

Le commandant s'apercevant aussitôt que le gouver-

neur s'était allé poster aussi loin de lui que possible à l'autre extrémité de la salle :

— « Le gouverneur voudrait-il se rapprocher de moi, dit-il, afin que je puisse communiquer plus aisément avec lui ? »

— « Le gouverneur ne comprend pas la langue chinoise, » lui répond-on.

— « Il y a ici des interprètes, qui savent le chinois et qui parlent aussi sans doute la langue de leur pays. Nous pouvons communiquer par leur moyen. Pourquoi le gouverneur s'est-il déplacé pour nous ? Nous pouvions aller le trouver dans sa propre maison, à Nafa. »

— « Vous êtes dans la ville de Nafa, dans la maison du gouverneur. »

— « Mais non, nous n'y sommes pas : la ville n'est pas ici, elle est là-bas. »

— « C'est aussi la maison du gouverneur. »

— « Ce n'est certainement pas ici son séjour habituel ; je demande pourquoi il s'est donné la peine de se déplacer. »

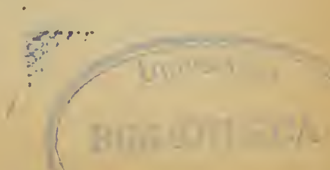
— « C'est pour vous faire plus d'honneur. »

— « Vous êtes bien honnête » répond le commandant d'un air peu convaincu.

Alors, il déclare que le puissant Empereur de France (1). non content d'être en bonnes relations avec l'Empereur de Chine, désire aussi conclure des traités d'alliance et de commerce avec les autres peuples de l'Asie ; qu'il a envoyé à cet effet de nombreux navires, et l'a chargé, lui, Fornier-Duplan, d'offrir au roi des Riu-Kiu son amitié.

— « Nous sommes déjà les amis de votre Empereur, lui dit aussitôt Ikarazuki, le principal interprète du

(1) En Chine et dans tous les pays voisins, les autorités françaises donnaient à Louis-Philippe le titre d'Empereur, afin qu'il ne parût pas inférieur au souverain du Céleste-Empire.



gouverneur. Vous voyez que nous vous recevons bien, et ne demandons pas mieux que de vous fournir tout ce dont vous avez besoin. Quant au commerce, notre pays est petit ; il est pauvre ; il n'a rien à échanger contre vos objets européens, qui sont tous comme autant de pierres précieuses. »

Sans paraître prendre en considération cette fin de non-recevoir, le commandant ajoute que le temps de la réflexion leur sera laissé, et que dans quelques mois un grand navire amenant le commandant supérieur de tous les bâtiments français qui sont dans ces mers, viendra chercher leur réponse.

Cette perspective semble sourire médiocrement au gouverneur. Son embarras est visible ; il fait un signe, et des serviteurs coiffés de bonnets rouges déposent aussitôt devant chaque étranger une jolie petite table chargée de friandises (1).

C'était un moyen adroit de couper court à toute proposition désagréable.

Cependant, après quelque moments de silence, le commandant reprit :

— « J'ai encore d'autres choses à vous dire. Le commandant supérieur devant avoir, comme moi, besoin d'interprètes auprès de vous, m'a donné l'ordre de laisser dans votre île, le premier interprète impérial, nommé Forcade, et l'autre interprète d'un rang inférieur. Je vous prie d'en avoir le plus grand soin et de leur fournir toutes les choses nécessaires à la vie. Ils vous payeront du reste toutes leurs dépenses et se soumettront aux lois du royaume. »

Cette déclaration produisit l'effet d'un coup de tonnerre.

(1) Aux Riu-Kiu, comme au Japon, le service se fait en plaçant devant chaque convive, assis à terre, une petite table carrée de 40 centimètres de côtés et haute de 10 à 15 centimètres.

— « Ne dites point de telles choses publiquement », s'écrièrent les mandarins.

— « Devant mes officiers, c'est sans inconvénient, dit le commandant, si vous avez autour de vous des gens qui vous gênent, libre à vous de les faire sortir. »

On fit retirer aussitôt un assez bon nombre de curieux rangés autour de la salle largement ouverte. Cela fait, les mandarins durent, malgré leur répugnance, se résigner à prendre bonne note, et par écrit, de cette dernière déclaration du commandant, comme ils avaient déjà fait de la précédente, afin que l'une et l'autre fussent communiquée à l'autorité supérieure.

Le commandant Duplan remercia alors le gouverneur pour ses générosités de la veille et le pria de vouloir bien lui fournir encore les vivres nécessaires.

— « Mon intention, dit-il, est de payer toutes choses. Car tel est l'usage des Français avec les nations étrangères. »

— « On vous donnera tout ce dont vous aurez besoin, répliquèrent les mandarins ; mais ce que vous demandez est de trop peu de valeur, pour que nous recevions votre argent. Notre royaume quoique pauvre peut vous en faire présent. »

Cette réponse contenait une évidente contradiction, mais au fond elle était passablement habile. Répudiant toute idée de commerce avec l'étranger, ils s'obstinèrent dans leur système de ne vouloir rien accepter en échange de ce qu'ils donnaient.

— « Je demande pour tous mes officiers, ajouta le commandant, la permission d'aller se promener dans la campagne et dans la ville même de Nafa. »

— « Ils pourront aller se promener sur le rivage, dans cette partie de l'île où nous sommes, mais ils ne devront point aller en ville ? »

— « Pourquoi n'iraient-ils pas en ville ? »

— « C'est plus agréable de se promener hors de la ville. »

Quelque mauvaise que soit cette réponse, le commandant ne juge pas à propos d'insister.

— « C'est après-demain la fête de notre Empereur. Or c'est la coutume, en un tel jour, de pavoiser et de tirer à midi vingt-et-un coups de canons, chargés à poudre seulement. Je préviens le gouverneur de cet usage. S'il prévoit cependant que le bruit du canon puisse effrayer la population, nous nous en abstiendrons. »

— « On peut tirer le canon, disent les mandarins ; nous désirons même l'entendre. »

— « Quand les officiers iront à terre, reprend le commandant, ne pourront-ils point chasser ? »

— « Oui, pourvu qu'ils ne se servent point de fusils ? »

— « Pourquoi donc ? »

— « Le bruit du fusil pourrait faire peur au peuple. On pourrait aussi tuer quelqu'un. »

— « Vraiment ! le bruit du canon vous fait plaisir, et vous avez peur du bruit du fusil ! Soyez tranquilles, on ne tuera personne. »

Là-dessus la séance fut levée.

Lorsque le commandant sortit de la bonzerie, il fut entouré par une foule nombreuse dont l'attitude sympathique et le silence respectueux le frappèrent. Mais quand il voulut s'écarter du rivage, pour faire une courte promenade dans l'intérieur, un essaim de petits mandarins à bonnets jaunes se mirent à bourdonner autour de lui : « N'allez-point par là ! Nos femmes et nos enfants y sont ! Ils ont peur !.. Passez par ici, suivez ce sentier... » Et. après lui avoir fait traverser un petit bosquet, en quelques minutes ces ennuyeux personnages le reconduisirent à son canot.

Le lendemain le commandant représenta à Ikarazuki l'homme de confiance du gouverneur, qu'il était impos

sible d'obliger ses officiers à ne se promener que sur le sable du rivage, et en plein soleil.

— « Mais, répondit l'interprète, le peuple n'est pas accoutumé à voir des étrangers, et il a peur ! »

Le commandant savait déjà ce qu'il fallait penser de ce prétexte, qui devait être répété à satiété : le peuple a peur. Le matin même, plusieurs officiers étaient descendus à terre et s'étaient avancés résolument jusque dans les rues de Nafa. Non seulement le peuple n'avait pas eu peur d'eux, mais il avait paru enchanté de les voir, et avait cherché tous les moyens de les aborder et de leur faire des politesses. Seuls les hommes de la police frappaient à grands coups de bambous les audacieux qui approchaient les étrangers, et aussitôt ces pauvres gens se retiraient avec docilité.

Le commandant déclara donc qu'il ne se soumettrait point à des exigences déraisonnables, et que dorénavant ses officiers et lui iraient partout où bon leur semblerait, en dehors toutefois des maisons, où ils n'avaient aucune intention de pénétrer. Séance tenante, un officier prit un canot et remonta la rivière qui traverse la ville. Après quoi, ayant mis pied à terre, il se promena longtemps dans les rues. A son retour, il fut très étonné de voir son canot rempli de gâteaux, de sucreries et de provisions de toute sorte. En cachette des mandarins lancés à sa poursuite, des hommes du peuple s'étaient jetés à l'eau pour prendre les matelots sur leurs épaules, afin de les porter sur la rive. Mais n'ayant pu y réussir, ils leur avaient apporté des friandises pour eux et pour leurs camarades.

Autant les mandarins laissaient voir de duplicité, autant le peuple paraissait simple, et il tardait à M. Forcade de pouvoir entrer en rapport avec cette intéressante population.

Le 1er mai, il célébra la messe dans l'hôpital de la

corvette. Son action de grâces se prolongea plus que de coutume. Inspiré par sa piété envers la Sainte Vierge, il mit sa mission sous le patronage du Cœur Immaculé de Marie, et fit le vœu que si de son vivant le Christianisme s'établissait aux îles Riu-Kiu, il s'efforcerait d'obtenir du Saint-Siège, qu'il ratifiât d'une manière solennelle et authentique cette consécration (1). Puis désireux d'explorer un peu son nouveau domaine, il se dirigea en barque vers Nafa, en compagnie d'un officier, du chirurgien-major et d'un élève de marine.

Nafa leur parut une assez grande ville. Deux forts qui seraient redoutables, s'ils n'étaient désarmés, gardent l'entrée de la rivière. Les quais sont passablement établis ; les rues sont propres et bien alignées ; les maisons en bois et composées d'un simple rez-de-chaussée ont peu d'apparence, mais elles sont entou-

(1) Voici l'acte de cette consécration faite par M. Forcade :

« O cor Mariæ sanctissimum, cor omnium cordium ornatissimum, purissimum, nobilissimum ; cor bonitatis, mansuetudinis, misericordiæ, et amoris fons perennis ; cor omnium virtutum mirandum sanctuarium et suavissimum exemplar ; soli divino cordi Jesu cor inferius : insulas illas Lieu-Kieu, (Riu-Kiu),primum evangelisandas mihi licet indignissimo commissas, tunc temporis, quantum in me est, et ad me pertinet, sub speciali patrocinio tuo offero, pono, dico, consecro ; insuper vovens me, ubi aliquot tantummodo et earum incolis ab inani idolorum cultu ad christianam fidem transierint, ubi sacellum etiam minimum ædificatum fuerit, vere incœptâ stabilitâque missione, omnia sine ullâ morâ acturum esse, ut a Sancta Sede Apostolicâ, sub eodem speciali patrocinio totum regnum istud aperte et authentice ponatur.

« O cor piissimum, apud divinum cor Jesu cor potentissimum, cor quod nullus inanibus precibus unquam exoravit, humillimas deprecationes meas ne aspernare, miserrimum cor meum ad melius converte, mentis istius tot tenebris circumfusæ caliginem discute, spiritum humilitatis, prudentiæ, sapientiæ et fortitudinis inter tantas difficultates tantaque pericula mihi obtinere dignare : Teque mediante, omnipotens et misericors Deus, Pater Filius, et Spiritus Sanctus, vili isto instrumento uti non dedignetur, ut confundat fortia, ut ea quæ sunt destruat; populumque istum a tot sæculis in tenebris et umbra mortis sedentem ad sancti Evangelii lumen æternamque vitam demum convertat, dirigat, perducat. Amen.

Hæc in portû Napa, in navi *Alcmène* post missam celebratam, die 1a maii 1844 vota precataque fuêre.

rées de jardins en fleurs. Toutes les boutiques sont fermées pour faire croire qu'il n'y a point de commerce.

Tandis qu'ils remontent la rivière, ils sont distraits par la vue des curieux accourus sur les deux rives pour les regarder, et par celle d'un petit bateau de mandarins à leur poursuite, qui ne parvint pas à les atteindre.

Ils débarquèrent très paisiblement et renvoyèrent leur canot à bord.

« Nous eûmes exactement, dit M. Forcade, la même histoire que l'officier de la veille : semblable accueil de la part des gens du peuple, semblable embarras pour les gens de la police, autant de sang-froid et d'aplomb de notre part. Du reste, pour mon compte, je tombai vraiment dans les mains d'un brave homme. A peine avais-je fait deux pas, que m'offrant son bras, il me dit :

« *On ne peut pas aller ; on ne peut pas aller !* »

Je lui réponds :

« *On peut aller* », et lui prenant le bras, me voilà en route.

A chaque instant, à chaque détour de rue, arrivait toujours le mot de la consigne : *on ne peut pas aller*, et je répondais non moins invariablement : *on peut aller*. Pendant trois heures je le promenai ainsi, bras dessus bras dessous, dans la ville et à la campagne, par toutes les rues, par tous les chemins, et, notez ceci, la pluie sur le dos, sans qu'un seul instant il ait perdu patience. Tout en répétant son refrain, il se montra constamment pour moi plein d'égards et d'attentions.

Au moment où il me quitta, je voulus pour le récompenser de ses peines, et aussi pour voir ce qu'il ferait, lui laisser en cadeau mon parapluie qu'il avait admiré et porté. Je ne pus jamais le lui faire accepter. Désireux cependant de lui prouver de quelque manière,

que j'étais content de ses services, je le recommandai à un mandarin qui paraissait être son supérieur, en disant simplement : « Cet homme est un excellent garçon, et il a eu grand soin de moi. » Ce compliment si naturel parut embarrasser ce pauvre malheureux, il semblait que je l'eusse compromis.

Au terme de cette course, je fis là, sans y penser et comme par hasard une découverte qui peut-être ne signifie rien, mais qui peut avoir aussi son importance.

Pendant que j'étais debout, attendant le canot, à l'extrémité d'une jetée qui s'avance dans la baie, et qui sert d'embarcadère, là même où l'on met le pied en débarquant, quelle ne fut pas ma stupéfaction, en remarquant. sur une assez large dalle, une croix latine parfaitement dessinée. Je la regardai plus d'une fois, croyant rêver ; mais impossible de s'y méprendre. Je signalai la chose au docteur qui ne put, comme moi, y voir qu'une croix.

— « Qu'est-ce que ce signe ? » demandai-je à deux ou trois mandarins, qui nous accompagnaient et qui parlaient chinois. Ils parurent embarrassés et ne répondirent pas ; seulement l'un d'eux passa légèrement le pied sur la pierre, en suivant l'empreinte de la croix, et balbutia : « Je ne sais pas, cela ne signifie rien. » J'ajoutai : « N'est-ce pas le caractère *Ché?*» (Ce caractère chinois, qui signifie *dix*, a la forme d'une croix). Ils parurent enchantés de l'interprétation, et me montrant leurs dix doigts, ils me témoignèrent avec empressement que j'avais bien deviné. »

M. Forcade crut prudent de paraître ajouter foi à cette explication ; mais en réalité, il se trouvait bien en présence d'un monument authentique de l'odieuse coutume du Ye-Fumi, Cette croix n'avait été gravée à cette place dans la pierre, que pour être foulée aux

pieds, et pour forcer tout chrétien, qui s'aviserait de débarquer en ce lieu, à un acte d'apostasie. Ainsi, la haine implacable du Japon pour le Christianisme s'était étendue jusqu'à ces îles éloignées.

Dans la soirée, et le lendemain, Augustin eût avec plusieurs mandarins à bonnets jaunes des entretiens interminables et très animés. Fort ému et exténué de fatigue, il fut incapable, après leur départ, de rendre compte à M. Forcade du sujet de la discussion. Mais après que la nuit eût un peu réparé ses forces, il lui dit qu'on voulait absolument les empêcher de rester dans le pays, et qu'une grande réunion devait avoir lieu le jour même à la bonzerie pour décider de cette affaire. Il ajouta que les mandarins avaient paru souhaiter, qu'ils s'y rendissent l'un et l'autre, mais comme amenés par le hasard.

C'était le 3 mai, M. Forcade se souvenant de la fête du jour (1), prit sur lui une relique de la vraie croix, et quand l'heure de la réunion des mandarins fut arrivée, il s'achemina avec Augustin vers la bonzerie. La pluie leur fournit un excellent prétexte pour y entrer.

Il y avait là, outre les mandarins, une centaine d'hommes. Cette assemblée déclare sans détour à M. Forcade ne pas comprendre pourquoi il tient tant à rester. Sa persistance dans ce dessein les inquiète et semble même les effrayer au delà de toute expression. Il essaye par tous les moyens de leur persuader qu'ils n'ont rien à craindre de lui, et ne néglige rien pour les disposer à le garder. Enfin, sous l'empire d'une vive émotion, il s'écrie : « Vous ne savez pas pourquoi je veux rester avec vous ! Je ne viens pas pour vous perdre, mais pour vous sauver. J'espère vous le prouver plus tard. Ah ! si vous le saviez, au lieu de chercher à m'éloigner de

(1) Fête de l'invention de la sainte Croix.

vous, vous me demanderiez avec les plus vives instances de ne pas vous quitter! Ce que je vous dis est très vrai et je mens pas : je le jure devant le Dieu que je sers! »

Ces paroles semblèrent produire quelque impression sur ses auditeurs. Ils ne lui donnèrent pas une réponse définitive, mais il lui promirent, que leur décision lui serait communiquée par écrit le soir même.

« Il ne me restait plus qu'à retourner à bord, écrit M. Forcade, mais le canot tardant à venir les mandarins imaginèrent, pour charmer leurs loisirs et les miens, de me demander si je ne savais pas jouer du violon. Quelque bateau européen leur avait sans doute laissé cet instrument de musique. Sur ma réponse négative :

— « Mais, au moins, vous savez chanter. Chantez nous donc quelques airs de votre pays. »

J'y consens, quoique je sois un piètre chantre, et dans cette maison vouée au démon, j'entonne successivement le *Magnificat*, le *Stabat* etc., et je termine par le *Te Deum*. Ces pauvres gens semblaient trouver ces chants admirables ; dès que je m'arrêtais, ils me priaient de continuer je n'ai pu cesser, que lorsque je fus à bout de forces.

« Ce doit être beau, disaient-ils, c'est bien dommage que nous ne puissions pas comprendre ! »

A mon tour, croyant devoir répondre à leur politesse, je les priai de me faire entendre aussi les chants de leur patrie. Ils le firent aussitôt de la meilleure grâce du monde... Je n'en compris pas un mot ; mais d'après ce que m'a dit Augustin, en voici à peu près le sens :

« Pour venir aux Riu-Kiu la route est difficile ; pour y rester, c'est plus difficile encore. Comment quitter son pays, quand il est beau, pour venir dans une pauvre contrée ? etc. »

On ne pouvait pas me dire : « *Allez vous-en* » d'une manière plus aimable. »

Lorsque M. Forcade fut de retour à bord de l'*Alcmène*, il ouvrit la fameuse dépêche, que le gouverneur lui avait fait remettre au moment où il quittait la bonzerie.

Aux propositions du commandant le gouverneur répondait :

« Notre royaume est un pays de très-petite importance :
« ses îles sont stériles ; elles ne produisent qu'un peu de
« riz ; elles n'ont ni or, ni argent, ni cuivre, ni fer. Le peu-
« ple tout entier peut à peine subvenir à sa nourriture quo-
« tidienne : il manque généralement d'ustensiles. Or, de
« toute antiquité, nous échangeons le riz et les autres pro-
« ductions de notre royaume avec les îles voisines, et c'est
« ainsi que nous subvenons un peu à nos besoins. Mais sur-
« vient-il de la sécheresse ou des orages, alors il y a une
« grande disette de produits, et nous ne pouvons faire le
« commerce avec ces îles, comme nous le voudrions. Que si
« maintenant nous faisons le commerce avec votre royaume,
« il est vrai que notre royaume n'y suffira pas. »

En conséquence, le grand commandant était prié de les dispenser de l'alliance et du commerce.

Le *psot-scriptum* suivant se lisait au-dessous de la signature du gouverneur :

« Le grand capitaine veut que deux interprètes soient
« laissés à terre. Nous avons examiné. Or, jamais jusqu'à
« présent des hommes d'un pays étranger n'étaient descen-
« dus à terre pour y rester. Et parce que le pays est malsain,
« nous craignons beaucoup que ces deux hommes en y
« demeurant ne contractent quelque infirmité, par suite de
« la mauvaise température. C'est un grand inconvénient,
« nous prions qu'on y fasse attention. »

Ce n'était ni un oui, ni un non.

Le commandant répondit aussitôt dans les termes suivants :

« Pour que le commerce s'établisse entre deux nations,
« il faut qu'il y ait avantage pour l'une et pour l'autre et

« qu'elles y consentent toutes deux. Ceci est conforme à la
« justice et nous ne voulons en aucune manière enfreindre
« ses lois.

« C'est pourquoi je ferai savoir à notre Empereur que
« vous ne pouvez pas faire le commerce avec nous et je le
« prierai de daigner accepter vos excuses ; je lui dirai aussi
« que vous nous avez fait un très bon accueil, que vous avez
« subvenu à nos besoins avec une générosité sans exemple,
« ne voulant accepter aucun argent pour nos dépenses. Et
« je suis assuré que S. M. ordonnera à tous les capitaines
« de ses navires de vous traiter avec bienveillance et amitié.

« Je suis heureux que vous n'ayez pas refusé de recevoir
« les deux interprètes ; car, comme j'avais reçu l'ordre de
« les laisser dans votre pays, j'aurais été contraint, malgré
« votre refus, de les laisser également, et le chagrin que je
« vous aurais alors causé m'en aurait fait beaucoup à moi-
« même. Pour les observations que vous faites par rapport
« au climat, à la crainte où vous êtes que la santé de ces
« deux hommes ne se trouve dérangée, elles témoignent de
« votre bon cœur. Mais vous saurez que les Français, quand
« ils ont reçu un ordre, l'exécutent même au péril de leur
« vie. Ainsi, je les débarquerai demain avec leurs effets, en
« les recommandant de nouveau à vos bons soins. Je par-
« tirai après-demain, si, comme je l'espère, le temps me le
« permet. »

Le 5 mai, les mandarins vinrent à bord faire leurs adieux. Ils refusèrent résolument l'argent des vivres, qu'ils avaient fournis pendant huit jours, acceptèrent à grand peine une longue-vue et quelques bagatelles et prirent le Ciel à témoin, qu'ils traiteraient toujours les deux interprètes en frères et en amis.

CHAPITRE SECOND

Départ de l'*Alcmène*. — La bonzerie d'Amiko. — D'apparents honneurs, mais pas de liberté. — L'inséparable escorte. — M. Forcade est trompé par ses gardiens jusque dans l'étude de la langue. — Les mandarins lui refusent l'autorisation de prêcher l'Evangile. — Simplicité des gens du peuple. — Y eut-il autrefois des chrétiens aux Riu-Kiu ? — Une apparition mystérieuse. — Le *Samarang* et le *Royalist* touchent à Okinawa. — L'amiral Cécille vainement attendu. — Dénûment du missionnaire. — Où il puise la force de souffrir. — « *Navis venit ! Navis venit !* ». Arrivée de la *Sabine*. — Un nouveau missionnaire du Japon : M. Leturdu. — Il apporte à M. Forcade la nouvelle de sa promotion à l'épiscopat.

Le 6 mai, dans la matinée, M. Forcade et Augustin prirent congé du commandant de l'*Alcmène* et de son état-major, et se rendirent à terre. On devine aisément ce que dût être cette séparation, et combien elle coûta de part et d'autre. Quoique le commandant eût menacé les mandarins des foudres de l'amiral si quelque malheur arrivait aux deux interprètes, il n'était qu'à demi-rassuré sur le sort du jeune missionnaire qu'il allait abandonner dans cette île. Au dernier moment, il *faillit s'attendrir* (1) et pour un peu il l'eût encouragé à renoncer à une entreprise si pleine de hasards. Mais Mon-

(1) « L'Amiral Cécille avait prévenu M. Forcade : Ce brave Duplan, lui avait-il dit, avant le départ, est capable de s'attendrir ; il redoutera de vous abandonner aux dangers dont vous allez courir les risques, et il vous fera des objections. Mais tenez bon. La hiérarchie ne me permet pas de le mettre sous vos ordres, mais je lui donne des instructions secrètes pour que vous restiez seul juge de l'opportunité de votre débarquement ». *Vie de Mgr Forcade* par M. le chanoine Marbot. Livre II, page 53.

sieur Forcade n'était pas homme à reculer. De la plage où une foule de curieux l'entourait, il assista à l'appareillage de la corvette ; enfin, le dernier signal donné, les derniers saluts échangés, il la vit s'ébranler, puis sortant de la baie, s'enfuir, et peu à peu disparaître à l'horizon.

C'était comme une dernière vision de la patrie aimée qui s'évanouissait à ses yeux, en même temps que son oreille venait de se fermer, pour deux longues années, aux sons de la langue maternelle (1).

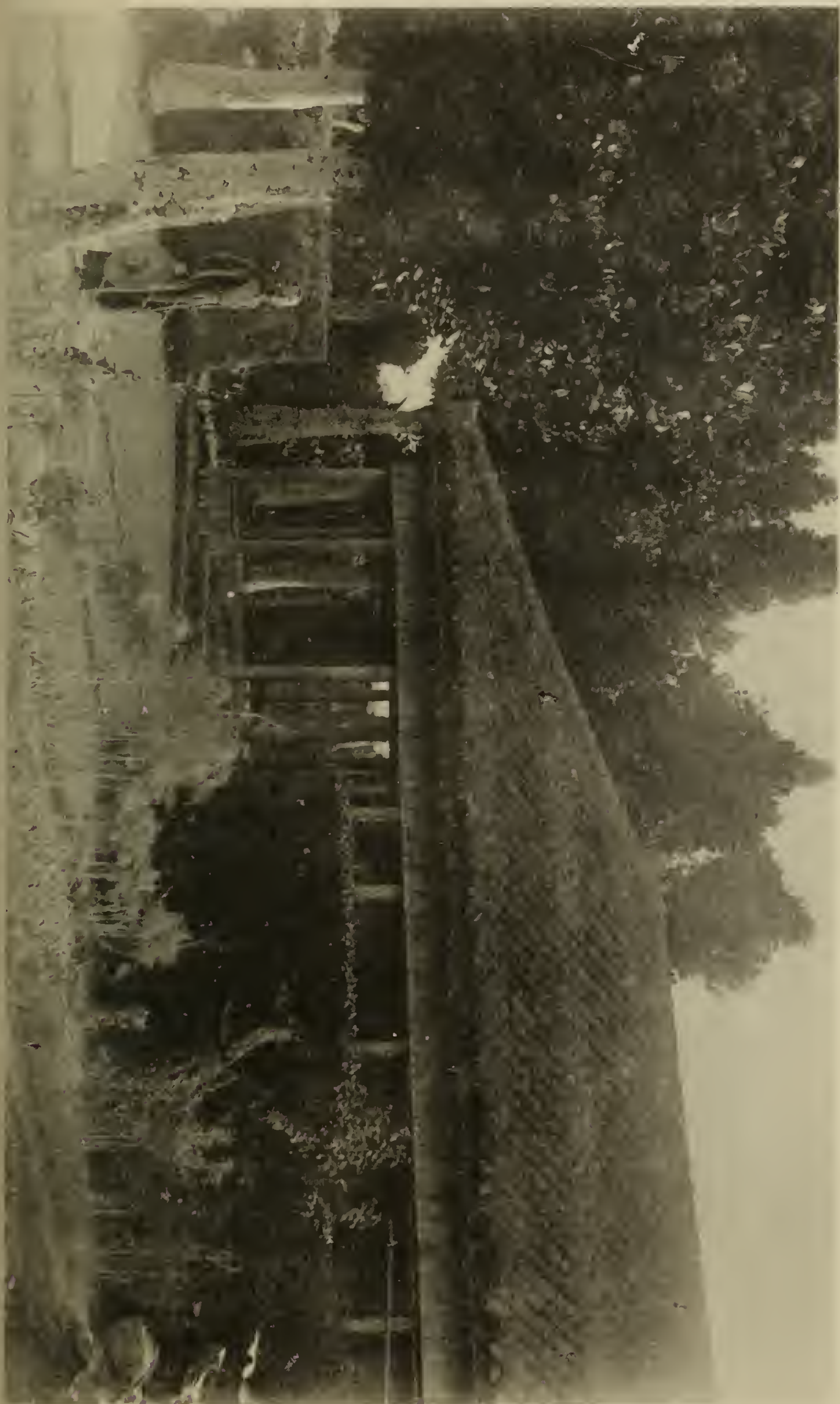
Les mandarins le conduisirent directement à *Tomari*, dans la bonzerie d'*Amiko*(2), où avaient eu lieu les précédentes entrevues. Ce séjour ne devait être pour lui et son compagnon qu'une honorable prison.

« Nous trouvâmes là, dit-il, outre une nombreuse garde postée dans tous les alentours, un fort joli cercle de petits mandarins installés près de nous, dans l'unique but, nous dit-on, de charmer nos loisirs, et de plus je ne sais combien de domestiques. Les attentions ne nous manquèrent pas dans ces premiers temps. La nuit et le jour nous ne pouvions nous moucher, cracher ou tousser, sans nous voir assaillis par une douzaine d'individus, qui l'air effaré, venaient nous demander si nous nous pâmions. La table répondait, en apparence, à ce grand train de maison : le pays était sensé épuiser ses produits pour nous sustenter. Dans le fond, nous l'avons reconnu depuis, tout ce qu'on nous présentait alors avec tant d'étalage n'était que fort peu de chose, eu égard aux ressources indigènes. »

Indifférent à toutes les prévenances qu'on semblait lui prodiguer, M. Forcade, au bout de quelques jours, demanda à être reçu par le gouverneur de la province. Son but était de se mettre en rapport avec les autorités

(1) Augustin, le compagnon de M. Forcade, ne parlait que le chinois et le latin.

(2) Dans le langage du pays : TUMAÏ et AMIKU.



et d'en obtenir la chose qui lui manquait le plus : la liberté. On eût bien voulu se dérober à ses instances, mais il tint ferme, et l'audience lui fut accordée.

Il représenta que ni le jour, ni la nuit, il n'était chez lui dans sa maison. Sous prétexte d'honorer sa personne une foule de gens, dont il n'avait que faire, étaient sans cesse à ses côtés. Au dehors, c'est à peine, s'il pouvait prendre quelque exercice au milieu du sable et de la boue du rivage. Toujours entouré de mandarins et précédé de satellites, qui chassaient les passants à coups de bambous, de peur qu'on ne lui manquât de respect, il était en réalité rendu odieux à la population.

Ce ne fut pas sans difficulté, qu'à la suite de cette première audience, et d'une seconde qui eût lieu un mois après, il lui fut permis d'occuper seul la chambre de la bonzerie, où il couchait, et un petit jardin sur lequel elle s'ouvrait.

Quant à ses excursions au dehors, constatant qu'il ne pouvait rien gagner par procédé diplomatique, voici comment il essaya de prendre ce qu'on lui refusait. Sans paraître faire attention aux clameurs de sa suite, il se mit résolument à circuler partout, mais en ne s'écartant point toutefois des chemins publics. Ce furent d'abord des supplications et des cris de détresse de la part de ses gardiens. Mais, ce premier moyen étant resté sans effet, ils eurent recours à la violence.

Un jour qu'il s'avançait paisiblement sur la grande route de Nafa, un mandarin le saisit des deux mains, et au nom de l'autorité supérieure lui interdit de faire un pas de plus en avant. M. Forcade rentra chez lui, et écrivit aussitôt au gouverneur, le priant de lui faire savoir pour quel délit, pour quel crime il avait été ainsi arrêté comme un malfaiteur. Le gouverneur lui répondit qu'une loi de l'Etat défendait aux étrangers de se promener ailleurs que sur le rivage, et lui rappela que

le commandant de l'*Alcmène* avait promis, qu'il serait soumis aux lois du royaume. M. Forcade protesta de son obéissance aux lois justes, mais non à des lois arbitraires, qui mettent les étrangers hors du droit commun. En conséquence, il ajouta qu'il ne changerait rien à sa conduite. Mais comment faire pour se débarrasser de son inséparable escorte ? Il imagina de marcher d'autant plus vite, et d'aller d'autant plus loin, qu'elle était plus nombreuse. Ce moyen lui réussit. Peu à peu, il vit diminuer sa suite, et plusieurs fois même il parvint à adresser la parole aux passants, sans qu'on les chassât à coups de bâton. De la sorte son esclavage lui devint un peu plus tolérable.

Jamais néanmoins, il ne put revêtir le costume du pays. Tout au plus lui fut-il octroyé de chausser des sandales, « aussi difficiles à décrire qu'incommodes à porter ». Relativement à la langue (1), il ne trouva d'abord personne qui consentît à la lui enseigner et à lui procurer des livres. Longtemps on se refusa à lui indiquer les noms des choses les plus simples, ou si on le faisait, c'était en le trompant sur le sens des mots ; d'ordinaire on lui apprenait les expressions de la langue écrite, inusitées dans le langage ordinaire. Ce ne fut qu'au bout de sept ou huit mois qu'un des petits mandarins de la bonzerie, s'étant pris d'amitié pour lui, se fit son professeur, et lui dicta quelques dialogues. Il put ainsi se composer un dictionnaire de plus de 6000 mots, et bientôt il fut en état de comprendre et même de soutenir convenablement une conversation. Mais la liberté que M. Forcade avait surtout à cœur d'obtenir, c'était pour lui, celle de prêcher l'Evangile, et pour les gens du pays, celle de l'embrasser.

(1) M. Forcade croyait alors que la langue des Riu-Kiu différait assez peu du japonais. Quant au chinois, il n'était parlé à Okinawa que par quelques descendants d'émigrés du Fo-kien.

Vu l'oppression dans laquelle le peuple lui paraissait être tenu, il était persuadé qu'il n'arriverait à rien sans une autorisation formelle des magistrats. Au bout d'un certain temps, il aborda avec les mandarins cette grave question, et il poursuivit son dessein avec une persévérance qui ne se démentit pas.

Il essuya d'abord un refus, mais faiblement motivé. Il revint à la charge ; cette fois la défense fut nettement formulée. Elle s'appuyait sur la crainte que le Japon, seul pays avec lequel le royaume des Riu-Kiu fit du commerce, ne retirât ses navires, et que la Chine, dont il était tributaire, ne cessât toutes relations. En un mot, il y allait, d'après eux, du salut ou de la ruine du pays.

Cette réponse affligea d'autant plus le missionnaire, que le peuple lui paraissait mieux disposé. Il savait que les habitants ne demandaient qu'à le voir, à lui parler, et à l'entendre : plus d'une fois, il en avait eu la preuve.

Un jour qu'il était sorti avec Augustin, les petits mandarins, qui le suivaient, trouvant la course un peu trop longue, lui représentèrent qu'il allait bien loin. Mais leurs remontrances ne furent point accueillies. Alors, recourant à une ruse de leur façon, ils se donnent l'air de gens harassés, et feignent de ne plus pouvoir mettre un pied devant l'autre, se traînant sur la route, et s'asseyant à chaque instant. Les deux promeneurs voyant qu'ils ne sont plus suivis que d'assez loin, pressent tout à coup le pas, et bientôt une colline les dérobe à leur escorte. Pour la première fois, ils sont seuls ! Heureux d'en profiter, ils poussent leur excursion jusqu'à quatre grandes lieues de la bonzerie. Partout on les salue avec politesse. Arrivés tous deux au sommet d'une montagne, M. Forcade laisse Augustin aller plus loin encore à la découverte, tandis que lui-même s'arrête et s'assied. Dès que les paysans l'aperçoivent,

ils quittent leurs champs et s'empressent autour de lui. C'est à qui lui offrira sa pipe ou son tabac. Pendant que les uns vont lui chercher du feu dans quelque maison isolée, les autres l'interrogent avec une aimable bonhomie. Cependant, ils ne peuvent connaître cet étranger, à moins que ce ne soit par les calomnies répandues contre lui ! Les choses allaient au mieux, lorsque soudain l'escorte, qui avait retrouvé ses forces, reparaît. Aussitôt les braves gens pris de peur se dispersent dans toutes les directions.

« Une autre fois, raconte M. Forcade, je rencontrai dans une de mes promenades un bon villageois, à qui j'adressai quelques mots, et qui m'amusa beaucoup par ses réponses, car c'était la simplicité même. Je dis à un petit mandarin qui m'accompagnait :

— « En vérité, voilà un brave homme ; sa franchise ne sait rien dissimuler, on peut le croire sur parole. »

Mon surveillant jugea que l'occasion était bonne pour me faire la leçon :

— « N'est-il pas vrai, dit-il à cet ingénu, que quand le Maître s'en va partout dans vos villages, vous autres paysans, vous avez grand peur ? »

Le ton sur lequel la question était faite dictait clairement le sens de la réponse. Il n'y avait ni à se méprendre, ni à délibérer, le bonhomme n'hésita point non plus.

— « Oui, nous avons grand peur ; mais je vais vous dire : ce n'est point le Maître européen que nous craignons, car nous savons bien qu'il ne nous fera pas de mal ; mais c'est des mandarins et des satellites que nous sommes effrayés. »

Bien que ce ne fut pas précisément la réponse demandée et attendue, celle-ci était si vraie, empreinte de tant de bonne foi, et si naïve dans ses termes, que mon jeune lettré ne put retenir un éclat de rire. »

Au reste, tous les mandarins n'étaient pas mauvais. Un de ceux qui dans les premiers temps gardaient la bonzerie d'Amiko ayant provoqué Augustin par ses questions, eût avec lui une conférence sur l'existence d'un Dieu créateur, et sur le culte qui lui est dû. Touché peut-être par la grâce, cet homme droit, intelligent, instruit même pour un pays si peu avancé, n'avait pu en entendant pour la première fois ces vérités, retenir son admiration. Il était allé jusqu'à composer une poésie chinoise, dans laquelle il vantait la science du catéchiste, et exprimait le désir de l'entendre tous les jours de sa vie. Il n'en fallut pas davantage pour qu'il fût immédiatement détaché du service de la bonzerie. Le missionnaire, qui déjà se réjouissait d'avoir trouvé un premier néophyte, ne le revit plus et ne sut jamais ce qu'il était devenu. Il fut en outre désormais impossible à Augustin de s'entretenir de religion avec les mandarins. La conversation en venait-elle à effleurer ce sujet, aussitôt nos hommes devenaient sourds et muets, ou trouvaient le moyen de s'esquiver. Ce n'était point qu'ils fussent indifférents à ces questions, mais cette conduite leur était dictée par des ordres venus de Shui. Quoiqu'ils s'en défendissent, ils connaissaient fort bien, au moins de nom, le Christianisme. La croix gravée sur la pierre, à l'entrée de leur port était là pour en témoigner.

Un jour que M. Forcade sollicitait du gouverneur la permission de parler au peuple, celui-ci lui avait dit assez maladroitement, que ses compatriotes n'avaient aucun goût pour la religion chrétienne.

— « Qu'en savez-vous, lui répondit le missionnaire, puisque cette religion n'a pas encore été prêchée dans le royaume ? On n'a ni aversion, ni goût pour ce qu'on ne connaît pas. »

Le gouverneur s'était tu. Mais son silence avait parlé pour lui.

Le rapport de Beniowski (1), qui prétend avoir débarqué dans une des îles Rui-Kiu, et en avoir trouvé tous les habitants chrétiens, peut paraître contestable. Mais comment supposer que le peuple japonais, si remarquable pour son esprit de prosélytisme, n'ait point porté à ce royaume la Religion de Jésus-Christ, à une époque où ses jonques partant du Kyu-Shu, centre des missions catholiques, y allaient régulièrement pour le commerce, tandis que ses soldats victorieux la faisaient pénétrer jusqu'en Corée ?

Voici un fait mystérieux raconté par M. Forcade, et qui lui donna à penser que des descendants d'anciens chrétiens pouvaient bien se trouver encore dans ces îles.

« Dans les commencements de notre séjour ici, dit-il, Augustin avait pris l'habitude d'aller tous les soirs, à la nuit tombante, réciter son chapelet sur les bords de la mer, qui baignent les murs de notre jardin. Il ne savait alors ni dire, ni entendre quatre mots de la langue, et comme d'ailleurs, grâce aux postes établis près de nous, il ne pouvait s'éloigner sans qu'on s'en aperçut, on le laissait ordinairement seul.

« Or, le 2 octobre dernier, par un temps très obscur, tandis que tout était en émoi, par suite de la mort du prince royal arrivée dans la matinée, Augustin entend tout à coup comme le bruit d'un homme qui marchait dans l'eau. C'était un homme, en effet. Il paraît devant lui, une rame à la main et parlant à demi-voix. Il montre du geste la bonzerie, et semble lui demander quelque renseignement avec beaucoup d'insistance. Mon catéchiste surpris, ne sachant ce qu'on lui veut, et craignant que ce ne soit un malfaiteur, fait mine de se

(1) Maurice-Auguste de Beniowski, aventurier hongrois, né en 1741, mort en 1786. Ses *Voyages et mémoires* ont été écrits en français par lui-même et publiés à Paris en 1791.

mettre en défense. L'inconnu s'éloigne alors, court porter, je ne sais où, sa rame, pour qu'elle ne soit plus un objet d'effroi ; puis il revient en toute hâte et renouvelle salutations, génuflexions et prières.

« Cette mystérieuse entrevue durait depuis quatre ou cinq minutes, et Augustin n'y comprenait encore rien, quand deux jeunes gens du poste, attirés probablement par la voix émue des deux interlocuteurs, accoururent sur les lieux. Le solliciteur ne les a pas plus tôt aperçus, qu'il se sauve du côté de la mer plus vite qu'il n'était venu. Un second personnage, qu'Augustin n'avait pas d'abord remarqué, mais qui était resté près de là en observation, s'enfuit avec le premier, et tous deux se jetant dans une barque s'éloignent à force de rames.

« Là-dessus, ajoute le missionnaire, je me suis perdu et je me perds encore en conjectures. Ces hommes ne seraient-ils pas des descendants d'anciens chrétiens ? Croyez-moi, si nous étions libres nous découvririons peut-être ici bien des choses dont on ne se doute guère. Oh ! la liberté ! Demandez bien pour nous à Dieu l'heureuse et sainte liberté. »

Au bout d'un an passé aux Riu-Kiu, M. Forcade était encore traité comme un captif, soit dans la bonzerie de Tomari, où personne ne pouvait l'aborder qu'avec l'autorisation des mandarins et sous leur surveillance, soit au dehors de sa résidence, d'où il ne pouvait s'écarter sans être suivi. L'autorité supérieure de l'île lui était visiblement hostile. Quoiqu'elle ne le persécutât pas ouvertement, parce qu'elle ne l'osait, elle ne perdait aucune occasion de lui faire éprouver en dessous toutes les petites vexations qu'elle pouvait imaginer. Aussi M. Forcade interrogeait-il l'horizon d'un regard chaque jour plus anxieux. Mais le navire attendu, le navire libérateur de l'amiral n'apparaissait point sur la mer déserte.

Enfin, le 19 juin 1845, un bâtiment se montra au large. L'exilé sentit battre son cœur. Malheureusement c'était une frégate anglaise : le *Samarang*. Elle n'apportait ni confrère, ni lettres, ni ressources. Elle fut néanmoins la bienvenue. Pendant son court séjour en rade de Nafa le commandant Sir Ed. Bulcher se montra plein de bienveillance pour le courageux missionnaire. Avant de reprendre son voyage vers le Japon, il mit à sa disposition l'argent nécessaire pour attendre l'arrivée de la division française, qui ne pouvait tarder.

Vers le milieu du mois d'août, le *Samarang* reparut avec un autre navire de l'escadre anglaise, le *Royalist*. Le commandant Bulcher avait été poliment reçu au Japon, mais il n'avait pu mettre pied à terre que dans une île du port de Nagasaki. Dès le 20 août, les deux vaisseaux levèrent l'ancre et se dirigèrent sur Hong-Kong. M. Forcade ne se doutait point alors, qu'il lui faudrait encore attendre près de huit mois la visite que lui avait promise l'amiral Cécille.

Il reprit sous la surveillance de ses obséquieux geôliers la vie monotone de sa bonzerie. Loin de s'améliorer, sa position empira plutôt. Tous ses efforts pour obtenir plus de liberté furent vains. Il ne put se procurer ni maîtres de langue, ni livres. Quant à prêcher la religion, il n'y avait pas à y songer. Une fois entre autres s'étant avisé de demander au ministre du royaume si cette permission lui serait accordée, supposé que la Chine autorisât chez elle le libre exercice du Christianisme, le ministre ne lui avait répondu que par de misérables faux-fuyants.

Mais ce fut surtout sa situation matérielle qu'il vit s'aggraver à cette époque. Peu à peu l'argent, que lui avait fourni les Anglais, diminua. Comme il avait exigé dès le début, que les mandarins consentissent à recevoir le prix de sa nourriture et de son entretien, il ne crut

pas pouvoir, sans une sorte de capitulation, revenir sur ce point et accepter de vivre à la charge de ses gardiens. Il fut obligé d'économiser sur un ordinaire déjà bien maigre.

« Un matin, dit son biographe (1), il donne en conséquence des ordres nouveaux à Augustin ; il ne mangera plus désormais que des patates d'une valeur insignifiante. Sa boisson ne pouvait être modifiée, car depuis son débarquement, il ne buvait que de l'eau corrigée par quelques grains de riz grillé, que lui préparait le catéchiste. Ce régime devait, hélas ! durer six mois. Il n'est guère de pauvres en France, qui subissent pareille misère. »

Puis, embrassant d'un regard ces deux années d'un apostolat stérile en apparence, mais en réalité fécond devant Dieu, le même auteur ajoute :

« Être prisonnier de fait, toujours gardé à vue et ne pouvant bouger sans être entouré de satellites ; ne converser que difficilement même avec ses geôliers, n'en entendre le plus souvent que des mensonges, et n'arriver à connaître leur langue qu'à force de persévérance, et malgré toutes les ruses inventées pour dérouter l'intelligence ; aller pieds nus ou peu s'en faut, et suivre d'un œil inquiet sur ses habits les ravages du temps ; n'avoir qu'une nourriture parcimonieusement mesurée et pendant six mois ne chercher qu'à tromper sa faim ; se coucher par terre et se demander chaque soir si nuitamment l'on ne sera pas assassiné : fixer enfin des regards anxieux sur l'horizon, attendre durant de longs mois des amis, qui avaient promis un prompt retour ; se croire abandonné ! Voilà en trois traits, aucunement chargés, mais simplement dépouillés de poésie et d'enthousiasme, le résumé des deux années que M. Forcade passa à Riu-Kiu.

(1) M. le chanoine Marbot. *Vie de Mgr Forcade*. Pages 100 et 102.

« Veut-on savoir où il puisa la force de résister à tant d'épreuves ? Le voici :

« Dès le lendemain de son internement à la bonzerie de *Tumaï* (Tomari), M. Forcade voulut dire la sainte Messe. Il avait dans ses bagages, avec sa chapelle portative de missionnaire, un fer à hostie, du froment, des cierges, et quelques bouteilles de vin, dont l'usage bien calculé pouvait se prolonger longtemps. Le matin donc, à quatre heures, se levant sans bruit au milieu de son entourage endormi, aidé d'Augustin il dressa son autel et prit ses ornements. A peine eût-il commencé : « *In nomine Patris* » que sa garde réveillée en sursaut s'extasiait à ce spectacle inconnu. Augustin, à qui la leçon était faite, se retourne alors gravement et dit en chinois aux mandarins : « Le maître prie son Dieu, malheur à vous si vous bougez ! Ou bien sortez, ou bien, si vous restez ici, mettez-vous à genoux. » Ils se mirent à genoux ce jour-là. Le lendemain, craignant peut-être une influence redoutée, ils sortirent ; et depuis lors, la sainte Messe fut célébrée chaque jour à Tumaï. C'était pour M. Forcade une source sans cesse renaissante de force et de courage... »

Le 1er mai 1846, il venait de solenniser pieusement le deuxième anniversaire de sa première messe dans cette île et de la consécration qu'il avait faite de sa mission au S. Cœur de Marie, lorsque, son action de grâce à peine achevée, Augustin lui dit d'un air embarrassé : « *Pater nil audivit per missam ?* » — « *Nihil,* répond le Père, *quid dicis ?* » — « *Per totam missam cantabat avis : navis venit ! navis venit* ! (1) » Augustin Kô était certainement un chrétien éprouvé, et pour-

(1) « Le père n'a rien entendu pendant la messe ? » — « Non, qu'est-ce à dire ? » — « Pendant tout le temps de la messe, l'oiseau chantait : le navire vient, le navire vient ! » *Vie de Mgr Forcade,* par M. le Chanoine Marbot. Pages 104-105.

tant dans son ardent désir de voir arriver un navire français, il venait de céder, sans le vouloir, à un reste de croyance superstitieuse, et de répéter un vieux thème des augures. Le missionnaire le reprit pour cette parole inconsidérée et le rappela aux enseignements de la Foi. Mais, chose curieuse, Augustin s'étant rendu au bout du jardin revint bientôt à toutes jambes, en répétant avec une irrésistible conviction : « *Revera, pater, vavis venit ! navis venit !* (1) »

C'était bien, en effet, un bâtiment de haute mâture qui commençait à se profiler au loin à la surface des flots. Mais on ne pouvait encore distinguer sa nationalité. Ah ! si c'était un français ! La veille une goëlette anglaise avait subitement relâché à Nafa, pour y débarquer avec femme, enfants, domestiques et bagages, un soi-disant médecin, nommé Bettelheim, envoyé aux Riu-Kiu par une société philantropique. L'autorité indigène n'ayant pu réussir à s'en débarrasser était occupée à installer ce nouvel hôte, à une demi-lieue de Tomari. M. Forcade attendait donc pour se réjouir.

Tout à coup, à midi, vingt-et-un coups de canon, anxieusement comptés, retentissent en mer. C'était bien le navire attendu. Cette salve d'artillerie, tirée le jour de la Saint-Philippe, fête du Roi des Français, venait de l'annoncer.

Alors une joie inexprimable s'empare de l'âme du missionnaire et lui fait oublier en un instant toutes les souffrances de son long exil. Il a hâte d'arriver au navire. « Je remue ciel et terre, dit-il, pour me procurer une grande barque, et aller rejoindre la corvette en vue, avant son entrée dans le port. Mais on se joue de moi une bonne partie du jour, et je ne peux partir que fort

(1) « C'est vrai, Père, un navire vient, un navire vient ! » *Vie de Mgr Forcade*, par M. le Chanoine Marbot. Page 104-105.

tard. Il est nuit close depuis quelque temps déjà, et personne ne m'a vu venir, quand à mon cri de « France » on met en panne. J'accoste, je monte à bord, je suis sur la *Sabine* ; un homme me saute au cou et me dit : « un ancien élève et maintenant un confrère !... » C'était le cher M. Leturdu. Le commandant et les officiers s'empressent autour de M. Forcade, lui serrent la main, lui disent qu'à son grand regret l'amiral Cécille retenu en Chine par le traité Lagrené n'a pu venir plus tôt, mais que la *Victorieuse* et la *Cléopâtre* sont à leur suite. On le conduit au carré, on lui sert une réfection, on lui remet son courrier. Le premier pli qu'il ouvre est de M. Libois, qui lui annonce sa promotion à l'épiscopat. On juge de son émotion. Le Pape Grégoire XVI, prévoyant que les événements, qui s'accomplissaient en Asie, allaient ouvrir des voies nouvelles à l'Evangile, venait d'ériger le Japon et l'archipel des Riu-Kiu en vicariat apostolique. Le prêtre courageux, qui s'était établi en sentinelle avancée dans l'île Okinawa avait attiré son regard, et c'est à lui qu'il daignait confier, malgré sa jeunesse (1), cette difficile mission.

Cet acte devait être un des derniers de ce grand Pontife, qui travailla si activement à propager la Foi catholique dans le monde.

(1) M. Forcade avait alors trente ans.

CHAPITRE TROISIÈME

La *Sabine* à Nafa. — Le commandant Guérin et le gouverneur de Shui. — La corvette gagne Port-Melville. — Arrivée de la division navale. — Négociations de l'amiral Cécille avec Kuja, premier ministre du roi des Riu-Kiu. — L'amiral demande raison des plaintes adressées à la Chine contre M. Forcade et son catéchiste. — Il propose un traité. — Le décret de l'Empereur de Chine en faveur des chrétiens. — Visites et dîners diplomatiques. — Effet produit sur les mandarins par un orgue de barbarie. — M. Leturdu reste seul à Tomari. — M. Forcade et Augustin Kô se disposent à accompagner l'amiral. — Belles promesses des mandarins. — Fin des négociations. — En route pour le Japon. — L'île Fu-kia-la ! — « Le cœur japonais et le cœur français, c'est un même cœur ! » — En vue des côtes du Kyu-Shu.

Lorsque la *Sabine* fut entrée dans le port de Nafa, son commandant, M. Guérin, reçut des mandarins les mêmes visites sournoises, les mêmes salutations affectées, les mêmes présents insignifiants que le commandant Duplan. Plus heureux que celui-ci, il obtint sans trop de difficultés le très important privilège de payer ses dépenses. Il va sans dire qu'on lui allégua la pauvreté du pays, la grossièreté et la timidité des habitants, et les autres fins de non recevoir, inventées depuis longtemps à l'usage des Européens. Sans paraître même y prendre garde, il dit simplement qu'il n'était chargé d'aucune négociation auprès du gouvernement des Riu-Kiu, et se contenta d'annoncer la prochaine arrivée de l'amiral Cécille. Cette nouvelle ne laissa pas que d'inquiéter les autorités.

M. Forcade se hâta de profiter de ce moment d'alarme. Il fit remarquer que sa chambre était trop petite pour

recevoir convenablement les officiers français et demanda au gouverneur, que la bonzerie toute entière lui fut cédée. Ce fut aussitôt fait ; les petits mandarins évacuèrent leur poste de l'intérieur, et le bonze déménagea ses idoles.

Plus favorisés que ceux de *l'Alcmène*, les officiers de la *Sabine* purent se promener non seulement sur le rivage, mais dans tous les quartiers de la ville, et jusqu'auprès du palais du roi. On leur loua, on leur prêta des chevaux. Le gouverneur général de Shui invita chez lui à dîner le commandant et sa suite ; et à son tour, M. Guérin le reçut à son bord. Les dernières nouvelles venues de Chine n'étaient sans doute pas pour rien dans ces bons procédés.

Néaumoins, au bout de quelques jours, le commandant fut amené à adresser une remontrance. Fatigué de ne pouvoir faire un pas, sans être accompagné par une foule de petits mandarins, qui sous prétexte de l'honorer mettaient en fuite à son approche les femmes et les enfants, et ordonnaient de fermer sur son passage les portes des maisons, il fit parvenir par l'organe de M. Forcade une plainte en règle au gouverneur général. Pour qu'on se comportât de la sorte à son égard, était-il donc un homme sans mœurs, capable d'outrager des femmes ? un voleur, cherchant à s'introduire de force dans les habitations ? N'était-ce pas lui faire injure à lui, le représentant de la France ?

Le gouverneur lui fit répondre, qu'il était, en effet, inconvenant que l'on chassât les femmes et que l'on fît fermer les portes devant le grand mandarin français. Mais il eût soin de faire ajouter : « Ne serait-il pas bon, qu'au moins deux ou trois interprètes suivissent toujours les Français dans leurs excursions ? » Ses envoyés insistèrent beaucoup sur l'adoption de ces truchements postiches. C'était pour faire honneur ; pour empêcher les

plébéiens de manquer de respect sur les chemins, etc.

« Dans ce vil pays, disait la lettre du gouverneur, la populace est nombreuse comparativement à la noblesse, et ceux qui savent les cérémonies sont en minorité. C'est pourquoi j'ai établi que toutes les fois que Leurs Excellences (les Français) sortiraient, les interprètes iraient à leur suite, tant pour être à portée de recevoir leurs ordres et de préparer facilement toutes choses, que pour ordonner en même temps à la plèbe grossière de ne pas manquer aux cérémonies. Que si l'on n'envoyait pas des interprètes pour l'honneur et le service, pour suivre, garder et protéger, non-seulement on manquerait à ce que l'on doit, mais bien plus, il y aurait à craindre que parfois le peuple stupide, manquant aux cérémonies, ne vînt à offenser. Or, si ce peuple grossier commettait quelque offense, certainement il y aurait chez Son Excellence (le commandant) magnanimité et indulgence ; mais le cœur de l'humble préfet ne serait vraiment pas tranquille. »

Le commandant ne voulant pas discuter davantage : « J'ai fait parvenir, dit-il, ma juste réclamation au gouverneur ; à lui d'agir comme bon lui semblera. Désormais, je supporterai tout en silence, laissant à l'amiral le soin de traiter de cette affaire en même temps que de plusieurs autres. »

Après avoir passé près d'un mois dans la rade de Nafa, occupé à faire de l'hydrographie, M. Guérin fit annoncer son départ pour Port-Melville (1), situé à une vingtaine de lieues vers le nord. Les mandarins eurent beau représenter que cette partie de l'île couverte de forêts et naturellement pauvre, était pour le moment en pleine disette, et que les habitants se trouvaient réduits à man-

(1) Appelé Unting par les gens du pays.

ger du *sutitsi* (1), la *Sabine* appareilla dès le 30 mai au matin, et partit. Elle emmenait Augustin Kô, comme interprète, et M. Leturdu, sur la destination duquel rien ne devait être arrêté avant l'arrivée de l'amiral Cécille. Ce missionnaire était d'ailleurs aimé à bord de la corvette, où il exerçait auprès des officiers et des matelots un fructueux apostolat (2).

M. Forcade s'était beaucoup réjoui de la venue de ce nouveau frère d'armes, qu'il regardait comme *gratifié a un degré peu commun du don de la conversion des âmes*. « En vérité, disait-il, M. Libois m'a fait un beau cadeau ! Je lui en suis vivement reconnaissant ; et je puis l'assurer que tant qu'il m'enverra des confrères de cette qualité, ne fût-ce qu'un à la fois, tous les deux ans, nous ne nous fâcherons jamais ensemble ».

Sachant que l'amiral désirait le voir au plus tôt, et s'il était possible, même avant le mouillage, M. Forcade était resté seul à Tomari. Il n'eût pas à souffrir longtemps de son isolement. Dès le 4 juin, la *Victorieuse* était en vue. Il demande aussitôt une barque et active de son mieux ses six mauvais rameurs. Poussée par un bon vent la corvette approche vite. Déjà elle a le cap

(1) En japonais Sotetsu. Le tronc de cette plante connue en Europe, sous le nom de Cycas contient une fécule qui extraite et convenablement préparée sert à l'alimentation.

(2) Voici ce que nous lisons à la date du 10 mai dans le journal de M. Forcade. « Vers les neuf heures du matin, je célèbre la sainte Messe sur le pont de la Sabine, où les matelots nous ont improvisé, au moyen de pavillons, une assez jolie chapelle. Le commandant, les officiers et tout l'équipage y assistent en tenue. Vingt matelots préparés par l'excellent M. Leturdu s'approchent avec recueillement de la sainte table. Un assez bon nombre de mandarins et autres gens du pays, qui se trouvent à bord, vont se poster sur la dunette et sont témoins de la cérémonie qui se passe fort bien ». Et à la date du 29 mai : « Deux élèves de la Sabine, qui sont sur le point de passer officiers, tous deux capables, instruits, et parfaitement distingués, mais ci-devant assez gâtés d'esprit et de cœur, viennent communier très pieusement à la messe de M. Leturdu. Cette double conversion est sans contredit la plus belle conquête de mon cher confrère à bord de la corvette ».

sur Nafa et cargue ses basses voiles. Mais, ô déception ! tout à coup, elle change de route et prend son vol vers le nord. Elle n'avait point aperçu le missionnaire, qui agitait un mouchoir rouge au-dessus de sa tête, en manière de signal ; et ne découvrant point en rade sa sœur la *Sabine*, elle allait sans doute la rejoindre à Port-Melville.

Le lendemain, la *Cléopâtre* apparaît à son tour. Malgré la mer qui est mauvaise, malgré une pluie torrentielle, M. Forcade part comme la veille. Trempé d'eau salée autant que d'eau douce, il a beaucoup de peine à gagner et à accoster la frégate : il y parvient pourtant. « Avec l'aide du maître charpentier, raconte-t-il, du maître calfat, et de je ne sais combien de matelots experts, je passe enfin par un sabord, et me voilà sur le pont. L'amiral Cécille m'y attendait avec anxiété : « Vous êtes fou, me dit-il, de venir me rejoindre au large dans un pareil bateau et par un pareil temps ! » Puis il me prend par la main, me conduit chez lui, et me sautant au cou m'embrasse sur les deux joues. Je fus vivement ému de ces affectueuses démonstrations... M. Cécille ne savait trop s'il devait entrer ou non en rade de Nafa. Ma présence et ce que je lui dis le déterminèrent à aller retrouver les corvettes à Port-Melville. »

Le 7 juin les trois navires français étaient réunis.

Dès le lendemain, un personnage à bonnet violet, escorté de nombreux mandarins à bonnets rouges, se présente à bord de la *Cléopâtre*. C'était le gouverneur de la ville de Fu-ku-san, (la montagne du nord).

Après les compliments ordinaires, M. Cécille demande qu'un mandarin d'un rang égal au sien lui soit envoyé de la capitale pour traiter avec lui.

— « Il faut, dit le gouverneur, trois jours au moins pour se rendre à Shui, et autant pour revenir. »

— « J'attendrai tout le temps nécessaire, » dit l'amiral.

— « Quand vous en irez-vous ? »

— « Quand j'aurai fini mes affaires. Si vous allez vite en besogne, je m'en irai tôt; sinon je m'en irai tard. »

L'amiral refuse les cadeaux qui lui sont offerts, réclame des vivres moyennant finances, et prévient que les matelots resteront à bord dans la crainte de quelque désordre, mais qu'il n'en sera pas ainsi des officiers : ceux-ci entendent se promener librement à terre.

Le mandarin s'incline.

Avant de le congédier, l'amiral Cécille charge le baron Reille, son aide-de-camp, de lui faire visiter la frégate.

— « Est-ce tout ce qu'il y a de plus grand en fait de vaisseaux ? » demandent les insulaires ébahis.

— « Non, c'est un bâtiment de 500 hommes d'équipage ; il y en a de 1000 et 1200 hommes. »

Le gouverneur se retira pensif et silencieux.

Huit jours après, le ministre du roi, nommé Kuja en langue du pays, et en chinois Chang-ting-tchou, arriva de la capitale.

C'était, dit M. Forcade, « un gros bonhomme d'une soixantaine d'années », qui avait l'air assez aimable et presque communicatif.

L'amiral, les commandants des trois bâtiments, un nombreux état-major et tout l'équipage de la frégate le reçurent sur le pont, en grande tenue et en très bel ordre.

Les politesses échangées, la diplomatie eût son tour.

— « Lorsque j'étais à Canton, dit l'amiral au ministre, et que je traitais d'affaires avec Ki-ing, le commissaire impérial, Son Excellence me dit que le Roi des Riu-Kiu avait écrit à l'Empereur de Chine, au sujet des deux hommes qu'a déposés dans ce royaume la corvette l'*Alcmène*. Est-il vrai qu'une telle lettre ait été écrite et envoyée en Chine ? »

— « Oui, nous avons écrit à ce sujet, non à l'Empereur, mais au Fou-king-tai-fou de Fou-tchéou, c'était notre devoir. »

— « Dans cette lettre, dont j'ai une copie sous les yeux, il est dit, entre autres choses, que Fornier-Duplan, capitaine de l'*Alcmène,* a déposé ces deux hommes par force sur votre territoire ; est-il vrai qu'on ait eu recours à la violence dans cette occasion ? »

— « Non, il n'y a point eu de violence, et jamais nous n'avons écrit une telle chose en Chine. Nous avons dit seulement que deux hommes avaient été déposés fortuitement sur notre territoire par un navire français. »

— « Depuis que ces deux hommes sont dans votre royaume, ont-ils violé en quelque chose les lois du pays ? »

« Jamais nous n'avons eu aucune plainte à faire contre eux. »

— « Quoique Ki-ing m'ait dit le contraire, je suis heureux d'apprendre qu'il en est ainsi ; je suis heureux surtout que Fornier-Duplan n'ait point usé de violence ; car alors il aurait formellement agi contre mes ordres. »

— « Parmi les plaintes que vous avez faites en Chine figurait celle-ci, qu'un des deux hommes laissés chez vous était un malfaiteur chinois, un homme échappé aux rigueurs de la loi. Il est vrai que précédemment il fut arrêté et même condamné à un exil perpétuel, parce qu'il est de la religion du Maître du ciel (1), et qu'il a refusé d'y renoncer. Mais cette religion était celle de son père et de sa mère, et ce n'est point un crime d'être attaché à une religion bonne, que nous ont transmise nos parents. Aussi à peine arrivé en Chine, ayant appris son malheur, je m'empressai de réclamer en sa faveur auprès du vice-roi de Canton et du commissaire impé-

(1) Nom donné en Chine à la Religion catholique.

rial. On écrivit à Pékin, on révisa sa cause, on reconnut son innocence ; et rendu à la liberté il me fut ramené à Macao. Sachez-le bien, Augustin est un homme honorable ; il jouit de mon affection et de mon estime ; il est digne de l'amitié et du respect de tous les gens de bien. »

A mesure que l'interprète traduit ces paroles, un trouble de plus en plus profond se peint sur toutes les figures :

— « Ah ! jamais, s'écrient les mandarins, nous n'avons rien dit de semblable ! »

— « Je suis heureux, reprend l'amiral d'un air peu convaincu, que vous ayez tenu une conduite aussi sage ; car si vous eussiez livré ces deux hommes aux Chinois, et que venant ici, je ne les eusse point trouvés, vous auriez été dans de grandes difficultés. »

L'amiral donne ensuite lecture d'une assez longue note préparée à l'avance et dans laquelle au nom de l'Empereur des Français, il propose au Roi des Riu-Kiu un traité semblable à celui, qui vient d'être conclu entre la France et la Chine (1).

L'interprétation de ce document fut difficile et lente, par suite du mauvais vouloir des traducteurs. Lorsqu'enfin elle fut achevée, le ministre du Roi répondit qu'il ne pouvait rien décider par lui-même dans une matière si grave. Avant de se retirer, il demanda une copie chinoise de la note de l'amiral, et elle lui fut promise. Son départ fut salué par neuf coups de canon. Jamais le brave homme n'avait entendu pareil fracas. Loin d'être effrayé ou de paraître l'être, comme ses honorables

(1) Traité Lagrené de 1844, qui faisait participer la France aux avantages de la paix de Nankin et avait obtenu le libre exercice de la Religion chrétienne. Les missionnaires étaient admis en Chine et les anciennes églises catholiques, qui n'avaient pas été converties en édifices publics, étaient rendues au culte.

compatriotes, il se contenta de rire à chaque coup, en se bouchant les oreilles.

Quelques jours plus tard, le 19 juin, l'amiral lui rendit sa visite à terre. Il était en grande tenue, escorté des trois commandants et d'une partie de leurs états-majors. Le cortège s'avança, fifres et trompettes en avant, tambours battants, et enseigne déployée. M. Forcade était naturellement de la partie, et son costume, qu'il nous a décrit, n'était pas celui qui attirait le moins les regards. « La seule soutane que j'eusse alors en ma possession, raconte-t-il, étant tout-à-fait hors de service, on avait voulu me costumer pour la circonstance d'une façon un peu plus brillante. Le commandant Rigault de Genouilly m'avait prêté à cet effet un de ses pantalons, et l'amiral un habit bourgeois bleu de ciel, à boutons dorés et ciselés, qu'il avait fait confectionner une vingtaine d'années auparavant, pour aller dans le monde, sous la Restauration. On m'avait de plus couronné d'un chapeau à claque d'officier ; j'en étais devenu une caricature à faire pâmer de rire toute figure française. Mais l'habit et le pantalon dépassant tellement ma taille, que j'avais dû retrousser les manches de l'un jusqu'au coude et les jambes de l'autre jusqu'au mollet, cela me valut un rare succès auprès des gens du pays. Ils disaient de moi : « C'est bien lui qui est le plus grand seigneur ; il n'épargne pas l'étoffe comme les autres. » Après vingt minutes d'une marche solennelle par un joli chemin dans les montagnes, l'amiral arriva avec sa suite au bourg nommé Oi-Unting (Unting le haut). Là se trouvait la maison couverte de chaume, qui servait pour le moment de quartier-général au ministre de Shui. Le gouverneur de Fu-ku-san en bonnet violet attendait à la porte d'entrée, et le grand mandarin dans la cour intérieure. La salle de ce palais improvisé, où les nobles étrangers furent introduits, était assez grande, propre et bien aérée. Une table en acajou,

apportée de la frégate, était placée pour l'amiral seul au lieu le plus honorable, et il fallut user de grandes instances auprès du ministre pour la lui faire partager. M. Forcade se plaça au bout de cette table, à gauche de l'amiral, pour lui servir d'interprête. L'état-major s'installa comme il put.

Dans cette entrevue, l'amiral demanda entre autres choses au ministre du roi des Riu-Kiu, s'il était depuis longtemps sans nouvelles de Chine, et s'il ne connaissait pas les décrets que l'Empereur venait de publier en faveur des chrétiens. Il prétendit n'avoir rien appris à ce sujet, aucune jonque n'étant venue depuis la 5e lune de l'année précédente.

— « Je l'admire, dit l'amiral, car c'est un événement qui a eu du retentissement en Chine, et qui a été pour les chrétiens le sujet d'une grande joie. Mais enfin, je puis vous faire voir ces décrets, et les voici. »

Les mandarins se mirent aussitôt à les lire, et demandèrent à pouvoir les garder quelque temps, afin d'en prendre copie, ce qui leur fut naturellement accordé.

Comme le ministre devait se rendre sans délai auprès du Roi, pour conférer avec lui au sujet du traité proposé, et en obtenir une réponse, l'amiral qui voulait avant tout lui faire concevoir une haute idée de la France, l'invita avec le gouverneur de Fu-ku-san à un dîner magnifique à bord de la *Cléopâtre*. M. Forcade nous en a laissé le récit suivant.

« Les pauvres Excellences, (le minitre et le gouverneur) qui ne sont jamais sorties de leur île, se montraient fort étonnées de l'abondauce des mets et des vins ; mais elles étaient surtout éblouies du luxe de l'argenterie. Ces bonnes gens prenaient, je pense, pour de l'argent massif les cloches et les réchauds en plaqué. La porcelaine même, qui était fort belle, et mieux encore les cristaux, regardés comme des pierreries dans ces contrées, avaient

aussi de quoi les émerveiller. Si l'on avait ici la moindre idée des fées, on se serait cru transporté dans un de leurs palais. Mais ce qui fit par dessus tout une étonnante impression fut un assez bel orgue de Barbarie, qu'un matelot faisait ronfler dans un petit salon de la dunette. Les sons venaient droit à nous par un escalier dérobé; la machine paraissait présente, et l'on ne voyait rien ! Le brave ministre, tout oreilles, tout yeux, allongeait et retirait sa tête, regardait à droite, à gauche, en haut, en bas, par tous les coins et par tous les bords, et entendant toujours l'admirable concert, sans pouvoir découvrir ni l'artiste ni l'instrument, il ne savait qu'imaginer et semblait se demander s'il dormait ou était éveillé, s'il était encore dans ce monde ou dans l'autre. Sa figure ébahie nous prêtait singulièrement à rire.

« On le conduisit après le repas dans le petit salon, où l'orgue était installé; on le lui ouvrit; on lui en montra les cylindres. Ne voyant que des morceaux de bois qui tournaient, il ne pouvait sans doute comprendre, qu'une si simple machine produisît de tels effets; il n'en revenait point. Nous faisons approcher un des mandarins de sa suite; nous lui mettons bon gré mal gré la manivelle en main.

— « Tourne », lui dit-on.

« Il tourne et voilà qu'il se trouve musicien sans le savoir. Sa terreur parut grande à cette révélation inattendue d'un talent qu'il se connaissait si peu; il décampa au troisième tour, comme s'il eût craint qu'un diable ne lui sautât au visage. L'amiral, voyant l'engoûment de son hôte pour ce merveilleux objet, s'empressa de le lui offrir; il ne put jamais le lui faire accepter. Ce n'était pas manque d'envie; mais Son Exellence avait ses raisons pour cela !...

« M. Leturdu et moi nous étions, bien entendu, de ce dîner. L'amiral avait eu la bonté de me placer à la

droite du ministre, et j'eus le glorieux avantage de remplir auprès de lui l'estimable fonction de *bonne d'enfant*. Quoique novice dans ce métier, j'essayai de m'en bien acquitter ; je me mettais en quatre pour lui choisir les morceaux les plus distingués, et je lui taillais des bouchées parfaitement proportionnées à l'ampleur de sa bouche. Ces appréciables services eurent un bon effet. Son Excellence et moi nous devînmes bientôt une paire d'amis, et je fus le premier à qui il daigna sur la fin du repas faire les honneurs de sa pipe. »

Le lendemain, vers neuf heures du matin, le ministre arrive sur le bord de la mer en grand appareil, au son du tam-tam, et se poste majestueusement en face de la frégate. On lui fait demander ce qu'il veut. Il répond qu'avant de partir pour la capitale, il vient simplement donner à l'amiral le salut d'adieu. Sur quoi, à l'endroit même, il salue et se retire.

Quelques heures auparavant, M. Leturdu et Augustin avaient pris par terre le chemin de Tomari. C'est là que, d'après une entente avec l'amiral, le nouveau missionnaire devait s'établir, dans la bonzerie d'Amiko. Quant au catéchiste, il devait y prendre son bagage et celui de M. Forcade, puis revenir au plus vite à bord de la *Cléopâtre*. L'amiral désirait emmener l'un et l'autre au Japon, dès que ses négociations avec les Riu-Kiu seraient terminées.

M. Leturdu, toujours courageux, s'était résigné sans peine à ce complet isolement, qui d'ailleurs, dans la pensée de tous, ne devait pas être de longue durée. « Ma solitude me plaira, écrivait-il, au bout de quelques jours à M. Forcade. Je me trouve déjà tout à moi. Que Dieu néanmoins vous conserve et vous ramène bientôt ! »

Le 2 juillet, Augustin fut de retour de Tomari, et le 5, le ministre arrivé de Shui remit à l'amiral avec beau-

coup de cérémonie la réponse attendue. Le pauvre vieillard fit, d'une façon plutôt risible que touchante, trois prosternations, le front contre terre. Il semblait demander grâce, comme s'il se fut agi de le faire fusiller. Evidemment, la réponse ne devait pas être celle que l'amiral aurait souhaitée. Voici en substance ce qu'elle contenait :

« Le Roi des Riu-Kiu, ayant pris connaissance de la précieuse lettre envoyée par l'amiral, le 28e jour de la précédente lune, avait dit à son ministre en gémissant : « C'est une chose de très grande importance. Qu'y a-t-il à faire pour agir en sûreté ? — Tu dois te réunir avec tous les mandarins, mûrement délibérer et m'en référer. »

« Cela ayant été fait, le Roi avait remis à son ministre la décision suivante, écrite à l'encre rouge :

« Cette Excellence (l'amiral) est venue ici de fort loin avec une grande difficulté pour faire amitié et commerce. Sa volonté est bonne. Nous lui en devons des actions de grâces qui soient sans fin. Mais l'état d'un petit royaume est bien différent de l'état des grands royaumes. Tu dois aller toi-même, sous le pavillon d'autorité de Son Excellence, selon ce que tu m'as déjà dénoncé, pour faire des prosternations et implorer sa miséricorde. »

« En conséquence, le ministre rendait compte avec crainte de la délibération des mandarins. Ils avaient examiné et reconnu que leur pays est aussi petit que la balle que lance l'arc (1), et que les îles qui lui sont soumises sont petites aussi. Il manque d'argent et d'or, de cuivre et de fer, de fils de soie et d'étoffes de soie belles et non belles. Les grains n'y abondent point ; il n'a que fort peu de produits ; il ne peut s'appeler un

(1) En Chine il existe des arcs avec lesquels on lance des balles comme avec des fusils.

royaume. Depuis la dernière dynastie des *Ming*, il a obtenu d'être compté parmi les pays qui payent un tribut à la Chine. C'est la Chine qui confère à ses rois leur dignité. A l'occasion du tribut qu'il lui porte annuellement dans la province de Ming (du Fo-Kien), il lui achète de la soie, pour les ornements royaux et les bonnets des mandarins, ainsi que quelques ustensiles et médicaments. Les objets avec lesquels le vil royaume paye le tribut et tout ce qu'il exporte pour être vendu en Chine : riz, bois, coton, feuilles de thé, tabac, huile de moutarde, cire jaune, marmites de fer, tout cela lui vient de l'île Fu-kia-la ? Cette île est soumise au Japon. On dit que cet empire a des lois très sévères qui défendent toute communication avec les pays étrangers, et que seuls les Chinois et les Hollandais ont obtenu, à des conditions très dures, de faire quelque commerce dans l'unique port de Nagasaki. Malgré cela cette île échange, à cause de son voisinage, quelques-uns de ses produits avec le sucre noir, le sake (1) et les bananes du vil royaume. Si donc le vil royaume des Riu-Kiu faisait amitié avec le noble royaume de France, en vue du commerce, les marchands de l'île de Fu-kia-la seraient certainement empêchés par les lois du Japon de venir, et alors comment pourrait-on payer le tribut de la Chine, et se procurer les choses nécessaires aux mandarins et au peuple ; le pays ne pourrait plus exister. Le vil royaume étant une terre aussi petite que le coquillage *Famagondi* (2) et ne parvenant à subsister que par l'île Fu-kia-la, on ne pouvait le traiter comme la Chine.

« Les mandarins demandaient finalement d'être dispensés de l'alliance et du commerce. Que si l'amiral

(1) Vin de riz, liqueur obtenue par la fermentation du riz.

(2) En japonais HAMAGURI, nom qui signifie : Chataigne de rivage à cause de la forme de ce coquillage.

plein de pitié pour les petits daignait acquiescer à cette demande, et de retour dans sa patrie la dénoncer à son Empereur, en haut le Roi des Riu-Kiu et en bas les mandarins et le peuple rendraient des actions de grâces, comme pour le bienfait d'une création nouvelle, et dans tous les siècles ils en feraient l'objet de leur culte, sans oublier jamais. »

L'amiral n'eût pas grand peine à réfuter les mauvaises raisons mises en avant pour motiver la non-acceptation du traité proposé. Il dit que ce refus inattendu le mettait dans la nécessité d'en référer à son Empereur, et il promit qu'un navire viendrait avant un an faire connaître la décision de sa Majesté. Il avertit enfin qu'il emmenait avec lui M. Forcade et Augustin dont il avait besoin ; que le catéchiste ne reviendrait pas, mais que M. Forcade reconduit par un bateau de la division rejoindrait bientôt M. Leturdu ; qu'il était encore dans la nécessité de les laisser tous deux aux Riu-Kiu afin qu'ils pussent apprendre à fond la langue et se mettre en état de servir d'interprètes.

Après bien des subterfuges diplomatiques, tous successivement écartés par le fin normand auquel il avait à faire, le ministre Kuja fut obligé d'en passer par là.

M. Cécille avait obtenu, non sans peine, que les missionnaires pourraient habiter en toute jouissance, et moyennant loyer, la bonzerie d'Amiko ; que les corps de garde disparaîtraient, et que libres chez eux, ils le seraient aussi au dehors, n'étant plus suivis désormais par personne ; qu'on leur procurerait des maîtres de langue et des livres ; qu'enfin ils auraient leurs domestiques à eux, et pourraient les envoyer chercher leurs provisions, non plus chez le mandarin, mais au marché public. Ils étaient, en un mot, soumis au droit commun, et placés dans la condition des hommes du pays. C'est tout ce qu'il était possible de gagner, étant donné les circonstances.

L'amiral annonça son prochain départ : « Une affaire grave, dit-il, m'appelle au plus vite en Corée. Nous avons appris que trois Français (1) y avaient été mis à mort par le gouvernement du pays, et j'ai ordre de l'Empereur de m'y transporter, pour examiner si leur condamnation a été juste ou injuste. Que si cela a été injuste je dois en demander une satisfaction éclatante. Car, sachez-le bien, les Français, en quelque pays du monde qu'ils se trouvent, sont toujours les sujets de notre Empereur et toujours il les couvre de sa haute protection. »

Le 15 juillet, le ministre vint comme précédemment sur le rivage vis-à-vis de la frégate, et de là fit ses adieux à l'amiral. Cette dernière démarche fut probablement celle qui lui fut la moins désagréable. Le 17, la *Cléopâtre*, la *Victorieuse* et la *Sabine* quittèrent Port-Melville, et firent voile vers le Japon.

Les négociations avaient duré près de six semaines.

Les trois navires voyageant de conserve se trouvèrent bientôt en vue d'îles qui n'étaient marquées sur aucune carte. L'amiral voulut les reconnaître (2). Plus d'une fois M. Forcade fut envoyé à la découverte en compagnie de quelques officiers. C'est ainsi qu'il se trouva un jour en présence de la fameuse île Fu-kia-la.

Voici le résumé du récit qu'il a laissé de cette expédition.

« En quittant la *Victorieuse*, M. de Coriolis a fait diriger le canot vers une petite crique, où l'on apercevait une jonque au mouillage. Il nous a fallu du temps et de la peine pour y arriver. La mer profonde jusqu'à la

(1) Mgr Imbert et MM. Maubant et Chastan.

(2) Il donna des noms à plusieurs d'entre elles : les îles *Cécille* sont entre le 29° et le 30° latitude nord. — L'île du *Père Forcade* est par 29°, 53' latitude nord et 127°, 16', 30" long. Est. A une île située par 30° 55' 15" lat. N. et 127°, 11', 30" long. E. qui portait sur l'une de ses falaises une grande croix blanche tracée par la nature, il donna le nom d'île de *Saint-François Xavier*.

côte était tourmentée par des courants contraires... Rendus enfin près de la jonque, nous y reconnûmes des sujets du Roi d'Okinawa. Loin de paraître effrayés, ils nous faisaient signe d'approcher, en nous montrant des cordes qu'ils préparaient pour nous aider à les accoster. Nous montâmes à bord, et le capitaine qui est de Nafa me reconnut aussitôt... Il me demanda depuis combien de jours nous étions partis d'Unting (1), si Augustin était à bord, s'il y avait encore quelque Français à la bonzerie d'Amiko, si l'Anglais (2) était toujours à celle de Nafa, si les navires du tribut étaient revenus de Chine, etc... Je répondis selon la vérité à toutes ces questions...

« Les Japonais étaient alors accourus assez nombreux au rivage. Eux aussi nous appellent de la voix et du geste, et quelques-uns même se jettent à la nage pour nous indiquer la route que nous avons à suivre.... Cette plage sur laquelle nous descendons était couverte d'une prodigieuse quantité d'énormes galets. Ils nous servirent de sièges, et nous nous y reposâmes quelque temps au pied et à l'ombre d'une montagne à pic, qui domine la crique. De trente à quarante Japonais au moins étaient autour de nous. A l'exception de cinq ou six hommes assez proprement vêtus et portant le sabre au côté, ils n'avaient d'autre vêtement qu'une indispensable ceinture, et paraissaient appartenir à l'une des dernières et des plus pauvres classes de la société. Ils se montraient polis et gais. Je demandai d'abord si l'on ne pourrait pas me vendre des légumes et du poisson. On me répondit qu'on allait m'en envoyer chercher, et deux ou trois hommes furent expédiés je ne sais où, dans l'intérieur. J'appris que l'île s'appelait Abuseki et qu'elle avait environ trois lieues de tour. On m'assura, ce que j'ai peine à croire, qu'elle n'avait aucun village, pas une

(1) Port-Melville.
(2) Le ministre protestant Bettelheim.

femme, et que toute sa population actuelle se réduisait à la trentaine d'hommes, qui se trouvaient autour de moi. Les circonstances les y avaient amenés passagèrement.

« En face de nous, dans le sud-ouest, était une île en vue... Je la montrai de la main et j'en demandai le nom. Deux ou trois voix prononcèrent immédiatement à ma très grande surprise le nom de Fu-kia-la. Me tournant alors vers le capitaine d'Okinawa : « Est-ce donc là, lui dis-je, cette île Fu-kia-la, qui fait le commerce avec vous ? » Sa réponse fût : « Oui ». Je demeurai confondu ; car, à en croire les gens d'Okinawa, tout leur vient de cette île : c'est le grenier, c'est le magasin général de leur pays, et l'île que j'avais sous les yeux a fort peu d'étendue, et son sol aride paraît à peine cultivé. Pensant ou qu'on s'était mépris ou qu'on m'avait menti, je m'adressai plus tard à un autre Japonais qui alors n'était pas présent ; il me répondit de la même manière. Le fait paraît donc certain ; et je suis forcé de conclure qu'à Okinawa, on nous a sur ce point comme sur beaucoup d'autres, menti impudemment....

« Les galets sur lesquels, nous étions assis étaient si brûlants, qu'au bout de quelques instants nous n'y tenions plus. Sur notre demande, on nous conduisit bientôt à quelques pas de là sous un hangar élevé dans un ravin. Il était ouvert aux deux extrémités, la brise y circulait, des nattes y étaient étendues ; dans ce nouveau gîte nous étions fort bien...

« Les notables, les gens à sabre et le capitaine de la jonque d'Okinawa étaient entrés et s'étaient assis avec nous. La conversation recommença bientôt...

« Pendant que nous causions ainsi, M. de Coriolis faisait souper ses matelots, et nous avait fait apporter quelques rafraîchissements. Nous offrîmes du pain, du vin et du rhum aux honnêtes gens qui nous entouraient, et ils acceptèrent sans se faire prier. Le pain fut géné-

ralement trouvé bon ; mais nos liquides ne furent point également goûtés, et firent faire à un brave homme surtout des grimaces affreuses ; par contre on fuma de grand cœur tous les cigares que nous avions apportés. Quant au tabac à priser, on n'en avait pas la moindre idée dans cette pauvre île. On parut fort surpris de m'en voir user ; on me demanda à ce sujet des explications assez comiques, et comme je disais que c'était excellent pour dégager le cerveau, chacun voulut en goûter : toutes les mains s'étendirent, et au milieu de l'hilarité générale, produite par les éternuements de l'assemblée, ma tabatière y passa toute entière... Etrangers et indigènes nous étions devenus en peu de temps bons amis. Les deux coups de canon tirés pour nous rappeler n'effrayèrent personne. On me dit seulement quand on les entendit : « Ils ont de l'inquiétude là-bas, parce qu'ils vous croient avec de mauvaises gens. Mais soyez tranquilles, vous n'avez rien à craindre... Le cœur japonais et le cœur français, ajouta un amateur, c'est un même cœur ! » Et en disant cela, il s'efforçait de nous faire ses yeux les plus doux, et portait la main sur son cœur...

« Nous voulions nous en aller ; il se faisait tard et nous étions rappelés ; mais les provisions demandées n'étaient pas encore arrivées, et l'on ne voulait pas nous laisser partir sans que nous les eûssions. Nous tardâmes un peu, tandis qu'on dépêchait courrier sur courrier par le chemin de la montagne. Enfin, au moment où, bon gré mal gré, nous étions en route pour rejoindre notre canot, on nous apporta deux paniers, l'un rempli de poissons secs, l'autre de concombres et autres légumes. J'offris une piastre, on la prit et on l'examina avec beaucoup d'attention ; mais on me la remit bientôt de force dans les mains, en me disant que l'accepter serait se faire couper le cou.

— « Soit, dis-je, mais vous me mettez dans l'impossibilité de prendre ces provisions. »

— « On vous les donne, répétait-on de toutes parts ; prenez toujours, c'est chose sans valeur, etc. »

Tandis que je délibérais, on trouva moyen d'aller porter le tout au canot.

— « Acceptez du moins cette bouteille de sake. » C'était notre bouteille de rhum au trois quarts vide.

— « C'est impossible ! Il y aurait du danger. »

— « Buvez-la de suite et jetez-la à la mer. »

— « C'est impossible ! C'est impossible ! »

Les pauvres gens remirent la bouteille dans le canot et s'éloignèrent au plus vite.

« L'un d'eux nous rendit encore un dernier service. Nous avions de la peine à déraper notre grappin et nous craignions même de le perdre. Le brave homme, qui était alors devant nous dans le bateau de la jonque, voyant notre embarras, plonge dans l'eau, nous dégage à l'instant, et sort sa tête d'un air triomphant. Nous lui fîmes beaucoup de remercîments, et nous nous éloignâmes au milieu des salutations générales. »

Trois jours après, le 25 juillet, les terres de la grande île de Kyu-Shu se découvrirent enfin aux regards du missionnaire impatient.

Elles lui apparurent pour la première fois tout illuminées des rayons du soleil couchant. Ses notes de voyage sont restées impreintes de l'émotion qu'il éprouva à ce spectacle.

« Salut ! s'écrie-t-il, plage jadis privilégiée, toi qui fus la première à recevoir la Bonne Nouvelle et que foulèrent les pieds glorieux de saint François Xavier ! Salut, terre sacrée, arrosée des sueurs de tant d'hommes apostoliques et du sang de tant de martyrs !... *Jerusalem, Jerusalem quæ occidis Prophetas et lapidas eos qui*

mittuntur ad te ; quoties volui congregare filios tuos quemadmodum avis nidum suum sub pennis (1) !... *Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tuâ, quœ ad pacem tibi* (2) !... Que la persécution cesse de peser sur toi et de mettre obstacle aux nouvelles bénédictions que te réserve la Bonté divine ! Au milieu de ces îles innombrables, tu fus le berceau et longtemps le foyer de l'église du Japon. Qui sait, si dans ton sein tu n'en caches point encore des débris vivants ? Puisse-t-elle du moins sur tes rivages bénis, sur tes saintes montagnes, sortir bientôt pure et glorieuse du tombeau ! »

(1) « Jérusalem ! Jérusalem, qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, que de fois j'ai voulu rassembler tes fils, comme un oiseau rassemble sa couvée sous ses ailes ! » Ev. s. St. Luc. Chap. XIII, v. 34.

(2) « Ah ! Si tu connaissais, toi aussi, au moins en ce jour qui est encore à toi, ce qui te donnerait la paix ! » Ev. s. St. Luc. Chap. XIX, v. 42.

CHAPITRE QUATRIÈME

Arrivée à Nagasaki. — Insolence des officiers locaux. — Tous les Européens ne sont pas comme les Hollandais de Deshima. — Brusque départ de l'amiral Cécille pour la Corée. — Sa lettre au premier ministre du Roi. — Retour en Chine. — M. Adnet. — La *Victorieuse* conduit ce missionnaire à Nafa, auprès de M. Leturdu. — Mgr Forcade, évêque élu de Samos et vicaire apostolique du Japon, se rend sur la *Cléopâtre* à Manille. — Une déception. — A Macao et à Hong-Kong. — Le sacre. — Mauvaises nouvelles reçues des Riu-Kiu. — Abandon possible de ces îles. — Où aller ? — Mgr Forcade accompagne le commandant Lapierre à Tourane. — Guet-apens cochinchinois. — La flotte du roi Thieu-tri est détruite. — Mgr Forcade à Paris et à Rome. — Le vicaire apostolique du Japon est chargé de la préfecture apostolique de Hong-Kong. — Voyage à Londres. — Révolution de février. — Retour en mission.

Le 29 juillet 1846, la frégate et ses deux corvettes arrivèrent tout près de Nagasaki. N'ayant ni plan, ni pilote, elles jetèrent l'ancre près d'une vaste baie ouverte et peu sûre. Au bout de quatre heures, quelques Japonais, dont l'un se disait capitaine du port, se présentèrent. Ils s'offrirent à conduire les vaisseaux dans une situation meilleure, en face de la ville. Leur proposition fut acceptée ; le mouillage était excellent, mais surtout bien entouré de forts et de batteries.

L'amiral demanda au capitaine du port, si dans le cas où il saluerait la terre, son salut lui serait rendu. La réponse fut négative, il se le tint donc pour dit.

Vers six heures, une députation du gouverneur de Nagasaki arriva à bord. Elle était nombreuse, bruyante, et

escortée de soldats armés. Elle ne se composait que de très petites gens, pouvant tout au plus se comparer à des maîtres de matelots sur un bâtiment de guerre. Les principaux envoyés furent admis chez l'amiral. Ils s'installèrent sans cérémonie sur le canapé et les fauteuils, laissant au maître du logis une chaise dans un coin. Leurs questions furent moins parlementaires encore que leur façon d'agir.

« D'où venez-vous ? — Depuis combien de temps êtes-vous partis ? — Êtes-vous venus directement ? — Avez-vous relâché quelque part en route ? — Qu'êtes-vous allé faire aux Riu-Kiu ? »

Et puis :

« Combien d'hommes à bord ? — Combien d'officiers ? — Combien de matelots ? — Quelle est la longueur, quelle est la largeur de la frégate ? » etc.

Ils se faisaient répéter jusqu'à dix fois la même réponse, demandant sans cesse de nouvelles explications, avec l'air de se moquer parfaitement du monde.

Pendant ce temps, ceux qui étaient restés dehors frappaient à la porte, hurlaient par la claire-voie, et les factionnaires, qui ne voulaient point user de violence, avaient peine à les contenir.

« J'avoue, dit M. Forcade, que témoin de ces cris étranges, je ne me sentais pas tout à fait tranquille. Au milieu de je ne sais combien d'hommes, tous armés de sabres et de poignards, l'amiral, Augustin et moi, nous étions sans armes, hors de toute vue et de toute oreille. »

L'interrogatoire terminé, les Japonais signifièrent de vive voix et par écrit, en des termes impertinents, qu'on n'eût pas le malheur de tirer sous aucun prétexte ni un coup de canon, ni un coup de fusil. Ils ajoutèrent que non seulement il était défendu d'aller à terre, mais même de mettre les canots à la mer et de circuler dans la rade.

— « Ainsi, dit l'amiral, mes trois bâtiments ne pourront pas même communiquer ensemble ? »

— « Non. »

— « Je ne puis souscrire à un tel règlement. Je veux communiquer avec les bâtiments qui sont sous mes ordres, et j'entends qu'eux aussi puissent toujours communiquer avec moi. »

La députation dit qu'elle en référerait au gouverneur de Nagasaki.

L'amiral demanda alors à s'aboucher avec lui.

— « Qu'est-ce que vous lui voulez ? »

— « S'il lui plaît de me recevoir, je le lui dirai quand je le verrai ; sinon, je lui écrirai. »

Là dessus, ils partirent. Des bateaux japonais remplis de soldats et ayant chacun un canon sur l'avant ne cessèrent de faire la garde autour des bâtiments.

Le lendemain, la même députation apporte la réponse du gouverneur.

Cette fois, le capitaine de pavillon, M. Maussion de Candé, a installé une garde bien armée à la porte de l'amiral. Il ne laisse entrer que huit individus, dont deux sont interprètes pour la langue chinoise, et fait retenir les autres sur la gauche du pont. La frégate est sur pied de guerre, les fusils sont chargés à balle et les canons à boulet. L'amiral ne reçoit pas dans sa galerie ces envoyés de trop bas étage, mais autour de la table de la salle à manger, et il a soin de s'asseoir à la première place.

— « Le gouverneur de Nagasaki a-t-il permis la communication par canots entre mes bâtiments ? » demande-t-il.

— « Oui, mais seulement depuis cinq heures du matin jusqu'à sept heures du soir. »

Ce disant, ils remettent à Augustin un papier écrit en chinois, dont voici la traduction :

Ordres aux capitaines (ou patrons) des navires des différents Royaumes, afin qu'ils sachent.

« Vous qui venez à dessein dans la rade de Nagasaki, vous devez vous soumettre entièrement à toute espèce d'interrogatoires et d'inspections.

« Les canots ne doivent point aller à terre, mais doivent demeurer sur le navire, y attendant tranquillement ce que j'aurai réglé, moi, le gouverneur.

« Non seulement (ceci paraît s'adresser directement à M. le contre-amiral Cécille), non seulement sur votre propre navire, mais aussi sur les petits navires, il n'est pas permis de tirer le canon, ni même les fusils ou pistolets.

« Il faut que tous, depuis le capitaine jusqu'aux autres officiers, inculquent à tous et à chacun des hommes de l'équipage, qu'ils ne doivent, sous aucun prétexte, transgresser les susdites règles. Si quelqu'un les transgresse, fût-ce par erreur, il sera puni très sévèrement.

« Les ordres susdits sont dénoncés (ou promulgués) ; que tous les observent avec crainte et avec attention. »

« 6e lune ».

(Point d'autre date).

Cet ordre du jour, écrit sur un bout de papier, était aussi sans signature.

« Je ne reçois pas de communications non signées, dit l'amiral. Je pense du reste que de tels ordres ont été rédigés pour des capitaines de navires de commerce, et non pour des commandants de bâtiments de guerre. Chez tous les peuples civilisés, on sait faire une grande différence entre les uns et les autres ; et je ne puis attribuer qu'à votre profonde ignorance des choses, la méprise que vous faites en ce moment. »

— « On transmet les mêmes ordres à tous les capitaines qui viennent ici. »

— « Aux capitaines de commerce, c'est possible ; mais je suis contre-amiral, et je ne suis pas patron de bar-

que. Je sais d'ailleurs, que vous avez accueilli d'une toute autre manière le commandant d'une frégate hollandaise, qui est venue précédemment ici, et il était pourtant d'un rang inférieur au mien. »

— « Nous ne pouvons que référer de ceci au gouverneur de Nagasaki. »

— « Vous lui direz par la même occasion que je suis extrêmement mécontent de la manière tout à fait inconvenante dont on se comporte à mon égard ; que je ne puis souscrire à la règle qu'il veut m'imposer de ne pouvoir communiquer avec les bâtiments qui sont sous mes ordres, qu'à des heures par lui déterminées. Je partirai donc demain, et je demande que dès le matin, on m'envoie un pilote. Quand je serai de retour en France, je rendrai compte à l'Empereur de l'inconvenance avec laquelle on a traité un de ses officiers généraux. »

— « Vous n'avez pas raison de vous irriter, dit l'envoyé japonais à l'amiral Cécille. La note donnée ne vous était pas destinée, mais c'était seulement pour l'interprète, afin qu'il en prît connaissance. Certainement que le gouverneur n'a pas eu l'intention de vous traiter avec mépris ; et s'il vous a offensé, ce ne peut être que par ignorance. »

— « Je ne puis pas le croire, car vous autres Japonais vous êtes des hommes civilisés, et quand vous insultez, vous savez ce que vous faites. Le gouverneur, du reste, ne peut ignorer qui je suis, puisque je l'ai fait connaître par écrit avant mon mouillage. Encore une fois, je ne suis pas un patron de barque, mais un contre-amiral. Je suis d'un rang au moins égal et même supérieur à votre gouverneur, car j'ai rang d'un préfet de province. »

La fière députation se retira l'air peu flatté de la manière dont elle venait d'être reçue. Peut-être comprit-elle ce jour là, qu'il ne fallait pas juger de tous les Européens

d'après les Hollandais de Deshima. Il ne paraît pas toutefois que le gouverneur de Nagasaki, ait été fort effrayé des paroles de l'amiral. En guise d'excuses, il envoya une escouade de douaniers, pour visiter la frégate et les deux corvettes :

— « Nos lois exigent que nous les visitions, » dirent ceux-ci. »

— « Les nôtres, fit répondre l'amiral, exigent autre chose. »

Et il les congédia.

Le 31 juillet, au matin, les trois navires français quittaient Nagasaki.

Ce ne fut pas sans un serrement de cœur, que M. Forcade se vit si brusquement éloigné de cette ville, où il avait espéré pouvoir descendre. Vainement son regard avait cherché à découvrir par delà la factorie hollandaise de Deshima, triste et sombre comme une prison, quelque vestige du Christianisme d'autrefois. Il n'avait pu apprendre de personne, quelle était parmi toutes les collines, qui encadraient le port, celle qu'avait arrosée le sang des martyrs. Où avaient été les maisons de prière, les demeures des Pères, et l'ancienne résidence de l'évêque du Japon ? Qui donc eût consenti à le lui indiquer, ou seulement à s'entretenir avec lui de choses semblables ? Aucune causerie intime n'avait été possible avec les Japonais venus à bord ! Bien plus, à peine avaient-ils entendu le nom du missionnaire, que se faisant signe des yeux et se le montrant du doigt, ils avaient dit à Augustin :

« Vous autres, vous êtes venus ici, mais il en reste encore un à Nafa. »

Ils étaient si bien informés, que le bruit répandu par les Hollandais à Batavia et ailleurs, bruit d'après lequel le gouvernement du Japon aurait mis à prix la tête de M. Forcade, ne parut point dès lors dénué de fondement.

Si le roitelet des Riu-Kiu ne l'avait point livré, c'était sans doute par crainte des représailles de la France.

Malgré tout, M. Forcade se sentait attiré vers ce peuple, dont il rêvait depuis si longtemps, et qu'il n'avait fait qu'entrevoir. Il éprouvait à le quitter une véritable tristesse, et pourtant il était loin de se douter alors qu'il s'éloignait pour toujours du Japon.

L'avenir devait être pour lui plein de surprises et d'épreuves; et c'est à travers mille vicissitudes, qu'il va durant plusieurs années personnifier en quelque sorte en face de cet empire fermé l'attente impuissante de l'Eglise et son espérance obstinée.

D'abord il partagea les hasards de l'expédition dont il faisait partie.

Une brise favorable conduisit assez vite les navires français jusque sur les côtes de Corée. Mais là, des vents contraires, des courants inconnus, des écueils sans nombre les mirent en danger de se perdre.

« En voilà assez, dit un jour l'amiral à l'oreille de M. Forcade, nous jouons trop gros jeu !... Je viens ici sans ordre, j'ai pris sous mon bonnet d'aller aux Riu-Kiu, à Nagasaki, en Corée. Tant que tout ira bien ce sera merveille, mais s'il m'advient quelque malheur, que d'hommes en France me jetteront la pierre, surtout quand ils connaîtront le motif qui m'a fait agir !... »

Familiarisé avec les lenteurs de la diplomatie orientale, et n'ayant plus d'ailleurs de vivres que pour deux mois, il se résolut à hâter la fin de son expédition.

« Tout ce que je puis faire et ce que je ferai, ajouta-t-il, c'est d'écrire une lettre au premier ministre du Roi de Corée, et de l'envoyer porter, dans une île, à quelque mandarin, auquel on recommandera de la remettre à son adresse. »

L'amiral Cécille écrivit donc cette lettre, et Augustin la traduisit en chinois.

En voici le texte français :

Le Contre-amiral, commandant les forces navales françaises dans les mers de l'Inde et de la Chine, à Son Excellence, le premier ministre du Roi de Corée.

EXCELLENCE,

« Chargé de la protection de mes compatriotes dans cette partie du monde, j'ai appris que trois Français, connus parmi nous par leurs vertus, les nommés Imbert, Chastan et Maubant, avaient été mis à mort dans votre royaume, le 14 de de la huitième lune de l'année Ki-hai (21 septembre 1839), et je suis venu pour savoir quel grand crime ils ont commis pour mériter un si cruel châtiment. Pourquoi, s'ils ont été trouvés dans le royaume en contravention aux lois qui en interdisent l'entrée aux étrangers, n'en a-t-on pas agi avec eux, comme on le fait envers les Chinois, les Tartares ou les Japonais qui y sont saisis, c'est-à-dire pourquoi n'ont-ils point été simplement arrêtés et conduits hors du royaume sans être molestés ?

« Les grands mandarins de Corée ignorent probablement que le Roi des Français n'abandonne jamais ses sujets, dans quelque pays éloigné qu'ils se trouvent, que partout il les couvre de sa haute protection, et que c'est le blesser profondément que d'attenter à leur vie, à moins qu'ils n'aient commis quelque grand crime, comme serait celui de donner la mort, de verser le sang ou d'incendier.

« Ne pouvant attendre les explications que je prie Votre Excellence de donner au sujet de la mort de ces trois Français, j'ai l'honneur de vous informer que l'an prochain, un bâtiment de guerre viendra exprès pour les recevoir et qu'à l'avenir informés comme vous l'êtes de l'intérêt paternel que le Roi des Français porte à ses sujets, si pareil attentat était commis, et s'il résultait de grandes calamités pour la Corée, le Roi et les mandarins n'auraient à s'en prendre qu'à eux-mêmes. »

Le 9 août, un canot fut armé, et M. Forcade accom-

pagné d'Augustin et de M. de Pampelonne, enseigne de vaisseau, aborda dans l'île Wai-ian-do. Ce fut une comédie que la remise de cette lettre. Le chef de la localité, vainement cherché parmi les nombreux indigènes accourus sur le rivage, puis longtemps attendu, fut enfin découvert derrière le dos du missionnaire. C'est là qu'il s'était tenu depuis le commencement des pourparlers. Une natte ayant été alors étendue à terre, il s'y assit avec les étrangers et les principaux personnages de l'endroit, et s'évertua à prouver que l'île, perdue au milieu de la mer, était sans communication avec la capitale.

M. Forcade jugeant toute discussion inutile, déposa la lettre cachetée sur les genoux du brave homme, et se levant aussitôt avec M. de Pampelonne, il regagna le canot. Malheureusement Augustin ne fut pas aussi prompt. Tandis qu'il se débattait, cherchant à échapper à ceux qui s'efforçaient de le retenir pour parlementer encore, les Coréens eurent le temps de jeter la lettre dans le canot. Conformément aux instructions de l'amiral, M. Forcade la ramassa et l'ayant renfermée dans une boîte, il chargea un matelot de la déposer sur un rocher voisin qui tenait à la terre. Le matelot était leste ; en un clin d'œil le coup fut fait, et le canot gagna le large.

Tant que du canot il fut possible de distinguer l'endroit où la lettre avait été déposée, personne n'y toucha. Cependant quelques heures plus tard, une barque du pays accostait la frégate. Les hommes qui la montaient, étaient précisément ceux, avec qui l'on avait eu à faire le matin même. Ils venaient demander ce que contenait la lettre qu'on leur avait laissée, et représenter une fois de plus qu'il leur était bien difficile de la porter à la capitale.

L'amiral pour toute réponse fit donner le signal du départ (1).

Après quelques jours de navigation, la division navale mouilla, dans la soirée du 19 août, à Chusan (2).

Durant l'escale, M. Forcade eût le temps de se rendre jusqu'à Ning-po auprès de M. Danicourt, missionnaire lazariste, chez qui il avait espéré trouver quelques nouvelles d'Europe et apprendre en particulier si sa nomination au vicariat apostolique du Japon était officielle. Mais aucun renseignement à ce sujet n'était parvenu de Macao. Au bout de trois jours, il revint à Chu-san. L'amiral se disposant à partir, il fut convenu que M. Forcade passerait à bord de la *Victorieuse*, et qu'après avoir attendu jusqu'au 10 septembre les dépêches de Macao, M. Rigault de Genouilly le reconduirait à Nafa.

Les choses en étaient là et le mauvais temps n'avait point encore permis à l'amiral de quitter Chu-san, lorsque le jeudi, 5 septembre, arriva un prêtre auquel M. Forcade ne songeait guère. C'était M. Adnet, destiné à la mission du Japon. Il lui apportait les lettres attendues, et lui annonçait officiellement que le Saint-Siège l'avait créé évêque de Samos et vicaire apostolique du Japon. L'acte consistorial datait du 5 mars.

Là dessus les plans furent changés. M. Adnet fut envoyé sur la *Victorieuse* à Nafa, auprès de M. Leturdu; M. Forcade resta sur la *Cléopâtre* et partit le 7 septembre pour Manille, afin d'y recevoir la consécration

(1) Il ne doutait point que sa lettre ne parvînt à destination.

(2) Elle eût le don d'épouvanter le mandarin chinois. Celui-ci crut un instant que l'escadre française voulait s'emparer de la ville, à peine évacueé par les Anglais. Lorsqu'il fut convaincu, qu'elle n'avait pas d'autre intention, que de se procurer de l'eau et des vivres, il fit avec la satisfaction d'un homme qui vient d'échapper à un grand péril toutes les offres de services qu'il pût imagner.

épiscopale. C'est dans cette ville qu'il écrivit à M. Libois, de lui faire expédier ses bulles, car là, plus facilement qu'ailleurs, il espérait trouver un consécrateur.

Quelle ne fut pas sa déconvenue, lorsque le 29 septembre, il apprit à son arrivée, que sur un archevêque et trois évêques, que possédaient les Philippines, aucun ne se trouvait sacré. L'archevêque de Manille, chez lequel il reçut la plus cordiale hospitalité, attendait comme lui les Lettres Apostoliques, et était en quête d'un prélat, qui put lui conférer l'épiscopat. M. Forcade dut se résigner à se reposer un peu de ses fatigues et à attendre. Il ne pouvait songer en toute hypothèse à regagner avant le printemps *son pauvre pays*. (C'est ainsi qu'il appelait sa mission des Riu-Kiu) (1).

Du reste les nouvelles, que la *Victorieuse* lui en rapporta quelque temps après, étaient bonnes. Les promesses faites à l'amiral Cécille avaient été assez bien tenues. On surveillait bien encore les missionnaires, mais de loin et avec discrétion. Trois maîtres de langue leur avaient été accordés. Leur maison à peine habitable, l'hiver à cause des vents et l'été à cause de la pluie, avait été réparée et le loyer en avait été fixé à cinq piastres par mois. Enfin, ils avaient la jouissance d'un assez grand jardin. Quinze jours avaient suffi à M. Rigault de Genouilly pour obtenir des autorités d'Okinawa tout ce que les deux missionnaires avaient demandé.

(1) Durant son séjour forcé à Manille, les Dominicains l'assurèrent, qu'au temps des missions du Japon, la Foi avait été prêchée par leurs Pères dans les îles Riu-Kiu et même que l'un d'eux y avait souffert le martyre. Le Père Ferrando, recteur du collège de Saint-Thomas, lui promit des notes sur ce sujet, et lui remit en outre un dictionnaire japonais, une grammaire et un vieux livre de prières composé jadis pour les chrétiens. M. Forcade put constater que le zèle de ces religieux pour la conversion du Japon ne s'était pas encore refroidi, que quelques-uns d'entre eux travaillaient même à apprendre la langue de ce pays, et qu'en un mot leurs regards étaient toujours tournés de ce côté.

« J'ai la ferme confiance, écrivait à cette époque M. Forcade aux Directeurs du Séminaire des Missions Etrangères, de voir bientôt s'ouvrir devant nous les portes du Japon. Les pressentiments que bon gré mal gré j'ai depuis longtemps dans mon cœur, l'érection de ce vicariat par le Saint-Siège, chose si inattendue et si extraordinaire, ce que nous venons d'obtenir aux Riu-Kiu, ce qui se dit, ce qui se passe, ce qui se prépare dans cette partie du monde où je suis actuellement, tout me confirme dans cette pensée, que le jour des miséricordes du Seigneur n'est pas éloigné pour ce grand et malheureux empire. Le flambeau de la Foi, si toutefois il y est éteint, s'y rallumera bientôt et comme par le passé, n'en doutons point, il y brillera d'une grande lumière : *luce splendidâ fulgebit.* »

A la fin du mois d'octobre, Mgr Jimeno sur lequel on comptait à Manille pour les consécrations n'étant pas encore venu (1), M. Forcade se décida à profiter du départ de la *Victorieuse,* qui se rendait à Macao et il convint avec son hôte de revenir le sacrer, s'il devenait évêque avant lui.

Mais à Macao, il apprit que Monseigneur Jimeno était en route pour les Philippines et qu'un évêque franciscain se trouvait à Hong-Kong. L'heure était donc venue où il allait sentir couler sur son front l'huile qui fait les pontifes.

C'est le 21 février 1847, dans la chapelle de la procure des Missions Etrangères à Hong-Kong (2), que M. Forcade reçut la consécration épiscopale des mains du vénérable vicaire apostolique du Hou-Kouang, Mgr Rizzolati.

(1) Mgr Jimeno, évêque-coadjuteur du Tonkin oriental, souffrait alors des suites d'un naufrage.

(2) La procure générale de la Société des Missions Etrangères venait d'être transportée de Macao à Hong-Kong.

Les dernières nouvelles qui lui étaient arrivées des îles Riu-Kiu, le rendaient à cette heure fort perplexe (1).

La *Victorieuse* partie, et la crainte de voir revenir avant longtemps un navire de guerre français étant dissipée, M. Leturdu et M. Adnet n'avaient pas tardé à s'apercevoir d'un changement dans les dispositions des mandarins à leur égard. Ils se plaignaient assez vivement : « Malgré toutes ses belles promesses et à l'amiral et à M. le commandant de la *Victorieuse*, disaient-ils, le Suri-kwang (ministre) ne fait rien, et à l'exception des maîtres de langue, nous sommes comme vous étiez. »

« Je m'attendais à cela, écrit M. Forcade (2), et jusque là, puisque ces Messieurs pouvaient s'occuper de l'étude de la langue, ce qui est le principal pour le moment, je ne voyais pas encore grand malheur. Je vous avouerai même que je n'étais pas tout à fait fâché qu'il en fût ainsi, j'espérais que nos commandants français se voyant si bien joués, et comprenant enfin à quels fourbes ils avaient à faire, au lieu de se laisser si fort influencer par les génuflexions et les phrases sentimentales de mes hypocrites mandarins, leur montreraient une bonne fois les dents, leur parleraient ferme et dur, leur feraient une peur dont ils se souvinssent longtemps, et c'était précisément ce que je jugeais nécessaire. J'espérais en un mot qu'à mon retour sur un bâtiment de guerre, le mal présent, loin de nous tourner à dommage, ne serait qu'une occasion et une raison d'arranger toutes choses et de les arranger solidement. Mais pendant que je me berçais de ces espérances, voici qu'un autre incident im-

(1) Une lettre de MM. Leturdu et Adnet datée du 8 novembre 1846 lui était arrivée le 17 janvier suivant à Macao par les jonques qui d'Okinawa se rendaient annuellement à Fou-Tchéou.

(2) Lettre du 12 mars 1847 au Séminaire de Paris.

prévu est venu nous mettre dans un état, que je dirais désespéré, si quand il s'agit de ma chère mission, l'espérance pouvait jamais mourir dans mon cœur.

« Le gouvernement des Riu-Kiu, qui par son ministre Kuja avait osé nier qu'aucune plainte eût été faite en Chine contre moi, s'est empressé d'accuser M. Leturdu et M. Adnet auprès du commissaire impérial Ki-ing. Celui-ci a aussiôt adressé à l'amiral Cécille une lettre pleine d'amères doléances. Or l'amiral, bien intentionné d'ailleurs, a cru de son honneur et de l'intérêt même des missions de Chine de promettre au commissaire impérial, que cette année même M. Leturdu et M. Adnet quitteraient les îles Riu-Kiu. »

Tel était l'événement, qui à l'heure de son sacre avait fait sentir au jeune évêque le poids du fardeau sous lequel il venait de s'incliner.

Malgré la promesse de l'amiral la question aurait pu encore être tranchée. Les missionnaires demeuraient maîtres de leur liberté. A leurs risques et périls, ils auraient pu dire : nous restons quand même. Mais l'intérêt des missions et les égards dûs à un homme tel que M. Cécille demandaient que l'on procédat autrement. Voici le plan que Mgr Forcade proposa au Conseil de Directeurs du Séminaire de Paris, pour sortir de cette difficulté.

Les îles Riu-Kiu, en dépit des prétentions de Ki-ing, n'appartenaient point à la Chine. Les géographies chinoises elles-mêmes en faisaient foi, et à Nagasaki les Japonais avaient positivement affirmé qu'elles étaient une dépendance de leur pays. Le commandant Lapierre, auquel l'amiral Cécille arrivé au terme de sa campagne venait de remettre le commandement de la division navale, pourrait donc reprendre l'affaire en sous-œuvre. Il pourrait, avant de faire voile vers le nord, déclarer tout simplement à Ki-ing que les Riu-Kiu ne

faisant point partie du Céleste-Empire, la question du séjour des missionnaires dans ces îles n'était point à régler avec lui.

L'intervention chinoise une fois éliminée, il y avait plus d'une manière de s'arranger avec le gouvernement des Riu-Kiu.

On pouvait d'abord, lorsque lui serait portée la réponse du Roi de France, promise par l'amiral Cécille, stipuler que les missionnaires resteraient définitivement à Okinawa, pour servir d'interprètes aux navires de guerre. Avant d'exécuter la promesse de l'amiral, on pouvait aussi, et l'honneur de la France semblait l'exiger, examiner si le gouvernement du pays avait tenu les siennes ; et comme le contraire était certain, le mettre au préalable en demeure de le faire. De cette manière, on gagnerait du temps, ce qui était déjà beaucoup, vu le train, dont grâce aux Anglais, les choses marchaient en Extrême-Orient.

Que si, malgré tout, les missionnaires se voyaient contraints de quitter les îles Riu-Kiu, Mgr Forcade ne se sentait point pour cela disposé à abandonner la partie. Chassé de ce côté, il chercherait à se frayer ailleurs une nouvelle voie. Il irait s'établir lui-même à Tsa-pou, où les Japonais font le commerce avec la Chine, et là, il espérait bien trouver quelque moyen de travailler utilement pour sa mission en attendant d'y pénétrer. Dans cette hypothèse, comme il faudrait occuper au plus tôt M. Leturdu et M. Adnet sur un terrain qui lui appartînt, il chargeait le Conseil du Séminaire de Paris de vouloir bien demander à la Propagande, s'il pouvait considérer Formose comme un territoire soumis à sa juriduction. Il faisait valoir que jusque-là, ni le vicaire apostolique du Fo-kien, ni le provincial des Dominicains de Manille n'avaient envoyé de missionnaires dans cette île, et que l'un et l'autre avaient même laissé M. Li-

bois libre d'y envoyer qui il voudrait. « Si l'île Formose, disait-il, doit être comprise : *inter insulas adjacentes alteri præsuli nondum subjectas* (1), ce terrain, je l'ai. Il y a déjà à Formose des chrétiens émigrés du Fo-kien, et j'ai maintenant la certitude que d'Amoy il est facile aujourd'hui d'y envoyer d'abord des catéchistes, d'y passer ensuite et de s'y fixer. Là, dans cette grande île, si l'on s'en occupe, non seulement M. Leturdu et M. Adnet, mais probablement plusieurs autres missionnaires auront bientôt de quoi travailler et faire beaucoup de bien. Voisine comme elle l'est de nos îles Majiko-shima, et selon toute apparence, pour ne pas dire certainement, en relation de commerce avec elles et la grande Riu-Kiu, elle nous offrirait par la suite, pour nous avancer peu à peu et sûrement vers le nord, un précieux avant-poste. »

On voit que le jeune vicaire apostolique du Japon ne se laissait pas facilement abattre. En face des obstacles, qui se dressaient devant lui, il gardait une invincible confiance : « L'heure approche, disait-il, et elle est déjà venue, où le Fils de l'homme sera glorifié dans nos îles. C'est bien à nous que l'on pourrait dire aujourd'hui : « *Sanctificamini, cras enim faciet Dominus inter vos mirabilia* (2) ».

Une circonstance inattendue allait l'éloigner pour un temps de ces îles auxquelles il brûlait de porter la Foi, et le ramenant jusqu'en Europe, lui permettre d'éclairer lui-même la Propagande sur ses difficultés et de consulter le Souverain Pontife. Ne trouvant au lendemain de son sacre aucun navire qui put le transporter aux Riu-Kiu, Mgr Forcade céda à la demande du commandant Lapierre et l'accompagna dans une expédition en

(1) « Parmi les îles adjacentes, non soumises encore à un autre prélat ».
(2) « Sanctifiez-vous, demain en effet le Seigneur fera parmi vous de grandes choses ». Josué. Chap. III, v. 5.

Cochinchine. « Ce voyage, écrivait-il au Séminaire de Paris, ne retarde en aucune manière ma rentrée en mission, puisqu'elle ne peut avoir lieu, en toute hypothèse, avant le retour des bâtiments avec lesquels je vais; et par là, mieux qu'en restant à la procure, je trouverai peut-être le moyen de me rendre actuellement moins inutile. »

Précédemment déjà, l'amiral Cécille avait tenu à faire connaître à l'Annam, si souvent souillé, pendant le règne de Minh-Mang, du sang des missionnaires et des chrétiens, les clauses du traité Lagrené. Dans ce but et tandis qu'il se rendait lui-même aux Riu-Kiu, à Nagasaki et en Corée, il avait envoyé l'*Alcmène* à Tourane. Mais la cour de Hué avait fermé l'oreille à toutes les ouvertures, ou n'y avait opposé que des lenteurs calculées. Le commandant Lapierre voulait avoir raison de cette obstination.

Il arriva le 13 mars en rade de Tourane, sur la *Gloire* (1).

(1) La *Victorieuse*, envoyée en avant, y était déjà depuis cinq jours, mais M. Rigault de Genouilly, chargé de remettre en mains propres au préfet de la province de Quan-nam une lettre à l'adresse du roi Thieu-tri, s'était vu dans l'impossibilité de remplir sa mission. C'est en vain qu'il avait fait savoir que le commaudant en chef de l'escadre française viendrait sans délai, sur une frégate de 50 canons, chercher la réponse, il n'avait pu communiquer qu'avec des mandarins du dernier rang, le gouverneur était introuvable. M. Lapierre résolut aussitôt de recourir aux moyens d'intimidation. Les vaisseaux se mirent à sonder la baie; on fit à terre des exercices militaires. Mais ces démonstrations ne conduisirent à rien. Le gouverneur ne paraissait toujours pas. Il fallut en venir à un coup de vigueur. Cinq belles corvettes cochinchinoises de construction européenne se trouvaient à Tourane. C'étaient toutes les forces de la marine annamite. Elles sont cernées à l'improviste par des canots et nos matelots les abordent, avant que leurs équipages aient pu se reconnaître. Toutes leurs voiles sont prises et déposées dans deux petites jonques, que l'on conduit en poste sûr entre la *Gloire* et la *Victorieuse*.

« Quand on aura pris notre lettre, leur fut-il dit, et qu'on y aura répondu, nous vous les rendrons. »

Ceci se passait le 30 mars.

Le lendemain le gouverneur était à Tourane, se résignait à prendre la lettre, et promettait une réponse au bout de dix à douze jours.

Le 10 avril, un petit mandarin paraît à bord de la *Gloire*. Il annonce

Après de longs et inutiles pourparlers il dût en venir aux moyens extrêmes. A un guêt-apens organisé par les mandarins cochinchinois pour « réduire en pièces

qu'un grand mandarin porteur de la réponse est arrivé de la capitale, et invite le commandant à venir le lendemain la recevoir à terre.

M. Lapierre lui fait dire, qu'ayant envoyé le deuxième commandant de sa division navale à Tourane, il est juste que les mandarins cochinchinois lui rendent égard pour égard, et qu'ils lui apportent la réponse à son bord ; ils n'avaient au reste rien à redouter, et seraient reçus avec les honneurs dûs à leur dignité.

Ainsi posée la question ne put se résoudre : les mandarins ne voulaient point se rendre au navire et le commandant refusait de descendre à terre.

Or, le soir de ce même jour, un annamite, après s'être assuré qu'il n'était observé de personne, fit à des officiers qui se promenaient sur la côte des signes de nature à donner l'alarme. Ceux-ci lui présentèrent un crayon et du papier. Il traça trois caractères et s'enfuit. Ces trois caractères signifiaient : « Pendant le festin tout le monde vous attaquera. »

Le lendemain, 13 avril, on crut s'apercevoir que des armes avaient été furtivement apportées sur les deux jonques qui contenaient les voiles. Un volontaire de marine et quelques matelots furent aussitôt envoyés pour vérifier le fait.

On ne s'était point trompé : ils trouvèrent là des pierriers, des sabres, des lances, des fusils et de la poudre, qui furent immédiatement confisqués. Mais, ils y firent une saisie plus importante. Le volontaire s'étant aperçu que le patron de la jonque cherchait à dissimuler un papier dans ses vêtements, il le lui arracha et le porta à bord. La feuille était marquée en trois endroits du sceau rouge mandarinal. La traduction apprit que tandis que les commandants et les états-majors des barbares seraient en conférence à Tourane avec l'envoyé de Hué, on devait à un signal donné tomber de toutes parts sur leurs bâtiments, les réduire en pièces, et terrasser de telle sorte les Européens, que jamais ils n'osassent reparaître.

M. Lapierre fit remettre aussitôt copie de ce document à l'envoyé du Roi de Cochinchine et lui demanda des explications.

Des explications furent données le soir même : elles n'étaient point satisfaisantes. L'envoyé du roi persistait en outre à ne pas vouloir se rendre à bord. Déconcerté que son plan eût été découvert, il cherchait avant tout à gagner du temps.

Le 15, au matin, quatre grandes jonques de guerre sont aperçues au large, faisant voile vers la baie ; les cinq corvettes se sont embossées en ligne de combat. Plusieurs autres jonques, couvertes d'hommes et bien armées, se montrent à l'embouchure de la rivière de Tourane. Evidemment les Cochinchinois se disposent à attaquer la *Gloire* et la *Victorieuse* de trois côtés à la fois.

Le commandant fait une dernière tentative. Un officier accompagné de l'interprète est envoyé à terre avec le pavillon parlementaire. Le grand mandarin est simplement prié d'expédier par un bateau ordre immédiat aux jonques en vue de rétrograder. S'il refuse on tirera.

L'officier ne put ni voir le mandarin, ni obenir une réponse depuis

les barbares et les terrasser de telle sorte qu'ils n'osassent jamais reparaître » il répondit par un combat naval dans lequel fut détruite la flotte entière du roi Thieu-tri. Le lendemain de cet exploit, il envoya suspendre dans une pagode cette adresse expressive, écrite en chinois sur une manche de gilet :

« *Au délégué du Roi de Cochinchine, le grand commandant français :*

« Voilà un souvenir du respect et de l'obéissance des barbares, que tu voulais mettre en pièces. Si celui-là ne te suffit pas, je suis tout disposé à t'en donner un autre. »

Si brillant qu'eût été ce fait d'armes, le commandant Lapierre, qui s'y était risqué avec une bravoure toute française, n'était pas sans inquiétude sur la manière dont on en jugerait en France. Il pouvait être dénaturé par des hommes mal informés ou mal intentionnés et n'avoir pas l'approbation d'un gouvernement qu'on n'appelait pas sans raison celui de *la paix à tout prix.* Le feu avait à peine cessé, que le commandant priait M[gr] Forcade d'aller à Paris pour rendre au Roi et aux ministres un compte

huit heures du matin jusqu'à onze heures dix minutes. A ce moment le bateau demandé ne paraissant point et les jonques essayant toujours d'avancer par une faible brise, un premier coup de canon est tiré par la *Gloire.* Les Annamites répondirent aussitôt, et se défendirent beaucoup mieux qu'on ne l'avait pensé. Mais écrasés par huit cents boulets lancés en soixante-dix minutes, ils furent bientôt réduits. Des cinq corvettes cochinchinoises l'une sauta, une autre fut incendiée, une troisième coula, les deux dernières mises hors de combat se rendirent et furent brûlées après l'action. De la flotte du roi de Thieu-tri, il ne restait que des épaves. Un seul Français fut tué ; il mourut entre les bras de Mgr Forcade. Il n'y eut qu'un blessé. Le lendemain vers midi la *Gloire* et la *Victorieuse* partirent pour Hong-Kong.

La lettre inédite de Mgr Forcade, à laquelle nous empruntons les détails de ce récit est adressée au Séminaire des Missions étrangères et datée de la mer Rouge, 2 juin 1847.

exact de cette affaire. Celui-ci, après avoir consulté à Hong-Kong M. Libois et ses autres confrères, crut devoir y consentir. Non seulement il regardait le service qu'on lui demandait comme une dette à acquitter par les missionnaires envers la marine française, mais il voyait dans ce retour en Europe une occasion inespérée de traiter lui-même à Rome des affaires de sa mission. Pasteur sans troupeau, chargé de l'évangélisation d'un empire inabordable, il se trouvait dans une situation tout à fait anormale. Devait-il retourner aux Riu-Kiu, y demeurer peut-être à ses risques et périls et s'y consumer dans une attente qui lui paraissait maintenant inutile ? Fallait-il essayer d'entrer au Japon par une autre porte ? Et laquelle ? Toutes ces questions il allait pouvoir beaucoup plus facilement de vive voix que par écrit les poser au Souverain Pontife.

Débarqué en Angleterre le 28 juin 1847 Mgr Forcade était à Paris le 2 juillet, et le 7 il dînait chez le roi (1). Les jours suivants il vit l'un après l'autre les ministres qu'intéressait à divers titres l'affaire de Tourane. La cause de M. le commandant Lapierre, qui était celle de l'honneur français, était gagnée d'avance. Mgr Forcade reçut partout l'accueil le plus correct et le plus empressé. Mais quand il voulut intéresser les chefs du gouvernement à la situation de l'Eglise en Orient il les trouva plutôt froids. M. Guizot seul se montra attentif et quoiqu'il fut protestant, disposé à favoriser les missions. « C'est celui que j'ai trouvé le plus catholique » disait au Pape quelques semaines après le vicaire apostolique du Japon (2).

(1) Au milieu de la joie causée autour de lui par son retour inattendu et avant même qu'il eût pu songer à l'accomplissement de sa mission, une circonstance toute fortuite l'introduisit à la cour. Le 7 juillet il fut fort étonné de recevoir une invitation à dîner chez le Roi. Louis-Philippe devait remettre la barette aux cardinaux Dupont et Giraud, et à cette occasion il avait voulu réunir à sa table tous les évêques présents à Paris.

(2) Voir la *Vie de Mgr Forcade*, par M. le chanoine Marbot. p. 167-168.

Mgr Forcade demanda une audience au Roi. Il fut reçu à Neuilly par Louis-Philippe avec une exquise courtoisie, mais il n'en obtint qu'un renvoi au ministre des affaires étrangères, qui lui-même l'avait précédemment engagé à voir le Roi. Les démarches qu'il tenta à la suite n'aboutirent à rien. Mgr Forcade quitta Paris « plus persuadé que jamais qu'il n'avait pas manqué sa vocation, en n'entrant pas dans la diplomatie (1). »

Après un court séjour en France, employé à visiter quelques amis et à chercher auprès d'eux un peu de repos, voire même quelques ressources pour sa mission (2), il partit pour Rome, où il n'était jamais allé, et y arriva le 25 septembre. Quelques jours après il était reçu par Pie IX.

Il y avait entre le jeune Pape et le jeune évêque plus d'un trait de ressemblance : dans la pensée, même droiture sans détour et sans biais ; dans la parole, même franchise incapable de toute habileté diplomatique ; même énergie dans l'action. Le Souverain Pontife ne se contenta pas de faire un accueil particulièrement bienveillant à Mgr Forcade, il attira sur lui l'attention de la Propagande.

Celle-ci, craignant qu'il ne fallût attendre encore longtemps l'ouverture du Japon, se préoccupa de placer Mgr Forcade à un poste d'où il put plus facilement qu'aux îles Riu-Kiu surveiller les événements, et saisir quand elle se présenterait l'occasion d'entrer dans sa mission. Hong-Kong qui grâce aux colons anglais commençait à prendre un développement considérable et était déjà le centre où aboutissaient la plupart des rela-

(1) *Vie de Mgr Forcade*, par M. le chanoine Marbot. P. 170.

(2) Il écrivait gaiement à un ami au sujet de sa pénurie et des attentions de la Providence : « Je suis parti avec une cinquantaine de francs dans ma poche ; et j'en ai trouvé à mon retour environ quatre cents. Robert Macaire, tu le vois, ne voyageait pas mieux pour sa santé et son plaisir. »

tions entre l'Europe et l'Extrême-Orient lui parut convenir on ne peut mieux à ce dessein. De plus sur ce terrain Mgr Forcade et ses missionnaires ne seraient point inoccupés. Sans parler de la population indigène, à la conversion de laquelle ils pourraient travailler, la ville comptait un certain nombre de chrétiens européens et une garnison irlandaise. La Propagande décida donc que le vicaire apostolique du Japon irait à Hong-Kong, et qu'il serait provisoirement chargé d'administrer cette mission à titre de pro-préfet apostolique (1). En l'investissant de cette charge, elle lui fit une obligation de s'aboucher avec le gouvernement anglais, pour que celui-ci ne prît point ombrage de sa présence sur le territoire de la Reine (2).

Mgr Forcade quitta Rome le 8 novembre, arriva à Paris le 20, et partit quelque temps après pour l'Angleterre.

Il séjourna à Londres du 29 janvier au 14 février 1848. Les membres du cabinet anglais le reçurent avec distinction et lui dirent que la constitution britannique, il est vrai, ne permettait pas de donner une reconnaissance officielle à un évêque catholique, mais que néanmoins il serait traité avec tout le respect et les égards dûs à sa personne et à sa dignité. Ces promesses devaient être sincères.

La révolution de février ayant éclaté sur ces entrefaites, Mgr. Forcade qui d'ailleurs n'avait plus rien à faire en Europe régla tout pour son prochain départ.

Comme il avait conçu le dessein d'ouvrir à Hong-Kong un asile de la Sainte-Enfance, il demanda des

(1) Un préfet apostolique étant ordinairement un simple prêtre, quand un évêque en occupe le poste, on le nomme pro-préfet, de même qu'un cardinal restant chargé d'une nonciature n'est plus nonce mais pro-nonce. Dans le langage courant on supprime facilement le *pro*.

(2) *Vie de Mgr Forcade* par le chanoine Marbot. Page 172-173.

religieuses à la congrégation de Saint-Paul de Chartres. La sœur aînée du prélat, Mlle Calixte Forcade, en religion Sœur Alphonsine, appartenait à cette congrégation ; et ce fut précisément elle qui fut désignée comme supérieure de ce premier établissement en Chine.

Mgr Forcade quitta Paris le 13 mai ; et le 17, il s'embarquait à Londres sur la *Sapho*, emmenant avec lui plusieurs religieuses de Saint-Paul et un prêtre de la Société des Missions Étrangères, M. Mounicou.

Le voyage s'effectua par le cap de Bonne-Espérance, et non par Suez voie plus rapide mais plus coûteuse. Il devait durer quatre mois.

CHAPITRE V

M. Leturdu et M. Adnet aux Riu-Kiu. — Ils sont toujours tenus en dehors du droit commun. — Inutilité de leurs réclamations. — L'amiral anglais Cochrane à Nafa. — Apostolat stérile des missionnaires. — Le peuple est bon, mais esclave de ses maîtres. — Sous le couvert du Roi et des mandarins indigènes, c'est un envoyé du Japon qui gouverne. — Visite étrange d'un vieillard venu du nord. — C'est peut-être un chrétien. — Les missionnaires perdent sa trace. — Voyage entrepris par M. Leturdu pour le retrouver. — De par les mandarins tout le monde est muet. — Mort du Roi. — Deuil du peuple. — Abstinence de cinquante jours. — M. Adnet gravement malade. — Il meurt. — Visites et lettres de condoléances des mandarins. — M. Leturdu seul. — Arrivée de la *Bayonnaise*. — Le missionnaire gagne Manille.

Tandis que Mgr Forcade faisait au lendemain de son sacre ces longs et importants voyages, que devenaient aux îles Riu-Kiu M. Leturdu et M. Adnet.

Après le départ de la *Victorieuse*, les mandarins, comme nous l'avons vu, n'avaient pas paru se soucier beaucoup de tenir leurs promesses. Libres en apparence dans l'intérieur de leur logis et au dehors, ayant à leur disposition des maîtres de langue et des serviteurs, les deux missionnaires n'étaient en réalité ni moins surveillés, ni moins tenus en dehors du droit commun, que M. Forcade avant la convention de Port-Melville.

On leur avait donné trois professeurs : deux ordinaires et un extraordinaire. Ce dernier qu'on affectait d'appeler *le grand maître*, et qu'eux appelaient *le grand espion*, n'était pas tant chargé de les instruire, que de surveiller les deux autres maîtres. Il devait vérifier si

ceux-ci trompaient bien leurs disciples, s'ils ne s'attachaient pas à eux, enfin se tenir au courant, pour en rendre compte à la capitale, de ce que disaient et pensaient les deux nobles hôtes de la bonzerie de Tomari. C'était là sa véritable fonction. Afin de la dissimuler, il venait d'ordinaire chaque matin passer quelques minutes auprès des missionnaires, faisait parler les deux professeurs, et quand ceux-ci enseignaient les mots de la langue écrite à la place de ceux de la langue parlée, il ne manquait pas de se récrier sur le choix heureux et la propriété des expressions. Mais les missionnaires ne s'y laissaient pas prendre : ces mots n'étaient si applaudis, ils l'avaient bien vite reconnu, que parce qu'ils n'étaient point en usage dans la conversation.

Mettaient-ils le pied hors de chez eux, aussitôt une foule de gens les suivait comme des malfaiteurs. Sur leur passage toutes les maisons se fermaient à grand bruit, et les marchés devenaient déserts. Voulaient-ils acheter quelque chose, il fallait que tout passât par les mains du *kikodun* ou pourvoyeur public, et les moindres objets leur étaient vendus à un prix exorbitant. Il s'en fallait donc, qu'ils fussent traités sur le même pied que les gens du pays : ils étaient toujours hors la loi.

M. Leturdu et M. Adnet se décidèrent à adresser une plainte officielle au premier ministre du royaume. Un interprète porta leur requête à Shui, et une réponse leur fut promise au bout de trois jours. Ce délai expiré, ils firent plusieurs fois de suite le voyage de la capitale. Mais de réponse, point : le ministre se trouva toujours soit malade, soit à la campagne. Il leur arriva dans ces excursions de se voir escortés par plusieurs centaines d'hommes au milieu des rues de la ville et jusque sous les murs du palais du roi. Un jour, se tournant vers cette foule, M. Leturdu lui donna lecture, en langue du pays, de la convention conclue entre l'amiral Cécille et le gou-

vernement des Riu-Kiu, et d'après laquelle il était réglé qu'ils ne seraient pas suivis dans leurs promenades. Sa lecture demeura sans plus d'effet que le reste. Il partit donc, résolu dès lors à ne plus revenir, et à repousser toutes les démonstrations de politesse des mandarins, jusqu'à ce que le premier ministre eût répondu. Chemin faisant, comme il passait près de Nafa, l'idée lui vint de s'arrêter chez le gouverneur. Il demanda à lui parler. Personne parmi les gens de la maison ne daigna lui dire un mot. Les uns firent semblant de ne pas le comprendre, les autres se mirent à rire.

Dès le lendemain, il adressa au gouverneur de Nafa une lettre pour l'informer de ce qui s'était passé la veille, ajoutant : « Les habitants de Nafa ignorent sans doute l'accord conclu à Port-Melville. Peut-être même, Votre Excellence ne le connaît-elle pas. C'est pourquoi je prends la liberté de lui en envoyer une copie, la priant de le promulguer dans la terre de sa juridiction. »

Suivait le texte de la convention. Puis, il concluait en ces termes :

« Le Nafa-kwan (gouverneur de Nafa) comprend toute l'importance de cet acte. Tout traité doit être exécuté. S'y refuser, c'est porter injure à celui avec qui on l'a conclu, et s'exposer à sa vengeance. Que les mandarins y réfléchissent, et n'encourent pas l'indignation du chef français, qui doit venir ici l'année prochaine. »

Sur ces entrefaites, deux grandes corvettes anglaises et un brick mouillèrent à Nafa. Elles y restèrent trois jours. L'amiral anglais ne fit pas aux missionnaires la politesse de les visiter, mais il exigea que le ministre du Roi des Riu-Kiu vînt le voir à son bord. Celui-ci eût beau prétexter une indisposition, il lui fallut s'exécuter. L'amiral reconnut du reste qu'il avait à faire à un homme gras et bien portant. A l'exception de cette visite forcée, il ne lui occasionna aucune contrariété. Il loua la

civilisation des gens des Riu-Kiu, la forme de leur gouvernement, les engagea à demeurer tels qu'ils étaient et à ne recevoir pas plus la religion des Européens que leurs usages. Il refusa toute espèce de vivres, et tint tellement à leur faire plaisir, qu'il aima mieux jeter à la mer le corps d'un matelot mort, que de leur demander un morceau de terrain pour sa sépulture. Aussi, les petits mandarins furent-ils intarissables dans leurs louanges. L'amiral Cécille était sans doute bon ; mais l'amiral Cochrane, quel homme incomparable !

Dans les jours qui suivirent son départ, le gouverneur de Nafa annonça aux missionnaires non point qu'il apportait la réponse du ministre, mais qu'on allait leur donner des gardes, pour leur apprendre à distinguer une maison commune des maisons particulières. Ils répondirent qu'ils savaient parfaitement faire cette distinction, et que, s'il leur était arrivé dans une circonstance d'entrer dans une maison particulière, c'était pour échapper à une foule de 500 personnes qui les suivaient en criant et ne leur laissaient aucun repos. Quoiqu'ils pussent dire, le 23 octobre, ils trouvèrent une cabane élevée en dehors de leur enclos, près de leur porte d'entrée. Quatre hommes étaient là, prêts à les accompagner dans toutes leurs sorties. La situation de Messieurs Leturdu et Adnet était loin, on le voit, de s'être améliorée.

La fin de 1846 et les premiers mois de 1847 ne furent marqués par aucun événement important. Mais le 24 avril, ils ne furent pas peu étonnés de recevoir la visite du Nafa-kwan. Au bout de six mois, tout à coup, il leur apportait la réponse du ministre, un vrai petit chef-d'œuvre dans l'art de mentir. En répondant à tout, il avait trouvé le moyen de ne répondre à rien. Ils eurent bientôt l'explication de cette démarche inattendue, lorsqu'ils apprirent que plusieurs navires avaient été aperçus dans le nord. Un instant, les deux pauvres mission-

naires crurent que c'était leur évêque qui revenait. Mais à peu de temps de là une lettre de lui, qui leur arriva par une jonque d'Okinawa revenant de Chine, leur apprit son voyage à Tourane, et fit évanouir pour longtemps l'espérance de le revoir.

Ils reprirent leur vie monotone et triste. Ce qui les affligeait le plus, c'était de se sentir condamnés à l'inaction et de ne pouvoir aborder ce peuple des Riu-Kiu, auquel il était ordonné de se comporter à leur égard, comme envers des lépreux dont on fuit partout la présence. Ils constataient d'ailleurs, eux aussi, tout ce qu'il y avait de bon chez lui, et ils déploraient la servitude dans laquelle il était tenu.

« Oh ! le bon peuple, écrivait M. Leturdu au séminaire de Paris (1), pauvre, sobre, docile, d'un esprit droit, laborieux, n'ayant ni l'amour du luxe, ni la soif de l'or, ni spectacles pour le corrompre !... Mais il est esclave, et n'ose résister à ses maîtres. Il ne le peut non plus sans s'exposer aux plus terribles châtiments. La moindre marque d'estime, qu'il manifesterait pour nous et notre sainte religion, serait puni du fouet, de la prison ou de l'exil. Et impossible de se cacher à cause de la petitesse du pays, de la police, et de cette loi particulière qui veut qu'un père soit responsable de sa famille, une famille des neuf voisines, un chef de village de tout le village. Jamais nous n'avons prêché en public, contrairement au ministre protestant anglais, qui tous les dimanches pérorait dans les rues. On ne le lui a pas défendu, mais on a défendu au peuple de l'écouter, et on l'a tourné en ridicule. Plusieurs fois il est arrivé, que lorsqu'il prêchait à un cercle d'auditeurs, et au moment de la plus grande chaleur de son débit, un satellite donnait un coup de sifflet. A l'instant même, la

(1) Lettre datée de Hong-Kong, le 27 novembre 1848.

moitié du cercle, devant lequel il parlait, décrivait un demi-tour à droite et lui tournait le dos ; à un second signal, l'autre moitié exécutait un demi-tour à gauche, et le pauvre orateur se trouvait entouré de personnes, dont il ne voyait plus que le dos et le derrière de la tête. Se plaignait-il, on lui répondait sans rire, que c'était la plus grande marque de politesse qu'on put lui donner, que c'était lui exprimer qu'on se reconnaissait indigne de voir sa face. On est allé jusqu'à mettre à ses pieds des seaux d'ordure, pendant qu'il parlait...

« Si nous n'avons jamais prêché en public, nous l'avons fait assez souvent en particulier, quand nous en trouvions l'occasion. Mais, lorsque nous leur parlions de Dieu, ces braves gens nous disaient : « Ce que vous dites est bon, mais nous ne pouvons pas l'entendre. Le gouvernement ne veut pas. Nous ne pouvons lui désobéir sans danger ». Et rien de plus vrai que ce danger pour quiconque s'aviserait de nous écouter. La prison, la bastonnade, l'exil ou la mort serait sa récompense.

« Voici ce que je tiens d'un bon vieillard, qui a été gouverneur d'une petite île. Ce brave homme paraissait nous porter une vive affection. Un jour, il nous appela pendant que nous passions devant sa demeure, et après nous avoir fait entrer, il nous offrit le thé et le tabac, malgré la défense de quelques satellites qui étaient survenus et qui lui rappelaient les ordres du gouvernement. Ainsi se lia notre connaissance. Depuis lors, chaque fois qu'il nous rencontrait sur les chemins, il commençait par regarder autour de lui. S'il ne voyait aucun personnage suspect, il s'avançait et entrait en conversation avec nous ; si, au contraire, il ne se croyait pas en sûreté, il s'arrêtait sous un prétexte ou sous un autre, et nous disait un petit bonjour. Un matin, que je me promenais au bord de la mer, il m'aperçut et venant vers moi, il me fit signe de le suivre. Je lui

obéis, et il me mena dans un enfoncement solitaire où était un tombeau. Là, il me dit : « Savez-vous bien que les *Yamatu* (1) (Japonais) ont défendu sous peine de mort de vous parler en face ». — « Je le sais, lui dis-je, mais cela cessera bientôt ; dans peu, doit venir un mandarin français, qui parlera au Roi et demandera que vous puissiez communiquer avec nous. » — « Le Roi ! ah ! il n'y peut rien ; c'est le mandarin japonais, qui gouverne (2). » — « Où réside ce mandarin japonais ? » — « A Nafa port principal de l'île. » — « Eh ! bien, on lui parlera. » — « Vous ne pourrez pas, il est invisible aux étrangers. » Ce disant, il voit un homme, qui ramassait du sable à quelque distance ; il me regarde avec frayeur, et d'une voix plus basse : « Voyez-vous cet homme ? c'est peut-être un espion ; s'il m'aperçoit, je suis perdu. » — « Vous vous trompez, lui dis-je, ce n'est pas un espion, c'est un malheureux esclave (3) que son maître

(1) *Yamato* est le nom de la province, où se trouvait anciennement la capitale du Japon, Nara. — Dans la langue poétique et oratoire, le Japon est aujourd'hui encore appelé Yamato. On dit par exemple : *Yamato tamashii*, l'âme japonaise, pour désigner le patriotisme.

(2) « On sait, dit M. Leturdu, que ce que l'on appelle Riu-Kiu est une assez petite île courant à l'est de la Chine par le 26° de la latitude et le 126° de longitude. Ce nom convient aussi à la réunion en un seul royaume d'une suite de petites îles qui s'étendent au sud du Kyu-Shu, depuis le 20° de latitude jusqu'au 24°. Riu-Kiu n'est pas la dénomination appliquée dans le pays à l'île principale. On la nomme Okinawa et le groupe entier royaume d'Okinawa, qui n'est en réalité qu'une province ou département du Japon. Si on lui donne le nom de royaume, qui désigne proprement un état indépendant, c'est un effet de la vanité des monarques japonais. Ils ont voulu que les anciens rois soumis conservassent leur premier titre pour avoir la gloriole de commander non à des préfets, mais à des rois, ce qui sonne bien mieux.

Toutes ces îles sont au nombre de trente-six, mais quelques-unes ne sont que des rochers inhabités. La plus grande, celle d'Okinawa, qui donne son nom au royaume, est le centre du gouvernement ; là résident le roi, les grands mandarins et surtout le ministre japonais, venu de la cour de l'Empereur. »

Lettre de M. Leturdu à MM. les membres des Conseils centraux de l'œuvre de la propagation de la Foi. Hong-Kong 27 janvier 1849. *Annales de la propagation de la Foi.* Tome XXI. Page 250-251.

(3) Il n'y a jamais eu au Japon ni aux Riu-Kiu d'esclaves proprement dits,

a envoyé chercher du sable ; rassurez-vous. » — « Ah ! répondit-il, c'est que les espions sont déguisés sous toute sorte de costumes ; il en est de bien vêtus, comme il y en a en guenilles ; ils sont à la ville et à la campagne, partout... Mais il s'en va, disons encore un mot. Expliquez-moi un peu ce que c'est que Jésus. » — « Jésus est un envoyé du Seigneur du ciel, puissant en paroles et en œuvres ; et le Seigneur du ciel a créé tout ce qui existe ; et il est un. Car, dites-moi, peut-il y avoir deux soleils au firmament et deux rois dans le même royaume ? » — « Non, il n'en faut qu'un. » — « De même, il ne peut y avoir qu'un Seigneur du ciel et de la terre. » — « C'est juste. » — « C'est pour vous le faire connaître que je suis venu ici ; ne voulez-vous pas nous écouter ? » — « Oui, oui ; mais il y a danger, nous ne pouvons pas. » — « Eh ! bien, promettez-moi au moins de lui adresser tous les jours cette prière : Seigneur, faites que je vous connaisse ! Et puis venez nous écouter quand on vous aura permis de le faire. » — « Oui. » Et là-dessus nous nous séparâmes ».

Une autre fois, un septuagénaire vint du nord de l'île uniquement, dit-il, pour voir les missionnaires.

C'était dans l'après-midi, tandis que M. Leturdu était sorti et que M. Adnet se trouvait seul à la maison, un vieillard vénérable, conduisant par la main un charmant enfant de dix ans, entre dans la bronzerie.

— « Que voulez-vous ? » lui dit un serviteur qui se trouve malencontreusement là.

— « Je désire voir les étrangers. »

— « Vous ne le pouvez. C'est défendu par les mandarins. »

Là-dessus le visiteur allait se retirer, lorsque M. Adnet entendant du bruit vient voir ce qui se passe, aussitôt

cependant le mot *Dorei* (esclave) y est employé en signe de compassion ou de mépris.

il fait entrer le vieillard dans la cuisine et lui offre le thé. Plus tard, il regretta de l'avoir point conduit jusqu'à sa chambre, car en présence du domestique le pauvre homme tremblait et n'osait parler. Il dit cependant qu'il venait du nord exprès pour voir les étrangers, qu'il avait entendu parler d'eux, et tenait à les visiter une fois avant de mourir. Il ne dit pas cela tout de suite, mais seulement à la fin, en se retirant, et comme en cachette du serviteur.

Il venait à peine de s'éloigner que, réfléchissant à ce que cette visite avait d'étrange, le missionnaire se précipita au dehors pour essayer de retrouver cet homme. Mais ce fut en vain, que M. Leturdu et lui le cherchèrent de tous côtés dans Tomari pendant le reste de la soirée. Evidemment ce n'était pas un simple curieux. Peut-être était-ce quelque descendant de chrétiens, ou quelque infidèle dont Dieu avait touché le cœur?

Curieux d'avoir le mot de l'énigme et espérant encore rencontrer le vieillard, M. Leturdu se résolut à visiter le nord de l'île. Les mandarins n'eurent pas plus tôt connu son dessein, qu'ils firent tous leurs efforts pour le détourner de ce voyage. Mais voyant que c'était peine perdue, ils envoyèrent dans tous les bourgs et hameaux où il devait passer l'ordre de ne point le recevoir et de lui refuser la nourriture.

« Ils pensaient, raconte M. Leturdu (1), que rebuté dès le premier jour je reviendrais sur mes pas, ils se trompaient, car une de nos maximes est de ne jamais reculer. Je poursuivis donc ma route et quand j'avais trop faim j'entrais dans quelque cabane pour y quêter des patates. Mon voyage dura cinq jours. »

Dans le but de l'isoler le plus possible des indigènes

(1) Mémoire sur son séjour aux îles Riu-Kiu. *Archives des Missions Etrangères*. (Hong-Kong. Janvier 1849).

les mandarins étaient allés jusqu'à commander le silence aux habitants des villages qu'il traversait, au point que pour en avoir une parole M. Leturdu prit le parti de s'installer chez quelques-uns et de leur dire qu'il resterait chez eux jusqu'à ce qu'ils lui eussent répondu. Ils avouèrent alors qu'ils se taisaient sur l'ordre des mandarins. Dans ce voyage, rien ne mit M. Leturdu sur les traces du vieillard qu'il cherchait. Mais il garda l'intime conviction que ce devait être quelque descendant de chrétiens (1).

L'année 1847 se termina sans qu'aucun navire français parût à l'horizon. M. Leturdu et M. Adnet isolés du monde entier, ne savaient qu'imaginer pour expliquer ce retard. L'expédition de l'amiral Cécille en Corée ne pouvait s'être prolongée jusqu'en hiver, car à cette saison les vents étaient contraires ; sans doute quelque événement politique considérable était survenu, peut-

(1) Voici ce qu'il écrivait plus tard sur l'introduction du Christianisme aux Riu-Kiu.

« On se rappelle que sous le règne de Chang-Thing, les navires des Riu-Kiu allaient à Formose, en Corée, au Tonkin, aux royaumes du Bungo et de Satsuma ; ils passèrent même jusqu'à la presqu'île malaise. C'était précisément le temps, où les Portugais faisaient un commerce si considérable avec le Japon, où surtout saint François Xavier et après lui des colonies de missionnaires portaient à cet empire la Bonne Nouvelle, établissaient ces chrétientés si célèbres, allaient même jusqu'à convertir des rois, entre lesquels figure si noblement celui du Bungo. Qui croira après cela que l'île Okinawa ait été étrangère à la prédication de l'Evangile ? que ses marchands n'aient pas connu au Bungo la Religion qui y brillait d'un si grand éclat ? que plus tard des missionnaires n'aient pas été l'annoncer au reste des habitants ? Ne sait-on pas qu'en 1630, un Père Dominicain passa par Riu-Kiu pour aller au Japon, qu'il y fut reconnu et noyé ? Aujourd'hui la croix, qui reste gravée sur le port où abordaient les étrangers, atteste que la foi n'était pas inconnue dans cette île. J'ai remarqué plusieurs autres petites croix à l'entrée de Shui, sur des pierres de taille, qui pavent maintenant le chemin. Ainsi que Mgr Forcade le rapporte dans son mémoire, les mandarins y connaissent le nom du Sauveur et appellent le Catholicisme « *Religion de Jésus* », nom sous lequel il était désigné au Japon. Mais hélas ! à quelque état qu'ait été autrefois le Christianisme dans ce pays, les despotes qui l'ont détruit dans les autres parties de l'empire n'ont pas moins réussi aux Riu-Kiu. » — *Lettre à Messieurs les membres des conseils centraux de l'œuvre de la propagation de la Foi, Hong-Hong, 27 janvier 1849.*

être la mort de Louis-Philippe. Ils se perdaient en conjectures. Cette dernière pensée de la mort du Roi de France dût leur être suggérée par la mort et les funérailles du Roi des Riu-Kiu, qui marquèrent la fin du mois d'octobre. Ce simulacre de souverain ne laissait après lui qu'un enfant de huit à neuf ans. Le royaume toutefois n'était pas pour cela en péril. L'officier japonais était toujours à Nafa veillant à sa sécurité.

L'apothéose du défunt eùt lieu le 30 octobre. Le deuil qui, suivant la coutume de l'Extrême-Orient, atteignit tout le peuple, fût le même que pour un père ou une mère. Il consistait dans une abstinence de cinquante jours, pendant lesquels l'usage du poisson était prohibé. Cette abstinence ne s'observa sans doute pas très bien, car la mer resta, comme à l'ordinaire, couverte de barques de pêcheurs. Néanmoins, on essaya d'imposer ces prescriptions aux missionnaires, qui refusèrent de s'y soumettre. M. Adnet surtout, dont la santé se trouvait déjà très ébranlée, n'eût pu les supporter.

Déjà malade, quand il était arrivé le 15 septembre 1846 aux Riu-Kiu (1), il avait paru ne souffrir d'abord que d'une fièvre intermittente. La quinine parvint à diminuer le nombre des accès, qui au lieu de tous les deux jours finirent par ne plus reparaître que toutes les deux ou trois semaines. Mais alors le malade tombait dans un complet abattement. Son confrère reconnut bientôt que la fièvre n'était pas son seul mal, et qu'il était atteint de phthisie. Grâce à sa constitution robuste, M. Adnet put lutter pendant vingt mois contre l'action dévorante de cette maladie. On se figure aisément ce que dut être son existence dans l'île Okinawa. Il y a langui, il y a souffert, offrant à Dieu ses maux pour

(1) M. Adnet avait été vicaire à Verdun avant d'entrer au Séminaire des Missions étrangères.

le salut de ces âmes qu'il était venu chercher si loin.

Lorsqu'arriva la fête de Pâques de 1848, les *alleluia* chantés par l'Eglise sur le tombeau onvert du Seigneur vinrent rappeler aux deux exilés, sur le point d'être séparés par la mort, que la croix est la voie douloureuse qui conduit à la gloire de la résurrection le chrétien et surtout le prêtre. Ils pensèrent à leurs frères plus heureux, qui ce jour-là pouvaient offrir à Jésus-Christ des âmes régénérées par le baptême. « Les autres missionnaires, disaient-ils (1), se réjouissent d'avoir donné de nouveaux enfants à Dieu, de nouveaux frères à Jésus-Christ. Notre mission, à nous, est cette femme stérile qui n'enfante pas ! »

M. Adnet se traîna comme il pût jusqu'au 1er juillet de cette année 1848. Depuis le mois de janvier, il avait perdu la voix; mars avait failli lui être mortel. Le voyant devenir de plus en plus faible, M. Leturdu lui fit un devoir de rester au lit, au moins jusqu'à six heures et demi du matin. Mais il ne put l'empêcher d'assister avec lui à la classe de langue, ce qui était d'ailleurs pour le malade une distraction, une manière de tuer le temps. Les interprètes ne cachaient pas à M. Leturdu, qu'ils craignaient de le voir bientôt seul. Hélas ! de toutes les afflictions, qui pouvaient l'atteindre, c'était la plus grande ! Le malade, lui, était résigné, et même il préférait mourir. Le mois d'avril lui rendit quelques forces. Il put faire de courtes promenades, et à plus forte raison monter chaque jour à l'autel.

Cependant, le 21 juin, à son lever, il est tout étonné de se trouver sans haleine. A peine habillé, il faut qu'il se repose. S'il fait quelques pas, il est contraint de s'asseoir pour respirer... Il ne peut plus dire la Sainte-

(1) Mémoire de M. Letardu sur son séjour au Riu-Kiu avec M. Adnet. Pâques 23 avril 1848. — *Archives du Séminaire des Missions étrangères.*

Messe. Comme on était à la saison des pluies, les deux amis attribuaient cette oppression à la température, et espéraient que le beau temps la ferait disparaître. Il est difficile de concevoir ce qu'ils devaient éprouver l'un et l'autre, seuls et comme abandonnés dans cette île, dénués de tout secours, à la veille du dernier adieu.

« Le beau temps revint, dit M. Leturdu (1), mais le mal ne disparut pas. Le 1er juillet, la faiblesse de mon confrère était plus grande et sa respiration semblait plus courte. Nous ne pûmes alors nous dissimuler qu'il y avait danger, et lui-même me dit qu'il voyait bien qu'il n'aurait pas longtemps à souffrir. Le soir, je remarquai qu'il ne reprenait haleine qu'avec effort. Ses yeux étaient dilatés et luisants. Je lui dis : « Mon cher ami, vous êtes bien mal, je ne sais si vous irez loin... » — « Je ne le pense pas, répond-il ». — « Je crois que s'il vous restait encore quelques dispositions à prendre, il serait prudent de les régler tout de suite. J'écrirai sous votre dictée et vous apposerez votre signature... » Puis j'ajoute : « Vous m'avez parlé dernièrement de faire une confession générale ; je ne vous le conseille pas. Vous êtes trop faible, et vous en avez fait tant de fois dans les meilleures dispositions, puisque c'était à la suite de retraites. » — « Il est vrai, répond-il, que grâce à Dieu, ma conscience ne me reproche rien de grave. Cependant il est bon, avant d'entrer dans son éternité, de repasser dans l'amertume de son cœur ses années écoulées. La vue du grand jour qui approche jette sur l'âme une lueur qui lui fait bien mieux apprécier l'étendue de ses fautes. C'est pourquoi demain je commencerai. » Nous nous levons ensemble et allons nous asseoir à l'air. Je lui prends la main ; elle était trempée d'une sueur glaciale. Je détourne la tête pour répandre une

(1) Mémoire de M. Leturdu sur son séjour aux Riu-Kiu.

larme, et je le prie de rentrer. Nous disons le chapelet, la prière du soir comme à l'ordinaire, et il se met au lit. Puis, comme je me prépare à lui adresser deux mots d'édification ; « Attendez, un instant, me dit-il, que je respire à l'aise ». Ce furent ses dernières paroles. A peine les a-t-il prononcées, que deux ou trois soupirs prolongés s'exhalent de ses lèvres. Je l'appelle d'une voix craintive, il ne me répond pas. J'ouvre sa moustiquaire, sa tête était renversée derrière son oreiller : il se mourait. Je lui donne à la hâte une dernière absolution, je lui applique l'indulgence de la bonne mort, et comme je finissais, il cessait de vivre ; son âme paraissait devant Dieu pour recevoir la récompense promise à ceux qui ont tout quitté pour suivre le Seigneur Jésus. Faisant trève à ma douleur, je lui ferme les yeux ; je récite les vêpres des morts et je fais le Chemin de la croix, comme je le lui avais promis quelques jours auparavant ; puis me jetant à genoux devant le corps inanimé de mon confrère et seul ami, j'offre à Dieu la mort du premier missionnaire de la nouvelle église du Japon ; j'adore sa divine Providence et le conjure de me servir désormais, encore plus que par le passé, de père et d'ami. Je continuai de prier jusqu'à ce que, minuit sonnant, je songeai que je n'aurais peut-être pas le temps le lendemain d'offrir le Saint-Sacrifice. et je me préparai à monter au saint autel, en vertu du privilège que nous avons de pouvoir célébrer une heure après minuit.

« La messe terminée, je me sentis un peu fortifié. Si je restais dans l'affliction, j'avais l'espoir que mon cher confrère était entré, lui, dans la joie de son Seigneur. A l'exception de l'extrême-onction, il avait reçu tous les secours de l'Église, et il avait communié le matin même, ce qu'il faisait tous les jours depuis qu'il ne pouvait plus dire la sainte Messe. Je lui faisais remarquer la veille, que peu de malades avaient comme lui le

bonheur de s'unir chaque jour au Dieu de leur éternité. Il a récité son bréviaire jusqu'à la fin. Depuis quinze jours, malgré sa grande difficulté de prononcer, il avait voulu ajouter le petit office au grand. Il y avait un mois, qu'il ne s'occupait que d'exercices de piété. Ses lectures étaient dans la Vie des saints, dans le Nouveau Testament et l'Imitation. Il voyait la mort arriver avec la résignation d'un chrétien, puis à la fin avec la joie d'un parfait missionnaire. Au commencement de sa maladie, nous avions fait quelques neuvaines, pour obtenir de Dieu sa guérison, si telle était sa sainte volonté, depuis il n'en voulut plus faire, si ce n'est pour demander la patience. Cette patience a été telle, que je l'ai vu presque toujours continuant son étude et persévérant à écrire sous l'effort de la fièvre, tant que la plume pouvait tracer des caractères intelligibles. Il suivait son règlement de point en point, et il m'a fallu user d'autorité pour qu'il cessât de se lever à cinq heures, pendant les six derniers mois. La pensée qu'il mourrait sans avoir vu son évêque, et surtout sans avoir baptisé un seul Japonais lui faisait d'abord mal, puis quand il vit qu'il fallait s'y résigner, il dit qu'il s'en consolait par l'espérance de prier au ciel. Il m'a répété bien des fois, que si Dieu lui donnait à choisir entre la vie et la mort il préférerait celle-ci.

« Il a eu le bonheur d'être les prémices de la nouvelle chrétienté du Japon. Oh ! que sa belle âme aura été bien reçue par ces milliers de martyrs japonais, saint François Xavier à leur tête, qui depuis si longtemps soupirent après la rentrée de leur patrie dans la grande famille du Père céleste. Au ciel, il joint sa voix aux leurs, pour attirer les regards de la Miséricorde divine sur ce malheureux pays.

« Pour moi, daigne le Seigneur me dédommager de sa perte en me donnant ses vertus. Tout en m'inclinant

humblement devant l'adorable Providence, je ne puis m'empêcher de m'écrier : Pauvre Japon ! Que tu es éprouvé ! Voilà deux ans que tu es privé de ton évêque ; tu perds aujourd'hui un apôtre qui pouvait si bien contribuer à te sauver ; il ne te reste ici en ce moment qu'un seul homme dévoué à ton salut; et qui sait encore s'il restera !...

« Je reçus ensuite quelques visites, entre autres celles de trois mandarins, qui venaient au nom du premier ministre, du gouverneur de la capitale, et du gouverneur de Nafa, m'offrir des lettres de condoléances. Cela fait, ils me demandèrent à assister aux funérailles, ce que je leur permis. Mais une requête de leur part, que je ne pus admettre de même, fut celle de venir sacrifier, à un jour nommé, sur la tombe du cher défunt. Il me fallut plus d'une demi-heure d'explications, pour leur faire entendre qu'il n'était pas plus permis de sacrifier aux morts qu'aux vivants, même aux Riu-Kiu. Encore n'étaient-ils qu'à demi convaincus quand pour en finir je leur dis que c'était défendu par une loi de mon pays. A ce mot de défense du pays, il se taisent et n'ont plus rien à objecter. J'ajoutai que si les mandarins tenaient à honorer mon confrère, ils pourraient venir à la bonzerie, et que j'offrirais en leur nom un sacrifice au Seigneur du ciel pour le repos de celui dont nous déplorions la perte ; mais ils ne répondirent pas à cette avance.

« Voici la traduction des lettres de condoléances adressées par les mandarins.

Lettre du premier ministre.

« Kuja, ministre du royaume des Riu-Kiu se transporte en esprit à la maison de deuil pour y adorer, et salue le jeune Père affligé.

« Le Maître Adnet étant tombé malade à son arrivée ici et étant devenupeu à peu plus mal est mort le premier jour

de la sixième lune. Il est l'objet de la compassion de tous. Quant à vous, nous vous prions de modérer la douleur que vous fait éprouver l'affection que vous lui portiez.

« Nous vous saluons avec respect. »

Lettre du gouverneur de Shui.

« La naissance et la mort sont comme le printemps que suit constamment l'automne, et comme le jour qui fait régulièrement place à la nuit.

« Le Maître Adnet a longtemps langui couché sur la natte. Enfin, le génie de la maladie étant impitoyable, il est mort. Moi, être de néant, à l'annonce de cette mort, j'ai été saisi d'une douleur intarissable. Mais vous, considérant que naître et mourir sont des lois du sort, veuillez tempérer votre douleur. »

Lettre du gouverneur de Nafa.

« L'homme sur cette terre est comme une feuille que le vent emporte. Le Maître Adnet était dans sa troisième année de maladie : les remèdes qu'il prenait étaient sans effet. Voilà que tout à coup j'entends dire, que deux esprits funestes, tranchant de fil de ses jours, l'ont entraîné dans la prison souterraine. La vie et la mort sont repliées par le destin. C'est pourquoi modérez votre douleur et soumettez-vous au sort. On ne doit pas regretter excessivement un mort. C'est à quoi je vous engage humblement. »

« Qui ne dirait à ce langage que les mandarins sont nos meilleurs amis ? C'est qu'ici on n'est pas avare de politesses, qui n'engagent à rien ; c'est la politique du pays. Quand on nous avait fait quelques mauvais tours, on nous invitait à dîner ou on nous envoyait des présents. La plus grande peine, que nous puissions leur faire, était de refuser et le dîner et les dons hypocrites. Mais cela ne les empêchait pas de recommencer à la première occasion. Je dirai pourtant à leur louange que

pendant quinze jours, après la mort de mon confrère, ils ne m'ont causé aucun désagrément. Mais revenons aux funérailles.

« Le 3, au matin, les trois mandarins venus précédemment se présentèrent à la tête d'un nombreux cortège, en habits blancs. (Ici le blanc est la couleur du deuil). J'avais tendu l'autel en noir. Après avoir récité *Matines* et *Laudes* devant le cercueil, j'offris le Saint-Sacrifice en présence des mandarins et de leur suite. Nous nous dirigeâmes ensuite vers la fosse, précédés de la croix. Le lieu choisi pour la sépulture était un petit bois sur le bord de la mer, à quelques pas de la bonzerie. Déjà, j'y avais enterré, deux ans auparavant, un médecin français. On a été frappé des cérémonies funèbres de l'Eglise. On les a trouvées très dignes, et on a vu que si nous n'adorons pas les morts, nous savons les honorer. J'ai fait placer sur la tombe une belle croix ; au centre est un calice moitié doré, moitié argenté, surmonté d'une hostie entourée d'une gloire, et sur une large pierre tumulaire on a gravé cette inscription :

CI-GIT LE CORPS DU RÉVÉREND MATHIEU ADNET,
PRÊTRE FRANÇAIS,
MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE DU JAPON,
DÉCÉDÉ AUX RIU-KIU LE 1er JUILLET 1848. »

Grâce au culte que ce pays professe pour les morts, on pouvait espérer que ce tombeau serait respecté. Il l'a été, en effet, jusqu'à aujourd'hui (1).

Quelques jours après la mort de son confrère, M. Leturdu reçut des nouvelles de Chine par le navire qui y va tous les ans faire le commerce. Il apprit que

(1) La croix cependant a disparu.



TOMBEAU DE MONSIEUR ADNET, A TOMARI

Nafa. — Iles Riu-Kiu. (Etat actuel)

Mgr Forcade allait arriver à Hong-Kong, en qualité de pro-préfet apostolique de cette colonie. Le Saint-Siège lui assignait ce poste, comme plus favorable pour trouver une occasion de se rendre au Japon. Il s'en réjouit. Toutefois, comme le courrier ne lui avait apporté aucun ordre de son évêque, ni l'annonce d'aucun confrère, il songea à passer en Chine, afin de mettre Mgr Forcade au courant de sa situation actuelle, et de se concerter avec lui relativement aux moyens d'entrer enfin dans leur mission. Telles étaient ses pensées lorsque le 26 août arriva aux Riu-Kiu une corvette française, la *Bayonnaise*. « Le commandant (1), raconte-t-il, me signifie qu'il vient pour me chercher. Il me lit les instructions d'après lesquelles, si je ne veux pas partir, il aura à déclarer aux mandarins, que je reste sous ma seule responsabilité. C'est lui aussi qui m'apprend que l'accord de Port-Melville, sur lequel nous nous sommes toujours appuyés, n'avait rien de définitif. Me trouvant abandonné à moi-même, et ne sachant quand Mgr Forcade m'enverrait quelque nouveau confrère; certain d'ailleurs que jamais on ne ferait rien aux Riu-Kiu, tant que le gouvernement japonais y dominerait, je dis que je partirais. Le lendemain, 27 août 1848, on leva l'ancre et les Riu-Kiu disparurent, pour combien de temps, je l'ignore (2) ».

La *Bayonnaise* transporta M. Leturdu à Manille, d'où un bâtiment à vapeur anglais devait l'amener à Hong-Kong.

« Retournerons-nous aux Riu-Kiu ? écrivait-il à son arrivée (3). Ne nous dirigerons-nous pas plutôt vers quelque point du Japon, dans un pays boisé, mon-

(1) M. Jurien de la Gravière.
(2) Dans son journal, à la date du 27 août 1848.
(3) Lettre de Hong-Kong, 27 janvier 1849, à Messieurs les membres des conseils centraux de l'œuvre de la propagation de la Foi.

tagneux, peu habité et par conséquent plus propre à nous soustraire à la surveillance du gouvernement ? Ce dernier parti est le plus dangereux, mais en revanche il offre plus de chance de succès, supposé qu'on puisse aborder, ce que je ne crois pas impossible. Mais peut-être que la Providence va se charger elle-même de nous ouvrir la porte au moyen des canons anglais ou américains ».

LIVRE DEUXIÈME

LES MISSIONNAIRES DU JAPON A HONG-KONG

(1848-54)

CHAPITRE PREMIER

M. Thomine-Desmazures et M. Mahon à la procure de Hong-Kong. — Ils sont désignés par M. Libois pour la mission du Japon. — M. Thomine-Desmazures forme le projet de s'y introduire par le nord. — Arrivée de Mgr Forcade, de M. Mounicou et des Sœurs de Saint-Paul. — Situation délicate du pro-préfet apostolique. — Premier ministère de MM. Mahon, Girard et Thomine-Desmazures auprès des Anglais, des Portugais et des Chinois. — M. Leturdu apporte des îles Riu-Kiu un projet tout semblable à celui de M. Thomine-Desmazures. — Mgr Forcade est d'avis qu'on attende à Hong-Kong, jusqu'à ce que les canons anglais ou américains aient ouvert le Japon. — Départ de M. Thomine-Desmazures pour le Su-Tchuen. — Ses confrères font courageusement le sacrifice de leurs plus chères aspirations. — Beaux sentiments de M. Mahon.

La nomination de Mgr Forcade à la préfecture de Hong-Kong allait avoir pour conséquence l'abandon temporaire des îles Riu-Kiu, et les missionnaires du Japon établis dans la jeune colonie anglaise devaient y rester près de sept années (1).

Le jeudi de Pâques, 27 avril 1848, après un voyage de plus de six moix, deux missionnaires venant de France débarquaient à Hong-Kong et frappaient à la porte de la procure du vénérable M. Libois. L'un, M. Thomine-Desmazures était entré, comme simple aspirant, au Séminaire des Missions Etrangères, à l'âge de quarante-trois ans, après avoir été vicaire-général du diocèse de Bayeux. Un désir ardent du salut des âmes, et une énergie de caractère peu commune avaient triomphé de tous les obstacles, que semblaient opposer

(1) De 1848 au commencement de 1855.

à une telle vocation son âge et la faiblesse de sa santé. Il était envoyé en Chine, au Su-Tchuen. L'autre, M. Mahon, qui à la différence de son compagnon était dans toute la fleur de la jeunesse, se rendait au Kouy-Tchéou.

Ils furent tous deux fort déçus en apprenant que l'époque favorable pour remonter les fleuves était déjà passée, et qu'ils ne pourraient partir qu'à l'automne. Ils attendaient à la procure, et étudiaient le chinois avec les courriers chrétiens, envoyés au-devant d'eux, lorsque parvint à Hong-Kong la nouvelle de la nomination officielle de Mgr Forcade et de sa prochaine arrivée.

M. Libois préoccupé de lui procurer un certain nombre de prêtres demanda aussitôt à M. Thomine-Desmazures et à M. Mahon de vouloir bien consentir à un changement de mission, pour se mettre, au cas où il l'agréerait, à la disposition du vicaire apostolique du Japon. Ils accueillirent avec joie la pensée de devenir missionnaires dans ce pays, dont le nom était pour eux synonyme de martyre. Cette perspective était bien faite en particulier, pour enflammer l'âme ardente de M. Thomine-Desmazures. Lui, qui pas plus que M. Mahon ne devait jamais voir le Japon, eût bientôt élaboré tout un plan de campagne pour s'y introduire. Il abandonnait la voie des Riu-Kiu, puisqu'elle paraissait ne pas devoir aboutir, et songeait à passer par le nord. Il soumit son projet à M. Libois, qui ne pouvant décider de rien en dernier ressort ne le désapprouva point non plus, et le laissa libre d'en préparer l'exécution à ses risques et périls. Plus M. Thomine y pensait et plus il lui semblait impossible que Mgr Forcade n'adoptât pas avec empressement un projet plausible, qui devait lui ouvrir sa mission. Il demanda donc sans retard de l'argent en Normandie, où sa situation de vicaire-général lui avait créé de très nombreuses relations.

Quant au projet lui-même, voici ce qu'il en écrivait à M. Tesson (1), à la date du 24 août 1848 :

« Ne riez pas trop de nos jeunes imaginations, mais regardez par le petit coin de votre fenêtre, avec votre meilleure lunette, voguer vers les mers de Chine, et dans la manche de Tartarie, un fin, élégant et solide clipper. Voyez-vous sur le pont un vieux capitaine de frégate à terribles moustaches avec un jeune et vigoureux lieutenant de vaisseau, armés chacun d'un sextant, prenant les hauteurs, faisant avec la boussole le relèvement des côtes en vue ? C'est le vieux Père Thomine et son cher compagnon, qui s'en vont à la baie d'Estaing, dans le Tchoka, en passant par les Riu-Kiu, et dans la route faisant le point, pour se mettre en sûreté contre les bévues d'un marin plus accoutumé à la manœuvre qu'habile dans la science des calculs maritimes.

« Or sus, Révérend Père, voici notre projet. Vous l'entrevoyez déjà : débarquer dans l'île Saghalien ou Tchoka, dans laquelle les étrangers ne sont pas mal traités. En 1787, partout, même au cap Crillon, qui est le plus rapproché du Yeso, les hommes de l'équipage de La Pérouse, qui allèrent à terre, furent parfaitement bien reçus des Aïno, quoique tout leur pays soit soumis aux Japonais, et fasse ainsi partie du territoire de Mgr Forcade. Si Sa Grandeur, à laquelle la question est entièrement soumise, inclinait davantage pour les Kouriles, qui toutes sont chrétiennes (2), nous prendrions l'Océan au lieu de la mer de Tartarie. Mais pour atteindre l'un ou l'autre point, il n'y a qu'un moyen possible : c'est un navire. Que sera ce navire ?... Un bâtiment de commerce ?...

(1) Directeur du Séminaire des Missions Etrangères.

(2) L'île de Shikotan au N. E. du Yeso donne actuellement asile à une douzaine de familles Aïno professant la religion russe schismatique. C'est un dernier vestige de la juridiction russe. Les autrés Kouriles ne sont pas chrétiennes, ou si elles l'ont été autrefois, les habitants ont dû émigrer sur le territoire russe.

Il n'y en a pas qui aillent en ces parages. Et qu'iraient-ils y faire? Il est très douteux qu'ils voulussent s'y rendre pour nous, même au prix de 4.000 piastres; et je ne pense pas qu'aucun de nous consentît à leur compter cette somme. La première raison est que nous ne l'avons pas. Dispensez-moi de vous énumérer les autres.

« Après avoir tourné la chose en tout sens avec M. Libois, nous avons vu, que nous pourrions très bien nous servir des éléments du pays, et d'un capitaine au cabotage, pourvu que nous ayons les connaissances, dont ces gens habiles à manœuvrer un navire, mais ignorant le calcul des longitudes, sont dépourvus; et vous le savez, il n'y a rien de si simple que ces calculs.

« Il nous faut donc un chronomètre, des boussoles, deux sextants, (un seul à la rigueur suffirait, mais pour éviter les erreurs, il est bon d'être deux à prendre les hauteurs), la Connaissance des temps pour 1849 et 1850, les Tables de logarithmes de Collet, le Traité de navigation, accompagné des tables nécessaires, par Nories, ou autre, des cartes, des cartes, surtout des cartes.

« J'écris à mon frère, de vous adresser au moins deux jours avant le départ du courrier les fonds qu'il aura recueillis, et la note de ce qu'il est rigoureusement assuré de m'envoyer sous deux mois, afin que vous puissiez autoriser M. Libois à disposer de cette somme pour l'œuvre projetée. »

Tel était l'objet qui à des degrés divers préoccupait les hôtes de la procure de Hong-Kong, lorsque le 12 septembre 1848, Mgr Forcade y arriva accompagné de M. Mounicou (1), et des Sœurs de Saint-Paul de Chartres (2).

(1) M. Mounicou devait remplir les fonctions de sous-procureur à Hong-Kong. Il occupa cette charge de 1849 à 1856, puis fut attaché à la mission du Japon.

(2) L'apparition de ces religieuses, dont le costume était si nouveau

A peine débarqué, le pro-préfet apostolique demanda audience au gouverneur anglais. Celui-ci avait déjà reçu de l'Amirauté des instructions conformes aux bienveillantes paroles qui avaient accueilli le jeune prélat à Londres. Cette première entrevue inaugura des relations, qui devaient toujours être pleines de courtoisie et de cordialité.

Dès le dimanche qui suivit son arrivée, Mgr Forcade prit en main la direction de la mission confiée jusqu'alors aux missionnaires italiens. Il s'installa sans retard dans la maison de la Propagande avec M. Thomine-Desmazures, M. Mahon, et M. Girard qui récemment arrivé de France avait été lui aussi destiné à la mission du Japon (1). Ce n'était pas à dire pour cela, que les missionnaires italiens dûssent se retirer. Le nouveau supérieur pouvait seulement leur adjoindre, pour les aider, des prêtres de la Société des Missions Etrangères de Paris. Mais l'ancien procureur conservait, au nom de la Propagande et jusqu'à nouvel ordre, la gestion des intérêts matériels. Il devait même être consulté pour le spirituel. De là, une situation fort délicate. « Les difficultés sont grandes ici, écrivait Mgr Forcade au Séminaire de Paris le 27 septembre. J'espère pourtant qu'avec la grâce de Dieu nous en sortirons. Je l'espère d'autant plus que je suis admirablement secondé par M. Libois, qui m'a déjà rendu bien des services, et le plus grand de tous, sans contredit, est de m'avoir adjoint trois hommes, tels que MM. Thomine-Desmazures, Mahon et Girard. Avec de semblables auxiliaires, on peut espérer de faire beaucoup... »

En homme assez peu disposé à favoriser les entreprises

pour le pays, ne fit pas moins sensation que l'installation du préfet apostolique.

(1) M. Girard seul parmi ces missionnaires était appelé à entrer au Japon. Il devait y être l'ouvrier de la première heure.

audacieuses de ses missionnaires, il s'appliqua immédiatement à leur créer sur place des occupations. Il n'eût pas à chercher longtemps. La population de Hong-Kong avait, en trois ou quatre ans, considérablement augmenté. Les Anglais s'y comptaient par milliers ; les Portugais y étaient accourus de Macao et les Espagnols des Philippines. Il y avait parmi eux beaucoup d'excellents Catholiques, sans parler de la garnison irlandaise et de quelques chrétiens qui commençaient à se montrer parmi les 30.000 âmes de la population chinoise. M. Girard fut mis à l'étude du portugais et de l'espagnol ; M. Mahon qui avait déjà une connaissance suffisante de la langue anglaise fut immédiatement chargé des Anglais. Le chinois revint à M. Thomine, qui tout entier à son projet demeurait à vrai dire plus occupé du Japon que de la Chine. Suivant lui, une tentative était absolument nécessaire. « C'est dans cette pensée, disait-il (1), que M. Libois et Mgr Forcade m'ont définitivement attaché au Japon, quel que soit le plan adopté plus tard ».

M. Mahon était déjà loin de partager les espérances de M. Thomine-Desmazures. Il se voyait attaché à la colonie de Hong-Kong. Les mesures prises par Mgr Forcade ne lui laissaient pas de doute à ce sujet, et du même coup, il sentait lui échapper soit le Kouy-Tchéou, soit le Japon. Ce n'est pas sans un regret très vif qu'il s'y résignait. « Ce regret de n'être pas missionnaire, écrivait-il, je l'offrirai à Dieu, en lui demandant d'échanger les palmes et les couronnes de l'apostolat contre l'obscur et pauvre manteau de l'humilité (2) ».

Il souriait de l'enthousiasme toujours croissant de M. Thomine-Desmazures. « Je vous avais demandé un sextant et quelques autres choses. M. Thomine vient de

(1) Lettre à M. Tesson, du 28 septembre 1848.
(2) Lettre du 28 octobre 1848 à M. Albrand, supérieur du Séminaire des Missions Etrangères.

me dire, qu'il était préférable d'acheter ces instruments ici, à cause du meilleur marché, et aussi du trop long temps qu'ils mettraient à nous venir de France. Le brave homme, avec sa foi si vive et sa grande piété, a l'air d'être en retard et de craindre que le bâteau parte sans lui. J'essaye en vain de le rassurer (1) ».

Enfin, voici comment il jugeait sa grande entreprise. « Ce projet, disait-il, malgré les vives espérances de M. Thomine, n'est pas à la veille de son exécution. Pour que les moyens les plus essentiels soient réunis, il faut d'abord une charité assez vive et une générosité assez large de la part des fidèles, qui doivent fournir l'argent nécessaire. Supposé même l'argent venu, peut-on espérer de pouvoir se procurer aisément un navire d'une centaine de tonneaux, avec des hommes d'équipage qui consentent à faire une expédition de cette nature ? Ensuite, il faut savoir où aborder. Nous avons bien peu de données sur le caractère des habitants des îles situées au nord du Japon. Le fait de La Pérouse reçu avec bienveillance par les habitants des Kouriles prouve peu de chose. Nous n'avons pas comme lui deux frégates chargées d'hommes et de canons. De plus, on verra que nous voulons nous fixer dans l'île, quand nous renverrons le bâteau et même sans cela, et alors, si nous sommes dans une de ces îles mixtes, moitié japonaise moitié chinoise, n'y a-t-il pas grand risque de voir se renouveler l'histoire des Riu-Kiu ? Si nous allons dans une île étrangère au Japon, restera toujours ce difficile passage de ce qui n'est pas japonais à ce qui l'est (2). »

Mgr Forcade goûtait fort cette manière de penser. Peut-être l'avait-il inspirée lui-même. En tout cas, elle ne faisait que reproduire la sienne.

(1) Lettre du 28 octobre 1848 à M. Albrand.
(2) Même lettre.

M. Mahon ne laissait pas néanmoins d'être fort attentif aux moindres événements, dont la conséquence eût pu être d'entrouvrir les portes du Japon. Et souvent, lorsque son regard se promenait sur la rade couverte de navires, il lui arrivait de regretter de n'être point encore parti. Il l'écrivait confidentiellement à M. Tesson.

« J'ai et j'aurai dans le fond de l'âme le vide le plus douloureux jusqu'à l'heure où je me verrai dans une des goëlettes qui, cinglant chaque jour devant ma fenêtre, s'en vont là-bas vers ces montagnes d'un jaune stérile, qui bornent mon horizon, et disparaissent à droite par la bouche orientale du détroit de Hong-Kong (1). »

Un jour qu'il était précisément dans ces pensées, M. Leturdu arriva des Riu-Kiu. Il était pâle et visiblement affaibli ; il avait eu beaucoup de peine, après la mort de M. Adnet, à supporter la douleur de cette séparation et le profond isolement qui l'avait suivie. On comprend avec quelle joie, avec quelle affectueuse tendresse Mgr Forcade et les autres missionnaires s'empressèrent autour du nouvel arrivé ; mais comment peindre leur étonnement lorsqu'ils l'entendirent développer, à propos du Japon, le projet même de M. Thomine-Desmazures, dont il n'avait cependant aucune connaissance. Il y eût alors dans les esprits comme un regain d'enthousiasme.

« Chose surprenante ! s'écrie M. Mahon, chose merveilleuse, providentielle, est l'arrivée ici du bon Père Leturdu, nous apportant naïvement du fond des Riu-Kiu le même projet, que vous avez déjà dû étudier. Il nous disait : il faudrait avoir un petit bateau pour aller dans le nord, à Saghalien par exemple. J'ai appris que les chrétiens se réfugiaient dans ce pays, où ils vivent plus

(1) Lettre du 27 octobre 1848.

tranquillement. — Ces paroles et la présence de M. Leturdu font sur Monseigneur une vive impression. Je me dispose à pincer finement la vis du vernier de mon sextant. Le diable sera bien habile s'il nous déroute, M. Thomine et moi. Mon futur cahier de points est cousu, taillé et orné dans ses premières pages de tableaux complets de calculs de navigation. Oui, Père Tesson, je ferai mon chemin dans la marine, j'en ai le pressentiment (1). »

De son côté, M. Thomine demande à Paris de hâter l'envoi des ressources nécessaires pour le départ.

Cependant, plus Mgr Forcade y réflechissait, et moins il se sentait disposé à approuver le projet. Il ne voyait pas qu'on pût en attendre un résultat bien différent de celui qu'on avait obtenu aux Riu-Kiu. Eclairé et par sa propre expérience et par les récits de M. Leturdu, il ne songeait même pas à retourner dans ces îles, et semblait disposé à attendre à Hong-Kong, que les événements politiques ouvrissent le Japon.

Il est vrai, comme il avait pu le constater lui-même, que le peuple des Riu-Kiu était excellent, mais il estimait qu'on ne pourrait rien sur lui, tant qu'il serait esclave d'un gouvernement tyrannique, notre ennemi par politique et par religion ! C'était aussi l'avis de M. Leturdu.

« Les mandarins, disait celui-ci, ne nous défendent pas expressément de prêcher. Ils n'ont pas le courage de l'oser ; mais ce qui est pis, ils défendent au peuple, sous les peines les plus sévères, de nous écouter, de nous parler, de nous prêter la moindre attention... Somme toute, nous avons été portés aux Riu-Kiu par des navires de guerre ; nous y avions un titre officiel, celui d'interprètes du Roi de France, et nous étions regardés

(1) Lettre de M. Mahon à M. Tesson. Hong-Kong 27 octobre 1848.

par tous, comme des mandarins français venus pour explorer le terrain. Cela n'était-il pas de nature à fortifier l'opinion, que les Japonais ont depuis les anciennes persécutions, que les missionnaires ne sont que des espions, des émissaires de leurs gouvernements?.. Vainement avons-nous voulu déclarer que nous n'étions pas des agents français, mais des prêtres venant avec l'intention d'enseigner la Voie du ciel. Peuple, gouvernement, tout le monde nous prenait pour des mandarins et non pour des *Shen-fou* (prêtres) (1). Sans doute, nous avons été heureux, que l'amiral Cécille nous eût portés dans ces îles. Car on ne savait comment y pénétrer, et cependant Rome pressait d'y envoyer des missionnaires. Aujourd'hui du moins nous avons rempli notre devoir. Nous y sommes allés, nous y avons séjourné pendant quatre ans et demi, et nous connaissons le pays. Nous savons que nous pouvons y retourner quand nous voudrons, mais qu'humainement parlant, il n'est pas possible d'y faire un seul prosélyte, parce que le gouvernement s'y oppose, et que quand même le Roi des Riu-Kiu serait favorable il ne pourrait rien autoriser, vu que ce n'est pas lui qui gouverne, mais l'Empereur du Japon par ses envoyés (2). »

Mais si M. Leturdu jugeait inopportune pour lors une nouvelle tentative aux Riu-Kiu, il n'en concluait pas qu'il fut impossible d'essayer autre chose pour entrer au Japon. Il souhaitait seulement, qu'on ne marchât plus sous la protection du canon, mais « sous celle de Dieu et de la Sainte-Vierge, à la manière des hommes apostoliques ». Sans s'exposer imprudemment à la griffe du tigre, il eût voulu que les missionnaires tentassent de pénétrer seuls dans le Japon, et que se cachant

(1) En japonais *Shimpu* père en religion.
(2) Lettre de M. Leturdu au Séminaire de Paris, des 20 et 27 novembre 1848.

dans quelque retraite, au sommet des montagnes, ou au sein des forêts, dans les lieux qui sont le moins soumis à la surveillance de la police, ils cherchassent à se lier avec les habitants du voisinage, à les convertir et à en faire autant d'apôtres. Cela n'était pas sans danger; mais les dangers, les persécutions, et la mort même ne sont-ils point la part du missionnaire ? D'ailleurs, l'année précédente, plusieurs navires européens n'avaient-ils pas abordé dans les ports ; et malgré la défense de mettre pied à terre, quelques marins n'étaient-ils pas descendus impunément sur la côte ouest du Nippon et du Yeso ? C'est pourquoi le projet de M. Thomine-Desmazures, touchant une expédition dans les Kouriles, le Yeso et en général le nord du Japon, lui souriait. Il répondait parfaitement aux pensées qu'il avait eues déjà pendant son séjour aux Riu-Kiu.

Mgr Forcade, lui, soutenait que par la force des événements le Japon serait amené à s'ouvrir, que cela ne pouvait tarder. « Je sais de bonne source, disait-il, qu'avant deux ans, une expédition militaire sera dirigée vers ce pays, et je crois qu'il serait nuisible de la précéder ; nous pourrions en être regardés comme les avant-coureurs. Mieux vaut savoir attendre. Quand les ports seront ouverts aux étrangers, nous nous y fixerons. Que s'il nous est interdit d'avancer dans l'intérieur du pays, nous essayerons, en attendant mieux, de convertir les Japonais placés près de nous (1). »

L'avenir devait lui donner raison, mais bien plus tard, qu'il ne pensait alors.

Deux fois, le 31 octobre et le 2 novembre, il réunit ses missionnaires, et leur déclara sans détour que toute idée d'une tentative en vue de se fixer au Japon, le printemps suivant, lui paraissait devoir être abandonnée.

(1) Lettre de M. Leturdu au Séminaire de Paris. Aberdeen (au sud de Hong-Kong) 24 décembre 1848.

Il s'enquit néanmoins des sources où les renseignements avaient été puisés, se fit lire quelque chose du voyage de La Pérouse aux îles Kouriles, et tout en reconnaissant que le plan de M. Thomine n'était pas irréalisable, il objecta que pour l'exécution il faudrait une avance d'au moins 25 à 30.000 francs. Il répéta qu'il lui paraissait plus prudent et plus sage de ne pas devancer l'heure où les missionnaires pourraient entrer au Japon sans frais et sans périls. En attendant, n'avaient-ils pas à Hong-Kong un champ ouvert à leur activité? Que ce champ eût des épines il le savait mieux que d'autres. Du reste par suite du brusque départ du missionnaire jusque-là chargé des Anglais et des Portugeais, il se trouvait dans l'impossibilité de détacher M. Mahon et M. Girard de Hong-Kong, où personne n'était à même de les suppléer ; il n'oubliait cependant pas que ces Messieurs étaient missionnaires du Japon, et il les y enverrait un jour, si les circonstances le permettaient. Quant à M. Thomine, il lui laissait la liberté d'apprendre le japonais avec M. Leturdu, en prévision d'un simple voyage d'exploration aux Kouriles et à Saghalien, qu'il pourrait leur permettre au printemps, mais à la condition formelle de venir lui rendre compte de leurs découvertes. Les missionnaires représentèrent respectueusement à leur évêque, qu'un voyage d'exploration n'était point une tentative sérieuse, et que sans doute on y perdrait du temps et de l'argent. Mgr Forcade demeura inébranlable. « J'ai décidé, dit-il, que personne n'irait au Japon pour s'y établir. Je n'enverrai pas non plus aux Riu Kiu. C'est inutile! »

Quelques jours après, le 12 novembre, il prit à part M. Thomine-Desmazures, et lui dit que son projet d'expédition au Japon empêchant ses confrères de s'appliquer de tout cœur à la mission de Hong-Kong, et remplis-

sant leurs têtes d'idées chimériques, il lui demandait de se rendre en Chine, au Su-Tchuen, province pour laquelle il avait reçu sa première destination (1). Ainsi se termina le rêve de M. Thomine-Desmazures.

« Hier, écrivait-il à M. Tesson le 14 novembre, hier je vous parlais goëlette, je vous demandais chronomètre, sextants, etc... Vous trouviez que j'y allais bien vite, en enfant ! A mon âge ce n'est guère permis. Aujourd'hui, voilà que tout est dans l'eau et je vais prendre ma feuille de route pour le Su-Tchuen. Que la volonté de Dieu se fasse ! Priez pour moi. »

Le départ de M. Thomine fut pour tous ses confrères un coup, qu'ils ressentirent vivement. M. Leturdu surtout en fut très attristé. Il se mit à l'étude du chinois, et s'efforça courageusement d'oublier dans les difficultés de cet aride labeur le désenchantement de ses plus chères espérances de missionnaire. M. Girard et M. Mahon firent de leur côté le même sacrifice ; et nous voyons par les lettres de ce dernier quels motifs élevés l'inspiraient. Qu'on nous permette d'en citer quelques traits. Ils seront sans doute admirés de ceux qui connaissent les hommes et savent que l'abnégation est plus rare que le courage.

« On dit que la vie est un ruisseau. Puisse Dieu placer lui-même l'urne dans laquelle tomberont les gouttes plus ou moins abondantes de ma vie ! Qu'importe au fond, que cette urne soit faite de la porcelaine du Japon ou de la terre volcanique des montagnes de Hong-Kong. Aujourd'hui ces montagnes terminent mon horizon. Avec mes religieuses, mes soldats et mes six chinois latinistes, je ne suis pas inoccupé ! J'attends des actes d'administration tout à fait importants de la part

(1) En 1857, M. Thomine-Desmazures quitta la mission du Su-Tchuen, et fut nommé évêque de Sinopolis et vicaire apostolique du Thibet.

de Rome et de notre maison de Paris, au sujet de Hong-Kong, des provinces avoisinantes et du Japon. Je vous le dis en vérité, Père Tesson, je sais bien que les petites questions des individus seront noyées dans les grandes. Cela ne me fait rien du tout. Maintenant que je me suis vu à l'œuvre j'ai un trop profond mépris de moi-même pour désirer quelque chose. Si le moi est haïssable, n'est-ce pas surtout dans la bouche d'un missionnaire?.. (1)

« Que le corps s'use sous tel soleil, avec telle nourriture, tels vêtements, ce sont là des affaires d'administration pour lesquelles je n'aurai jamais la bêtise orgueilleuse de me fâcher. Ah ! cependant, que la volonté de Dieu se fasse et que sa gloire arrive vite et immense ! Le cœur languit dans les déserts du protestantisme et du paganisme (2).... »

« Nous autres gamins, qui prenons quelques brins de paille d'imagination pour un lourd faisceau de vertus apostoliques, nous n'avons qu'une chose à faire, moins offenser Dieu, en nous occupant tout simplement du petit bien que nos supérieurs mettent en notre pouvoir d'essayer (3)... »

« Si vous saviez, mon cher Père, combien je sens le prix de l'obéissance ! Une de mes pensées habituelles, et les plus aimées peut-être, est de me figurer que je suis moine, moine comme nos bons vieux moines, qui avaient déposé dans les mains de leurs supérieurs et leur ignorance et leur génie, leur talent à planter des choux et leur éloquence, qui quittaient sans émotion leur carotte a demi-pelée pour aller prêcher à vêpres ! Dieu ! quels hommes ! quelle force ! quelle abnégation ! Mais quelle paix (4) !... »

(1) Lettre à M. Tesson, du 26 octobre 1848.
(2) Lettre à M. Tesson du 24 janvier 1849.
(3) Lettre à M. Tesson du 20 avril 1849.
(4) Lettre à M. Albrand du 28 mars 1849.

Un mot touchant échappé à la plume du jeune missionnaire résume tous ses sentiments. « O Jésus, s'écrie-t-il, je n'ai pas été digne d'être brisé par votre croix! (1) » C'est ainsi qu'il se plaint de n'être point apôtre dans le Kouy-Tchéou ou au Japon.

Par sa piété, par son bon sens et par une foule d'autres qualités M. Mahon eût le don de plaire à son évêque. Mgr Forcade le choisit pour secrétaire particulier, le nomma aumônier des Sœurs de saint Paul, et lui confia en outre quelques latinistes chinois. L'hôpital militaire et les soldats, dont il avait été jusque-là chargé, passèrent aux mains de M. Leturdu. Quant à M. Girard, il donnait aux Portugais et aux Espagnols résidant dans la ville toutes ses sollicitudes et tout son temps.

Ainsi chacun de ces bons missionnaires avait-il fait taire les secrètes préférences de son cœur, pour se consacrer avec dévoùment, soumission et patience à l'œuvre que Dieu leur traçait par la voix de leur évêque (2).

(1) Lettre à M. Tesson du 22 février 1849.

(2) A ce propos voici une page, que nous détachons de la correspondance de M. Tesson. Ce missionnaire écrivait de Paris à M. Mahon, après le départ de M. Thomine-Desmazures pour la Chine : « Sans nous être prononcé sur le plan proposé, plan qui nous semblait fort aventureux, nous étudiions la question, nous recommandions l'entreprise aux âmes pieuses. Je vous dirais même, que j'avais écrit au confesseur d'une personne favorisée de dons extraordinaires, dans le diocèse de Strasbourg. Je fis cette démarche, après avoir appris d'une manière certaine — par le vicaire général — que cette personne, qui est extatique, avait été examinée par l'autorité ecclésiastique, et qu'à l'évêché, elle était en odeur de sainteté. J'écrivis donc pour lui recommander l'expédition au Japon. Elle me fit dire par son confesseur :

1° Dieu m'a fait voir le grand zèle des missionnaires et les grâces qu'il leur accordera. Mais le moment n'est pas encore arrivé. Le bon Dieu demande d'eux qu'ils s'y préparent par l'abnégation, la pénitence et la prière.

2° Le bon Dieu accordera aux missionnaires destinés à cette mission des lumières particulières dans l'occasion. Ils devront les communiquer à leurs supérieurs, et n'agir que d'après leurs ordres. (Lettre de M. Tesson à M. Mahon du 23 janvier 1849.)

CHAPITRE DEUXIÈME

Expédition d'une corvette des États-Unis au Japon. — Les lois proscrivant le Christianisme sont toujours en vigueur dans cet empire. — Travaux de Mgr Forcade à Hong-Kong. — Le premier asile de la Sainte-Enfance en Chine. — Coups d'audace. — La jeune colonie de Hong-Kong en 1849. — Troubles à l'occasion de l'ouverture du port de Canton. — Obstacles que rencontre notre civilisation. — Quelques âmes sont néanmoins conquises à Jésus-Christ. — Mgr Forcade accablé d'ennuis et malade demande à être déchargé de la préfecture de Hong-Kong. — Rencontre fortuite d'un Japonais de Shimabara. — La langue des Riu-Kiu n'est pas la langue du Japon. — Premières leçons de japonais. — Mgr Forcade de plus en plus faible gagne Macao, puis Singapore. — M. Mahon, provicaire général de la mission du Japon. — Ses inquiétudes. — Son professeur de japonais étudie la doctrine catholique.

Du poste d'observation, où l'avait placé la Propagande, Mgr Forcade ne perdait assurément pas de vue le Japon. Il entendait souvent les Anglais lui répéter, que plusieurs ports de ce pays seraient certainement ouverts d'ici à peu de temps par les Américains ou par eux-mêmes. Il suivit d'un regard attentif l'expédition de la corvette des États-Unis le *Beble*, partie vers la fin du mois de mars 1849 pour les Riu-Kiu, Nagasaki et Yedo. On disait que son but n'était pas seulement le rapatriement de quelques naufragés américains, mais l'ouverture même du Japon. On assurait que d'autres navires de guerre de la même nation se trouvaient en rade de Macao, prêts à partir au premier signal. Mgr Forcade si fort intéressé au succès de cette entreprise était

encore à en calculer les chances, lorsque brusquement, au bout de six semaines, le 20 mai, le *Beble* reparut à Hong-Kong. Mgr Forcade fit aussitôt visite au commandant, que des nouvelles venues de Shang-Haï disait très irrité contre le gouvernement japonais. Une lettre de M. Mahon (3) nous donne le résultat de cette visite.

« Hier soir j'ai accompagné Monseigneur à bord du *Beble* de retour de son expédition au Japon. Je vous fais grâce de toutes les aventures arrivées au capitaine américain dans ses rencontres avec les officiers japonais. Les détails en sont curieux : c'est là tout. Voici les renseignements utiles que Monseigneur a acquis.

« Les lois qui interdisent tout rapport avec les étrangers sont restées les mêmes. Les naufragés américains que le *Beble* allait quérir ont dû marcher sur la croix. Ceux qui ont fait des difficultés ont été violentés, puis incarcérés, et même encagés. Ils n'avaient par jour qu'une portion de riz et de poisson salé. Et c'étaient de pauvres naufragés. Il est hors de doute, que des missionnaires arrivant pour prêcher l'Evangile seraient encore moins humainement traités. Ces infortunés ont été toutefois facilement rendus au capitaine américain. Celui-ci va maintenant aux Etats-Unis rendre compte de son expédition. Il dit que, si aucune question majeure n'occupe les esprits à son arrivée, il espère attirer l'attention de son gouvernement sur le Japon. »

Restait à savoir si les Etats-Unis donneraient suite à leurs premières relations avec ce pays. Il n'était pas douteux que les Américains s'occupaient d'établir une ligne de paquebots entre la Californie et la côte nord-est de la Chine. Comme ils avaient besoin d'un refuge pour leurs baleiniers et d'un dépôt de charbon, ils reviendraient vraisemblablement à la charge, et s'ils ne

(1) Lettre de M. Mahon à M. Tesson. H.-Kong 21 mai 1849.

pouvaient rien obtenir du Japon, peut-être seraient-ils conduits à occuper quelque île du groupe des Riu-Kiu.

En attendant rien n'était changé : le Japon restait fermé. L'heure marquée par la Providence pour y entrer n'étant pas venue, Mgr s'efforçait de faire le bien à Hong-Kong au sein de ce peuple composé d'éléments si divers, qui avait été confié temporairement à ses soins.

L'asile, qu'il avait ouvert aux enfants abandonnés, et que dirigeait sa sœur, commençait à prospérer. Les débuts de cette fondation avaient été difficiles. L'œuvre de la Sainte-Enfance ne faisait alors que commencer, et elle ne pouvait encore suffire aux frais d'importantes installations. Les religieuses s'étaient logées d'abord dans une petite maison adossée à la montagne, où elles avaient vécu très pauvrement. Leur aumônier n'était pas plus riche (1). Mais peu à peu le but charitable qu'elles se proposaient étant mieux connu, la générosité proverbiale des Anglais, et de la société protestante elle-même, leur était venue en aide ; et maintenant elles abritaient dans un établissement presque spacieux de nombreux enfants.

« On sait assez généralement, quel est le but de l'œuvre de la Sainte-Enfance. Le Chinois croit qu'il sera heureux dans l'autre monde, tant qu'il aura sur terre une descendance mâle, brûlant des bâtonnets devant le tableau des ancêtres. Aussi, sa plus grande malédiction est-elle : « Que ton sang se tarisse ! » De ce principe

(1) « Monseigneur m'a fait le chapelain de ses sœurs, écrivait M. Mahon le 27 octobre 1848. J'habite dans une petite maisonnette chinoise près de chez elles. Ce sont de bonnes filles, dévouées et laborieuses... Je leur donne un franc par jour. Elles blanchissent mon linge, raccommodent mes vêtements et me nourrissent au moyen d'un panier que porte et rapporte deux fois dans la journée mon domestique chinois. Je ne donne pas davantage aux pauvres Sœurs, par la raison que je n'ai pas un sou de plus à leur donner. J'ai dans ce moment au trésor six piastres pour attendre le 1er janvier... » Lettre à M. Tesson.

erroné sort une conséquence très morale : la vie s'affirme, la population est très dense... Mais chez le pauvre, quand cet accroissement gêne, les enfants, les petites filles surtout, sont abandonnés par leurs parents. C'est alors que se montre la main maternelle de l'Eglise catholique. Sous l'égide de la Sainte-Enfance de Jésus, elle recueille ces pauvres créatures délaissées. Elle leur garde, s'il est possible, la vie du temps, et leur assure en tous cas par le baptême la vie de l'éternité (1)... »

L'œuvre entreprise par ces saintes filles avait la meilleure part des sollicitudes de Mgr. Forcade. Aussi bien, fut-elle celle qui marqua le plus son passage à la préfecture de Hong-Kong (2). Elle était loin toutefois d'absorber toutes ses pensées. Il prêchait souvent, tantôt dans la langue chinoise, seule accessible aux indigènes, tantôt dans la langue anglaise, dont l'usage lui devint en peu de temps si familier qu'il put y improviser.

« En dehors même des limites de sa juridiction ordinaire, Mgr Forcade sut mettre au service de ses confrères des missions son activité et son expérience du pays.

« Macao n'est pas loin de Hong-Kong. L'évêque du Japon y allait aussi souvent que l'y appelait une cause utile. Un jour, il apprend que dans une province voisine le mandarin militaire oblige ses soldats à passer sur une croix pour toucher leur solde, manœuvre abominable dont le résultat était moins l'apostasie des chrétiens, que le profit du concussionnaire. Indigné, l'évêque monte dans un palanquin, se fait conduire au lieu où s'exerçait ce honteux trafic, pénètre dans le prétoire au grand ébahissement des satellites. « Qui est-tu ? »

(1) *Vie de Mgr Forcade* par M. le chanoine Marbot, p. 188.

(2) En 1883, la supérieure de cet établissement écrivait au Directeur de l'œuvre de la Sainte-Enfance, que depuis son origine, l'asile des religieuses de Saint-Paul de Chartres avait envoyé au ciel plus de 30.000 âmes.

lui dit le mandarin. — « Mandarin d'un rang supérieur au tien », lui crie l'évêque, qui aussitôt lui fait une verte semonce, avec un aplomb capable de ne laisser aucun doute sur son autorité. « Et si tu continues, conclut-il, tu auras affaire à moi. » Et il sort, laissant tout morfondu le mandarin coupable, qui aurait bien pu sans danger continuer ses voleries, mais qui n'osa plus s'y risquer.

« Le succès obtenu dans cette aventure engagea l'intrépide missionnaire à en chercher un autre beaucoup moins facile. Dans un rayon assez étendu, diverses localités terrorisées par de petits mandarins étaient à peu près privées de relations avec les missionnaires. Mgr Forcade entreprit de les visiter pour réconforter en passant le courage des fidèles. Revêtu de sa soutane violette et la croix au cou, il se mit dans un palanquin de haut apparat, et se fit accompagner de chrétiens, dont l'avant-garde battait du tam-tam, comme pour un mandarin de première classe. A l'entrée de chaque village, on allait en toute hâte prévenir le mandarin du lieu de l'arrivée d'un grand personnage. Les rideaux entre-bâillés du palanquin ne laissaient entrevoir qu'une mystérieuse Excellence. Le petit mandarin se gardait bien d'en demander davantage, craignant de payer cher une pareille témérité ; et le tour était joué : la nuit suffisait aux entrevues avec les chrétiens secrètement avertis. A un endroit de la route, il fallut passer un bras de mer : une jonque était au mouillage, on la réquisitionna au nom du grand mandarin et l'on passa. Les payens ne se sont jamais douté de cette histoire (1). »

Il fallait une véritable audace pour agir de la sorte à une assez grande distance des murs de Hong-Kong. Car à cette époque la sécurité pour les Européens ne s'é-

(1) *Vie de Mgr Forcade* par M. le chanoine MARBOT, p. 185-186.

tendait guère au delà de la portée des canons anglais. Voici le tableau que M. Mahon nous a tracé de cette jeune colonie (1).

« Malgré tout ce qui a déjà été fait, Hong-Kong ne saurait être comparée sous aucun rapport aux colonies de l'Amérique ou de l'Inde. Au Canada, par exemple, la population européenne grandit, se répand sur le sol qu'elle cultive, se mêle avec les indigènes et développe, sous les pas des missionnaires, un champ chaque jour plus vaste et plus fertile. Les Hurons sont en même temps conquis à la civilisation européenne et à la Foi. Telle est une vraie colonie, c'est-à-dire, une nation venant s'implanter sur un sol étranger et se disséminant au loin au milieu des indigènes qu'elle s'assimile. Mais ici, la colonie anglaise n'est autre chose qu'un fort, dont le canon protège les navires empoisonneurs, qu'une guérite sur un rocher, d'où le soldat rouge surveille le tranquille débarquement de l'opium. Sortez de l'ombre des forts, allez au-delà de la portée des batteries, à l'heure où les navires de guerre sont endormis à l'ancre, au pied de la ville de Victoria, et vous vous trouvez, sur terre et sur mer, en face du voleur et de l'assassin : traversez cette rade, qui sépare l'île du territoire chinois, la Chine toute entière avec ses préjugés ses haines, ses fourberies, vous recevra et se hâtera de vous apprendre le genre d'hospitalité qu'elle réserve aux barbares. En un mot, il n'y a encore aucune fusion entre les Anglais et les Chinois (2). »

(1) Lettre à M. Tesson. Hong-Kong, 26 mars 1859.

(2) La tragique aventure arrivée à M. Léon Pagès, attaché d'ambassade à la légation de France à Macao, ne justifiait que trop le dire du missionnaire. « M. Pagès, dit-il dans la même lettre, arrive par la dernière malle. Il passe une journée à notre procure, et le soir venu il prend avec un agent du gouvernement espagnol un bateau chinois pour se rendre à Macao. Entre huit et neuf heures les deux voyageurs étaient embarqués, et avec eux leurs effets, une vingtaine de caisses, dont dix-sept à M. Pagès, enfin un paquet

Des troubles sérieux commençaient même à se produire à l'occasion de l'ouverture du port de Canton aux Européens, fixée d'après le traité anglo-chinois au premier avril de cette année 1849.

« Savez-vous, poursuivait M. Mahon, que nous autres colons anglais, nous sommes maintenant tenus captifs derrière nos canons? Malgré l'escadre, qui a échelonné ses navires dans la rade, de manière à ceindre la ville de ses batteries, il y a dans la ville même et dans les environs des milliers de francs-maçons chinois inferna-

de lettres du ministère, paquet énorme et bien précieux pour nous tous, puisqu'il contenait des lettres à notre adresse. Les voiles de jonc sont hissées et la barque (ce qu'on appelle ici une *lorcha*) quitte la rade. A trois ou quatre milles de Hong-Kong les voyageurs sont éveillés en sursaut par des bruits de pétards et des cris de combattants. Avant qu'ils aient le temps de prendre leurs habits et leurs armes, des fusées produisant une fumée asphyxiante sont lancées par l'écoutille dans leur cabine. Des piques nombreuses sont en même temps baissées au-dessus de l'ouverture de l'écoutille, qui est cependant la seule voie pour fuir la mort. Nos deux pauvres jeunes gens sont désespérés. M. Pagès se précipite vers l'ouverture, saisit d'une main l'extrémité d'une lance, et de l'autre les rebords de l'écoutille. Le voici sur le pont au milieu des pirates, qui lui assènent des coups, dont par bonheur aucun ne porte gravement. Il fuit et saute par-dessus le bastingage à la mer. Il ne savait pas nager. Un petit bateau est aperçu par lui, au milieu des tenèbres, à une très courte distance. Il s'imagine que ce sont des pirates. Cependant l'instinct violent de la conservation le fait lutter contre l'abîme qui l'attire. Ses efforts l'approchent du petit bateau, où il croit aller au-devant d'une mort retardée seulement de quelques secondes. Une main secourable le soulève à bord. C'étaient les propres matelots de la lorcha qui s'étaient réfugiés dans leur petite embarcation pendant le pillage de la grande barque par les pirates. Dix minutes à peine ont suffi aux brigands, qui s'éloignent à la rame avec un riche butin. Au point du jour, la malheureuse lorcha était ramenée dans Hong-Kong par son propre équipage. Mais hélas ! il y avait deux absents : le pauvre agent espagnol, tout jeune officier de marine, et le capitaine de la locha. Jusqu'à aujourd'hui toutes les recherches ont été vaines. Sans doute ils sont noyés. M. Pagès rentrait à Kong-Kong, après le trop réel cauchemar d'une si triste nuit, avec une chemise, deux bas, et un soulier. C'était tout ce qui lui restait de ses nombreux bagages. Heureusement, dirais-je, que la fièvre, quelques égratignures et quelques brûlures le retinrent au lit. Mais, c'est le pauvre officier espagnol que tout le monde plaint ici. Venir de si loin, et mourir d'une telle mort ! Il va sans dire que toutes les lettres ont eté perdues. »

M. Pagès est l'auteur connu de plusieurs ouvrages sur le Japon.

lement associés, pour la destruction des Anglais. On n'ose plus sortir, ni se promener... Les divers corps de commerçants chinois ont fait avec serment des pactes pour ne plus rien acheter aux Européens. Aujourd'hui le commerce de la Chine est mort. Le peuple s'oppose, en outre, à l'ouverture des portes de Canton. Et l'Empereur et les mandarins n'ont pas la force de le faire vouloir... Les Anglais se résoudront-ils à châtier à leurs frais les Cantonais, que leur haine pour l'étranger a rendus rebelles au gouvernement de leur propre pays ? Je l'ignore. Détruire une ville chinoise, là n'est pas la difficulté. Avec quelques sacs de poudre et une demi-journée de travail, Canton, qui compte, dit-on, deux millions d'habitants, ne serait plus qu'un vaste désert de cendres. Mais... où les navires chargés d'opium débarqueraient-ils leurs cargaisons ? »

L'Angleterre pouvait tout au plus temporiser, mais, elle ne pouvait pas revenir en arrière. Coûte que coûte, il lui fallait poursuivre l'œuvre commencée et forcer les barrières que la Chine s'obstinait à mettre entre elle et les nations européennes. « La tâche est difficile, disait encore M. Mahon (1), le système de division employé dans l'Inde à l'égard des nombreux petits princes qui se partagent le territoire est impossible en Chine. Que les Anglais prennent une province et la conservent par des garnisons nombreuses, et difficilement alimentées à une si grande distance de la mère-patrie, ils possèderont un sol de peu de valeur en lui-même, sans colons européens et en partie abandonné par les Chinois... et au-delà des frontières de cette place forte, ils retrouveront encore la Chine avec son gouvernement, ses idées, ses traditions, sa tresse de cheveux et ses sabots de soie ; la Chine en un mot refoulée, mais non divisée, toujours

(1) Même lettre à M. Tesson du 26 mars 1849.

compacte, toujours une de cette antique unité, qui a senti, comme les vieux monuments, le ciment qui joignait ses pierres se changer en granit sous les pieds du temps. »

Malgré tous ces obstacles, l'Eglise catholique travaillait depuis des siècles à répandre l'Évangile au sein de cette grande nation. Bien avant la venue des Anglais, ses missionnaires avaient pénétré jusqu'à la cour des Empereurs, et fait entendre au peuple une doctrine de paix, de charité et de sainte liberté, à laquelle il n'avait pas été toujours insensible. On n'ignorait pas absolument en Chine, quel motif inspirait les prêtres du Maître du ciel, et tous ne les enveloppaient pas sans distinction dans la haine vouée aux barbares d'occident.

Aussi, même à cette heure, une des moins favorables, les missionnaires furent-ils assez heureux pour conquérir quelques âmes à Jésus-Christ.

Le jour de Pâques 1849, il y eût à Hong-Kong dix baptêmes de Chinois adultes. Sur ce terrain « qui était l'ingratitude même », Mgr Forcade et ses prêtres avaient déjà grâce à leur activité « remué bien des pierres et jeté quelques bonnes semences (1) ».

« A Hong-Kong tout va bien, écrivait M. Mahon (2). Monseigneur est fêté par les Catholiques et par les Protestants. Nos Sœurs inspirent un intérêt mêlé d'admiration. Nous avons eu dix baptêmes d'adultes à Pâques. On dit du bien de mes six élèves de latin et de mes deux futurs catéchistes, dont l'un cependant est encore payen. Hier soir, un jeune homme catholique de très bonne famille me disait peut-être pour nous flatter : « Je suis toujours au milieu des Protestants, mais je suis fier d'être catholique. Les missionnaires

(1) Lettre de M. Mahon à M. Albrand. H.-Kong 28 mars 1849.
(2) Lettre à M. Tesson du 20 avril 1849.

français se sont posés ici d'une telle manière, qu'ils sont aujourd'hui rois dans l'opinion publique. »

Cela n'empêchait pas que Mgr Forcade fût accablé par de graves préoccupations et de nombreux chagrins. La position mal définie qu'il avait à Hong-Kong ; la présence du procureur de la Propagande, dont les vues n'étaient pas toujours conformes aux siennes ; ce qu'il y avait de précaire dans sa situation, tout contribuait à l'affecter profondément. Il attendait avec impatience le synode des évêques de Chine, qui devait se réunir prochainement à Shang-Haï. Il espérait qu'alors, si le Japon se trouvait encore fermé, une situation mieux déterminée pourrait lui être faite. L'île de Hong-Kong ne lui semblait pas mériter un évêque. C'était tout au plus, selon lui, une paroisse de la mission de Canton. Or, la mission de Canton confiée à la Société des Missions Etrangères de Paris était immense. Peut-être les Pères du concile pourraient-ils en détacher une partie, et la joindre à Hong-Kong qui, passant aux mains de la même société, deviendrait alors le centre de cette seconde mission. Restait à savoir si le synode approuverait ce plan, et si la Société des Missions Etrangères accepterait ce partage.

A vrai dire, Mgr Forcade n'y comptait guère. Il s'adressa à Paris et demanda d'être déchargé de la préfecture de Hong-Kong. « Ces supérieurs provisoires et non définis, disait-il, ces demi-mesures, ces hommes à deux positions à la fois, ces territoires appartenant en quelque sorte à deux en même temps, sont et seront à jamais la ruine des hommes, la ruine des choses, la ruine de tout. » Revenant sur sa première décision il pensa d'abord à retourner aux Riu-Kiu où ses missionnaires apprendraient la langue du Japon en attendant que le Japon s'ouvrît ? Mais un incident vint ajourner l'exécution de ce projet.

« Je m'étais décidé écrit-il le 18 septembre 1849 à Messieurs les directeurs du Séminaire de Paris, à reprendre immédiatement notre poste des Riu-Kiu... Déjà tout était arrangé pour cette expédition. A défaut d'un bâtiment de commerce, que j'aurais préféré, mais qu'à aucun prix je ne pouvais trouver, ces Messieurs (les missionnaires) auraient été transportés dans l'île par un navire de guerre américain, qui du reste se serait contenté ainsi que j'en étais convenu avec le commodore, de les déposer sans rien dire et de se retirer (1).

« Mais comme, le 7 de ce mois, à bord d'un bâteau à vapeur jé repassais de Macao à Hong-Kong, une bien singulière ou pour mieux dire une bien providentielle rencontre vint rompre tout d'un coup ce projet, que je méditais depuis longtemps, et dont depuis plus d'un mois je préparais l'exécution. Nous n'étions pas encore sortis, je crois, de la rade de Macao, lorsque quelqu'un me signale à l'oreille un Japonais parmi les *gentlemen* qui m'entourent. Il fallait y regarder à deux fois pour y croire, car il était parfaitement vêtu à l'européenne, irréprochable dans sa tenue, et parlait anglais aussi *fluently* que n'importe qui. C'était pourtant bien un Japonais de Shimabara, ce lieu si célèbre dans les annales de la première mission du Japon. C'était un ancien naufragé. Depuis, il avait couru plus d'une aventure, et s'était, hélas ! fait protestant, etc. Bref, il arrivait de Shang-Haï. Vous pouvez juger, Messieurs, de la conversation qui bientôt s'engagea entre lui et moi. J'appris de lui, entre autres choses, que la langue des Riu-Kiu, pour laquelle, sans maître et sans livres, je m'étais pendant deux ans donné tant de mal, n'était en résumé

(1) C'était afin de parer à l'inconvénient de passer pour envoyés par quelque gouvernement étranger.

qu'un mauvais patois japonais, très difficile à comprendre pour les habitants des grandes îles, et pour eux aussi ridicule au moins que peut l'être, pour le plus scrupuleux des quarante, le grossier patois de nos campagnes. Fâcheuse découverte ! Non seulement j'avais perdu mon temps, mais fallait-il après cela retourner aux Riu-Kiu ?... En ce moment, mon esprit précédemment résolu redevenait encore une fois incertain. Mais quand je sus que cet homme venait se fixer à Hong-Kong, et que je pouvais espérer de lui des leçons de japonais, je ne pus que rendre grâce à Dieu de cette lumière inattendue, dont il venait au dernier moment éclairer ma route ; et dès lors mon parti en fut bien pris : adieu Riu-Kiu ! Evidemment c'était à Hong-Kong avec ce Japonais parlant bien, et selon toute apparence homme de bonne volonté, ce n'était point aux Riu-Kiu, avec des hommes parlant mal et mal disposés, qu'il fallait étudier... »

Mgr Forcade devait trouver mieux encore. Le linguiste du gouverneur anglais de Hong-Kong, M. Gutzlaff mit à sa disposition pour apprendre la langue un autre Japonais, ancien naufragé lui aussi, mais qui avait sur le précédent l'avantage d'avoir quitté son pays à un âge plus avancé, et par conséquent d'en mieux connaître la langue et les usages. Mgr Forcade déchargea M. Mahon d'une partie de ses occupations ordinaires, pour qu'il pût s'appliquer à l'étude de la langue japonaise, et l'un et l'autre prirent, le 17 septembre, une première leçon à leur grande satisfaction. Il importait de n'être pas devancé de trop loin par les Protestants, qui déjà travaillaient à composer une grammaire japonaise et préparaient une traduction de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Cependant, la santé de Mgr Forcade déjà ébranlée par les privations endurées pendant son séjour aux Riu-Kiu

se ressentait encore de tous ces ennuis. Le climat de Hong-Kong achevait d'affaiblir sa vigoureuse constitution. Les chaleurs de l'été de 1849 ramenèrent plus violente la maladie dont il était atteint (1). Dès le mois d'août, il avait dû essayer d'un changement d'air et était allé à Macao (2) mais sans en éprouver de véritable

(1) La dyssenterie.

(2) Il avait trouvé la ville en révolution et n'y était resté que quinze jours. Voici ce qu'écrivait à ce propos M. Mahon : « Le gouverneur de Macao, Senor Amaral, était un homme d'une haute capacité et d'une grande énergie. Sans autre secours que sa bravoure d'ancien marin il avait rendu à cette pauvre colonie de Macao quelque indépendance, quelque dignité et un certain degré de vie. Les Chinois furent froissés de la manière fière et déterminée quoique toujours juste, avec laquelle le gouverneur portugais agissait à leur égard. On raconte différents actes de l'administration de Macao, qui exapérèrent l'orgueil chinois. Il serait trop long de vous les raconter. Bref, le gouverneur de Macao fut communément appelé par la population *le diable manchot* (il avait perdu le bras droit étant capitaine de vaisseau dans une bataille navale), et sa tête fut mise à prix : tout cela, dit-on, d'après l'instigation des mandarins du voisinage. Le gouverneur Amaral n'en continuait pas moins sa rude administration. Malgré les conseils de ses amis, il ne voulut pas sembler avoir peur et cesser d'assez longues promenades à cheval, qu'il faisait chaque soir hors de la ville en compagnie d'un seul aide-de-camp. Les Chinois, comme vous le savez, sont patients et prudents dans leur vengeance. Il y a six jours que cette vengeance a été exercée de la plus atroce manière. C'était entre six et sept heures du soir. Le gouverneur faisait sa promenade accoutumée. Il revenait vers la ville, était à quelques minutes de la foule des promeneurs à pied, qui à cette heure prennent le frais sur la même route. Huit Chinois sont çà et là assis sur le bord du chemin. En s'approchant près d'eux le gouverneur dit à son aide-de-camp que ces gens ont mauvaise apparence, et en même temps un enfant chinois se détachant du groupe de brigands s'avance devant le cheval du gouverneur et lui présente au bout d'un bambou un bouquet de fleurs. Le gouverneur arrêtant son cheval prend de son unique main les fleurs et l'enfant le frappe tout à coup de son bambou à la figure. C'était sans doute le signal ; les Chinois se précipitent six sur le gouverneur et deux sur l'aide-de-camp, qui blessé prend la fuite. Le gouverneur, ayant son cheval retenu par les assassins, est assailli d'une multitude de coups de sabre : il prend sa bride dans les dents et de son unique main cherche dans sa selle les pistolets qui y sont enfermés. Mais il est vite précipité de cheval et couvert de profondes blessures. Les Chinois achèvent enfin leur œuvre barbare. Ils coupent au poignet la main du gouverneur palpitant et enfin lui tranchent la tête au-dessous de la bouche et se sauvent avec la main et la tête vers le territoire chinois. Des promeneurs vinrent quelques minutes après sur le lieu d'une si horrible scène. Ils rapportèrent dans une calèche le tronc sanglant du gouverneur, et dans Macao ce ne fut qu'un cr

amélioration. Il y retourna quelques temps après, les médecins l'ayant condamné à deux mois d'un repos absolu. Sous le toit hospitalier de M. le baron Forth-Rouen, notre consul, il reçut en vain les soins les plus dévoués et les plus intelligents ; sa santé resta fort compromise. Le 6 janvier 1850, il revint à Hong-Kong, mais il lui fallut presque aussitôt repartir, laissant à M. Libois la charge de la mission.

« Monseigneur, écrivait M. Mahon (1), ne se guérit pas. Il est revenu de Macao, il y a une quinzaine de jours, a mis ordre à ses affaires de Hong-Kong et s'est embarqué avant-hier pour Singapore, espérant qu'un voyage sur mer et le changement de climat lui rendraient la santé. Le pauvre évêque est dans un état, qui fait mal à voir. Il a plus que la dyssenterie, il a ce que les Anglais appellent un cœur brisé (*broken heart*). C'est là, je crois, sa plus dangereuse maladie ».

Mgr Forcade, avec son caractère ardent, sa franchise,

de vengeance contre la Chine, poussée par la population portugaise tout entière. Le lendemain, l'arrivée de cette triste nouvelle à Hong-Kong réunissait dans la rade de Macao une corvette et un bateau à vapeur anglais, deux corvettes américaines et la corvette française, la *Bayonnaise*. Les Portugais, laissant à cette escadre européenne le soin de protéger la ville en cas d'attaque, organisèrent quelques centaines d'hommes, qui furieux de vengeance envahirent le territoire chinois. Le premier jour ils s'emparèrent d'une porte, large monument isolé, qui sépare le territoire portugais de la Chine. Le deuxième jour, plus nombreux et ayant des canons, ils se rendirent maîtres d'un premier fort chinois. Le troisième jour, ils emportèrent d'assaut un deuxième fort plus considérable, armé d'une quarantaine de pièces d'artillerie et défendu par trois ou quatre mille hommes. Aussi, avant-hier soir, ils rentraient dans Macao, ivres de victoire, ornés de toges chinoises et de bonnets perdus par les mandarins dans la mêlée. Ils avaient tué plus de soixante chinois, en avaient blessé plus de trois cents, enfin ils avaient encloué quarante pièces de canon et arboré le drapeau portugais sur le fort démantelé.

« Maintenant les Portugais, quelques centaines d'hommes seulement, sont partis brûler une grande ville chinoise. On ignore encore à Hong-Kong les résultats de cette dernière expédition. Tels sont à peu près les faits que l'on raconte. Puissent-ils avoir d'heureuses conséquences. » (Lettre de M. Mahon à M. Albrand du 28 août 1849.)

(1) Lettre à M. Tesson, 27 janvier 1850.

son esprit si prompt et si droit ne se sentait pas à sa place dans le poste qu'il occupait à Hong-Kong. « Il était jeune, continue M. Mahon, extrêmement impressionnable, et il débutait. Nos préventions contre lui au sujet du Japon, le rapprochement des procures italienne et française, et un concours vraiment exceptionnel de circonstances fâcheuses lui ont rendu sa mître hérissée d'épines. En partant, il a voulu par obligation de conscience, dit-il, me laisser une feuille de pro-vicaire général du Japon. Il m'a recommandé de continuer à bien étudier la langue et de ne rien entreprendre avant son retour ; enfin il m'a instamment prié d'avoir le plus grand soin des Sœurs de Saint-Paul. »

M. Mahon, demeuré seul, quitta la maison de la Propagande et se retira auprès de M. Libois, à la procure des Missions Étrangères.

On comprend quelles durent être ses inquiétudes. Si Mgr Forcade venait à disparaître, il allait donc hériter, au moins pour un temps, de sa difficile mission. Sa jeunesse, son inexpérience l'effrayaient. Il demanda aux Directeurs du Séminaire de Paris de vouloir bien l'aider de leurs conseils et alléger autant que possible sur ses épaules le fardeau d'une responsabilité trop lourde pour lui. Dès lors il ne conservait plus l'espérance de revoir Mgr Forcade à Hong-Kong. Il s'occupait, en attendant l'avenir, de l'asile de la Sainte-Enfance et était heureux du bien qui s'y faisait. Le reste de son temps était consacré à l'étude du japonais. Il s'exerçait à la traduction d'un catéchisme en cette langue, et il était d'autant plus attaché à ce travail aride, que son professeur protestant paraissait de jour en jour plus attiré vers le Catholicisme. Comme il entendait aisément l'anglais, M. Mahon put lui donner toutes les explications nécessaires sur les vérités de la Religion : « Maître, lui dit un jour ce Japonais, ne m'appelez plus protes-

tant. Je ne suis rien du tout, mais je suis dispose aujourd'hui à étudier. Je veux savoir quelle est la vraie Foi avant d'agir ! » Instruit, intelligent, cet homme avait observé curieusement les missionnaires catholiques, du jour où il les avait abordés. « Oh ! vous n'avez pas le même esprit *(the same mind)* que les Protestants ! disait-il parfois en souriant à M. Mahon. Et s'ouvrant à lui confidentiellement : « Si vous le voulez, ajoutait-il, je vous suivrai au Japon, en quelque lieu que vous alliez! » Le missionnaire sentait battre son cœur. Il priait Dieu de bénir ces naissantes espérances et ne négligeait rien pour instruire parfaitement son maître.

CHAPITRE TROISIÈME

Retour de Mgr Forcade à Hong-Kong. — Mort de sa sœur. — Lettre au cardinal Fransoni. — Mgr Forcade est déchargé de la préfecture de Hong-Kong. — Ce que deviennent MM. Mahon, Leturdu et Girard. — Le martyre non sanglant du missionnaire. — Un premier baptisé japonais. — Mgr Forcade plus malade que jamais. — Voyages en mer : Manille, Amoy, Ning-po, Shang-Haï. — Le synode des évêques de Chine à Zi-ka-wei. — Le vicaire apostolique du Japon quitte la Société des Missions Etrangères. — Il porte à Rome les actes du synode. — Service qu'il rend à l'œuvre naissante de la Sainte-Enfance. — Mgr Forcade évêque de la Guadeloupe.

Mgr Forcade arrivé le 10 février à Singapore sentit peu à peu, et contre toute prévision, ses forces lui revenir sous l'influence salutaire d'un climat plus doux. Il dût cependant attendre sept longs mois un rétablissement qui lui permît de regagner son poste.

De Singapore, il se rendit à Malacca et à Pinang, se montrant au milieu de ses infirmités et de ses voyages constamment préoccupé du Japon.

Lorsque, le 25 septembre 1850, il revint à Hong-Kong il paraissait avoir recouvré à peu près son ancienne vigueur. Ses nombreux amis vinrent le voir à la procure de M. Libois, où il était descendu, et l'en félicitèrent. Mais malgré tous les témoignages de sympathie qu'il recevait, le prélat laissait paraître dans l'expression de son visage un fond indéfinissable de tristesse, que devait augmenter encore l'épreuve la plus inattendue et pour son cœur la plus douloureuse. Quelques jours après

l'arrivée de son frère, Sœur Alphonsine, qui s'était, plus que personne, réjouie de sa guérison et de son retour, fut brusquement enlevée par un fièvre cérébrale, sans que rien eût pu faire prévoir une mort si rapide. C'est le dimanche, 13 octobre, qu'elle mourut à l'âge de trente-six ans. Ses funérailles eurent lieu le lendemain. Hong-Kong n'en avait pas encore vu d'aussi magnifiques. Le ministre de France conduisait le deuil à la tête d'une foule recueillie, où se mêlaient tous les rangs, toutes les langues et toutes les croyances.

Ce coup fut rude pour M[gr] Forcade. Sous le poids du chagrin, il ne tarda pas à ressentir de nouveau l'atteinte de sa cruelle maladie. Espérer de guérir à Hong-Kong était impossible. Du reste ayant demandé à y être remplacé dans sa charge de pro-préfet apostolique, il ne lui restait plus en perspective, que la périlleuse mission du Japon ou la France, et le Japon le tentait toujours. C'est alors que renonçant à s'inspirer de la sagesse humaine, il conçut un projet d'une étonnante témérité et digne d'un nouveau Sidotti. Il l'exposait dans une lettre, datée du 25 novembre 1850, au cardinal Fransoni, préfet de la Propagande.

Eminentissime Seigneur,

« Comme j'ai eu l'honneur de le dire à Votre Eminence dans la lettre que je lui ai adressée le mois dernier, il y a plus que jamais tout lieu d'espérer, que soit les Américains, soit les Anglais ne tarderont pas dans l'intérêt de leur commerce à nous ouvrir le Japon. Cette affaire cependant, comme toutes les affaires de ce monde, peut être retardée dans sa marche par une foule de circonstances, qu'il nous est impossible de prévoir, et des années s'écouleront probablement encore avant qu'elle soit terminée.

« Cependant, Eminence, sous le climat dévorant de Hong-Kong, je sens mes forces morales et intellectuelles, comme

mes forces corporelles, chaque jour décliner, et le résultat de plus longs délais, si je dois les subir, sera sans aucun doute de me rendre tout à fait impropre à la grande et difficile mission qui m'est destinée. Frappé de cette vérité, j'ai dans ces derniers temps recherché et examiné avec tout le soin dont je suis capable, si enfin je ne découvrirais pas un moyen quelconque de m'introduire immédiatement au Japon. Or, après un mûr examen de toutes choses, seul le plan suivant, tout extraordinaire qu'il puisse paraître, m'a semblé praticable.

« Je partirais de Hong-Kong sur l'un des bâtiments américains ou français qui font actuellement la pêche dans la mer du Japon, je me ferais pendant une nuit débarquer sur un point isolé du rivage, aussi près que possible de la capitale. De là, je ne chercherais pas à m'introduire furtivement dans l'intérieur et à y demeurer caché : je n'y réussirais jamais, et je pourrais de plus ainsi compromettre fort inutilement l'existence de plusieurs. Non, mais au contraire dès que le jour paraîtrait, en soutane violette et ma croix au cou, je me dirigerais ouvertement vers les premières habitations que je pourrais découvrir, vers Yedo même, si j'en étais assez près. J'y chercherais l'autorité, loin de la fuir. Je dirais aussi hautement et aussi clairement, que je pourrais le faire à Rome, ce pourquoi je suis venu. Je demanderais, comme l'évêque du pays, à être conduit devant l'Empereur.

« Que si, comme c'est moralement certain, je ne pouvais arriver jusqu'à cette inaccessible Majesté, agissant, parlant en toute circonstance *tanquam potestatem habens*, faisant jouer tous les autres ressorts, dont on peut honorablement se servir en pareille occasion, j'arriverais bien pourtant tôt ou tard en présence de quelque haut et puissant personnage. A cet homme je ferais de vive voix et je livrerais par écrit une apologie aussi complète que possible de la Religion chrétienne et des missionnaires. A lui, pour qu'il en fût l'écho, je ferais entendre toutes les vérités que l'empire du Japon a besoin d'entendre. Je terminerais en lui demandant la permission d'exercer le ministère qui m'a été confié.

« Voilà mon plan, Eminence, le seul, j'ai l'honneur de vous le répéter, qui me semble praticable, s'il en est qui le soit. Je n'y puis rien changer, pas le moindre détail ; je ne viens pas le discuter devant votre Eminence, je serais désolé en une si grave affaire de contribuer à faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. J'oserai seulement vous prier, Eminence, de vouloir bien tout soumettre ici au jugement de Notre Très Saint-Père, en lui présentant la lettre ci-jointe (1), que je n'ai pas cachetée afin que Votre Eminence puisse

(1) Lettre de M. Forcade au Souverain Pontife :

24a novembris 1850.

Sanctissimo Patri Nostro Pio PP. IX.

Beatissime Pater,

Ex quo, fere quinque abhinc annis, Japonensem vicariatum felicis recordationis Gregorius PP. XVI humilitati meæ commisit, nulla occasio, via nulla mihi unquam fuit, ut hoc imperium quâcumque ex parte tuto ingredi possem.

Sperabatur quidem illo tempore, B. Pater, ut sive per Anglos, sive per Americanos, mercaturæ causâ mox apertâ Japoniâ, negotiatoribus Regni cœlorum mercatores terrestres sequi liceret, et hoc idem adhuc speratur. Ad hunc diem tamen nihil incœptum fuit, nihil hujusmodi proxime incipiendum esse videtur.

Interea, B. Pater, teritur tempus, et dum fugaces labuntur anni, corporis mentisque viribus simul mihi decrescentibus, ad tanti officii labores ineptior evado.

His ita se habentibus, B. Pater, de Japoniâ mihi sine ullâ morâ aperiendâ consilium quoddam agitavi nuper animo ; sed cum quid temeritatis nimiæ in hoc consilio perficiendo forsitan sit, cum nonnulla non solum mihi sed et aliis ex eo defluêre possint detrimenta, sine Beatitudinis tuæ speciali mandato id exequi formido.

Dignare igitur, B. Pater, re, ut spero, a Sacrâ Congregatione de P. Fide Beatitudini tuæ expositâ, quid agendum sit non declarare solum mihi, sed et apostolicâ auctoritate mandare ac imperare. In audaci illo facto tentando, timidus et incertus, si propria mente ductus sim, jubente Petro fortis certe impavidusque fiam.

Cum morbo impeditus essem, gratulationes debitas Beatitudini tuæ pro felici in Urbe reditû apto tempore offerre non potui. Tardiora sed sincera vota ne respuas tamen, B. Pater, dum humiliter provolutus benedictionem apostolicam efflagito, et cum summâ veneratione maneo,

Beatissime Pater,

Beatitudinis tuæ humillimus, devotissimus, obedientissimusque servus in Christo.

† Aug. espisc. Samiensis
V. apost. Japoniæ.

elle-même, si elle le juge à propos, en prendre connaissance.

« Suivant la décision que daignera sans doute me donner Sa Sainteté, j'exécuterai ou n'exécuterai pas ce que j'ai conçu, mais après avoir recueilli de la bouche même de cette Autorité suprême l'expression non douteuse de la volonté de Dieu, quelque parti que j'aie à prendre, ma conscience, comme je le désire, demeurera en paix.

« En terminant, Eminence, permettez-moi de vous demander encore une fois par les plus vives instances, d'être au plus tôt déchargé de l'administration de la mission de Hong-Kong, si ce n'est déjà un fait accompli quand cette lettre parviendra à Rome.

« Le bien des âmes qui souffrent horriblement du provisoire actuel, beaucoup plus encore que mon propre intérêt, exige absolument qu'il en soit ainsi.

« Je ne cesserai jamais, Eminence, de me recommander avec mon cher Japon à vos saintes prières, toutes les fois que j'aurai l'honneur de vous renouveler l'assurance du très profond respect avec lequel je suis,

Eminentissime Seigneur,

de Votre Eminence

Le très humble et très obéissant serviteur.

✝ Augustin, *évêque de Samos,*
vicaire apostolique du Japon.

Hong-Kong, 25 Novembre 1850.

M. Mahon ne fut pas peu surpris, en entendant Mgr Forcade lui faire part de son dessein, et l'inviter en outre à le suivre au Japon, dans le cas où Rome l'approuverait. Il ne put s'empêcher de regarder un tel programme comme inspiré par la maladie. La dyssenterie et la fièvre minaient le prélat. « Dans cet état de faiblesse, disait-il (1), Monseigneur est en fait de projets d'une fécondité inépuisable. Ce sont les fruits d'une imagination maladive ». Comment penser, en effet, que

(1) Lettre de M. Mahon à M. Legrégeois 24 nov. 1850.

cette tentative directe et ouverte auprès du gouvernement japonais pût aboutir ? Et qui plus est, ne serait-elle pas compromettante pour la Religion, si elle venait à précéder de quelques mois seulement la seconde expédition que les Etats-Unis prétendaient faire au printemps suivant ? N'était-ce pas s'exposer à une mort certaine, à moins qu'on ne criât très haut comme les naufragés américains, qu'un navire de guerre viendrait sous peu à Nagasaki ?

M. Mahon avait cent fois raison, et il ne paraît pas que Rome ait jugé autrement.

Moins d'un mois après qu'il eût écrit sa lettre au Cardinal Fransoni, Mgr Forcade reçut de la Propagande l'annonce officielle qu'il était conformément à sa demande déchargé de la préfecture de Hong-Kong. Les prêtres italiens devaient reprendre la direction de la mission, ayant à leur tête comme supérieur le Révérend Père Feliciani. Mgr Forcade restait supérieur ecclésiastique des Sœurs de Saint-Paul ; M. Mahon demeurait attaché à leur établissement en qualité de chapelain, tandis que M. Leturdu passait définitivement à la mission de Canton (1) et que M. Girard était mis à la disposition de M. Libois (2). D'autre part, trois maisons étaient données par le Père Feliciani à l'œuvre de la Sainte-Enfance. Deux d'entre elles, situées au bord de la mer, furent occupées par les religieuses et leurs enfants. La troisième servit d'habitation à Mgr Forcade et à M. Mahon.

En face du Japon toujours fermé, M. Mahon se trouvait donc seul avec son évêque malade. Il éprouvait là

(1) Il mourut à Canton le 15 juillet 1861, pro-préfet de la mission du Kouang-Tong.

(2) M. Girard écrivit au Séminaire de Paris, qu'attaché par M. Libois à Mgr Forcade, il désirait que le Japon fut reconnu comme sa première et unique destination. Il fut fait droit à sa demande ; et, en attendant les événements, M. Girard exerça son zèle à Wampou près de Canton.

le martyre non sanglant, mais non moins douloureux, réservé à plus d'un missionnaire, celui de voir se consumer sa vie, sans atteindre jamais au terme de ses désirs les plus ardents : la conversion des pauvres infidèles.

Cependant, le 25 janvier 1851, il eût une consolation, celle de présenter enfin au baptême son professeur de japonais qu'il instruisait depuis un an. « C'est Monseigneur naturellement qui a fait la cérémonie, raconte-t-il (1); le R. P. Feliciani et deux autres Pères l'assistaient. Moi-même j'étais parrain de ce cher néophyte. Ce fut pour moi un indicible bonheur de l'entendre réciter avec l'accent d'une humble piété, et dans la langue si douce de sa patrie, les prières qui précèdent le baptême (2) ». Mgr Forcade partageait cette joie : sept années s'étaient écoulées depuis qu'il s'était fait abandonner aux îles Riu-Kiu ; c'était la première fois, que l'eau régénératrice tombait de ses mains sur le front d'un Japonais. Le nouveau converti n'était pas seulement plein de ferveur, il était fort intelligent. Il fut convenu que désormais il demeurerait avec les missionnaires. Son dessein était de leur rendre tous les services en son pouvoir, lorsqu'il lui serait donné de rentrer avec eux dans son pays. Mais Mgr Forcade ne devait point connaître ce bonheur. Épuisé par la maladie, il fut forcé d'abandonner tout à fait la Sainte-Enfance à M. Mahon, et sur le conseil des médecins, il partit pour Manille.

« Tel était son état, dit son biographe (3), qu'en l'embarquant son commensal, dont il ne voulait pas être accompagné, crut devoir, sur l'avis du médecin,

(1) Lettre de M. Mahon à M. Tesson, 26 janvier 1851.

(2) Tant en l'honneur de la fête du jour (la conversion de Saint-Paul) qu'en mémoire du premier Japonais chrétien, Paul de Sainte-Foi, qui conduisit Saint François-Xavier au Japon il prit au baptême le nom de Paul.

(3) *Vie de Mgr Forcade* par M. Marbot, p. 201.

payer une certaine somme au capitaine anglais, pour que son corps, s'il venait à mourir en route, ne fut point jeté à la mer. Mais lui, resté seul à bord, n'avait rien de plus pressé que de lancer par le hublot, dès que l'on fut en route, toutes les drogues dont on l'avait pourvu. Il racontait plus tard ce détail comme une prouesse...

« Manille lui offrit chez les Dominicains une large hospitalité, agrémentée de toutes les prévenances de l'archevêque, chez qui il n'avait pas voulu descendre cette fois par pure délicatesse. Mais la santé ne revint pas. On crut alors que la distraction serait d'un bon secours, et que des courses en mer, en les mettant dans un milieu qu'il affectionnait, opèreraient peut-être une heureuse diversion. Il accepta ce *dérivatif* qui lui allait mieux que les autres. Hong-Kong avait favorisé ses relations amicales avec la marine. La *Capricieuse* le reçut à son bord, et M. le commandant Roquemaurel fut pour lui plein d'égards et d'affection... Le voilà donc naviguant sur la *Capricieuse*, allant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, notamment à Amoy, à Ning-po et à Shang-Haï ».

Cette dernière étape va l'engager enfin dans une voie nouvelle et le conduire, en le ramenant peu à peu à la vie, à d'autres travaux apostoliques. C'est près de Shang-Haï, dans la résidence des Pères Jésuites à Zi-ka-wei, que se réunit sur la fin de 1851 le synode des évêques de Chine, que M[gr] Forcade attendait depuis si longtemps. Il y assista. Les évêques frappés du pitoyable état de sa santé imaginèrent de le déléguer auprès de la Propagande pour porter et expliquer au besoin leurs délibérations. Au fond ils voulaient l'obliger à retourner en Europe, car c'était la seule chance qui lui restât de se rétablir. M[gr] Forcade accepta.

Il arriva à Hong-Kong le 31 décembre 1851, et annonça le surlendemain à M. Libois qu'il se voyait

contraint de quitter la Société des Missions Etrangères. « L'estime et l'amour que je porte à un si grand nombre de mes confrères, lui écrivait-il, me rendent cette détermination fort pénible. Mais l'impossibilité où je serais autrement de sortir peut-être jamais de la position fausse et oiseuse, dans laquelle je languis depuis si longtemps, m'en fait malheureusement une nécessité. » Et il ajoutait : « Je ne doute pas, Monsieur et cher confrère, que ma conduite présente ne me vaille bientôt de sévères attaques et de nombreuses misères. Mais comme il me semble qu'elle ne m'est inspirée par aucune mauvaise passion, et que j'ai la conscience d'avoir pris tous les moyens qui dépendaient de moi pour connaître et accomplir en ceci la sainte volonté de Dieu, je me résigne à tout, me confiant en Celui qui peut me conforter. »

Ce dénoûment, regretté encore jusqu'à aujourd'hui par la Société des Missions Étrangères, n'était cependant pas imprévu par ceux qui vivaient près de Mgr Forcade. M. Mahon en particulier s'y attendait. « L'inaction de Monseigneur, écrivait-il dès le mois d'août 1851, sa mauvaise santé à Hong-Kong et d'autres causes produiront pour lui une crise qui paraît très prochaine. Il est probable qu'il ne restera pas dans ces pays-ci... »

La grave résolution que nous venons de faire connaître fut prise par le vicaire apostolique du Japon à Zi-ka-wei. Il ne nous appartient pas de juger si les sympathies qu'il y rencontra furent complètement désintéressées. Ce qui est certain, c'est que les Jésuites qui avaient implanté le Catholicisme au Japon, et qui y avaient soutenu au XVIe et au XVIIe siècles de si glorieux combats se considéraient comme des ouvriers désignés d'avance pour reprendre à nouveau la culture de cette terre abandonnée. Ils se disaient prêts à tous les sacrifices, quand l'heure propice pour y rentrer serait venue.

Mgr Forcade, avant de partir pour l'Europe, laissa à un de leurs Pères le titre de vicaire-général, et quand cette juridiction sur le Japon leur eût été accordée, les Jésuites ne se montrèrent point ingrats. « Pour en agir ainsi Mgr Forcade s'appuyait, dit M. Mahon (1), sur une lettre de la Propagande déjà ancienne, qui l'engageait à ne point se laisser arrêter par des considérations humaines, dans le cas où des pouvoirs lui seraient demandés en vue de tenter l'ouverture du Japon ». D'ailleurs en donnant juridiction aux Jésuites, il n'excluait point les autres missionnaires. Il laissait à M. Mahon ce même titre de vicaire-général, et se déclarait prêt à donner des pouvoirs à d'autres prêtres de la Société des Missions Étrangères, pour lesquels on lui en demanderait.

Mgr Forcade quitta Hong-Kong le 27 janvier 1852, porteur des actes du synode de Shang-Haï et chargé au besoin de les interpréter auprès du Saint-Siège. Arrivé à Rome le 6 avril il s'empressa de s'acquitter de sa mission. Ses communications furent reçues avec l'intérêt qu'elles méritaient, et il fut beaucoup interrogé sur les choses de l'Extrême-Orient. Il eût alors l'occasion de rendre le plus signalé service à l'œuvre de la Sainte-Enfance, qui commençait à se développer. Les directeurs de l'œuvre de la Propagation de la Foi s'étaient alarmés à tort en voyant un nouveau courant d'aumônes jaillir du cœur de la charité catholique pour tendre à un même but par une voie différente. Il contribua beaucoup à dissiper ces appréhensions, et le temps a démontré depuis, que loin de se nuire, ces deux œuvres étaient providentiellement appelées à se prêter un mutuel secours.

Cependant la Propagande lui conseilla, vu le mauvais état de sa santé, de rentrer en France afin d'y pren-

(1) Lettre à M. Tesson, du 20 janvier 1852.

dre du repos et de s'y rétablir. Elle aviserait un peu plus tard à lui donner une situation.

Au bout d'un an, le 6 avril 1853, quand ses forces furent revenues, Mgr Forcade fut nommé par décret impérial évêque de la Guadeloupe.

La Guadeloupe ne devait pas être le seul théâtre où il allait être appelé à déployer son zèle. L'avenir lui réservait de s'asseoir, en France même, sur le siège de Nevers et sur le siège d'Aix. Mais ni la Guadeloupe, ni Nevers, ni Aix n'arrachèrent un seul jour sa pensée du Japon, l'idéal de ses rêves, de cette Terre Promise qu'il entrevit, mais où le Seigneur ne lui permit pas d'entrer.

CHAPITRE QUATRIÈME

Perplexités de M. Mahon. — Arrivée du commodore Perry à Hong-Kong. — L'escadre américaine aux Riu-Kiu, aux îles Bonin, à Uraga. — Remise de la lettre du Président des États-Unis aux envoyés de Shogun. — Perry quitte le Japon et annonce qu'il reviendra au printemps. — Second voyage du commodore. — Réponse favorable du gouvernement japonais. — Ouverture de Shimoda et de Hakodate. — Les ratifications du traité sont échangées (21 février 1856). — L'amiral Poutiatine et l'amiral Stirling à Nagasaki. — Le Japon traite avec la Russie et l'Angleterre. — M. Colin de la Société des Missions Étrangères est nommé préfet apostolique du Japon. — Sa mort prématurée.

Resté seul à Hong-Kong, dans les conditions que nous savons, M. Mahon se demandait, en proie à une perplexité facile à concevoir, ce que l'avenir lui réservait.

Le projet d'établissement des Américains dans une des îles Riu-Kiu paraissait abandonné. Les journaux des Etats-Unis annonçaient que la ligne de steamers entre San-Francisco et Canton devait passer au nord de Luçon et garder cette latitude du 20° environ, laissant très loin au nord les Riu-Kiu et les îles basses du Japon. Quant à songer à pénétrer dans ce pays par la Mandchourie et la Corée, les vicaires apostoliques de ces deux missions, Mgr Verroles et Mgr Berneux, s'accordaient à écrire à M. Libois que c'était actuellement impossible. Les renseignements que M. Mahon recueillait en outre, à chaque instant, de la bouche des capitaines baleiniers américains, lui prouvaient que toutes

les côtes du Japon étaient alors si bien gardées, qu'on ne pouvait aborder la plus petite île, sans voir sortir en quelque sorte du sable du rivage des officiers à deux sabres et des soldats. Quelques pêcheurs, qui avaient fait naufrage sur une île du nord du Japon, lui avaient raconté, qu'on n'avait point voulu les laisser descendre à terre. Un officier s'était aussitôt présenté et avait donné l'ordre qu'on leur apportât de la nourriture dans leur baleinier, ancré à quelque distance du rivage. Force leur avait été de passer plusieurs nuits très froides dans de légers canots découverts, jusqu'à ce qu'un autre baleinier venant à passer les eût pris à son bord. Enfin M. Mahon savait que Yedo était fortifié dans l'attente de l'expédition américaine, dont les Hollandais avaient donné vent au gouvernement japonais.

Avec de telles données, quelle confiance avoir dans le succès d'une tentative quelconque? M. Mahon n'en agitait pas moins depuis assez longtemps la pensée de se rendre au détroit de La Pérouse, à bord de quelque bateau de pêche. Mais il attendait pour agir l'avis du Séminaire de Paris et le retour de la saison favorable. Du reste il ignorait encore les décisions de Rome touchant le Japon, et était anxieux d'apprendre si cette mission, jusque là confiée à la Société des Missions Etrangères, ne passerait pas aux mains de la Compagnie de Jésus.

Telles étaient ses préoccupations, lorsqu'un mois environ après le départ de Mgr Forcade, les premiers navires de l'escadre américaine entrèrent en rade de Hong-Kong. Il ne s'agissait pas simplement pour les Etats-Unis d'obtenir du gouvernement japonais, que les équipages de leurs vaisseaux naufragés fussent traités dorénavant avec humanité, et assistés de toute manière jusqu'à ce qu'une occasion s'offrît de les rapatrier.



S. G. MONSEIGNEUR T.-A. FORCADE

Premier missionnaire et premier vicaire apostolique du Japon au XIXe siècle

Voyant d'un œil jaloux les acquisitions nouvelles de l'Angleterre et les progrès continus de la Russie, ils éprouvaient le besoin de se hâter pour ne pas rester en arrière de ces deux grandes puissances. La nation américaine, déjà trop à l'étroit entre deux océans, trouvait que le Japon offrait par sa situation géographique une station des plus favorables pour la pêche et le commerce, en même temps qu'une base nécessaire d'opérations en face de la Chine. Une grande expédition avait été résolue, et le commodore Perry en avait reçu le commandement avec les pouvoirs les plus étendus pour la conclusion d'un traité s'il était possible.

Les premiers navires de l'escadre américaine arrivés à Hong-Kong dès le mois de février 1852 durent attendre de longs mois le commodore. Les lenteurs apportées à son départ furent telles, que les officiers eux-mêmes s'en montraient parfois découragés. M. Mahon qui avait fréquemment l'occasion de les voir partageait leur impatience. L'époque de la mousson mauvaise pour les côtes de Chine et du Japon était déjà arrivée, lorsqu'enfin la nouvelle se répandit que le commodore Perry s'était embarqué le 24 novembre (1) sur le vapeur le *Mississipi* pour venir rallier l'escadre dans les mers de Chine.

Lorsqu'il parvint à Hong-Kong, le 7 avril 1853, la plupart de ses bâtiments s'y trouvaient déjà réunis. Dès le lendemain il donna ordre aux deux corvettes le *Plymouth* et le *Saratoga* de faire voile pour Shang-Haï, où menacés par l'insurrection chinoise, les sujets américains réclamaient sa protection, et le 28 du même mois, il se dirigea lui-même vers cette ville, dernier rendez-vous de l'escadre sur les côtes de Chine. « J'ai vu le commodore Perry, écrit M. Mahon (2). On le dit

(1) 1852.
(2) Lettre de Mahon au Séminaire de Paris, 5 août 1853.

plein de finesse et d'énergie. Il y a dans ses traits une expression de volonté tenace et de confiance en lui, qui donne à penser qu'il n'aimerait pas revenir du Japon sans y avoir rien fait. Quand il a quitté Hong-Kong, la musique de son vaisseau remplissait la rade de bruyantes fanfares. Ces airs de fête avant-coureurs du triomphe m'émouvaient jusqu'au fond du cœur. Je bénis la Providence divine de me conserver l'espoir de mourir missionnaire du Japon. »

Après avoir laissé le *Plymouth* à Shang-Haï pour la protection de ses concitoyens, le commodore Perry poursuivit sans retard avec le reste de l'escadre l'accomplissement de sa mission. Le 26 mai, il mouillait dans le port de Nafa. Ce ne fut qu'à grand peine et après de longs pourparlers qu'il put entrer en rapport avec le Régent du Royaume des Riu-Kiu. Il ne vit point le Roi un enfant de onze ans, qu'on lui dit être malade. Quoique les autorités indigènes eussent refusé à ses officiers l'autorisation de demeurer à terre, il fit explorer l'île principale (Okinawa) afin de découvrir les gisements de houille qui pouvaient s'y trouver. Il envoya dans le même but deux de ses navires aux îles Bonin situées dans la mer du Japon, où quelques ares de terre furent achetés des habitants, et un dépôt de charbon établi sous la protection du pavillon américain. Le 23 juin, l'escadre se trouvait une seconde fois réunie à Nafa. Les négociations entamées avec le gouvernement des Riu-Kiu n'aboutirent qu'à des résultats peu importants. Toute l'énergie entreprenante de l'Américain se brisa contre la résistance passive de cette race souple et artificieuse. Le commodore Perry, durant son séjour de quelques semaines aux Riu-Kiu, recueillit il est vrai d'intéressants détails sur les habitants, des matériaux précieux pour la géographie, l'hydrographie et autres sciences; mais ce fut à peu près tout.

« Le 8 juillet, dit M. Pagès (1), l'escadre américaine jetait ses ancres devant Uraga, cité considérable située sur le littoral ouest de la baie de Yedo. Un des bateaux de garde vint apporter un message : c'était l'ordre écrit en langue française de se retirer immédiatement sous la menace d'être traité comme ennemi. Le commodore fit répondre qu'il voulait traiter avec la principale autorité d'Uraga, et que, si les bateaux de garde ne s'éloignaient pas, il allait les faire disperser par la force. Les bateaux s'éloignèrent.

« Le lendemain le gouverneur de la ville se rendit à bord et fut reçu par les capitaines Buchanan et Adams. Ce personnage insista d'abord afin que le commodore se rendît à Nagasaki, place déterminée par les lois pour toutes les affaires étrangères. Les officiers américains répondirent au gouverneur que le commodore Perry, porteur d'une lettre officielle du Président des Etats-Unis pour l'Empereur du Japon, n'irait point à Nagasaki et ne remettrait son message qu'à l'un des principaux ministres du Shogun dans Uraga, si l'on voulait, ou s'il était nécessaire, dans la capitale même, c'est-à-dire à Yedo. Le plan officiel du commodore était de réclamer comme un droit tous les procédés en usage entre les nations civilisées et de n'endurer aucune avanie déshonorante pour le pavillon. Les équipages américains furent tenus sur le pied de combat durant toute l'expédition.

« Trois jours furent demandés par le gouverneur afin d'informer sa cour : Perry les accorda.

« Cependant les bateaux américains exploraient la baie d'Uraga et celle de Yedo. Le gouverneur ayant fait des réclamations en alléguant que cet acte était prohibé par les lois japonaises, on lui répondit que *la loi américaine le commandait et que les Américains*

(1) *Le Japon et ses traités avec les Puissances Européennes*, p. 8-12.

devaient obéissance à la loi américaine plutôt qu'à la loi japonaise.

« La réponse de la cour arriva le 12 juillet : l'Empereur consentait à déléguer un prince de son conseil uniquement pour recevoir le message du Président des États-Unis, mais non pour entrer en conférence et discuter dès lors les conditions d'un traité. Ce fut le prince d'Izu, que devait accompagner celui d'Iwami, selon la coutume japonaise d'associer toujours deux personnes dans les missions politiques.

« On construisit sur le rivage, auprès du bourg de Sori-Hama un édifice en bois destiné à l'entrevue officielle. Le commodore s'y rendit le 14 juillet avec une escorte nombreuse, près de trois cents personnes : les Américains déployèrent en cette circonstance l'appareil le plus imposant. Dans l'entrevue, le commissaire impérial Toda Izu no Kami, premier conseiller de l'empire, et Ido Iwami no Kami, immobiles comme des statues ne proférèrent pas une parole, et ne firent aucun mouvement, si ce n'est pour se lever et saluer à l'entrée et à la sortie le commodore américain.

« Perry remit la lettre avec solennité. Cette lettre était ainsi conçue.

Millard Fillmore, Président des Etats-Unis d'Amérique, à Sa Majesté Impériale l'Empereur du Japon.

« Grand et bon ami, je vous adresse cette lettre officielle « par le commodore Matthew C. Perry, officier du rang le « plus élevé dans la marine des Etats-Unis, et commandant « de l'escadre qui visite à cette heure les domaines de Votre « Majesté Impériale.

« J'ai chargé le commodore Perry de déclarer à Votre « Majesté Impériale que je suis animé des dispositions les « plus amicales envers la personne et le gouvernement de « Votre Majesté. Je n'ai point d'autre objet, en envoyant cet « officier au Japon, que de proposer à Votre Majeste Impé-

« riale d'établir entre les Etats-Unis et le Japon des liens « d'amitié, et des relations réciproques de commerce.

« La constitution et les lois des Etats-Unis *défendent « toute intervention dans les affaires religieuses ou politiques « des autres nations.* J'ai intimé formellement au commo- « dore Perry l'ordre de s'abstenir de tout acte qui pourrait « en quelque façon troubler la paix dans les domaines de « Votre Majesté Impériale.

« Les Etats-Unis d'Amérique s'étendent d'un océan à un « autre océan : notre territoire de l'Orégon et l'Etat de Ca- « lifornie se trouvent directement vis-à-vis des domaines de « Votre Majesté Impériale. Nos vapeurs peuvent en dix-huit « jours franchir l'intervalle qui sépare la Californie du « Japon.

« Notre grand État de Californie produit chaque année « environ soixante millions de dollars en revenu, sans par- « ler de l'argent, du mercure, des pierres précieuses et d'un « grand nombre d'autres articles de valeur. Le Japon est « également un pays riche et fertile, et produit un grand « nombre d'articles de valeur. Les sujets de Votre Majesté « Impériale sont très habiles dans beaucoup d'arts. Je désire « vivement que nos deux contrées puissent trafiquer ensem- « ble, dans l'intérêt commun du Japon et des Etats-Unis.

« Nous savons que les lois anciennes sur lesquelles est « fondé le gouvernement de Votre Majesté ne permettent « point de commerce avec les étrangers, si ce n'est avec les « Chinois et les Hollandais ; mais, de même que les choses « du monde se modifient avec le temps, et qu'il se crée de « nouveaux gouvernements, la raison veut que d'époque en « époque, il soit institué des lois nouvelles. Et de même, il « a existé un temps où les lois si anciennes du gouvernement « de Votre Majesté ont été instituées.

« Vers la même époque, l'Amérique, qui s'appelle aussi « le Nouveau-Monde, fut premièrement découverte et bien- « tôt colonisée par les Européens. Pendant un long inter- « valle, sa population fut peu nombreuse et très pauvre ; « elle est aujourd'hui devenue très nombreuse ; son com- « merce a pris une extension immense ; et elle estime que

« si Votre Majesté Impériale veut bien consentir à modifier « ses lois anciennes et à permettre un libre commerce entre « les deux pays, ce sera d'un avantage infini pour les deux.

« Si Votre Majesté Impériale ne considère point comme « un acte prudent d'abroger irrévocablement les lois anciennes « nes qui prohibent le commerce étranger, elle peut seu- « lement les suspendre pour cinq ou dix ans, de manière à « faire une épreuve. Si cette épreuve ne produit pas les ré- « sultats avantageux qui sont espérés, les anciennes lois « pourront être remises en vigueur. Souvent les Etats-Unis « limitent leurs traités avec les nations étrangères à un pe- « tit nombre d'années, et, après ce temps, selon qu'il leur « plaît, ils les renouvellent ou les laissent prendre fin.

« J'ai prescrit au commodore Perry de soumettre un au- « tre article à Votre Majesté Impériale. Une grande quan- « tité de nos navires se rend chaque année de Californie en « Chine, et un grand nombre de nos concitoyens se livrent « à la pêche de la baleine dans les parages du Japon. Il « arrive quelquefois, dans les jours de tempêtes, que quel- « qu'un de nos vaisseaux se brise contre les rivages de « Votre Majesté. Dans tous les accidents de cette nature, « nous demandons et nous espérons obtenir que nos mal- « heureux concitoyens soient traités avec humanité, et que « leur propriété soit protégée, jusqu'à ce que nous puissions « envoyer un autre navire pour les ramener dans leur « pays. Nous avons grandement à cœur cet article.

« Le commodore Perry est encore chargé par moi de re- « présenter à Votre Majesté Impériale que nous savons « qu'il existe une grande quantité de charbon et de « provisions de tout genre dans l'empire du Japon. Nos va- « peurs, en franchissant le Grand Océan, consument une « grande quantité de charbon, et il est très difficile d'apporter « d'Amérique la provision de tout un voyage. Nous désirons « que nos vapeurs et nos autres navires aient la permission « de faire escale au Japon, et de s'y pourvoir de charbon, de « provisions, et d'eau. Ils payeront toutes choses en argent « monnayé, ou en toute autre valeur qui sera préférée par « les sujets de Votre Majesté Impériale ; et nous prions

« Votre Majesté Impériale de désigner un port convenable,
« dans la partie méridionale de l'empire, où nos vaisseaux
« pourraient s'arrêter à cet effet. Nous désirons encore très
« vivement cet article.

» Tels sont les seuls motifs pour lesquels j'ai envoyé le
« commodore Perry, avec une puissante escadre, afin de vi-
« siter la résidence de Votre Majesté, la cité fameuse de
« Yedo : l'amitié, le commerce, des fournitures de char-
« bon et de provisions, et la protection pour nos gens nau-
« fragés.

« Nous avons chargé le commodore Perry de prier Votre
« Majesté Impériale d'accepter quelques présents. Ils ne
« sont pas d'une grande valeur en eux-mêmes ; mais quel-
« ques-uns d'entre eux peuvent servir de *spécimens* des ar-
« ticles manufacturés dans les Etats-Unis, et ils sont offerts
« comme les gages de notre sincère et respectueuse amitié.

« Que le Tout-Puissant ait Votre Majesté Impériale en sa
« souveraine et sainte garde !

« En foi de quoi, etc. (Scellé).

« Votre bon ami,
« Millard Fillmore. »

« A la lettre était jointes sa traduction en chinois et en hollandais. Le commissaire impérial remit en échange un acte de réception écrit au nom de l'Empereur. Il était exprimé dans cette pièce que les affaires des étrangers s'étaient constamment traitées non pas à Uraga mais à Nagasaki ; néanmoins qu'il avait été représenté que l'amiral (1) s'en trouverait insulté dans sa qualité d'ambassadeur du Président, et que pour cette cause on recevait la lettre à Uraga par dérogation aux lois de l'empire. Mais Uraga n'étant point désignée pour traiter d'aucune affaire avec les étrangers, nulle

(1) Titre que prenait le commodore, afin d'être considéré selon sa dignité, et parce que son grade était, en effet, le plus élevé de la marine des États-Unis.

conférence ni délibération n'y pouvaient avoir lieu. La conclusion était celle-ci : *La lettre étant remise, vous n'avez qu'à partir*. Après quelques moments de silence, le commodore fit savoir que dans deux ou trois jours il mettrait à la voile pour les Riu-Kiu et Canton, et qu'il reviendrait en avril ou mai de l'année suivante, afin de recevoir la réponse de l'Empereur.

« L'entrevue n'avait duré que vingt ou trente minutes et s'était accomplie avec le cérémonial le plus rigoureux et en même temps avec la courtoisie la plus parfaite ».

En résumé le gouvernement japonais avait consenti à recevoir la lettre du Président des Etats-Unis à Uraga au lieu de Nagasaki *par dérogatiom aux lois de l'empire*. Ce n'était pas là un immense triomphe pour le commodore. Il avait, il est vrai, fait explorer la baie de Yedo, et *opéré ses sondages*, dit sa relation officielle *en dépit de la protestation des autorités japonaises*. Il avait pénétré à dix milles environ plus avant, et fait flotter le pavillon américain jusque dans les eaux de la capitale. Mais ces actes d'intimidation n'avaient eu pour conséquence aucun résultat matériel ni moral bien important. L'exploration de la rade seulement avait procuré d'utiles informations hydrographiques. Afin de laisser au Shogun et aux princes de l'empire japonais tout le temps de délibérer sur son message, le commodore avait résolu de s'absenter et de ne revenir qu'au printemps. Le 17 juillet après une station de neuf jours dans la baie de Yedo, il partit donc avec son escadre.

Le 25, il était à Nafa. Connaissant mieux les hommes de ce pays, il menaça de faire débarquer deux cents soldats pour s'emparer du palais de Shui, si on ne lui accordait le libre commerce à marché ouvert, l'autorisation de bâtir un magasin d'entrepôt pour le charbon de terre, et la cessation immédiate

de tout espionnage autour de ses officiers et de ses marins. Il va sans dire que les autorités indigènes malgré mille protestations durent lui accorder tout ce qu'il demandait. Le *Plymouth* fut laissé aux Riu-Kiu, avec mission d'explorer à nouveau les îles Bonin. Enfin, le 7 août 1853 l'escadre américaine était de retour à Hong-Kong.

Cette expédition devait être le signal d'un ébranlement presque général parmi les grandes Puissances pour essayer d'entrer en relation avec l'empire japonais. Dès la fin de novembre, le bruit courait que la frégate française la *Constantine* commandée par M. de Montravel était partie pour le Japon ; et peu de temps après, une escadre russe, composée de quatre navires, ayant à sa tête l'amiral Poutiatine, revenait de Nagasaki.

Inquiet de ces mouvements le commodore Perry devança l'époque fixée pour son départ, et mit à la voile le 4 janvier 1854. Il s'arrêta peu aux Riu-Kiu. Pendant qu'il était à Nafa, le Shogun, qui n'eût pas été fâché d'ajourner la réponse à la lettre présidentielle lui fit notifier par le gouverneur général des Indes Néerlandaises la mort récente du Dairi. Perry répondit par des condoléances, mais en exprimant l'espoir que les cérémonies funèbres et le règlement de la succession au trône n'apporteraient aucun retard à l'inauguration des rapports amicaux entre les deux nations américaine et japonaise. Dans le cas où le gouvernement japonais refuserait de traiter et d'assigner un port de refuge aux vaisseaux marchands ou baleiniers, il était résolu à placer sous le protectorat américain la principale île des Riu-Kiu. Il n'eût pas à recourir à ce moyen extrême. Son attitude résolue devait bientôt le rendre maître de la situation.

L'escadre américaine entra le 11 février dans la baie de Yedo. Il fut décidé que les conférences s'ouvriraient le 8 mars, et qu'elles auraient lieu à Yokohama, grand

village situé au bord de la mer à huit lieues de la capitale et à deux lieues de la ville de Kanagawa. L'exploration de la baie avait indiqué, en effet, ce point de la côte, comme le plus accessible aux navires. Des pavillons spéciaux furent construits pour l'entrevue. Le cérémonial fut scrupuleusement réglé à l'avance. Tout se passa avec la plus grande solennité.

Les commissaires du gouvernement japonais étaient Hayashi Daï Gaku no Kami (1) prince-conseiller, Ido prince de Tsu-shima, Isawa prince de Mimasaka et Udono Mimbu-Shoyu vice-ministre des finances. Leurs manières pleines de gravité firent sur les officiers américains une vive impression. Lorsque le traité des Etats-Unis avec la Chine leur fut proposé comme modèle, ils se refusèrent à admettre aucune assimilation. Ils discutèrent longuement et finirent par concéder l'ouverture des ports de Shimoda dans l'île de Nippon, et de Hakodate dans l'île de Yeso, et signèrent, le 31 mai 1854, le traité dont nous donnons en note le texte officiel. (2) Le premier de ces ports devait s'ou-

(1) Daï gaku no kami, littéralement maître de la grande science, ce qui équivaudrait chez nous au titre de grand maître de l'Université.

(2) Voici ce texte :

« Les États-Unis d'Amérique et l'empire du Japon, désirant établir entre les deux nations une amitié forte, sincère et durable, ont résolu de fixer d'une manière évidente et positive, au moyen d'un traité ou convention générale de paix et d'alliance, les règles qui dans l'avenir devront être observées de part et d'autre dans les relations entre les pays respectifs ; et pour cet objet si désirable le Président des États-Unis a investi de pleins pouvoirs son commissaire, Matthieu Calbraith Perry, ambassadeur spécial des États-Unis au Japon ; et l'auguste souverain du Japon a conféré de pareils pleins pouvoirs à ses commissaires, Hayashi Daï Gaku no Kami, Ido, prince de Tsu-snima, Isawa, prince de Mimasaka, et Udono, membre du bureau du revenu.

« Et lesdits commissaires, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, et avoir dûment examiné les préliminaires sont convenus des articles suivants :

« Art. Ier. — Il existera désormais une paix parfaite, universelle et permanente, et une alliance cordiale et sincère entre les États-Unis d'Amérique, d'une part, et l'empire du Japon, d'autre part, et leurs na-

vrir immédiatement après la signature du traité ; le second un an plus tard.

Perry, heureux de ce succès, alla visiter Hakodate avec son escadre. Il fit explorer par le *Southampton*

tionaux respectifs, sans exception aucune de personnes ou de lieux.

« Art. II.— Le port de Shimoda, dans la principauté d'Idzu, et le port de Hakodate, dans la principauté de Matsumaï, sont ouverts par les Japonais pour l'admission des navires américains, et l'on y devra fournir à ces navires le bois, l'eau, les provisions de mer, le charbon, et tous autres objets que leurs besoins exigeront, en tant que les Japonais en seront pourvus. L'ouverture du premier desdits ports devra suivre immédiatement la signature du traité ; le second port s'ouvrira seulement à pareil jour de la prochaine année japonaise.

Note. — Un tarif de prix sera produit par les officiers japonais, pour les objets qu'ils pourront fournir, et le payement devra s'accomplir en espèces monnayées d'or et d'argent.

« Art. III. — S'il arrive que des navires des États-Unis s'échouent, ou se brisent à la côte, les navires japonais devront porter assistance, transporter leurs équipages à Shimoda ou Hakodate, et les consigner aux officiers ayant qualité pour les recevoir. Tous les objets quelconques que les personnes naufragées auront pu conserver leurs seront restitués, et les dépenses respectivement occasionnées aux deux nations par le sauvetage ou par l'assistance des Américains ou Japonais ainsi naufragés ne seront point remboursées par les nations respectives.

« Art. IV. — Les individus naufragés et tous autres citoyens des États-Unis seront libres comme en toute contrée, et ne seront en aucun cas passibles d'emprisonnement, mais soumis uniquement à l'autorité des justes lois.

« Art. V. — Les individus naufragés, et les autres citoyens des États-Unis, résidant temporairement à Shimoda et à Hakodate, ne seront sujets à aucune restriction ni à la séquestration, ainsi que le sont les Hollandais et les Chinois à Nagasaki ; mais à Shimoda les Américains seront libres d'aller où il leur plaira, dans les limites de sept milles (ou *ri*) japonais, en prenant pour point de départ une petite île du port de Shimoda, marquée sur la carte annexée au traité. Ils jouiront de la même liberté à Hakodate, dans les limites qui ont été déterminées après la visite faite par l'escadre des Etats-Unis à cé port.

« Art. VI. — S'il existait quelque autre nature d'articles dont on reconnût le besoin, ou quelque affaire qui dût être réglée, il y aurait délibération sérieuse entre les parties avant de rien conclure.

« Art. VII. — Il est convenu que les navires des Etats-Unis abordant aux ports qui leur sont ouverts auront l'autorisation d'échanger les espèces d'or et d'argent et les articles de marchandises contre d'autres marchandises, d'après les règlements qui seront actuellement établis à cet égard par le gouvernement japonais. En même temps il est stipulé que les navires des Etats-Unis auront la permission de réexporter tous les articles qu'ils ne voudront pas échanger.

« Art. VIII. — Le bois, l'eau, les provisions de mer, le charbon et les

la baie des Volcans et le port d'Edomo, (1) situé à la pointe sud-est du Yeso.

Revenu le 7 juin à Shimoda, où il eût de nouvelles entrevues avec les commissaires impériaux, il signa dix jours après douze articles additionnels au traité. Il repartit le 28, toucha une fois encore aux Riu-Kiu avec lesquelles il conclut le 15 juillet un traité spécial, et s'éloigna aussitôt des terres japonaises pour se rendre par la voie des Indes aux Etats-Unis.

Ce fut le capitaine Adams, qui fut chargé de rapporter à Shimoda le traité ratifié. Il y arriva le 26 janvier 1855, et le 21 février de l'année suivante les rati-

articles de marchandises demandés, doivent être fournis par une agence d'officiers japonais, commis à cet effet, et non d'une autre manière.

« Art. IX. — Il est stipulé que si, un jour à venir, le gouvernement japonais accordait à une ou plusieurs autres nations des privilèges et des avantages qui ne sont point concédés à cette heure aux Etats-Unis et à leurs citoyens, tous les mêmes privilèges et avantages appartiendront aux Etats-Unis et à leurs citoyens sans délibération nouvelle et sans aucun délai.

« Art. X. — Les navires des Etats-Unis n'auront point la faculté d'aborder à d'autres ports du Japon qu'à Shimoda et à Hakodate, si ce n'est dans un cas de détresse, ou par l'effet de la violence des vents.

« Art. XI. — Il sera nommé par le gouvernement des Etats-Unis des consuls ou agents à la résidence de Shimoda, dès que ce gouvernement le jugera convenable, mais seulement après le terme de dix-huit mois à dater de la signature du présent traité : pourvu que l'un des deux gouvernements estime cette institution nécessaire.

« Art. XII. — La présente convention, ayant été conclue et signée dans les formes, sera obligatoire, et devra être fidèlement observée par les Etats-Unis d'Amérique et par le Japon, et par les citoyens et sujets de ces deux puissances ; et il devra être ratifié et approuvé par le Président des Etats-Unis, de l'avis et avec le consentement du Sénat des Etats-Unis, et par l'auguste souverain du Japon : les ratifications en seront échangées dans les dix-huit mois de la date de la signature actuelle, ou même auparavant s'il est possible.

« En foi de quoi, nous les plenipotentiaires respectifs des Etats-Unis d'Amérique et de l'empire du Japon, ci-dessus nommés, nous avons signé et scellé les présentes.

« Fait à Kanagawa, le trente et unième jour de mai, de l'année de N.-S. J.-C., 1854, et de Ka-yei la septième année, le troisième mois e le troisième jour. »

(1) Aujourd'hui Mororan.

fications se trouvèrent échangées entre les deux pays.

A peine le Commodore Perry avait-il quitté Yedo avec son escadre que l'amiral russe Poutiatine se présentait devant Nagasaki (20 août 1854) et remettait aux gouverneurs de cette ville, délégués par l'Empereur du Japon, la demande d'un traité. Il revint au commencement de 1855 et signa une convention de tous points analogue à celle des Etats-Unis.

Le vice-amiral sir James Stirling vint aussi en 1854 à Nagasaki réclamer au nom de la Grande-Bretagne les avantages d'un traité semblable. Il obtint l'ouverture immédiate de Nagasaki aux navires anglais, et celle du port de Hakodate cinquante jours après son départ, enfin un traitement égal à celui de la nation la plus favorisée, sous réserve des avantages particuliers concédés aux Hollandais et aux Chinois (1).

On le voit, un grand pas venait d'être fait : le Japon commençait à s'ouvrir et les missionnaires catholiques ne pouvaient manquer de mettre au plus tôt à profit ces circonstances favorables, qu'ils attendaient depuis si longtemps. La Propagande avait pourvu au remplacement de Mgr Forcade. M. Colin, membre de la Société des Missions Etrangères et missionnaire de Mandchourie, avait été choisi pour lui succéder avec le titre de préfet apostolique du Japon. Celui-ci, dès que la nouvelle de sa nomination lui était parvenue (2), s'était em-

(1) Une convention supplémentaire disait que toutes les communications officielles auraient lieu désormais en anglais, quand les Japonais auraient eu le temps d'apprendre cette langue ; qu'un terrain clos par un mur de pierre serait réservé dans Nedzumi-shima pour la sépulture des Anglais ; que seuls les navires en détresse ou désemparés pourraient entrer dans les ports autres que ceux de Nagasaki et de Hakodate, et bien que les navires de guerre possèdent pour l'accomplissement de leurs devoirs publics le droit d'entrer dans tous les ports des Puissances amies en général, droit qui ne peut souffrir ni atteinte, ni restriction, ils n'entreraient cependant point dans d'autres ports ouverts sans nécessité, ni sans explications convenables avec les autorités impériales.

(2) En 1853.

pressé d'écrire à M. Libois pour l'informer de son arrivée aussi prochaine que possible à Hong-Kong. Il lui avait fait part en même temps de son dessein de retourner aux îles Riu-Kiu, et lui avait demandé d'envoyer M. Girard (1) avec un ou deux autres missionnaires à Nafa, où il comptait les rejoindre. Mais il ne devait pas aller plus loin que le Leao-tong. La mort le surprit, le 23 mai 1854, à son arrivée chez Mgr Verrolles. « A ce bout du monde, écrivait le vénérable vicaire apostolique de Mandchourie, les événements sont rares et encore moins heureux. Voici le plus récent : M. Colin provicaire du Japon se rendait en toute hâte à son nouveau poste, lorsqu'épuisé de lassitude après deux cents lieues de marche, au fort du dégel et par des chemins horribles, dans une charrette chinoise, il arrivait auprès de moi. Une inflammation du foie causée par ses extrêmes fatigues, jointe au typhus, l'a dévoré en six jours. Il est mort le 23 mai, dans mes bras. Jugez, Messieurs, de ma peine et de ma douleur. Il repose donc sous le sable, sur les bords du Saro. Là, j'ai planté sur sa tombe une croix, où on lit ces paroles du Sauveur à Marthe : « *Qui credit in me, etiam si mortuus fuerit, vivet; et omnis qui vivit et credit in me non morietur in æternum.* » Il est enterré au pied de la montagne Crête de Coq, le long de la route, et tous liront cet acte de foi. Ce cher M. Colin avait servi au premier régiment des lanciers. Il était robuste et semblait devoir fournir une longue carrière. C'est une grande perte. C'était un sujet d'élite, excellent missionnaire, capable, et zélé. Il est mort dans la quarante-troisième année de son âge. (2) »

(1) M. Colin savait M. Girard attaché à la mission du Japon, et attendant depuis 1848 une occasion propice pour y entrer.

(2) Lettre à Messieurs les Membres des conseils centraux de l'œuvre de la propagation de la Foi, datée des rives du Saro en la VALLÉE FOURCHUE, au Leao-tong, le 3 nov. 1854 (*Annales de la propagation de la Foi*, t, 27, p. 243, 244.)

Ainsi, lorsque l'heure tant désirée par les missionnaires sonnait enfin, la mort soudaine de celui qui avait été choisi pour les conduire au Japon, venait leur rappeler que Dieu est le souverain maître des événements que les hommes semblent diriger.

LIVRE TROISIÈME

DEUXIÈME SÉJOUR AUX RIU-KIU. — VOYAGES DE M. FURET ET DE M. MOUNICOU AU JAPON. — LES TRAITÉS DE 1858 OUVRENT ENFIN LE JAPON AUX MISSIONNAIRES.

(1855-59)

CHAPITRE PREMIER

A bord du *Lion*. — Une invasion pacifique. — MM. Girard, Furet et Mermet à la bonzerie d'Amiko. — Ils sont gardés à vue. — Il est interdit au peuple d'étudier le Christianisme. — L'amiral Laguerre envoie chercher M. Furet à Nafa, pour le conduire au Japon. — Bon effet de la visite du lieutenant Sibour — M. Furet reçoit le plus cordial accueil du commandant de Maisonneuve. — Dans le golfe de Kyu-Shu. — La Sybille visitée par les Japonais du sud de Hirado. — A Nagasaki. — Les officiers sont hautains, mais le peuple est sympathique. — La croix peinte sur les embarcations de la Sybille. — Réception correcte mais froide des gouverneurs. — Condescendance des officiers français. — M. Furet a la tristesse de voir son voyage se terminer à Nagasaki. — Départ de la Constantine et de la Sybille pour Hakodate.

La mort de M. Colin ne fut point un empêchement à la réalisation de ses desseins. Dès le commencement de 1855, trois missionnaires, M. Girard, M. Furet et M. Mermet, furent envoyés aux îles Riu-Kiu. Ils avaient la perspective de pouvoir bientôt de là passer au Japon, car la France, occupée à combattre les Russes en Crimée et envoyant ses navires de guerre les attaquer jusqu'à l'embouchure de l'Amour, ne pouvait manquer de conclure avant peu, elle aussi, son traité avec l'empire japonais. Ils s'embarquèrent, le 11 février 1855, sur un navire marchand français, le *Lion*, commandé par le capitaine Bonnet. Trois autres missionnaires appartenant à la Société des Missions Étrangères et qui se rendaient à Shang-Haï, les accompagnaient. Ils emmenaient en outre avec eux trois domestiques chinois.

Malgré les vents contraires et une mer des plus mauvaises, leur traversée de Hong-Kong à Nafa s'accomplit en quinze jours, et dès le 26 février, le *Lion* était en vue d'Okinawa. Voici en quels termes M. Mermet raconte les difficultés de leur débarquement (1).

Nafa, le 26 février 1855.

« Aujourd'hui, à notre grande satisfaction, l'ancre a été jetée en vue du port de Nafa. Les pilotes longtemps attendus se sont enfin présentés à notre bord. Aussitôt notre capitaine s'empresse d'expédier une caisse de présents au gouverneur. Cette politesse est bientôt suivie de l'arrivée de trois mandarins avec nombreuse escorte ; ils étaient chargés de remettre au capitaine un grand rouleau de papier rouge : c'était la modeste carte de visite du gouverneur. A peine se sont-ils acquittés de leur message, qu'ils nous adressent les questions suivantes : « D'où êtes-vous ? — Où allez-vous ? — Que voulez-vous ? » — « Nous allons à Shang-Hai, répondit M. Bonnet ; notre navire fait eau, et nous désirons avoir quelques pièces de bois pour le réparer. » — « Vous en aurez », reprit gravement le premier mandarin.

« Mais il fallait aborder la question brûlante. L'habile capitaine essaya de préparer les voies en invitant les trois délégués à sa table. Pendant tout le repas nous avons été l'objet spécial de leurs préoccupations ; ils ne pouvaient nous regarder sans laisser paraître un malaise significatif. L'interprète s'enhardit enfin à m'adresser quelques questions. Il me demanda des détails sur l'état actuel des affaires en Chine, et chacun des visiteurs apprit avec un sensible plaisir, que les Français avaient vaincu les rebelles à Shang-Hai. Le moment

(1) Dans une lettre adressée à Messieurs les Directeurs du Séminaire de Paris.

était venu de hasarder une proposition : « J'ai à mon bord, dit le capitaine, des docteurs, hommes de prière, qui désirent s'instruire et même vous communiquer leur science en séjournant dans votre île. » Cette ouverture fut pour eux un coup terrible ; elle les troubla jusqu'au fond de l'âme. La contraction de leur figure l'indiquait assez. « Visiter notre île, répondit le premier mandarin, est difficile ; y séjourner est impossible. » — « Cependant, reprit M. Bonnet, tous les peuples ouvrent leurs pays aux étrangers.... Que les Japonais viennent en France et ils y recevront l'accueil le plus amical... Pourquoi donc nous refuseriez vous l'entrée de votre île? » — « Nos lois s'y opposent, et puis cela est tout-à-fait contraire à nos inclinations. » — « Soit, mais je m'étonne qu'un peuple civilisé maintienne de pareilles lois. » — « Songez donc que notre climat est très malsain. » — « Cela peut-être, mais heureusement vous vous portez à merveille. » — « Ajoutez, dis-je alors, qu'étant docteurs, nous pouvons nous traiter et vous guérir vous-mêmes facilement ». — « Nos îles sont trop petites, il n'y a pas de place », répliqua l'interpréte démonté. Ce fut là le dernier mot ; nos visiteurs prétextèrent un mal de tête, et craignant de se compromettre ils se retirèrent bien vite, en nous faisant de pompeuses démonstrations de politesse. Comme il était trop tard pour effectuer notre débarquement, nous avons remis la partie à demain,

27 février.

« Ce matin dès le point du jour, une nouvelle députation, apportant les cadeaux que le gouverneur destinait au capitaine, est arrivée à notre bord. Ces présents consistaient en poules, œufs, navets, patates douces, une chèvre et un porc. Le chef de l'ambassade, après s'être acquitté de sa mission, nous a priés instamment de ne

pas descendre à terre, s'offrant à nous livrer à bord toutes les choses nécessaires au navire. Ces obstacles ne sauraient nous étonner. Nous sommes préparés à tout... M. Girard, sans tenir compte des belles recommandations du mandarin, est descendu à terre avec notre capitaine, qui se montre plein de dévoûment pour nous. Voici le résultat de leur enquête : On nous refuse tout. Il n'y a point de terre, point de nourriture pour nous. Tout est nécessaire, parait-il, aux habitants du pays. Il nous faudra donc prendre nous-mêmes ce qu'on ne veut pas nous donner. Nous débarquerons quand même. Nous occuperons d'abord une cabane ouverte à tous les vents et sans plancher. Ce n'est pas là ce qui nous attriste, mais c'est de voir les habitants s'enfuir ou fermer leurs maisons à notre approche. Pauvre peuple ! s'il connaissait le don que nous lui apportons ! Dieu seul sait les tracasseries qu'il nous réserve. Mais nous l'aimerons toujours, et nous nous estimerions heureux de lui donner, au prix de notre sang, le trésor de la Foi. »

Le 1er Mars, M. Girard et le capitaine Bonnet se rendirent chez le gouverneur de Nafa, mais ils ne reçurent de lui que des refus formels et obstinés. Le brave capitaine en était tout déconcerté. Cependant les missionnaires, sans se laisser abattre, fixèrent leur débarquement au lendemain, sans plus tarder. Voici la relation, que M. Biet, un des trois missionnaires allant à Shang-Haï, nous a laissée de cette pacifique invasion (1).

« Le temps était magnifique, la mer calme et unie comme un lac. Après avoir offert le Saint-Sacrifice, M. Girard se rendit à terre avec le capitaine. Tandis qu'ils occupaient les autorités, nous devions les rejoin-

(1) Lettre de M. Biet à Messieurs les Directeurs du Séminaire des Missions étrangères datée du 4 mars 1855, à bord du *Lion*, en route des Riu-Kiu à Shang-Haï.

dre avec les bagages par un autre chemin, et nous retrouver tous dans la maison des bonzes, occupée autrefois par Messieurs Adnet et Leturdu. A l'heure de midi, nous fûmes en route, récitant le *Veni Creator* et le *Memorare.* Quelques migistrats de l'île vinrent à nous quand nous mîmes pied à terre. Nous leur donnâmes à chacun une bonne poignée de main, et après de gracieuses salutations, nous laissâmes ces mandarins avec nos deux confrères, Messieurs Boyer et Mermet, et nous allâmes reconnaître la bonzerie.

« En voyant apporter et déposer les caisses, les bonzes sortirent, et leur figures commencèrent à s'allonger. Un des plus jeunes nous demanda en chinois : « Pourquoi venez-vous ici ? » Nous répondons : « Pour y demeurer et apprendre la langue. » Les bagages arrivaient toujours. Pendant ce temps il y eût une conférence entre les bonzes. L'un deux endossant une longue robe noire vint, d'un air grave et sévère, nous signifier l'ordre d'emporter ces malles et de partir. Nous répondîmes par un signe affirmatif, tout en continuant de recevoir et de disposer les bagages. Bientôt nous fûmes rejoints par tous nos confrères, avec un mandarin suivi de deux subalternes et d'une nombreuse escorte.

« Ce vieux fonctionnaire, véritable patriarche portant une longue barbe blanche, s'assit sur une natte, avec son interprète anglais, ses assesseurs, les bonzes et les jeunes initiés de la bonzerie, les serviteurs, et quelques curieux. On servit le thé, on offrit le tabac, puis commença une longue conférence. M. Bonnet y prit une généreuse part pour plaider notre cause, M. Girard mit à bout la science du vieux mandarin, par la sagesse et l'apropos de ses réponses. Ce dernier finit par leur dire : « Je ne puis rien décider par moi-même, nous irons chez le Régent à quatre heures. »

« L'heure arrivée, on demanda l'audience. « Mais,

nous dit le vieux mandarin, il faut encore attendre jusqu'à six heures ; le Régent est si fort irrité de vous savoir sur ces rivages, qu'il ne peut parler avant deux heures. » Alors chacun fut se promener en attendant que sa colère se calmat.

« A six heures on se mit en marche. M. Bonnet, plusieurs mandarins et leur suite précédaient les six missionnaires ; l'escorte était magnifique. On se rendit en bon ordre et très majestueusement chez le Prince Régent, venu exprès de Shui. Le gouverneur de Nafa, homme grave et vénérable, nous reçut solennellement à l'entrée d'une grande salle remplie de serviteurs. Là, nous fûmes invités à prendre place à une table chargée de mets, et deux vieillards, le mandarin (1) et le Régent, se placèrent en face de nous. Il y eût un moment de profond silence. C'était comme l'examen des physionomies. Après le premier service, on remit à M. le capitaine une longue lettre du Régent. Notre chinois la traduisit.

« Nos chers confrères avaient pris toutes sortes de précautions pour n'être considérés que comme des hommes de prière et de science ; mais dès le début la réponse écrite du Régent allait au fond de la question. Il disait que le peuple des Riu-Kiu, ayant une religion, n'avait nul besoin de celle de Jésus ; que ces étrangers, venant en réalité pour implanter leur culte devaient s'en retourner, ajoutant qu'ici l'on ne permettait pas même de prêcher la doctrine de Confucius !.. Que d'autres Européens ne manqueraient pas de venir après nous, et qu'alors l'île serait envahie ; qu'il y avait à peine assez de place et de nourriture pour les indigènes, tant l'île est petite, pauvre, et sans autre produit que l'herbe... La question était abordée de front, le motif de tant de refus dévoilé, et l'ordre du départ formel.

(1) Le gouverneur de Nafa.

« Là-dessus, le Régent devait lever la séance ; mais on trouva moyen de la continuer. Ce prince s'assit de nouveau toujours grave et fort triste. M. Girard éluda la lettre par des réponses évasives et des protestations de sincère dévoûment, que M. le capitaine appuya de sa parole. « Enfin, dit-il, nous sommes ici par devoir. M. le capitaine ne peut nous reprendre à son bord. Vous êtes maîtres de sévir contre nous ; mais nous ne pouvons partir... Vous nous tueriez plutôt ! » Ces paroles produisirent un bon effet... Le Régent voyant cette fermeté, cette résolution inébranlable, et craignant aussi que l'amiral français ne lui refusât son secours contre les pirates, permit à MM. Furet, Girard et Mermet d'occuper la bonzerie, à condition que dans deux ou trois mois, on viendrait les reprendre. Bref la victoire était acquise !...

« On parla encore de politique. Les gouverneurs louèrent le caractère noble et généreux des Français, qui protègent en Chine l'autorité contre les attaques des rebelles. Durant toute cette longue discussion, le Régent, le mandarin, l'interprète et leur suite se montrèrent admirables par leur gravité, leur politesse et leur douceur, dans une affaire qui leur coûtait tant, eu égard à leurs craintes et à leurs préjugés. Pendant tout ce temps, nous n'aperçûmes pas un seul signe de colère ou d'impatience, aucun mot ne fut dit avec injure ou dureté, mais tout était grave, noble et empreint de modération. Le plus profond silence régnait dans une salle remplie de monde ; des serviteurs à bonnet rouge d'une figure ouverte et pleine de bonté nous servaient avec une grâce et une amabilié parfaites. Aussi M. Bonnet n'en revenait pas ; dans son admiration, il répétait souvent : « J'ai vu bien des peuples ; je n'en ai jamais rencontré comme celui-ci. » Quel malheur que des hommes si bons soient payens. Puisse bientôt luire sur eux la lumière de l'Évangile !

« Nos adieux aux princes des Riu-Kiu furent solennels et gracieux... Fiers de notre triomphe nous reconduisîmes nos chers confrères à leur demeure pour les y installer. Il était huit heures et demie du soir. Deux hommes avec des flambeaux nous précédaient. Cette prise de possession était officielle. Les serviteurs des bonzes vinrent eux-mêmes préparer la chambre avec nous. Avant de nous séparer, nous échangeâmes nos derniers adieux, le cœur rempli de joie d'un si heureux résultat. Le lendemain M. Bonnet voulut encore s'assurer par lui-même, que tout était en bonne voie pour les missionnaires. Enfin, on salua le Régent de vingt-et-un coups de canon, et nous mîmes à la voile. »

Le lecteur qui se souvient de ce que les missionnaires avaient eu à souffrir aux Riu-Kiu, pendant leur premier séjour, se demande assurément ce qu'il advint à leurs successeurs, après le départ du *Lion*. Nous laissons M. Mermet le raconter (1).

« Notre débarquement fut si brusque, si original et si anti-canonique, dit-il, que nous ne songeâmes d'abord qu'à nous maintenir dans la place prise d'assaut. Et, en effet, malgré la fureur des mandarins et mandarinots, malgré les exorcismes et les malédictions des bonzes qui nous sommaient de repartir, nous voici installés à la célèbre bonzerie d'Amiko, ayant pour hôtes quelques centaines de rats savants, qui dévorent nos livres ou s'en vont en processions manger les gros ventres des dieux dans le *mya* (2) voisin. Notre opiniâtreté a triomphé du Régent. Que pouvait-il contre trois entêtés bien déterminés d'avance à jouer au plus fin et à rire de toutes les mésaventures ?... Pendant deux jours, nos

(1) Lettre du 25 avril 1855 à M. Albrand supérieur du Séminaire des Missions étrangères.
(2) Temple.

nouveaux compatriotes nous refusèrent toute espèce de provision. Tout cela avait été prévu. Aussi, nous ne jeûnâmes nullement. Peu à peu, les fronts se déridèrent, et on finit par convenir que nous étions des savants bien polis et à bon visage. Néanmoins, je crois pouvoir assurer que la politique de l'autorité sera plus tracassière envers nous, qu'envers nos anciens confrères. Nous avons une quinzaine de gardiens, logés dans de véritables corps de gardes. C'est, disent-ils, pour nous protéger contre les voleurs. En réalité, ils sont là pour nous surveiller. Lorsque nous sortons, une nombreuse avant-garde nous précède pour annoncer aux femmes, aux enfants, et même aux hommes, l'approche de l'ennemi. Aussi, lorsque nous paraissons, chacun s'enfuit. Une arrière-garde non moins nombreuse nous suit également. Un des mandarins chargés de notre surveillance m'a déclaré qu'il y avait peine de mort contre quiconque oserait seulement se faire instruire de notre religion. »

Les missionnaires étaient depuis deux mois seulement dans l'île Okinawa, lorsque le dimanche, 6 mai, vers les quatre heures du soir, quelqu'un vint leur annoncer qu'un navire étranger était en vue. Ils prenaient à cette heure leur frugal repas. Aussitôt, ils se lèvent et à l'aide d'une lunette braquée sur le coin du mur de leur enclos, qui leur servait d'observatoire, ils reconnaissent avec joie le pavillon français. Ils distinguent en même temps une petite embarcation qui se dirige vers le rivage. Le grand nombre d'hommes qui la montent leur donne un instant la triste pensée d'un naufrage. Il n'en était rien heureusement. Après une attente d'environ deux heures, ils serraient la main au lieutenant de vaisseau M. Sibour, neveu de l'archevêque de Paris, et à deux autres officiers de la *Sybille*. — « Où est le Père Furet? dit M. Sibour avec un ton aimable d'auto-

rité. J'ai ordre de l'emmener avec nous ». Et, en même temps, il remettait au missionnaire surpris une lettre de M. Libois, et une autre du commandant de la *Sybille*, M. Simonet de Maisonneuve.

Prévoyant que sous peu la France aurait à traiter avec le Japon et qu'un interprète serait nécessaire pour les négociations, qui s'ouvriraient alors, l'amiral Laguerre avait demandé à M. Libois l'autorisation de prendre un des missionnaires des Riu-Kiu à bord d'un des navires, qui allaient dans le nord combattre les Russes. M. Furet avait été désigné à cet effet. Il devait s'embarquer sur la *Sybille*, qui se rendait dans les mers du Japon. A vrai dire il ne savait pas encore la langue de ce pays. Mais comme il avait la perspective de pouvoir passer un temps assez long à Hakodate, où un navire au moins resterait pendant la campagne, il pourrait sans doute l'étudier dans de bonnes conditions, voir de près le Japon, et s'il ne parvenait pas à s'y fixer, revenir après la campagne aux Riu-Kiu, muni d'utiles renseignements. Il fit donc ses préparatifs et se disposa à partir le lendemain.

M. Sibour, questionné dès son arrivée par les mandarins sur le but du voyage de la *Sybille* se tint sur la plus grande réserve. En cela il ne faisait que se conformer aux ordres de son commandant. « Je viens, leur dit-il avec aplomb, m'informer de la manière dont sont traités les trois savants français en résidence à la bonzerie d'Amiko. » Il demanda pour le jour suivant une entrevue avec le gouverneur de Nafa et alla presque jusqu'à en fixer l'heure lui-même. Le 8 mai au matin, tandis que M. Furet achevait ses bagages, M. Girard et M. Mermet accompagnèrent les officiers chez le gouverneur. M. Sibour mit bien vite ce personnage à l'aise. Il ne lui fit que des compliments sur les bons procédés dont on usait à l'égard des missionnaires. Son

but était d'obtenir qu'ils fussent mieux traités encore à l'avenir. Cependant la conscience du gouverneur n'était pas sans lui faire quelques reproches. Aussi, lorsque M. Sibour lui annonça qu'il allait emmener M. Furet, qui pourrait rendre à l'amiral le même bon témoignage, parut-il assez troublé. « Ne pourriez-vous pas, dit-il à l'officier, rapporter vous même à l'amiral ce que vous avez vu ?.. M. Furet reviendra-t-il ici ?... » — « Oui dans trois ou quatre mois, je pense. »

M. Sibour exprima le désir d'aller à la capitale, à Shui, mais il déclara qu'il entendait ne pas avoir d'espions à sa suite, et qu'il ne voulait être accompagné que de deux mandarins pour l'honorer et lui donner les renseignements dont il pourrait avoir besoin. Tout lui fut accordé. Enfin, ce ne fut qu'un cri d'admiration parmi les autorités des Riu-Kiu, lorsqu'il leur dit que l'Empereur de Chine avait écrit à l'amiral Laguerre de sa propre main, pour le remercier de l'avoir défendu contre les rebelles.

Le moment des adieux était arrivé. M. Furet quitta ses confrères, et après trois ou quatre heures passées en canot, il abordait la frégate la *Sybille*, où M. Sibour le présentait au commandant de Maisonneuve très dévoué lui aussi aux missionnaires. Il trouva près de lui et des autres officiers le plus cordial accueil. « Vous autres, missionnaires, lui disaient souvent ces braves marins, vous êtes plus courageux que nous, car vous venez dans ces pays lointains et souvent inhospitaliers, pour y rester jusqu'à la mort. »

La *Sybille* avait pris aussitôt la route du Japon. A son entrée dans le golfe de Kyu-Shu, la brume et des courants rapides et inconnus la mirent pendant une semaine dans une situation très critique. Mais enfin, le temps et la mer redevinrent meilleurs. Un jour que la frégate était à l'ancre, une baleinière fut mise à flot pour

aller demander du poisson à des pêcheurs japonais qui avaient été aperçus à quelque distance. Dès que ces braves gens la virent approcher, ils se mirent à ramer avec une ardeur désespérée pour se sauver sur leur île. Mais quoiqu'ils fissent, la baleinière leur coupa le chemin. Se voyant pris, tous se mirent à faire avec effroi de grandes inclinations aux deux officiers français. Et comme l'un d'eux essayait de faire comprendre par des signes, qu'ils désiraient du poisson, en un clin d'œil le poisson demandé passa de la barque des pêcheurs dans la leur, L'officier jeta alors une piastre en échange, de quoi les Japonais eurent l'air si contents qu'ils ne cessaient plus de répéter leurs inclinations profondes, laissant voir sur leur visage et dans leurs yeux la joie d'en être quitte pour la peur, et d'avoir reçu une fortune pour quelques poissons.

« Pendant que nous étions mouillés au sud de l'île de Hirado, raconte M. Furet, (1) un grand nombre de Japonais vinrent à bord. Deux chefs, couverts d'habits assez riches et dont le vêtement supérieur ressemblait beaucoup à la dalmatique, montèrent en hésitant sur le pont et aussitôt se prosternèrent devant le commandant, devant les officiers et même devant les mousses. La bonté, avec laquelle l'honorable capitaine M. de Maisonneuve les accueillit, les ayant bientôt rassurés, ils lui présentèrent une feuille de papier, sur laquelle se trouvaient écrites, en caractères japonais, quelques questions sur le navire et sur ce que nous désirions. Ces formalités accomplies, l'entrevue s'acheva par un échange de politesses. Les mandarins trouvèrent que notre vin valait mieux que leur sake ; l'un d'eux à la figure ouverte et rubiconde disait en riant que sa tête était lourde,

(1) Lettre du 25 juin 1855 à Messieurs les Directeurs de l'Œuvre de la propagation de la Foi.

mais il ne paraissait pas en vouloir à la cause de son mal. La suite de ces chefs avait mangé de fort bon appétit le biscuit qu'on lui avait offert. En un mot, mandarins, bonzes, serviteurs et bateliers, tous étaient contents des Français, auxquels ils avaient présenté, à leur tour, du vin de riz, quelques légumes salés et du poisson sec ou pourri. »

Peu à peu ces visiteurs étaient devenus presque familiers. A la suite des hommes à deux sabres, des bonzes à la tête rasée, les femmes elles-mêmes venaient faire l'inspection du navire ; les enfants grignotaient le biscuit des matelots, et l'un d'eux portait au cou une médaille de la Ste-Vierge que les aspirants lui avaient donnée. Si la *Sybille* entourée d'îles et de rochers fut restée plus longtemps à l'ancre, elle eût fini par attirer à elle tous les insulaires de ces parages. Le commandant, ayant appris par eux que plusieurs navires étrangers étaient à Nagasaki, pensa que l'amiral Laguerre s'y trouvait peut-être ; il se résolut aussitôt à gagner ce port assez peu éloigné. Il congédia donc les Japonais après avoir procuré à leurs chefs le plaisir de tirer deux coups de canon, ce qu'ils firent sans broncher, et partit laissant ces nouveaux amis on ne peut plus satisfaits.

Le lendemain la *Sybille* entra dans la rade extérieure de Nagasaki. Elle y trouva la corvette la *Constantine*, commandée par M. de Montravel, devenu commandant de la subdivision de l'Indo-Chine en remplacement de l'amiral Laguerre, qui avait dû partir pour la France.

M. Furet s'aperçut bien vite que les autorités de Nagasaki ne ressemblaient point aux samuraï des îles, et encore moins aux gens du peuple. « Là, dit-il, (1) c'étaient des interprètes et des officiers fiers et hautains. Une surveillance injurieuse se faisait autour des navires

(1) Lettre du 25 juin 1855 précédemment citée.

de guerre mouillés dans la rade extérieure, à trois ou quatre milles de la ville. C'est que les Japonais sont encore comme de grands enfants. Plus on leur cède et plus ils deviennent exigeants. On dirait que jusqu'à présent, cela n'a pas été compris par les nations étrangères ! »

« Quant aux habitants, écrit-il à des amis de France (1), j'ai retrouvé chez eux nos gens des Riu-Kiu ou à peu près. Ils n'ont peur des étrangers que parce qu'ils ne les connaissent pas, ou que le sabre des chefs les menace. J'ai vu d'assez près des Japonais et des Japonaises dans un village de la rade. Du canot, dans lequel je me trouvais, j'ai pu constater qu'au lieu de nous craindre ils semblaient désirer communiquer avec nous. Tous s'approchaient du rivage et les enfants frappant des mains répondaient de bon cœur au salut japonais que je leur adressais. Deux barques de satellites parurent et tous s'éloignèrent aussitôt à une distance plus que respectueuse... Il y a des canons sur les plateaux de toutes les collines. Lorsqu'un navire est signalé au loin une détonation avertit aussitôt les autorités de Nagasaki.

« Pendant notre séjour dans la rade, les trois commandants français avec cinq ou six officiers firent une visite de cérémonie aux gouverneurs de la ville, sur deux canots, dont l'un, appartenant à la *Sybille*, portait deux croix blanches peintes sur son avant. C'était le commandant de Maisonneuve, qui avait eu l'heureuse pensée d'exprimer ainsi aux Japonais, que la France est religieuse et chrétienne. Ils étaient précédés par une barque japonaise, dans laquelle on frappait à tour de bras sur une espèce de tambour, dont le bruit assourdissant annonçait l'approche des étrangers. Un grand nombres d'autres barques les entouraient et les

(1) Lettre à M. le vicomte et à Mad. la vicomtesse de R... Shang-Haï 10 juin 1855.

suivaient soit pour les honorer, soit pour un tout autre motif. Nos visiteurs ne virent rien à Nagasaki, parce qu'on avait tout caché, en garnissant les rues de tentures jusqu'au lieu de l'entrevue, qui se trouvait à quelques centaines de pas du rivage. La réception fut correcte mais froide. Le lendemain le gouverneur envoya des présents d'assez peu de valeur, quelques théières, quelques plats et plusieurs pièces de soie à grands dessins. Il y en avait pour les commandants et pour chacun des officiers qui les avaient accompagnés... Pendant notre séjour à Nagasaki, nous n'avons pas eu le droit de nous promener ailleurs, que sur nos navires ou sur une petite île inhabitée dans laquelle les Japonais avaient construit deux assez jolis kiosques pour les étrangers. »

La police ombrageuse du pays avait établi autour des navires une sorte de cordon sanitaire, composé d'une multitude de barques remplies de satellites, très rapprochées, et les surveillant jour et nuit. Par une condescendance difficile à concevoir aujourd'hui, chaque fois qu'une embarcation était détachée du bord, soit pour communiquer en rade avec un autre navire, soit pour aller à l'îlot des étrangers, un signal était hissé au grand mât. Au jugement de M. Furet c'était là trop de ménagement. « Que veut-on, disait-il, que ces peuples pensent de nous ? » Et le fait suivant, qu'il cite (1) semble lui donner raison.

« Un de nos officiers français arrivant sur un transport, sans être prévenu de ces conventions, fit voir que la politique de M. Sibour à Nafa pourrait avoir raison même à Nagasaki. Il était à peine arrivé, qu'aussitôt des Japonais venaient lui faire les questions d'usage, et lui signifier qu'il devait rester sur son navire, et ne pas communiquer avec ceux qui se trouvaient en rade. —

(1) Lettre à M*** rédacteur du journal l'*Univers*.

« Comment ! Je ne peux pas aller sur ces navires français et anglais, qui sont ici près de moi ? » — « Non, vous ne le pouvez pas. » — « Je ne le peux pas ? » — « Non, parce que..... » — « Il n'y a point de *parce que*, reprit-il en frappant un énergique coup de poing sur la table ; j'irai visiter ces navires quand cela me fera plaisir. » — « Oh ! c'est différent, puisque vous le voulez, alors nous vous permettons d'y aller ».

Une épreuve bien dure pour le missionnaire devait terminer à Nagasaki même le voyage de M. Furet. Dès son arrivée dans ce port, le nouveau commandant de la subdivision navale, M. de Montravel, lui avait proposé de le faire reconduire à Shang-Haï.

Le 21 mai, il écrit tristement : « M. de Montravel m'a proposé de retourner demain à Shang-Haï sur un navire de transport ». — « Vous voyez bien, mon Père, me dit-il, que vous ne pouvez pas rester ici. » — « Commandant, répondis-je, quand je vois trois navires de guerre français rester loin de Nagasaki, et ne pas sortir de la rade extérieure, quand je vois l'isolement des Hollandais, qui ne peuvent pas venir jusqu'à nous, je ne m'abuse pas, et je crois que je tenterais inutilement de m'installer ici. Aussi je n'y pense pas, et je ne l'avais pas espéré, mais m'en aller à Shang-Haï, je ne le veux pas. » — « Mais alors, vous serez obligé de suivre l'expédition, car je crois que nous ne pourrons pas vous laisser au Japon. » — « Vous allez à Hakodate. C'est le rendez-vous de l'escadre. Il y a là des commerçants américains et anglais déjà établis. C'est là que j'espère avoir la chance de demeurer. » — « Il n'y a pas de Français à Hakodate. » — « C'est une raison de plus, commandant, pour qu'on favorise mon installation.... D'ailleurs je ne vous demande pas votre assistance offi-

(1) Au Séminaire de Paris.

cielle... Je me poserai comme laïque, venant étudier la langue et les sciences, je pense que, de cette manière, vous ne me refuserez pas ce que vous accorderiez à tout Français. Si ensuite je ne puis rester à Hakodate, je vous prierai de me faire reconduire aux Riu-Kiu, où on est venu me chercher par ordre de l'amiral. »

Mais, peu après cette conversation, M. Furet recevait de M. de Montravel un refus formel de le conduire à Hakodate. Le missionnaire lui écrivit aussitôt, et le commandant de la *Constantine* lui adressa la réponse suivante.

Constantine, 28 mai 1855.

Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre à la date du 27, dans laquelle vous me présentez des observations sur la détermination, que j'ai dû prendre de vous refuser de vous envoyer à Hakodate sur la *Sybille* ou de vous laisser à Nagasaki sur le *Colbert*. Sans entrer avec vous dans aucune discussion sur le contenu de votre lettre, je dois vous dire, que personne plus que moi ne déplore la nécessité où je me trouve d'agir ainsi que je fais. Dans ma conviction, Monsieur, l'apparition d'un missionnaire français au Japon, dans les circonstances actuelles, serait pleine de dangers et pour la politique de la France et pour la Religion elle-même. Aucun traité, vous le savez, Monsieur, entre la France et le Japon n'a encore autorisé les sujets français à s'établir sur un point quelconque de l'empire, et à quelque titre que vous vous présentiez, vous ne pouvez y être admis.

« Or, Monsieur, un bâtiment de guerre ne peut et ne doit déposer à terre un Français apporté par lui sans lui assurer une protection, et sans l'y maintenir coûte que coûte, si ce Français a le droit d'y rester. Abstraction faite des vues du gouvernement sur le Japon, vues que je ne connais pas, mon devoir est d'obéir à cette règle immuable du droit international, qui m'oblige à respecter les lois des pays, dans lesquels mon bâtiment se trouve. C'est ce que je fais dans la

circonstance présente, et je vous avoue, que c'est avec une grande peine que je fais passer mon devoir de commandant d'un bâtiment de guerre avant mes sentiments personnels de dévouement absolu aux Missions Catholiques. Croyez-le bien, Monsieur, personne plus que moi n'admire le noble courage des saints hommes qui, comme vous, se dévouent à la propagation de la Foi. J'ai vécu assez longtemps avec les dignes missionnaires de toutes les parties du monde pour apprécier tout ce que leur dévouement et leurs vertus chrétiennes commandent de respect et d'amour. Mais par dessus toutes choses, je dois obéir à mes obligations de commandant, fussent-elles contraires à mes désirs et à mes tendances personnels...

« Ainsi que vous m'en faites la demande, Monsieur, je donnerai l'ordre au *Syngapore* de vous porter à Shang-Haï et j'écrirai à M. le consul de France dans ce port de vous envoyer à Hong-Kong par la plus prochaine occasion. Soyez bien persuadé que je ne négligerai rien pour effacer de votre souvenir la fâcheuse impression que doit vous laisser ma détermination à votre égard, et j'espère trouver l'occasion de vous prouver que mon dévouement sincère aux apôtres de la religion leur sera assuré et ne pliera devant aucune difficulté, toutes les fois que l'intérêt des missions évangéliques ne se trouvera pas contraire à ce que je croirai en conscience être l'intérêt du pays.

Recevez, etc.

L. T. DE MONTRAVEL.

Capitaine de vaisseau, commandant la *Constantine* et la subdivision navale de l'Indo-Chine.

M. Furet n'avait qu'à prendre le chemin de Hong-Kong. On comprend sa tristesse. « Après avoir admiré la belle nature, les beaux paysages du Japon, écrivait-il, les collines de la rade si bien cultivées et si bien boisées ; après avoir reconnu de mes propres yeux, dans les habitants d'un petit village, le désir de se rapprocher des étrangers, auxquels la consigne empêche de mettre

pied à terre ; après avoir vu de loin Nagasaki et contemplé pendant huit jours ses montagnes, où tant de chrétiens rendirent témoignage à Jésus-Christ, il fallut me résigner à retourner à Hong-Kong. L'honorable et généreux commandant de Maisonneuve m'accompagna le soir sur un navire de transport, et me quitta en me serrant affectueusement la main, désolé d'être impuissant à me faire continuer un voyage, qui devait finir d'une autre manière » (1).

Le 2 juin la *Constantine* et la *Sybille* renforcées par 40 hommes du *Colbert* partaient pour Hakodate. Elles devaient de concert avec les navires alliés aller dans le nord à la recherche des Russes, que les armes françaises combattaient victorieusement en Europe.

(1) Lettre à Messieurs les Directeurs de l'œuvre de la Propagation de la Foi, datée de la Baie de Barraconta le 25 juillet 1856.

CHAPITRE II

M. Furet à la procure de Hong-Kong. — Convention conclue entre le contre-amiral Guérin et le gouvernement des Riu-Kiu. — Court séjour de M. Furet et de M. Mounicou à Hokodate. — Les habitants se montrent affables et complaisants. — La *Virginie* sauve l'équipage d'une jonque japonaise. — Les missionnaires croient possible de s'établir soit à Hakodate, soit à Tsu-shima. — Ils demandent de nouveaux confrères. — M. Furet et M. Mounicou sont conduits auprès de M. Girard à Nafa. — M. Mermet est rappelé à Hong-Kong. — La vie apostolique aux Riu-Kiu. — Disparition d'un premier néophyte au lendemain de son baptême. — Le Christianisme défendu sous peine de mort. — Quelles qualités doivent avoir les missionnaires du Japon. — Une lettre énergique de l'amiral Guérin améliore en apparence la situation. — Visite au ministre du Roi. — Vingt-sept naufragés hollandais sont convenablement reçus à Nafa.

M. Furet retrouva à Hong-Kong M. Libois, qui avait été provisoirement chargé de la mission du Japon à la mort de M. Colin, et M. Mahon toujours attaché à l'asile de la Sainte-Enfance, où il se dépensait depuis de longues années, et où peu à peu son cœur l'avait pour ainsi dire fixé (1). A Hong-Kong se trouvait aussi un autre missionnaire, M. Mounicou, qui depuis 1849 assistait M. Libois dans ses fonctions de procureur. Destiné depuis quelque temps à la mission du Japon, il avait,

(1) Invité en 1854 par M. Libois à se rendre aux Riu-Kiu, il avait répondu qu'il ne se croyait plus apte à cette heure, au genre de vie exceptionnel, qui attendait les missionnaires dans ces îles, et que d'ailleurs son ministère à l'astle de la Sainte-Enfance suffisait à l'occuper. En 1856, il rentrait en France.

en attendant qu'il put s'y rendre, commencé d'étudier la langue avec un Japonais de Nagasaki. M. Furet se mit aussitôt à la même école, école difficile, car ils n'avaient pas de livres et leur maître savait peu d'anglais. Tous deux se disposèrent ainsi, soit à partir pour Nafa, soit à tenter un nouveau voyage au Japon.

Ce second parti était le plus souhaitable à leurs yeux, et il leur apparut bientôt comme celui qui avait le plus de chance de réussir. Vers le mois de novembre en effet ils apprirent que, grâce à l'énergie intelligente du commandant de Maisonneuve, la *Sybille* avait débarqué à Hokodate ses nombreux malades dans une vaste pagode. Les Français circulaient librement dans la ville et dans la campagne ; ils achetaient des marchandises et des vivres ; bien plus, quelques malades ayant succombé, on avait vu le cortège funèbre, la croix en tête et l'aumônier avec le surplis et l'étole, traverser la ville sans exciter parmi les Japonais la moindre récrimination (1). — « Que n'êtes-vous ici, écrivait-on de Hokodate à M. Furet ? » — « Que n'étiez-vous avec nous ! lui redisaient, à leur retour à Hong-Kong, commandant, officiers et matelots. Vous auriez eu une si belle occasion d'apprendre le Japonais ! »

En revenant de Hakodate, les deux frégates françaises la *Virginie* et la *Sybille* s'étaient arrêtées à Nafa. Elles y avaient trouvé M. Girard et M. Mermet portant la soutane et toujours établis dans leur bonzerie d'Amiko. Ils n'avaient encore aucun prosélyte, ils ne voyaient même pas comment ils en pourraient jamais avoir, car la mort menaçait quiconque eût voulu se convertir. Le gouverneur exerçait une surveillance rigoureuse et presque désespérante. Les deux mission-

(1) On n'a pas oublié du reste qu'ils avaient tous les jours sous leurs yeux la croix peinte sur les embarcations de la Sybille.

naires étaient néanmoins déjà asssez avancés dans la connaisssance de la langue. Quelque temps après ils purent en effet être utiles au contre-amiral Guérin, qui sans être officiellement investi de pouvoirs diplomatiques, conclut un traité avec le petit royaume des Riu-Kiu (1). Rentré à Hong-Kong pour hiverner, M. Guérin, ne cachait point son intention de s'arrêter de nouveau au Japon, lorsqu'il retournerait dans le nord. Il avait du reste laissé à Hakodate un certain nombre de matelots malades, qu'il devait y reprendre.

Dès le commencement de 1856, Messieurs Furet et Mounicou étaient à peu près certains qu'ils feraient partie de l'expédition qui se préparait. Effectivement il fût décidé qu'ils seraient reçus à titre de passagers et d'interprêtes, M. Furet à bord de la *Sybille* et M. Mounicou à bord de la *Constantine*.

Ils partirent le 6 avril, avec l'espoir de pouvoir faire un séjour de quelque durée à Hakodate.

Voici ce que M. Furet raconte de son second voyage au Japon (2).

« Après une heureuse traversée, nous mouillâmes à Hakodate le 20 mai. Cette ville située, à la pointe sud-est de la terre de Yeso, dans le détroit de Tsugaru a peu d'étendue ; elle est essentiellement commerçante. Sa position sur le versant d'une montagne aride et sur une plage sablonneuse lui interdit la culture, mais son port offre un abri sûr aux jonques et aux navires qui s'y donnent rendez-vous. A notre arrivée le gouverneur envoya un officier dire à l'amiral que la communication avec la place était défendue. « Dites à vos maîtres, lui

(1) Ce traité dont les clauses étaient favorables aux missionnaires catholiques ne devait pas être ratifié dans la suite par le gouvernement français, soit qu'en somme il offrît des avantages peu importants, soit surtout qu'il ait été négligé, étant donnée la prévision de l'ouverture prochaine du Japon.

(2) Lettre du 25 juin 1856 publiée dans les *Annales de la propagation de la Foi*, au t. XXIX, p. 309.

fut-il répondu, que nous avons besoin d'aller à terre et que nous descendrons. » Le soir même nous descendîmes en effet, sans aucune opposition de la part des autorités et au grand plaisir, je crois, des habitants, qui ne cessèrent point de nous faire bon accueil. Le 21, en compagnie de mon cher confrère, je mis donc le pied sur cette terre du Japon, où nous désirons si ardemment nous fixer...

« Les quatre jours que nous passâmes dans cette ville me parurent bien courts. Les habitants sont affables et complaisants. Souvent nous fûmes invités par eux à nous asseoir sur leurs nattes épaisses et propres, et alors chacun de nous essayait avec joie d'ajouter quelques mots aux petites phrases japonaises qu'il avait retenues, ce qui ne nuisait pas à l'intérêt dont nous étions l'objet. M. Mounicou ayant pénétré dans une arrière-boutique de libraire, pour se soustraire à la surveillance des soldats qui nous accompagnaient, l'un des commis s'empressa de le conduire dans tous les appartements, lui servit des confitures et lui donna un dictionnaire japonais-chinois, dont il ne voulut jamais recevoir le prix ; seulement il enleva la marque de sa maison et recommanda de bien cacher ce livre sous le manteau, dans la crainte que sa vie ne fut exposée, si on venait à le découvrir. Allant plus loin, nous pénétrâmes jusque dans l'intérieur de la famille, et nous nous trouvâmes en face d'une bonne mère aux sourcils rasés (toutes les femmes mariées sont ainsi) (1) et de trois enfants, une jeune fille de dix-huit à vingt ans et deux garçons. Au premier aspect il y eût un peu de surprise, qui se dissipa bientôt pour faire place à un mélange de confiance et de curiosité. Tous nous entourèrent pour examiner nos habits, nos montres, etc...

(1) Non seulement les femmes mariées se rasent les sourcils, mais elles se teignent les dents en noir. Cet usage tend aujourd'hui à disparaître.

« Nos gardiens eux-mêmes nous portaient de l'intérêt. Si nous allions dans la campagne, les plus jeunes de nos surveillants tâchaient de se soustraire aux regards de l'ancien, pour échanger avec nous quelques mots. L'un d'eux, s'étant rapproché de nous avec deux autres jeunes gens, nous entretenait depuis près d'un quart d'heure, écrivant sur sa main les mots que nous ne saisissions pas, lorsqu'il nous dit, en voyant quelqu'un venir et en parlant de côté comme un écolier qui ne veut pas être aperçu par son maître : « Silence ! voici le *chien* ! » C'était un vieux surveillant à la mine sévère et défiante.

« Un autre jour, je suis entré dans une maison d'où s'élevait un bruit confus de voix enfantines. C'était une école. Nous vîmes là une centaine de petites filles accroupies ou à genoux, un livre ouvert sous les yeux et lisant leur leçon à haute voix, tout en suivant les lignes avec deux menues baguettes garnies d'une boule à leur extrémité. Notre visite imprévue n'empêcha pas cette jeunesse de continuer ses cris, pendant que leur curiosité s'évertuait à nous examiner. A la vue de ces petites filles instruites par un homme et une femme, qui fumaient tranquillement leur pipe dans un coin de la chambre, je pensai naturellement à tant de religieuses, à nos bonnes sœurs de France, qui seraient prêtes à quitter leur patrie pour venir jusqu'à Hakodate former le cœur et l'esprit de ces enfants.

« Le 25 mai, nous nous étions éloignés de la ville, que nous apercevions encore à l'horizon. Pendant que je me promenais au déclin du jour sur la dunette, pensant à mes Japonais et priant pour eux, des sons harmonieux retentirent à bord de la *Virginie* et me reportèrent involontairement au pays natal. Au bout du monde et au sein des flots, un air national est un écho de la patrie absente. Ici, me disais-je, les cœurs sont froids

pour le Créateur, ils sont comme la neige que je vois sur la cîme de ces montagnes. En Europe, dans les États catholiques, tout est riant aujourd'hui (1), les cœurs se dilatent à la vue de Notre Sauveur, qui s'en va par les rues des villes et des campagnes bénissant ses enfants et ses frères. Les instruments se mêlent aux voix pour le célébrer. Quand donc en sera-t-il ainsi dans cet empire du Japon ?...

« Deux jours plus tard nous passions tout près de Matsumaï (2), puis je vis encore une fois le Japon m'échapper sans pouvoir rien faire pour son salut. Bientôt il disparut dans la brume. Quelques jours après, nous étions sur les côtes de Tartarie. »

Le 1er juillet, un vapeur anglais apportait à la *Sybille* de bonnes nouvelles : la paix venait d'être rendue à l'Europe par le traité de Paris (30 mai 1856) signé par la France, l'Angleterre, la Turquie, la Russie, le Piémont, l'Autriche et la Prusse. Ce fut une joie pour tous et pour les missionnaires une espérance : celle de voir bientôt la France tourner ses regards vers l'Extrême-Orient.

L'amiral Guérin, dans l'apparition qu'il venait de faire au Japon, s'était contenté, en définitive, de reprendre les marins qui avaient été laissés à Hakodate ; aucune mission officielle auprès du gouvernement ne lui avait été confiée. Néanmoins dans ses rapports avec les autorités locales, il s'était toujours montré, en vue des négociations futures, à la fois ferme et conciliant. Au moment où il s'éloignait de ce pays, où ses soldats malades avaient pu être débarqués, une occasion s'offrit à lui de secourir quelques marins japonais en détresse. « Dans la nuit du 29 au 30 juin, sa frégate la *Virginie* sauva l'équipage d'une jonque japonaise l'*Osaka* qui

(1) C'était le dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu.
(2) Aujourd'hui Fukayama.

avait le feu à son bord. Ce bâtiment était chargé de cuivre à destination de la Chine. Lorsque les embarcations de la *Virginie* furent arrivées auprès de l'*Osaka* l'incendie était tellement violent, que le métal placé dans la cale et dans l'entrepont venait d'entrer en fusion. La jonque coulait à fond dans le moment même. Les vingt-cinq hommes qui composaient l'équipage furent tous sauvés et conduits à Nagasaki. » (1).

Les frégates françaises à leur retour s'arrêtèrent dans l'archipel de Chu-san.

« Me voici de nouveau revenu sur les côtes de la Chine, écrit de là M. Furet (2). Il paraît que je ne suis pas assez *furet* pour me trouver une petite garenne au Japon. Mais patience !... Je crois qu'un missionnaire sachant quelque peu de japonais pourrait se faire déposer à Hakodate sous un prétexte quelconque, celui par exemple d'attendre un navire pour Hong-Kong. Si ce missionnaire parvenait à rester là quelques mois, qui sait s'il ne découvrirait pas un interprète désireux d'apprendre le français... Le moment est favorable. Les Japonais sont effrayés de voir dans leurs parages tant de navires de guerre. Ils désirent faire un traité avec la France. Ils n'ont donc aucun intérêt à maltraiter les sujets de cette nation. Que si l'on ne voulait pas aller à Hakodate, on pourrait se rendre dans l'île Tsu-shima. Les habitants de cette île m'ont paru bons, et sa situation entre le Japon et la Corée à proximité de la Mandchourie, du Tonkin, et de Canton aurait évidemment des avantages. »

Lorsque M. Mounicou, qui, lui, revenait de Corée avec la *Constantine*, eût rejoint M. Furet à Shang-Haï, ils échangèrent leurs vues sur la situation. Selon eux

(1) Pagès, *le Japon et ses derniers traités avec les puissances européennes*, p. 32.

(2) Lettre du 3 août au Séminaire de Paris.

six ou sept missionnaires semblaient dès lors nécessaires pour la mission du Japon. Nafa en réclamait au moins trois. On ne pouvait y laisser plus longtemps seuls M. Girard et M. Mermet, car la disparition de l'un d'eux pouvait en effet réduire l'autre à un complet isolement, comme cela était arrivé précédemment, pendant un temps heureusement court, pour M. Leturdu à la mort de M. Adnet. Les quatre autres pourraient essayer d'entrer au Japon deux par deux, soit par Hakodate, soit par Tsu-shima.

M. Libois décida que, pour commencer, M. Furet et M. Mounicou retourneraient à Nafa, et que M. Mermet affaibli par le climat et par un travail excessif reviendrait à Hong-Kong. Ce missionnaire avait fait dans l'idiome des Riu-Kiu, comme dans la vraie langue japonaise de très rapides progrès. C'était autant pour cette raison, que pour lui procurer le moyen de se rétablir, que son supérieur désirait l'avoir près de lui. Personne plus que M. Mermet n'était alors capable d'être employé comme interprête, et M. Libois prévoyait qu'au moment où les négociations s'ouvriraient entre la Fance et le Japon, il pourrait rendre de réels services.

L'amiral s'étant rendu au mois d'octobre aux Riu-Kiu y reconduisit M. Furet et M. Mounicou et en ramena M. Mermet. Assez dangereusement malade lui-même et pressé de se rendre à Macao, M. Guérin ne s'arrêta que peu de temps à Nafa. Il écrivit pourtant de là au Régent une lettre sévère, dans laquelle il se plaignait des infractions faites au traité qu'il avait conclu l'année précédente.

Avant de quitter Riu-Kiu, voici les détails que M. Mermet donnait sur son séjour dans l'île Okinawa (1).

(1) Lettre à M. Albrand supérieur du Séminaire de Missions Étrangères datée de Nafa 26 octobre 1856.

« L'année 1855 ne fut pour mon cher confrère M. Girard et pour moi, qu'une année de lutte contre le climat, de vexations de tout genre de la part du pouvoir japonais et une vraie réclusion pour nos personnes.

« 1856 semblait s'ouvrir sous des auspices plus favorables : la convention conclue avec tant de prudence et d'énergie par l'amiral Guérin, et l'acquisition d'une maison au centre d'une ville populeuse, nous faisaient espérer quelque changement dans notre position.

« Mais si le Japon, aussi bien et plus que la Chine croit prudent de ne pas refuser un traité qu'un pouvoir européen exige avec fermeté, c'est avec la pensée d'en éluder habilement toutes les clauses, et il ne l'exécutera qu'après avoir épuisé toutes les ressources d'une politique astucieuse. L'année dernière, des corps de garde entouraient notre bonzerie d'Amiko, et toutes les fois qune nous en sortions, il fallait disputer aux satellites le terrain pied à pied, ou du moins leur faire doucement violence pour élargir un peu le cercle de nos promenades. Le gouvernement n'a pas osé, il est vrai, entourer notre nouvelle demeure d'une ceinture de soldats; mais des commissaires, sans cesse en activité de service, rôdent autour de nous et le jour et la nuit, gardent toutes les avenues et punissent avec la plus rigoureuse sévérité l'imprudent qui ne se tient pas à une distance respectueuse de notre habitation. Aussi, bien que notre résidence soit au centre de Nafa, sur un terrain communal, au milieu d'un bois clair-planté et admirablement situé pour devenir dans l'occasion une église ou un collège, nous y vivons comme dans un désert. C'était autrefois un lieu de promenade très fréquenté ; aujourd'hui l'herbe et les épines obstruent le chemin, les maisons qui regardaient la nôtre nous ont tourné le dos et s'ouvrent au côté opposé. Défense de nous approcher, sous les peines les plus graves ; tous les deux ou trois

jours seulement, deux mandarinots, choisis parmi les plus rusés du pays, viennent nous traduire tant bien que mal quelques livres de la Chine ou du Japon. Pendant longtemps ils ont eu mission de nous amuser, de nous tromper et par là de nous faire renoncer à cette étude. Cependant après avoir mis à nu leur fourberie, nous sommes parvenus à obtenir des livres japonais, et c'est ainsi, qu'à leur grand regret, nous leur arrachons et le dialecte des Riu-Kiu et la langue, soit parlée, soit écrite, du Japon.

« Inutile de vous dire qu'il est presque impossible d'aborder avec eux la question religieuse. Ils repoussent avec un fanatisme obstiné tout ce qui pourrait, de loin ou de près, conduire la conversation sur ce terrain. En examinant leur trouble, leur anxiété, lorsqu'une réflexion doctrinale ou morale est sur le point d'éclore, nous serions tentés de croire que nos maîtres sont liés par quelque serment et tenus en conscience d'éviter toute controverse. Cependant il peut se présenter des caractères moins hostiles ; mais, si heureuses qu'eussent pu être les occasions, il nous eût été impossible d'en profiter, tant ces deux fonctionnaires exerçaient l'un sur l'autre une surveillance ombrageuse et un contrôle redoutable. Par une innocente ruse, nous avons fait céder la politique du Japon si inflexible sur ce point, et aujourd'hui nos petits mandarins viennent à tour de rôle.

« En dehors de ces deux personnages, nous ne pouvons pas avoir la moindre communication ni échanger le moindre mot avec qui que ce soit. Impossible d'avoir un ouvrier ou un domestique, si ce n'est par l'intermédiaire des mandarins, qui lui donnent des instructions avant de nous l'envoyer. Si c'est un ouvrier, il est toujours accompagné d'un second chargé d'épier sa conduite, et condamné lui-même au rôle de muet. Aussi

nos essais de prosélytisme auprès de pareilles gens ont toujours été infructueux. Quant à nos domestiques, ils sont changés tous les mois et ne peuvent nous parler que pour le service. Cependant, malgré la surveillance à laquelle ils sont soumis, Dieu a permis que l'un d'eux, jeune homme de vingt-deux ans, comprît et goutât si bien la doctrine, qu'il demanda instamment le baptême. Après avoir été instruit et préparé à la faveur des ténèbres et au milieu du plus grand silence, après un mois d'épreuves multipliées, il fut baptisé la nuit de Noël, et consacré à l'Enfant Jésus, qu'il adorait pour la première fois avec un cœur purifié. Bien que ce jeune homme appartînt à la classe la plus humble, il était cependant doué d'une force de caractère et d'une pénétration au-dessus du commun; il pouvait devenir notre catéchiste, c'était notre espérance. Premier-né de notre apostolat, il avait toute notre estime et notre affection. Nous lui recommandâmes bien le secret; personne d'ailleurs n'y était plus intéressé que lui. Lorsqu'arriva le jour de l'adoration des ancêtres, le jeune François-Xavier (c'était son nom de baptême), profita d'une légère indisposition pour se dispenser de cette cérémonie injurieuse au Dieu qu'il adorait, et à qui il demandait avec tant d'ardeur la conversion de ses parents. Son zèle était, en effet, si impatient, et le changement que la grâce avait opéré en lui si sensible, qu'il ne put échapper à l'œil défiant et scrutateur de son père. Notre néophyte avait d'ailleurs une conscience trop délicate pour dissimuler sa foi. Alors commença la persécution la plus barbare, mais François resta ferme, se contentant d'opposer aux coups et à la fureur de son père cette simple prière : « Permettez-moi de demeurer l'enfant du vrai Dieu, et vous n'aurez pas de meilleur fils que moi. » Exaspéré par la persévérance et l'angélique résignation du chrétien, le père jura que dès le lende-

main il se livrerait avec toute sa famille à la sévérité des tribunaux. Le jeune François effrayé, non pour lui mais pour les siens, accourut chez nous au milieu de la nuit pour nous demander conseil. Le supplice de sa famille lui paraissait si horrible, qu'il doutait encore si Dieu exigerait de lui un pareil sacrifice. « S'il ne s'agissait que de ma vie, disait-il, ce serait bientôt fait. » Ce fut alors seulement, qu'il nous révéla un secret affreux, que jusqu'alors il nous avait laissé seulement entrevoir. Quiconque professe le christianisme doit mourir avec tous ses parents ou alliés du premier degré...

« Notre réponse ne pouvait être douteuse. Si le sang devait couler, il retomberait sur le barbare fanatisme du père ; quant au fils, victime innocente d'une loi sauvage, il mourrait pour sa foi, pour son Dieu. Il ne restait plus qu'à demander la force des martyrs ; nous demeurâmes longtemps agenouillés ensemble ; notre commune prière n'était qu'un sanglot. François se releva, les larmes aux yeux, mais calme et rassuré, il nous quitta le courage au cœur. Notre douleur et notre anxiété étaient vives ; la palme cueillie sous le fer des bourreaux est belle sans doute, mais les angoisses que nous éprouvâmes alors ne peuvent être comparées qu'à celles d'une mère, qui verrait son premier-né arraché de ses bras pour être conduit à la mort.

« Quel a été le sort de cette famille ? Qu'est devenu notre néophyte ? Est-il mort ? Point de nouvelles positives : cependant nous croyons posséder un martyr. Lorsque nous avons demandé au mandarin des nouvelles de François, il nous a répondu avec un embarras et un trouble marqués qu'il n'était plus à la capitale. Tous ceux qui nous approchent ont ordre de feindre la plus complète ignorance sur son compte, c'est là un sujet de conversation à l'index. Or, si notre disciple avait failli, non seulement on en parlerait volontiers, mais le gou-

vernement publierait son apostasie comme un triomphe.

« Un autre adolescent donnait déjà les plus belles espérances de conversion, lorsque sa famille intervint et le maltraita si rudement, qu'il fut dès lors impossible de continuer nos entretiens religieux. Ce pauvre jeune homme n'avait pas été fortifié, comme François, par la grâce du baptême. Au Japon, non seulement les pères ont juridiquement un pouvoir absolu sur leurs enfants, mais ils exercent sur eux un ascendant incroyable : vous connaissez la piété filiale des Chinois, elle n'approche pas de celle des Japonais. C'est un aveugle idolâtrie...

« Malgré le double et triple cordon de satellites qui nous entoure, nous sommes en secrets rapports avec un père de famille. S'il persévère dans ses dispositions généreuses, sa conversion amènera celle de toute sa maison ; mais, après le baptême il faudra aussi les préparer au martyre, car ici un chrétien, à moins de transiger avec sa conscience, ne peut vivre ignoré : il doit, comme les fidèles de la primitive Eglise, opter entre l'apostasie et la mort.

« Voilà où en est notre stérile ministère... Les satellites préposés à notre garde ne nous quittent pas un seul instant... Ils dispersent les groupes, ordonnent de fermer les maisons sur notre passage, annoncent au loin notre arrivée et font devant nous un vide si complet qu'en plein jour nous traversons les villes les plus populeuses, au milieu d'un profond silence, et sans rencontrer un être vivant. Sur la route les femmes et les enfants ont ordre de fuir à notre approche ; aussi, ces malheureuses femmes, d'aussi loin qu'elles peuvent nous apercevoir, jettent à terre leur fardeau, au risque de tout perdre, et ne se croient en sûreté que lorsqu'une distance de trois ou quatre cents mètres les sépare de nous. Dans la campagne, le paysan ne peut ni nous re-

garder, ni répondre à une de nos questions : le seul mot officiel qu'il puisse employer, pour se délivrer de nous, est celui-ci : « Je n'entends pas. » Cependant si nos gardes sont à distance, il nous prie gracieusement de nous retirer pour ne pas compromettre sa tête. Une simple conversation liée avec nous emporte la peine capitale...

« Outre la haine et le mépris que le japonais professe pour l'étranger, outre l'inflexible politique de silence et d'exclusion sanctionnée par les lois les plus rigoureuses, Riu-Kiu a encore contre nons un sujet tout spécial de haine. Ce motif il le prend dans son organisation sociale, qui n'est pas ici ce qu'elle est au Japon, quoique l'administration soit la même. Il y a dans notre île deux classes profondément distinctes, séparées par un abîme immense : les nobles et les cultivateurs... Ces derniers forment les vingt-neuf trentièmes de la population selon les uns, ou les dix-neuf vingtièmes selon les autres... Toute instruction leur est interdite. Au nom du ciel, qui les a fait naître ce qu'ils sont, ils ne doivent savoir que le nom des instruments aratoires, et par dessus tout, courber leur front dans la boue et s'anéantir en face de leurs maîtres... Fière de sa vaine science et faisant cause commune avec le pouvoir, la caste dominante est par-dessus tout intéressée à maintenir l'invariable *statu quo*. Elle comprend que notre dortrine repousse au nom de la charité cette ignorance et cette servitude... Avec la liberté la lumière se ferait bien vite dans les esprits, mais sans liberté ils sont à peu près inabordables. Riu-Kiu n'est pas seulement un pays tributaire du Japon, mais une province du Japon gouvernée par des officiers japonais. Pour donner le change à la Chine, qui a des prétentions sur ce pays, une jonque part chaque année porter des présents à l'Empereur chinois. Les magistrats des Riu-Kiu, revêtus du titre de

mandarins ne sont que des autorités postiches destinées à jouer leur rôle devant les envoyés de la Chine ou les Européens. »

M. Mermet terminait cette lettre par cette observation : « Lorsque vous nous enverrez de nouveau confrères, croyez bien qu'il ne faut pas ici de sujets médiocres. La langue du Japon est multiple et difficile. Le peuple japonais est intelligent et subtil. Outre la capacité et un fond solide de connaissances acquises, il faut des hommes d'un caractère extrêmement ferme, à la fois patients et persévérants. Il les faut polis et affables, de manières douces et liantes, capables de supporter les injures avec un visage riant et de traiter les affaires les plus ardues avec un imperturbable sang-froid, enfin il les faut d'une extrême prudence dans leurs paroles comme dans leurs actions. »

Grâce à la lettre énergique de l'amiral Guérin une certaine amélioration se fit tout d'abord sentir dans les procédés des autorités à l'égard des missionnaires des Riu-Kiu. Trois semaines environ après l'arrivée de M. Furet et de M. Mounicou, le vieux gouverneur de Nafa vint lui-même leur faire visite. Il leur offrit quelques petits présents, leur demanda s'ils se trouvaient bien et finalement les invita ainsi que M. Girard à dîner afin, dit-il, de pouvoir s'entretenir avec eux. Au jour convenu, deux petits mandarins vinrent chercher les missionnaires, et les conduisirent au Hon-Kwan. (C'était la maison commune, et non l'habitation du gouverneur qui leur était depuis le commencement soigneusement cachée). Le dîner fut convenable et le gouverneur très engageant. Chaque fois qu'il vidait sa coupe de sake, grande comme une coquille de noix, il en montrait le fond à ses hôtes pour les encourager à faire de même.

Quelque temps après ce fut l'un des trois premiers ministres, qui leur envoya par un petit mandarin à bon-

net jaune sa carte de visite, accompagnée de gâteaux. Cette démarche était faite à l'occasion du froid. Le ministre faisait dire aux missionnaires, qu'il désirait que le froid ne leur fît pas mal. Mais, au fond, toutes ces prévenances ne changeaient rien à la politique si exclusive et si vigilante de ces honnêtes insulaires. Les missionnaires en eurent bientôt la preuve.

Lorsqu'ils voulurent rendre politesse pour politesse au gouverneur et au ministre, ils se heurtèrent aux mêmes manèges de la population que par le passé. Arrivés à Shui, dans le voisinage du château, ils demandèrent aux passants : « Indiquez nous le Kô-Kwan ? » Mais la réponse générale fut celle-ci : « *Wakaranu* — Je ne comprends pas ». Les uns s'esquivèrent, les autres baissant très humblement les yeux n'ouvrirent pas la bouche.

« Il faut avouer, dit M. Furet (1), que plusieurs jouaient bien leur rôle. L'air attentif avec lequel ils écoutaient les paroles si polies de M. Girard, leur main levée et portée à l'oreille, tout en eux semblait dire : « Nous voudrions bien vous rendre service, mais *Wakaranu* ! » Nous avions bonne envie de renoncer à notre visite, lorsque nous aperçûmes une maison, qui nous parut être celle d'un interprète. Nous entrons dans la cour. Personne. Nous entendons seulement les portes se fermer à l'intérieur. Au bout d'un instant cependant plusieurs individus se présentent. L'un d'eux plus décidé semble disposé à nous prier de sortir, mais un autre connaissant mieux les cérémonies nous invite à entrer pour prendre le thé et fumer. Nous refusons et demandons qu'on nous conduise au Kô-Kwan (2). Après s'être consulté entre eux ils nous donnent un guide, qui nous

(1) Lettre de M. Furet à M. le Supérieur du Seminaire des Missions étrangères, Nafa 15 août 1857.

(2) Kô-Kwan, maison officielle, hôtel de ville.

mène à la première maison que l'on trouve en entrant dans la ville. Elle était inhabitée et fort malpropre. Arrivés sur le seuil nous disons à notre conducteur : « Vous moquez-vous de nous ? Est-ce un lieu convenable ? » Le pauvre garçon n'osant plus nous accompagner se retire, et nous retournons dans la ville. Chemin faisant, notre domestique chinois ayant pénétré dans la cour d'une maison, qui avait assez bon air, vint nous annoncer que beaucoup de monde se trouvait réuni dans les appartements de derrière. Un homme en sortit et nous offrit aussitôt d'envoyer chercher un interprête. En entendant nos doléances, il s'efforça d'excuser ses compatriotes. « Tous ici connaissent bien leurs cérémonies, dit-il. Celui que vous avez interrogé devait être fou ! » — « Dans ce cas, lui répondons-nous, il y a bien des fous à Shui. »

« Pendant ce temps, l'interprête arrive. Nous lui expliquons le but de notre visite. Il nous conduit alors dans une maison voisine et nous introduit cette fois dans une salle de réception vraiment digne du Régent.

« Tandis qu'une estafette est envoyée chez le ministre, nous échangeons quelques paroles.

— « Combien y a-t-il d'habitants à Shui ? »

— « Oh ! il y en a bien cinq cents. »

« Comme deux mille ne serait pas un nombre exagéré, un sourire d'incrédulité accueille cette réponse et l'interprète déconcerté de dire :

— « Oui, vraiment, j'ai fait une erreur. »

« Mais voici enfin le ministre. Après quelques paroles de politesse et quelques questions sur la santé du Régent, nous lui racontons avec intention, mais sur le ton de la plaisanterie, les difficultés que nous avons eues à nous acquitter de cette visite, que nous regardions comme un devoir. Son embarras et celui de l'interprète sont visibles.

— « Oh ! celui que vous avez interrogé a eu peur ! Le cœur lui a manqué. »

— « Nous en avons interrogé beaucoup : le cœur leur manquait à tous. Cependant le mot que nous avons employé *Kô-Kwan* est bien le mot usité ? »

— « Oui... Mais si vous étiez entrés dans une maison, on vous aurait donné une réponse. »

— « C'est ce que nous avons fait, et sur plus de cinquante personnes, pas une n'a voulu nous comprendre. »

— « Si vous étiez entrés dans une de nos écoles, il n'y aurait pas eu d'embarras. »

— « Bien, mais vos écoles où les trouver ? La difficulté était la même. D'ailleurs que Votre Excellence se rassure, sa présence nous fait tout oublier ! »

« Nous étant aperçu, qu'on avait ordonné de préparer une collation, nous abrégeâmes à dessein notre visite, ne voulant rien accepter de pareils menteurs.

« Quelques jours plus tard, sous prétexte d'accompagner un nouveau maître, l'interprète du ministre vint chez nous. Le manque de cœur des habitants de la capitale avait évidemment paru aux autorités en contradiction avec la promesse par elles faite à l'amiral Guérin de nous traiter en amis, et de laisser communiquer tout le monde avec nous. L'interprète nous dit que dorénavant les habitants répondraient à nos questions, qu'ils en avaient reçu l'ordre, que cependant pour mieux être compris, nous devrions employer certains mots différents de ceux, qui nous avaient été précédemment indiqués comme devant être compris de tous. »

Les missionnaires n'en demeurèrent pas moins, comme par le passé, sans action sur le peuple des Riu-Kiu. Ils ne purent faire un seul néophyte. L'unique résultat qu'ils obtinrent fut de pouvoir apprendre avec les maîtres qu'on leur donna, la langue du pays et le japonais. M. Mounicou, grâce à sa connaissance du chi-

nois, fit d'assez remarquables progrès dans cette étude.

Un événement vint trancher sur la monotonie ordinaire de leur vie. Ce fut dans les derniers mois de l'année 1857 le naufrage d'un bâtiment de commerce hollandais, sur une des îles Majiko-shima. Le capitaine, sa femme et tout son équipage furent amenés à Nafa, pour être au centre du gouvernement. Les naufragés au nombre de vingt-sept reçurent de la part des autorités une hospitalité si généreuse, qu'ils ne laissèrent pas d'en être surpris. Les missionnaires de leur côté firent tout ce qu'ils purent pour adoucir leur sort, et ils eurent le plaisir de les voir prendre leur infortune en patience. Sept de ces naufragés dont cinq Hollandais et deux Italiens de l'équipage étaient catholiques. M. Girard leur donna chaque semaine une leçon de catéchisme. Ils le consolèrent en demandant eux-mêmes à se confesser et à communier. Quoique protestants, le capitaine et sa jeune femme assistèrent à la messe et au sermon chaque dimanche, pendant plus de deux mois qu'ils restèrent à Nafa. Dans les premiers jours de novembre, un navire hollandais vint chercher les naufragés pour les conduire à Batavia. Il apportait de Nagasaki la nouvelle que le Japon était sur le point de s'ouvrir définitivement aux étrangers.

CHAPITRE TROISIÈME

M. Towsend Harris à Shimoda. — La brèche est ouverte. — Articles additionnels au traité de la Hollande avec le Japon (1857). — L'inexécution des traités de 1842 et 1844 amène les représailles de l'Angleterre et de la France. — Prise de Canton et traité de Tien-Tsin. — Deuxième guerre de Chine (1860). — M. Harris profite des succès des armes Anglo-Françaises pour conclure avec le Japon un traité supplémentaire à Kanagawa. — L'amiral Poutiatine obtient un traité identique à Nagasaki. — Arrivée à Shang-Haï du baron Gros et de lord Elgin. — M. Mermet interprète du baron Gros. — Récit de M. Mermet. — Shimoda. — La mort du Shogun représentée comme un obstacle aux négociations. — Remise des lettres de l'ambassadeur à Shinagawa. — Réflexions de la foule. — La marine japonaise. — Réponse du Go-ro-ju. — Le prince Midzuno vient à bord traiter du lieu des conférences. — Un remède contre le choléra. — Yedo. — Le Shimpukuji. — Le baron Gros s'installe au *France-den*. — Visite des plénipotentiaires japonais. — Diner offert par le Taï-Kun. — Vérification des pouvoirs et ouverture des conférences. — La salle surnommée *l'Intimité*. — Entretiens sur les produits des divers pays, sur la guerre, la marine, la médecine. — Quelques questions sur l'Empereur des Français, l'Impératrice et les dames françaises. — Retour de M. Mermet à Hong-Kong. — Le traité Franco-Japonais.

Vers la fin de 1856, les tentatives des Puissances européennes pour entrer en relation avec le Japon étaient encore loin d'avoir eu tous les résultats qu'on était en droit d'attendre. Après la conclusion du traité de Kanagawa, quelques marchands américains avaient essayé d'établir à Shimoda des magasins et des comptoirs permanents, mais ils avaient été obligés de se retirer de-

vant la résistance des autorités japonaises qui donnaient un autre sens aux clauses du traité. Depuis lors, un consul des Etats-Unis, M. Towsend Harris, soutenu par un navire de guerre, s'y était installé et y avait arboré son pavillon. Mais il était seul avec les gens de sa maison. D'autre part, la *Virginie* et la *Sybille* dans leur seconde expédition n'avaient pas trouvé un seul Européen établi à Hakodate, et les autorités locales s'étaient montrées moins faciles que l'année précédente. Le traité anglais avait ajouté peu de chose aux traités américain et russe, et la France n'en avait pas encore fait. Si le régime d'exclusion n'était plus possible, il n'était pas encore aboli.

Cependant la brèche était ouverte. Un progrès continu et irrésistible allait entraîner le vieux Japon vers un nouvel état de choses. La liberté commerciale allait en se faisant jour dans ce pays y introduire avant longtemps bien d'autres libertés, et en particulier la plus importante et la plus sacrée : la liberté religieuse.

La Hollande avait signé le 9 novembre 1855 avec les commissaires japonais à Nagasaki une convention par laquelle la situation privilégiée de ses sujets dans cette ville était maintenue, et toutes les concessions faites aux Américains, aux Russes, et aux Anglais leur étaient aussi accordées. Puis le 23 août de l'année suivante, elle avait ajouté à cette convention des articles additionnels importants dont voici les principaux :

Article 1er : Il est déclaré et convenu que les femmes et enfants néerlandais seront aussi admis à Nagasaki, et dans les autres ports ouverts au commerce.

Article 5. — Le libre exercice de leur culte est garanti aux Néerlandais dans les ports ouverts au commerce.

Article 6. — Le gouvernement s'engage à abolir où à lais-

ser tomber en désuétude la coutume dite de fouler aux pieds l'image (1).

Article 7. — Les Néerlandais seront aussi admis à faire le commerce dans les ports ouverts à cet effet, et seront également libres de vendre leurs marchandises à des négociants japonais, ainsi que d'acheter et de transporter des marchandises japonaises.

Article 8. — Afin que la stipulation de l'article précédent reçoive son exécution pleine et entière, l'importation d'or et d'argent étrangers, ainsi que l'exportation d'or et d'argent japonais est permise.

Comprenant qu'il lui serait désormais impossible de continuer le rôle d'intermédiaire qu'il avait longtemps affecté d'exercer entre le Japon et les Puissances européennes, le gouvernement néerlandais conviait par l'article 11 tous les peuples à l'alliance et au commerce avec le Japon, et se donnait ainsi l'apparence d'un renoncement généreux.

Article 11. — Le gouvernement du Japon se déclare prêt à entrer en relation de commerce avec toutes les nations étrangères, dont les gouvernements désireront conclure des traités avec celui du Japon.

Enfin, la Hollande avait fait plus. Dans un autre article, elle stipulait que les Portugais eux-mêmes seraient admis à traiter, s'ils en témoignaient le désir. On sait que les Portugais étaient spécialement proscrits du Japon depuis plus de deux siècles, et que leurs dernières relations avec cet empire avaient été marquées par le supplice des quatre ambassadeurs de 1640. Ce traité que M. Donker Curtius, commissaire du gouvernement hollandais à Nagasaki, avait été chargé de négocier fut ratifié par le Shogun après de légères modifications au

(1) Le Ye-fumi.

mois de novembre 1857. Il accusait un progrès notable et allait servir de base aux traités qui seraient ultérieurement conclus par les autres Puissances. Il contenait tout ce qu'il paraissait alors possible d'obtenir tant pour la liberté des échanges que pour la liberté du culte chrétien. Un annexe aux articles additionnels de 1856 portait ces mots :

« L'acte de fouler aux pieds l'image du Christ est dorénavant aboli ; mais l'introduction du Christianisme, comme aussi l'importation de livres, estampes ou images ayant rapport au culte chrétien et à tout culte étranger est défendue au Japon. »

Au sujet de ce dernier article les ministres des colonies et des affaires extérieures, dans un rapport adressé à S. M. le Roi des Pays-Bas, s'exprimaient ainsi :

« Touchant la prédication et la libre et complète profession du culte chrétien... il n'a pas été accordé tout ce que la Hollande aurait désiré, mais quand on considère, en ce qui concerne le point si considérable du culte divin, que par les articles additionnels, la liberté de professer le culte est accordée limitativement dans les maisons et dans les cimetières, et que par une communication officielle séparée du gouvernement japonais l'acte appelé *calcation de la figure*, si blessant pour le sentiment chrétien est déclaré aboli ; que l'on considère également et non sans un fondement certain, ainsi que le fait observer le commissaire de Sa Majesté au Japon, qu'en procédant avec sagesse, et ne désirant pas tout obtenir à la fois, on peut obtenir successivement de la part du gouvernement japonais des concessions de plus en plus étendues sur ce point et sur d'autres ; par ces motifs, les soussignés sont d'avis que l'on fera sagement, et spécialement à cet égard, de se tenir pour satisfait à titre

de commencement, de ce qui se trouve obtenu quant à présent (1). »

C'est ainsi que la Hollande, après sa longue apostasie à Deshima devait devancer les autres nations chrétiennes, dans la revendication de la liberté religieuse. Ne faut-il pas lui en savoir gré ?

D'autre part, en 1856, le nouvel Empereur de Chine Y-Ching avait manqué aux traités de 1842 et 1844, par lesquels ses états avaient été ouverts au commerce européen et à la prédication de l'Evangile. Des hostilités avaient éclaté à Canton contre les Anglais et des violences avaient été commises contre les missionnaires. Afin d'obtenir réparation et d'avoir une bonne fois raison de ce peuple sans foi, la France et l'Angleterre venaient de s'unir, et leurs flottes alliées étaient prochainement attendues. Les affaires de Chine terminées, le moment serait tout à fait favorable pour traiter avec le Japon.

L'année 1857 se termina, comme on le sait, par la prise de Canton (28 décembre) : « Canton est pris avec son gouverneur, écrit M. Mermet (2), toujours à Hong-Kong. La ville a été emportée d'assaut après 30 heures de bombardement. Les pertes sont insignifiantes : quelques blessés du côté des Français, quelques morts du côté des Anglais. C'est à peine si nos marins ont pu voir le dos des braves Chinois. Les ambassadeurs anglais et français ont formé un comité composé des anciens de la ville pour gouverner la cité, sous leur contrôle. Les Chinois sont aussi soumis qu'ils étaient insolents la veille du bombardement. »

Après s'être emparé de Canton, la flotte anglo-française remonta vers le nord, força l'entrée du Pei-ho sur

(1) *Le Japon et ses derniers traités avec les Puissances étrangères*, par M. Léon Pagès, p. 28.

(2) Lettre à M. Charrier, directeur au Séminaire des Missions étrangères du 14 janvier 1858.

le golfe de Pé-tchi-li, occupa Tien-Tsin et y conclut un traité qui stipulait en outre de la liberté pour les missionnaires et les commerçants, l'établissement d'une ambassade anglaise et d'une ambassade française à Pékin et une indemnité de 30 millions. Ce traité qui ne devait pas être mieux observé que les deux précédents, et dont la violation devait produire la guerre de 1860, restée fameuse par la bataille de Palikao, et l'incendie du Palais d'été, allait avoir pour conséquence immédiate l'ouverture du Japon.

Profitant habilement des succès des Anglais et des Français à Tien-Tsin pour agir sur l'esprit des Japonais, M. Towsend Harris, consul général des Etats-Unis à Shimoda, conclut le 28 juillet, à Kanagawa, un traité supplémentaire avec le Japon, et bientôt après l'amiral Poutiatine, venu à Nagasaki pour réclamer au nom de la Russie le même avantage, y concluait un traité supplémentaire identique. L'Angleterre et la France ne pouvaient tarder d'émettre des prétentions semblables, et la présence de leurs deux ambassadeurs, Lord Elgin et le baron Gros, à l'entrée du Pei-ho, ne laissait aucun doute à ce sujet.

M. Mermet allait se trouver tout désigné pour servir d'interprète dans ces négociations. Dès le commencement de Juillet 1858 il fut prévenu par une lettre du marquis de Moges de se rendre à Shang-Haï (1), où le baron Gros désirait se reposer quelque temps à son retour de Chine avant de se rendre àu Japon. Il partit aussitôt et attendit à la procure des Lazaristes, auprès de M. Aymeri.

« Me voici installé chez le bon Père Aymeri, écrit-il le 12 juillet à M. Libois. Sa procure n'a pas extérieure-

(1) Il avait été contraint d'attendre à Hong-Kong plus longtemps, qu'il n'avait pensé d'abord. Mais sa santé et ses travaux n'avaient fait que gagner à ce retard. Dans l'intervalle les forces lui étaient revenues et il travaillait avec ardeur à un dictionnaire Japonais-Français.

ment une mine bien *gentleman*. Cependant on y trouve un confortable suffisant. C'est l'image de son procureur, qui comme certains gros arbres de nos forêts a une écorce un peu d'un autre siècle, mais renferme un miel excellent... »

La population de Shang-Haï attendait alors avec anxiété des nouvelles de Pékin. Le mouvement des navires entre Shang-Haï et le Pei-ho était suspendu. Le commerce était arrêté. Cent vaisseaux attendaient dans le port sans pouvoir trouver un chargement. On savait seulement que les Français avaient signé leur traité le 27 juin. Pourquoi cette absence de nouvelles? Pékin revenait-il, au dernier moment, sur ses concessions ? Etait-on à la veille de voir reprendre les hostilités? Tel était l'état des esprits, lorsque, le 12 juillet, dix-neuf coups de canon saluant l'arrivée de Lord Elgin firent tomber toutes ces suppositions. Le baron Gros était attendu pour le lendemain ; M. Duchesne de Bellecourt partait par la malle et portait le traité à la sanction de l'Empereur : le succès était complet !

A son arrivée à Shang-Haï, le baron Gros donna à M. Mermet une audience, que celui-ci qualifie, dans une lettre à M. Libois, de courte et de sèche (1).

— « Eh! bien, me dit le baron Gros, vous sentez-vous assez fort pour servir d'interprète dans un traité ? Un traité est une grosse affaire. Il faut discuter longuement. Savez-vous le chinois? Au Japon, une copie de tous les actes avec l'étranger est écrite dans cette langue. »

— « Excellence, je ne sais pas assez le chinois pour le lire aisément, à plus forte raison pour l'écrire. Quant au japonais je le parle avec assez de facilité, et je commence à lire couramment les livres. »

— « Songez-y! Vous avez encore quelques jours...

(1) Lettre du 37 juillet.

Je désire parler de la Religion aux Japonais... Que faudrait-il dire ? Car, il ne faut pas les effaroucher. D'après ce que raconte Poutiatine, ils en ont joliment peur. »

— « Il faudrait, me semble-t-il, demander l'abolition de tous les actes injurieux au Christianisme, tels que le foulement de la croix et des images sacrées, l'abolition des peines atroces portées par les lois japonaises contre quiconque professe la religion chrétienne. Une semblable législation assimilant cette religion à ce qu'il y a de plus infâme et de plus criminel rend, en effet, les Européens et tous les chrétiens en général odieux et méprisables au peuple japonais. A elle seule, elle empêcherait toujours les bonnes relations d'amitié que nous voulons établir. Il me semble aussi, qu'en stipulant la liberté de résidence pour les Européens, il conviendrait de demander le libre exercice de leur religion, ce qui entraîne la résidence des ministres du culte.

« Mon speech, ajoute M. Mermet (1), fut court mais clair et il ne parut pas exagéré à Son Excellence. Elle ne put entendre la péroraison, fort incommodée qu'elle était par des boutons de chaleur. »

On sait combien l'été est intolérable à Shang-Haï. Le choléra commençait à sévir dans le port et faisait de fréquentes apparitions à terre. Si parfois la température s'abaissait un peu c'était à la suite de violents orages, accompagnés de coups de tonnerre tels, que les mats des navires volaient en éclat, et qu'un jour dans le seul quartier européen plusieurs Chinois furent foudroyés. Le peuple ne manquait pas de dire que le Ciel protestait ainsi contre les traités des barbares. Le baron Gros eût bien vite quitté Shang-Haï sans un fâcheux contretemps. Une voie d'eau s'étant déclarée dans l'*Audacieuse*, il fallut réparer ce bâtiment. En outre, les deux pléni-

(1) Même lettre 27 juillet 1858.

potentiaires chinois, qui avaient traité à Tien-Tsin étaient attendus pour reviser les tarifs de douane. Ils devaient se trouver à Shang-Haï un mois après la signature du traité. Un mois s'était déjà écoulé, et depuis le commencement d'août, le tao-tai était parti au-devant d'eux pour les recevoir. Mais ils ne paraissaient point.

Tandis que le baron Gros, confiant dans les sentiments de son collègue d'Angleterre et d'accord avec lui, les attendait, Lord Elgin, prétextant des motifs de santé, gagna la haute mer. Il se rendit jusqu'à Yedo avec les deux frégates le *Furious* et la *Retribution* et eût ainsi le frivole avantage de devancer de quelques semaines l'ambassadeur de France dans la conclusion d'un traité définitif avec le Japon, traité dont les clauses furent à peu près celles du dernier traité américain.

Le 2 septembre il était de retour à Hong-Kong. Il n'était resté à Yedo que dix-sept jours et n'y avait pas rencontré de difficultés sérieuses.

Le lendemain M. Mermet écrivait à M. Libois : « Lord Elgin est arrivé hier. Il est plein d'enthousiasme pour les Japonais ; il les regarde comme des diplomates très rusés et supérieurs aux Chinois. Il a trouvé chez eux beaucoup de bien-être et de corruption. Le noble Lord habitait à terre. Ce n'est pas avec le Shogun (1) qu'il a traité, mais avec de hauts dignitaires. On lui a offert une entrevue avec l'héritier présomptif, mais il l'a refusée... Voici à peu près ce qui a été obtenu : Yedo est ouvert, mais le gouvernement japonais demande de différer la résidence des étrangers dans la capitale jusqu'en 1861. Osaka, Nagasaki, Shimoda et Hakodate sont ouverts. Dans ces cinq ports, le commerce aura lieu librement ; les étrangers pourront résider et exercer libre-

(1) Le Shogun était alors gravement malade.

ment leur culte. Le Ye-fumi ou foulement des insignes de notre religion est aboli, mais la liberté religieuse n'est point obtenue pour les Japonais. On a manifesté, au contraire, des répugnances et des haines assez peu déguisées contre la Religion chrétienne.

« C'est après-demain que nous partons, à notre tour, pour le Japon. Lord Elgin attendra à Shang-Haï le retour du baron Gros, pour s'aboucher avec les plénipotentiaires chinois, toujours attendus. Il paraît que dans le nord, on se moque pas mal du traité. On n'a point relâché les chrétiens, malgré les promesses contraires. Le baron Gros qui paraît aujourd'hui assez bien connaître les Chinois m'a dit que deux régiments partis de France étaient en route pour venir. »

M. Mermet rempli d'un enthousiasme juvénile se voyait déjà installé à Yedo, y acquérant un terrain pour les établissements de la mission, et travaillant à la traduction des livres chrétiens chinois en japonais. C'est même dans ce but qu'il emmenait avec lui un jeune Chinois lettré (1).

Il ne devait pas pouvoir se fixer au Japon aussitôt après la conclusion du traité, mais s'étant trouvé à Yedo en rapport avec les plus hauts personnages, il vit s'ouvrir devant lui les bibliothèques de la capitale, et deux grandes caisses de livres le consolèrent un peu de son retour forcé. C'est pendant le séjour qu'il fit à Shang-Haï et à Hong-Kong, malade de la fièvre, qu'il écrivit sur son voyage au Japon une relation, dont nous allons citer les passages les plus intéressants. Nous pourrons ainsi pénétrer, à la suite du jeune interprète. au cœur du mystérieux empire et partager les premières impres-

(1) Il faisait de lui à un de ses confrères, M. Rouseille, la peinture suivante : « Il est assez savant, il est pieux, mais il n'a que de l'eau dans les veines. C'est un caractère mou au possible. Je le frotterai souvent à ma machine électrique. » Lettre du 29 août 1858.

sions que produisit sur un esprit enjoué la vue de ce pays, alors surtout, si différent du nôtre (1).

« L'ambassade se composait de Son Excellence le baron Gros, M. le Vicomte de Contades secrétaire, Messieurs les attachés, et votre serviteur interprète de l'ambassade.

« Nous arrivons sans secousse et sans bruit à Shimoda, petite ville à quarante lieues de la capitale, encadrée au milieu de plusieurs petites montagnes richement boisées. Shimoda a un air un peu paysan, mais est très-propre. Il a été presque entièrement détruit, il y a quatre ans par un affreux débordement de la mer et un tremblement de terre. Il s'est à peu près complétement relevé de sa chute. Une belle jetée en pierres a été posée comme une sentinelle sûre entre la ville et la mer pour arrêter les brusques invasions de celle-ci. Shimoda, quoique peu populeux, (5 à 6.000 habitants), est cependant la résistance d'un *bugio* (2), mandarin (3) très-élevé dans la hiérarchie gouvernementale. Ce bugio a pour lui un heureux physique, est très aimable, grand causeur, très-ouvert, surtout quand il a dégusté le champagne..... Tous nos rapports avec lui ne furent qu'un échange d'amabilités. Il invita l'ambassadeur à un diner monstre dans lequel le poisson figura à toutes sauces... J'eus souvent l'occasion de voir en particulier le joyeux gouverneur. Nos conversations un peu sérieuses, toujours joviales lui plûrent tellement, qu'il alla jusqu'à exprimer le désir de me voir résider quelques années à Shimoda. Tout le

(1) Cette relation adressée à M. l'abbé Delatour, aumônier à Poligny a été publiée par l'*Univers* à la date des 30, 31 août et 4 septembre 1859.

(2) On donnait le titre de BUGIO aux gouverneurs des villes impériales. Dans l'administration le bugio était un chef de service.

(3) M. Mermet se sert à tort de l'expression de mandarin pour désigner les magistrats ou les fonctionnaires du Japon. Cette expression qui avait cours aux îles Riu-Kiu, d'où il venait, n'était pas employée au Japon.

monde trouvait le séjour de Shimoda ravissant. Un immense bazar élevé pour les étrangers nous offrit les deux plus beaux produits de l'industrie japonaise : les laques et les porcelaines, qui sont sans rivales dans le monde. Ce bazar est tellement beau que le voyageur y vide volontiers sa bourse. Les prix sont assez élevés. Comme les achats sont entièrement contrôlés par les officiers du gouvernement, le marchand doit sans doute compter avec eux et ne peut oublier dans la vente le tribut qu'il payera à tous ces singuliers douaniers. Tous ces officiers viennent de Yedo, doivent servir plus ou moins longtemps suivant leur grade, selon qu'ils sont plus ou moins suspects à la cour. Disons une fois pour toutes que Yedo est la grande, j'oserais même dire l'unique école des agents du gouvernement japonais. Le code de l'administration est excessivement compliqué à raison du double contrôle de l'espionnage et de l'espionnage de l'espionnage. Mais son invariabilité, sa terrible sanction en rendent la connaissance facile et l'observance sûre. On s'est plaint en France, à une certaine époque, du nombre toujours croissant des bureaucrates, mais rien n'est comparable sous ce rapport à la bureaucratie japonaise multipliée à l'infini par un gouvernement soupçonneux.....

« Le gouverneur nous annonça, avant notre départ, la mort de l'Empereur (1) représentant cet événement comme très grave et capable peut-être de rendre impossibles les négociations que l'ambassadeur de France voulait entamer avec la cour de Yedo. Mais l'excellent Nomura Nedawa no Kami (nom de Son Excellence) appuya si peu sur cette conséquence possible, qu'il était facile de voir que le prince de Nedawa s'acquittait d'une commission dont il n'espérait pas le succès. Peu

(1) C'est à tort que les étrangers donnaient le nom d'empereur au Shogun.

importe ; cette réflexion mise en avant nous préparait aux objections de la cour de Yedo. C'était probablement là tout l'effet qu'on s'était promis. D'ailleurs les employés de Shimoda n'oublièrent pas de nous dire, que nous rencontrerions à Yedo beaucoup de fierté et de morgue dans les officiers de la capitale, encore peu habitués à traiter avec les étrangers.

« Nous levâmes l'ancre, le matin, 25 septembre, après avoir reçu de nos amis et surtout des marchands l'invitation pressante de revenir à notre retour de la capitale. Le soir du même jour, les trois vapeurs mouillaient dans la vaste baie de Yedo. La mer était polie comme une glace ; d'innombrables poissons se jouaient à sa surface. Je fis remarquer à une espèce d'épicurien japonais qui nous avait accompagnés depuis Shimoda, combien la baie était poissonneuse. « Oh ! me répondit ce joyeux vivant, c'est qu'en ce moment les poissons sont en fête ! » — « Comment ? » — « Oui, ces heureuses créatures s'amusent à nos dépens. » — « Je ne comprends pas. » — « Vous savez que le Taï-Kun (1) est mort. Pendant le deuil qui dure quarante-neuf jours, il y a défense de se couper les cheveux pour tous les employés, défense de manger de la viande et du poisson, défense, ajouta-t-il avec un profond soupir, de boire du vin... Oh ! c'est une abstinence bien rigoureuse !.. » — « Observe-t-on ces prescriptions et cérémonies de deuil ? » — « Ah ! c'est une autre affaire ; qui ne sait qu'en toutes choses il est facile de dire et difficile de faire ? D'abord quant à la barbe et aux cheveux, les bas officiers n'ont ce privilège d'être laids que pour huit, dix, quinze jours suivant leur grade ; au bout de ce temps, ils se rasent. Les grands mandarins (2) seuls jouissent

(1) M. Mermet écrit entre parenthèses (l'Empereur).
(2) Les hauts fonctionnaires.

du privilège de ressembler aux sauvages pendant quarante-neuf jours. Pour le manger il y a une distinction importante à faire : en public, on allonge sa figure et on est en observant, en son privé... »

« A peine avions-nous mouillé que quinze officiers japonais montèrent à bord. C'étaient des employés d'un rang très inférieur. Son Excellence ne pouvant les voir, je fus désigné pour recevoir leur message. Le chef de la bande me le transmit avec un ton triste et un peu impératif : « Nous venons de Kanagawa. Nous n'avons pu vous atteindre au passage pour vous prier de vous arrêter à Kanagawa. Nous venons vous notifier le désir formel du gouvernement qui est que vous retourniez à Kanagawa. L'Empereur étant mort, les conférences ne peuvent avoir lieu à Yedo. » La résolution de l'ambassadeur sur ce point était depuis longtemps arrêtée. La discussion n'aboutit donc pas. Vint ensuite la question de la délivrance des lettres de l'ambassadeur. Où se ferait cette délivrance ? A bord, où à terre ? C'était une question importante pour nous. Si les lettres étaient délivrées à bord, c'était un premier pas gagné par les Japonais pour nous empêcher de tenir les conférences à Yedo même. Aussi cette question fut vivement agitée. La grande objection des Japonais était le deuil de l'Empereur. La seule apparition dans la capitale devait selon eux troubler le deuil, tarir la dernière larme dans les yeux des Yedonais... Enfin, il fut conclu que les lettres seraient délivrées à Shinagawa dans la banlieue de Yedo.

« Le lendemain j'accompagnais M. de Contades, premier secrétaire de l'ambassade pour aller délivrer les lettres à l'endroit convenu. Par malheur nous arrivâmes par basse marée ; un espace considérable couvert de vase et de boue nous séparait de la ville. La population se pressait sur toutes les avenues, nous dévo-

rait des yeux et s'amusait de notre embarras, lorsqu'une foule immense d'hommes et d'enfants presque nus se précipitent dans l'eau vaseuse et viennent à nous en poussant des cris. Ils trainaient une barque destinée à nous recevoir. Nous y passâmes sans hésiter et nous voilà emportés dans une cohue étourdissante, recevant de temps en temps des secousses et souvent obligés de modérer l'ardeur de nos bateliers. C'était un véhicule fatigant ; aussi fûmes-nous très contents de mettre pied à terre.

« Les réflexions les plus étranges nous accueillirent. La foule se serait précipitée sur nous pour nous voir de plus près, si deux graves *kanabô-mochi* n'étaient venus l'écarter et nous ouvrir la voie. Ces kanabô-mochi sont des espèces de bedeaux de rues, généralement grands, bien musclés, portant un surtout à couleur vive. Ils sont comme les commissaires de police d'un quartier. Ils précèdent les cortèges, marchent parallèlement tout près des trottoirs, en laissant tomber sur le pavé avec un mouvement cadencé une longue barre de fer qui rend un son métallique, marque le pas, et dont la chute menace les pieds des curieux qui ne s'effaceraient pas suffisamment. Grâce à la mine sévère, au costume bigarré et surtout aux bâtons de fer de nos deux kanabô-mochi, nous parcourûmes plusieurs rues de Shinagawa (*la rivière des esprits*), au milieu d'une foule immense de curieux, qui nous analysaient minutieusement et s'efforçaient de retrouver en nous quelques points de ressemblance avec les peuples de l'Empire du Soleil. « Ils ont deux mains ! » disaient les uns. — « Et ils ne sont pas couverts de poils ! » ajoutaient d'autres... La plupart des curieux n'avaient que le mot *oranda* pour exprimer leur admiration. *Oranda*, mot familier à tout Japonais n'est qu'une corruption du mot *Hollanda* (Hollandais). Il est devenu l'expression du mépris, le synonyme de barbare

et est généralement pris en mauvaise part. Aussi pendant notre séjour dans la capitale, lorsqu'il arrivait à un officier japonais de prononcer ce mot inconvenant en ma présence, il se croyait toujours obligé à une petite réparation d'honneur. Après tout, c'est chez eux une erreur très excusable. Ils ont toujours jugé de la Hollande par le spécimen qu'ils en voyaient à Deshima, et de l'Europe par la Hollande. Or, dans un livre classique au Japon on lit : « Ce n'est pas la vraie Voie, que le barbare recherche avant tout, c'est le gain. Un lingot d'argent pèse plus pour lui qu'un beau livre. Il se courbe à tout pour le gain. » Plus d'un curieux de Shinagawa nous faisait peut-être l'application de ce passage, pendant que nous nous rendions d'un pas accéléré au relai des chevaux, au Palais du thé.

« Les deux bugio chargés de recevoir les lettres se firent attendre un instant. Les officiers attachés au Palais du Thé nous invitèrent à oublier le temps de l'attente dans la fumée du tabac et dans le parfum du thé. A peine avions-nous dégusté le thé amer (1), que les deux mandarins descendirent de cheval et vinrent aussitôt échanger avec nous quelques courbettes. Ils étaient polis, mais aussi raides que la veille.

« M. le vicomte de Contades, qui avait reçu des instructions bien positives de l'ambassadeur, tint un langage très poli, mais aussi très précis, très ferme et appuyé de si bonnes raisons que les deux majestueux bugio ne répliquèrent que quelques mots pour la forme et changèrent brusquement la question. Pendant qu'ils me transmettaient quelques précieux renseignements sur Shinagawa, une immense cuvette pleine de belles poires fut déposée devant nous, avec une gravité incomparable, par deux domestiques suivis de plusieurs au-

(1) Le thé se prend sans sucre, au Japon.

tres, apportant aussi de grands plats vides avec des couteaux. Nous nous inclinâmes légèrement vers les bugio, louâmes fort leurs poires sans y toucher. Enfin les derniers compliments furent échangés, et nous regagnâmes notre canot avec le cérémonial qui nous avait amenés au Palais du Thé. Derrière nous suivaient d'élégants laquais à la culotte noire, portant un panier de poires et une boîte pleine d'une pâte ou gelée sucrée, artistement bosselée et présentant à sa surface les trois couleurs nationales.....

« Mais, nous voilà déjà devant le canot. Les gamins de la *ville de l'Esprit* (1) s'apercevant que nous ne les mordions pas, que nous ne jetions pas des flammes par la bouche, finirent par nous approcher de si près et faire un tel vacarme, que plusieurs fois un regard sévère dût les rappeler au devoir. Plusieurs d'entre eux se précipitèrent dans l'eau pour jouir plus longtemps de notre vue. Des haies de branches sèches plantées dans la mer, pour saisir au passage une légumineuse marine charriée par le flux et le reflux, arrêtèrent assez longtemps notre canot et servirent à merveille les jeunes gens de Shinagawa. Au sortir de ces haies, nous pûmes jeter un coup d'œil sur la marine japonaise. Le gouvernement japonais possède six ou sept vapeurs offerts ou vendus par la Hollande à la cour de Yedo. Parmi eux il faut compter le magnifique yacht offert par la reine Victoria à la cour de Yedo. Ce dernier est vraiment beau et royalement aménagé ; néanmoins il n'aura jamais l'honneur d'avoir à son bord le Taï-kun. Son auguste personne ne sort que deux fois par an pour aller sacrifier à ses ancêtres. A côté des vapeurs trois ou quatre bâtiments à voiles sont continuellement à l'ancre. Quoiqu'ils ne soient pas en état

(1) C'est ainsi que M. Mermet appelle Shinagawa.

de tenir la haute mer, ils sont entretenus avec soin. C'est à leur bord que les hauts dignitaires de la capitale viennent respirer un air plus frais pendant les brûlantes chaleurs de l'été. Outre cette marine purement européenne, des jonques en quantité sont échelonnées devant la ville. Ces jonques pour la grandeur ne diffèrent pas des jonques chinoises et, quoique leur coque soit un peu mieux taillée que celles des jonques de l'Empire du Milieu, elles sont loin d'être de parfaits clippers. Elles n'ont qu'un mât et une grande voile. Le gouvernement ne permet pas aux constructeurs de les ponter pour les mettre en état de tenir la haute mer. Il connaît l'humeur voyageuse des Japonais ; il n'a pas oublié qu'autrefois les navires du Nippon visitaient les ports de l'Annam, Malacca, et s'aventuraient jusque dans l'Inde. Malgré cette cruelle mesure du gouvernement le plus ombrageux qui ait jamais existé, les typhons, les vents contraires font souvent voyager les Japonais jusqu'à Manille et en Chine. Jusqu'à nos jours, les peines les plus sévères punissaient les familles, les parents des déserteurs. Aussi c'est avec une bien légitime impatience que les victimes des tempêtes cherchaient à rentrer dans leur patrie pour sauver de la mort ou tout au moins de l'exil leurs malheureux parents. Mais ces naufragés avaient vu l'étranger, ses lois, ses mœurs ; ils avaient peut-être fait la comparaison... Qui sait s'ils n'allaient pas devenir des êtres dangereux pour le gouvernement ? Celui-ci, dans ce doute, refusait obstinément de les recevoir, refusait de transmettre leurs lettres à leurs familles, et repoussait à coups de canon le bâtiment qui les rapatriait. Un naufragé japonais était à bord du vapeur qui portait le pavillon du commodore Perry, lorsque l'envoyé des Etats-Unis s'efforçait de lier avec le Japon des relations commerciales. Pendant le cours des conférences, on présenta aux commissaires

japonais leur compatriote. Le naufragé, qui avait tout d'abord protesté qu'il n'oserait jamais voir la face de ses anciens maîtres, amené devant eux fut saisi d'une telle frayeur, qu'il tomba sur ses genoux et perdit tout pouvoir sur lui-même. C'est en vain qu'on lui disait qu'il était sous la protection d'un pavillon étranger, il croyait lire dans les yeux de ses mandarins l'arrêt de sa mort, et il finit par se retirer en courant se cacher dans l'endroit le plus secret du navire. Pardonnez-moi cette digression... Revenons à la diplomatie.

« La réponse du Go-ro-ju (1), (ministère des affaires étrangères, composé de cinq membres, présidé par le cousin de l'Empereur) était arrivée. Elle disait en substance que les lettres de l'ambassadeur étaient claires et nobles, que la pensée d'unir les nations par des traités était très heureuse, etc. etc.

« Les six plénipotentiaires désignés dans la réponse du Go-ro-ju vinrent à bord pour traiter la question du lieu des conférences. Lord Elgin, le comte Poutiatine, M. Harris, consul américain, avaient traité à Yedo, mais l'Empereur venait de mourir : le deuil de cette mort était général. Donc, le prince Midzuno (2) le premier des plénipotentiaires, après s'être plusieurs fois mordu les lèvres, commença à parler de ce deuil sur un ton si lugubre, que les nombreux Japonais qui étaient présents eurent bien de la peine à composer leurs joyeuses figures... Le prince finissait pas dire : « Le deuil est bien sévère, comme vous voyez. Puis le choléra règne dans la capitale : 300 personnes meurent chaque jour. » Le fait était vrai. « Quant au deuil, répondit l'ambassadeur, nous le respectons ; mais un acte de présence amicale et pacifique de l'envoyé de la

(1) En japonais, ce mot signifie chambre des cinq vieillards.

(2) Dans la lettre originale, M. Mermet l'appelle plaisamment : le Prince de l'Eau parce qu'en Japonais Midzu signifie eau.

France ne peut pas le troubler... Nous avons des remèdes contre le choléra. » — A ce mot de remèdes, tout le sérieux des affaires tomba. Tous les Japonais, qui paraissaient dormir pendant le discours du prince, parurent se réveiller, et chacun se promettait bien de faire ce jour-là une découverte merveilleuse. Les commissaires japonais démandèrent la formule du remède, la faculté du bord fut consultée et promit de donner la recette de plusieurs remèdes anti-cholériques.

« Les Japonais changent de question et y reviennent avec la même facilité. Ils ont un talent particulier pour les transitions, surtout lorsqu'il s'agit ds passer à un sujet qui va à leur cœur. Aussi au milieu de la conversation sur le choléra, un haut commissaire jetant un demi coup d'œil sur son verre vide et sur les flacons de champagne demanda avec le plus grand sérieux si le champagne n'était pas par hasard un remède contre le choléra. Tout le monde d'applaudir et chacun voulut en faire l'expérience, en donnant au beau liquide les épithètes les plus flatteuses. Le prince Midzuno, qui avait été plusieurs fois trompé par les liqueurs un peu fortes buvait peu et ne voyait pour le moment dans le champagne qu'un brouillon de la diplomatie. C'est avec bien de la peine qu'il cherchait à ramener la conversation sur le premier sujet. « Pendant le deuil, disait le prince, toutes les pagodes sont consacrées à offrir des sacrifices à l'Empereur défunt. » Ce fait n'était pas plus vrai que l'abstinence du vin, que les commissaires venaient d'oublier en présence du champagne. Cependant l'ambassadeur se contenta de répondre qu'un édifice convenable consacré à recevoir le représentant d'une nation amie était un des moyens d'honorer la mémoire de leur souverain. — « Pour le préparer, répondit le prince, plusieurs jours seraient nécessaires et les funérailles de l'Empereur ont lieu dans deux jours. » —

« Soit, dans deux jours, c'est-à-dire, après les funérailles, j'enverrai reconnaître la pagode qui sera désignée, et le jour qui suivra cette reconnaissance je descendrai à Yedo. »

« Au jour convenu, le secrétaire et l'interprète descendirent pour la première fois à Yedo. Nos impressions dans cette deuxième visite à terre furent d'abord très désagréables. Au débarcadère, des jonques japonaises pleines de je ne sais quoi fallirent nous asphyxier. L'empressement avec lequel nous nous hâtâmes de fuir ce lieu de pestilence excita une hilarité générale au milieu de la foule des curieux et des curieuses qui couronnaient le débarcadère. La vue des Européens ne devait pas être un spectacle tout à fait nouveau pour les Yedonais. Cependant le nombre des curieux était prodigieux. Plusieurs d'entre eux n'apercevant pas de différence entre nous et les Anglais, qu'ils avaient vus peu de temps avant notre arrivée, se plaignaient d'avoir été désappointés. « Ah! des Anglais et rien de plus! » disait l'un. — « Point du tout, disait l'autre, ne sais-tu pas que les Anglais ont la tête fixée sur le cou, de manière à ne pouvoir la tourner ni à droite ni à gauche, tandis que chez ceux-ci le sommet de l'homme obéit au mouvement ? » — « *Sate* ! Fi ! Ce sont toujours des pantalons étroits ! » s'écriait cet autre tout nu. Nous n'attendîmes pas la fin des réflexions du peuple pour nous mettre en route. Le son cadencé et strident du kanabô donna le signal de la marche. Les chiens commencèrent à pousser contre nous un aboiement étourdissant. La compagnie des *noirs* nous serrait de près. Ces noirs portent le nom d'espions ; leur costume est complètement noir. La plupart d'entre eux ne portent qu'un sabre. C'est une classe d'officiers tout à fait *sui generis*, redoutés de tout le monde et haïs du plus grand nombre. Ils font au reste fort mal leur métier. Si leur costume ne

les trahissait pas, leur air mystérieux et sournois, leurs regards incertains et embarrassés suffiraient pour les faire reconnaître.

« Nous franchîmes ainsi, en compagnie de ces *metsuke* (1) plusieurs portes, qui divisent les longues et larges rues de Yedo. A chaque porte les kanabô-mochi étaient changés et remplacés par deux autres, qui après avoir salué leurs collègues, continuaient la symphonie avec une solennelle gravité. Bientôt nous entrâmes dans un quartier presque désert : la musique de fer cessa. Nous étions dans l'un des quartiers des 356 gouverneurs et sous-gouverneurs (2). Le silence le plus absolu y régnait. Chaque palais est un long bâtiment s'ouvrant sur la rue par une seule porte grande et épaisse et ne recevant le jour que par des fenêtres proportionnellement petites, fortifiées de gros barreaux. Le style d'architecture est de la plus sévère simplicité. Les seuls ornements des murs à l'extérieur sont de larges carreaux blancs ou gris, dont les contours sont en relief. Le tout ne ressemble pas mal à une prison ou mieux encore à un arsenal. Une autre construction plus basse, presque toute en bois, noire ou grisâtre, de même longueur que la première, fait face au palais. C'est la demeure des serviteurs et des gardes du daimyo. Je n'ai jamais pénétré dans ces sombres palais qu'une fois, sous le patronage d'un de nos puissants amis de Yedo. Le daimyo était absent. Des gardes silencieux et immobiles comme des statues nous indiquaient du doigt les pièces accessibles à la visite des amis. La richesse, le luxe de l'ameublement contrastaient avec la simplicité de l'extérieur. L'or et l'argent avaient été prodigués aux laques, qui décoraient de leur mille dessins les pièces

(1) Ce mot signifie surveillant (étym. qui a l'œil).

(2) Sans doute le quartier des fudaï et des hatamoto.

du palais ; des nattes d'une finesse et d'un dessin exquis tapissaient le parquet. Le silence le plus absolu régnait dans ces vastes enceintes... je me crus un instant transporté dans un cloître, dans une maison de prière...

« A l'extrémité de cette longue chaîne de palais se trouve l'humble, mais très propre pagode de Shimpukuji (le lieu d'adoration des esprits). C'était la maison que le gouverneur nous destinait. Nous inspectâmes toutes les pièces : tout était propre, mais étroit... A partir de notre visite, le Shimpukuji devint le *France-den* (le palais français).

« Le lendemain devait être le jour fixé pour la prise de possession. Dès la veille, le joyeux Isa Shinjiro... vint à bord en qualité de maître des cérémonies. C'était une de ces figures japonaises qui préviennent en leur faveur... Il n'était encore que sous-bugio et cependant il possédait déjà toutes les ruses de la diplomatie japonaise... Il aborda très sérieusement la question du cérémonial. Le deuil était la majeure, la mineure et la conclusion de tous ses raisonnements... Il était sérieux et grave, malgré la multiplicité de ses gestes. Aussi l'ambassadeur, en considération de son éloquence, voulut bien renoncer au salut de dix-neuf coups de canon, qui devait annoncer son départ du bord. Le plénipotentiaire français devait se rendre au Shimpukuji dans une chaise à douze porteurs décorés d'un costume particulier et d'un chapeau aux trois couleurs nationales...

« A midi la petite procession précédée par le drapeau français se mit en marche et eût bientôt gagné le France-den.

« Notre installation commença par un échange de courtoisies et de compliments réciproques ; puis vint la présentation des attachés de l'ambassade aux six plénipotentiaires japonais... En même temps les principaux officiers de la bonzerie furent présentés à l'ambassadeur.

A la tête de ceux-ci étaient deux sous-bugio. L'un d'eux était... Isa Shinjiro. Sous leur direction fonctionnaient deux régiments d'officiers tout à fait différents de caractère et d'attributions. Le premier et le plus nombreux se composait des agents chargés du matériel de Shimpukuji, de transmettre les messages, de contrôler les achats et d'en percevoir le prix. C'était la compagnie amie, instruite, brave, franche dans ses allures et dans son langage. L'autre se composait de ces officiers noirs ou metsuke que nous avons déjà rencontrés sur notre route. Leurs fonctions était... de tout espionner, de nous accompagner dans nos sorties, pour nous dire sur un ton à peine poli : « Vous ne pouvez aller jusque-là... Vous pouvez voir ceci, vous ne pouvez voir cela ? » J'étais particulièrement l'objet de leurs regards de côtés...

« Le soir même de l'installation, les plénipotentiaires japonais vinrent solennellement rendre visite à l'ambassadeur et nous annoncer que Sa Majesté le Taï-kun nous envoyait deux immenses bâches de fruits et de légumes avec des mets de sa table pour nous donner une idée de l'art culinaire à la capitale. Le but réel de leur visite fut enfin découvert, c'était toujours le même thème roulant sur la nécessité d'observer le deuil de feu l'Empereur, et de ne sortir que pour des raisons indispensables. La réponse de Son Excellence fut comme toujours très polie, assaisonnée de beaucoup de regrets, mais péremptoire... Le dîner impérial annoncé par le Prince Midzuno arriva enfin, avec une grande variété de sake, et une variété plus grande encore de petits plats. Le tout était servi dans une laque très fine découpée avec art, et avait un air si appétissant que pour y faire honneur, il ne nous manquait que l'habitude. La volonté de l'Empereur était que l'ambassadeur fut nourri des mets de la cour pendant tout son

séjour dans la capitale. Après le premier essai tout le monde complimenta Son Excellence d'avoir poliment refusé l'honneur d'un semblable festin. En l'absence des bugio, Isa Shinjiro fut chargé de faire les honneurs à ses hôtes...

« Le lendemain était le jour fixé pour la vérification des pouvoirs. La cérémonie n'eût de remarquable que la grande réserve des délégués japonais. Ils ne présentèrent d'abord qu'une copie de leurs pleins pouvoirs et n'exhibèrent l'original que lorsque l'ambassadeur leur eût délivré l'authentique de ses lettres de créance. Dès ce jour les conférences furent déclarées ouvertes.

« Vous me permettrez d'être très laconique dans le procès-verbal. Les Japonais se montrèrent très amis des longues discussions, très pointilleux, et généralement défiants. L'ambassadeur fut admirable de patience pour réfuter leurs objections, toujours répétées sous une forme ou sous une autre...

« Puisque je vous fais grâce des longs débats diplomatiques, je vous invite à d'autres conférences... Je veux vous parler des entretiens familiers et scientifiques entre l'ambassadeur et les deux premiers plénipotentiaires japonais, et de nos délicieuses conversations sur les mœurs et le gouvernement du Japon et de la France. Ces intéressantes soirées, commencaient à huit heures et se prolongeaient entre une et deux heures de la nuit. Tous les officiers du Shimpukuji (les noirs exceptés) avec leurs amis, une foule de lettrés, remplissaient la salle surnommée l'*Intimité*...

« Voici le prince Midzuno qui demande à ouvrir les conférences, et nous débite son programme : « Profondément convaincus de la haute science... de Son Excellence nous désirons l'entretenir sur les mers et sur les climats, sur les produits industriels et naturels des différents pays, sur la guerre, sur la marine... »

Le Japonais procède en tout avec calcul. L'air noble, franc et modeste de notre ambassadeur, les quelques entretiens qu'ils avaient eus avec lui les avaient déjà favorablement impressionnés... M. le baron Gros qui... a étudié par goût et par nécessité de position tout ce qui se rattache aux arts et à l'industrie, était sans contredit le maître le mieux qualifié pour renseigner un élève aussi difficile que le Japonais...

« Les premières questions furent celles-ci : « Combien de jours pour aller en France ? — Là, y a-t il des tempêtes ? — Là, fait-il bien chaud ? — Est-il bien vrai qu'en passant au-dessous de Tenjiku (l'Inde, littéralement *l'empire qui touche le ciel*) on est à moitié brûlé par un soleil intolérable ? — Quelles sont les cérémonies à observer par un bâtiment qui en rencontre un autre en mer, et lorsqu'il arrive dans un port ? »

« Ces questions du prince Midzuno vous paraîtront peut-être insignifiantes et cependant elles avaient un intérêt tout personnel pour lui et le prince de Gemba. Ces deux hauts fonctionnaires avaient été, dès le principe, désignés par la cour pour aller l'un à Washington et l'autre à Londres, à Paris et à Saint-Pétersbourg.

« Les renseignements sur les produits de l'industrie et du sol des différents pays avaient un intérêt d'une plus haute portée ; mais rien n'égale l'étrangeté des questions sur l'organisation de l'armée en France, sur le nombre et la nature de ses places de guerre. J'en citerai quelques-unes. « Tout soldat français n'a-t-il pas son domestique pour porter son fusil et ses provisions ? — Lorsqu'il faut se servir du fusil contre l'ennemi, n'est-ce pas un homme inférieur qui tire, tandis que le vrai soldat combat avec son épée ? » — « Nullement le soldat français sait faire l'un et l'autre. » — « Vraiment ? C'est incroyable ! » ajouta le ministre japonais, avec un air et un ton de voix qui prouvaient assez leur estime pour

l'épée et le rang inférieur qu'ils assignaient aux autres armes. « Cependant, continua le prince Midzuno, il y a certainement dans votre armée des corps composés d'hommes braves et des corps composés d'hommes moins braves? » — « Non, soldat français est synonyme de bravoure. Tout soldat est essentiellement brave ; la distinction des divers corps est basée sur un ordre d'idées entièrement différent. »

« Les renseignements demandés sur les fortifications, sur le nombre des canons dans nos villes fortifiées, ressemblaient à une reconnaissance par l'ennemi d'un pays qu'il veut attaquer. La conférence sur la marine fut un vrai cours de mécanique donné au prince de Gemba. Le tout fut couronné par une leçon de stratégie, et un exercice de port d'armes présidés par le commandant du *Laplace*.

« La faculté de médecine de Yedo, représentée dans la personne des bonzes, qui sont à peu près les seuls médecins au Japon, voulut aussi avoir son audience. Ce fut un médecin du *Laplace*, M. Hanselin, qui représenta la faculté française. La conversation roula principalement sur le traitement du choléra, qui faisait alors de terribles ravages dans la capitale. Un vieux bonze parut très satisfait des renseignements concis et complets du jeune docteur français, et finit par lui dire en le remerciant : « En vérité, vous êtes aussi bel homme qu'habile médecin... »

« L'étude comparée des mœurs des deux pays fut sans contredit le sujet le plus intéressant et le plus intarissable, qui produisit le plus de bons mots et révéla parmi nous plus d'un Labruyère. Toutes les classes de la société depuis l'Empereur jusqu'au *eta*, espèce d'*out-cast* tout à fait semblable aux paria de l'Inde, furent passées en revue. Dans la nécessité de sacrifier les détails, laissez-moi vous citer au moins quelques-unes des réflexions

de mes interlocuteurs sur l'Empereur des Français, l'Impératrice et les dames françaises. Après avoir entendu l'exposé des travaux, des voyages, des fatigues, des sollicitudes continuelles de notre Empereur pour la prospérité de ses sujets, toute l'assistance poussa une exclamation de surprise. « Est-ce là, disait-on, ce que vous appelez être empereur ? Où sont les avantages et les délices du pouvoir ? Votre Empereur est plus malheureux qu'aucun de ses sujets, malgré la noblesse de sa conduite. » — « Malheureux ! repris-je, eh ! comptez-vous pour rien le dévouement et l'affection de son peuple ?... Quel plaisir ne doit pas éprouver un empereur, qui rend heureux des millions d'hommes, et qui fait un bien qui durera des siècles ? » Ma cause était gagnée ; les visages s'épanouirent de nouveau, et l'Impératrice dût subir aussi un examen. « Dites-moi, s'il vous plaît, dit l'un des assistants, le cœur de votre Impératrice est vraiment beau, mais est-elle instruite ? On dit qu'en Europe il y a des femmes capables ? » — « Capables, et si capables, répondis-je, que si notre Empereur venait à *saluer le siècle* (mourir) notre bien-aimée Impératrice (1) gouvernerait pendant la minorité de son auguste fils. » — « Ah ! voilà une chose que nous n'avons jamais pu comprendre ! » s'écrièrent à peu près toutes les voix... « Qu'est-ce donc que la femme chez vous ?... C'est le monde renversé. » — « Chez vous, j'ai le regret de vous le dire, puisque c'est une tache à votre civilisation et à votre beau caractère, la femme n'est rien ; elle n'est, comme le dit un de vos livres, qu'un peu plus qu'un domestique. Chez nous la femme... partage toutes les sollicitudes d'une famille dont elle est comme l'ange protecteur ; c'est elle qui forme le cœur et le caractère de l'enfant ; c'est elle qui souvent modère le mari, l'éclaire et le dirige de ses con-

(1) On était alors en 1858. Le prince impérial avait deux ans. C'étaient les plus beaux jour de l'empire.

seils ! » — « Chez vous, reprirent-ils avec un certain étonnement, la femme est donc bien instruite ? » — « Assurément, car autrement comment ferait-elle face à tous ses devoirs ? Les dames françaises ont pour elles la science nécessaire à leur état, la vertu et le dévouement poussés jusqu'à l'héroïsme... » — « Mais la science est inutile à la femme ; savoir coudre et faire un peu de cuisine sont les seuls connaissances de la femme. » – « Chez vous peut être... » — « Mais enfin, accorder à la femme une si large part dans la famille, c'est mettre la terre à la place du ciel, c'est la lune devant le soleil, c'est la nuit supplantant le jour ! » — « Chez vous cela peut être vrai ; la pauvre femme est vraiment la nuit, mais chez nous la femme étant souvent l'œil le plus clairvoyant et toujours le cœur le plus dévoué, la dame française mérite à plusieurs titres l'estime et le respect que nous avons pour elle. » L'étonnement était à son comble. Chacun désirait voir une dame française et si tous mes amis japonais ne se retirèrent pas convaincus de la nécessité d'instruire leurs femmes, tous au moins emportèrent de cet entretien la plus haute idée des dames françaises.

« Le dîner d'adieu arriva du Go-Ten (la cour) ; les fruits et la patisserie seuls eurent l'honneur d'être introduits, encore eurent-ils une réception bien froide. Chacun était occupé à expédier ses énormes collections artistiques en laque, en porcelaine et autres objets d'arts. Mes opérations portaient surtout sur les livres. Aussi, botanique, astronomie, histoire, littérature, cartes, gravures, manuscrits, tout trouva place dans mes coffres. Mes amis qui connaissaient ma passion pour de semblables collections me servirent à merveille, et grâce à eux ma bibliothèque japonaise est complète... »

En somme, le baron Gros avait été reçu au Japon de la manière la plus honorable. Malgré la mort récente du

Shogun, malgré le choléra qui sévissait avec violence, il avait conclu le 9 octobre un traité à peu près identique de tous points à celui de l'Angleterre. Vers la fin d'octobre, il fut de retour à Shang-Haï, et M. de Moges partit immédiatement pour Paris emportant le traité Franco-Japonais.

Voici comment jugeait ce traité M. Mermet (1) : « Le traité franco-japonais est une copie avec quelques différences dans la forme, du traité anglo-japonais (2). La

(1) Lettre à M. Libois 16 décembre 1858.
(2) Voici ce traité.

TRAITÉ ENTRE LA FRANCE ET LE JAPON

(Signé à Yedo le 9 octobre 1858. — Ratifications échangées à Yedo le 22 septembre 1859).

Sa Majesté l'Empereur des Français et Sa Majesté l'Empereur du Japon, voulant établir entre les deux Empires les rapports les plus intimes et les plus bienveillants, et faciliter les relations commerciales entre Leurs sujets respectifs, ont résolu, pour régulariser l'existence de ces relations, pour en favoriser le développement et en perpétuer la durée, de conclure un traité de paix, d'amitié et de commerce basé sur l'intérêt réciproque des deux pays, et ont, en conséquence, nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir :

Sa Majesté l'Empereur des Français, le sieur Jean-Baptiste-Louis baron Gros, grand officier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, etc. etc.

Et Sa Majesté l'Empereur du Japon, Midzuno Chikugo no Kami ; Nagaï Gemba no Kami ; Inouye Shinano no Kami ; Hori Oribe no Shô ; Iwase Higo no Kami et Nonoyama Shozô.

Lesquels, après s'être communiqué leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et dûe forme, sont convenus des articles suivants :

I

Il y aura paix perpétuelle et amitié constante entre Sa Majesté l'Empereur des Français ses héritiers et successeurs, et Sa Majesté l'Empereur du Japon, comme aussi entre les deux Empires, sans exception de personnes ni de lieux. Leurs sujets jouiront tous également, dans les états respectifs des Hautes Parties contractantes, d'une pleine et entière protection pour leurs personnes et leurs propriétés.

II

Sa Majesté l'Empereur des Français pourra nommer un agent diplomatique qui résidera dans la ville de Yedo, et des consuls ou agents consulaires qui résideront dans les ports du Japon qui, en vertu du présent traité, sont ouverts au commerce français.

L'agent diplomatique et le consul général de France au Japon auront le droit de voyager librement dans toutes les parties de l'empire.

Sa Majesté l'Empereur du Japon pourra, de son côté, envoyer un agent

question religieuse n'a pas fait un seul pas. Sur ce point, les libertés exclusivement applicables aux étrangers se réduisent : 1° à pouvoir exercer leur culte ; 2° à ne pas être offensés par les actes injurieux à la Foi

diplomatique qui résidera à Paris, et des consuls ou des agents consulaires qui résideront dans les ports de l'empire français.

L'agent diplomatique et le consul général du Japon en France auront le droit de voyager librement dans toutes les parties de l'empire français.

III

Les villes et ports de *Hakodate*, *Kanagâwa* et *Nagasaki* seront ouverts au commerce et aux sujets français à dater du 15 août 1859, et les villes et ports dont les noms suivent le seront aux époques déterminées ci-après :

Niigata, ou, si cette ville n'a pas un port d'un accès convenable, un autre port situé sur la côte ouest du Nippon, sera ouvert à dater du 1er janvier 1860, et *Hiogo*, à partir du 1er janvier 1863.

Dans toutes ces villes et dans leurs ports, les sujets français pourront résider en permanence dans l'emplacement déterminé à cet effet ; ils auront le droit d'y affermer des terrains et d'y acheter des maisons et ils pourront y bâtir des habitations et des magasins ; mais aucune fortification ou place forte n'y sera élevée sous prétexte de construction de hangars ou d'habitations, et, pour s'assurer que cette clause est fidèlement exécutée, les autorités japonaises compétentes auront le droit d'inspecter de temps à autre les travaux de toute construction qui serait élevée, changée ou réparée dans ces lieux.

L'emplacement que les sujets français occuperont et dans lequel ils pourront construire leurs habitations sera déterminé par le consul français de concert avec les autorités japonaises compétentes de chaque lieu ; il en sera de même pour les règlements de port ; et si le consul et les autorités locales ne parviennent pas à s'entendre à ce sujet, la question sera soumise à l'agent diplomatique et aux autorités japonaises qui la termineront de commun accord.

Autour des lieux où résideront les sujets français, il ne sera élevé ni placé par les autorités japonaises ni mur, ni barrière, ni clôture, ni tout autre obstacle qui pourrait entraver la libre sortie ou la libre entrée de ces lieux.

Les sujets français seront libres de se rendre où bon leur semblera dans l'enceinte formée par les limites désignées ci-après :

De Kanagawa, ils pourront se rendre jusqu'à la rivière Logo (Rokugo-gawa) qui se jette dans la baie de Yedo entre Kawasaki et Shinagawa, et dans toute autre direction jusqu'à une distance de dix RI.

De Hakodate ils pourront aller à une distance de dix RI dans toutes les directions.

De Hiogo, à dix RI aussi dans toutes les directions, excepté vers Kyoto, ville dont on ne pourra s'approcher qu'à une distance de dix RI. Les équipages des bâtiments français qui se rendront à Hiogo, ne pourront pas traverser la rivière Inagawa qui se jette dans la baie de Settsu entre Hiogo et Osaka. Ces distances seront mesurées par terre à partir du

chrétienne, jusqu'ici en usage dans l'empire japonais. — Les avantages commerciaux sont les mêmes que ceux obtenus par les Américains, les Russes et les

Go-yô-sho ou *Yaku-sho* de chacun des ports sus-nommés ; le RI équivalant à 3.910 mètres.

A Nagasaki les sujets français pourront se rendre partout dans le domaine impérial du voisinage.

Les limites de Niigata ou du port qui pourrait lui être substitué, seront déterminées par l'agent diplomatique français de concert avec les autorités compétentes du Japon.

A partir du 1er janvier 1862, les sujets français seront autorisés à résider dans la ville de *Yedo*, et à dater du 1er Janvier 1863 dans la ville d'*Osaka*, mais seulement pour y faire le commerce. Dans chacune de ces deux villes un emplacement convenable, dans lequel les français pourront affermer des maisons, sera déterminé par l'agent diplomatique français d'accord avec le gouvernement japonais, et ils conviendront aussi des limites que les Français ne devront pas franchir autour de ces villes.

IV

Les sujets français au Japon auront le droit d'exercer librement leur religion, et à cet effet ils pourront y élever dans le terrain destiné à leur résidence les édifices convenables à leur culte, comme églises, chapelles, cimetières, etc.

Le gouvernement japonais a déjà aboli dans l'empire l'usage des pratiques injurieuses au Christianisme.

V

Tous les différends qui pourraient s'élever entre Français au sujet de leurs droits, de leurs propriétés ou de leurs personnes, dans les domaines de Sa Majesté l'Empereur du Japon, seront soumis à la juridiction des autorités françaises constituées dans le pays.

VI

Tout Japonais qui se rendrait coupable de quelque acte criminel envers un sujet français serait arrêté et puni par les autorités japonaises compétentes conformément aux lois du Japon.

Les sujets français qui se rendraient coupables de quelque crime contre les Japonais ou contre des individus appartenant à d'autres nations seront traduits devant le consul français et punis conformément aux lois de l'empire français.

La justice sera équitablement et impartialement administrée de part et d'autre.

VII

Tout sujet français qui aurait à se plaindre d'un Japonais devra se rendre au consulat de France et y exposer sa réclamation.

Le consul examinera ce qu'elle aura de fondé et cherchera à arranger l'affaire à l'amiable. De même, si un Japonais avait à se plaindre d'un

Anglais. Ils consistent dans l'ouverture de Kanagawa', à dix lieues au-dessous de Yedo, de Hakodate et de Nagasaki à partir du 1er janvier 1859, de Niigata ou

sujet français, le consul de France l'écoutera avec intérêt et cherchera à arranger l'affaire à l'amiable.

Si des difficultés surviennent qui ne puissent pas être aplanies ainsi par le consul, ce dernier aura recours à l'assistance des autorités japonaises compétentes afin que, de concert avec elles, ils puissent examiner sérieusement l'affaire et lui donner une solution équitable.

VIII

Dans tous les ports du Japon ouverts au commerce les sujets français seront libres d'importer de leur propre pays ou des ports étrangers, et d'y vendre, d'y acheter et d'en exporter pour leurs propres ports ou pour ceux d'autres pays, toutes espèces de marchandises qui ne seraient pas de contrebande, en payant les droits stipulés dans le tarif annexé au présent traité et sans avoir à supporter d'autre charge.

A l'exception des munitions de guerre, qui ne pourront être vendues qu'au gouvernement japonais et aux étrangers, les Français pourront librement acheter des Japonais et leur vendre tous les articles qu'ils auraient à vendre ou à acheter, et cela sans l'intervention d'aucun employé japonais soit dans cette vente ou dans cet achat, soit aussi en effectuant ou en recevant le payement de ces transactions.

Tout Japonais pourra acheter, vendre, garder et faire usage de tout article qui lui serait vendu par des sujets français.

Le gouvernement japonais n'apportera aucun obstacle à ce que les Français résidant au Japon puissent prendre à leur service des sujets japonais et les employer à toute occupation que les lois ne prohibent pas.

IX

Les artictes réglementaires de commerce annexés au présent traité seront considérés comme en faisant partie intégrante et ils seront également obligatoires pour les deux Hautes Parties contractantes qui l'ont signé.

L'agent diplomatique français au Japon de concert avec les fonctionnaires, qui pourraient être désignés à cet effet par le gouvernement japonais, auront le pouvoir d'établir dans tous les ports ouverts au conmmerce les règlements qui seraient nécessaires pour mettre à exécution les stipulations des articles règlementaires de commerce ci-annexés.

X

Les autorités japonaises dans chaque port adopteront telles mesures qui leur paraîtront les plus convenables pour prévenir la fraude et la contrebande.

Toutes les amendes et les confiscations imposées par suite d'infractions au présent traité et aux règlements commerciaux qui y sont annexés appartiendront au gouvernement de Sa Majesté l'Empereur du Japon.

XI

Tout bâtiment marchand français arrivant devant l'un des ports ouverts

d'un autre port sur la côte occidentale à partir du 1er janvier 1860, de Yedo à partir du 1er janvier 1862, et enfin d'Osaka et de Hiogo à partir de 1863. On pourra

du Japon sera libre de prendre un pilote pour entrer dans le port, et de même lorsqu'il aura acquitté toutes les charges et tous les droits qui lui auraient été légalement imposés et qu'il sera prêt à partir, il sera libre de prendre un pilote pour sortir du port.

XII

Tout négociant français, qui aurait importé des marchandises dans l'un des ports ouverts du Japon et payé les droits exigés, pourra obtenir des chefs de la douane japonaise un certificat constatant que ce payement a eu lieu, et il lui serait permis alors d'exporter son chargement dans l'un des autres ports ouverts du Japon, sans avoir à payer de droit additionnel d'aucune espèce.

XIII

Toutes marchandises importées dans les ports ouverts du Japon par des sujets français et qui auraient payé les droits fixés par ce traité, pourront être transportées par les Japonais dans toutes les parties de l'empire sans avoir à payer aucune taxe ni aucun droit de transit, de régie ou de toute autre nature.

XIV

Toute monnaie étrangère aura cours au Japon et passera pour la valeur de son poids comparé à celui de la monnaie japonaise analogue.

Les sujets français et japonais pourront librement faire usage des monnaies japonaises ou étrangères dans tous les payements qu'ils auront à se faire réciproquement.

Comme il s'écoulera quelque temps jusqu'au moment où le gouvernement japonais connaîtra exactement la valeur des monnaies étrangères, les autorités japonaises compétentes fourniront aux sujets français, pendant l'année qui suivra l'ouverture de chaque port, de la monnaie japonaise en échange à poids égal et de même nature que celle qu'ils lui donneront, et sans avoir à payer de prime pour le nouveau monnayage.

Les monnaies japonaises de toute espèce, à l'exception de celles de cuivre pourront être exportées du Japon, aussi bien que l'or et l'argent étrangers non monnayés.

XV

Si les chefs de la douane japonaise n'étaient pas satisfaits de l'évaluation donnée par les négociants à quelques-unes de leurs marchandises, ces fonctionnaires pourraient en estimer le prix et offrir de les acheter au taux ainsi fixé. Si le propriétaire refusait d'accepter l'offre qui lui aurait été faite, il aurait à payer aux autorités supérieures de la douane les droits proportionnels à cette estimation. Si au contraire l'offre était acceptée, la valeur offerte serait immédiatement payée au négociant sans escompte ni rabais.

bâtir des maisons et des magasins dans un lieu déterminé en chacune de ces villes pour la résidence des étrangers et se promener aux alentours dans un rayon

XVI

Si un bâtiment français venait à naufrager ou à être jeté sur les côtes de l'empire du Japon, ou s'il était forcé de chercher un refuge dans quelque port des domaines de Sa Majesté l'Empereur du Japon, les autorités compétentes ayant connaissance du fait donneraient immédiatement à ce bâtiment toute l'assistance possible. Les personnes du bord seraient traitées avec bienveillance et on leur fournirait, si cela était nécessaire, les moyens de se rendre au consulat français le plus voisin.

XVII

Des fournitures à l'usage des bâtiments de guerre français pourront être débarquées à *Kanagawa*, à *Hakodate* et à *Nagasaki* et placées en magasins à terre sous la garde d'un employé du gouvernement français, sans avoir à payer de droits ; mais si ces fournitures étaient vendues à des Japonais ou à des étrangers, l'acquéreur payerait aux autorités japonaises compétentes la valeur des droits qui y seraient applicables.

XVIII

Si quelque Japonais venait à ne pas payer ce qu'il doit à des sujets français, ou s'il se cachait frauduleusement, les autorités japonaises compétentes feraient tout ce qui dépendrait d'elles pour le traduire en justice et pour obtenir de lui le payement de sa dette : et si quelque sujet français se cachait frauduleusement ou manquait à payer ses dettes à un Japonais, les autorités françaises feraient de même tout ce qui dépendrait d'elles pour amener le délinquant en justice et le forcer à payer ce qu'il devrait.

Ni les autorités françaises, ni les autorités japonaises ne seront responsables du payement de dettes contractées par des sujets français ou japonais.

XIX

Il est expressément stipulé que le gouvernement français et ses sujets jouiront librement, à dater du jour où le présent traité sera mis en vigueur, de tous les privilèges, immunités et avantages qui ont été ou qui seraient garantis à l'avenir par Sa Majesté l'Empereur du Japon au gouvernement ou aux sujets de toute autre nation.

XX

Il est également convenu que chacune des deux Hautes Parties contractantes pourra, après en avoir prévenu l'autre, une année d'avance, à dater 15 août 1872, ou après cette époque, demander la révision du présent traité pour y faire les modifications ou y insérer les amendements que l'expérience aurait démontré nécessaires.

XXI

Toute communication officielle adressée par l'agent diplomatique de Sa

de huit à dix lieues. Une exception est faite pour Osaka, dont on ne pourra s'éloigner qu'à une distance de quelques lieues dans la direction de Kyoto. La résidence à Yedo et à Osaka sera moins libre et seulement temporaire. Des consuls seront envoyés dans ces ports. Notre agent diplomatique, ministre ou consul-général,

Majesté l'Empereur des Français aux autorités japonaises sera dorénavant écrite en français. Cependant pour faciliter la prompte expédition des affaires, ces communications ainsi que celles des consuls de France au Japon seront pendant une période de cinq années, à dater de la signature du présent traité, accompagnées d'une traduction japonaise.

XXII

Le présent traité de paix, d'amitié et de commerce sera ratifié par Sa Majesté l'Empereur des Français et par Sa Majesté l'Empereur du Japon et l'échange de ces ratifications aura lieu à Yedo dans l'année qui suivra le jour de la signature.

Il est convenu entre les Hautes Parties contractantes qu'au moment où le traité sera signé, le plénipotentiaire français remettra aux plénipotentiaires japonais deux textes français du présent traité, comme de leur côté les plénipotentiaires japonais en remettront au plénipotentiaire de France deux textes en japonais. Ces quatre documents ont le même sens et la même portée, mais pour plus de précision, il a été convenu qu'il serait annexé à chacun d'eux une versoin en langue hollandaise qui en serait la traduction exacte, attendu que de part et d'autre cette laugue peut être facilement comprise et il est également convenu que dans le cas où interprétation différente serait donnée au même article français et japonais, ce serait alors la version hollandaise qui ferait foi.

Il est aussi convenu que la version hollandaise ne diffèrera en aucune manière, quant au fond, des textes hollandais qui font partie des traités conclus récemment par le Japon avec les États-Unis d'Amérique, l'Angleterre et la Russie.

Dans le cas où l'échange des ratifications n'aurait pas eu lieu avant le 15 août 1859, le présent traité n'en serait pas moins mis à exécution à dater de ce jour-là.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs ont signé le présent traité et y ont apposé leurs cachets.

Fait à Yedo le 9 octobre 1858, correspondant au troisième jour du neuvième mois de la cinquième année du Nengo *Ansei*, dite *l'année du cheval*.

(L. S.) Signé : Baron Gros.
Midzuno Chikugo no Kami.
Nagaï Gemba no Kami.
Inouye Shinano no Kami.
Hori Oribe no Shô.
Iwase Igo no Kami.
Nonoyama Shôzô.

résidera à Yedo et pourra circuler dans tout l'empire. Quoiqu'on puisse entrer immédiatement en rapport avec le peuple pour le commerce, cependant l'action des officiers japonais sera partout. Les règlements sont tout en leur faveur, et leur permettent d'exercer sur toutes les transactions un contrôle infiniment gênant pour les rapports commerciaux.

« Si vous me demandez les causes de ce succès incomplet, je vous dirai qu'à mon avis, la première c'est que que nous n'avons ni voulu, ni demandé autre chose. On faisait trop bon marché de la question japonaise, pour soulever de plus graves difficultés. La seconde cause, c'est la crainte mal fondée, que l'ambassade n'étant appuyée ni par des présents, ni par la force militaire ne réussisse pas, et que le gouvernement prétextant la mort récente du Shogun ne nous opposât un refus poli de traiter. La troisième enfin, c'est la hâte de revenir à Shang-Haï pour rejoindre Lord Elgin et réviser les tarifs de douane. On ne saurait trop louer les amabilités du baron Gros à l'égard des Japonais, sa patience à supporter leurs lenteurs et leurs discussions interminables. Peut-être aurait-on pu désirer parfois, que se souvenant qu'elle représentait une grande nation, Son Excellence copiàt moins Lord Elgin tout en imitant la fermeté de l'agent anglais. »

DEUXIÈME PARTIE

AU JAPON

« *Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua. Venientes autem venient cum exultatione portantes manipulos suos.* » Ps. CXXV. V. 6.

Ils s'en allaient, et marchaient en pleurant lorsqu'ils jetaient leur semence au sillon. Mais ils reviendront exultant de joie, ils reviendront portant les gerbes de leur moisson.

LIVRE PREMIER

LES MISSIONNAIRES SE FIXENT DANS LES PORTS OUVERTS

(1859-1864)

CHAPITRE PREMIER

(1859)

Le Japon est ouvert ! — M. Girard nommé supérieur de la mission n'accepte que provisoirement cette charge. — Afin de pouvoir vivre à Yedo, au centre du gouvernement japonais, il s'attache à M. Duchesne de Bellecourt en qualité d'interprète. — L'amiral Poutiatine assure qu'il existe encore des chrétiens au Japon. — M. Girard demande à Paris des missionnaires et des ressources. — Il part pour Yedo avant d'avoir reçu aucun renfort. — Son séjour forcé à Shang-Haï, où M. Mermet le rejoint. — Troubles produits dans cette ville par une insurrection de coolies chinois à bord de la *Gertrude*. — Arrivée à Yedo. — Premières impressions. — Ratification du traité franco-japonais. — M. Girard est officiellement reconnu comme prêtre catholique et interprète du consul général de France. — Il exerce le saint ministère à Yedo et à Kanagawa. — Son désir de retrouver des descendants des anciens chrétiens. — Ses entretiens avec M. Harris. — Dispositions du gouvernement japonais à l'égard du Christianisme. — M. Mermet se rend à Hakodate. — Activité qu'il déploie dans cette ville.

Les portes du Japon sont ouvertes enfin à l'apostolat catholique! Les missionnaires vont pouvoir entrer dans cette Terre Promise. Des temps nouveaux commencent pour eux.

Abstraction faite des efforts tentés antérieurement à 1844 par les vicaires apostoliques de Corée pour pénétrer dans cet empire fermé, quatorze ans se sont écoulés depuis le jour où M. Forcade, accompagné d'Augustin Kô, se faisait déposer aux îles Riu-Kiu. Il y a quatorze ans que, fidèle à la voix du Souverain-Pontife, la Société des Missions Etrangères de Paris attend

l'heure, où il lui sera donné de relever au Japon l'étendard de Jésus-Christ ! Ceux de ses membres qu'elle a envoyés ont prié, travaillé, souffert, sans se laisser abattre. Aux Riu-Kiu, à Hong-Kong, dans les divers voyages qu'ils ont entrepris, ils ont accompli tout ce qui humainement était en leur pouvoir. Malgré la stérilité apparente de leurs patients sacrifices l'espérance ne s'est point éteinte dans leurs cœurs. Et cependant, durant cette période de quatorze années, ils n'ont eu la consolation de baptiser qu'un seul Japonais et un seul habitant des Riu-Kiu (1). Deux baptêmes en quatorze ans ! C'est révéler d'un mot la principale souffrance de ces missionnaires zélés, c'est dire quels dûrent être leurs mérites au regard de Dieu, qui dans sa justice ne mesure point la récompense aux succès obtenus, et ne bénit pas moins ceux qui creusent le sillon et sèment dans les larmes, que ceux qui moissonnent dans l'allégresse. Si, comme nous allons le voir, les missionnaires entrant au Japon doivent subir une nouvelle attente et de nouvelles épreuves, les joies les plus saintes dont puissent tressaillir des âmes d'apôtres les attendent aussi. Ils vont, après avoir vécu longtemps isolés, se trouver tout à coup entourés d'une multitude d'enfants. Leur parole, jusque-là enchaînée, trouvera écho dans des milliers de cœurs, et ils ne pourront suffire à rompre jour et nuit le pain de la vérité à la postérité des anciens martyrs, miraculeusement conservée au cours des siècles par Celui qui ne meurt pas. Mais n'anticipons pas sur les événements. Le moment n'est point encore venu de faire assister le lecteur à un fait unique dans les annales de l'Eglise catholique (2). Nous avons à dire

(1) Le premier de ces baptêmes, on s'en souvient, fut celui du maître de langue de M. Mahon, qui eût lieu à Hong-Kong, et le deuxième celui fait à Nafa par M. Mermet.

(2) La découverte des chrétiens japonais, qui pendant plus de 200 ans.

auparavant, comment les missionnaires abordèrent au Japon, dans quelles circonstances ils s'y établirent, et ce qu'ils firent jusqu'en 1865, époque à laquelle ils retrouvèrent les restes précieux des chrétientés d'autrefois.

Du jour, où les traités de 1858 eurent ouvert plusieurs ports du Japon, la nomination d'un nouveau supérieur de la mission pouvant s'y transporter immédiatement s'imposa. M. Libois, retenu à Hong-Kong par ses fonctions de procureur général ne pouvait songer à un déplacement. M. Girard fut choisi pour occuper ce poste auquel les événements venaient tout à coup de donner une si grande importance. C'était un homme pieux, zélé, prudent, érudit, un missionnaire accompli. Nous l'avons vu après son laborieux ministère à Hong-Kong, venir se fixer courageusement aux îles Riu-Kiu, au mois de février 1855. Il y était encore, et depuis deux ans (1) il n'y avait reçu la visite d'aucun navire français, lorsque le 25 octobre 1858, l'aviso le *Régent* qui revenait de Yedo, Shimoda et Nagasaki, lui apporta tout à la fois la nouvelle de la conclusion de la guerre de Chine, celle des traités faits avec le Japon et l'annonce de sa nomination comme supérieur de cette mission. A la pensée d'une responsabilité si lourde et si inattendue, M. Girard s'effraya. Il écrivit aussitôt aux Directeurs du Séminaire de Paris (2), que « sa conscience lui faisait un devoir de décliner l'honneur avec la charge ; qu'il formulait le refus le plus explicite ; que cependant

sans prêtres, sans autels, à peu près sans livres, et toujours exposés au glaive de la persécution, se transmirent de père en fils, comme un dépô sacré, la foi de leurs ancêtres, la foi catholique.

(1) Depuis que MM. Girard et Monicou étaient venus remplacer M. Mermet.

(2) Lettre à Messieurs les Directeurs du Séminaire de Paris, Hong-Kong 13 novembre 1858.

trop attaché à la mission du Japon, pour l'exposer dans les circonstances présentes à languir faute d'un chef quelconque, il voulait bien consentir à remplir, mais seulement d'une manière provisoire, les fonctions de supérieur. »

Le *Régent* n'ayant relâché qu'un jour à Nafa, M. Girard revint avec lui à Hong-Kong, laissant aux Riu-Kiu M. Furet et M. Mounicou. Séparé du reste du monde, comme il venait de l'être, pendant près de trois années, il éprouvait le besoin, avant de statuer sur le sort de ses deux confrères, de s'éclairer sur la situation et de consulter M. Libois.

A son arrivée à Hong-Kong, M. Girard apprit que M. Duchesne de Bellecourt nommé consul général à Yedo était prochainement attendu de France, et que déjà une lettre l'avait précédé dans laquelle il faisait appel au concours des missionnaires. Il demandait en particulier que l'un d'eux l'accompagnât au Japon en qualité d'interprète. Comme le représentant de la France (ministre plénipotentiaire ou consul général) avait non seulement le droit de se fixer à la capitale, mais le privilège de voyager dans tout l'empire, M. Girard estima qu'il serait fort avantageux pour le supérieur de la mission de pouvoir vivre à Yedo, au centre du gouvernement japonais et auprès du représentant de la France. Il vit aussi dans la possibilité d'être admis parmi les gens de sa suite, lorsqu'il voyagerait, un moyen des plus favorables pour découvrir les descendants des anciens chrétiens, si comme on le disait quelques débris de l'église fondée par Saint François Xavier avaient survécu à tous les efforts d'une persécution séculaire.

L'amiral Poutiatine avait, en effet, raconté à M. Libois, à son retour du Japon, qu'au dire d'interprètes indigènes, un certain nombre de chrétiens y vivaient



MONSIEUR GIRARD

Supérieur de la mission du Japon de 1858 à 1866

encore, retirés dans les montagnes. Plusieurs même avaient été récemment mis à mort, s'il fallait en croire le rapport d'un paysan. Celui-ci, d'abord compromis avec eux, et ayant ensuite réussi à se disculper du crime de Christianisme, avait cherché asile auprès des Russes, et juré qu'il ne rentrerait jamais dans sa patrie.

M. Girard prit donc la résolution de s'attacher lui-même à la personne de M. Duchesne de Bellecourt, en qualité d'interprète ou de chapelain ou à ce double titre, et de se rendre avec lui au printemps prochain à Yedo, par le navire qui devait y porter la ratification du traité. De son côté M. Mermet, qui était à Hong-Kong n'attendant qu'un signal pour partir, irait s'installer à Hakodate ou à Nagasaki, suivant qu'il trouverait le climat de l'une ou de l'autre ville plus favorable pour sa santé. De nouveaux missionnaires ne pouvaient manquer de leur être bientôt envoyés de Paris. Au cas, où il eût fallu trop longtemps les attendre, M. Girard était résolu à rappeler M. Furet et M. Mounicou des îles Riu-Kiu, quoique leur action fut peut-être à la veille d'y devenir moins infructueuse, grâce au contre-coup qu'auraient vraisemblablement dans ces îles les événements de la Chine et du Japon.

Les lettres que M. Girard adresse aux Directeurs du Séminaire de Paris, pendant les quelques mois qui précèdent son départ, ne sont qu'un long plaidoyer rempli des plus ardentes supplications en faveur de sa mission. Il lui faut des hommes et de l'argent. Au minimum quatre missionnaires, en plus de ceux dont il dispose déjà, sont indispensables. Il représente que même en abandonnant les Riu-Kiu, ce serait peu, étant donnée la prochaine ouverture de Kanagawa, de Nagasaki et de Hakodate, et dès le 1er janvier 1860, celle de Niigata. Il montre combien il est urgent de s'établir sans retard sur chacun de ces divers points, tant parce qu'on ne

saurait laisser sans sacrements les Européens catholiques, qui ne vont pas tarder à s'y transporter, que pour permettre aux chrétiens japonais, poussés on ne sait où par la persécution, de se rallier. N'ayant que trois missionnaires, il ne peut évidemment songer à laisser M. Furet seul aux îles Riu-Kiu, à placer M. Mounicou seul à Nagasaki, tandis que M. Mermet serait seul à Hakodate, et lui-même seul à Yedo. Un pareil isolement avec des moyens de communication encore mal établis, ne fut-il que temporaire, est en opposition absolue avec l'esprit même de la Société des Missions Étrangères. Il demande donc qu'on l'autorise à donner pour compagnon à M. Mermet, lorsqu'il se rendrait à Hakodate ou à Nagasaki, M. Rousseille, assistant de M. Libois à Hong-Kong. Il sait que ce jeune missionnaire, qui depuis longtemps a demandé à être envoyé en mission, serait heureux d'être agrégé à celle du Japon. Il fait remarquer que sa connaissance de l'anglais aurait l'avantage de le rendre immédiatement utile auprès des étrangers, tandis qu'il se ferait payer par de bonnes leçons de japonais les soins qu'il donnerait à M. Mermet souvent malade. Enfin, M. Girard ne manque pas d'annoncer que l'évêque anglican de Hong-Kong vient de renvoyer sa famille en Europe pour aller visiter le Japon, et y étudier sur place les lieux où il pourrait établir un certain nombre de ministres protestants.

Il ne réclame pas moins instamment des ressources.

« Il nous faut dans nos divers postes, écrit-il (1), une chapelle convenable, qui puisse relever notre sainte Religion aux yeux des Japonais et des étrangers de toutes nations, parmi lesquels nous allons nous trouver. Nous n'aurons pas honte de la pauvreté de nos propres demeures ; mais nous considèrerons la décence dans

(1) Lettre du 21 juin 1859.

nos petits oratoires, comme une recommandation pour notre cause auprès des personnes à qui nous aurons à faire, aussi exigeantes sur ce point qu'on peut l'être aucune part ailleurs »....

« Quant aux Japonais, ajoute-t-il fort sagement, il ne serait peut-être pas prudent de trop les presser sur l'article de la Religion, mais nous espérons avec le temps et la grâce de Dieu pouvoir nous insinuer auprès d'eux, gagner d'abord leur cœur, puis leurs convictions par les moyens de la persuasion, par nos exemples, nos prières et surtout par le spectacle de notre dévoument et de notre zèle auprès de toutes les âmes confiées à nos soins. »

Le plaidoyer de M. Girard s'adressait à des juges tout gagnés à sa cause, mais qui ne laissaient pas que de se trouver embarrassés pour répondre sur-le-champ, et comme ils l'eussent souhaité, à ses pressantes sollicitations. Le Séminaire de Paris avait déjà à sa charge, à cette époque, une vingtaine de missions en Asie. Il ne comptait point comme aujourd'hui plus de trois cents aspirants à l'apostolat, mais une cinquantaine seulement ; et le nombre total des missionnaires de la Société loin d'atteindre le chiffre actuel de mille environ n'arrivait pas à trois cents. Or, sans parler des maladies qui, sous les climats nouveaux où il leur fallait vivre, les enlevaient souvent à la fleur de l'âge, il arrivait que sur plusieurs points à la fois ils étaient mis à mort par les ennemis du nom chrétien. Avant de marcher à des conquêtes nouvelles, ils devaient songer à se maintenir d'abord dans celles qu'ils avaient faites, et ils y étaient d'autant plus attachés, qu'elles leur avaient coûté plus cher.

M. Girard dût se résigner à partir sans avoir reçu les renforts demandés. Ayant appris qu'un service de bateaux allait être établi entre Yedo et Hakodate, il autorisa M. Mermet à se fixer dans cette dernière ville ; car, rien ne les empêcherait de pouvoir se visiter à tour de rôle, au moins une fois par mois.

M. Girard n'arriva à Shang-Haï que le 30 juillet 1859, après avoir été obligé par un typhon de relâcher quelque temps à Amoy. Tout semblait se conjurer pour contrarier l'arrivée du missionnaire au Japon. Retardé dans la première étape de son voyage par la fureur des éléments, il le fut plus longtemps encore à Shang-Haï par des troubles assez sérieux éclatés au sein de la population. Il trouva la ville en révolution. L'animosité des Chinois à l'égard des étrangers était telle, qu'ils en avaient fort maltraité plusieurs dans la ville murée, et assailli quelques autres au dehors à coups de pierre. Vainement le tao-tai avait-il adressé au peuple une proclamation en faveur des Européens, les Cantonais réunis en masse et bien armés faisaient déjà mine de vouloir s'emparer de la ville, lorsque plusieurs navires de guerre apparurent en face des *concessions* (1). Cette fermentation des esprits avait pour principe une insurrection qui s'était produite à bord de la *Gertrude*, bâtiment français qui recrutait des coolies émigrants. Le capitaine, les officiers et les hommes l'avaient aussitôt réprimée énergiquement. Mais, effrayés de leur attitude une quarantaine de Chinois s'étaient jetés d'eux-mêmes à la rivière, et le bruit s'était aussitôt répandu qu'emportés par le courant le plus grand nombre avaient péri.

Le navire qui portait M. de Bellecourt au Japon, le *Du Chayla*, fut donc retenu à Shang-Haï jusqu'à ce que cette agitation fut calmée. Aussi M. Mermet, en arrivant le 10 août à Woo-Sung, à l'entrée du Yang-Tsé-Kiang, ne fut-il pas peu surpris d'apprendre que M. Girard était encore à Shang-Haï (2).

(1) C'est le nom donné aux terrains concédés pour la résidence des étrangers.

(2) « Je pensais, écrit-il à Paris, que M. Girard serait parti depuis longtemps et point du tout. A peine arrivé à Woo-Sung, un américain de

Le *Du Chayla* ne put partir pour Yedo que dans la matinée du 29 août. Les démarches tentées auprès de l'amiral par M. Girard, en vue d'obtenir un court arrêt à Nafa ne purent aboutir. M. Furet et M. Mounicou ne furent donc point visités, mais ils ne pouvaient manquer

ma connaissance venu par hasard à bord me dit tout mystérieusement de bien me tenir caché dans le coin le plus obscur du bâtiment, que les Chinois sont exaspérés contre les Français, qu'ils massacrent tout ce qui a un air français, et que deux vapeurs français s'apprêtent à bombarder la ville. « Vos nationaux, me dit-il, ont commis des atrocités. La *Gertrude* a payé de la canaille chinoise pour prendre pendant la nuit tous les Chinois qu'elle pourrait rencontrer. Au moment où ces malheureux étaient entassés à bord, l'autorité a saisi le bâtiment, délivré les coolies. et indemnisé le capitaine. Et vos Français, pour récompenser cette excès de générosité veulent bombarder la ville ! » Voilà le thème débité par les Anglais et les Américains à tout venant et particulièrement aux Chinois. Sans condamner, sans approuver, je brûlais d'apprendre ce qu'il y avait de vrai dans tous ces rapports, assez acerbes et malveillants. J'arrive à Shang-Haï, les deux navires français ne sont point devant la ville chinoise. Premier démenti ! Le consulat français est debout... Je débarque... Des bandes de Chinois en guenille se promènent avec un air plus ou moins brave...

Les coolies de la *Gertrude* avaient été embarqués légalement. Seulement une révolte de quelques têtes brûlées ayant éclaté, le capitaine l'a réprimée avec énergie, mais sans effusion de sang, quoi qu'on ait dit. Des Chinois se sont sauvés à la nage. Aussitôt, bruit, rumeurs, agitation populaire. Le tao-tai tonne ; M. de Bourboulon *bourboulonnise* ; les Anglais cherchent à l'embourber davantage. Bref, la *Gertrude* est ramenée de Woo-Sung à Shang-Haï ; grâce à nos atermoiements diplomatiques les Chinois n'en deviennent que plus exigeants, et de fait. la sécurité publique est telle, que j'ai cru devoir déposer mes trésors à bord du *Du Chayla*.

Vers le 15 août, le calme était à peu près rétabli.

« Le mouvement populaire s'est sensiblement apaisé, écrit à cette date M. Mermet. Deux ou trois matelots assassinés dans l'intérieur de la cité ont été les seules victimes de l'indignation des Célestes. Je dis : indignation, car les Chinois, au moins d'après le sentiment des Pères Jésuites, sont cette fois-ci dans leur droit. La *Gertrude* était le quatrième bâtiment français qu'on chargeait à Shang-Haï contre le gré des autorités chinoises. La chasse aux coolies s'était faite non point avec des balles, mais avec des piastres et de belles paroles. Le vide se produisant dans certaines familles, de là des réclamations, des cris, et le tao-tai de procéder. M. de Bourboulon déclare qu'il ne livrera les coolies qu'au tao-tai. Celui-ci arrive avec cent barques et des gardes nombreuses, et donne à cette reddition des coolies le caractère d'un vrai triomphe. Les Chinois enivrés de ce succès s'animent et de là cette fureur populaire, que les Anglais et les Américains ont encore envenimée. Cependant aujourd'hui nous n'avons à craindre pour la nuit que les moustiques et une intolérable chaleur. »

de l'être avant peu, car la situation de la Chine semblait requérir plus de forces que jamais.

M. Girard parvint en vue de Yedo le 6 septembre, et le 12 il écrivait à MM. les Directeurs du Séminaire de Paris :

« Arrivé à Yedo le 6 du présent mois, après une traversée de huit jours depuis Shang-Haï, je suis heureux d'avoir déjà une occasion de vous tenir au courant de nos affaires.

« Ma qualité d'interprète fait que je suis tiraillé de tous côtés ; je saisis cependant un moment, qui va peut-être m'être arraché immédiatement, pour vous dire que nous sommes arrivés dans des circonstances assez favorables, certaines petites difficultés diplomatiques et commerciales ayant été heureusement arrangées par les consulats étrangers, qui nous ont précédés. Les autorités japonaises se sont conduites jusqu'à présent dans leurs premiers rapports avec nous d'une manière assez satisfaisante. Elles sont lentes en affaire. Aussi le traité n'est-il pas encore échangé, mais il le sera aussitôt que la bonzerie dont on a laissé le choix à M. le consul général sera décemment préparée, ce qui demandera peut-être encore trois ou quatre jours. M. de Bellecourt se propose de leur annoncer officiellement à l'issue de la cérémonie de l'échange, sinon avant, ma qualité de ministre du culte pour les Européens, c'est-à dire de prêtre catholique remplissant provisoirement les fonctions d'interprète. Nous espérons que tout ira bien.

« Je suis descendu hier à terre pour la première fois avec trois officiers du bord. J'ai retrouvé chez M. Alcock, plénipotentiaire anglais, toutes les sympathies d'un vieil ami de Canton. Je n'ai pu voir encore M. Harris, ministre américain, dont la demeure est un peu éloignée... Le peuple nous a paru simple et bon. Notre vue ne semble pas lui inspirer d'autre sentiment qu'une curiosité

mêlée de confiance. Les officiers japonais ont été complaisants sans importunité. En un mot, je suis on ne peut plus satisfait de ces commencements qui sont, je crois, de très bon augure. »

Le traité franco-japonais fut ratifié le 22 septembre. Les procédés polis de M. Duchesne de Bellecourt parurent plaire à l'autorité supérieure japonaise. Tout se passa pour le mieux. M. Girard fut sans difficulté officiellement reconnu comme prêtre catholique et interprète du consul général de France, et trois maîtres de langue lui furent très gracieusement procurés.

« Dans tous les rapports officiels que nous avons eus jusqu'à présent avec les Japonais, écrit-il le 20 octobre 1859 (1), soit dans les audiences que le haut ministère, le Go-ro-ju, nous a accordées, soit dans les visites que nous avons reçues des membres du Gaï Koku no Bugyo (ou commission des gouverneurs préposés à la question immédiate des affaires étrangères sous la direction du Go-ro-ju), soit dans les fréquentes communications par lettres échangées avec ce dernier, M. le consul général n'a eu qu'à se louer de leur courtoisie, de leurs prévenances et d'une disposition marquée à une parfaite entente et harmonie. Il est vrai que quelquefois ils ont pu trahir dans l'ensemble de leurs manières une certaine froideur moins commandée par la dignité des personnes ou la solennité des circonstances, qu'elle n'était l'indice vrai de leur résignation à subir des relations, que leur impose la sagesse, plutôt que leur spontanéité à fraterniser avec nous. Mais il est vrai aussi, sans doute pour les mêmes motifs de prudence, qu'ils ont toujours laissé entrevoir une crainte excessive de donner le moindre sujet de plainte. Pour ce qui me regarde personnellement, ils n'ont exprimé aucune répu-

(1) A Messieurs les Directeurs du Séminaire de Paris.

gnance au sujet de mon caractère qu'ils n'ont jamais iguoré. Quand M. le consul général eùt jugé à propos, dans une de ses premières dépèches, de le leur annoncer officiellement, dans les termes les plus convenables et les plus capables de me relever à leurs yeux, disant qu'il n'avait pas voulu qu'ils l'apprissent par d'autres que par lui-même, et ajoutant qu'ils n'eussent point à s'étonner de me voir souvent porter l'habit laïque dans mes fonctions d'interprète, quoique mon costume ordinaire, comme prêtre, fut la soutane, ils répondirent qu'ils comprenaient parfaitement tout cela. Pour sanctionner ces principes, M. le Consul voulut qu'à la cérémonie de la ratification du traité, qui se fit en grande pompe, le 12 septembre, je parusse au ministère en soutane, ce qui eût lieu sans produire la moindre apparente sensation. Depuis, je suis sorti plusieurs fois aussi dans le même costume, quand je suis allé dire la messe à bord du *Du Chayla*, et je n'ai pas excité plus de curiosité que tout autre étranger. »

Sa situation d'interprète ne faisait point oublier à M. Girard, qu'il était avant tout missionnaire. Il se rendait fréquemment à bord des nombreux navires de commerce ou de guerre, qui se trouvaient au mouillage dans la baie de Yedo et de Kanagawa, afin de porter aux malades les secours de la Religion. Dès le début, il s'occupa de promener sur terre et sur mer, comme il disait, une souscription ouverte à Yedo sous les auspices de M. de Bellecourt, pour l'érection d'une chapelle catholique à Kanagawa.

Si son ardeur avait eu besoin d'être excitée, elle n'eût pas manqué de l'être par le récit suivant, que lui fit alors M. Harris, ministre des Etats-Unis.

« Un jour l'archimandrite, chapelain de l'amiral Poutiatine, se promenait dans la campagne de Shimoda avec sa croix pectorale en évidence. Un paysan l'accoste et

lui montre une autre croix qu'il portait, lui aussi, sur la poitrine, mais cachée sous ses habits, lui disant qu'il était du petit nombre de ceux qui malgré les persécutions avaient conservé au Japon les traditions du Christianisme ; qu'ils se souvenaient toujours de Jésus et de Marie, et conservaient la croix comme le symbole d'une croyance plus précieuse pour eux que la vie. Le lendemain, cet homme se rendit à bord du navire de l'amiral, lequel déjà instruit du fait le reçut sous sa protection, le cacha soigneusement aux autorités japonaises, et l'emmena peu après en Russie, d'où il ne reviendra que quand il pourra professer librement sa foi dans son pays (1).

« Si nous avions deux de nos confrères à Nagasaki, ajoutait M. Girard, quelle chance n'y aurait-il pas que pareille rencontre s'offrît à eux !... Mais patience, lorsque ma chapelle de Kanagawa sera érigée et qu'on m'y aura vu célébrer les Saints Mystères, n'aurai-je pas moi-même la même bonne fortune ! Car là, on se promène assez loin dans la campagne, et dans la campagne la plus couverte, sans être ni suivi par des yakunin, ni assailli par la foule comme à Yedo. J'en ai déjà fait l'expérience. »

Retrouver un jour quelque descendant des anciens chrétiens, et par lui entrer secrètement en rapport avec les autres, savoir en quels lieux précis ces survivants de tant de persécutions demeuraient cachés, tel était la pensée qui absorbait M. Girard. D'ici à longtemps il ne comptait pas pouvoir faire beaucoup auprès des payens. Il savait avec quelle fermeté le gouvernement japonais avait repoussé les propositions du baron Gros, tendant à obtenir qu'il fut permis aux

(1) Lettre de M. Girard à Messieurs les Directeurs du Séminaire de Paris, Yedo 11 octobre 1859.

habitants du pays d'embrasser le Christianisme. Et ses entretiens avec M Harris le confirmaient encore dans ce sentiment.

« Je ne plais, écrivait-il à cette époque (1), à me faire répéter quelquefois par l'excellent M. Harris, le récit de ses premières négociations avec le gouvernement japonais, quand il était à l'œuvre pour en obtenir le traité et il s'y prête toujours avec une grâce parfaite... C'est à lui qu'on doit (comme me le fit très bien observer un jour le Baron Gros, à qui j'en faisais compliment), l'article 4e du traité, qui abolit le foulement de la croix, et consacre le droit d'élever des temples, des autels, d'avoir des cimetières, etc. Après avoir obtenu d'eux cet article, il dit aux Japonais : « maintenant votre édit de 1637 vouant à la mort tout Japonais, qui se déclare pour la Foi chrétienne est annulé de fait par ces concessions. Car tous les peuples chrétiens considèrent cet édit comme tout aussi injurieux pour leur croyance que l'eût été le refus des avantages, que vous venez de nous garantir. Toute nation, qui entrera en relation avec vous, se fera sur ce point protectrice de vos propres sujets contre vous-mêmes, et le cas échéant vous n'auriez de contrôle sur un Japonais chrétien, qui réclamerait ma protection, qu'après vous être débarrassé par la violence de ma propre personne ; puis donc que l'édit est devenu de fait une anomalie, vous n'avez plus qu'à le rapporter et à l'abolir de droit.

« Ah ! lui répondirent-ils, ne nous pressez pas sur ce point. Sur l'article de la Religion nos cœurs, à nous Japonais, ne sont pas de pierre, mais de fer ; laissons faire le temps. »

« Le négociateur ne les pressa pas, en effet, davantage ; mais il reste intimement convaincu que quand le gou-

(1) Lettre au Séminaire de Paris, Yedo, 20 octobre 1859.

vernement japonais aura fini par comprendre que la Religion n'est pas aux mains des nations européennes un instrument de conquête, ni pour le Japon un levain de séditions intérieures, la propagande la plus ouverte ne souffrira plus de sa part la moindre contradiction, et alors on pourra revoir au Japon les jours de sa première conversion au Christianisme, car il est hors de doute que ce peuple conserve encore aujourd'hui de singulières dispositions pour l'Evangile. »

La proscription, dont le Christianisme était l'objet dans tout l'empire depuis des siècles, avait contribué à en maintenir vivant le souvenir. M. Girard en eût bien des fois la preuve dans ces commencements. Un dimanche matin, comme on préparait à bord du *Du Chayla* l'autel où il allait dire la messe, un officier japonais qui passait lui dit avec bonhomie, en arrêtant ses regards sur la croix :

— « Oh ! nous savons bien ce que c'est que cela ! »

— « Expliquez-vous », répond le missionnaire.

— « Eh ! bien, c'est le signe de la religion des Christans (1). Il veut dire qu'ils y sont tellement attachés, que quand on les clouerait à un poteau, quand on les menacerait de leur trancher la tête, on ne la leur ferait jamais abandonner. »

C'est ainsi que sans le savoir ce payen faisait l'apologie de l'ancienne et sainte église du Japon au chef de ceux que le Souverain Pontife envoyait pour la relever de ses ruines. De semblables paroles déchiraient l'âme du missionnaire. A la vue du champ immense qui s'ouvrait devant lui et du petit nombre d'ouvriers qui s'apprêtaient à y entrer, il sentait la tristesse envahir son âme. M. Rousseille, sur lequel il avait compté, venait d'être appelé à Paris comme directeur du Séminaire.

(1) Chrétiens.

La même lettre, qui le lui annonçait, lui exprimait le désir que les Riu-Kiu ne fussent point abandonnées après tant d'efforts, et que M Mounicou y restât auprès de M. Furet jusqu'à l'arrivée d'un nouveau confrère. M. Girard se soumit à cette mesure, quoiqu'il fût personnellement incliné à l'abandon des îles Riu-Kiu. « Les ministres protestants, répétait-il souvent, ne vont pas aux Riu-Kiu, mais bientôt ils seront au Japon ! »

Si légitime que fut son impatience, il est bon cependant de remarquer que sur les trois ports qui venaient de s'ouvrir le 1er juillet 1859, deux furent immédiatement occupés par les missionnaires catholiques. Tandis que M. Girard fixé en vertu d'un privilège à Yedo desservait Kanagawa, M. Mermet s'établissait à Hakodate. Restait Nagasaki où les étrangers commençaient à peine à arriver, et où à brève échéance les premiers missionnnaires dirigés sur le Japon seraient envoyés.

M. Mermet, après avoir cherché longtemps en vain à Shang-Haï un navire, qui pût le transporter à Hakodate, avait fini par trouver place à bord d'un aviso russe. Ce vapeur devait se rendre d'abord au Pei-ho pour porter des lettres au ministre du Tsar à Pékin, attendre sa réponse le temps nécessaire, et de là gagner Hakodate, s'il avait assez de charbon. Dans le cas contraire, il devait aller à Nagasaki faire provision, et reprendre immédiatement le chemin du Yeso. Lorsque M. Mermet s'embarqua, il était dans un assez mauvais état de santé : les fièvres l'avaient repris. Il ne paraît pas cependant, qu'elles lui eussent enlevé la verve légèrement malicieuse de son esprit. Car voici en quels termes il raconte à M. Rousseille le dernier événement, qui ait marqué son séjour à la procure des Lazaristes de Shang-Haï :

« Nous avons reçu ces jours-ci la visite du tao-tai et du deuxième gouverneur des deux Kiang. Ils voulaient sonder les dispositions de la France pour l'année pro

chaine. Le Père Aymeri (1) avait fait tout son possible pour ne pas nous laisser assister à l'audience. Le hasard l'a contrarié, et le tao-tai m'a beaucoup questionné sur le Japon, admirant les livres du Japon, s'exclamant que ce peuple avait bien profité des leçons de la Chine. On s'est quitté avec mille *chin-chin*, (2) auxquels le Père procureur répondait par de duro-raides inclinations en arrière (3) ».

Les rapports de l'empire chinois avec les nations européennes étaient de plus en plus tendus. M. Mermet put s'en apercevoir pendant la station, qu'il fit dans les eaux du Pei-ho. Personne ne put mettre pied à terre ; le débarcadère était défendu par 200 cavaliers ; tous les pourparlers se firent en canot. Tandis que l'ambassadeur de Russie adressait des réclamations au gouvernement chinois, qui avait fait mine de revenir sur des concessions de territoire précédemment accordées au bord de l'Amour, l'*America* et trois canonnières lui prêtaient appui dans le fleuve. Enfin, au bout de quatorze jours, la réponse attendue de Pékin arriva, et l'on partit pour Nagasaki.

M. Mermet y entra en même temps que le *Du Chayla* qui revenait de Yedo. Il fut heureux de recevoir de bonnes nouvelles de M. Girard, et de le savoir installé. A Nagasaki, on n'avait pas encore oublié *Merume-Sama* (M. Mermet), et dans les rues les enfants répétaient son nom sur son passage.

Il n'arriva à Hakodate que le 25 novembre, après une très mauvaise traversée. Il y trouva un froid rigoureux, car cette ville est située dans la partie septentrionale du Japon. Il se peint à M. Rousseille : « au

(1) Procureur des Lazaristes à Shang-Haï.
(2) Salut chinois. Les Chinois saluent en réunissant leurs deux poings fermés, et en les agitant.
(3) Lettre de M. Mermet à M. Rousseille, Shang-Haï 19 sept. 1859.

milieu des neiges et des ours (1), luttant contre le froid et les autorités, autre espèce d'ours, qui pour paraître charmés de l'entendre parler et pérorer en japonais n'en sont pas moins inquiètes sur ses desseins ultérieurs et posent mille difficultés à son installation (2) ». Mais M. Mermet n'était pas homme à s'effrayer pour si peu. Il avait fait aux Riu-Kiu un précieux apprentissage, et se trouvait déjà quelque peu familiarisé avec la diplomatie asiatique. Etant entré directement en conférence avec les gouverneurs de la ville, il reconnut bien vite qu'ils n'étaient point aussi difficiles à apprivoiser qu'il l'avait cru d'abord. En attendant que ses pourparlers avec eux aboutissent, il accepta pendant quelques jours l'hospitalité, que lui offrit M. Hogdsen, consul d'Angleterre, provisoirement chargé des affaires de France ; et dès le commencement de décembre il eût la satisfaction de pouvoir demeurer dans une maison à lui. L'activité qu'il déploya alors est vraiment prodigieuse ; elle se manifeste jusque dans le style de ses lettres.

« Je voudrais pouvoir vous annoncer, écrit-il le 3 décembre (3), que je suis installé dans mon château de cent dollars. Encore une semaine ! Tous les jours il s'embellit. J'encourage les ouvriers, je les gratifie de saké, ce qui me coûte 400 sapèques par semaine. Je suis très occupé. Je donne des leçons d'anglais et de français ; je viens en aide au consul ; je vais de navire en navire ; je mesure les chevrons, les poutres ; je taille de l'ouvrage à Mme Hogdsen pour ma chapelle qui sera très jolie, grâce au bon marché des soies et des broderies...

« C'est demain dimanche, le salon de cette dame va encore une fois servir de chapelle pour les officiers et les

(1) Encore aujourd'hui les ours sont nombreux dans l'île de Yeso.
(2) Lettre à M. Rousseille 25 novembre 1859.
(3) Lettre au même.

matelots catholiques russes, car nous avons deux bâtiments de guerre russes dans le port.

« En somme, je suis content parce que je suis très occupé... Après Noël, j'irai voir M. Girard, s'il ne vient pas lui-même me rendre la première visite...

« Ma maison est à deux minutes de la mer en droite ligne au milieu de la ville, dans l'immense cour d'une grande bonzerie. Les bonzes sont déjà un peu mes amis...

« J'ai eu audience de trois princes japonais. Je les ai vus et « j'ai vaincu ». Un joli terrain m'a été concédé temporairement, c'est-à-dire pour aussi longtemps que je voudrai demeurer à Hakodate. Ce terrain a rendu tous les consuls jaloux, parce qu'aucun n'a pu l'obtenir, même pour six mois. Dans dix jours j'aurai déboursé cent piastres et je serai chez moi. »

Quand il écrivait ces lignes, il était depuis quelques jours seulement à Hakodate. Un mois après, une chapelle commençait à s'élever sur le terrain qui lui avait été accordé, il était au mieux avec tout le monde et même avec les gouverneurs de la ville.

« J'ai été reçu chez eux, écrit-il le 5 janvier 1860 (1), et je les ai reçus chez moi. Je leur ai montré ma modeste chapelle et je leur ai dit que je l'avais faite pour leurs Excellences, et pour tous les Japonais... Tout secours et toute assistance me sont donnés pour mes études. Je suis connu de tout le monde qui me salue les mains jointes (2). Tous les Japonais s'ingénient à trouver des prétextes pour venir me voir. J'ai des malades que je soigne et qui ne savent comment me témoigner leur reconnaissance. Je reçois d'eux en cadeau du poisson, du riz, du sucre, etc... Ma petite chapelle est fréquentée

(1) A M. Libois.
(2) C'est la manière de saluer respectueusement.

par les Russes et par quelques Catholiques américains et anglais. Les résidents étrangers voyant mes bons rapports avec les autorités viennent me voir. J'ai ouvert une école de français. Jusqu'ici je n'ai que de petites disputes avec les bonzes. »

Ainsi, à la fin de 1859, c'est-à-dire, six mois après l'ouverture des trois ports de Kanagawa, Hakodate et Nagasaki, il n'y avait que deux missionnaires au Japon, mais ils pouvaient se rendre le témoignage d'avoir beaucoup travaillé et répondu aux besoins de l'heure présente, M. Girard à Yedo et à Kanagawa, et M. Mermet à Hakodate. Ils étaient néanmoins impatients de recevoir du renfort. Peut-être ne s'étaient-ils pas suffisamment aperçu que le vieil esprit japonais, hostile à la *religion perverse de Jésus* n'était pas mort. Peut-être leur zèle leur faisait-il méconnaître jusqu'à un certain point. que la brusque arrivée de nombreux missionnaires catholiques dans les ports du Japon n'eût pas manqué de réveiller les défiances d'un peuple ombrageux à l'excès. Peut-être n'avaient-ils vu dans la mort inopinée du Shogun Yesada (1) au lendemain de la conclusion du traité américain, et dans l'incendie du palais de Yedo vers la fin de cette année, que des accidents tout fortuits, au lieu d'y reconnaître l'indice certain d'un sourd mécontentement, un reproche fait au souverain effectif, d'ouvrir aux barbares « le Pays des dieux », une première atteinte portée à l'autorité shogunale, respectée pendant des siècles, et qui commençait à être discutée ! Ils ne devaient pas tarder à mieux juger de la situation et des véritables aspirations du pays, dans lequel ils venaient d'entrer.

(1) 15 août 1858.

CHAPITRE DEUXIÈME

(1860-61)

I

Etat polique du Japon à l'arrivée des étrangers. — Le Mikado et le Shogun. — La cour de Kyoto. — Le kwampaku, les kuge, les daï-jin, les nagon, les gisò et les tensò. — La noblesse féodale. — Les trois nobles familles (Go-san-ke). — Les daimyo kokushu, ka-mon, fudai et tozama. — Hatamoto et gokenin. — Samurai et rò-nin. — Cultivateurs et marchands. — Le jodaï et le shoshi-daï. — Le Go-ro-ju ou conseil des cinq vieillards. — Le Shogun Yesada ne traite avec les étrangers que par crainte de la guerre. — Le Mikado et sa cour ne voient dans leur établissement qu'une souillure du sol de la patrie. — Mort du Shogun. — Le prince de Mito en est accusé par la rumeur publique. — Le nouveau Shogun Yemochi. — Ii, daimyo de Hikone, régent. — Plusieurs Européens sont assassinés. — Impuissance des représentants des nations étrangères à obtenir satisfaction. — Meurtre du Régent lui-même. — Ando Tsu-shima no Kami lui succède. — Disgrâce de Sanjo et des kuge hostiles aux traités. —Châtiment des meurtriers du daimyo de Hikone. — Nouveaux assassinats. — Les représentants des Puissances quittent Yedo, transportent leurs pavillons à Yokohama et s'entourent de gardes. Monsieur Duchesne de Bellecourt et sir R. Alcock rentrent à Yedo. — Nouvelles attaques. — Inhumation solennelle de deux marins russes.

Le brusque rapprochement de deux civilisations aussi disparates, que celles des nations chrétiennes et naturellement expansives de l'Occident et celle du Japon payen et volontairement isolé du reste du monde,

devait avoir pour conséquence une des révolutions les plus extraordinaires, qui se soit jamais produite au cours des siècles. Il ne saurait entrer dans notre dessein de l'étudier en détails. Mais nous ne pouvons nous dispenser de retracer, ne fût-ce qu'à grands traits, les événements au milieu desquels se meut notre récit. D'ailleurs la religion qui tient à l'âme des peuples ne saurait être séparée de tout ce qui touche à leur vie. Le Japon qui en moins de vingt-cinq ans vient de passer de la féodalité au régime parlementaire et de coutumes originales, absolument païennes, à des institutions sociales tendant à se rapprocher de plus en plus de la forme chrétienne, n'a pu subir cette transformation sans une modification profonde dans les idées religieuses. Pour tout esprit non prévenu, il serait superflu de le dire, le progrès accompli est une preuve évidente, palpable, de la supériorité du Christianisme.

Au moment où les États-Unis, et à leur suite les gouvernements européens, entrent en relation avec le Japon, l'organisation politique de ce pays leur est mal connue. Croyant à la co-existence de deux pouvoirs, l'un purement spirituel, celui du Mikado, et l'autre temporel celui du Shogun, ils agissent comme s'ils n'avaient à tenir compte que de ce dernier. En cela ils se trompent, mais leur erreur s'explique aisément. Depuis le commencement du XVIIe siècle, à la suite des grandes luttes féodales dont nous avons précédemment parlé, les Shogun de la famille Tokugawa avaient saisi et détenaient à leur profit toute l'autorité ; et de fait, quand les étrangers font leur apparition et demandent à traiter, c'est le Shogun à qui ils voient que tout obéit dans le pays. Jamais néanmoins le Mikado n'a cessé d'être considéré par ses sujets comme le véritable chef de l'Etat. Il est l'unique Empereur, et c'est en vertu d'une délégation de son pouvoir absolu, que le Shogun

est sensé tenir les rênes de l'empire. Ainsi élevé au-dessus des luttes des partis, ainsi dégagé du fardeau et de la responsabilité des affaires, le Mikado jouit d'honneurs presque divins et de toutes les délices d'une vie calme et voluptueuse. L'exercice du pouvoir et les soucis qui lui sont inhérents sont le partage du Shogun. C'est le Shogun qui doit protéger et défendre l'Empereur et lui fournir jusqu'à ses revenus. En réalité, le Fils des dieux, le descendant d'Amaterasu est sans autorité et à la merci de son lieutenant.

Personne à notre connaissance n'a décrit avec autant de précision que M. le vice-amiral Layrle dans son ouvrage intitulé : *La Restauration impériale au Japon*, le système compliqué de ce gouvernement, dont le mécanisme devait demeurer si longtemps un mystère pour nos diplomates.

L'Empereur et son lieutenant vivent éloignés l'un de l'autre. Le Shogun réside à Yedo, et le Mikado à Kyoto. C'est cette dernière ville qui est la capitale ; c'est là que se trouve la cour, que le vice-amiral Layrle nous fait ainsi connaître : « Dans la cour nombreuse qui entoure le Mikado se détachent quelques charges d'importance. C'est d'abord le vice-empereur ou premier ministre : le KWAMPAKU (1). La fonction datait de l'année 888, et le titulaire avait le droit de parler en maître à toutes les autorités du pays, quelque haut placées qu'elles fussent. Après le kwampaku, son précesseur, le TAIKO, qui jouit du privilège de l'honorariat, enfin les nobles de cour, les KUGE (2). Parmi ceux-ci, les DAÏ-JIN (3), au

(1) KWAMPAKU, (celui qui a la direction générale et rend compte à l'Empereur). Cette charge avait été créée pour récompenser les services du Régent, lorsque la régence cessait.

(2) Les KUGE étaient les familles aristocratiques descendant des Empereurs.

(3) DAÏ-JIN (grand serviteur). Parfois on en compte quatre : le DAÏ-JÔ DAÏ-JIN, ministre président, le SA-DAÏ-JIN, ministre de gauche, l'U-DAI-JIN, ministre de droite, et le NAÏ-DAÏ-JIN, ministre attaché à la personne du souverain. Mais quand il y avait un NAÏ-DAÏ-JIN il remplissait les

nombre de trois ; au dessous d'eux les grands conseillers DAÏ-NAGON et CHU-NAGON (1), enfin des fonctionnaires intimement mêlés aux affaires, chargés des relations avec le gouvernement du Shogun, les GISÔ et les TENSÔ (2). La plupart de ces kuge sont des desœuvrés apparents, ayant du sang impérial dans les veines, appartenant tous à neuf grandes familles et possédant des titres de noblesse si peu contestés que l'étiquette leur donne le pas sur tous les daimyo de l'empire, le Shogun compris. Personne n'est militaire dans cette cour. Le métier des armes y est presque inconnu. Le costume d'apparat est légèrement féminin ; ces hommes ont une petite coiffure laquée qui leur couvre le haut de la tête. Tout est emphatique, solennel, guindé dans l'allure de ces personnages. Aucun ne communique avec l'Empereur, que par l'intermédiaire de ses femmes ; au besoin on lui adresse des mémoires. Dans les occasions solennelles, le souverain se montre à distance au milieu d'un grand salon de cérémonie, où on lui a aménagé une sorte de chambre ou de tente fermée par des rideaux de soie. C'est de là qu'il verra et qu'il présidera quelque grande assemblée de dignitaires. D'ailleurs il ne prendra pas la parole, le kwampaku, quelquefois un membre de la famille impériale exprimera sa pensée. Cependant tous ces kuge ne sont pas ignorants. Il y a parmi eux des lettrés et des savants. Beaucoup intriguent. Lorsque sonnera l'heure des malentendus et des discordes, nous les verrons essayer de jouer un rôle, prendre couleur

fonctions de DÏA-JO DAÏ-JIN, en sorte que ce dernier titre n'était alors porté par personne.

(1) NAGON (qui donne avis, conseiller). Il y en avait trois : DAI-NAGON, (NAGON de première classe); CHU-NAGON (nagon de deuxième classe) ; SHO-NAGON (nagon de troisième classe).

(2) GISÔ et TENSÔ (qui transmet à l'Empereur). C'étaient des fonctionnaires du palais, chargé de faire parvenir à l'Empereur les requêtes des daimyo ou des samuraï.

pour tel ou tel prince, trafiquer de leur influence. En temps de lutte, ils deviendront pour le Shogun des adversaires dangereux. Chacun d'eux est en quelque sorte une émanation du souverain, et revêt aux yeux des populations quelque chose du caractère sacré de son maître. Alors que le prince féodal n'a d'autorité que sur son territoire parmi les populations qu'il gouverne ou qu'il administre, le kuge conserve son influence ou sa personnalité d'un bout à l'autre du Japon. Il est seul, il n'a aucune force matérielle à sa disposition, mais il peut devenir un drapeau, grouper des éléments de résistance autour de l'idée qu'il représente. Au besoin, ceux qui croient en lui, ou ceux qui s'en servent comme d'un symbole, en font un commandant en chef. En réalité, le seul kugé qui joue un rôle politique officiel dans les affaires du pays, c'est le kwampaku ; les gisô et les tensô ne sont que des administrateurs, les daï-jin, les daï-nagon et les chu-nagon sont des porteurs de titres. Les derniers n'appartiennent pas seulement à la noblesse de la cour impériale, quelques-uns des plus grands personnages de la noblesse féodale sont honorés de cette faveur (1). »

Cette noblesse féodale dont le Shogun est le chef est toute militaire, et c'est en ses mains que se trouvent les grands fiefs de l'empire.

« Yeyasu, dit le vice-amira Layrle, a créé un shogunat héréditaire dans les familles de trois de ses enfants, auxquels il a donné de vastes étendues de territoire. C'est l'origine des Trois Familles (Go-SAN-KÉ) (2), dont les chefs s'appellent les princes d'Owari, de Kii et de Mito. Après eux, les seize daimyo

(1) *La Restauration impériale au Japon* par le vice-amiral LAYRLE p. 5 et 6.
(2) GO-SAN-KE (les trois nobles maisons).

KOKU-SHU (1), à peu près indépendants sur leurs territoires, puis les dix-neuf daimyo KA-MON (2), princes cadets des familles Go-san-ké ou descendants des nombreux fils de Yeyasu, tous Tokugawa... Les daimyo ayant un revenu minimum de 10.000 koku de riz (3) sont au nombre de 224 et se divisent en deux grandes classes : les FUDAI, 136 inféodés à la cause des Tokugawa comme ayant reconnu l'autorité de Yeyasu avant la prise d'Osaka (1615), et de ce fait ayant acquis le droit de posséder les postes importants du gouvernement shogunal; les TOZAMA (4), 88 descendants des familles n'ayant adhéré que tardivement au système politique inauguré par Yeyasu et et jouissant généralement d'un revenu inférieur. Tous les membres du gouvernement de Yedo sont choisis parmi les fudaï daimyo, qui forment quatre branches ou conseils appelés, le cas échéant, à émettre certains avis...

« Tous ces daimyo, quasi indépendants sur leurs terres, entretiennent des armées avec leurs propres revenus, légifèrent, rendent la justice, touchent les impôts. Ils habitent tous une résidence fortifiée (JINYA); quelques-uns d'entre eux, les plus importants, vivent à l'intérieur d'un château-fort (SHIRO) pour la construction duquel ils ont obtenu l'autorisation du Shogun.

« Après cette haute aristocratie, les HATAMOTO (5) officiers nobles créés par les Tokugawa, vassaux directs du Shogun, ayant le droit d'assister aux cérémonies du palais.

(1) KOKU-HU (provinciæ dominus). C'étaient les chefs des provinces, les grands daimyo.

(2) KA-MON (armes de la maison).

(3) Les fortunes sont toujours estimées en koku de riz. Le koku est une mesure de capacité de 180 litres environ, d'une valeur variable, mais que l'on peut évaluer en moyenne à 20 francs.

(4) TOZAMA (seigneurs d'en dehors), c'étaient les petits daimyo. Ils n'avaient pas un revenu supérieur à 50.000 koku de riz.

(5) HATAMOTO (au pied du drapeau). Les hatamoto étaient les hommes d'armes du Shogun, son armée.

Les hatamoto sont au nombre de 80.000, ils disposent chacun d'un revenu de 100 à 10.000 koku... Au-dessous des hatamoto, les descendants des vieux soldats de Yeyasu, les GOKENIN (1), qui n'ont pas le droit d'entrer au palais ou du moins de paraître devant le prince. Hatamoto et Gokenin constituent le clan des Tokugawa. Les fudai daimyo et les tozama sont obligés de séjourner dans Yedo un an sur trois; les hatamoto y résident au moins 200 jours de l'année.

« Enfin pour clore la liste des éléments militaires, les SAMURAÏ, hommes d'armes de tout rang, appartenant aux divers nobles, ayant le monopole des deux sabres légendaires, recevant une pension de leur maître, se mariant dans les familles de samuraï, transmettant la qualité de samuraï à leurs enfants, et ne pratiquant d'autre métier, que celui des armes, troupe immense pouvant, par exception et avec la permission du prince, augmenter son effectif au moyen d'un recrutement dans les classes laborieuses, poussant jusqu'à l'excès l'amour-propre du clan, comptant des soldats déterminés, grands parleurs en général, remuants et supportant difficilement l'oisiveté..... Parmi les samuraï, une fraction curieuse à décrire et qui jouera un grand rôle dans les événements précédant la révolution, les RÔ-NIN (2). Le rô-nin est un déclassé, volontaire ou non; il a quitté le service de son maître et n'en porte plus les armes. La plupart du temps, il se fait brigand, coureur de grandes routes, criminel vulgaire. Quelques fois il met son énergie au service d'une cause plus noble et devient redresseur de torts, défenseur de l'opprimé. C'est l'homme de toutes les audaces.....

« Après cette nomenclature de la classe armée, les deux

(1) GOKENIN (hommes de la noble maison.)

(2) RÔ-NIN (Samuraï errant, sumuraï sans maître.)

grands groupes de travailleurs : les marchands et les cultivateurs sans privilèges d'aucune sorte, les premiers quelquefois fort riches, souvent créanciers de la noblesse, toujours désireux de s'abriter derrière quelque prince ; les autres vivant uniquement de la protection de leur seigneur, intéressé lui-même à ce que l'ordre et la paix publiques règnent dans les campagnes. Le paysan, absolument en dehors de la chose publique prélève sur sa récolte la moitié ou les deux tiers de la valeur au profit de ses maîtres de tout étage... »

Un dernier trait achève de nous peindre cette organisation.

« Il y a de toutes façons, dit M. le vice-amiral Layrle, intérêt pour le Shogun à ce que rien ne lui soit étranger de ce qui se passe à la cour. L'histoire de plusieurs siècles prouve que celui-là dispose de l'autorité souveraine, qui peut mettre en avant le nom de l'Empereur. Aussi les Tokugawa ont pris leurs mesures pour qu'aucune voix indiscrète ou ennemie ne pût se faire entendre dans le palais impérial, sans que l'écho en revint aussitôt aux oreilles du Shogun. A Kyoto même, le Shogun a conservé le château de Nijo, bâti par Nobunaga ; à Osaka, il détient la citadelle, qui fut construite par Hideyoshi sur l'emplacement même de l'ancien monastère fortifié de Hongwanji. A la tête de la garnison est un gouverneur militaire de son choix, le JODAÏ (1). Enfin, il est représenté à la cour, par le SHOSHIDAÏ (2), qui n'a pas le droit de communiquer directement avec l'Empereur, mais qui a les pleins pouvoirs du maître pour menacer ou pour corrompre. Le shoshidaï est le personnage qui permet au Shogun d'être au courant de toutes les in-

(1) JODAÏ (remplaçant dans la forteresse.)
(2) La position très importante de shoshidai conduisait ordinairement au Go-ro-ju.

trigues de la cour, de déjouer toutes les manœuvres ayant pour but de contrecarrer sa politique. Auprès de cette cour nombreuse, qui comprend tant d'éléments divers et cache même parmi ses membres les plus nobles tant de convoitises et de misères, le shoshidai dispose d'une force irrésistible : celle de l'argent. D'ailleurs, jusqu'en 1858, les questions sont toutes d'un ordre intérieur, il s'agit pour les différents daimyo d'obtenir de l'Empereur quelque vain titre de parade que lui seul peut accorder. Des luttes d'influences s'engagent autour du trône ; des sommes considérables d'argent se dépensent pour acquérir et ajouter à son nom quelque qualificatif pompeux, et sans valeur autre que celle d'avoir été octroyé par le Fils du soleil. L'étranger n'a pas paru, les réclamations qui peuvent arriver jusqu'au trône ne portent que sur des faits d'importance secondaire : l'avenir du Japon n'est pas en cause, le pays ne se sent pas menacé, la guerre civile n'est plus qu'un souvenir lointain. Le conseil des ministres du Shogun gouverne donc, sans rencontrer d'opposition : il se compose de cinq membres, pris parmi les fudai daimyo et porte le nom de Go-ro-ju (1). Jusqu'à notre arrivée c'est là qu'est l'autorité, la direction. Un dicton populaire a consacré en quelques mots la situation respective des deux pouvoirs, telle que le peuple la comprend : le Mikado, c'est celui que tout le monde vénère ; le Shogun, c'est celui que tout le monde redoute (2) ».

Telle est, à l'heure où l'étranger se présente dans ses ports l'organisation politique du Japon. Plus de deux siècles d'isolement et de paix l'ont consolidée. Mais la brusque ouverture du pays va la bouleverser de fond en comble, et par le plus inattendu des retours

(1) Go-ro-ju, conseil des cinq vieillards. Ce conseil formant le cabinet du Shogun était présidé par le Tai-ro ou le grand vieillard.

(2) *La restauration impériale au Japon* par le vice-amiral Layrle.

rétablir sur les ruines du shogunat le pouvoir impérial.

Le Shogun Yesada, mieux informé que le Mikado et sa cour, plus éclairé que la plupart des daïmyo et le peuple entier sur la puissance de ceux qui sont venus réclamer son alliance, s'est vu contraint de l'accepter. En agissant ainsi, il a voulu épargner à son pays une guerre, à laquelle il n'était point préparé, guerre inévitable à ses yeux, dans le cas où il eût refusé de traiter. « Je vous avertis d'être prudent, lui avait écrit le directeur du comptoir hollandais de Deshima. De quelque côté que se trouve le droit et la justice, un différend avec les Puissances étrangères peut naître du plus petit incident. Ignorer sa faiblesse n'est certainement pas le moyen de préserver son pays du danger. C'est pour avoir négligé ces vérités que la Chine après la guerre de l'opium, il y a dix ans, a perdu une partie de son territoire et que la province du Kouang-Tong est maintenant un désert ».

De son côté M. Towsend Harris, ministre des Etats-Unis, n'avait rien négligé pour grossir l'importance des victoires remportées en Chine par les armées alliées de l'Angleterre et de la France, ni l'ardeur belliqueuse et conquérante des deux grandes nations européennes; et il avait annoncé comme prochaine l'apparition de leurs flottes dans les eaux japonaises. Le Mikado, les Kugé et la plupart des daimyo consultés par le Shogun n'avaient pu se faire à l'idée d'une alliance, qui ouvrait aux barbares leur pays jusque-là « éclatant et sublime ». Il fallait à tout prix épargner cette souillure au sol de la patrie, gagner du temps, se fortifier, et au besoin mourir jusqu'au dernier plutôt que de subir une telle humiliation. C'est pour obtenir des Kami, et de ses ancêtres divins la délivrance de la patrie, que l'Empereur dès le début des négociations avait fait prescrire des prières

dans les temples shintoistes d'Isé (1). Le Shogun à qui était confiée la défense du pays et le soin de conjurer les périls qui le menaçaient, n'avait qu'à se souvenir de ses devoirs.

On comprend dans quelle terrible alternative s'était tout à coup trouvé placé l'héritier du pouvoir séculaire et jusque-là respecté des Tokugawa. Accorder au représentant des Etats-Unis les nouvelles concessions qu'il demandait, concessions qui seraient aussitôt réclamées par les Puissances européennes, c'était encourir l'indignation du peuple entier. Les refuser, c'était sans aucun doute attirer sur le Japon d'effroyables malheurs. N'écoutant que son patriotisme il avait conclu le traité de Kanagawa. Mais au lendemain de la conclusion de ce traité, il était mort inopinément et la rumeur publique avait rendu responsable de sa fin le vieux prince de Mito, très connu pour sa haine des barbares, ce prince dont un écrivain japonais a dit : « C'était un homme d'énergie et de courage n'ayant que deux pensées au cœur : le respect de l'Empereur et la haine de l'étranger (2). »

Yesada étant mort jeune encore et sans héritier, son premier ministre, Ii Kamon no Kami (3), daimyo de Hikone, le véritable signataire du traité de Kanagawa, proposa d'élever au shogunat Yemochi prince de Kii âgé de douze ans. Une telle élection devait lui assurer la régence et la direction des affaires. Une intrigue nouée à la cour même du Mikado lui opposa un autre candidat, Hitotsu-bashi, huitième fils du prince de Mito âgé de vingt-deux ans et qui passait pour intelligent et capable. Mais le daimyo de Hikone fut assez habile et

(1) Ces temples sont les plus anciens du pays, les plus sacrés aux yeux des Japonais.

(2) C'est lui qui après le départ du commodore Perry avait été chargé de la défense des côtes, et qui avait fait commencer les forts de la baie de Shinagawa.

(3) Kamon no Kami, le grand échanson, titre de cour.

assez fort pour imposer son choix et triompher de toutes les résistances. Au mois de janvier 1859, après avoir conclu des traités avec la Russie, l'Angleterre et la France, il investit Yemochi du shogunat, et prit le titre de tai-ro ou régent. Mito fut exilé dans un de ses châteaux, et Hitotsu-bashi éloigné des affaires.

Au point où nous sommes de notre récit, c'est-à-dire au commencement de 1860, de sourdes colères commencent à gronder contre Ii Kamon no Kami. Les barbares sont accourus dans les ports ouverts et leurs représentants vivent en paix à Yedo. C'en est trop ! Il apprendra bientôt à ses dépens ce qu'il en coûte d'agir contre le gré du Mikado et de la nation ! Une série de meurtres vont se produire sur les concessions, atteindre des étrangers inoffensifs, et le sabre des féroces rô-nin ne s'arrêtera pas à eux.

Déjà, l'année précédente, tandis que l'escadre russe était encore dans le port de Yedo, un officier et un matelot de cet escadre, qui se promenaient à Kanagawa, avaient été brusquement assaillis vers le soir au détour d'une rue, et en moins d'un instant les meurtriers en avaient fait une horrible boucherie. Le comte de Moravieff qui venait de terminer ses négociations avec le gouvernement japonais n'en était pas moins parti quelques jours après, laissant à Kanagawa la frégate *Ascoll*, et confiant à son commandant M. Ounkowski le soin d'obtenir réparation. Les plaintes énergiques de l'habile commandant avaient été entendues du haut ministère (Go-ro-ju) qui s'était soumis à toutes ses conditions, encore que quelques-unes fussent très humiliantes. Les assassins n'ayant pu être découverts, dans le délai fixé, le commandant ne s'était retiré, qu'après avoir reçu du Go-ro-ju l'engagement solennel, qu'ils seraient publiquement mis à mort sur le lieu même du crime, dès qu'on les aurait saisis. Le consul général russe de Hakodate

et toutes les autorités européennes, présentes à Yedo devaient être prévenues de leur exécution afin de pouvoir y assister, si bon leur semblait. En outre une chapelle devait être érigée sur la tombe des victimes, et rester à perpétuité sous la sauvegarde du gouvernement japonais.

Malgré cela, de nouveaux attentats n'allaient pas tarder à se produire.

Au mois de novembre 1859, un Chinois au service du consulat de France et vêtu à l'européenne est tué à la faveur de la nuit. Les hommes à deux sabres ont-ils cru dans l'obscurité frapper un étranger, ou satisfaire une simple vengeance personnelle?... Le fait reste mystérieux. Mais, au commencement de 1860, c'est le tour de l'intendant japonais du consul d'Angleterre, Sir Alcock. Il est assassiné au pied même du mat de pavillon britannique. De son côté, le gardien du pavillon français subit à diverses reprises des insultes et des menaces. Un peu plus tard, c'est le ministre des Etats-Unis lui-même, qui est injurié et impunément menacé dans l'enceinte même de son habitation, sans qu'aucun des nombreux officiers japonais préposés à sa garde se soit montré, ni ait cherché à le délivrer de son agresseur. Enfin, deux capitaines de navires marchands hollandais, nouveaux venus à Kanagawa, sont horriblement massacrés tandis qu'ils passent à une heure peu avancée de la nuit dans l'endroit le plus fréquenté de Yokohama.

Les étrangers commencent à ne plus douter, que ces attaques et ces meurtres ne soient des coups montés dans le but de les intimider, et de les obliger à évacuer. Les agents diplomatiques des diverses Puissances ne peuvent obtenir du haut ministère que des paroles polies et de bonnes promesses. Ils ne savent que conjecturer des dispositions réelles du gouvernement japonais. Habitués à regarder le Shogun comme le véritable souverain, ils ne s'expliquent pas qu'à certaines heures, le

Régent aux prises avec des difficultés intérieures, qui leur sont mal connues, prétende ne rien pouvoir sans le Mikado, et celui-ci moins encore sans un certain nombre de daimyo, ennemis déclarés des étrangers. Soudain (en mars 1860) l'assassinat du Régent lui-même dans les rues de Yedo par dix-sept officiers du prince de Mito, qui se sont fait les exécuteurs du sentiment général, jette une lumière inattendue sur la crise politique, qui commence à se dessiner au Japon, et qui doit aboutir à la destruction du shogunat.

« L'histoire n'a jamais varié, dit l'amiral Layrle, quant aux détails relatifs au meurtre du Régent. A quelque source, que l'écrivain ait été chercher ses renseignements, il n'a rencontré qu'un récit, et la lecture des documents officiels n'ajoute aujourd'hui rien de plus au drame raconté en 1868 (1). Une matinée neigeuse est mise à profit par dix-sept rô-nin, qui abrités dans de méchants manteaux de paille attendent patiemment sous les porches des maisons voisines la sortie du palanquin du prince de Hikone. Le Régent se rend au palais ; il n'a que quelques pas à franchir pour arriver au pont qui donne accès dans le shiro (2) shogunal ; une escorte nombreuse le précède et veille autour du norimon (palanquin). Mais un temps d'arrêt se produit dans l'avant-garde. Ce n'est d'abord qu'une pétition que les conjurés ont à présenter : quelques mots s'échangent qui dégénèrent en dispute, puis les manteaux de paille tombent et laissent voir les meurtriers le sabre nu à la main. C'est une attaque ; les rangs se serrent parmi les défenseurs, ceux qui entourent le norimon font quelques pas pour secourir leurs camarades engagés de l'avant-garde ; leur attention est distraite pendant plusieurs instants par cette attaque dont ils ne compren-

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1868.
(2) Château.

nent pas les motifs, et déjà quatre des plus hardis parmi les assassins, désignés à l'avance pour consommer le crime, ont fait voler en éclats le faible palanquin et coupé la tète du prince, qu'ils vont emporter comme un trophée. Le coup a été si rapidement fait que les meurtriers peuvent en grande partie s'échapper, tandis que les samuraï de l'escorte perdent quatre morts et vingt blessés.

« Faut-il, ajoute le même auteur, considérer comme vraie la suite du récit qui fut publiée peu de temps après l'événement ? La tète du Régent est portée dans le château du prince de Mito, et celui-ci, par un raffinement de vengeance, la fait exposer pendant toute une journée sur un poteau à la porte de sa demeure ; des serviteurs fidèles se chargent de venir la montrer sur la place publique de Kyoto, destinée au supplice des princes criminels ; et, trompant pour deux heures la vigilance de la police, ils la signalent à la curiosité des passants par un écriteau sur lequel on lit : « Ceci est la tète du traître qui a violé les saintes lois du Japon, en admettant les étrangers dans le pays ». Enfin, la tète du prince horriblement décomposée est jetée la nuit dans la cour du Régent. Quoi qu'il en soit de cette version, les assassins ne cherchèrent nullement à fuir. Suivant l'usage japonais, fiers de la réussite de leur œuvre, ils vinrent d'eux-mêmes se livrer et remirent un long mémoire dans lequel, après avoir énuméré leurs griefs contre le Régent, ils sollicitaient la punition capitale qu'ils avaient méritée. Ainsi l'exige l'honneur pour les gens de qualité et il n'y a pas d'exemple d'un samuraï ayant eu un instant de faiblesse au moment de l'expiation » (1).

Mito, en qui se personnifie jusque-là la politique rétrograde du pays ne survit pas longtemps au Régent. Il est tué, à coups de haches par des officiers du prince

(1) *La restauration impériale au Japon* par le vice-amiral Layrle. P. 50-52.

de Hikone, qui déguisés en charpentiers ont réussi à pénétrer dans son palais.

Le premier ministre du Régent, Ando Tsu-shima no Kami prend sa succession et continue sa politique à l'égard des étrangers et à l'égard de l'Empereur. Il prépare le mariage du jeune Shogun avec la sœur du Mikado, afin de montrer au monde « qu'il y a un accord complet de vues politiques entre l'Empereur et le Shogun ». En même temps il maintient en disgrâce les kugé hostiles aux traités, à la tête desquels se trouve Sanjo appelé à devenir célèbre ; et il déploie la plus grande activité pour découvrir et châtier tous ceux qui ont trempé dans le complot contre le Régent. Par ses ordres, 200 samuraï sont arrêtés à Kyoto et conduits prisonniers à Yedo.

Les étrangers qui chargent ces conspirateurs de tous les crimes commis ou attentés contre eux peuvent les voir passer sur le To-kaï-do (1), portés dans des litières recouvertes d'un grillage de fer. Ils établissent naturellement un parallèle entre l'inefficacité où étaient demeurées jusqu'alors toutes les mesures prises pour découvrir les meurtriers des Européens, et la rapide sévérité avec laquelle se trouvent punis les complices les plus éloignés de ceux du Régent. Néanmoins, tant que dure l'émoi produit par ce tragique événement, Ando Tsu-shima no Kami témoigne la plus grande sollicitude pour la protection des étrangers, tout en gardant à l'égard de leurs représentants une attitude de froide dignité.

La fin de 1860 s'écoule dans un calme relatif. La nouvelle des derniers succès remportés contre la Chine par la flotte anglo-française est rapidement parvenue au Japon et le gouvernement s'attend à voir à brève échéance ses vaisseaux mouiller dans la baie de Yedo et de Kanagawa. Les légations se construisent ou sont en

(1) Le To-kai-do (route de la mer de l'Est) relie Kyoto à Tokyo. Cette route est l'œuvre des Shogun Tokugawa.

voie de se construire à Yedo ; les commerçants étrangers ont pris pied dans les ports ouverts ; ils y trafiquent librement, et il ne leur semble guère possible que le gouvernement japonais revienne sur les concessions qu'il a faites. Cependant leur sécurité est toujours menacée. Des bandes de rô-nin et de déclassés de toute sorte ne cessent sous un prétexte de patriotisme, et « pour rendre le repos à l'âme troublée de l'Empereur » de demander le renvoi des barbares.

L'année 1861 s'ouvre par un nouveau meurtre. Le 14 janvier le secrétaire de la légation américaine, un Hollandais nommé Heusken, est attaqué le soir à Yedo par une troupe de gens armés, qui pour ne pas manquer leur coup se sont divisés en deux sections, et ont pris position dans deux rues différentes, la victime devant infailliblement passer par l'une ou par l'autre. Cet attentat exécuté avec préméditation contre un des membres de la légation américaine fait craindre aux représentants étrangers, que leur séjour à Yedo ne devienne l'occasion de nouvelles agressions aussi impunies que peu provoquées. Pour protester, ils se décident à évacuer la capitale avec toute leur suite, et à transporter leurs pavillons à Yokohama jusqu'à ce que le gouvernement japonais leur offre des garanties plus rassurantes. M. Duchesne de Bellecourt et Sir Alcock se font entourer d'une garde imposante, dont l'apparence martiale pourrait faire supposer qu'ils occupent Yokohama militairement. Il n'en est cependant rien, et cette démonstration tend uniquement à prouver qu'ils sauront se faire respecter. Le bruit d'une rupture prochaine des traités est alors répandu par les Japonais du monde officiel, mais ce n'est encore là, qu'un ballon d'essai. Au fond la population indigène ne demande qu'à continuer le commerce sur une large échelle, et le gouvernement du Shogun redoute extrêmement l'éventua-

lité d'une guerre. Il accorde tout à coup à la Prusse le traité qu'elle sollicite depuis déjà cinq mois, et un haut fonctionnaire se rend à Yokohama auprès des ministres de France et d'Angleterre, pour les inviter à revenir à Yedo. Cela se passe en février 1861. Au commencement de mars, M. Duchesne de Bellecourt et Sir Alcock retournent à Yedo, après avoir tracé eux-mêmes le programme de leur réception et exigé que leurs pavillons soient salués de vingt-et-un coups de canon.

Le calme que semblait promettre cette réparation ne dure qu'un instant. Dès la nuit du 6 au 7 mars le gardien du pavillon français, resté à Yokohama pour cause de maladie, échappe comme par miracle à un coup de pistolet tiré sur lui de la rue à bout portant, tandis qu'il se dispose à se mettre au lit. C'est en vain que sans perdre de temps il s'élance à la poursuite de l'agresseur : celui-ci a déjà pris la fuite et disparu. Revenu chez lui, il constate aux traces de la balle, qu'il eût été atteint à la tête, si au moment précis où la détente était partie, il ne se fût baissé pour ramasser quelque chose à terre.

Il va sans dire qu'à la suite de cet incident les têtes s'échauffent de nouveau (1). Les résidents étrangers prennent

(1) Un soir (c'était au mois de juin), le commandant du navire de transport *la Dordogne*, M. Faucon, se rendait à son bord, lorsqu'un officier japonais d'un petit vapeur en rade se mit à croiser son canot en le défiant. Le lendemain, le commandant porte plainte de cette insulte au consul général qui demande réparation. Le gouverneur japonais répond qu'il est désolé de l'incident, mais qu'il ne peut contraindre l'officier du bateau japonais à reconnaître son tort, vu qu'il ne relève pas de son autorité. Cette réponse irrite au lieu de satisfaire. Mais plus on insiste moins on gagne. Enfin, le 16 juin, tous les hommes sont consignés à bord, les canons sont chargés à mitraille, les chaloupes sont armées en guerre et l'on n'attend plus que le signal qui doit partir du mat du consul pour commencer le feu. Le signal ne parut pas : l'officier japonais s'était soumis à tout ce qu'on avait voulu.

On peut se demander, si les Européens n'eurent de leur côté aucun reproche à se faire dans leur manière de traiter les Japonais. M. de Siebold, dont le jugement peut paraître partial, tant il était alors empressé à leur service, prétend que les étrangers affectaient parfois à leur égard des

de plus en plus les Japonais en aversion. Le gouvernement du Shogun, qui semble impuissant à empêcher le renouvellement de pareils actes, devient l'objet de leurs récriminations.

Le 5 juillet, nouvelle alarme : la légation d'Angleterre est attaquée pendant la nuit. Une lutte s'engage dans les jardins du temple provisoirement habité par Sir Alcock entre les hommes de sa garde et les assaillants. Sept de ces derniers restent sur le terrain. Le gouvernement assure que ce sont des samuraï du prince de Mito. On trouve sur eux un mémoire couvert de quatorze signatures, dans lequel ils déclarent sacrifier leur vie « pour tranquilliser l'esprit du Mikado». C'est un nouveau blâme infligé à la politique du Shogun, une

manières par trop superbes et méprisantes. Peut-être méconnurent-ils quelquefois qu'ils avaient à faire à un peuple intelligent, susceptible et fier, et non à un peuple de parias et de vaincus.

Voici un fait, qui pourrait donner à le croire.

Les Japonais avait fait des instances auprès des consuls pour que la chasse fut interdite aux étrangers. Cette demande était motivée par les dégâts que certains chasseurs commettaient dans les champs. Le consul de Hollande trouva juste cette réclamation et défendit à ses concitoyens de chasser, sous peine d'une amende de 200 piastres pour les délinquants. Les autres consuls n'en firent rien. Las d'attendre les effets de leur réclamation, les Japonais prirent le parti le plus court et le plus propre à atteindre leur but. Ils firent eux-mêmes la police et arrêtèrent les chasseurs. Le 25 novembre (1861), en ayant trouvé un à quelque distance de Yokohama, il se saisirent de lui et le ramenèrent en chaise, les mains liées derrière le dos. Dans ce trajet ils rencontrèrent d'aventure un Anglais, qui le pistolet au poing somma les porteurs de relâcher leur prisonnier. Ceux-ci prirent peur, et le chasseur fut délivré. Deux jours après ce même Anglais faillit être victime de sa témérité. Il revenait de la chasse et son domestique le suivait portant le gibier. La police ayant aperçu le gibier veut arrêter le domestique, le maître aussitôt d'intervenir et de prendre sa défense. Un conflit s'en suit. Il menace de son fusil, un yakunin tire son sabre, deux coups de fusil lui cassent le bras. Ses compagnons se jettent sur l'Anglais, l'accablent de coups, et l'emmènent en prison. Le bruit de cet événement se répand aussitôt : les consuls sont en émoi; ils courent aux informations, ils ne peuvent rien obtenir des corps de garde. Enfin, sur les trois heures après minuit, le consul anglais apprend que le prisonnier est un sujet britannique et qu'il est dans une prison située à la campagne entre Yokohama et Kanagawa. Les Européens alarmés accourent au consulat pour offrir leurs services. Le consul les congédie, les invite à demeurer tranquilles, et leur montre

nouvelle manifestation de la haine qu'inspirent les étrangers. Ceux-ci ne s'y trompent pas. Tous s'unissent en vue de la défense, et au mois de novembre 1861 ils donnent le caractère d'une protestation imposante à la translation dans un mausolée monumental des restes des deux marins russes tués en 1859. Ce mausolée situé à quelque distance de Yokohama est surmonté d'une grande croix dorée. Les consuls et vice-consuls des diverses nations, en grand uniforme, y représentent leurs gouvernements respectifs. Enfin, la présence d'un commandant russe à la tête d'un détachement de 300 hommes donne à cette inhumation toute la solennité possible. Les Japonais qui assistent en foule à cette cérémonie, observent tout en silence et dans le plus grand ordre. L'effet produit parait excellent.

Quelques jours après arrive une garde à cheval composée d'une quinzaine d'hommes pour la protection de la légation britannique à Yedo. M. Duchesne de Bellecourt ne voulant pas rester en arrière sur son collègue fait immédiatement costumer en chasseurs d'Afrique une dizaine de matelots les plus aptes à cette transformation, et le succès qu'il obtient dépasse toutes prévisions. L'avenir n'en reste pas moins menaçant. Le Shogun se trouve dans la plus difficile des situations. D'une part, les représentants étrangers lui demandent compte des

que l'emploi de la force dans cette circonstance n'est nullement de saison. Cela fait, il réclame auprès du gouverneur l'extradition du prisonnier, qui lui est aussitôt accordée à condition que justice soit faite. L'inculpé prétendit que le coup était parti par accident et qu'il n'avait point eu l'intention de tirer sur le yakunin. Il demanda même 25.000 piastres d'indemnité. Il fut, en attendant, gardé en prison, et le consul anglais commença immédiatement un instruction juridique de l'affaire. Les Japonais appelés en témoignage déposèrent tous contre l'accusé et l'extrême lucidité avec laquelle ils le firent, produisit un effet favorable à leur cause. Tous s'accordèrent à dire, que l'Anglais n'avait cessé de menacer de son fusil armé le yakunin en l'injuriant. L'Anglais fut puni conformément aux lois de son pays et pour toujours éloigné de Yokohama.....

attentats dirigés contre leurs nationaux et contre eux-mêmes, car il n'a jamais décliné le titre de Taï-kun (1) et il continue à jouer à leurs yeux le rôle de souverain. De l'autre, les daimyo et la cour l'accusent de lâche condescendance envers les barbares, et les rô-nin qui parcourent les pays en tous sens, excitant les populations, ne sont que l'écho de leur mécontentement. Kyoto est le foyer d'une effervescence, capable de dégénérer en une véritable révolution.

II

M. Girard achète un terrain à Yokohama pour y construire une église et une résidence. — Il établit à Yedo une école de français. — M. Mounicou, remplacé à Nafa par M. Petitjean, débarque à Yokohama. — Il est émerveillé de pouvoir se promener sans escorte. — Il n'a plus à endurer la complète inaction des îles Riu-Kiu. — Naufrage de trois jeunes missionnaires envoyés au Japon. — M. Mermet à Hakodate. — Ses relations nombreuses : ses travaux. — Il compose un dictionnaire français-anglais-japonais, ouvre une école, et s'occupe de la fondation d'un hôpital. — Lettre élogieuse que lui adresse le gouverneur du Yeso. — M. Mermet refuse le supériorat de la mission. — Ses luttes contre les bonzes et les Russes schismatiques.

Tandis que se déroulaient ces graves événements, les missionnaires, confiant dans un avenir meilleur, travaillaient avec activité. M. Girard toujours à l'affût de renseignements pouvant le mettre sur les traces de chrétiens indigènes, avait appris, non par les yakunin auxquels il avait ordinairement affaire et qui systéma-

(1) Les Japonais ne comprennent guère le mot *Taï-kun* et ne s'en servent pas davantage. Ce titre semble avoir été inventé pour faire les traités avec les Puissances étrangères. En adoptant les deux caractères chinois dont il est formé (Grand-Chef) le Shogun avait sans doute pour but de ne pas se compromettre, en ne laissant pas son vrai titre paraître sur les traités.

tiquement prétendaient ignorer jusqu'aux choses les plus notoires, mais par un serviteur, l'existence dans l'enceinte même de Yedo, en un lieu moitié ville et moitié campagne, d'un petit quartier de 200 feux environ, exclusivement habité par des descendants d'anciens chrétiens apostats. Ils étaient entretenus, disait-il, aux frais du gouvernement sous la condition de conserver les dogmes, les traditions et jusqu'aux formes du culte de la religion proscrite de Jésus, afin que par eux on pût aisément découvrir les vrais chrétiens. Chacune de ces familles d'apostats recevait par jour cinq mesures de riz. Mais, comme cela ne suffisait pas à leur subsistance, elles pouvaient se livrer au travail, et de fait la plupart cultivaient la terre. A en croire ce serviteur, d'autres centres pareils existaient encore en divers points de l'empire. Si fort intrigué qu'il fût par ce rapport, dont l'exactitude n'a pas été vérifiée depuis, M. Girard ne pouvait tenter sans imprudence de se mettre en relation avec ces malheureux. Du reste, pouvait-il espérer trouver parmi eux quelque âme repentante, ou chez qui la cupidité n'eût pas éteint tout sentiment religieux ? Rien ne le donnait à penser. Les affiches exposées non-seulement dans les carrefours dérobés de Yedo mais dans tout l'empire, et qui promettaient aux délateurs une récompense de 300 taëls donnaient bien plutôt à conjecturer le contraire. L'érection de son église, pour laquelle il avait réuni une somme à peu près suffisante, lui parut le meilleur moyen de rallier les âmes de bonne volonté, si tant est qu'il s'en trouvât dans son voisinage. Le service des résidents catholiques semblait demander d'ailleurs, qu'il se hâtat.

Il acquit non à Kanagawa, comme il y avait songé d'abord, mais à Yokohama où les étrangers s'étaient établis de préférence, un assez beau terrain, au milieu de la concession. Il appela les ouvriers, et pendant que

les plans de l'église étaient encore à l'étude, il leur donna à construire la résidence des missionnaires. Comme si la surveillance de ces travaux, l'exercice du saint ministère à Yedo, à Kanagawa et à Yokohama, et ses fonctions d'interprète du consul général de France, n'eussent pas suffi à absorber son temps, M. Girard avait ouvert au mois de juin 1860 un cours de français. Ce cours qui avait lieu tous les jours, était régulièrement suivi par un certain nombre d'élèves. C'étaient des jeunes gens, qu'il avait obtenus du gouvernement, et qui témoignaient d'une grande application à l'étude, en même temps que beaucoup d'intelligence.

« Je crois, écrivait-il (1), que je n'aurais pas beaucoup de peine à me les attacher, si les officiers qui ne nous perdent pas un instant de vue durant nos longues leçons, où quand ils ont assez baillé ils se font remplacer par d'autres qui ne leur cèdent en rien, ne prenaient sans doute la précaution de les bien prémunir contre la contagion qu'ils craignent de moi... Nos dits surveillants ont même déjà l'air de s'apercevoir que ces enfants ont quelque sympathie pour leur professeur et ils me font deviner leurs craintes, quand ils me disent que j'ai l'air de beaucoup les aimer. »

Tant de travaux, auxquels sur la fin de 1860, la mort de M. Merlo, chancelier du consulat vint ajouter encore finirent par défier les forces du vaillant missionnaire. La santé de M. Girard jusque-là assez robuste, commençait à se ressentir de ces fatigues excessives, lorsqu'il reçut l'avis de l'arrivée prochaine d'un nouveau missionnaire, M. Petitjean. C'est en termes touchants, que dans sa joie, il remercie le Séminaire de Paris : « Ce don, dit-il, nous est précieux, comme la première bouchée de pain à un homme qui défaille d'inanition. »

(1) Lettre du 21 novembre 1860.

M. Mounicou allait être enfin remplacé aux îles Riu-Kiu et comme il était familiarisé avec la langue japonaise, M. Girard pourrait se décharger sur lui d'une partie de ses occupations devenues par trop accablantes.

M. Petitjean arriva à Nafa le 27 octobre 1860, et le 4 novembre suivant, M. Mounicou était à Yokohama. Il y apportait la nouvelle que trois autres jeunes missionnaires devaient suivre de près M. Petitjean. C'étaient M. Pierre-Marie Sécher de Nantes, M. Adrien-Jean Giers du diocèse de Breda en Hollande, et M. Napoléon-Alphonse-Félix Sonnet du diocèse de Séez. Ils avaient quitté la France à bord de la Mercédès le 25 juillet. M. Girard se hâta d'écrire à M. Libois de les lui envoyer tous trois à Yokohama. Quel soulagement pour lui de penser, que M. Mermet pourrait emmener un des nouveaux venus « jusqu'au fond de son désert glacé » tandis que les deux autres iraient « tenter la fortune des apôtres à Nagasaki », où quelques commerçants étrangers s'étaient déjà établis.

Cette consolante perspective ajouta encore au bonheur que M. Girard et M. Mounicou éprouvèrent à se trouver réunis, sur le sol du Japon. Depuis leur commun séjour aux îles Riu-Kiu, les choses étaient déjà si changées ! Quoiqu'il ne fût question à Yokohama, que de coups de pistolet et de coups de sabre, quoique le commerce fût assez mort, et qu'il n'y eût en rade que six ou sept navires, les Européens construisaient maisons sur maisons. M. Mounicou était émerveillé de pouvoir se promener dans les rues « en soutane, et sans escorte » La vue de M. Girard, coiffé d'une casquette d'interprète ornée de galons d'or lui donnait le fou-rire, et afin de le rappeler à une tenue plus ecclésiastique, il le menaçait de jeter à la mer ce couvre-chef de circonstance. Il ne connaissait pas encore le prestige exercé alors par les galons au pays du Soleil-Levant. Mais il se départit

bien vite de cette rigidité, quand il eût constaté combien le peuple japonais était encore peu fait à nos costumes occidentaux : « Je porte toujours la soutane, écrivait-il à M. Libois peu de temps après son arrivée. Croiriez-vous que sa longueur me fait prendre par les gens simples pour une femme européenne, comme si ma barbe d'un demi-pied ne témoignait pas assez du sexe auquel j'appartiens ».

Au bout de trois jours, M. Girard retourna à Yedo laissant à M. Mounicou le soin de diriger les travaux de construction entrepris à Yokohama. La maison des missionnaires était à peu près achevée. Restait l'église, dont les matériaux commençaient à encombrer le terrain de la mission transformé en chantier. Heureux d'avoir à bâtir au Japon le premier temple, qui fut élevé au vrai Dieu, depuis la réouverture du pays, M. Mounicou se mit sans retard et de tout cœur à l'œuvre.

Ce n'était plus la dure inaction des îles Riu-Kiu. Tout autour de lui, un certain nombre d'âmes baptisées avaient droit à ses sollicitudes de prêtre. Juste au moment de son arrivée, la petite vérole s'était déclarée à bord d'un navire français : la *Dordogne*, qui réparait dans le port les avaries d'une tempête. Quarante hommes environ étaient atteints, et plusieurs se trouvaient dans un état désespéré. Ce fut pour M. Mounicou une première occasion de dépenser son zèle et de procurer aux malades les secours divins de la Religion. Quant aux Catholiques fixés sur la concesion de Yokohama, ils devaient lui causer plus de souci, qu'ils ne lui donneraient de travail. Peu de consolations lui vinrent de ce côté, et par contre plus d'un déboire. Dans le cours de l'année 1861, un Français ayant refusé les sacrements à son lit de mort, M. Girard, qui après le meurtre commis sur l'interprète de la légation des Etats-Unis avait été autorisé à revenir à

Yokohama, se vit dans la douloureuse nécessité de lui refuser la sépulture ecclésiastique. « Ce parti, dit M. Mounicou (1), déplut à nos compatriotes, consuls, marins et marchands ; il leur déplut si fort que oncques depuis ils n'ont mis le pied à l'église, au grand scandale du public catholique de Yokohama. Ils nous accusent d'être trop Romains et pas du tout Français ».

Cette situation pénible dura plusieurs mois. Enfin, en novembre (2), M. Mounicou écrivait :

« Cet état de choses malheureusement trop prolongé a cessé depuis quelques jours. La paix est faite avec les autorités de terre et de mer, et nous voici bercés des plus belles promesses pour l'avenir ».

Dieu les récompensa de leur courage par l'abjuration d'une dame protestante américaine, que M. Girard baptisa avec ses quatre enfants. Quelques autres conversions se préparaient aussi vers le même temps parmi les Protestants et les Chinois.

Cette année 1861 fut marquée pour les missionnaires du Japon par le plus douloureux et le plus imprévu de tous les deuils. C'est en vain que pendant plusieurs mois ils avaient attendu leurs trois nouveaux confrères embarqués sur la *Mercédès*, espérant toujours qu'échappés à quelque accident inconnu, ils leur arriveraient. Depuis leur départ de France, personne n'avait eu de nouvelle ni du navire, ni des passagers. A la fin, il fallut bien se faire à la triste pensée d'un naufrage. « Nos confrères auront abordé au port du salut éternel, écrit le 17 septembre M. Girard à M. Libois. Nous avons déjà dit pour eux les messes réglementaires ». Et le 12 février suivant au Séminaire de Paris : « L'absence complète de nouvelles depuis dix-huit mois qu'ils ont quitté la France ne nous permet

(1) Lettre du 22 juin 1861 à M. Libois.
(2) Lettre du 14 novembre 1861 à M. Libois.

malheureusement plus de douter de leur naufrage. Nous espérons qu'ils sont maintenant auprès de Dieu, intercédant pour la mission à laquelle ils étaient destinés... Mais, Messieurs, les places qu'ils étaient appelés à occuper parmi nous restent vides, et réclament impérieusement l'envoi de nouveaux ouvriers (1) ».

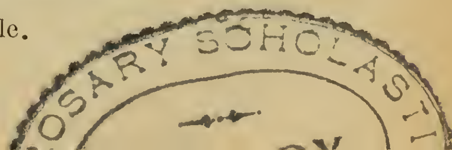
C'est sous le coup de cette affliction, que les missionnaires de Yokohama virent à la fin de 1861 s'achever leur église, également admirée des étrangers et des Japonais. « J'en voudrais une semblable à Nagasaki, disait M. Girard. Mais que voulez-vous, ajoutait-il tristement, nous n'avons pas même de missionnaires ».

A Hakodate, M. Mermet avait depuis longtemps pourvu à l'installation de la mission, en construisant une modeste chapelle et une maison sur le magnifique terrain qui lui avait concédé à son arrivée. Heureux de pouvoir causer avec un étranger qui parlait assez bien leur langue, les visiteurs n'avaient pas tardé à affluer chez lui.

« Je fais de longues causeries avec mes chers Japonais, parfois fort ennuyeux, écrit-il (2). Si vous pouviez me voir installé dans mon cabinet d'études, entouré d'un domestique qui vient m'expliquer tout au long une difficulté de service, d'un marchand qui me consulte sur un contrat, d'un charpentier mal compris de son maître, d'un malade faisant un exorde d'une heure pour me dire qu'il a mal à la tête ; si me voyez répondant à chacun, sans cesser mon travail, si vous pouviez voir tous

(1) Outre ces trois missionnaires destinés au Japon, cinq autres appartenant également à la Société des Missions Étrangères disparurent avec la *Mercédès*. C'étaient MM. Pierre Auguste Drouet de Nantes, âgé de 25 ans, et Alexis François Proteau, de Luçon, âgé de 24 ans, destinés au Kouang-Tong ; MM. François Alfred Aussourd de Bourges, âgé de 31 ans, et Charles Guignard de Poitiers, âgé de 25 ans, destinés à la Mandchourie : et M. Césaire Meunier de Lyon, âgé de 23 ans, destiné à la mission du Su-Tchuen méridional.

(2) Lettre du 6 mars 1860 à M. Rouseille.



ces braves gens se retirer contents, en me faisant de profondes révérences, vous me prendriez-vous sûrement pour un homme important. Quoique le gouvernement ait ici sur moi un œil très ouvert, et cherche à arrêter ces communications, il n'y réussit point. C'est que j'ai la réputation — ne riez point s'il vous plait — d'être un homme fort doux, fort enjoué, et surtout fort savant. Sans les espions, ma maison serait toujours pleine. ».

Les bonzes eux-mêmes cherchaient à le voir de près et à s'entretenir avec lui.

« Tout le monde vient converser avec moi, dit-il (1), même les bonzes, qui me haïssent du fond de leur cœur, et font régulièrement toutes les semaines un sermon contre moi, dont la conclusion invariable est celle-ci : « Saint Dieu Amida extermine les erreurs du Français ! » Ce qui ne les empêche pas de venir goûter mon vin et de m'envoyer de petits gâteaux, etc... Deux illustres prédicateurs viennent d'arriver de Kyoto et de Yedo pour entreprendre une campagne contre moi... J'ai demandé à entrer en rapport avec ces *arches de science*, comme on les appelle, mais le refus a été formel ».

Et dans une lettre de la même époque :

« Les bonzes, tout en prêchant régulièrement contre moi des discours furibonds, sont obligés de me respecter extérieurement. Pour ne pas blesser le sentiment populaire, ils disent : « C'est un brave homme, qui mange, il est vrai, du poisson (2), mais qui obéit malheureusement à une doctrine diabolique. » Malgré cela c'est à qui d'entre eux me fera le plus de visites. Le plus souvent c'est pour me demander quand je quitterai cet horrible pays où je suis toujours malade. Alors je leur réponds

(1) Même lettre.

(2) La viande, et celle du bœuf surtout, était sévèrement défendue par le Bouddhisme. Non seulement l'usage de la viande, mais celui du poisson était interdit aux bonzes.

que je me retirerai lorsqu'ils cesseront d'être aimables, c'est-à-dire jamais. Cet impudent mensonge ne m'empêche pas de dire aux bonzes de dures vérités. Leur système est de fuir la discussion autant que possible. »

Ces nombreuses relations n'empêchaient point M. Mermet de se livrer à l'étude avec une ardeur extraordinaire. Il avait à peu près terminé un dictionnaire anglais-français-japonais, fournissant la matière de deux volumes. Il avait composé aussi des dialogues destinés à faciliter l'étude de la langue aux nouveaux missionnaires ; enfin, il s'essayait à un vocabulaire de la langue des Aïno. Il avait obtenu du gouverneur la permission de visiter ces peuplades à demi-sauvages dans leurs huttes. Les chemins étaient si affreux et les ours si nombreux, qu'il avait dû acheter pour faire ces excursions un cheval, ou comme il disait « une rossinante du pays éduquée *ad hoc*, et qui grimpait les montagnes comme une chèvre ». Il était aidé dans ses nombreux travaux de linguistique par un officier japonais, atteint de surdité, mais à l'en croire véritable puits de science. Enfin, il avait, comme M. Girard à Yedo, ouvert une école de français.

« Mes grandes espérances, mandait-il à M. Rouseille (1), sont toutes dans mon école de français que fréquentent de jeunes nobles vraiment intelligents. Si vous pouviez être témoin de l'ardeur de ces enfants pour l'étude, entendre nos gaies conversations, nos bruyants éclats de rire, vous regretteriez Hakodate. En un mot je continue à aimer ce peuple, que les étrangers commencent à détester. »

Ce n'est pas à dire, qu'à Hakodate M. Mermet jouît d'une sécurité beaucoup plus grande qu'à Yokohama. Comme tout étranger il était exposé aux guets-apens des rô-nin.

(1) Lettre d'avril 1860.

« Nous pouvons être massacrés ici tous les jours, dit-il dans la même lettre. Les meurtres à Kanagawa sont une chose si fréquente, qu'on commence presque à s'y habituer. Le dollar a déjà fait plus d'un martyr. Nos yakunin sont toujours les mêmes fiers Japonais du XVIe siècle. Ils tuent et se tuent avec une incroyable facilité. Dernièrement, ici même, à Hakodate, nous en avons eu un exemple. Un certain étranger ayant heurté par hasard un officier japonais à deux sabres, celui-ci voulut le tuer. Il n'y put réussir et se contenta de s'égorger lui-même sur-le-champ avec un imperturbable sang-froid... (1) On reprochait au Régent récemment assassiné par une vingtaine d'officiers du prince de Mito, qui eux aussi se sont ouverts le ventre, non seulement d'être trop favorable aux étrangers, mais d'arrêter l'élan de la nation pour l'exercice des armes... Je connais une foule d'officiers de mes meilleurs amis, qui appellent de tous leurs vœux une guerre avec les Européens pour essayer leurs épées, disent-ils. Et ils ajoutent : Si nous n'avions pas ici un gouvernement fort, ces étrangers n'existeraient plus depuis longtemps... »

Convaincu que sa mission était toute préparatoire, M. Mermet visa moins de prime abord à obtenir des conversions, qu'à faire aimer la France et bénir le nom

(1) Voici comment il racontait ce fait à M. Libois : « Nous avons failli être tous massacrés dernièrement par le peuple, et cela par la faute de notre consul anglo-français. Ce monsieur est très exigeant et n'épargne point les coups de bâton à ceux qui ne lui cèdent pas promptement la route. Or, un jour, il advint que dans un chemin étroit il rencontra un gros officier japonais. Celui-ci ayant reçu deux coups de fouet saisit aussitôt son épée pour tuer. Heureusement un ami s'interposa. Mais le fier Japonais blessé dans son honneur n'eût rien de plus pressé une fois rentré chez lui que de s'ouvrir le ventre. Un autre officier jura de venger sa mort. Nous fûmes dans une vraie anxiété pendant quelques jours. Cependant le gouverneur de la ville fut assez puissant pour obtenir le départ de cet officier envoyé par le prince du Nambu. Voilà de quelle sorte on commet des imprudences ! Nous avons à faire à un peuple fier et qui ne souffrira certainement pas d'avanie. »

des missionnaires. C'est surtout la classe élevée qu'il s'efforça de gagner. De fait à Hakodate, il était alors entre tous les Européens sympathique aux autorités japonaises. Et même il était entré si avant dans les bonnes grâces du prince gouverneur, qu'il put à diverses reprises lui faire entendre d'utiles avis... Encouragé par la bienveillance, qu'il trouvait auprès de lui, et par le rapide succès de son école de français, M. Mermet fut peu à peu amené à entreprendre la fondation d'un hôpital.

La confiance que les Japonais avaient en son savoir, universel à leurs yeux, les portait à le consulter souvent dans leurs maladies, comme s'il eût été véritablement médecin. Au Japon la médecine était alors un art sacré, et il serait difficile de dire de quels étranges préjugés les bonzes avaient su envelopper les esprits à cet égard. « Que n'ai-je ici un docteur médecin ? » répétait-il souvent. Il se remua, parla de son projet au gouverneur de Hakodate et de toute l'île de Yeso, et reçut de lui un beau jour la lettre suivante.

Très noble Maître français,

« Depuis bientôt un an que nous avons l'honneur de vous connaître, nous n'avons qu'à nous féliciter de nos rapports avec vous. Tous les renseignements exacts et certains sur le monde, et l'Europe en particulier, nous ont été fournis par votre savoir. D'heureuses innovations ont été faites ici sous votre inspiration. Votre infatigable activité a stimulé et éveillé plusieurs bonnes idées parmi nos premiers officiers. Le projet si longtemps mûri entre vous et le premier docteur de la cour de l'Empereur, à savoir l'établissement d'un hôpital européen et japonais nous a plû extrêmement. Le plan tracé

par vous avec les conditions d'existence de l'établissement nous ont été soumis. Nous promettons notre concours en tout. Votre intention qui s'accorde si bien avec la nôtre d'y fonder en même temps une école, qui serait surtout médicale, dirigée par un docteur européen et par votre très haut ami le docteur Kurimoto Izuiken nous a paru si bonne, que nous vous prions de la mettre à exécution le plus tôt possible. Vous dites modestement que vous n'êtes pas médecin et que votre intention est de demander un docteur en France. Quoique nous ayons toujours cru que la médecine ne vous était pas plus inconnue que les autres sciences, nous nous en rapportons à vous en toutes choses, et nous espérons pouvoir vous entretenir chez vous ou dans notre palais plus longuement de ce sujet.

Dit avec respect,
Au noble savant français.

9e mois, 5e jour

Signé : Take no Uchi
Shimotsuke no Kami. »

Quelque temps après, le prince signataire de cette lettre, obligé de se rendre à Yedo, venait faire ses adieux au missionnaire accompagné d'une modeste escorte de 600 hommes. M. Mermet qui lui avait fait préparer à déjeuner l'entretint longuement de son projet et le vit partir avec peine. C'était un homme excellent, peu aimé de ses compatriotes, précisément à cause de ses dispositions favorables à l'égard des étrangers. Il promit à M. Mermet de lui rapporter des livres de la capitale et lui annonça son retour comme probable pour le printemps prochain.

M. Girard ayant donné son approbation au projet

d'hôpital, M. Mermet s'empressa d'écrire à Paris pour demander un médecin.

« Je ne demande rien moins qu'un médecin, prêtre ou laïque, ayant une vocation et un cœur de missionnaire, profondément instruit et dévoué comme une sœur de charité. Quel bien n'est-il appelé à faire ? Il ouvrirait et préparerait les voies pour l'établissement d'autres écoles bien autrement importantes. Les sœurs de charité le suivraient de près. Il serait bien vite initié par moi à la langue, au caractère et au mœurs de la nation. Il devrait apporter avec lui une pharmacie et une bibliothèque de médecine complète. »

M. Mermet faisait preuve tout à la fois de beaucoup de savoir-faire et d'une prodigieuse activité. Sa santé cependant était chancelante et il avait à souffrir l'hiver de froids excessivement rigoureux (1). M. Duchesne de Bellecourt qui le voyait venir de temps en temps à Yedo eût aimé à l'avoir près de lui, mais le missionnaire avait entrepis trop de choses à Hakodate pour pouvoir les abandonner avant l'arrivée de nouveaux confrères.

M. Girard, on s'en souvient, n'avait accepté que provisoirement la direction de la mission du Japon. Il n'est donc pas étonnant que le Séminaire de Paris ait songé

(1) « Il fait ici un froid de loup, écrit-il le 7 janvier 1861. C'est une vraie Sibérie où ne peuvent venir que les saints ou les criminels. Vingt degrés ! Avec cela une maison qui s'appelle Château de France, qui ne tient pas contre la pluie et qui menace de partir au vent. Vous dirai-je : les oh ! les ah ! que je pousse tous les matins, quand sortant de ma couche, je trouve de beaux cristaux sur mon traversin ? Ce sont les perles de ma respiration ! Mon encre est gelée et se liquifie à peine au brûlant contact de mon zèle pour la science. Le pain est gelé, et ressemble à une pierre. Mon cuisinier vient me dire : « Maître, il n'y a rien à manger : le poisson est si dur qu'il ne cède ni au couteau, ni à la hâche. » — « Mon ami, lui dis-je, présente-le un instant au feu. » Mon cyclope, (car le pauvre garçon est borgne), est enchanté de la recette et court à sa marmite emportant une haute idée des ressources de mon esprit. Il n'y a pas de thé avant midi, l'eau n'étant qu'un glaçon. « Tant mieux, me dis-je, je boirai du vin ! » Mais le vin est aussi dur que l'eau. Il faut donc faire un déjeuner sec. »

à M. Mermet pour le remplacer comme supérieur. Mais lorsque cette proposition lui fut faite, elle n'eût pas le don de la ravir plus que M. Girard.

« J'ai reçu, écrit-il le 15 octobre 1860 à M. le supérieur du Séminaire de Missions Étrangères de Paris (1), la lettre datée du 23 juillet, que vous m'avez adressée pour me faire savoir la nomination d'un nouveau supérieur de la mission du Japon. Je vous remercie infiniment pour cet honneur immérité, et je regrette beaucoup d'être obligé de vous déclarer qu'il m'est impossible d'accepter cette charge. Je prévois bien que tous ces refus et changements vont vous fatiguer. Cependant, malgré mon bon désir de vous obéir en tout, je vous prie et vous supplie d'agréer mon refus. Mes motifs exposés longuement dans une lettre à M. Rousseille, que ce cher confrère doit vous communiquer, ne sont point une répétition de lieux communs. Ils sont absolus, et j'ai une conviction telle qu'ils seront agréés par vous, que je vais comme auparavant me livrer à mes petits travaux, avec le sans-souci et l'entrain du simple soldat. Notre chère mission pour laquelle vous montrez une sollicitude toute paternelle marchera très bien, même avec le supériorat provisoire de M. Girard, qui d'ailleurs, je l'espère, finira par accepter définitivement la fonction qu'il a remplie jusqu'ici avec tant de zèle ».

Et à M. Rousseille, il écrivait le 23 octobre :

« Pourquoi changer de supérieur ? Est-ce par amour de la nouveauté ? Le plus respectable, comme le plus ancien membre de la mission, qui réussit si bien à Yedo, pour qui Messieurs Alcock et Harris ministres anglais et américain sont disposés à tout faire, qui a l'estime et l'affection de tous les Japonais et de tous les étrangers; qui s'est livré à mille industries pour trouver les

(1) M. Albrand.

ressources nécessaires à l'érection d'une chapelle, qui est vénéré et aimé de tous ses confrères, ce vieux et vénérable Père qui a peut-être prié Rome de le décharger du fardeau, à une époque où le Japon n'offrait encore aucune ouverture certaine à l'établissement des missionnaires, cédera-t-il sa charge à un jeune étourdi qui s'efforce de le suivre de très loin. Et qu'a fait celui-ci qui le recommande à ses supérieurs soit de Paris, soit de Rome. Rien, moins que rien !.... Que promet-il ? une fin assez prompte, que hâteront plusieurs indispositions. »

Ces lettres étaient non seulement modestes, mais sincères et loyales. M. Mermet reconnaissait avoir un caractère absolu, parfois rude, inflexible et cassant. La maladie avait affaibli ses nerfs. Il craignait que des missionnaires, surtout ceux qui étaient plus âgés que lui, n'eussent à souffrir sous son autorité, quelque effort qu'il fît pour atténuer en lui ce que la nature y avait mis de surabondantes énergies. Il se remit donc à l'œuvre, comme il l'avait dit, avec le sans-souci et l'entrain d'un simple soldat.

Il eût à lutter pendant l'année 1861 tout à la fois et contre les bonzes et contre les Russes schismatiques.

« Savez-vous, écrivait-il (1), qu'on a déjà attenté ici deux fois à ma vie ? Dernièrement je n'ai dû mon salut qu'à la fureur de mon bon cheval qui a passé sur le ventre de mon lâche agresseur. J'étais allé par une de ces affreuses soirées qu'on ne rencontre qu'ici pour voir un officier japonais, un ami très malade. La neige ou plutôt les glaçons m'aveuglaient ainsi que mon cheval, lorsque tout à coup un malheureux saisit la bride de ma monture et cherche à me percer de l'épée. Le cheval épouvanté lui passe dessus en se blessant et me sauve.... »

(1) Lettre du 2 mars 1861 à M. Libois.

Et le 20 août : « Le complot contre ma vie existe toujours. Le gouvernement fait des enquêtes, mais il n'ose sévir. A la tête de ce complot seraient tous les bonzes qui, n'ayant pas réussi dans leurs déclamations contre moi, voudraient en finir. Je m'en moque. Je prends cependant des précautions. Mes domestiques et mes deux disciples (1), qui demeurent avec moi sont armés. Hier, toutes mes vitres ont volé en éclat à minuit. Je n'étais pas encore au lit. L'alarme a été grande. Il est certain que les esprits sont agités au Japon. Les antipathies de tout genre se dessinent de plus en plus ».

En plein midi, les étrangers ne pouvaient sortir sans armes, sous peine d'être insultés ou attaqués, tant les malheureux deux-sabres étaient devenus dangereux. Du côté des personnages officiels, ils ne trouvaient que le mensonge et toujours le mensonge. L'illusion ne fut bientôt plus possible, la haine du Christianisme et surtout du Catholicisme avait fait de rapides progrès. Les autorités autrefois si bien disposées faisaient sentir à M. Mermet, que si elles l'estimaient personnellement beaucoup, il n'en était pas moins comme missionnaire « une horrible chose ». Les lois d'ailleurs qui interdisaient si sévèrement aux Japonais d'embrasser la religion de Jésus n'étaient point abolies. Si on ne les appliquait pas, c'est que pour le moment on aimait mieux fermer les yeux que sévir. M. Mermet, cependant, était loin d'avoir perdu tout crédit. Le peuple le regardait toujours comme l'ami du gouverneur, et parfois même il avait recours à son intervention. C'est ainsi qu'un jour dix femmes en larmes se présentèrent chez lui. Leurs maris, qui avaient assassiné un européen, allaient

(1) C'est de l'un d'eux qu'il écrivait : « J'ai un jeune noble de vingt-deux ans bien réglé et qui est mon disciple pour toutes les sciences, la Religion y compris. C'est mon secrétaire pour le japonais. Il parle bien français et peut aller loin. »

être exécutés, et quoiqu'il y eût peu à espérer du gouverneur Take no Uchi fort difficile à attendrir, elles venaient supplier M. Mermet d'obtenir la grâce des coupables.

A vrai dire, les Russes le gênaient plus encore que les bonzes, car ils menaçaient de vouloir tout envahir. « Ici, disait-il (1), le Russe politique, officiel, religieux, marin m'écrase et m'étouffe. Déjà Tsu-shima, entre la Corée et le Japon, est remplie de l'odeur russe (qui n'est pas bonne). Maisons et magasins russes, tout s'y monte comme par enchantement. Le seigneur du pays fait le poing, dit-on, mais dans sa poche. Ici, ils ont des établissements de toute espèce, religieux, militaires, etc. Je m'efforce de donner de bons avis à tous les gros fonctionnaires japonais. Mais ces malheureux me disent toujours qu'ils n'y peuvent rien. » Les navires russes étaient nombreux dans le port de Hakodate et une armée de popes disposant de sommes d'argent considérables commençait à se répandre dans le pays. Ils étaient d'ailleurs zélés et aimés à cause de leurs bienfaits. En peu de temps, ils établirent un magnifique hôpital de 200 lits et eurent des médecins distingués à leur disposition. M. Mermet en vint donc à se demander si ses chers Japonais de Yeso n'allaient pas devenir russes et schismatiques. Il eût voulu pouvoir faire des miracles pour l'empêcher. Il avait bien, lui aussi, d'accord avec les gouverneurs construit un hôpital, mais cet hôpital qu'était-il à côté de l'immense caserne que ses amis les popes venaient d'élever au prix de 20.000 roubles ! Pour comble de malheur, au moment même où M. Girard lui annonçait la prochaine arrivée au Japon de M. Léon Dury, le médecin si désiré, il voyait son hôpital transformé, malgré ses plus vives protestations,

(1) Lettre à M. Libois, 28 octobre 1861.

en hôpital de vénériens ! Il en fut désolé, témoigna de la mauvaise humeur contre le ministre de France, à qui il reprochait de ne point prendre cette affaire assez à cœur, et contre le Père Girard qui « trois fois plus saint que lui, chargeait invariablement le Bon Dieu de tout arranger. » Bref, il prit le parti de construire un autre hôpital, et recommanda que le médecin annoncé ne lui fût envoyé que muni d'un uniforme de docteur de première classe de la marine (1). « Sans cela, disait-il, il passerait pour un médecin de la rue, pour un charlatan qui ordonne des drogues pour vivre... Surtout un beau galon à la casquette ! »

Mais M. Mermet allait marcher de déception en déception, et pour commencer M. Léon Dury, qui était appelé à rendre dans la suite tant de services aux missionnaires, ne devait jamais voir Hakodate.

(1) M. Dury appartenait à l'équipage du *Charles Martel*.

CHAPITRE TROISIEME

(1862

I

Inauguration de l'église de Yokohamà. — Les Japonais accourent en foule la visiter. — Prédications de M. Girard. — Arrestation de cinquante-cinq de ses auditeurs. — Le gouvernement japonais interdit l'église catholique à ses sujets. — Intervention de M. Duchesne de Bellecourt. — Délivrance des prisonniers. — M. Girard se rend en France. — Sa supplique à l'Empereur Napoléon III en faveur de la liberté religieuse au Japon. — Il va à Rome et présente à Pie IX un catéchumène japonais. — Lettre de M. Mounicou.

Tandis qu'à Hakodate, M. Mermet luttait en désespéré contre les bonzes et surtout contre l'influence chaque jour grandissante des Russes, à Yokohama un événement des plus inattendus allait ranimer l'espérance au cœur des missionnaires.

Le 12 janvier 1862, l'église construite par Messieurs Girard et Mounicou, fut solennellement bénite et inaugurée. Les Japonais s'y portèrent aussitôt en masse, curieux de la visiter dans ses moindres détails. Les premiers jours, les missionnaires étonnés de ce mouvement, ne crurent pas à la possibilité d'annoncer d'une manière ouverte et avec quelque chance d'être écoutés la parole de Dieu. Enhardis par les questions qui leur étaient faites et voyant que le concours continuait, ils

rompirent bientôt le silence, et le succès dépassa de beaucoup leur attente. Les explications données par M. Girard furent accueillies avec un vif intérêt. Le bruit se répandit bientôt à la ville et dans les environs, que les bonzes français prêchaient une doctrine nouvelle. Les fêtes du jour de l'an japonais étant arrivées sur ces entrefaites, et tout travail ayant cessé, la foule accourut plus nombreuse à l'église. Du matin au soir ce fut un concours non interrompu : gens du peuple, bonzes, samuraï, tous se pressaient autour du missionnaire, et écoutaient ses enseignements d'un air attentif et réfléchi. « Ce qu'il dit est clair et porte avec soi le cachet de la vérité » murmuraient-ils. « Qu'avons-nous besoin de tous nos Kami? A quoi nous servent-ils? Abandonnons-les et suivons la religion du Maître du Ciel (1), puisqu'elle est seule capable de nous procurer le salut ». Plusieurs demandèrent la formule de la prière (2), et ne se montrèrent satisfaits que lorsqu'on leur eût livré le *Pater* traduit en japonais. Un bonze d'un certain âge, assez lettré comme la plupart de ses collègues pour lire couramment le chinois, obtint qu'on lui prêtât un livre de prière écrit dans cette langue, afin, dit-il, de rendre au Roi du ciel et de la terre l'hommage que tous les hommes lui doivent. Cependant M. Girard et M. Mounicou ne savaient comment expliquer l'attitude passive du gouvernement dans cette circonstance. Quoiqu'elle ne laissât pas de les inquiéter, ils continuaient à profiter de l'empressement de leurs auditeurs pour leur faire entendre la vérité.

Voici comment M. Girard annonce à MM. les Directeurs du Séminaire de Paris (3), l'inauguration de l'église

(1) Ten-shu-kyo. C'est le nom donné aujourd'hui à la religion catholique.

(2) Au Japon, il y a différentes formules de prières selon les sectes.

(3) Dans un lettre du 12 février 1862.

de Yokohama et le concours de visiteurs auquel son ouverture donne lieu :

« Vous apprendrez avec plaisir que notre église de Yokohama, après quatorze mois de travaux incessants, vient enfin d'être terminée. Elle est la première élevée au vrai Dieu sur la terre du Japon, depuis bientôt trois siècles que son culte avait été proscrit de cet empire.. Ce fut le dimanche, 12 du mois dernier, qu'eût lieu la cérémonie solennelle de sa bénédiction, au milieu d'une affluence nombreuse des résidents étrangers de toutes croyances et de tous pays. La présence de M. le ministre de France, en tête de sa légation et de toutes les autres autorités françaises que Son Excellence avait bien voulu convier à notre fête, ne contribua pas peu à en relever l'éclat. Cette petite église, qu'une belle croix dorée couronne et dans la construction de laquelle une certaine imitation de notre gothique d'Europe a été heureusement mariée au style original des temples du Japon, est du goût de tout le monde ; les indigènes ne savent assez exprimer l'admiration qu'elle leur inspire, et nos Catholiques surtout en sont fiers. On nous a dit qu'elle avait dès le principe tellement plu aux Japonais, qu'à peine l'extérieur était-il achevé, il en avait paru à Yedo un dessin fait par eux-mêmes, dont une foule de copies avaient été tirées et répandues dans toutes les parties de l'empire. Je me ferais un devoir et un plaisir de vous donner ici une courte description de notre chapelle, si je n'avais hâte de vous dire que, depuis son achèvement, elle est devenue le but des visites, je dirais presque des pèlerinages continuels d'une multitude de Japonais, non seulement de Yokohama, Kanagawa, Yedo et leurs environs, mais même des provinces les plus reculées. La curiosité si naturelle aux Japonais est assurément l'objet premier ou plutôt unique de ces nombreuses visites. Elles ne nous en offrent pas moins

l'occasion d'annoncer Jésus-Christ et son saint Evangile à une foule de gens qui écoutent avec le plus grand intérêt les choses pour eux si nouvelles que nous leur apprenons. Je puis vous dire à la lettre, Messieurs, que depuis près d'un mois, l'église ne désemplit pas du matin au soir, et que, à dater de cette époque, nous exposons chaque jour, au moyen des tableaux qui la décorent, l'abrégé de notre sainte religion à des centaines de personnes... Ce concours est encore trop récent, pour que nous en puissions rien conclure sous le rapport des conversions. S'il continue, nous ne pourrons nous défendre d'en espérer d'heureux résultats ; et s'il cesse, nous y verrons clairement l'opposition du gouvernement. Nous sommes grandement étonnés qu'elle n'ait pas éclaté encore... On dit que depuis les traités, l'ancienne coutume du foulement de la Croix ne se pratique plus, mais a été remplacée par la signature d'un acte d'abjuration de la religion chrétienne, présenté une fois l'année à chaque individu, acte sur lequel serait imprimée l'image de la Croix. Fable ou histoire, c'est ce qu'il nous est assez difficile de vérifier. Quoiqu'il en soit, nous ne savons concilier avec cela les visites que tant de Japonais font à notre église, couronnée elle-même d'une grande croix. En attendant que l'autorité élève de nouvelles barrières contre ce flot de retour vers la vérité, nous jetons à pleine main la divine semence, et déjà nous voyons germer quelques grains. Je vous citerai entre autres un vieillard de soixante-treize ans, que nous avions rencontré dans une de nos promenades, longtemps avant l'achèvement de notre église, et à qui nous avions dit, en passant, quelques mots de religion. Depuis ce temps il n'a cessé de venir de deux lieues chercher auprès de nous, à des époques régulières, de nouvelles explications sur le culte du vrai Dieu. S'il persévère à montrer la même assiduité et le même désir de s'instruire, nous

n'hésiterons pas à le baptiser bientôt. Depuis l'inauguration de l'église un autre Japonais est venu régulièrement, chaque jour et jusqu'à trois fois dans un jour se faire instruire. Il paraît être dans les meilleures dispositions. Il nous a déclaré que dorénavant il n'adorerait plus les Kami... S'il se montre également digne du baptême, nous le lui donnerons. Et si ensuite ces deux hommes viennent à disparaître brusquement, comme nous avons quelque sujet de le craindre, je m'empresserai d'adresser à Son Excellence M. le ministre de France une plainte officielle. »

En post-scriptum, M. Girard demandait encore trois nouveaux confrères pour remplacer les trois missionnaires naufragés.

« Il y a tout lieu de croire, disait-il, qu'Osaka sera ouvert à l'époque assignée par les traités, c'est-à-dire, le 1er janvier prochain (1863). Les ministres des Puissances européennes, à la discrétion desquels leurs gouvernements respectifs ont laissé l'ouverture de Yedo ont jugé opportun de la différer pour un temps, mais ils pensent tout autrement au sujet d'Osaka, et sont décidés à ne pas souffrir pour l'ouverture de ce dernier port le retard d'un seul jour... Il faudra aussi des églises à Nagasaki et à Osaka. Nous avons maintenant l'expérience de l'avantage immense qu'une église offre au Japon pour la prédication. »

Mais peu de temps après avoir écrit ces lignes, M. Girard voyait le gouvernement japonais interdire tout à coup à ses sujets l'église catholique et sévir violemment contre les visiteurs. Voici les principaux traits de la lettre assez longue dans laquelle il porte ce fait à la connaissance de MM. les Directeurs du Séminaire de Paris (1) :

(1) 25 février 1862.

« Il y avait un mois que notre chapelle était chaque jour le but des visites d'une foule de Japonais de toutes classes et de toutes conditions... (il est venu jusqu'à mille personnes en un seul jour) ... lorsque tout à coup une sinistre nouvelle vint troubler notre joie et nous jeter dans la consternation. Trente-trois de nos auditeurs ont été saisis au sortir de notre enceinte, garrottés et jetés en prison. Le lendemain, cependant, les visites continuent ; même empressement à nous interroger, même respect, même docilité à nous entendre. Etait-ce donc un faux bruit ? Malheureusement nos nouveaux auditeurs apprennent bientôt par leur propre expérience, que les arrestations n'étaient que trop réelles. Vingt-deux d'entre eux ont le même sort que les premiers. Aussitôt la panique devient générale, les nouvelles de persécution se confirment et la colonie étrangère s'en émeut toute entière. Notre église est déserte... Nous volons chez M. de Bellecourt : Son Excellence informée des faits s'occupait déjà du sort de nos prisonniers. Elle a une longue conférence avec le gouvernement japonais, qui ne nie rien, ne dissimule rien, mais au contraire déclare ouvertement que les sujets japonais en question, ayant enfreint une des lois essentielles du pays, ne peuvent être soustraits à la rigueur de cette même loi. Après un long débat, où les considérations de la plus haute politique viennent s'émousser, comme des armes inutiles, contre l'obstination japonaise... le gouverneur finit par dire à notre ministre, que s'il pouvait se porter garant que je ne prêchasse plus dorénavant dans la langue du pays, peut-être y aurait-il moyen de transiger. M. de Bellecourt comprit parfaitement qu'il ne pouvait s'engager en rien pour nous dans cette affaire... Cependant on lève la séance sans aucune conclusion ; on convient seulement d'en écrire de part et d'autre au ministre des affaires étran-

gères à Yedo. M. de Bellecourt fut assez bon pour venir en personne nous rendre compte de ce qui s'était passé nous demandant jusqu'où pourraient aller nos concessions pour obtenir l'élargissement des prisonniers, et peut-être sauver leur vie, que l'on croit compromise. Nous dîmes que nous étions prêts à tout accorder, excepté l'abdication du droit et de la mission divine que nous avons de prêcher l'Évangile... Nous tombâmes d'accord avec M. de Bellecourt, qu'il pourrait, après avoir épuisé les autres voies d'accommodement, promettre de nous engager à ne plus prêcher, jusqu'à ce que cette importante question fut définitivement arrangée entre les deux gouvernements. De cette façon, nous ne sommes liés par aucune promesse. M. de Bellecourt s'engage seulement à nous prier, ce qui aux yeux des Japonais peut passer pour une garantie. De fait, nous ne pourrions prêcher de sitôt : ce serait plus qu'inutile ; et en attendant, nous obtenons la délivrance des prisonniers, du moins nous l'espérons, et nous nous lavons ainsi de l'odieux que leur châtiment eût déversé sur nous... Du reste nous ne nous sentons nullement abattus par ces premiers malheurs ; nous aimons au contraire à voir dans ces épreuves du commencement le gage de prochains et beaux succès...

« Ce que j'avais eu l'honneur de vous dire, Messieurs, des consolantes dispositions de nos premiers auditeurs n'avait rien d'exagéré et n'a diminué en rien depuis. Pendant les douze journées qui ont suivi l'ouverture de notre chapelle, nous avons pu annoncer l'Évangile à plus de dix mille personnes... « Nos bonzes, s'écria un jour un homme du milieu d'un cercle nombreux qui se pressait autour de moi, nos bonzes ne nous débitent que de vaines fables, en échange desquelles ils nous enlèvent notre argent et nos filles. Vous, au contraire, à l'exemple d'une vie sage, vous ajoutez des enseignements qui

ne tendent évidemment qu'à notre bonheur. Nous nous faisons tous vos disciples, et ne voulons plus d'autre maître que vous, ni d'autre Dieu que le Seigneur du Ciel, créateur de toutes choses, que vous êtes venu nous annoncer. Faites-vous Japonais, et restez toujours avec nous. » Chacun d'eux nous promettait de nous amener de nouveaux auditeurs. La Bonne Nouvelle, en se propageant, ne faisait qu'exciter un plus grand désir de la mieux connaître ; et si ce n'eût été la persécution, les ouvriers nous auraient grandement fait défaut.

« Espérons que les gouvernements chrétiens nous viendront en aide, et qu'il nous sera bientôt donné de revoir les merveilles dont nous venons d'être les témoins, merveilles qui... nous font comprendre, à présent mieux que jamais, cette parole de saint François Xavier : « O Japon, mes délices !... » Le grand mouvement qui s'est déjà manifesté, non-seulement dans les masses qui nous entourent, mais aussi dans celles des pèlerins qui visitent la capitale spirituelle (Kyoto) à cette époque de repos et de fêtes, nous est une nouvelle preuve de la vérité de ce qu'avaient dit les premiers missionnaires du Japon, à savoir : qu'il n'y avait pas de peuple plus propre au royaume de Dieu. Quand la divine parole ne sera plus enchaînée, et que les ouvriers se presseront sur cette terre encore vierge en nombre proportionné à la tâche qui leur sera faite, nous ne désespérons point de la voir, en peu d'années, se couvrir de riches moissons ; nous ne désespérons point de voir bientôt des milliers d'âmes entrer dans le giron de la sainte Eglise de Dieu... »

Le 1er mars 1862, M. Girard ajoutait à sa lettre :

« J'ai la joie de vous informer que M. Duchesne de Bellecourt a enfin réussi, à force d'instances auprès du gouvernement japonais, à délivrer nos prisonniers ; il mérite pour cela de grands éloges, car la chose présentait des difficultés sérieuses, dont il a fort heureusement

triomphé. Les termes de sa dépêche officielle, qui avaient rapport à nous, portaient seulement que pour donner au gouvernement japonais une marque de conciliation il m'engagerait à suspendre les prédications publiques en langue japonaise. »

Les prisonniers avaient donc été relâchés, mais comment faire pour obtenir que le gouvernement japonais dérogeant à d'odieuses lois levât l'interdit qui pesait sur l'église catholique ? Comment obtenir de lui, que la religion de Jésus-Christ pût être librement prêchée et qu'il fût permis aux Japonais de l'embrasser ?

M. Girard crut voir une occasion favorable pour atteindre ce but dans l'ambassade japonaise qui venait de partir pour l'Europe le 21 janvier 1862. A part lui, il regrettait que M. de Bellecourt ne lui eût point confié la mission d'accompagner cette ambassade et de la présenter à l'Empereur Napoléon III. Il en eût profité pour obtenir que le Souverain demandât la suppression dans tout le Japon des édits de persécution gravés sur des colonnes de pierres échelonnées dans les campagnes. Ces édits, sur lesquels l'image de la croix se voyait distinctement, portaient la peine de mort contre quiconque donnerait à ce signe la moindre marque de respect. Il l'eût prié de parler aux ambassadeurs dans un sens favorable aux missionnaires, les invitant à représenter de sa part à leur gouvernement, qu'il s'était autrefois abusé tant sur leur compte que sur leur doctrine. Au lieu de cela, M. Girard fut chargé par M. de Bellecourt d'une commission orale pour M. le baron de Trinqualy, consul de France à Canton et à Hong-Kong. Mais il quitta Yokohama avec la pensée, cette mission confidentielle une fois remplie, de poursuivre son voyage jusqu'en France. Son but était d'y tenter tout ce qui serait en son pouvoir soit auprès de l'Empereur et de l'Impératrice, soit dans l'opinion, en faveur du Catholicisme au Japon, tan-

dis que l'ambassade se trouverait encore en Europe. Il savait que M. de Bellecourt ne devait point tarder lui aussi à regagner la France, et il comptait sur lui pour appuyer ses démarches.

Il partit donc, emmenant avec lui un jeune catéchumène japonais et laissant en son absence à M. Mounicou le titre et la charge de supérieur intérimaire de la mission.

A Hong-Kong, après en avoir conféré avec M. Libois, il se décida à rappeler M. Furet et M. Petitjean des îles Riu-Kiu, où après plusieurs années les missionnaires n'étaient guère plus avancés que le premier jour. Il n'y avait plus de doute, qu'au Japon, malgré l'hostilité manifeste du gouvernement, ils trouveraient avant peu un ministère moins stérile.

Affaibli par ses travaux excessifs, M. Girard fut retenu à Hong-Kong plus longtemps qu'il n'aurait voulu. Le 5 juillet il n'était encore qu'à Singapore d'où il écrivait à M. Libois : « Vous pensez peut-être encore à mes jambes. Hélas ! moi aussi. Elles ont toujours été de mal en pis depuis mon départ, et ce n'est qu'au moyen d'une pénitence de quarante-huit heures, pendant lesquelles je me suis condamné à garder la position horizontale, que j'ai pu descendre à terre. Il me semble cependant que l'enflure et les douleurs diminuent. »

Arrivé en France, il vit peu à peu sa santé s'améliorer. Il plaida avec chaleur et à tout venant la cause de son cher Japon, s'efforça d'attirer l'attention sur la situation faite dans ce pays au Catholicisme, signala les bonnes dispositions du peuple et les intentions hostiles qui avaient commencé à se faire jour de la part du gouvernement. Dans une supplique qu'il adressa au mois d'octobre à l'Empereur Napoléon III, il parlait des cinquante-cinq prisonniers arrêtés au sortir de l'église de Yokohama et se faisait leur interprète pour obtenir en leur nom la liberté religieuse.

« Sire, disait-il, oubliant qu'ils ont déjà souffert pour une doctrine qui les a captivés, ils demandent que des représentations soient offertes à leurs autorités, et qu'il leur soit légalement permis d'adorer le Dieu qui s'est révélé à eux comme l'unique digne des adorations de l'homme. Tel est le vœu que le peuple japonais à manifesté ouvertement de lui-même après la mesure arbitraire dont il vient d'être victime ; et je viens proprement comme son messager implorer, Sire, la bienveillante intervention de Votre Majesté dans une question à laquelle ce peuple attache tant d'importance, et qui intéresse également à un si haut point l'honneur de la France. Ce n'est point une intervention armée, Sire, que je viens solliciter de Votre Majesté. Ceux qui connaissent le prestige qu'exerce le nom de Votre Majesté sur les peuples de l'Extrême-Orient, et particulièrement sur le peuple japonais mieux instruit qu'aucun autre du véritable état des choses en Europe, savent jusqu'où peut aller l'efficacité de l'expression d'un simple désir adressé de la part de Votre Majesté au Chef de l'empire japonais. Nous attendons, Sire, un tel succès de cette démarche de la part de Votre Majesté. Que si Elle daigne l'avoir pour agréable, nous croirons avoir beaucoup fait pour Dieu, pour le Japon et pour la France » (1).

M. Girard se rendit ensuite à Rome, en compagnie d'un nouveau missionnaire destiné au Japon, M. Lau-

(1) Un peu plus tard, le 25 janvier 1863, il écrivait également au ministre des affaires étrangères, une lettre dans laquelle il exposait les mêmes faits, et qu'il concluait en ces termes : « Je prends donc la liberté, M. le Ministre, de prier Votre Excellence de vouloir bien inviter l'envoyé de l'Empereur au Japon à employer ses bons offices, ainsi que lui-même le jugerait possible et opportun, pour obtenir que ceux des sujets japonais qui viendraient à la mission pour s'instruire dans les vérités de notre sainte religion ne fussent pas par ce seul fait exposés à des mesures de rigueur de la part de leur gouvernement. Dans ces limites, j'ose assurer d'avance à Votre Excellence que l'intervention de l'agent français serait favorablement accueillie. »

caigne, et du jeune Japonais qu'il avait amené avec lui. Il voulait avant de regagner sa mission voir le Souverain Pontife pour l'en entretenir, et lui donner ainsi qu'à la Propagande les renseignements qu'ils étaient en droit d'attendre de lui. Il arriva le mercredi saint dans la Ville Éternelle et fut heureux d'y recueillir pour le Japon des témoignages de sympathie semblables à ceux qu'il avait déjà reçus en France.

« Jamais, écrivait-il le 1er mars 1863, je n'oublierai la joie toute céleste que manifesta le Saint-Père à bénir les prémices de la nouvelle chrétienté japonaise en la personne du jeune catéchumène que j'avais amené avec moi, car à lui aussi fut accordée la faveur de se prosterner aux pieds de Sa Sainteté, après avoir solennellement reçu, le samedi-saint, des mains de Son Eminence le Cardinal Vicaire, les trois sacrements de baptême, d'eucharistie et de confirmation. Ces précieuses bénédicions avivèrent encore en nous l'espérance de voir enfin s'accomplir au Japon les merveilles que nous y avons vues se préparer. »

M. Girard quitta Rome après avoir reçu à contre cœur le titre de préfet apostolique du Japon. Il fut chargé en outre de remettre la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire à M. Duchesne de Bellecourt. Le cardinal Barnabo, en demandant au Saint-Père pour le ministre de France au Japon, qui avait obtenu l'élargissement des prisonniers de Yokohama, cette marque de distinction, prétendait s'acquitter envers lui d'une dette de reconnaissance.

Tandis que M. Girard dans la ville de Saint Pierre sentait son âme se réconforter à la vue des tombeaux des martyrs s'élevant glorieux sur les ruines du paganisme, tandis que dans ses visites aux divers sanctuaires, il demandait à Dieu de faire revivre l'antique église du

Japon, M. Mounicou lui faisait parvenir les nouvelles suivantes :

« Notre ministère ne serait pas stérile, si un bras de fer ne retenait l'élan de la foule vers la vérité, que nous lui apportons. Elle en a une soif d'autant plus vive, que les mille et une sectes en vogue dans le pays entretiennent un vague inexprimable sur toutes les questions dogmatiques qu'il importe de connaître et dont l'ignorance affecte si profondément toute âme inquiète de l'avenir. Dans ce flot d'erreurs qui les emporte, les Japonais saisiraient avec le plus grand empressement la branche de salut qu'ils entrevoient dans nos mains. Donnez-leur la liberté, et c'est par milliers qu'ils se convertiront. Le gouvernement l'a si bien compris, qu'il a voulu nous faire effacer les trois caractères chinois qui se lisent au frontispice ne notre chapelle, parce que, dit-il, cette inscription chrétienne est une tentation trop forte pour les Japonais (1).

(1) Un jour, en effet, le gouverneur de Yokohama fit appeler le vice-consul français de Yokohama, et demanda que les trois caractères chinois *Ten-shu-do* : (temple du Maître du ciel), qui sont au frontispice de l'église fussent enlevés : « A quoi bon, disait-il, écrire en chinois le titre de la chapelle, quand les Européens ignorent cette écriture ? Je ne vois là qu'une tentation pour le peuple japonais. Or vous connaissez nos idées sur ce point. Faites donc effacer ces caractères. » Le consul n'en fit rien. Fort, en effet, d'une première victoire, le gouverneur eût pu ne pas tarder à exiger la disparition de la croix, qui brillait au sommet. Qui sait même si, de concession en concession, il n'en fût point venu à demander la destruction de la chapelle elle-même et le renvoi des missionnaires ? Au pays d'Orient plus qu'ailleurs la pente des concessions a toujours été glissante et dangereuse. Notre vice-consul le savait.

II

Evénements qui troublent le Japon en 1862. — Ando Tsu-shima no Kami attaqué et disgracié. — La politique d'exclusion du Mikado et de la cour est soutenue par les daimyo de Satsuma et de Nagato. — Message impérial au Shogun. — Le Shogun accepte de se rendre à Kyoto. — Le parti rétrograde se fortifie. — Efforts du gouvernement du Shogun pour confiner les étrangers à Yokohama, comme dans un nouveau Deshima. — Attaque de la légation d'Angleterre. — Deux sentinelles sont tuées. — Massacre de l'Anglais Richardson. — Conseil tenu par les commandants des navires de guerre étrangers. — Les passages de daimyo. — L'aventure du baron de Trinqualy. — Les Japonais demandent aux représentants des Puissances d'abandonner le Goten-yama. — Incendie de la légation d'Angleterre. — Le gouvernement du Shogun entretient la panique. — Arrivée de M. Furet et de M. Petitjean à Yokohama. — Les événements les condamnent à rester plusieurs mois dans cette ville. — Difficultés que rencontre l'apostolat à Yokohama et à Hakodate.

La liberté après laquelle soupirait M. Mounicou paraissait devoir être attendue longtemps encore. L'agitation était extrême d'un bout à l'autre de l'empire. Au commencement de cette année 1862, le premier ministre du Shogun, Ando Tsu-shima no Kami, chargé des affaires étrangères, a été assailli vers huit heures du matin, en pleine rue de Yedo par une troupe de rô-nin, tandis qu'il se rendait au palais. L'attaque a été vaillamment soutenue par les hommes de sa suite. Lui-même, au premier bruit, ayant sauté hors de sa chaise a fait des prodiges de valeur. Cinq ou six de ses agresseurs sont restés sur le terrain. Il s'en est tiré avec une blessure à l'épaule, mais ses gens ont été fort maltraités. En attaquant ainsi directement celui qui détenait le pouvoir, les

rô-nin s'étaient faits une seconde fois l'instrument de la vengeance populaire.

Pour n'être point tombé sous leurs coups, Ando Tsushima no Kami accusé d'être l'ami des étrangers n'en a pas moins été disgràcié. Le shogunat aux mains d'un enfant perd de jour en jour de son prestige. Parmi les puissants daimyo du sud, l'idée de relever l'autorité du Mikado, qui s'est si nettement déclaré pour l'expulsion des barbares, commence à se dessiner. Shimazu Saburo, agissant au nom du prince de Satsuma, son neveu, adresse à ses samuraï, au moment de se rendre à Yedo, une proclamation dans laquelle il se déclare hautement partisan de la politique impériale. Mori, prince de Nagato, va plus loin : il écrit au Shogun pour le supplier de se conformer à la volonté méconnue de l'Empereur.

Quand Satsuma approche de Kyoto, les rô-nin qui, au cri de « mort aux étrangers » se sont ralliés sous la conduite d'un officier du prince de Chikuzen, Hirano Jiro, lui demandent de se mettre à leur tête, pour châtier le Shogun, chasser les barbares, et rendre le pouvoir au Mikado. Mais la cour, craignant pour elle-même, s'effraye de ce soulèvement des rô-nin contre le Shogun son défenseur attitré depuis des siècles. Elle demande au prince de Satsuma de disperser ces factieux. Shimazu Saburo obéit et continue son voyage vers Yedo, prenant ostensiblement sous sa protection le kugé Ohara Saemon, chargé d'un message impérial auprès du Shogun.

Voici le texte de ce message important :

« Depuis plusieurs années, moi, Mikado, j'ai ordonné l'expulsion des étrangers. Mon cœur est agité nuit et jour, car malgré tous les abus que le Shogun a réformés pour me plaire, il n'a encore pris aucune décision en vue de chasser les barbares. Aucune union n'existe dans le pays et la guerre civile est imminente. Afin de la prévenir, je demande le Shogun pour délibérer avec lui

sur cette question de l'expulsion des étrangers et pour porter notre décision à la connaissance des autres daimyo. Le Shogun, comme commandant en chef, doit pouvoir trouver un stratagème bon et acceptable afin de mettre cet ordre à exécution. Tels sont la volonté et le désir du Mikado. » 28e jour du 5e mois. (25 juin 1862) (1)

La mission de l'envoyé impérial, appuyée par le prince de Satsuma a un plein succès. Les conseillers du Shogun promettent de se rendre au désir du Mikado. En outre, le prince d'Echizen, partisan de la politique rétrograde est nommé Régent, et Hitotsu-bashi, en faveur à la cour, est chargé de la garde du jeune Shogun, qui par une lettre prend l'engagement de se rendre à Kyoto au mois de mars l'année suivante.

Cet événement marque une première étape vers la concentration des pouvoirs dans la ville du Mikado. La loi du San-Kin établie par Yemitsu, qui oblige les daimyo à passer un certain temps à Yedo ou à y laisser leurs femmes et leurs enfants en otages pendant leurs absences, se relâche de sa sévérité. Nobles et marchands sont attirés vers Kyoto, on sent que le pouvoir se déplace.

En même temps les difficultés avec les Européens se multiplient. Le gouvernement japonais leur offre si peu de sécurité, que les ministres des Puissances étrangères ne font plus à Yedo que de rares apparitions. Ils habitent le plus souvent à Kanagawa situé à quatre ou cinq kilomètres de Yokohama sur la même rade. Cependant Kanagawa est encore trop rapproché de la capitale des Shogun, et communique trop facilement par la grande route impériale du To-kai-do avec l'intérieur du pays. Le gouvernement japonais serait bien aise de voir les étrangers abandonner Kanagawa après Yedo et se retirer à Yokohama, qui se prèterait mieux à son

(1) *La restauration impériale au Japon* par le vice-amiral Layrle ch. III, p. 64.

dessein de les y circonscrire comme dans un nouveau Deshima. Yokohama est bordé de collines boisées, entouré d'un canal, au milieu de marécages. C'est un vrai cul-de-sac. Les communications avec l'intérieur ne sont faciles que d'un seul côté, celui de Kanagawa ; les supprimer ne serait sans doute pas impossible. On affecte donc de multiplier les *policemen* à Kanagawa, afin d'assurer la protection des étrangers. On élève une énorme palissade de quinze à vingt pieds de haut pour garantir les demeures des résidents contre les surprises d'un peuple irrité. Enfin, on ne perd aucune occasion de répéter, que si les Européens s'établissaient à Yokohama ils n'auraient plus rien à craindre !

Dans la nuit du 26 au 27 juin la légation d'Angleterre est attaquée de nouveau. Cette fois, deux factionnaires sont tués, sans qu'il soit possible de saisir les assassins. Quand les soldats formant le reste de la garde accourent aux cris de leurs camarades, ceux-ci sont gisants et noyés dans leur sang, et les meurtriers ont déjà pris la fuite. La petite troupe a beau se précipiter à leur recherche, elle ne parvient pas à les découvrir. Un poste japonais fort de 500 hommes, placé tout près de là pour la protection des étrangers, n'a rien vu, ni rien entendu. Le chargé d'affaires anglais, le colonel Neale, demande des explications au gouvernement japonais. Celui-ci répond que le meurtrier est un fanatique, qui au sortir de la légation s'est ouvert le ventre. Ce qui signifie évidemment qu'il est inutile de prendre la peine de faire une enquête, car elle n'amènerait aucun éclaircissement. Sir Neale se retire à Yokohama, ou sa vie et celle de ses hommes est moins en danger, et tous les étrangers, à l'exception du consul américain, imitent son exemple. A Yokohama la police était certainement mieux faite, et la politique japonaise y avait tout intérêt.

« Je suis en sûreté dans mon couvent de Yokohama,

écrit à cette époque M. Mounicou (1). Ce n'est pas à dire que je puisse repousser une attaque quelconque, mais je crois que le gouvernement japonais, tout en cherchant à éloigner les ministres de Yedo *per fas et nefas* a pris et prend journellement des mesures propres à éviter toute collision dans l'enceinte de Yokohama. C'est une ruse de guerre toujours dressée et dont il espère se servir avec succès, quand on le mettra en demeure de s'expliquer sur les attentats qui se commettent de temps à autre au sein de la capitale contre les légations des Puissances étrangères ».

Les Européens ne sont cependant point encore complètement cantonnés à Yokohama. Une route relie la ville au To-kai-do, et les résidents, usant en cela de leur droit, s'y promènent parfois à cheval. Un jour, le gouverneur prévient les légations qu'il ne voit aucun inconvénient à ces sortes de promenades, mais que, comme c'est une coutume au Japon d'abandonner aux daimyo les routes où ils passent, il appréhende que les soldats de ces daimyo ennemis des étrangers ne se livrent, s'ils viennent à les rencontrer, à des actes regrettables et qu'il ne serait pas en son pouvoir d'empêcher. La colonie européenne ne tient pas grand compte de cet avertissement, et le 14 septembre, un horrible assassinat la jette dans l'effroi et la consternation. Voici comment M. Mounicou raconte le fait dès le lendemain (2).

« Hier, en rentrant d'une petite course dans la campagne, je fus accosté par un Japonais au milieu de la rue. Il me dit tout bas, comme s'il avait craint d'être entendu : « le maître de telle maison a été haché à coups de sabre, un de ses amis a eu la poitrine percée et un troisième a reçu une blessure au bras. Cette attaque est

(1) Lettre du 14 juillet 1862 à M. Libois.
(2) Lettre du 15 septembre 1862 à M Libois.

le fait des soldats de Satsuma passant par Kanagawa. » Aussitôt dit, il s'éloigne sans me donner les explications que j'aurais désirées. Au ton dont il m'annonça cette nouvelle affaire je crus que j'étais le premier Européen informé. Je continuai ma route, brûlant de raconter à mon tour ce que je venais d'apprendre. Mais je ne tardai pas à m'apercevoir que le bruit avait déjà circulé dans la ville avant d'arriver à mes oreilles.

« Quatre résidents, trois hommes et une femme, avaient dirigé leur promenade à cheval du côté de Kanagawa. En entrant dans la ville, ils se trouvèrent en face de l'avant-garde d'un cortège, celui de l'intendant du prince de Satsuma. Ils se rangèrent sur le côté de la route, en s'effaçant le plus possible pour ne pas gêner la marche du convoi. La dame était en tête. Vous savez qu'il est d'usage au Japon, lorsqu'un grand personnage passe, que toute la rue soit évacuée, et les portes des maisons fermées, afin que les regards du peuple n'offusquent pas sa vue. Il est probable que les soldats ont voulu faire rebrousser chemin à la caravane pour conserver intacts des privilèges surannés. Mais ils s'y sont pris d'une manière par trop barbare. Pour premier avertissement, ils portent un coup de sabre à la dame, qui s'esquive en baissant la tête. Ses compagnons accourent pour la sauver ; le premier est désarçonné ; les deux autres ont la force de se tenir à cheval : ils s'écartent, laissant sur le terrain le malheureux Richardson qui est coupé en morceaux. La dame qui en est quitte pour un morceau de son chapeau, vient au galop informer les autorités européennes de ce massacre. Le ministre anglais n'ose prendre aucune détermination. Son consul se met à la tête de la garde à cheval, les français le suivent. Arrivés sur le lieu du crime, ils trouvent le cadavre affreusement mutilé. L'exaspération est au comble. Des Japonais qui ont l'air de faire de l'embarras sont punis à l'heure même

de leur insolence. Cette réparation est loin de calmer les esprits. Tout le monde s'accorde à dire qu'il eût fallu châtier les vrais coupables, attaquer la colonne de Satsuma, puisqu'on était en force pour faire ce coup de main, et infliger au Japon une leçon dont il se fût souvenu.

« Aujourd'hui, les commandants des navires de guerre se sont réunis en conseil, sous la présidence de l'amiral anglais. Que va-t-il sortir de ce conseil ?... La rade est bien garnie. On y compte une dizaine de navires marchands et huit navires de guerre dont quatre anglais, trois français et un hollandais. Au besoin les moyens de salut ne manqueraient pas à la colonie. Mais ce ne pourrait être que dans le cas où les autorités civiles et militaires entreraient tout de bon dans la voie des hostilités, en frappant un coup qui atteindrait moins les gens du prince de Satsuma que le gouvernement de Yedo, et nous mettrait en guerre ouverte avec le Shogun. Quoiqu'il en soit, nous foulons un sol mouvant. D'un jour à l'autre il peut s'entrouvrir sous nos pas et nous précipiter dans le gouffre. A la garde de Dieu ! »

Profitant de la terreur inspirée par l'assassinat de l'anglais Richardson, le gouverneur de Yokohama fait aux représentants étrangers la proposition suivante : « Si vous vouliez m'en croire, chaque fois qu'un cortège de daimyo serait annoncé, je vous préviendrais officiellement de son passage, afin que vous en avertissiez vos nationaux. » Les ministres acceptent. Et voici que les passages de daimyo deviennent si fréquents, que les étrangers se trouvent consignés à Yokohama beaucoup plus souvent qu'ils n'eussent souhaité. Il est vrai que, pour témoigner de son zèle, le gouverneur annonce quelque temps après dans une proclamation, qu'un Américain qui s'est trouvé par hasard avec quelques amis sur le passage d'un daimyo précédé de ses femmes et

de ses soldats, n'avait point été inquiété. Prévenu par signes qu'il n'avait qu'à continuer son chemin, sans crainte, l'escorte lui avait fait effectivement toutes sortes de civilités.

Soit pour éprouver cette bonne volonté, soit pour satisfaire une simple curiosité, M. le baron de Trinqualy, chargé alors du consulat, demande à assister à un de ces passages de daimyo. La chose lui est accordée. Il se rend donc à Kanagawa acompagné d'un interprète japonais et d'un officier de la douane. Il ne reste pas ostensiblement sur la route, mais se tient à quelque distance de l'entrée d'un sentier. Placé là il peut voir, mais il peut aussi être vu. C'est ce qui arrive. Au moment où paraît l'escorte du prince, un des gardes du corps aperçoit l'étranger qui ne s'est point mis à genoux au cri du *Shitani-iro* (1). Il se détache aussitôt des rangs, et outré de tant d'insolence se précipite menaçant et le sabre à la main. « A genoux! » crie-t-il. La situation est critique, mais voici qu'une parole du douanier suffit à apaiser le farouche samuraï, qui se retire sans mot dire.

Que penser après cela de l'impuissance du gouverneur à protéger les étrangers ? Mais la diplomatie japonaise est rarement à bout de ressources et elle était encore loin d'être parvenue à ses fins.

Afin de donner quelques satisfactions au Mikado, les ministres du Shogun vont maintenant s'efforcer de faire abandonner par les diplomates étrangers le Gotenyama (2). C'est une colline dominant la rade de Yedo, dont ils ont fait choix pour l'établissement des légations. Celle d'Angleterre est déjà à peu près achevée.

Deux délégués, Akimoto, chef de la police, et Matsu-

(1) Prosternez-vous.

(2) Le Goten-yama, (montagne du noble palais), est une colline située à l'entrée de Yedo entre Shinagawa et Shiba.

daïra Yamato no Kami, gouverneur des affaires étrangères, sont envoyés aux ministres, afin de leur fournir des explications sur l'état intérieur du pays. Ils représentent que le Mikado est entouré d'une cour ennemie des étrangers, et que le plus grand nombre des daimyo, surtout ceux de Satsuma, Nagato et Tosa partagent cette haine ; que les traités ont été conclus par le Shogun contre le gré du Mikado ; que celui-ci a envoyé l'ordre écrit de fermer le port de Yokohama, et qu'il vient de le renouveler par l'envoi d'un ambassadeur. Ils ajoutent que le Shogun espère pouvoir tout arranger et qu'en se rendant à Kyoto auprès de l'Empereur, il voudrait emporter l'assurance que le Goten-yama sera abandonné, car c'est une colline historique (1) et un des lieux préférés de la population japonaise.

Le ministre de France, dont la légation est à peine commencée, n'accueille pas défavorablement cette requête, et s'engage à faire suspendre les travaux jusqu'au retour du Shogun. Mais le ministre anglais est inexorable. Jusque-là, il n'a pu obtenir aucune satisfaction ni pour les attaques dirigées contre sa légation, ni pour le meurtre de deux sentinelles, ni pour celui de Richardson. Les envoyés sont forcés de se retirer sans avoir pu lui rien arracher.

Deux jours après, la légation d'Angleterre devient la proie des flammes.

Il semble qu'une guerre soit inévitable, et le Japon paraît s'y préparer. Les côtes de la mer intérieure se fortifient. Chaque jour une quantité considérable d'étain, destinée selon toute apparence à la fabrication de canon, sentre à Yokohama. Enfin voulant avoir une

(1) Afin de ne pas trop humilier les daimyo, Yeyasu en leur imposant l'obligation de le visiter à Yedo avait consenti à venir à leur rencontre, et à mettre pied à terre sur le Goten-yama. En 1635, Yemitsu se débarrassa de cette formalité courtoise. Voir l'amiral Layrle : *La restauration impériale au Japon*, p. 21.

occasion plausible d'entourer cette ville de troupes régulières, le gouverneur annonce, vers la fin de cette année 1862, qu'une centaine de rô-nin y sont entrés pour y mettre le feu, afin de susciter des embarras au Shogun. Interrogé lui-même à ce sujet, il ne sait ni par où ni comment ils y sont entrés. Les représentants étrangers croient à cette aventure. Aussitôt des troupes sont envoyées de Yedo, les gardes des ministres et les marins du *Dupleix* sont sur le qui-vive ; des patrouilles s'organisent ; on veille le jour et la nuit ; la panique dure assez longtemps. Finalement les soldats en sont quitte pour leur peine, les résidents pour leur peur, et l'habile gouverneur a une fois de plus atteint le but, qu'il se proposait.

C'est au milieu de ces troubles, et au moment même de l'assasinat de l'anglais Richardson, que M. Furet et M. Petitjean étaient arrivés des Riu-Riu à Yokohama par le *Dupleix*. Le nombre des missionnaires appelés à résider au Japon se trouvait donc porté à six : M. Girard, supérieur et préfet apostolique et M. Laucaigne, le dernier attaché à cette mission, qui ne devaient pas tarder à venir d'Europe. M. Mounicou, M. Mermet, M. Furet et M. Petitjean. Ces deux derniers durent attendre plusieurs mois à Yokohama, car il ne semblait pas prudent alors de s'éloigner de ce port de mer, ni des navires de guerre européens. Quoique le nombre des Catholiques eût un peu augmenté, ils étaient loin d'être aussi occupés qu'ils l'eussent souhaité, et qu'ils se l'étaient promis en quittant les îles Riu-Kiu.

« Le petit troupeau catholique, écrivait le 15 septembre M. Mounicou (1), vient de se renforcer de dix-huit soldats attachés à la garde du ministre anglais, de vingt-et-un zéphyrs, garde à pied de M. de Bellecourt et de tout l'é-

(1) Lettre à M. Libois.

quipage du *Dupleix*. Les Irlandais sont à peu près les seuls qui par leur assiduité à la messe témoignent de leur Foi. Un ou deux zéphyrs ont mis le nez à la porte de la chapelle. Peut-être s'apprivoiseront-ils avec le temps ! »

Au moment des fêtes de Noël, M. Furet écrit cependant : « Voici que cette semaine, j'ai fait plus de ministère que durant les dix années qui viennent de s'écouler. J'ai eu le bonheur de confesser quatre mousses, trois matelots et le docteur du *Dupleix*. »

L'Eglise catholique était toujours rigoureusement interdite aux Japonais. Mais les Chinois, particulièrement ceux de Canton, étaient devenus très nombreux depuis quelques temps à Yokohama, et M. Mounicou avait pris à cœur de s'occuper d'eux. Il écrivit à M. Libois de vouloir bien lui procurer un homme capable de leur enseigner la Religion, et en même temps de les soigner dans leurs maladies, soit chez eux, soit dans un petit hôpital qui leur serait ouvert par la mission. Il espérait que ce catéchiste-médecin serait aussi appelé par les Japonais, et que de la sorte un certain nombre d'enfants moribonds pourraient recevoir le baptême. Il n'était plus possible de compter sur l'excellent M. Léon Dury au point de vue médical, ni pour Yokohama, ni pour Hakodate. Les circonstances venaient d'ouvrir devant lui une autre carrière. Dès le commencement de l'année suivante, il devait se rendre en qualité de consul à Nagasaki, où M. Furet ne tarderait pas à le suivre. M. Petitjean resterait auprès de M. Mounicou jusqu'au retour de M. Girard. Hélas! c'était encore à une dure inaction qu'il se voyait condamné : « En échangeant les îles Riu-Kiu, disait-il (1), pour celles du Japon, je crains bien que nous ne soyons tombés de Charybde en Scylla.

(1) Il était arrivé le 19 avril à Yokohama.

Ici comme là-bas, le missionnaire a grandement besoin d'être homme de prière et de patience... Les Japonais deviennent de plus en plus exigeants envers les étrangers, enhardis qu'ils sont par de perpétuelles concessions, et par l'accueil que leur ambassade a reçu en Occident. »

M. Mermet, toujours seul à Hakodate, se heurtait lui aussi à des difficultés chaque jour plus grandes. Depuis l'affaire des curieux arrêtés au sortir de l'église de Yokohama, le gouvernement s'était montré d'une sévérité extraordinaire en ce qui concernait ses rapports avec les Japonais. C'est à peine si, pendant les deux mois qui suivirent, il avait pu avoir de domestique (2). « Il ne pouvait sortir, disait-il, sans être armé jusqu'aux dents, ni sans être insulté par les petits enfants et par les vieilles femmes. »

(1) Lettre à M. Libois du 3 décembre.

(2) A Yokohama tous les Japonais au service des étrangers, domestiques, porteurs, petits marchands, devaient avoir sur eux une plaque de bois attestant qu'ils étaient autorisés, et de temps en temps le gouvernement qui ne se contentait pas de prendre tant par mois sur ce qu'ils gagnaient, vérifiait par ses agents, si les domestiques étaient toujours à leur poste.

Voici d'autres faits qui nous révèlent jusqu'à quel point les européens se montraient parfois condescendants et les Japonais méticuleux. Un jour un peintre de talent venu au Japon sur la frégate prussienne envoyée pour conclure le traité prend passage à bord d'un navire anglais en partance pour Shang-Haï, qui a obtenu de faire de l'hydrographie sur les côtes du Japon. Quelques officiers japonais sont sur le navire, afin d'assister à ces opérations. A la première halte, le peintre prussien prend sa palette et ses pinceaux et se met à dessiner quelques points de vue. Deux jours après une missive du gouverneur de Kanagawa arrive à bord, disant que cet étranger n'est pas Anglais, qu'il n'a pas la permission de faire de l'hydrographie, qu'il faut le débarquer et il fut débarqué.

Une autre fois, un homme étant mort à bord d'un navire anglais, le commandant le fit enterrer à quelque distance du port de Yokohama. Aussitôt le gouverneur prie l'amiral anglais de faire exhumer le cadavre, parce qu'il n'est pas sur un terrain autorisé par le traité. L'amiral stupéfait répond qu'il n'y peut plus rien, que s'il avait un bon cercueil en plomb, de telle et telle dimension, il pourrait peut-être y consentir, mais que sur son navire, il n'a pas une quantité de plomb suffisante. Il se croit débarrassé. Point du tout. Deux jours après les Japonais apportent un cercueil en plomb et l'amiral envoie déterrer le cadavre, qui est transféré à Yokohama.

CHAPITRE QUATRIÈME

LES DERNIERS TEMPS PASSÉS AUX ILES RIU-KIU.

(1858-1862).

La situation des missionnaires est devenue meilleure, mais la prédication de l'Évangile rencontre toujours les mêmes obstacles. — M. Furet forme le projet de présenter au Roi des Riu-Kiu, avec quelques présents, une courte apologie de la Religion.— Le *Bali* à Nafa. — Arrivée de M. Petitjean. — Son passé. — Curé et vicaire. — Visites à la capitale. — Echange de politesses. — Réception chez le ministre du roi. — Lettres de M. Furet au Roi et au ministre. — On lui répond que la Religion de Confucius et de Mencius suffit au royaume des Riu-Kiu. — Derniers et graves avertissements. — Météore, épidémie, sécheresse. — Le *Dupleix* vient chercher les missionnaires. — Ceux-ci annoncent leur départ. — Quel bonheur inespéré ! — Les mandarins se montrent plus polis et plus empressés que jamais.

Au moment où les îles Riu-Kiu sont abandonnées par les missionnaires (1862), peut-être le lecteur n'apprendra-t-il pas sans intérêt comment s'étaient écoulées pour eux les dernières années qu'ils y avaient passées.

Après le départ de M. Girard pour le Japon, M. Furet et M. Mounicou étaient restés seuls à Nafa. Tant par suite de la convention conclue entre l'amiral Guérin et le gouvernement des Riu-Kiu, que par suite des nouvelles venues de Chine et du Japon, la situation de ces Messieurs s'était un peu amélioriée. Cependant la surveillance de la police à leur égard n'avait point été supprimée, et la prédication de l'Evangile rencontrait toujours les mêmes obstacles.

M. Furet dont les cheveux et la barbe commençaient à grisonner, car il était entré tard au Séminaire des Missions Étrangères, se résignait avec peine à l'inutilité apparente de sa vie. Il éprouvait en outre d'assez grandes difficultés dans l'étude de la langue, et répétait tristement à son confrère : « qu'une vieille caboche n'apprend pas ! » M. Mounicou, qui avait autrefois étudié le chinois à Hong-Kong lorsqu'il était assistant de M. Libois, avait fait au contraire de remarquables progrès dans le japonais, aussi bien que dans l'idiome assez différent des Riu-Kiu. Il expliquait bien les livres et parfois faisait même l'étonnement de ses maîtres, discutant avantageusement avec eux le sens des caractères. D'ailleurs, pour obtenir des professeurs de langue, il n'était plus besoin de mettre en œuvre tant de diplomatie. Les mandarins étaient devenus sur ce point fort accommodants. Les deux missionnaires avaient-ils à se plaindre soit de l'incapacité, soit de la mauvaise volonté de leurs maîtres, ils n'avaient qu'un mot à dire pour les voir aussitôt changés. Ils purent même, sans porter trop ombrage aux autorités, se mettre en rapport avec quelques Japonais venus de la province de Satsuma.

C'est par eux qu'un livre assez étrange tomba entre leurs mains. Il y était question de la Trinité, de la création du premier homme et de la première femme, des enseignements des docteurs d'Occident « enseignements, disait le livre, difficiles à comprendre, mais qu'il faut cependant croire ». Il y était dit aussi que la religion de la Chine était fausse et inventée par les hommes. Un de ces Japonais, jeune encore, intelligent, poli, aimable, finit par se lier assez intimement avec les missionnaires. Enflammé d'un beau zèle pour la science des Européens, il reçut de M. Furet quelques leçons de mathématiques, et le pria de demander à ses frais à

Paris, un graphomètre, des sextants, une machine électrique, voire même un télégraphe. M. Furet comptait déjà sur son disciple, dont le dévouement lui paraissait sincère, pour pénétrer jusqu'au pays de Satsuma, lorsqu'un jour il apprit que ce jeune homme venait de se tuer en tombant de cheval. Dès lors il ne put plus voir sans tristesse partir pour Satsuma les barques japonaises.

M. Furet ne s'était pas seulement attiré le renom de savant par sa connaissance des mathématiques. Depuis qu'il avait guéri en quelques jours à l'aide d'un onguent fort connu des missionnaires, l'onguent du Père Libois, l'enfant d'un de ses maîtres, qui depuis longtemps souffrait d'une plaie à la joue, il passait à dix lieues à la ronde, pour un médecin de premier ordre. Ce titre lui était d'autant moins contesté, qu'aux Riu-Kiu la médecine n'était guère avancée !

Il paraît, c'est du moins ce que le Père Furet raconte dans une de ses lettres, que les hippocrates du pays traitaient à l'aide d'emplâtres jusqu'aux maladies internes. Venaient-ils à découvrir, et le cas n'était pas rare, qu'un malade souffrait d'une gale intérieure, ils fabriquaient un emplâtre et le lui faisait avaler, en lui donnant l'assurance, qu'il s'appliquerait directement sur son mal.

M. Furet avait été amené aussi à exercer la profession de dentiste : « Savez-vous, disait-il, comment ici on arrache les dents ? — Le voici : le patient prend sa tête dans ses mains et l'appuie contre une colonne ou contre une natte. Le docteur approche, armé d'un petit piton en fer et d'un marteau. Il appuie le piton sur la dent, puis à coups de marteau il la culbute et l'arrache ensuite avec un fil. »

Par pitié pour ces pauvres gens, M. Furet demanda à Paris des instruments et une bonne instruction afin de se faire « arracheur de dents. »

Ces détails montrent que les missionnaires entraient plus facilement en rapport avec le peuple, et qu'ils jouissaient en somme d'une assez grande tranquillité. « Nous sommes toujours tranquilles, écrivait l'un d'eux (1) à la date du 30 juin 1859, trop tranquilles même et trop honorés. Quelques coups de rotin, et avec cela la possibilité d'annoncer la Bonne Nouvelle et de gagner des âmes vaudraient mieux à mon avis. »

La paix dans laquelle ils étaient laissés se prolongeant, les missionnaires crurent le moment venu de tenter une nouvelle démarche pour obtenir l'autorisation d'enseigner publiquement la Religion. Leurs maîtres de langue leur posaient sur ce sujet des questions qui semblaient indiquer plus de liberté. C'est pourquoi M. Furet conçut le dessein d'écrire une petite apologie de la Religion, dans laquelle il s'efforcerait de faire comprendre ce qu'étaient et ce que voulaient les missionnaires : en particulier, que leur but n'était aucunement de bouleverser le pays, ni de rien changer à sa politique et à ses usages. Cette apologie une fois traduite en chinois par M. Mounicou, ils iraient ensemble la présenter au gouverneur des Riu-Kiu avec une pendule et divers objets qui leur étaient venus d'Europe. Agréé ou non, ce document passerait très probablement dans la province de Satsuma. Et qui sait, si Dieu ne s'en servirait pas pour mettre quelques âmes sur le chemin de la vérité ? C'était le seul moyen que M. Furet vit alors pour arriver à évangéliser les payens qui l'entouraient.

Les missionnaires étaient occupés à ce travail, lorsque le jour de l'Ascension 1859 un navire des Pays-Bas, le *Bali*, arriva en rade de Nafa. Il apportait des présents au Roi des Riu-Kiu pour le remercier de l'hospitalité qu'avaient reçue les naufragés néerlandais

(1) Lettre de M. Furet à M. Rousseille.

de 1857. Mais, le *Bali* avait une autre mission : celle de conclure un traité avec le gouvernement de ce petit pays. Le capitaine J. Van Copellen, délégué à cet effet, manquant d'interprètes, eût recours aux missionnaires. Ceux-ci purent en cette occurrence voir de près les autorités et se rendre compte de leurs dispositions. Hélas ! ces dispositions n'étaient guère changées. Les mandarins ne pouvaient se faire à l'idée d'entrer en relation de commerce avec les étrangers. Leur promettre amitié, ils y consentaient encore, mais faire avec eux échange de produits, attirer dans leurs ports les navires des barbares, ces formidables navires qui donnaient tant à penser, ne fallait-il pas s'en garder comme du plus grand des périls ? Comment après cela espérer obtenir la liberté de prêcher aux Riu-Kiu la religion des Européens?

M. Furet ne renonça cependant point à son projet. Au bout de quelques mois, la traduction de M. Mounicou fut prête, et il n'attendait plus qu'une occasion favorable pour la présenter aux autorités. L'arrivée de M. Petitjean à Nafa allait la lui fournir.

Après être restés deux ans sans recevoir aucune lettre de France et sans avoir été visités par aucun navire ami, le 26 octobre 1860 (1), M. Furet et M. Mounicou furent agréablement surpris par la venue de ce nouveau missionnaire.

M. Bernard Thaddée Petitjean auquel la Providence réservait la joie de découvrir à Nagasaki les descendants des anciens chrétiens et l'honneur d'être leur premier évêque, était né à Blanzy (Saône-et-Loire), le 14 juin 1829. Son père travaillait comme charpentier dans les ateliers où se construisent les bateaux qui navi-

(1) MM. Furet et Mounicou ont fait la remarque, qu'ils étaient revenus aux Riu-Kiu le 26 octobre 1856, que M. Girard était parti deux ans après le 26 octobre 1858, enfin que M. Petitjean destiné à remplacer M. Mounicou vint aussi deux ans après jour pour jour le 26 octobre 1860.

guent sur le canal du centre. Enfant, il s'était fait remarquer au catéchisme pour son recueillement et sa piété. « Le curé de Blanzy, rapporte Mgr Perraud à qui nous empruntons ces détails (1), ayant discerné chez lui de sérieuses aptitudes à la vocation ecclésiastique, lui facilita généreusement les moyens de correspondre à l'appel de Dieu et l'admit dans une école de latin, où il fit faire lui-même à Bernard toutes ses études classiques. Le jeune écolier avait de l'ouverture d'esprit, de l'application, un grand désir de bien faire. Dès cette époque, il lisait avec une avidité remarquée de son maître et de ses condisciples, le recueil des Annales de la propagation de la Foi, et s'enquérait avec un intérêt tout particulier de tout ce qui touchait aux missions chez les peuples infidèles ». Après avoir achevé son cours de théologie au grand séminaire d'Autun, il était resté deux ans professeur au petit séminaire. Il avait ensuite de 1854 à 1856 exercé les fonctions de vicaire à Verdun, où il avait laissé les meilleurs souvenirs. Pendant les deux années suivantes, il avait parcouru le diocèse en qualité de missionnaire, et obtenu au témoignage de son supérieur des succès remarquables. Il gagnait tous les cœurs par sa voix sympathique, sa parole pleine d'onction, sa piété et sa modestie. Enfin, le 27 décembre 1858, M. Petitjean avait été nommé aumônier des religieuses du Saint-Enfant Jésus, dont la maison mère et le noviciat sont établis à Chauffailles. « Il ne devait y rester que six mois, dit Mgr Perraud (2). Le 30 juillet 1859, âgé de trente ans, voulant obéir à la voix intérieure qui le pressait de consacrer le reste de sa vie à l'évangélisation des nations infidèles, il quitta

(1) *Lettre de Mgr Perraud, évêque d'Autun, Châlon et Mâcon, au clergé et aux fidèles de son diocèse pour leur annoncer la mort de Mgr Petitjean, évêque de Myriophite et vicaire apostolique du Japon méridional (1884).*

(2) Même lettre.

le diocèse et se rendit au Séminaire des Missions Etrangères à Paris. On se souvient encore dans la paroisse que, craignant d'être arrêté dans l'exécution de son projet, le futur émule des labeurs de saint Paul s'échappa pendant la nuit du presbytère de Chauffailles où il logeait; comme l'apôtre, il descendit par une fenêtre pour s'échapper sans être aperçu : « *Per fenestram in sporta dimissus sum per murum et sic effugi.* » (1) Après sept mois et demi de préparation, l'abbé Petitjean fut choisi par ses supérieurs pour aller au Japon et il s'embarqua le 13 mars 1860. Il avait donc travaillé pendant sept ans dans le diocèse de son baptême et de son sacerdoce et il y avait exercé les emplois les plus divers, tour à tour maître et professeur de la jeunesse, vicaire, missionnaire, aumônier d'une importante communauté religieuse : c'est ainsi que la Providence le préparait à cet apostolat des missions étrangères où le prêtre de Jésus-Christ doit cumuler, dans la multiple unité d'une vie dévorée par le travail, toutes les fonctions du saint ministère. »

Les occasions de bateaux étaient rares pour les îles Riu-Kiu où il était envoyé. M. Petitjean dut s'arrêter à Hong-Kong, et n'arriva à son poste que sept mois après avoir quitté la France. La dernière partie de son voyage de Hong-Kong à Nafa fut particulièrement ennuyeuse. « Le vent du nord-est, écrit-il (2) à bord de la *Medina* (3) le 20 octobre, nous a fait saluer en passant à peu près toutes les pointes de la Chine, de Hong-Kong à Formose, plus Formose, et un grand nombre des îles Philippines. Enfin, nous voilà aux Riu-Kiu, le terme tant désiré du voyage ! » Mais ce n'est qu'après

(1) II Cor. XI, 33.
(2) Lettre à M. Libois.
(3) La *Medina* qui conduisait M. Petitjean aux Riu-Kiu était un bâtiment de commerce appartenant à la maison Dent.

avoir louvoyé encore près d'une semaine autour de Nafa, que la *Medina* finit par y entrer. Il était temps, car à bord on commençait à murmurer contre le passager pour Nafa. « Sans vous, lui disait-on, nous serions déjà loin du côté de Kaganawa. » Aussi M. Petitjean fut-il vraiment heureux, quand le 26 octobre, il put enfin descendre à terre. « Je ne puis, disait-il, exprimer le contentement que j'éprouve de me trouver sur ces chères îles, que Dieu me donne pour nouvelle patrie ! »

M. Mounicou n'eût que le temps de faire ses bagages. Le lendemain, il partait pour le Japon sur le même navire.

L'arrivée de M. Petitjean rajeunit M. Furet de dix ans. Dans d'interminables causeries, le pauvre exilé s'efforçait de faire revivre le souvenir de la patrie, et de ceux qu'il y avait connus et aimés, tandis que le nouvel arrivé cherchait à se familiariser avec les hommes et les choses de ce petit coin du monde asiatique, dans lequel pour de longues années peut-être, il allait se trouver confiné. Le curé et le vicaire — c'est ainsi qu'ils s'appelaient quoiqu'ils n'eussent ni paroisse, ni paroissiens— firent ensemble bon ménage. Le curé ne faisait qu'un reproche à son vicaire, celui d'être frileux : « A cause de vous, lui disait-il, me voici condamné à rester à la maison le soir pendant que dehors l'air est si bon ! Je vous en voudrais, si nous n'avions pas tant de choses à nous dire ! »

M. Furet mit à profit l'arrivée de son confrère pour faire aux autorités des visites de politesse, accompagnées de petits cadeaux. Ils se rendirent à Shui, et déposèrent leurs cartes chez le Régent, chez les ministres et chez les interprètes. Tous les firent remercier et leur envoyèrent des présents. Deux tai-fu (1), accompagnés

(1) Tai-fu était un titre ; et parmi ceux qui en étaient revêtus, on prenait les hauts fonctionnaires.

d'un interprète, représentant l'un le Régent et l'autre les trois ministres, vinrent à leur tour les visiter. Le vieux gouverneur de Nafa, âgé de soixante-sept ans, se présenta chez eux lui-même, et leur offrit un soulier de paille contenant cinquante œufs (1). Ce fut ensuite le tour des interprètes. Revêtus de leurs habits de fêtes et de larges ceintures, ils prièrent le nouvel arrivé de vouloir bien accepter un panier d'oranges. M. Petitjean était émerveillé de tant d'urbanité, et il se demandait s'il eût reçu pareil accueil en pays chrétien.

« Nos bons amis les représentants de l'autorité des Riu-Kiu, écrit-il (2), nous ont fait depuis mon arrivée plusieurs visites, avec accompagnement de gâteaux, œufs, oranges, etc. par centaines, et force compliments. « Vous allez vous ennuyer au milieu de nous, Petitjean Shinshi (3), me dit l'un des interprètes, qui parlait moitié en langue indigène, moitié en anglais... Vous avez quitté la France, un si beau royaume ! Nous n'avons, nous, à vous offrir que « *very small land, but good heart !* » Puisse leur bon cœur se laisser toucher et devenir meilleur encore ! »

M. Furet ne pouvait trouver un moment plus opportun pour la démarche à laquelle il songeait depuis longtemps. Après avoir longuement réfléchi et prié, il se rendit avec M. Petitjean à la capitale, muni d'une lettre pour le Roi, et sollicita une audience du Régent.

« Le Régent, lui dit un interprète, ne s'occupe que des grandes affaires. Expliquez-moi le but de votre visite et je lui en ferai part. » — « Non, réplique M. Furet, notre affaire est assez importante pour que nous dési-

(1) Enfermés bout à bout cinq par cinq dans la paille, ces œufs sont ensuite suivant la coutume du pays disposés de maniere à avoir la forme d'un soulier à pointe relevée.

(2) Lettre du 10 novembre 1860 à M. Rousseille.

(3) En Japonais : Sensei (maître).

rions en conférer avec le Régent lui-même, ou tout au moins avec l'un de ses ministres. » — « S'il en est ainsi, reprit l'interprète, je parlerai au Régent et sous peu vous aurez sa réponse. » Cela se passait un dimanche. Le jeudi suivant, on vint annoncer aux missionnaires que le Régent était enrhumé, mais que l'un des ministres les recevrait dès le lendemain dans la Kô-Kwan (maison commune) de Nafa.

Voici comment M. Furet a raconté cette entrevue (1).

« Hier, vers les onze heures, un interprète à bas blancs et coiffure de cérémonie jaune vint nous chercher. Deux tai-fu nous attendaient dans la rue en grande tenue. Ils devaient nous conduire au Kô-Kwan. Lorsque nous fûmes arrivés dans la cour, le ministre quitta son siège, s'avança de notre côté, et nous invita à monter dans la salle de réception. Il était entouré d'une suite nombreuse à bonnets jaunes, rouges et verts, qui observait tout dans le plus grand silence. On nous fit prendre place sur deux sièges auprès d'une table chargée de gâteaux, d'œufs, de crevettes, de *castera* (2) et de sake. Le ministre se trouvait assis en face à une autre table. Il eût d'abord l'amabilité de nous faire demander (car l'entretien se fit par interprète et à voix basse), si nous n'avions pas besoin d'argent, aucun navire français n'étant venu et les barques allant à Fou-Tchéou, ne nous ayant rien apporté depuis longtemps. Je le remerciai, et puis j'en vins tout droit à notre affaire. Je le priai donc de vouloir bien présenter notre lettre au Roi, lui faisant remarquer, qu'il s'agissait dans cette lettre de la Religion du Maître du ciel, du bien du Roi et de son peuple. La lettre fut reçue. Mais l'un des

(1) Lettre du 14 septembre 1861 à M. Girard complétée par une lettre au Séminaire de Paris de la même date.

(2) Castera, gâteau de Savoie, qui tire son nom de Castille, parce que les Castillans enseignèrent les premiers à le faire au Japon.

interprètes ayant passé derrière la coulisse, où devait se trouver quelque gros personnage, la scène changea aussitôt. Le bon ministre ayant revu l'interprète se ravisa et voulut me faire rendre ma lettre, sous prétexte qu'il ne pouvait la remettre au Roi, sans savoir au préalable ce qu'elle contenait. Il ajouta que depuis des siècles, les habitants des Riu-Kiu suivaient la doctrine de Confucius et de Mencius, et n'avaient nul besoin de celle du Maître du Ciel ; qu'ils avaient déjà fait la même réponse à nos anciens confrères : que la doctrine de Confucius était très bonne. Sans me laisser déconcerter, je fis offrir quelques présents, que je devais à la générosité de mes amis de France. Il y en avait pour le Roi, pour le Régent et pour les trois ministres. Après quelques difficultés, les cadeaux furent acceptés ainsi que ma lettre au Roi. Nous mangeâmes quelques bouchées, pour faire plaisir au ministre, nous vidâmes trois tasses de vin sucré grandes comme des coquilles de noix, et nous nous retirâmes promptement pour prendre notre petit dîner de jeûne, car nous jeûnons le vendredi, pour attirer les bénédictions de Dieu sur notre chère mission.

« Quelques jours après cette séance, le ministre vint lui-même dans notre maison. Il arriva précédé d'un drapeau couvert de grands caractères chinois et d'une double haie d'individus à toques rouges et jaunes. Il était porté dans une brillante chaise au fond de laquelle il se tenait assis sur ses talons suivant l'usage du pays. Derrière la chaise se trouvaient des samuraï en costume ordinaire portant dans leurs cheveux des aiguilles en argent, tandis que celles du ministre étaient en or, et celles des porteurs en cuivre. De chaque côté de la chaise se tenait un interprète en grande tenue. Arrivé à la porte de notre maison, le ministre descendit de sa chaise, et avant d'entrer quitta sa chaussure. Il venait nous apporter

la réponse que nous attendions. Cette réponse était la même que celle qui était venue de la coulisse : « le Ku-mo (1), — doctrine de Confucius — est suivi dans notre pays depuis de longs siècles, et il nous suffit pour bien gouverner notre peuple. C'est pourquoi nous n'avons pas besoin de la doctrine du Maître du ciel, dont le peuple ne veut pas. Je vous prie de reprendre votre lettre. »

« Comme les samuraï étaient présents, j'en profitai pour leur adresser quelques paroles. Je leur dis entre autres choses : « Vous avez des âmes, vous l'avouez !.. A la mort que deviennent-elles ? Le Ku-mo ne vous dit rien, puisque Confucius lui-même déclarait qu'il était ignorant des choses de la mort... Eh bien, nous, nous le savons, et un jour le Roi, le Régent, les ministres qui refusent de nous entendre verront, en présence du Maître du ciel, qui d'eux ou de nous avait raison. » Le ministre fut embarrassé et ne dit mot. Je fus obligé de lui offrir un gâteau pour lui rendre la parole. Il se retira presque aussitôt avec sa nombreuse et brillante escorte, dans le même ordre où il était venu. Deux jours après, je lui fis remettre une lettre pour lui, le faisant prévenir que je ne demandais pas de réponse. Il me la renvoya décachetée en me faisant prier de ne pas insister. « Ils ne pouvaient, disait-il, recevoir notre doctrine du Maître du ciel et nous remerciaient néanmoins de notre bonne intention. » S'il s'agissait d'une affaire toute humaine nous serions complètement découragés..... »

Nous nous reprocherions de ne pas citer au moins la lettre adressée au ministre du roi de Riu-Kiu par M. Furet.

(1) En Japonais Ko-mon, école de Confucius.

Lettre au ministre.

« Connaissant votre bienveillance, j'ose vous faire trois questions.

« Mencius a dit : « La voie est une ». D'un autre côté, le grand Saint appelé Jésus a dit : « Il n'y a pas d'autre voie que la voie du Maître du ciel. Quiconque ne la suivra pas n'aura pas le bonheur du ciel, mais au contraire aura des malheurs sans fin. » Des hommes innombrables depuis les empereurs jusqu'aux yakusho, dans l'univers, dans la Chine même, suivent cette voie. Cependant la voie de Dieu et le Ku-mo ne peuvent pas être également vrais.

« Il est dit, en outre, dans le Tchong-Yong (1) : « il faut étudier largement, interroger soigneusement, penser avec soin, distinguer clairement et agir avec zèle. » Après cela, les sectateurs du Ku-mo peuvent-ils ne pas étudier la voie du Maître du ciel ?

« Confucius dit : « Attendez le grand Saint qui pratiquera parfaitement la voie », et ailleurs : « Je ne sais pas encore les choses de la vie, comment saurais-je les choses de la mort ? » D'un autre côté, dans la voie du Maître du ciel, on apprend que le Saint parfait a paru dans le monde. Cette voie enseigne en détail la règle des rapports humains ; enfin elle enseigne clairement la chose importante d'après la mort. Pour se conformer à la raison et à la méthode de Confucius lui-même, les sectateurs du Ku-mo peuvent-ils ne pas étudier la voie du Seigneur du ciel ?

« Confucius dit : « Si on est dans l'erreur, assurément il ne faut pas craindre de se corriger. » Pour ce qui regarde l'enseignement de la superstition, il est inutile d'en parler. En effet Confucius dit : « Si on enseigne la superstition, le malheur est très grand. De plus une voie quelqu'ancienne qu'elle soit, si elle est mauvaise ou insuffisante, peut-on ne pas la corriger ? »

« Ayant cette grande affaire à vous confier, si j'ai déposé toute crainte pour vous adresser ces paroles, c'est parce que

(1) En Japonais Chu-yo, « le juste milieu. »

dans ce cas je suis, quoique bien indigne, le représentant du Maître du ciel, et je dois faire savoir la volonté miséricordieuse du Maître du ciel pour le peuple des Riu-Kiu. C'est pourquoi je pense que vous excuserez mon insistance. Ce que dit Mencius, « qu'il n'y a rien qui ne vienne du Ciel,et qu'il faut le recevoir ainsi et s'y conformer » s'applique parfaitement ici. Il faut craindre la volonté du Maître du ciel. Il ne faut pas s'y opposer.

Signé : L. Furet.

Nous avons déjà dit que cette lettre fut renvoyée décachetée aux missionnaires. Peu de temps après, les ministres leur firent porter des cadeaux, mais ceux-ci les refusèrent. Ils n'acceptèrent pas davantage l'honneur qu'ils leur firent de les inviter au Kô-Kwan pour s'entretenir avec eux. Ils répondirent qu'ils ne s'y rendraient pas, à moins qu'il ne fût question de la voie du Maître du ciel. Malgré ces refus, le Régent leur fit demander au moment des grandes chaleurs s'ils n'étaient point indisposés. Ils répondirent par l'envoi de leurs cartes. Au tai-fu, qui lui avait été envoyé avec un interprète, M. Furet avait dit : « Nous ne sommes point des hommes de gouvernement. Nous ne sommes pas autre chose que des Shim-pu (prêtres). En conséquence, qu'on nous fasse ou non des présents et des visites, on n'a rien à craindre de nous, ni des navires français, auxquels nous ne ferons aucune plainte. Mais dites à vos mandarins, que nous avons deux grands chagrins. Chaque jour des habitants du pays meurent sans penser à leur âme et sans assurer leur salut dans l'autre monde. Ils meurent comme des animaux, et nous savons d'une manière certaine que des malheurs et des tourments les attendent après cette vie. C'est là notre premier chagrin. Votre Roi, quoique jeune mourra bientôt, bientôt aussi mourront votre Régent et vos ministres. Après leur

mort, ils se trouveront en présence du Seigneur du ciel, qui les jugera, et qui les punira rigoureusement pour n'avoir pas embrassé sa voie, et pour avoir empêché de l'enseigner à leur peuple. C'est notre second chagrin. Sachez-le, ce n'est pas en vain qu'on se moque du Maître du ciel, en refusant d'admettre sa doctrine qui est la seule raisonnable, la seule vraie, dans un pays où l'on admet la doctrine des bonzes, que l'on méprise ! » Un silence solennel accueillit ces paroles, puis le tai-fu et l'interprète dûrent se retirer avec leurs œufs.

Une autre fois, sachant que M. Girard était disposé à rappeler les missionnaires des Riu-Kiu, M. Furet voulut donner un dernier avertissement à ce pauvre peuple, prêt à voir la lumière lui échapper, sans qu'il s'en doutât. Il fit venir un interprète et lui dit clairement : « Jésus avant de quitter la terre pour monter au ciel dit à ses disciples : Allez dans tout l'univers annoncer ma loi. Si un royaume, une ville, ne vous reçoit pas, allez porter ailleurs la Bonne Nouvelle. Et malheur à ce royaume, malheur à cette ville qui aura rejeté la vérité. Telles furent les paroles de Jésus à ses disciples.Eh ! bien, nous, quoique bien petits hommes, nous sommes venus jusqu'ici pour annoncer sa voie. Nous l'avons tout dernièrement offerte à vos grands mandarins : ils ont refusé de nous entendre. Si nous nous retirons, ce sera le plus grand malheur qui puisse arriver à ce royaume. Si quelque châtiment vient à fondre sur vous je n'en serai pas étonné. Je ne le demande pas, mais je le crains ! »

Or, après que le missionnaire eût donné ces graves avertissements, il se passa plusieurs faits dignes d'être consignés. Un météore, prodigieux par la lumière qui l'accompagna et le bruit qu'il fit en éclatant, répandit la terreur à Nafa et à Shui. « C'était, dit M. Furet, comme une pièce de 80 ou 120, qui aurait tonné dans les airs.

Les insulaires superstitieux et ignorants se demandèrent en tremblant ce que cela signifiait ». Une maladie, appelée *irigasu* ou *fushika*, espèce de fièvre scarlatine, fit au même moment d'affreux ravages. Il y avait 28 ans, que cette maladie n'avait pas paru dans l'île. Enfin une sécheresse extraordinaire, comme les vieillards n'avaient pas le souvenir d'en avoir vu, amena une grande disette. Des prières furent d'abord ordonnées. De leur maison, les missionnaires purent voir flotter autour de la bonzerie où elles se faisaient des bannières et des banderoles. Des abstinences, des jeûnes furent ensuite prescrits. Il était, ces jours-là, interdit de tuer ni cochon, ni chèvre, ni bœufs, ni volailles. On ne trouvait au marché, que des poissons et des légumes. Malgré ces supplications adressées aux Hotoke, pour obtenir un peu de pluie, les rizières restèrent sèches et fendues en tous sens. Il semblait qu'elles ouvrissent dans leur soif des milliers de bouches. Des pluies d'orage permirent cependant, à la fin, de planter quelques patates.

Tels furent les derniers événements, qui au rapport des missionnaires signalèrent leur séjour aux Riu-Kiu. Deux ans s'étaient écoulés déjà, depuis l'arrivée de M. Petitjean. Quoique ces îles ne fussent qu'à deux journées de la Chine et que les navires français passassent en mer à quelques dizaines de lieues d'elles seulement, les missionnaires n'avaient pas reçu une seule fois leur visite pendant ces deux années. Ce fut au moment, où ils y pensaient le moins, que le *Dupleix* vint les arracher à cette terre, où ils souffraient depuis si longtemps de voir tous les efforts de leur zèle demeurer impuissants !

Interrogés par le commandant du *Dupleix* s'ils avaient à se plaindre de quelque infraction faite à la convention conclue par l'amiral Guérin, convention qui n'avait jamais eu l'approbation du gouvernement fran-

çais, ils répondirent que non ! Reçu dès le second jour qui suivit son arrivée par le Régent et par le gouverneur de Nafa, le commandant fut quelque peu ébahi en voyant ces deux vénérables vieillards se prosterner devant lui, pour le remercier de l'esprit pacifique avec lequel il venait aux Riu-Kiu. Le Père Furet leur dit alors, que son supérieur M. Girard après avoir reconnu, que le séjour des missionnaires à Nafa était inutile, avait décidé de les diriger sur un autre point, et que le commandant était venu pour les emmener ! — « Pour les emmener ! » Ils n'en pouvaient croire leurs oreilles. Les étrangers allaient partir ! Quel bonheur inespéré !

Comme les missionnaires avaient fait certaines dépenses aux Riu-Kiu, un arrangement était nécessaire avec les autorités. Ils avaient en particulier construit une maison sur une colline ; et pour la garantir des typhons, ils avaient élevé un mur du côté du nord. Ils ne pouvaient songer à louer cet immeuble. Le gouvernement des Riu-Kiu, plus poli et plus généreux que jamais, voulut qu'ils rentrassent dans tous leurs frais. « Le dernier jour, écrivait M. Furet à M. Libois, ils nous apportèrent les 900 piastres, qui avaient été déboursées pour la maison et la construction du mur. Nous ne voulions recevoir que 600 piastres, disant que nous n'étions pas venus chez eux pour y vivre à leurs dépens. Mais ce fut inutile. Quand il fallut quitter ce bon peuple des Riu-Kiu, ce fut un crève-cœur pour moi. Puissions-nous faire quelque chose de plus au Japon ! »

Quand les missionnaires quittèrent les îles Riu-Kiu, dix-huit ans s'étaient écoulés depuis que Mgr Forcade s'y était fait déposer par l'amiral Cécille !

CHAPITRE CINQUIÈME

(1863-64)

I

Le meurtre de Richardson reste impuni. — Le parti hostile aux étrangers se fortifie. — Impatience et mécontentement des rô-nin. — Aidzu les châtie. — Arrivée de la flotte anglaise. — Ultimatum du colonel Neale. — Le Shogun est retenu à Kyoto, et le prince de Mito envoyé à sa place à Yedo pour balayer au loin les barbares. — Le Mikado au temple de Hachiman. — Yemochi et Hitotsu-bashi n'osent prendre sur eux la responsabilité de la guerre. — La France et l'Angleterre proposent au Shogun une alliance offensive et défensive. — L'ordre d'expulsion. — Le vide se fait autour des étrangers.— Les Français occupent militairement la concession de Yokohama.— Réponse du Shogun.— Le prince de Mito arrive à Yedo. — Le payement de l'indemnité de l'Angleterre est immédiatement suivi de l'ordre d'évacuer. — Protestation des ministres étrangers. — Hitosu-bashi et Ogasawara tentent d'arracher le Shogun au Mikado. — L'insulte de Shimonoseki. — Les Anglais bombardent Kagoshima. — Retour du Shogun dans sa capitale. — Réunion des fudaï. — La guerre ajournée. — Complot de Nagato et des kugé. — Coup d'état du 30 septembre.— Nouvel effort du Go-ro-ju pour obtenir l'évacuation de Yokohama. — Ambassade du Shogun en Europe. — Satsuma promet satisfaction à l'Angleterre. — Influence du prince de Nakagawa. — Entrevue du Mikado et du Shogun. — Yemochi est affranchi de la tutelle de Hitotsu-bashi. — Expédition de Shimonoseki. — Humiliation profonde du daimyo de Nagato. — Défaite de ses samuraï envoyés contre Kyoto. — L'expulsion des barbares est peut-être un projet chimérique. — Le Mikado commence à apparaître aux étrangers comme le vrai souverain.

Au commencement de 1863, les résidents étrangers au Japon tremblent toujours pour leur sécurité, et nous retrouvons comme un écho de leurs craintes dans les lettres des missionnaires.

« Tomber sous le sabre ou périr par le feu, dit M. Petitjean, pour des missionnaires c'est un moyen comme un autre d'arriver plus vite au terme du voyage. Pourtant afin de ne pas exposer quelques bandits à la tentation de nous tuer, nous nous abstiendrons jusqu'à nouvel ordre de sortir dans la campagne ».

« Aujourd'hui, écrit de son côté M. Mounicou (1), c'est la menace d'un incendie général, demain c'est la perspective de nouveaux meurtres commis par des vauriens, que le gouvernement paraît craindre et ne pas connaître. Quand il aura suffisamment joui des terreurs qui nous tiennent sur pied, il avouera simplement que tout est rentré dans l'ordre. On aura alors un moment de répit, puis les mêmes scènes recommenceront et le but unique de tout cela sera de nous séquestrer dans le port de Yokohama, comme dans un véritable Deshima. »

Les réclamations du chargé d'affaires d'Angleterre, le colonel Neale, en vue d'obtenir le châtiment des meurtriers de Richardson, n'ont encore eu aucun effet. Il semble que le gouvernement du Shogun soit impuissant contre un daimyo aussi redoutable, que celui de Satsuma. Néanmoins il endosse toutes les responsabilités, conformément au rôle de souverain véritable, dont il ne s'est point départi depuis ses premiers rapports avec l'étranger. Mais sa faiblesse ne fera désormais que s'accentuer davantage. A la suite de Satsuma et de Nagato, le daimyo de Tosa et plusieurs autres de moindre importance ont déjà pris parti pour l'Empereur. En acceptant de se rendre auprès du Mikado afin d'y recevoir

(1) Lettre à M. Libois du 6 janvier 1863.

ses ordres, le Shogun va pour la première fois depuis plus de deux cents ans faire acte de soumission. Quand Hitotsu-bashi, devançant à Kyoto le jeune Shogun Yemochi dont il a la garde, y arrive le 1er mars, il trouve tous les esprits en fermentation. Il n'y a qu'une voix pour demander l'expulsion des étrangers. Les rô-nin inondent le pays, et attendent impatiemment le signal de la guerre. Le 30 mars, ils envoient une députation au kwampaku pour obtenir qu'il fixe la date à laquelle les barbares doivent être chassés. Hitotsu-bashi, auquel ils demandent de se mettre à leur tête, cherche à temporiser, et se retranchant derrière le Shogun, répond qu'il ne saurait prendre aucun parti avant son arrivée. Les rô-nin mécontents décapitent dans un temple les statues en bois des Shogun de la dynastie précédente des Ashikaga et plantent leurs têtes sur des piquets dans le lit desséché de la rivière. Le prince d'Aidzu, en qui se personnifiera désormais le parti fidèle aux traditions shogunales, les châtie immédiatement et sans pitié, malgré l'intervention du prince de Nagato qui, dans la guerre civile qui se prépare, va devenir l'âme du parti hostile aux étrangers, du parti de la cour.

Cependant dix navires de guerre anglais, sous le commandement de l'amiral Kuper, ont fait dans la dernière semaine de mars leur apparition dans la rade de Yokohama. Cette exhibition des forces de la Grande Bretagne est significative. Elle vient demander compte au gouvernement japonais des outrages reçus et restés impunis. Le 6 avril, le colonel Neale adresse aux ministres du Shogun une dépêche (1), dans laquelle il énumère longuement les griefs de l'Angleterre, et réclame non seulement des excuses officielles, mais des indemnités con-

(1) Midzuno Izumi no Kami et Itakura Suwo no Kami, ministres des affaires étrangères.

sidérables (1). Il ajoute que si dans un délai de vingt jours, une réponse satisfaisante n'est pas donnée, l'amiral commandant en chef la flotte anglaise aura tout pouvoir pour obtenir satisfaction par la force. Comme l'action du Shogun peut se trouver entravée par suite des difficultés intérieures du pays, l'Angleterre ira demander directement au prince de Satsuma la mise à mort, en présence des officiers de la marine anglaise, des meurtriers de Richardson, et 25000 livres tant pour la famille de la victime, que pour les personnes attaquées en même temps sur une route ouverte aux Européens par les traités (2).

« Que va répondre le gouvernement japonais ? écrit M. Mounicou (3). On peut prévoir d'avance qu'il ne consentira jamais à donner toute la satisfaction qu'on exige de lui. Passe encore pour l'argent. Mais le châtiment des coupables, c'est autre chose ! Cet acte de justice l'humilierait par trop en face de ses sujets et des nations européennes, qu'il a jusqu'ici traitées avec tant de mépris. Dans son aveuglement il préfèrera les chances de la guerre. Nous aurons donc la guerre, tout le monde s'y attend ».

A l'ultimatum anglais du 6 avril, les membres du Goro-ju répondent, qu'ils sont dans la nécessité d'attendre le retour du Shogun, parti le 21 mars pour Kyoto, afin de donner aux questions pendantes une solution définitive. Cependant l'ultimatum est parvenu à la cour du Mikado avec une extrême rapidité. Le mauvais accueil

(1) 10.000 livres pour les familles des deux sentinelles assassinées ; 100.000 livres en réparation des autres offenses et notamment de l'assassinat du 14 septembre par les gens du daimyo de Satsuma.

(2) Si la réparation était refusée, l'Angleterre paraissait décidée à détacher du domaine de prince de Satsuma la perle des Riu-Kiu. L'exécution eût été facile, car les Riu-Kiu étaient accessibles de tous côtés et n'avaient aucun moyen de défense.

(3) Lettre du 14 avril 1863 à M. le supérieur du Séminaire des Missions Étrangères.

qu'il y reçoit nous est attesté par la circulaire suivante qu'adresse le shoshidai aux cinquante-six principaux daimyo, à la date du 15.

« Ces navires de guerre anglais réunis sur rade de Yokohama sont venus nous demander compte du meurtre de quelques-uns de leurs nationaux accompli par les soldats de Saburo à Namamugi. Comme satisfaction, ils exigent trois choses. Aucune d'elles ne peut être accordée et nous nous préparons à rejeter leurs demandes. Ce refus amènera probablement une guerre immédiate. Vous devez donc réunir autour de l'Empereur un rempart de soldats. Faites tous vos préparatifs en vue de la guerre. Nous vous envoyons cet avis pour que vous soyez prêts (1). »

C'est le shoshidai, le représentant attitré du Shogun à la cour, qui parle ainsi. Les mesures prises par le Mikado sont donc encore sanctionnées par le gouvernement du Shogun. Mais il semble que ce ne soit plus que pour la forme. L'influence est, en réalité, passée toute entière dans les mains impériales. Le jeune Yemochi est retenu à Kyoto, afin qu'il ne puisse pas traiter lui-même la question des étrangers, et le prince de Mito est envoyé à sa place à Yedo, avec les ordres suivants :

Ordres donnés par l'Empereur au prince de Mito.

« Nous vous avons ordonné de vous rendre dans les provinces du Kwanto (2) pour veiller à leur protection. Vous agirez donc, comme si vous étiez vraiment Shogun, en ce qui concerne l'expulsion des étrangers. Vos ancêtres se sont toujours conduits loyalement vis-à-vis des Mikado ; nous espérons que vous vous conduirez selon l'esprit de vos an-

(1) *La restauration impériale au Japon* par le vice-amiral LAYRLE. Ch. III, p. 87.
(2) Les huit provinces de Musashi, Awa, Kazusa, Shimôsa, Kôzuke, Shimotsuke, Hitachi et Sagami.

cêtres. Vous rassemblerez vos partisans et vous ferez votre possible pour chasser complétement les étrangers. Vous les balayerez au loin comme la poussière avec le balai, et vous m'informerez du résultat dès que vous pourrez le faire (1). »

Le Shogun se voit dans l'obligation de confirmer ces ordres. Il le fait dans des termes, qui tout en mettant à nu la dépendance dans laquelle il est tombé, montrent qu'officiellement son gouvernement subsiste encore, et en même temps que sa politique envers les étrangers n'a point l'inflexible violence de celle de la cour.

« Les ordres de l'Empereur me prescrivant de rester un temps assez considérable à Kyoto et vous enjoignant de vous rendre sur le champ à Yedo, je vous laisse la direction des affaires en ce qui concerne les étrangers, convaincu que vous agirez convenablement afin de ne pas compromettre la bonne renommée du Japon (2). »

Le Mikado fixe au 25 juin l'expulsion des barbares ; le Shogun en donne l'avis à tous les daimyo, il ne peut s'exempter de contre-signer cet ordre, mais au fond il est décidé à faire traîner les choses en longueur et à ne pas agir. Le Mikado se rend à Otokoyama, au temple de Hachiman, le dieu de la guerre, afin de remettre solennellement au Shogun le sabre, à l'aide duquel il chassera l'étranger. Yemochi tombe brusquement malade, et délègue pour le remplacer Hitotsu-bashi, qui au moment même de la cérémonie prétexte, lui aussi, une indisposition, et descend précipitamment les marches du temple. Il est de toute évidence, que le gouverne-

(1) *La restauration impériale au Japon* par le vice-amiral Layrle. Ch. III, p. 90.
(2) Même ouvrage, p. 91.

ment du Shogun ne veut point endosser la responsabilité de la guerre.

Du côté des étrangers on ne paraît pas davantage disposé à se battre. Le 16 avril, le contre-amiral Kuper, le colonel Neale, le commandant Massot du *Dupleix*, et le capitaine de génie Bryne, réunis à la légation d'Angleterre, ont reconnu que les forces actuellement à Yokohama seraient insuffisantes pour assurer dans les ports ouverts la défense des résidents en cas d'attaque sérieuse de la part des Japonais. Une telle déclaration a naturellement jeté l'inquiétude dans la colonie européenne, qui au moindre danger se dispose à se réfugier corps et biens sur les navires en rade.

Sur ces entrefaites, le 28 avril, arrive le contre-amiral français Jaurès. Il a pour mission de remplir un rôle de médiateur entre l'Angleterre et le Japon et de provoquer un arrangement, qui empêche la guerre. Mais l'examen de la situation lui montre que ce ne sont pas les seuls Anglais qui se trouvent visés par la politique d'exclusion du Mikado, que tous les étrangers à quelque nation qu'ils appartiennent le sont également et qu'en conséquence il convient de s'unir afin de ne pas perdre les avantages acquis au Japon. Il n'importe pas moins de s'assurer des dispositions réelles du Shogun. Que si, favorable aux étrangers, il a à lutter contre le parti qui leur est hostile, on ne saurait mieux faire que de se lier avec lui par une alliance offensive et défensive.

Tel est le programme auquel s'arrêtent la France et l'Angleterre décidées à se prêter main forte au Japon comme en Chine. Le colonel Neale, qui avait accordé au Go-ro-ju de renvoyer au 11 mai la dernière limite de l'ultimatum, reçoit le 30 avril la demande d'un nouveau sursis. Il répond qu'avant d'y consentir l'Angleterre et la France ont à faire au gouvernement du Shogun une communication de la plus haute importance. Un mem-

bre du Go-ro-ju vient aussitôt pour la recevoir. Les plénipotentiaires anglais et français déclarent que les traités conclus se trouvant menaçés dans leur existence par un parti, qui compromet la paix intérieure et extérieure de l'empire, ils sont prêts à appuyer le Shogun au moyen de leurs forces actuellement réunies à Kanagawa, et d'autres encore s'il en est besoin. Un délai suffisant est accordé pour que cette proposition soit soumise au Souverain.

Au même moment arrive de Kyoto l'ordre d'expulser les étrangers, ou tout au moins de fermer au commerce européen le port de Yokohama. Le 6 mai, au matin, en vertu d'injonctions clandestinement données, le vide commence à se faire dans la ville autour des résidents : serviteurs, ouvriers, entrepreneurs, marchands, banquiers, coolies, tous les habitants s'éloignent à la fois. C'était un procédé imaginé par le Go-ro-ju, embarassé pour obtenir sans effusion de sang le but indiqué par le Mikado. De fait, la vie matérielle devenant impossible, les Européens vont se trouver dans la nécessité d'évacuer à leur tour. Sans perdre de temps, M. de Bellecourt demande au contre-amiral Jaurès de vouloir bien assurer la sécurité de la colonie. Quatre-vingts hommes sont débarqués et prennent militairement possession de de la concession européenne. Cela suffit pour rendre le calme aux esprits et ramener les fuyards. Cette occupation militaire, qui était appelée à durer plusieurs années, n'était pas pour déplaire au Go-ro-ju, car elle allait lui fournir un prétexte pour ajourner l'exécution des ordres reçus de Kyoto.

La réponse du Shogun à la proposition de l'Angleterre et de la France arrive le 25 mai. Le Shogun remercie ; le besoin d'une alliance ne se fait point sentir; les malentendus avec le Mikado sont sur le point de se dissiper ; les indemnités réclamées par l'Angleterre lui seront

payées, mais secrètement, à l'aide de prélèvements faits sur les revenus des douanes.

D'autre part, cinq jours après, Mito chargé « de balayer au loin les barbares, comme la poussière avec le balai » arrive à Yedo. Aussitôt le Go-ro-ju notifie par une dépêche aux légations l'ordre de quitter le Japon dans trente jours. Cependant il prie les ministres étrangers d'attendre encore pour faire cette communication à leurs nationaux. Il donne à entendre, que Hitotsubashi est sur le point d'arriver ; qu'il n'a pu que s'incliner devant les ordres impériaux, car il y allait de sa tête ; mais que, quoiqu'il apporte le décret impérial, aux termes duquel non seulement Yokohama mais Nagasaki et Hakodate doivent être évacués, il aura sans doute trouvé quelque expédient pour l'éluder.

La colonie de Yokohama est dans l'attente, lorsqu'à sa grande surprise, le 24 juin, au petit jour, s'arrêtent devant la légation d'Angleterre les charrettes portant en dollars l'indemnité demandée. Mais cette satisfaction n'est pas plus tôt donnée, que le fameux ordre d'expulsion, dont l'application avait été suspendu, parvient à tous les ministres et consuls (1).

Les plénipotentiaires étrangers, vue l'anarchie qui règne au Japon ne croient plus au danger de l'expulsion dont on les menace. Néanmoins ils protestent énergiquement contre cette violation du droit des gens. Ils déclarent qu'ils en informeront leurs gouvernements, mais que jusqu'à leur réponse les traités conclus restent en vigueur. M. de Bellecourt ajoute qu'il a remis à l'amiral Jaurès la protection des sujets français, soit par terre, soit par mer, contre quiconque prétendrait agir contrairement à l'esprit du traité de 1858.

(1) Il est ainsi conçu : « J'ai l'honneur de communiquer à Votre Excellence par la présente, que j'ai été nommé avec plein pouvoir pour traiter au sujet de ce qui suit. J'ai reçu l'ordre de Sa Majesté le Shogun,

Le Go-ro-ju qui avait déjà laissé entendre aux ministres européens, qu'une apparition de leurs navires de guerre à Osaka et à Hiogo serait sans doute le meilleur moyen de convertir le Mikado et sa cour aux idées du Shogun, entre plus nettement dans le parti de l'alliance avec l'étranger. Il consent officiellement à neutraliser le territoire commercial de Yokohama. Il en confie la protection à l'amiral français, et peu après accepte favorablement la demande de l'amiral Kuper tendant à partager l'honneur de cette défense.

Cependant l'absence du Shogun paralyse ses ministres. Ils craignent de voir tout à coup surgir à sa place quelque nouveau lieutenant de l'empire, qui au nom du Mikado peut les désavouer, et les condamner comme traîtres à leur pays. A tout prix il faut qu'ils arrachent le jeune Yemochi de la cour de Kyoto. Hitotsu-bashi et Ogasawara ministre des affaires étrangères forment le projet de se rendre à Kyoto, sous prétexte de faire connaître au Shogun la réponse des ministres étrangers à l'ordre d'expulsion, mais en réalité pour s'emparer de sa personne et le ramener à Yedo. Leur dessein est de descendre par mer à Osaka avec un millier d'hommes. Une seule chose leur manque : des navires. Les deux gouverneurs de Kanagawa font, le 28 juin, une démarche auprès de l'amiral Jaurès. Celui-ci déclare ne pouvoir,

qui réside actuellement à Kyoto, et lequel a reçu l'ordre lui-même du Mikado, de fermer les ports ouverts, et d'éloigner les étrangers sujets des puissances ayant conclu des traités, attendu que notre peuple ne veut avoir aucune relation avec eux. Ainsi on traitera plus tard avec Votre Excellence à ce sujet.

Présenté avec respect et considération,

Le neuvième jour du cinquième mois de la troisième année de Bun-Kiu,

Ogasawara Iki no Kami,

Ministre des affaires étrangères.

(24 juin 1865.)

(*La restauration impériale au Japon* par le vice-amiral Layrle, p. 122.)

comme ils le lui demandent, transporter des soldats du Shogun sous le couvert de son pavillon, mais il leur facilite l'affrètement de navires de commerce en nombre suffisant.

Après bien des lenteurs l'expédition quitte Yokohama, et Ogasawara arrive le 28 juillet à Osaka. Il était sur le point d'entrer à Kyoto, lorsqu'il est arrêté, dépouillé de ses dignités et condamné à la retraite dans une de ses résidences pour avoir payé l'indemnité à l'Angleterre.

Pendant ce temps un fait bien autrement grave se produisait dans le détroit de Shimonoseki, qui sépare l'île de Nippon de celle de Kyu-Shu, et donne accès dans la mer intérieure du Japon.

Le jour fixé pour l'expulsion des barbares étant arrivé, le prince de Nagato avait dirigé à plusieurs reprises les feux de son artillerie contre les navires étrangers traversant le détroit. Dans la nuit du 25 au 26 juin, l'aviso américain le *Pembroke* avait reçu des projectiles lancés par deux navires appartenant à ce prince. Surpris par une attaque si imprévue, il avait promptement franchi le détroit et gagné Shang-Haï. Le 8 juillet, au matin, un aviso de la marine française, le *Kien-chan* avait été de même subitement attaqué par trois forts. Avant de riposter, le commandant voulut dépêcher une baleinière afin d'aller demander raison de cette agression. Ce fut peine inutile. Un brick et un trois-mâts japonais continuèrent le feu en dépit des signaux, et le *Kien-chan* ne parvint à passer le détroit qu'en subissant, durant vingt minutes, environ quatre-vingts coups de canon, Enfin la *Méduse*, corvette hollandaise, et le *Wyoming*, corvette américaine, qui à la première nouvelle de l'attaque du *Pembroke* s'étaient rendues à Shimonoseki avaient été très mal traitées.

C'était une véritable déclaration de guerre faite par le daimyo de Nagato à toutes les nations civilisées. Il était

de leur devoir et de leur intérêt de s'entendre ensemble pour une action commune. L'amiral Jaurès qui se tranporta dès le 15 juillet avec le *Tancrède* et la *Sémiramis* sur le théâtre de l'attaque le comprit parfaitement. Aussi se contenta-t-il en attendant l'heure des grandes représailles de ruiner la batterie qui tira sur ses vaisseaux, et de faire débarquer un détachement de 200 hommes qui acheva à terre cette œuvre de destruction. Le 24 juillet il était de retour à Yokohama ; et dès le lendemain, les représentants de la France, des Etats-Unis, des Pays-Bas et de l'Angleterre, réunis dans cette ville, décidèrent que pour le maintien des droits consacrés par les traités, une action combinée de leurs forces navales et militaires actuellement disponibles était nécessaire, en vue d'obtenir la réouverture immédiate de la mer intérieure. Ils informèrent de cette décision le gouvernement du Shogun, qui ne pouvait que désapprouver cette intervention armée du prince de Nagato.

L'Angleterre jugea l'heure opportune pour aller réclamer au prince de Satsuma l'exécution des meurtriers de Richardson, ainsi que le payement de l'indemnité de 25.000 livres qu'elle avait exigée. Le colonel Neale à à bord de l'*Euryalus* se présenta le 12 du mois d'août dans le golfe de Kagoshima. La réponse qu'il obtint des officiers du prince, sans être un refus, était loin d'être satisfaisante. Pour le châtiment des meurtriers il n'avait absolument rien à espérer, et c'était tout au plus s'il pouvait compter sur l'indemnité. Le 15, trois navires appartenant au prince de Satsuma sont signalés. L'amiral anglais donne à son escadre l'ordre de les entourer. Ils avaient été abandonnés de leur personnel. A midi, à la surprise générale toutes les batteries de terre font feu sur la flotte anglaise. L'amiral défile alors à une petite distance des forts de Kagoshima et échange avec eux une violente canonnade. Les pertes furent considé-

rables de part et d'autre. La ville fut en grande partie ruinée par l'incendie ; du côté des Anglais, il y eût de nombreux dégâts, et plusieurs officiers furent tués. Les deux partis s'attribuèrent la victoire.

Tandis que la cour de Kyoto applaudissait à l'insulte de Nagato, Hitotsu-bashi effrayé était venu offrir au Mikado sa démission de gardien du Shogun. Le Mikado avait refusé de l'accepter, mais il avait autorisé Yemochi à retourner à Yedo, et le prince d'Aidzu, le plus ardent partisan du Shogun. restait à Kyoto chargé de protéger la personne sacrée de l'Empereur.

Le retour de Yemochi à Yedo allait redonner quelque force à son gouvernement. Sans doute, il arrivait muni d'une proclamation impériale qui lui enjoignait d'expulser les barbares, mais rien ne lui était prescrit sur le choix des moyens. Voici celui auquel il eût recours pour ajourner l'exécution de ce décret. Dès son arrivée, le 31 juillet, il convoqua à une réunion générale tous les fudai composant ses conseils. Cette réunion eût lieu le 12 septembre. En voici le procès-verbal.

« *Conseil tenu à Yedo à la suite du retour du Shogun de Kyoto.*

« Les chefs des trois familles (*gosanke*), les princes d'Owari, de Mito et de Kii présidaient. Owari portait la parole, et Midzuno Izumi no Kami, membre du Go-ro-ju répétait au fur et à mesure les phrases aux daimyo assis en face.

« Depuis deux cents ans, notre pays jouissait dans le calme des douceurs de la paix, lorsque les navires étrangers venus de l'Occident ont commencé de fréquentes apparitions sur nos côtes. Récemment, lorsqu'il parut probable qu'une guerre allait éclater, j'inter-

rogeai les daimyo et les hatamoto pour savoir s'ils étaient prêts à la soutenir. Tous répondirent qu'ils n'avaient point d'armes, et qu'ils n'étaient point préparés pour le combat. Le Mikado et le Shogun ont dit qu'il ne devait pas en être ainsi. D'aujourd'hui à cinq ans, il n'y a aucune crainte de guerre. Pendant ce laps de temps faites vos préparatifs. Jusqu'à présent vous avez passé votre existence dans le plaisir, à jouer du *shamisen* (1) et à boire du sake. En prévision de la guerre, il faut changer maintenant ces habitudes. Durant les cinq années qui vont suivre, n'ayez de cœur que pour le travail, perfectionnez-vous dans le maniement du sabre ou de la lance, dans l'exercice du fusil. Si vous n'avez pas d'argent, nous en prêterons à ceux d'entre vous qui ne possèdent pas un revenu de 10 000 koku. Vous pourrez alors acheter tout ce qui vous manque pour faire la guerre : des armures, des sabres, des arcs, des fusils, des lances, mais vous devrez montrer tous vos achats à un délégué nommé par nous qui tiendra note des prix qui auront été payés » (2).

Ce retard de cinq ans apporté à l'exécution des ordres du Mikado irrite les nombreux partisans de la guerre, qui unanimement demandent à marcher sous la bannière de Nagato. La cour, les principaux kugé, le kwampaku lui-même leur sont sympathiques et les encouragent. Peu à peu, tout un immense complot se trame et s'organise. A l'instigation du kugé Sanjo, l'Empereur a laissé déclarer par le kwampaku, qu'il est disposé à ouvrir lui-même la campagne, et qu'il se rendra prochainement au temple de Kamo, dans la province de Yamato, afin de prier les dieux pour le succès de ses armes. Pendant ce pélerinage, Nagato doit s'emparer

(1) Guitare.

(2) *La restauration impériale au Japon*, par le vice amiral Layrle. Ch. VI, p. 152.

du Mikado, puis sous son nom conduire la guerre contre l'étranger et renverser le Shogun.

Quoique le Shogun Yemochi et Hitotsu-bashi soient à Yedo, ils ont des partisans à la cour de Kyoto (1) qui déjouent adroitement ce complet à la veille de réussir. Le 30 septembre, les portes du palais impérial sont brusquement fermées, l'entrée en est interdite aux samuraï de Nagato qui en avaient la garde. Les kugé ne peuvent s'expliquer ce revirement. Le kwampaku est mandé au palais, les samuraï des princes dévoués au Shogun sont en armes et remplissent les jardins. L'Empereur reproche au kwampaku d'avoir dénaturé ses intentions et à son grand mécontentement d'avoir donné des ordres, qui jamais n'ont émané de lui. Une décision impériale enjoint aux samuraï de Nagato de rentrer sur les territoires de leur prince. Puis les kugé sont introduits en présence du Mikado, et au nom du Mikado, le prince de Nakagawa, partisan du Shogun, prend la parole :

« Sanjo Chu-nagon et ses amis, dit-il, adoptant les idées violentes du prince de Nagato ont dénaturé les désirs de l'Empereur et ont laissé croire que Sa Majesté avait l'intention de se rendre dans Yamato pour prendre personnellement la campagne contre les barbares. Sa Majesté est profondément affligée. Le Chu-nagon et ses amis sont coupables de haute trahison avec les hommes de Nagato (2) ».

Là-dessus, Sanjo et six autres kugé sont exilés de la cour et dépouillés de leurs titres, dignités et honneurs. C'est en vain que le prince de Nagato rappelle ses ser-

(1) Ce sont les princes d'Aidzu, de Yonegawa, de Nagaoka, le shoshidai Inaba et surtout le prince Shôren In, membre de la famille impériale, connu sous le nom de prince de Nakagawa.

(2) *La restauration impériale au Japon* par le vice-amiral Layrle. Ch. VI, p, 158.

vices passés, et intercède pour eux, il ne reçoit pas même de réponse. Un coup d'état vient de s'accomplir. L'Empereur obéit maintenant à d'autres influences. C'est le prince de Nakagawa (1), nommé président du censorat, et qui désormais prend le titre et le nom d'In-no-Mya, c'est Aidzu qui gouvernent en son nom. Tous les officiers de la cour qui ont témoigné de la sympathie à Nagato sont disgraciés.

Les partisans du Shogun sont enfin parvenus à faire admettre par la cour la témérité d'une guerre contre les étrangers. Cependant, ils n'ont pas abandonné pour cela le projet de faire évacuer Yokohama. Le 26 octobre le Go-ro-ju tente dans ce sens un nouvel effort diplomatique. Il mande à Yedo les deux ministres des Etats-Unis et des Pays-Bas pour une grave communication. « L'opinion publique, disent-ils, attribue à la présence des étrangers tous les maux dont souffre le Japon. Des traités devaient établir entre les contractants des avantages réciproques. Or, le Japon reconnait que cette réciprocité ne saurait exister, tant que les Européens seront à Yokohama. Il faut, si l'on veut ne point rompre les liens d'amitié, que les étrangers quittent ce port, et se retirent à Nagasaki et à Hakodate. S'ils

(1) C'était un prince de la famille impériale, de la maison Fushimi. Né en 1824 (27 février) il était le quinzième fils du prince Sada-yoshi. En 1836, il fut déclaré fils adoptif de l'Empereur Ninkô Tennô, et entra au temple Shôren-in. C'est de là que lui vint le nom de prince Shôren-in, sous lequel il fut connu d'abord. En 1863, il rentra dans le séculier, et prit alors le nom de Nakagawa no Mya (prince de Nakagawa). C'est alors qu'il fut élevé à la charge importante de Dan-jo-in, qui n'était donnée qu'à des princes de la famille impériale, et qui correspondait à celle des censeurs en Chine. Il avait la haute surveillance de la justice, des bonnes mœurs, de la conduite des fonctionnaires, et remettait directement ses rapports à l'Empereur. C'est par suite de cette charge, qu'il a été désigné sous le nom d'In-no-mya, par abréviation de Dan-jô-in-no-mya. Ce prince très remuant devait perdre en 1868 son titre de fils adoptif impérial et être exilé dans la province d'Aki. Réintégré en 1870 dans la maison Fushimi, il recouvra son titre, fut établi chef d'une nouvelle famille, celle des Ku-ni-no-mya et mourut en 1892.

refusent, une révolution dont le Shogun ne pourra se rendre maître est inévitable.

Le ministre américain et le ministre néerlandais, s'étonnent de l'absence des représentants de la France et de l'Angleterre. Le Go-ro-ju répond qu'il s'est adressé tout d'abord aux deux premières Puissances signataires des traités. Les ministres déclarent qu'il leur est impossible de consentir à l'abandon de leurs droits commerciaux à Yokohama. Le Go-ro-ju ne se déconcerte pas, il s'adresse aux ministres des autres Puissances, et il reçoit le même refus.

En présence de ces résistances, le Shogun jugeant inutile d'insister davantage recourt à un dernier expédient. Il annonce qu'il va envoyer une ambassade en Europe, pour y traiter toutes les questions pendantes. Il fait savoir que sa politique antérieure est modifiée, et redemande aux ministres étrangers la dépêche relative à la fermeture des ports. Au même moment, arrivent des envoyés de Satsuma chargés de traiter avec le représentant de l'Angleterre l'affaire de Richardson. Ils promettent, que les coupables seront punis dès qu'on sera parvenu à les trouver, et que l'indemnité réclamée pour ce meurtre sera payée par les officiers de Shimazu Awaji no Kami (11 décembre 1863).

L'année 1864 s'ouvre par le départ de la députation envoyée par le Shogun en Europe. Elle doit se rendre d'abord en France. Un lieutenant du 3e bataillon d'Afrique, M. Camus, ayant été assassiné le 14 octobre dans les environs de Yokohama par des rô-nin restés inconnus, les envoyés doivent d'abord présenter des excuses pour ce meurtre à l'Empereur Napoléon III, et lui offrir telle indemnité, qui sera jugée convenable. Mais le véritable but que se propose le Shogun est de gagner du temps, et de se procurer un matériel de guerre considérable.

Cependant l'In-no-Mya, qui depuis le coup d'état du 30 septembre inspire les décrets du Mikado, leur donne une allure moins belliqueuse à l'égard des étrangers. Il s'efforce de rétablir l'harmonie entre le pouvoir de l'Empereur et celui du Shogun. A ses yeux, si le premier est devenu l'autorité dirigeante, le second doit rester le pouvoir exécutif. Le 28 février 1864, une entrevue est ménagée par ses soins entre le Mikado et son lieutenant, appelé une deuxième fois à Kyoto. L'un et l'autre dans cette entrevue gémissent profondément ensemble sur les calamités, qui désolent le pays ; ils s'humilient de leur manque de vertu, cause de tous les troubles intérieurs et de tous les périls venus du dehors. De leurs discours il ressort néanmoins, que si l'expulsion des barbares reste déterminée en principe, la mise à exécution en est ajournée à une époque ultérieure. Le jeune Shogun est affranchi de la tutelle de Hitotsu-bashi, qui prend le titre de protecteur du palais impérial à la place d'Aidzu, et de commandant en chef des défenses maritimes de la baie d'Osaka.

Yemochi quitte Kyoto le 3 juin, il emporte une lettre du Mikado déclarant que les ordres du gouvernement émanent de lui, que plein pouvoir lui est donné pour administrer pacifiquement l'empire, fermer le port de Yokohama aux étrangers, et punir à son gré les kugé en disgrâce, et les serviteurs du prince de Nagato. Il arrive le 25 juin à Yedo. Mais, les ministres des Puissances étrangères n'ont pas attendu son retour pour remettre au Go-ro-ju un long memorandum, dans lequel ils protestent contre la fermeture de Yokohama au commerce européen, donnent à entendre que leurs gouvernements attendent avec impatience la réouverture du détroit de Shimonoseki, et qu'au besoin ils sont prêts à l'obtenir militairement.

Les navires anglais sont nombreux à cette heure dans

les eaux japonaises. Sir R. Alcock, qui a succédé au colonel Neale, a fait venir un bataillon de Hong-Kong et des Cipayes de l'Inde. M. Léon Roches, qui vient de remplacer M. Duchesne de Bellecourt (1), n'est pas moins résolu à prendre une attitude énergique. La Hollande et les Etats-Unis, dont les pavillons ont été insultés à Shimonoseki, sont dans les mêmes dispositions. Une expédition collective est chose décidée en principe.

Le Shogun n'en fait pas moins annoncer dès son arrivée par le Go-ro-ju, qu'en vertu de la lettre impériale à lui remise le 3 juin, Yokohama doit être évacué par les Européens. Il espère toutefois que cette évacuation se fera pacifiquement par l'entremise de l'ambassade envoyée en Europe. Il ne dissimule point son regret que les traités aient été signés ; et il déclare qu'au lieu d'avantages financiers le Japon leur doit la misère et la guerre civile.

Persuadés que les prétentions toujours croissantes du gouvernement japonais ont pour cause les perpétuelles tergiversations de la diplomatie européenne, M. Roches et Sir Alcock se décident à faire revivre la sommation du 25 juillet de l'année précédente, relative à la réouverture du détroit de Shimonoseki ; et à cet effet, ils rédigent un protocole par lequel ils fixent un dernier délai de vingt jours.

Un curieux incident se produit alors. Cet ultimatum est sur le point d'être lancé lorsque deux jeunes Japonais vêtus à l'européenne et arrivant d'Angleterre se présentent à Sir Alcock. Leur séjour en Europe leur a appris à connaître la puissance des nations occidentales et ils ont été éblouis par les merveilles de leur civilisation. A la nouvelle que le prince de Nagato, dont ils sont les sujets, avait fait tirer sur les navires

(1) Avril 1864.

étrangers, ils se sont embarqués sur un voilier à destination de Shang-Haï par la route du Cap. Ils demandent à être conduits à Shimonoseki et espèrent par leurs remontrances éclairer le prince de Nagato et obtenir de lui la réouverture de la mer intérieure. Ces deux jeunes gens, nommés Ito Shunske et Inouye Bunda (1), sont débarqués le 27 juillet par le *Barrossa* dans l'île Hime-shima. La réponse écrite de leur daimyo, qu'ils se sont faits forts de rapporter, sera attendue pendant douze jours. Le 6 août, Ito et Inouye reviennent ; ils n'ont rien obtenu. C'est le Mikado et le Shogun qui ont donné l'ordre de tirer sur les navires étrangers. Il faudrait des mois pour dissiper tous les malentendus.

L'ultimatum suspendu est aussitôt envoyé au Go-ro-ju et l'expédition collective préparée.

Sur ces entrefaites arrive d'Europe l'ambassade japonaise. Elle n'est allée qu'à Paris, et elle n'a rien fait. Bien loin d'avoir obtenu l'évacuation de Yokohama, elle rapporte et présente au Shogun une convention aux termes de laquelle l'ouverture de la mer intérieure doit avoir lieu avant trois mois. Le Shogun refuse de ratifier une telle convention.

Le 28 août, les forces navales combinées de la France, de l'Angleterre, des Pays-Bas et des Etats-Unis quittent Yokohama et dès le 3 septembre, elles commencent à mouiller devant l'ile Hime-shima, qu'elles ont choisie pour point de ralliement.

Le 4, dans la soirée, les amiraux après avoir fait une reconnaissance à bord de la corvette anglaise la *Coquette* prennent leurs dispositions pour l'attaque des batteries japonaises, fixée au lendemain. Les corvettes doivent former une ligne d'embossage le long de la côte sud

(1) Ils sont comme les précurseurs du Japon moderne et parviendront d'ailleurs un jour aux plus hautes fonctions de l'empire.

du détroit. Les bâtiments d'un plus faible tirant d'eau restant sous vapeur prendront en écharpe toutes les batteries, en défilant le long de la côte nord, depuis le cap Kun-saki. Enfin, les deux frégates amirales l'*Euryalus* et la *Sémiramis*, s'avançant entre les deux lignes, dirigeront leur feu contre les batteries qui paraîtront offrir le plus de résistance.

Le 5 septembre, à quatre heures du soir, chaque bâtiment est à son poste et l'escadrille légère sous vapeur : les amiraux donnent le signal. Pendant vingt minutes le tir des Japonais est très vif, mais lorsque l'escadre légère vient prendre part à l'attaque, et que les frégates présentant le travers ouvrent le feu de leur grosse artillerie, l'ennemi est bientôt contraint d'abandonner ses batteries, et à cinq heures et demie toute résistance a cessé.

Le 6, au point du jour, la batterie située en face du cap Mose-saki ouvre de nouveau le feu sur les corvettes : le *Dupleix* et le *Tartar*. Les premiers boulets bien dirigés prenant en enfilade le *Dupleix*, le commandant de Franclieu se hâte d'occuper un poste de combat plus avantageux. La manœuvre est vivement exécutée pendant que le *Tartar* fait un feu bien nourri, et la batterie est promptement réduite au silence par les deux corvettes. A huit heures, un corps de débarquement composé de 1200 Anglais, 350 Français, et 250 Hollandais aborde la plage, à l'endroit où l'année précédente la compagnie de débarquement de la *Sémiramis* et trois compagnies d'infanterie légère d'Afrique avaient exécuté un audacieux et brillant coup de main. Les Japonais se retirent précipitamment devant les troupes alliées, qui enlèvent vingt-deux pièces en bronze de gros calibre et deux mortiers, et s'avancent jusqu'aux faubourgs de Shimonoseki. A quatre heures du soir, l'ordre de s'embarquer est donné. Tandis que les compagnies francai-

ses de débarquement rallient les embarcations, les Anglais se heurtent contre un camp retranché, défendu par des troupes nombreuses et cinq pièces de canon. Ils se jettent dans le camp et le font évacuer, mais cet engagement leur coûte dix hommes tués et une trentaine de blessés, parmi lesquels le capitaine de pavillon du vice-amiral Kuper et deux officiers.

Les journées des 7, 8 et 9 sont employées à détruire les magasins et les poudrières et à terminer l'embarquement des canons. En même temps quatre corvettes doublant le cap Mose-saki réduisent au silence les batteries de l'île Hika-shima. Enfin les amiraux après avoir tourné la pointe Kibune entrent dans la mer de Chine à bord de la *Coquette*, et reconnaissent eux-mêmes que le détroit de Shimonoseki est forcé dans tout son parcours (1).

Les pertes totales des alliés s'élèvent à treize hommes tués et soixante blessés, dont huit officiers. La division française compte deux hommes tués et neuf blessés. Soixante canons en bronze et trois mortiers ont été embarqués à bord des divers bâtiments.

Le 10 septembre les navires mouillent devant la ville de Shimonoseki. Un ministre du prince de Nagato, muni de ses pleins pouvoirs, se rend auprès des amiraux, demande la cessation des hostilités et arrête avec eux les bases d'une convention dont voici les principales dispositions : Le détroit de Shimonoseki sera ouvert désormais aux bâtiments de toutes les nations. Les batteries japonaises ne pourront être ni armées, ni réparées.

(1) Seize navires de guerre ont pris part à ce fait d'armes ; La *Sémiramis*, le *Dupleix*, le *Tancrède* de la marine française ; l'*Euryalus*, le *Conqueror*, le *Tartar*, le *Barrossa*, le *Perseus*, l'*Argus*, la *Coquette*, le *Bouncer* de la marine anglaise, le *Metallencruz*, le *Djambi*, la *Méduse*, l'*Amsterdam* de la marine néerlandaise, le *Ta-Kiang* de la marine des États-Unis.

Les Puissances alliées recevront une indemnité dont le chiffre sera ultérieurement fixé par leurs représentants à Yedo, (16 septembre 1864).

Tandis que les navires des barbares répondaient ainsi à l'insulte du daimyo de Nagato, ils ignoraient encore que dans l'intérieur du pays ce prince venait d'essuyer une défaite non moins humiliante. Ses samuraï irrités de la lettre impériale du 3 juin, qui abandonnait à la vengeance du Shogun leur daimyo et les sept kugé tombés en disgrâce, n'avaient pas craint de marcher contre le palais du Mikado. Sans doute ils n'avaient point prétendu s'attaquer à la personne sacrée du Fils du ciel, ni même à celle de l'In-no-Mya, membre de la famille impériale. Leur but avoué avait été d'obtenir le renvoi des mauvais conseillers du Mikado et surtout celui d'Aidzu objet principal de leur haine. Trois seigneurs, Musada, Konishi et Echigo avaient conduit ces rebelles et compté non sans raison sur l'appui des kugé de la capitale. Mais c'est en vain que soixante d'entre ces derniers avaient essayé de plaider devant le Mikado la cause de Sanjo et de ses compagnons : l'In-no-Mya était resté inflexible et il avait au nom de l'Empereur déclaré que Nagato devait être puni.

Le 26 août, un combat s'était engagé dans la capitale, et l'incendie y avait fait d'immenses ravages. Après une lutte acharnée, les samuraï de Nagato avaient été vaincus et repoussés. Le 29, le Shogun dans une proclamation avait remercié les daimyo vainqueurs des rebelles de la vigueur qu'ils avaient déployée contre eux, et il leur avait ordonné de marcher contre la province de Nagato sous le commandement du prince d'Owari. Pour échapper aux représailles qui les attendaient, les officiers de Nagato, après avoir enfermé leur daimyo et son fils dans un temple, s'étaient saisis des trois chefs malheureux de l'expédition de Kyoto, et les ayant dé-

capités avaient apporté leurs têtes au prince d'Owari, avec celles de treize autres personnages ayant joué un rôle dans cette rebellion. Quant au prince de Nagato lui-même, il avait été, ainsi que toute sa famille, dépouillé de tous ses droits et dignités, et le palais qu'il avait à Yedo avait été détruit de fond en comble.

Cette double défaite subie par l'ennemi le plus violent des étrangers modéra sensiblement l'hostilité des autres daimyo à leur égard. Sans doute les rô-nin infestaient toujours les environs de Yedo et de Yokokama. Le 21 novembre, deux officiers anglais (1) attaqués par surprise et sans aucune provocation de leur part furent encore massacrés par eux. Néanmoins, l'idée que l'expulsion des barbares pourrait bien n'être qu'un projet chimérique commençait à se faire jour. D'autre part les plénipotentiaires étrangers, éclairés par les derniers événements, s'apercevaient enfin qu'ils n'avaient point traité jusque-là avec le véritable souverain. Ils se proposèrent donc de faire ratifier leurs traités par le Mikado. Le Go-ro-ju laissa entrevoir que cette ratification n'était pas impossible. Et quoiqu'il fut décidé à éloigner le plus possible les étrangers de Kyoto, et par conséquent d'Osaka et de Hiogo, il remit en question l'ouverture de ce dernier port, donnant à entendre qu'elle pourrait être avancée moyennant une remise sur l'indemnité de Shimonoseki, laquelle avait été fixée à trois millions de dollars. Tels sont les événements importants qui marquèrent les années de 1863 et 1864.

(1) Le major Balduin et le lieutenant Bird appartenant au même régiment.

II

Retour de M. Girard au Japon et brusque départ de M. Mermet. — Un baptême de cloche à Yokohama. — Funérailles du lieutenant Camus. — M. Duchesne de Bellecourt rentre en France. — Regrets des missionnaires. — Nagasaki. — M. Furet et M. Dury. — Le temple d'O Ura. — Le gouverneur concède des terrains pour l'église catholique et pour le consulat français. — Préjugés invétérés de la population. — Les Européens ne pensent qu'aux piastres. — Les autorités presque sympathiques. — M. Furet maître d'école. — Une mésaventure. — « Les dieux s'en vont ! » — M. Petitjean rejoint à Nagasaki son ex-curé des îles Riu-Kiu. — La Sainte-Montagne. — M. Girard postule à Rome la canonisation des cinquante-deux martyrs de 1622. — Stérilité apparente de l'apostolat. — M. Furet tenté de se décourager. — L'église des vingt-six martyrs. — M. Girard rend visite au nouveau ministre de France à Yedo, M. Roches. — Départ de M. Furet pour l'Europe. — M. Laucaigne vient le remplacer auprès de M. Petitjean. — Superbe d'un vieux professeur japonais. — Les âmes ! — Comment s'achève l'église de Nagasaki. — Chrétiens de Corée. — M. Petitjean accepte une chaire au collège des interprètes. — Inauguration de l'église des vingt-six martyrs. — Indifférence calculée de la population. — Tristesse des missionnaires. — Voici cependant l'heure de la résurrection !

Le supérieur de la mission du Japon, M. Girard était revenu d'Europe à l'heure où la guerre paraissait imminente. Il avait appris à Hong-Kong la nouvelle que les navires étrangers avaient été attaqués à Shimonoseki. Par prudence, il avait cru devoir laisser M. Laucaigne à Shang-Haï. Mais à son arrivée à Yokohama, le 10 juillet, il constata que la situation était moins alarmante, qu'il ne l'avait jugée de loin. Il eût la joie de trouver là M. Mounicou et M. Petitjean en bonne santé (1) et la

(1) M. Furet s'était rendu à Nagasaki vers la fin du mois de janvier de cette année 1863.

douleur de ne pouvoir retenir M. Mermet, qui prétextant des affaires de famille partit brusquement pour la France. M. Mermet laissait son installation de Hakodate louée pour un an à un marchand anglais. Entraîné par son activité il s'était lancé, sans la complète approbation de son supérieur, dans des œuvres qui dépassaient les ressources dont il pouvait disposer. Au fond, le vrai motif de son départ était l'arrivée à Hakodate d'un consul anglais et d'un consul français, qui n'avaient point fait appel à ses services, tandis que leur prédécesseur, qui cumulait les deux emplois, avait bien voulu partager avec lui les avantages pécuniaires qui s'y trouvaient attachés. M. Girard s'empressa de rappeler M. Laucaigne de Shang-Haï, et dût lui-même, à peine débarqué, se rendre à l'invitation de l'amiral Jaurès, et l'accompagner dans sa première expédition à Shimonoseki.

Etant donné les événements, les missionnaires n'avaient qu'à attendre des temps plus favorables. La prudence leur interdisait toujours d'évangiliser les payens. Ne pouvant faire davantage, ils se montraient du moins attentifs à ne laisser échapper aucune occasion d'attirer l'attention du peuple sur la religion du Maître du ciel.

Le 11 octobre 1863, une foule nombreuse était réunie dans l'église de Yokohama. Il s'agissait du baptême d'une cloche. Rien n'avait été négligé pour donner à cette fête toute la solennité possible. Le ministre de France était parrain et Madame Jaurès représentée par l'amiral son mari était marraine. Le personnel de la légation et l'état-major de l'amiral assistèrent à la cérémonie, ainsi qu'un détachement des troupes françaises, et une partie considérable de la colonie. Les Japonais, cédant à la curiosité, s'y pressèrent aussi en très grand nombre. Le rit sacré accompli avec ordre et décence parut

faire sur les payens indigènes une impression d'autant plus heureuse, que l'objet de la fête était assez en rapport avec leurs idées et leurs usages. Les Japonais se servent, en effet, de cloches dans leurs temples, et ils en ont de si belles, que les missionnaires n'avaient pas hésité à s'adresser à des fondeurs du pays. Ils ne pensaient pas alors, que cette cloche tant fêtée allait si tôt sonner le glas funèbre d'un officier français, et convoquer à ses obsèques une foule plus importante encore.

C'est trois jours après cette cérémonie, le 14 octobre, que M. Camus (2) fut assassiné. Exapérés par ce nouvel attentat, tous les résidents étrangers s'unirent pour donner à ses funérailles le caractère d'une grande manifestation. Des détachements de toutes les forces navales et militaires des diverses Puissances y prirent part, grossis du corps de volontaires de Yokohama, milice formée par les résidents. Le catafalque avait été dressé dans le salon même de la légation impériale de France. C'est de là que partit l'immense cortège. Il s'avança, musique en tête, entre deux haies de troupes vers l'église catholique. Le clergé, composé de M. l'abbé Coindre, aumônier général de la division navale, et des prêtres des Missions Etrangères, précédait le corps. Le deuil était conduit par M. le baron de Meuzian, commandant le 3e bataillon d'Afrique, représentant la famille. Venaient ensuite le ministre de France, les ami-

(1) Le lieutenant Camus était fils d'un colonel amputé d'un bras au siège de Rome. Il avait un frère plus jeune, officier au 40e de ligne. Engagé volontaire à 18 ans, il avait obtenu en moins de cinq ans le grade de sous-lieutenant sur le champ de bataille de Solferino. Rentré en France, trop actif pour se plaire à la vie de garnison, il supplia son père de le faire retourner en campagne. Il obtint ainsi de rejoindre le 3e bataillon d'Afrique. Il prit part à la fatigante expédition de Cochinchine. De retour à Shang-Haï après avoir mérité en Cochinchine une proposition pour le grade de lieutenant, M. Camus six semaines après s'était embarqué pour le Japon.

raux Jaurès et Kuper, puis les corps diplomatiques et consulaires, les officiers de la marine et de l'armée de terre, et enfin les résidents de Yokohama. « Sur tout le parcours de ce long défilé, dit un journal du temps, le *Japan Herald*, les indigènes accourus par milliers gardaient une attitude réservée. Beaucoup d'entre eux, à n'en pas douter, se rendaient compte du caractère international de cette funèbre réunion, qui ne comptait pas moins de 1200 assistants. Beaucoup d'entre eux comprenaient que tous ces citoyens, que tous ces représentants des puissantes nations de l'Occident s'étaient réunis autour de la dépouille mortelle du lieutenant Camus dans une même pensée, celle de protester avec calme et dignité contre le système d'assassinat qui deshonore une certaine partie des classes aveugles de la féodalité japonaise ».

Un autre sujet de tristesse pour les missionnaires fut le départ du ministre de France, M. Duchesne de Bellecourt, qui quitta le Japon sur la fin de cette année. Ils voyaient s'éloigner en lui non seulement un protecteur dévoué, mais suivant l'expression de M. Mounicou : « l'homme, qui de l'avis de tous ceux qui l'avait vu à l'œuvre, avait le mieux compris le Japon. »

« ... On ne fera jamais un pas en avant, disait ce diplomate (1), qu'on n'exige du gouvernement japonais la liberté pour ses sujets de sortir de l'empire et d'y rentrer, et pour les étrangers celle de circuler dans l'intérieur du pays. Mais obtenez ce point et vous verrez les avantages qui en résulteront tant pour la Religion que pour le commerce. Si j'étais appelé à concourir avec les Anglais pour le règlement des affaires, voilà qu'elle serait ma base d'opérations. Les Anglais n'y songeront point et ce sera une calamité. »

(1) Lettre de M. Mounicou du 14 avril 1863.

Au point de vue religieux M. de Bellecourt avait obtenu l'élargissement des visiteurs de l'église de Yokohama, et, si ses efforts s'étaient brisés contre l'obstination d'un pouvoir encore incapable d'être amené par la persuation à la tolérance, il n'avait point tenu à lui qu'il n'en fût autrement. Pour reprendre avec le gouvernement japonais des négociations en vue d'obtenir que ses sujets puissent embrasser le Christianisme, il n'attendait qu'une occasion favorable. Il se proposait de lui donner alors communication de la dépêche que M. Drouyn de L'huys, ministre des affaires étrangères, avait remise à M. Girard, lorsque celui-ci était en France. Malheureusement les événements que nous avons racontés ne le lui permirent pas avant son départ.

Mais Dieu, dont les voies nous sont inconnues, allait par d'autres moyens arriver au terme de ses desseins, en tirant de son tombeau l'église du Japon. L'heure est venue de tourner nos regards vers Nagasaki. C'est là, que s'élève le grand calvaire des martyrs japonais. Or, c'est précisément au lendemain de la solennelle canonisation à Rome (1862) des vingt-six crucifiés de 1597, que les missionnaires catholiques viennent sous leurs auspices se fixer de nouveau sur cette terre si riche en glorieux souvenirs. La ville des sanglantes hétacombes va redevenir le théâtre des miséricordes divines.

Au commencement de 1863, quoiqu'alors la sécurité des étrangers fût mal assurée, M. Mounicou (1) avait envoyé à Nagasaki M. Furet, seul d'abord et comme en éclaireur, se proposant de l'y faire rejoindre aussitôt par M. Petitjean. M. Dury qui venait de se rendre dans ce port, en qualité de consul de France, avait promis

(1) Il remplaçait alors M. Girard absent du Japon dans la direction d la mission.

d'y faciliter de tout son pouvoir l'installation des missionnaires. Mais, lorsque, le 22 janvier, M. Furet arriva à Nagasaki, il trouva M. Dury encore à la recherche d'une habitation pour lui-même. Il n'y avait plus de place convenable sur la concession. Tout était occupé. M. Furet fut obligé de vivre plusieurs jours avec M. Dury chez un Hollandais protestant, et se félicita, au milieu de ses embarras, de n'avoir point amené avec lui M. Petitjean. Le gouverneur cependant ne tarda pas à offrir au consul de France un logemeut provisoire dans un grand temple qui dominait la ville. M. Furet s'y installa avec M. Dury, car, pour employer un mot qui lui appartient, « il vivait avec lui comme avec un bon frère ».

« Cette habitation est vraiment magnifique, écrit le missionnaire (1) ; l'entrée principale se compose d'un grand portail à deux battants, dont les montants sont en pierres de taille et de deux portes latérales dans le même genre ; un escalier large de six à sept mètres, ne comptant pas moins de cent vingt-cinq marches en belles pierres bien taillées, aboutit à une grande esplanade sur laquelle se trouvent plusieurs pagodes plus ou moins délabrées ; à droite, sont les bâtiments que nous occupons. Les peintures et les sculptures des portes d'entrée, des plafonds, du vestibule et du salon font de cette habitation une résidence vraiment royale. De nos appartements mêmes et d'une belle terrasse décorée par des sapins séculaires, des cerisiers et des pruniers en fleurs, sans compter les camélias, l'arbuste à thé et autres arbrisseaux, on domine toute la ville, ainsi que la rade de Nagasaki, avec sa ceinture de montagnes boisées ou cultivées en amphithéâtre jusqu'au sommet.»

Si agréablement logés qu'ils fussent, M. Dury et

(1) Lettre à Messieurs les directeurs de l'œuvre de la propagation de la Foi, 25 février 1863.

M. Furet n'en cherchaient pas moins un emplacement définitif, l'un pour son consulat, et l'autre pour sa mission. Ils finirent pas jeter leur dévolu sur certains terrains situés dans le voisinage de la concession étrangère, et adressèrent une demande au gouverneur de la ville, pour qu'ils leur fussent accordés. La réponse de celui-ci fut favorable. Le 14 février M. Furet reçut l'autorisation de se fixer et de bâtir sur l'emplacement qu'il avait désigné. Bien plus, le Japonais qui habitait là se trouvant alors dangereusement malade, l'intendant supérieur des domaines avait proposé de le faire immédiatement déloger avec sa famille. Mais M. Dury interprétant les sentiments du missionnaire s'y était refusé, ajoutant que lui-même en qualité de médecin donnerait volontiers ses soins à ce pauvre homme.

« La position est belle, écrivait peu après M. Furet. La mission s'élèvera sur le versant d'une colline qui domine un petit village nommé O Ura, la concession étrangère et une partie de la rade. Une route assez fréquentée surtout par les Japonais passe tout près. Nous nous établirons sur un petit plateau qui a été pris dans la colline, laquelle abritera ainsi la maison de deux côtés, soit par ses terres, soit par ses arbres. Nous aurons une belle exposition au levant et au midi ».

Monsieur Furet eût assez vite terminé le plan de la future habitation des missionnaires. Il ne savait comment remercier Dieu, de ce qu'il lui avait été donné de s'installer sans plus de difficulté dans cette ville. Se reportant à quelques années en arrière, il se rappelait ce temps encore peu éloigné, où venu en exploration avec un navire de guerre français, il n'avait pas même pu descendre à terre, et il aimait à attribuer un si heureux changement à l'intercession des Vingt-six martyrs. Le premier, il avait le bonheur de ramener N.-S. Jésus-Christ

dans ce lieu (1), où tant de fois son nom avait été confessé dans les supplices et dans la mort. Cette pensée le touchait jusqu'aux larmes.

Néanmoins M. Furet, que la population indigène avait dès son arrivée décoré du nom de bonze d'Occident, ne se dissimulait pas que dans cette ville, où le sang des martyrs avait été si cruellement versé, les préjugés invétérés à l'égard du Christianisme seraient sans doute plus qu'ailleurs difficiles à déraciner : « Vous désirez sans doute, Messieurs, écrivait-il aux Directeurs de l'œuvre de la propagation de la Foi, savoir quelles sont mes espérances pour cette ville peuplée d'environ cent

(1) Voici le récit qu'il nous a laissé d'une des premières messes qu'il ait célébrée avec quelque solennité à Nagasaki. Nous citons en l'abrégeant une lettre adressée par lui à Messieurs les directeurs de l'Œuvre de la propagation de la Foi :

Nagasaki le 25 février 1863.

Monsieur le Président et Messieurs,

« C'était le 22 février ; le grand salon de l'honorable docteur Dury, consul de France à Nagasaki, avait pris un aspect extraordinaire. Les nattes aux couleurs brillantes et variées semblaient mieux ressortir que d'habitude ; une quinzaine de fauteuils paraissaient disposés dans l'attente d'une réunion des plus graves ; tout ornement profane avait disparu ; quelques tableaux historiques avaient seuls trouvé grâce et conservaient leurs places sur les murailles richement tapissées... Pourquoi ces préparatifs ?... Depuis plus de deux cents ans, les Japonais de Nagasaki, en foulant et en faisant fouler aux pieds la croix, disaient... à Jésus... « Il n'y a point de place pour vous. » Mais enfin, grâces en soient rendues au Seigneur, le premier dimanche de carême, il a été donné à un missionnaire français de voir le divin Rédempteur descendre à Nagasaki dans le petit ilot de Déshima, où le peuple hollandais avait consenti à voir ses commerçants prisonniers pendant plus deux siècles... Il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'un Hollandais, capitaine de navire, s'étant offert avec empressement pour remplir les fonctions de clerc, avait demandé la veille un livre pour apprendre de nouveau à servir la Sainte Messe. La messe commence ; le souvenir des anciens missionnaires et chrétiens, des milliers de confesseurs de Nagasaki se présente à la pensée du prêtre ; les croix des vingt-six martyrs, qui l'année dernière reçurent à Rome une si glorieuse couronne en présence de l'univers entier, se dressent pour ainsi dire devant lui sur cette colline qui est là tout près, en vue de l'autel improvisé sur lequel l'Agneau de Dieu va s'immoler de nouveau...



NAGASAKI. — LA SAINTE MONTAGNE

mille âmes, au dire de quelques employés (1). Si les choses restaient dans le *statu quo*, humainement parlant, il n'y aurait pas de conversions à attendre ; mais je suis convaincu que, dans un avenir prochain, il y aura un grand changement. Il viendra ou d'une guerre civile ou d'une guerre étrangère, qui me semble maintenant inévitable. Ce changement arrivé, le peuple japonais sera libre et alors j'ai l'espérance de voir des conversions nombreuses. »

Du côté des étrangers il n'attendait pas de grands résultats : « Oh ! disait-il, comme ils pensent aux piastres, aux piastres, et point à leurs âmes ! » Néanmoins, quoique la conduite de ces *philopiastres* ne fut pas irréprochable — il s'en fallait de beaucoup — M. Furet sut par sa bonhomie se concilier leur bienveillance. Il fut bientôt au mieux non seulement avec les Catholiques, mais avec les Protestants. Les consuls des divers pays lui firent toujours le meilleur accueil. « Je trouve beaucoup de prévenance dans tous ces Messieurs, disait-il, ainsi que du respect pour mon caractère. Que n'en ont-ils autant pour Dieu et pour sa religion? Priez pour le curé et pour ses paroissiens. »

Il avait cependant avec l'excellent M. Dury plus que de rapports agréables. C'était un ami véritable, qui, lui, ne connaissait guère la valeur de l'argent, mais avait gardé dans son âme le trésor de la Foi. Jamais, un dîner de cérémonie ne réunissait chez le consul de France les

Ces pensées, le missionnaire ne peut les contenir, il les communique à à la petite assemblée composée de dix assistants-français, prussiens, portugais, irlandais, hollandais et belges ; il engage ses chers frères en Jésus-Christ à rattacher le présent au passé, en s'efforçant d'imiter les vertus des martyrs ; il les excite à observer fidèlement la loi de Dieu... pour honorer leur nation respective aux yeux des Japonais payens. » *Annales de la propagation de la Foi*, t. 36, p. 209.

(1) M. Furet nouvellement arrivé fut alors mal renseigné. Le chiffre de la population est aujourd'hui de soixante-cinq mille âmes environ.

autorités japonaises, sans que M. Furet y occupât une place d'honneur. Le missionnaire eût ainsi l'avantage de voir de près le gouverneur et le vice-gouverneur de Nagasaki et leurs principaux officiers (1).

En somme M. Furet se trouvait alors à Nagasaki dans une situation préférable à celle des missionnaires de Yokohama. Les autorités lui étaient presque sympathiques et elles ne paraissaient point du tout le surveiller. De temps en temps, il recevait la visite de deux jeunes samuraï d'une quinzaine d'années, qui sans façon venaient le trouver dans sa chambre, et causaient avec lui. L'un le conduisit même chez ses parents. Un jour, ces deux jeunes gens lui demandèrent des leçons de français. Il y consentit et il se mit à l'œuvre. « Ne pouvant pas être missionnaire, raconte-t-il dans une de ses lettres, je me suis fait maître d'école. » Au mois de mars, il comptait deux élèves de plus. Ses quatre disciples en apprenant le français visaient à remplir quelque jour les fonctions d'interprètes. A quoi fallait-il attribuer la liberté dont paraissait jouir M. Furet? A l'éloignement de la capitale? Au caractère bienveillant du gouverneur? Au savoir-faire de M. Dury? A la présence de plusieurs navires de guerre dans la rade? Au désir de la population de voir son commerce avec l'étranger aller en se développant? — Sans doute, à toutes ces causes réunies. Les préventions contre les barbares n'en existaient pas moins et il eût suffi, comme à Yokohama ou à Hakodate, de la rencontre de quelque fanatique rô-nin pour se trouver tout à coup en péril. Citons à ce propos une lettre plaisante de M. Furet (2).

« Il faut, dit-il, que je vous raconte une aventure ar-

(1) Certains jours, il dût même cédant à leur demande exécuter devant eux plusieurs morceaux de flûte. (Lettre du 14 mars 1863 à M. Libois).

(2) Lettre du 14 mars 1863 à M. Libois.

vivée il y a quelques jours à notre consul, parce que la renommée pourrait grossir l'histoire. M. Dury revenait donc de Déshima vers la chute du jour. En passant sur un des ponts, un homme à deux sabres le pousse insolemment par derrière et le jette à terre. Au lieu de discuter et de demander une explication quelconque, M. Dury se relève prestement et s'enfuit. Bien lui en prend. Car à peine est-il dans un magasin voisin que deux samuraï, qui le poursuivent, arrivent en même temps, et l'un deux tire son sabre hors du fourreau pour frapper le *Oranda* (3). Mais M. Dury enfilant les tours et détours du magasin et de la maison a déjà disparu. Cependant les gens du logis arrêtent les agresseurs et cherchent à les apaiser. Ce n'est qu'au bout de deux heures que ceux-ci s'en retournent, persuadés enfin que le Oranda s'est sauvé par une porte de derrière. Il n'en était rien ! Le pauvre consul tremblait et suait de tous ses membres dans le recoin le plus obscur de la maison, où se tenant près de lui en silence les femmes et les enfants lui témoignaient toutes sortes d'égards, lui mouillaient la figure avec de l'eau fraîche, et lui apportaient des senteurs pour le ranimer. Ces braves gens lui firent comprendre que ces deux hommes étaient de méchants samuraï de Satsuma, qu'ils étaient ivres et qu'il ne fallait pas faire venir des soldats des navires. Enfin le père et et le fils armés de gros bâtons ramenèrent au milieu d'eux M. Dury jusque dans son château. »

Il tardait à M. Furet comme à M. Dury de quitter leur habitation provisoire et le voisinage des bonzes. Le missionnaire surtout, qui à l'heure du Saint-Sacrifice renouvelait en ce lieu la présence de Jésus-Christ,

(1) ORANDA pour Hollanda (Hollandais). A Nagasaki surtout les Japonais donnaient ce nom à tous les étrangers. Pendant deux siècles, ils n'en avaient pas connu d'autres que les Hollandais du comptoir de Déshima.

était pris d'une sainte tristesse, lorsqu'à certains jours les bonzes illuminaient la pagode attenante à leur résidence, et la décoraient de fleurs, de lanternes et de banderoles. Il lui tardait que le Vrai Dieu eût son temple, ses adorateurs et ses fêtes. Aussi activait-il de son mieux, à la tête de quinze ou vingt ouvriers, le déblayement d'un terrain destiné à la construction d'une église. Il avait ouvert une souscription parmi les résidents étrangers, qui lui avaient promis non seulement des « piastres », mais l'exécution d'une belle messe en musique pour le jour de l'inauguration.

Encouragé par les dispositions favorables du gouverneur de Nagasaki, M. Furet usait jusqu'au bout de tous les droits que lui accordaient les traités. Un jour, un américain étant mort à bord d'un navire russe, il lui fit à la demande du commandant et des officiers des funérailles aussi solennelles que possible. Après avoir chanté l'office des morts dans la plus belle chambre de sa maison transformée en chapelle, il se rendit au lieu de la sépulture revêtu du surplis et de l'étole, faisant porter devant lui un grand crucifix, un encensoir et un bénitier. Un bonze étant venu se mettre à la tête du cortège, il le pria assez impérativement de se retirer, ce que celui-ci fit à regret, car il avait coutume non seulement de rédiger les actes d'inhumation, mais de présider à toutes les funérailles. Le résultat fut que les Japonais, hommes, femmes, enfants assiègeant le chemin et frappés d'un spectacle si nouveau s'accordèrent à reconnaître, eux dont le culte des morts est presque toute la religion, que les étrangers aussi, quoiqu'on pût dire, rendaient à leurs defunts de très beaux honneurs. Il est fort possible que de son côté, le bonze évincé ait répété ce jour-là le mot célèbre : « les dieux s'en vont ! »

C'est seulement au commencement du mois d'août, à la suite de la première démonstration de l'amiral

Jaurès à Shimonoseki, que M. Petitjean envoyé par M. Girard à Nagasaki y arriva à bord du *Monge*. Alors le vent soufflait à la guerre. Le prince de Nagato semblait convaicu que les barbares avaient fui devant ses canons ; et il s'était si peu amendé qu'il avait placé des soldats dans les forts du Kyu-Shu, qui ne lui appartenaient pas, en disant : « aucun navire ne passera ». Et de fait, les navires étrangers ne passaient plus par la mer intérieure. A l'arrivée du *Monge,* les officiers du gouverneur s'étaient empressés de demander s'il avait franchi le détroit de Simonoseki. Et quand on leur eût dit que non, quelque explication qu'on pût ajouter, ils s'étaient retirés satisfaits et intimement convaincus qu'il avait eu peur.

M. Furet, qui voyait enfin se terminer sa longue solitude, à laquelle les événements politiques l'avaient condamné, ouvrit tout grands ses bras à son ancien vicaire des îles Riu-Kiu. Il le reçut avec quelque fierté dans la maison qu'il venait de construire, et lui montra les plans de sa future église, ainsi que le terrain où elle s'éléverait. Cette église devait être dédiée aux vingt-six martyrs de Nagasaki. Il n'avait qu'un regret, celui de ne pouvoir la construire sur la colline même, où ils avaient souffert.

Quelle était cette colline ? Etait-il possible de le savoir ? La tradition avait-elle gardé le souvenir de ce lieu autrefois sacré pour les chrétiens. Voici à ce sujet une lettre intéressante adressée par M. Petitjean à un prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice (1).

Monsieur et vénéré Père.

« C'est de Nagasaki, l'une des villes du Japon, qui a

(1) Lettre du 28 octobre 1863.

vu le plus de sang chrétien couler aux seizième et dix-septième siècle, que je réponds à votre honorée lettre du 29 juin...

« Il y a près de trois mois que je suis à ce nouveau poste compagnon de M. l'abbé Furet, dont j'ai partagé la solitude à Nafa. Inutile de dire combien j'ai remercié le Bon Dieu de m'avoir envoyé dans cette ville de Nagasaki, où nous ne pouvons encore rien faire, il est vrai, pour les Japonais et bien peu pour les Européens, mais où tout est souvenir et prédication pour le missionnaire. Pas un coin de terre, soit dans la cité, soit dans les environs, qui n'ait été marqué par quelque haut fait chrétien, au temps de la gloire de l'Église du Japon. Qu'il est fâcheux que le gouvernement japonais se soit appliqué à faire disparaître les monuments publics historiques et traditionnels, qui pourraient nous guider dans l'étude du passé de Nagasaki. Grâce cependant au Père Charlevoix et à M. L. Pagès (*Histoire des vingt-six martyrs du Japon*), je crois être fixé, depuis le commencement de ce mois, sur la position de la colline qui fut le théâtre du crucifiement et de la précieuse mort des saints martyrs canonisés le jour de la Pentecôte, l'an dernier. Cette colline, que les chrétiens du dix-septième siècle vénéraient sous le nom de Sainte Colline, et qu'un grand nombre d'entre eux arrosèrent de leur sang, est située au nord de la ville de Nagasaki. Elle est connue par les Japonais d'aujourd'hui sous le nom de Tate-Yama... Permettez-moi de vous faire connaître les textes à l'aide desquels il m'a été donné d'arriver, il me semble, à la connaissance de la Sainte Montagne.

« L'emplacement désigné pour le martyre, dit M. Pa-
« gès, était le terrain ordinaire des exécutions ; mais les
« Portugais réclamèrent du gouverneur de la ville que ce

« fût dans une autre place que le lieu des criminels. » Pour me fixer sur la position de ce lieu des criminels, terrain ordinaire des exécutions, j'ai demandé à plusieurs Japonais, le plan de Nagasaki en main : en quel endroit coupe-t-on la tête aux hommes condamnés à mort? Et tous se sont accordés pour m'indiquer le même endroit sur ma carte. Ce lieu qui a le nom japonais de Kubi-tsuka (*tombeau des têtes*), de temps immémorial, m'a-t-on dit, destiné à cet usage, se trouve au nord, un peu au dehors de la ville, entre la mer et un chemin qui longe le rivage.

« Je continue maintenant la citation précédente : « De « l'autre coté du chemin qui borde la mer, s'élève une « colline, avec une esplanade visible de la ville entière, « et à laquelle ses sinueux abords donnaient toute la « forme et l'apparence d'un calvaire. Fazambouro (1) « alors gouverneur de la ville y fit déposer vingt-six « croix...Elles étaient distancées de quatre à cinq pas, et « la face de tous les martyrs était dirigée vers Nagasaki. » Quand, de ce plateau du Tate-Yama on peut, comme il m'a été donné de le faire il y a trois semaines, confronter avec les lieux les textes que je viens de vous citer, il est impossible de ne point s'écrier : Oui, cette colline est bien la Sainte Montagne, le lieu des suprêmes combats d'un si grand nombre de chrétiens et de missionnaires durant près d'un demi-siècle ! Si, du milieu de ce plateau, on prend la position des saints martyrs sur leur croix, devant soi, au midi, s'étend en entier la ville de Nagasaki ; à droite, à l'ouest, on aperçoit, entre la mer et le grand chemin, le tertre aux exécutions, le Kubi-Tsuka ; entre le grand chemin et le plateau se déroule en sinueux contours le sentier foulé par les illustres condamnés, se rendant au supplice. Il faut peu

(1) Hazaburo.

d'efforts d'imagination pour se croire au 5 février 1597, mêlé à la foule des nombreux spectateurs témoins de la sanglante et glorieuse exécution. Trois grands sapins plantés d'orient en occident, à quatre ou cinq pas de distance, rappellent parfaitement les vingt-six croix avec leurs précieux fardeaux ; je ne serais point surpris que ces trois arbres fussent trois survivants des vingt-six plantés par les chrétiens du milieu du dix-septième siècle, dans les trous mêmes des croix des saints martyrs (1).

« Encore une citation de M. Pagès : « Le lieu du mar-
« tyre devint comme sacré, et on l'appela : *les Martyrs.*
« La colline où ils se trouvaient placés à l'entrée de
« Nagasaki, était toujours, depuis cette époque, saluée
« par l'artillerie des vaisseaux portugais. Les chrétiens
« environnèrent la place d'un fossé et d'une haie de bam-
« bous ; l'enceinte avait trois cents pas de large et quatre
« cents de long. Des roses et des fleurs croissaient dans
« les trous où avaient été les croix ; plus tard, vingt-six
« arbres y furent plantés, une grande croix y fut aussi
« érigée ; enfin un gardien fut mis par les Portugais pour
« préserver le lieu vénéré ». Dans la direction est-sud-ouest de ce plateau, on voit encore un reste de fossé planté de roseaux et de bambous. Il m'est impossible maintenant de garder le plus léger doute sur la position de la Sainte Montagne. Mais, se trouvant juste du côté opposé aux concessions de terrains faites aux étrangers, il nous sera défendu d'y ériger le plus petit monument jusqu'à ce que nous ayons la liberté. Nous n'avons pourtant pas à nous plaindre : du haut de leurs croix, nos bien-aimés et vénérés martyrs auront, sans aucun doute, béni la future église et habitation des missionnaires de Nagasaki au dix-neuvième siècle. La Sainte

(1) Ces arbres ont tous disparu à l'heure qu'il est.

Montagne se trouve juste en face de la nôtre, à une demi-lieue à vol d'oiseau. Nous pouvons parfaitement la distinguer de l'emplacement de notre église et des fenêtres de notre maison qui ont vue sur le nord. J'irai souvent en pèlerinage à ce lieu sanctifié ; plus souvent encore je m'y transporterai des yeux et en esprit ; je tâcherai de vous rendre ce que vous avez fait pour moi aux pieds de Notre-Dame de Fourvière et dans les bénis sanctuaires de la religieuse ville de Lyon, autant et plus que Nagasaki la ville des martyrs.

« Je vous ai nommé l'emplacement de notre église ; c'est vous dire que jusqu'ici nous n'avons pour sanctuaire que la plus belle de nos chambres. Chaque jour nous célébrons les saints mystères dans cette chapelle improvisée, et les dimanches nous y réunissons nos rares paroissiens d'Europe pour les saints offices. Mais à moins que la guerre ne nous en empêche, nous espérons posséder une petite église. Déjà nous avons le plan et quinze cents dollars... A moins de guerre prochaine, nous espérons célébrer la fête de Pâques dans notre nouveau sanctuaire.

« Outre la Sainte Montagne dont je viens de vous parler, nous avons dans le voisinage le célèbre mont Onsen dont parle très au long le Père Charlevoix dans son Histoire du Japon. Nous espérons, mon confrère et moi, visiter durant cet hiver ce lieu fameux par les saints et généreux martyrs, qu'il a donnés au ciel durant l'avant-dernier siècle. Cette montagne est à sept ou huit lieues d'ici. Les Japonais ont converti en maisons de bains et de santé ces gouffres affreux, où ils prenaient plaisir à faire mourir nos chrétiens, il y a deux cents ans. J'espère plus tard vous parler de ce pèlerinage projeté. Pardonnez-moi tous ces petits détails, j'ai pensé qu'ils intéresseraient les pieux voyages en esprit que vous faites chaque jour pour le plus grand bien de l'Eglise.

Permettez-moi de vous les présenter aussi, cher et vénéré Père en Notre-Seigneur, comme un gage de mon respectueux et filial dévouement.

B. T. Petitjean
Missionnaire apostolique.

M. Girard, laissant à Yokohama M. Mounicou et M. Laucaigne, vint à Nagasaki au commencement de 1864. Il put vérifier l'exactitude des données recueillies par M. Petitjean sur la montagne des martyrs. Et c'est après l'avoir gravie et s'y être agenouillé qu'il écrivit le 23 janvier au Souverain Pontife, afin de lui demander pour les cinquante-deux martyrs de 1622, les mêmes honneurs, qui venaient d'être accordés aux vingt-six martyrs de 1597. Il était persuadé que la glorification de ceux qui étaient morts si nombreux sur cette terre y appellerait les bénédictions du ciel et serait pour l'église du Japon le gage d'une prochaine résurrection.

L'heure de cette résurrection approche, en effet. Sans qu'il s'en doute, tout près de lui, dans une vallée voisine de la Sainte Montagne, vivent cachés de nombreux chrétiens. Bientôt ils vont se découvrir eux-mêmes aux missionnaires dans cette église de Nagasaki, dont les fondements commencent à sortir de terre.

En attendant, depuis près de cinq années qu'ils ont abordé au Japon, les missionnaires travaillent et prient sans pouvoir atteindre les âmes, qui les entourent. Sans doute, ils ne sont point comme aux îles Riu-Kiu, condamnés à une inaction absolue. L'incident des visiteurs de l'église de Yokohama leur a fait concevoir de grandes espérances, mais ils sont entravés par le gouvernement qui se défie d'eux à un double titre, celui d'étrangers et celui de prêtres de la religion de Jésus. N'arriverait-il pas pour l'église de Nagasaki ce qui était arrivé pour celle de Yokohama ? Aussitôt achevée ne

serait-elle pas interdite aux Japonais? Les missionnaires avaient bien des raisons pour le craindre. M. Furet en particulier n'était point rassuré sur l'avenir. Il était triste, triste surtout de sentir les catholiques étrangers si profondément indifférents aux choses religieuses. La fête de Noël s'était passée, sans qu'un seul se fût approché des sacrements. Ils étaient tout aux affaires, tout aux divertissements. Et pendant ce temps-là le modeste oratoire habité par Jésus-Christ était à peu près désert. Le pauvre missionnaire en avait le cœur déchiré (1). Sa tristesse allait parfois jusqu'au découragement. Il songeait à la France, où il eût pu exercer un ministère en apparence bien plus utile. « Voici dix ans, que je ne fais rien, disait-il à M. Girard. Quand donc ferai-je quelque chose? » Son supérieur s'efforçait de le relever : « le sang de martyrs innombrables n'a pas coulé en vain sur cette terre, lui disait-il ; croyez-moi, elle germera certainement des chrétiens, avant qu'il soit longtemps. » Et le Père Furet hochait la tête, car il avait peine à croire à ces prophétiques paroles.

M. Girard resta plusieurs mois à Nagasaki, suivant avec intérêt et pressant activement la construction de l'église des vingt-six martyrs (2). Il revint à Yokohama le 5 août 1864, et vit dès son arrivée le nouveau ministre de France, M. Roches. Celui-ci le reçut fort bien,

(1) Il parle dans une de ses lettres d'un dîner de soixante-douze couverts offert par un riche marchand anglais, qui n'a pas coûté moins de sept mille cinq cents francs. La salle à manger n'était que fleurs et verdure. Plus d'une centaine de serviteurs entouraient les convives. Sur la fin quatre pâtés gigantesques s'étaient ouverts au son d'une cloche et de leurs flancs s'étaient échappés une centaine de petits oiseaux, deux faisans, des canards et des chats, qui dans leur frayeur n'avaient pas manqué de briser les verres à l'applaudissement général. A minuit, au bruit du canon et des cloches, un des navires de la maison de ce commerçant s'était brillamment illuminé.

(2) Grâce à une offrande de l'Impératrice Eugénie et à un don considérable de l'amiral Jaurès, elle promettait d'être plus belle que celle de Yokohama.

tout en lui représentant que l'heure était peu opportune pour tenter auprès du gouvernement japonais la moindre démarche en faveur du Christianisme.

M. Girard, que rien ne décourageait, n'en entreprit pas moins, de concert avec M. Mounicou, d'agrandir de moitié l'église de Yokohama devenue insuffisante par suite de la présence des troupes anglaises. Un instant, il eût à craindre que M. Mounicou ne lui fut enlevé par le Séminaire de Paris, qui avait songé à lui pour en faire le procureur des missions du Japon, de la Corée et de la Mandchourie (1). Mais il représenta si vivement à quel appauvrissement la mission du Japon allait se trouver réduite, si un tel auxiliaire lui était ravi, qu'on le lui laissa. M. Laucaigne en était encore à l'étude des langues. Mais, si M. Mounicou lui resta, M. Girard eût le déplaisir de voir sur la fin de cette année M. Furet s'éloigner du Japon. Il s'était vu obligé de lui accorder, quoique à son corps défendant, un congé d'une année. D'autre part, M. Mermet, que son escapade avait mis dans le cas d'être exclu de la Société des Missions Etrangères, était sur le conseil du Séminaire de Paris, revenu depuis le mois d'avril. Mais il était employé par la légation de France, et ne rendait en fait aucun service à la mission. Les missionnaires se trouvaient donc réduits à quatre, ou, comme le disait modestement M. Laucaigne « à trois et à un enfant, duquel on demandait parfois s'il avait l'âge d'être prêtre (2) ». M. Girard écrivit à Paris pour réclamer deux nouveaux confrères et gardant auprès de lui M. Mounicou, il envoya vers la fin de novembre M. Laucaigne à Nagasaki.

(1) Il y a au séminaire des Missions étrangères de Paris un conseil de directeurs. Chacun des membres de ce conseil, ancien missionnaire, représente un des groupes de missions confiées à la Société.

(2) M. Lacaigne s'exprime ainsi, parce qu'il étatt de très petite taille et sans barbe.

M. Laucaigne n'avait pas perdu son temps. Il parlait maintenant assez facilement l'anglais et pouvait se faire comprendre en japonais. Nous voyons par ses premières lettres écrites de Nagasaki, qu'il commençait aussi, au contact de son professeur indigène, à connaître quelque peu les hommes au milieu desquels il était appelé à vivre.

« Je sens comme vous, écrit-il le 30 novembre à M. Albrand (1), la nécessité d'être bien préparé pour travailler parmi les Japonais, fiers comme ils sont d'eux-mêmes et de tout ce qui les touche.... Ils se figurent qu'il n'y a de lumière que chez eux, qu'ils sont le premier peuple du monde. C'est pour beaucoup l'unique article de foi ; et celui qui s'annonce comme plus savant qu'eux se prépare une terrible opposition. J'en ai eu la preuve dans mes conversations avec mon vieux professeur. Il s'était figuré qu'il devait non seulement m'enseigner la langue, mais faire ou refaire mon éducation, m'inculquer ses idées, ses croyances ou plutôt son incrédulité, car il ne croit qu'à la vie présente. Pendant longtemps je l'ai laissé faire, je ne pouvais pas m'expliquer suffisamment pour le combattre ; enfin je lui ai dit que toute sa belle philosophie n'était que mensonge et je lui ai exposé brièvement ce que nous croyons sur l'origine du monde, la création et la fin de l'homme. La seule objection qu'il ait faite à tout ce que je lui disais, et qui du reste lui paraissait très bon, a été que j'étais trop jeune. Je n'avais pas encore assez étudié ; après que j'aurais approfondi un peu plus sa philosophie, je ne manquerais pas de réformer mes idées. Depuis ce jour-là toutes mes réflexions ont été accueillies par ces paroles prononcées avec un air de profond mépris : « Vous êtes bien jeune !... Votre connaissance de la philosophie est bien

(1) Supérieur du Séminaire des Missions étrangères.

petite !... » Un peu plus d'humilité m'eût bien servi en cette occasion. Un jour tandis qu'il exaltait de la sorte son prétendu savoir, un petit Chinois catholique vint dans ma chambre : « tenez, voyez-vous cet enfant ? dis-je à mon vieux maître ; en fait de philosophie, il en connaît plus que vous, et que tous vos savants ». Ceci le piqua jusqu'au vif ; la discussion finit là. Mais à la leçon suivante, il me demanda quel était cet enfant, d'où il venait, ce qu'il avait appris. Depuis lors, il ne veut plus discuter. Quand je lui fais remarquer que nos croyances ne s'accordent pas avec ce qu'il dit, il se contente de répondre brièvement : « il peut être bon pour vous qui ètes Européen de penser ainsi, mais pour moi cela ne vaut rien ». Malgré cela nous sommes redevenus bons amis : je lui ai fait traduire le commencement de la Genèse, qui l'a beaucoup intéressé ; puis nous avons expliqué le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*. Comme je lui demandais ce qu'il pensait du Symbole des Apôtres, il s'est contenté de me répondre qu'il me montrerait aussi son symbole, quand je connaîtrais un peu les caractères ; ce doit être une pièce curieuse... »

M. Laucaigne était animé d'un grand zèle et fort studieux. Ayant remarqué que les Hollandais étaient assez nombreux à Nagasaki, il se mit résolument à l'étude de leur langue, afin de pouvoir plus facilement être utile à leurs âmes.

Les âmes ! Telle est au milieu de tous ses travaux la grande, l'unique préoccupation du missionnaire. C'est pour elles qu'il vit ; il a soif de les donner à Dieu.

A bord de la corvette anglaise, qui l'avait amené de Yokohama, M. Laucaigne avait trouvé plusieurs catholiques, et parmi eux un pauvre poitrinaire, qui ne craignait rien tant que de mourir sans les secours de la Religion. « Le docteur du bord, quoique protestant nous a servi d'interprète, raconte-t-il dans une de ses lettres ;

nous avons établi un langage de convention, et j'ai pu entendre la confession du malade. Il est maintenant à l'hôpital à terre, attendant le jour où il plaira au Seigneur de l'appeler. »

De son côté, M. Petitjean écrivait à M. Albrand : « J'ai glissé dans votre lettre, bien vénéré M. le Supérieur, un billet pour la mère d'un matelot français qui vient de mourir à l'hôpital japonais. Ce jeune homme a fait une mort très chrétienne. Le mois dernier déjà un autre matelot avait succombé à une fluxion de poitrine, et il était mort dans d'excellentes dispositions. De semblables morts consolent un peu l'âme du prêtre dans l'ingrat ministère qu'il a à exercer auprès de ceux qui jouissent d'une bonne santé (1). »

A l'arrivée de M. Laucaigne à Nagasaki, l'église des vingt-six martyrs était très avancée. Cependant vers les premiers jours de décembre, le constructeur fit tout à coup des difficultés de toute sorte, et menaça même de suspendre les travaux. « Sur ces entrefaites, raconte M. Petitjean (2), le gouverneur de la ville m'envoie deux de ses officiers avec prière d'accepter une chaire de professeur de français au collège qu'il vient de fonder pour l'étude des langues étrangères. Je réponds aux envoyés que, malgré tout mon désir d'être agréable à leur noble maître, il m'est impossible de donner une réponse avant d'être délivré des soucis de construction. — « Mais quand désirez-vous que votre temple de la prière soit achevé ? » répondent-ils. J'indique le premier janvier. Ils me quittent sur cette parole promettant de revenir bientôt. Dès le lendemain, les ouvriers arrivent en nombre triple ; on travaille le jour et la nuit, si bien que l'église se trouve achevée au jour désigné ».

(1) Lettre du 29 décembre 1864.
(2) Lettre à M. Rousseille du 26 janvier 1865.

« La voici terminée, écrit-il le 29 décembre (1). Elle fait l'admiration générale. Les croix dorées de ses trois clochers brillent en vue de tout Nagasaki et aussi en face de la Sainte Montagne. Enfants et vieillards, hommes et femmes, soldats et gens du peuple se font une fête de venir visiter ce qu'ils appellent l'église française. Les enfants de la ville la crayonnent au charbon sur les murs et sur le pavé de la voie publique. Les vieillards se redisent l'histoire du passé au sujet des chrétiens et de leurs temples. J'ai recueilli dernièrement de la bouche de l'un d'eux des renseignements précieux sur la position de deux églises dans la ville de Nagasaki aux siècles derniers. Dans un pélerinage à la Sainte Montagne que nous faisions, M. Laucaigne et moi, il y a quelques semaines, nous avons été fixés sur une troisième église chrétienne par un paysan, qui nous dit presque sans se faire questionner, que la pagode par laquelle nous venions de passer était autrefois aux chrétiens. Ce doit être le dernier sanctuaire, où ont prié les martyrs de 1597, avant de faire l'ascension de leur calvaire. En attendant que les Japonais redeviennent chrétiens comme autrefois, les moindres détails que nous pouvons recueillir sur les évènements anciens ou sur les monuments, nous rendent l'attente plus légère. »

Dans cette même lettre, il parle d'une découverte d'un autre genre. « Voici un autre fait, dit-il, qui vous réjouira, j'en suis sûr. Il paraît que nos confrères de Corée font des chrétiens en quantité. Jugez-en : sur quinze Coréens qui viennent passer de cinq à six mois à Nagasaki, sous prétexte d'apporter le tribut de la Corée au Japon, mais bien plutôt pour y faire un petit commerce, plusieurs sont catholiques ; j'ai pu me glisser dans le quartier où ils vivent prisonniers des Japo-

(1) Lettre à M. le supérieur du Séminaire des Missions étrangères.

nais et en distinguer trois qui faisaient très bien le signe de la croix. L'un d'eux me montra même un crucifix caché sur sa poitrine. Si je ne craignais point de leur attirer des persécutions de la part du gouvernement, je retournerais dans leur quartier, mais je tremble de les exposer à des vexations, peut-être même à la mort. »

M. Petitjean se prit toutefois à espérer que son titre de professeur lui permettrait peut-être bientôt d'arriver jusqu'à eux, sous prétexte d'étudier leur langue.

Le 1er Janvier 1865, M. Petitjean invité au consulat de France y rencontra le gouverneur de Nagasaki. « Excellence, lui dit-il avec une parfaite bonne grâce, vous attendez de moi que j'occupe la chaire de langue française dans le collège que vous venez de fonder. La reconnaissance m'oblige de répondre à votre désir. Maintenant je suis tout à votre disposition. » Le gouverneur le remercia et durant tout le dîner se montra pour lui d'une prévenance extraordinaire. L'ouverture des cours fut fixée au 6 janvier. Ce jour, fête de l'Épiphanie, parut au missionnaire d'un bon augure. Il pria avec plus de ferveur encore que de coutume pour que la lumière de la Foi brillât aussi aux yeux de ses chers Japonais et il entra en fonctions. Son enseignement clair et méthodique fut vite apprécié de ses jeunes disciples (1). Une chose lui manquait pourtant, il n'avait pas de livres élémentaires à mettre entre leurs mains. Le gouverneur lui demanda d'en faire venir de France, lui laissa toute latitude pour le choix, et se plût à le féliciter de ses débuts. M. Petitjean se déclara de son côté très content « de la tenue générale et de l'application de ses élèves ». Il s'était mis de tout cœur à la tâche et

(1) On se souvient que Petitjean avait été quelque temps professeur en France avant d'être missionnaire.

estimait que ses leçons, quand elles n'auraient d'autre avantage que de mieux faire connaître le prêtre catholique, dont le caractère avait été si complètement dénaturé auprès du gouvernement japonais, ne seraient pas inutiles. Mais les espérances de son cœur d'apôtre allaient au delà. « Qui sait, disait-il (1), si l'heure de Dieu ne va pas enfin sonner de nouveau pour ce pays ; et si parmi ces vingt élèves qui suivent chaque jour assidûment les cours d'un missionnaire professeur de français, il n'y en aura pas qui plus tard recevront volontiers de lui l'enseignement religieux ? L'un d'eux venu avant-hier pour nous faire de la part du gouverneur un cadeau de 400 à 500 œufs à l'occasion du nouvel an japonais me demanda à visiter notre église. Il l'a beaucoup admirée et me disait d'un air impressionné : « Vraiment, c'est bien beau ! Ce doit être une petite copie du Paradis ! » Puissions- nous leur apprendre bientôt à eux et à tous leurs frères ce que c'est que le Paradis, et le chemin qui y conduit. »

Le concours des curieux assez nombreux pendant la construction de l'église avait à peu près complètement cessé depuis qu'elle était achevée. Des mesures secrètes semblaient avoir été prises par le gouvernement pour prévenir à Nagasaki des incidents semblables à ceux qui s'étaient produits à Yokohama.

De fait, les autorités japonaises invitées par M. Dury à la cérémonie d'inauguration n'y assistèrent point, et se firent simplement représenter par quelques yakunin (2). Cette inauguration que M. Petitjean avait espéré pouvoir célébrer le 5 février, jour anniversaire de la mort des vingt-six martyrs, n'eût lieu que deux semaines après, M. Girard n'ayant pu arriver plus tôt

(1) Lettre à Rousseille du 26 janvier.
(2) Officiers.

à Nagasaki. Ce fut le 19, dimanche de la Sexagésime, qu'assisté de MM. Petitjean et Laucaigne, le vénérable préfet apostolique du Japon bénit solennellement le nouveau sanctuaire placé sous le vocable de Saint Pierre Baptiste et de ses compagnons martyrs. Malgré l'absence de notre ministre, M. Roches, et de l'amiral Jaurès retenus à Yokohama, la cérémonie ne fut pas sans éclat. Tous les navires européens en station dans la rade, la corvette russe *Variag*, la corvette anglaise *Argus*, la corvette hollandaise *Amsterdam* prêtèrent leur concours à cette fête. La France était représentée par son consul, M. Dury, à la tête de quelques résidents et par le capitaine Trèves commandant l'aviso le *Kien-Chan*, lequel en outre d'une grande partie de son équipage avait amené un détachement d'honneur de douze hommes en armes. Les commandants russe, anglais et hollandais assistèrent à la cérémonie en uniforme, et chacun d'eux envoya un contingent de douze marins catholiques également en armes. Le commandant en chef de la division russe eût la gracieuseté de mettre à la disposition de M. Trêves sa musique militaire, qui exécuta des symphonies pendant la messe. A midi vingt-et-un coups de canon, tirés par la batterie légère du *Kien-Chan* de l'esplanade de la mission, annoncèrent la fin de la cérémonie, et presque au même instant des salves retentirent de tous les navires de guerre en rade de Nagasaki (1). Jusqu'au coucher du soleil, un faisceau de drapeaux appartenant aux huit nations qui avaient traité avec le Japon flotta au frontispice de la nouvelle église. Mais en dépit de l'appareil extérieur déployé en cette circonstance, la foule, qui au Japon surtout est d'ordinaire si curieuse et si amie des fêtes, se tint sur la réserve et parut y demeurer indifférente.

(1) C'était le jour anniversaire de la naissance du roi de Hollande.

Cette abstention de commande fit plus que de surprendre les missionnaires : elle les attrista. M. Girard laissa M. Petitjean et M. Laucaigne à la monotonie de leur train de vie habituel, et revint assez promptement à Yokohama, où l'appelaient les travaux d'agrandissement de son église. Or, c'est précisément à cette heure, où les missionnaires sentaient s'affaiblir en eux l'espérance d'atteindre l'âme de ce peuple pour lequel ils avaient déjà fait tant de sacrifices, qu'il plût à Dieu, après vingt ans d'attente et de travaux stériles, de récompenser leur zèle et leur patience par l'événement le plus inattendu et le plus consolant. M. Petitjean et M. Laucaigne restés seuls à Nagasaki sont les heureux prédestinés, qui sur un sillon si longtemps infécond vont recueillir les premières moissons d'âmes. Ce sont eux aussi, qui sont appelés à devenir plus tard les deux premiers évêques de l'église ressuscitée du Japon.

LIVRE DEUXIÈME

LA DÉCOUVERTE DES CHRÉTIENS

CHAPITRE PREMIER

(1865)

I

L'événement du 17 mars. — La vallée d'Urakami. — Les chrétiens viennent en si grand nombre à l'église, qu'ils donnent l'éveil à la police. — Attitude prudente des missionnaires. — La foule des visiteurs augmente toujours. — Premier rendez-vous secret au sommet du mont Kompira. — Depuis plus de deux cents ans le baptême n'a pas cessé d'être administré. — Prières que font encore les chrétiens. — Les missionnaires cherchent à avoir une entrevue avec le baptiseur d'Urakami. — Les officiers de la police, afin de n'être point reconnus, quittent leurs sabres. — M. Petitjean et M. Laucaigne sont bien résolus à ne faire aucune prédication publique — Iwana et son fils. — Récit alarmant du vieux professeur japonais. — Les missionnaires s'efforcent de rendre les chrétiens plus réservés. — Son Excellence la bonne Sainte-Marie. — Habileté des chrétiens à tromper la vigilance de la police. — « C'est la prison, la mort, qui nous attend, si on nous découvre ! ». — M. Laucaigne interroge à la dérobée le baptiseur Domingo. — Le baptême considéré comme la chose essentielle. — M. Petitjean demande à M. Girard l'autorisation de pénétrer secrètement parmi les chrétiens. — Il baptise un petit enfant. — Entrevue avec Domingo dans les bois. — Nouveaux et précieux renseignements. — Le baptiseur est effrayé du mouvement qui se produit. — Œufs de Pâques.

Le vendredi, 17 mars, vers midi et demi, un groupe de douze à quinze personnes, hommes, femmes et enfants, se tenait à l'entrée de l'église des Vingt-Six Martyrs, avec des allures qui dénotaient autre chose que de la

pure curiosité. M. Petitjean a raconté (1) comment poussé sans doute par son ange gardien il se rendit auprès d'elles. La porte était fermée, il l'ouvre ; puis, suivi de ces visiteurs, et appelant intérieurement sur eux les bénédictions de Dieu, il s'avance vers le sanctuaire. Arrivé devant le tabernacle, il se met à genoux et adore Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie. « Je l'adorais, dit-il, et le conjurais de mettre sur mes lèvres des paroles propres à toucher les cœurs, et à lui gagner des adorateurs parmi ceux qui m'entouraient ». Mais à peine le temps de réciter un *Pater* s'est-il écoulé, que trois femmes de cinquante à soixante ans viennent s'agenouiller tout près de lui, et que l'une d'elles lui dit, la main sur la poitrine, et à voix basse, comme si elle eût craint que les murs n'entendissent ses paroles :

— « Notre cœur à nous tous, qui sommes ici, est le même que le vôtre. »

— « Vraiment ! répond-il. Mais d'où êtes-vous donc ?»

— « Nous sommes tous d'Urakami. A Urakami presque tous ont le même cœur que nous ».

Et aussitôt cette femme lui demande :

— « *Sancta Maria no gozowa doko* ? — Où est l'image de Sainte Marie ? »

A ce nom béni de Sancta Maria M. Petitjean n'a plus de doute ; il est sûrement en présence de descendants des anciens chrétiens du Japon. Il ne sait comment remercier Dieu pour tout le bonheur dont cette révélation vient d'inonder son âme. Quelle compensation à ses

(1) M. Petitjean a raconté ce fait mémorable de la découverte des chrétiens dans deux lettres, l'une du 18 mars, adressée à M. Girard, supérieur de la mission du Japon, l'autre du 22 mars, adressée à Messieurs les directeurs du Séminaire de Paris. Elles se complètent l'une l'autre. C'est à cette double source que nous avons puisé les détails de notre récit.

cinq années d'un ministère stérile ! Entouré de ces inconnus d'hier et pressé par eux comme par des enfants qui ont retrouvé leur père, il les conduit à l'autel de la Sainte Vierge. A son exemple tous s'agenouillent et essayent de prier, mais la joie les emporte :

— « Oui, c'est bien Sancta Maria ! s'écrient-ils à la vue de la statue de Notre-Dame. Voyez sur son bras *On ko Jesus Sama*, son auguste fils Jésus ! »

Depuis qu'ils se sont faits connaître au missionnaire, ils se laissent aller à une confiance, qui contraste étrangement avec les manières de leurs frères payens. Il faut répondre à toutes leurs questions, leur parler de *Deus Sama* (1), *O Jesus Sama*, *Sancta Maria Sama*. Ce sont les noms par lesquels ils désignent Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, la Sainte Vierge. La petite statue de Notre-Dame avec l'Enfant Jésus leur rappelle la fête de Noël, qu'ils ont célébrée au onzième mois.

— « Nous faisons la fête de *On Aruji* (2) *Jesus Sama* le 25e jour du *shimo tsuki* (3), dit une des personnes présentes. On nous a enseigné que ce jour-là, vers minuit, il est né dans une étable, puis qu'il a grandi dans la pauvreté et la souffrance, et qu'à trente-trois ans, pour le salut de nos âmes, il est mort sur la croix. En ce moment nous sommes au temps de la tristesse, (*kanashimi no setsu*). Avez-vous aussi ces solennités ? »

— « Oui, répond M. Petitjean, nous sommes aujourd'hui au 17e jour de kanashimi no setsu.

Il avait compris que par ces mots ils entendaient le carême.

Ils lui parlent aussi de Saint Joseph, qu'ils appellent

(1) En japonais Sama est un terme honorifique qui équivaut à Monseigneur, Monsieur, Madame.
(2) Aruji, maître, seigneur.
(3) Ce mot signifie : mois des gelées blanches.

O Jesus Sama no yô-fu, le père adoptif du Seigneur Jésus.

Tout à coup, au milieu des questions qui s'entrecroisent, un bruit de pas se fait entendre. Ce sont d'autres Japonais qui entrent dans l'église. En un clin d'œil ceux qui entourent le missionnaire se dispersent en tous sens, mais presque immédiatement ils reviennent à lui riant de leur frayeur « Nous n'avons rien à craindre de ceux-là, disent-ils. Ce sont des gens de notre village : ils ont le même cœur que nous. »

Il fallut néanmoins se séparer plus vite qu'on ne l'eût souhaité de part et d'autre, afin de ne pas éveiller les soupçons des officiers, dont on pouvait à chaque instant redouter la visite. Toutefois en congédiant ceux qu'il appelait déjà les chrétiens d'Urakami, M. Petitjean leur fit promettre de revenir bientôt.

Quelle était l'importance réelle de la découverte qu'il venait de faire ? A vrai dire il l'ignorait. Ces rejetons des confesseurs et des martyrs du XVIIe siècle étaient-ils nombreux ? Et qu'avaient-ils au juste conservé de la religion de leurs ancêtres ? Sans doute il les avait entendus lui parler de la Sainte Vierge, de Jésus-Christ, de Dieu ; il les avait vus réciter des prières, et vénérer la croix. Mais depuis si longtemps qu'ils étaient sans prêtres, abandonnés à eux-mêmes et en butte à des lois de proscription, bien des superstitions ne s'étaient-elles pas mêlées à leurs croyances, et bien des désordres ne s'étaient-ils pas introduits dans leur vie ? Voilà ce qu'il importait de savoir et ce que l'avenir allait bientôt lui apprendre.

La vallée d'Urakami n'est située qu'à une faible distance de Nagasaki (1) Le Tateyama et les autres montagnes qui la séparent de cette ville sont précisément

(1) A environ deux lieues.

celles, qui aux heures lugubres de la persécution furent arrosées de tant de sang chrétien. M. Petitjean les avaient soigneusement explorées, et plus d'une fois il avait suivi la route, qui partant de Deshima passe à leur pied et cotoye, en les contournant, l'immense rade jusque dans ses dernières profondeurs. C'est là, à l'extrémité solitaire de la baie, où les navires ne trouvent plus assez d'eau pour mouiller, qu'orientée du sud au nord s'ouvre la vallée. Plus d'une fois il avait traversé les rizières qui en occuppent la partie basse arrosée de nombreux ruisseaux, et il avait gravi les replis de terrain couverts de cultures diverses, qui se multiplient tout à coup, et vont en s'élevant comme par degrés dans la direction de la montagne de Kompira. Ses regards avaient erré sur les maisonnettes d'un aspect pauvre, à demi cachées par des arbres toujours verts, disséminées de côté et d'autre, et formant une cinquantaine de hameaux. Il avait salué sur son passage les paysans, occupés aux travaux des champs, ou leur avait demandé son chemin. Rien ne lui avait révélé qu'ils fussent chrétiens, et eux-mêmes, qui depuis tant d'années demandaient à Dieu de leur envoyer de nouveaux missionnaires, de nouveaux François-Xavier, pour les aider à sauver leurs âmes, n'avaient vu en lui qu'un promeneur européen (1).

La nouvelle d'une entrevue avec un missionnaire ayant le même cœur dût se se propager le soir même du

(1) La soutane que portait le prêtre n'avait pas été un indice pour ces paysans simples. Ils n'avaient pas gardé le souvenir du costume de leurs anciens missionnaires. Ils regardaient curieusement les Européens, mais sans savoir au juste à quoi correspondait la variété de leurs costumes.

Il arrive assez souvent à l'Européen qui visite pour la première fois l'Extrême-Orient de ne pas toujours distinguer au vêtement un homme d'une femme. En Corée très particulièrement les jeunes garçons avec leur robe et leur longue tresse de cheveux sont souvent pris pour des jeunes filles.

17 mars de chaumière en chaumière, car dès le lendemain les chrétiens commencèrent à venir visiter l'église de Nagasaki en si grand nombre, qu'ils donnèrent l'alarme à la police. Voici ce que nous lisons dans le journal, où M. Petitjean consigna les événements qui suivirent la découverte des chrétiens (1).

Samedi 18 mars. — « Depuis dix heures du matin jusqu'à la nuit des troupes de visiteurs se succèdent. Les officiers japonais intrigués par ce concours extraordinaire redoublent de vigilance, et il ne se passe pas un quart d'heure qu'il ne s'en présente quelques-uns à l'église. Malgré cela, nos chrétiens viennent en grand nombre. Instruits par ce qui s'est passé à Yokohama, M. Laucaigne et moi, nous nous tenons un peu à l'écart. Vers le milieu du jour cependant, je ne puis résister aux instances d'un vieillard de 76 ans et de deux femmes à peu près du même âge, qui me demandent à vénérer le crucifix. Ce bon vieillard récite des prières en latin : *Te sancte*... etc., que je n'ai pu parfaitement saisir. Des officiers qui entrent nous interrompent. »

Dimanche 19 mars, (Fête de saint Joseph). — « Même affluence que la veille. Un certain nombre de Japonais demeurent à l'église, même durant la messe. Parmi eux je reconnais de nos chrétiens. A quatre ou cinq, venus pour vénérer le crucifix, je puis enseigner le signe de la croix. Ils paraissent, en effet, ne l'avoir jamais fait comme nous le faisons d'ordinaire. « Pour le signe de la croix nous le faisons ainsi » me dit l'un d'eux, et de son pouce droit il se signe le front et la poitrine (2).

(1) Ce journal a malheureusement été détruit par l'incendie, qui consumma la mission de Yokohama, en 1874. Mais les lettres écrites par lui sous forme de journal à mesure que les événements s'accomplissaient, et adressées au Séminaire de Paris, se trouvent dans ses archives. C'est à cette source que nous puisons.

(2) C'est la manière de se signer des Espagnols et des Portugais et ils la tenaient d'eux.

Puis il nous donne cet avertissement : « A Urakami, tous ne nous ressemblent pas. Il y a des espions du gouvernement qui nous observent ; et parmi ceux qui ont le même cœur, quelques-uns sont peu instruits ». Trois ou quatre hommes qui veulent à toute force parler au missionnaire poursuivent M. Laucaigne jusque chez lui, et lui demandent son nom : « Pour nous, disent-ils, nous nous appelons Petoro, Paolo, Jiwano et Domingo. Daignez vous en souvenir ».

Lundi 20 mars. — « Le nombre des visiteurs augmente encore. Le quartier est dans l'étonnement. Les officiers stationnent et font la garde aux abords de l'église. Nos chrétiens, qui pourtant redoutent ces porte-sabres à peu près comme le feu, veulent absolument parler aux missionnaires. Comme la veille, nous nous abstenons le plus possible de paraître à l'église, pour sauvegarder les intérêts de ces chères âmes, qu'une légère imprudence de notre part peut compromettre. A tous ceux, auxquels nous pouvons glisser un mot, nous disons : « Rentrez chez vous. Les officiers vous observent. Revenez plus tard et moins nombreux ». Une mère de famille me dit : « Nous reviendrons, mon mari, mes enfants et moi un autre jour. En attendant, priez pour nous. Souvenez-vous, s'il vous plaît, de nos noms : mon mari s'appelle Paolo, mon fils qui est ici Petoro, et moi je me nomme Marina ».

Mardi 21 mars. — « Dès dix heures du matin, le concours des visiteurs recommence. Les officiers sont comme la veille à leur poste d'observation. Une bonzerie voisine de notre église devient comme leur corps de garde. Chrétiens et payens viennent en foule et pêle-mêle. Nous reconnaissons les premiers à leur main droite qu'ils portent à leur poitrine, lorsque leurs yeux rencontrent les nôtres. Nous disons à plusieurs de ne pas revenir avant quinze jours, pour ne pas donner l'é-

veil au gouvernement et ne pas s'exposer eux-mêmes. Ils comprennent qu'il y va de leur tête ou au moins de leur liberté ; malgré cela il nous recherchent avec un empressement irrésistible. Une famille m'avait attendu plus de deux heures (le temps de ma leçon au collège), je suis obligé de la renvoyer le soir à la nuit, parce qu'une bande d'officiers est en embuscade sur un des côtés de l'église. Ces braves gens avaient résisté à M. Laucaigne qui les avaient engagés à se retirer. A tout prix ils voulaient prier avec le prêtre à l'église et rendre leurs hommages à Notre-Seigneur crucifié. J'eus bien de la peine à leur faire accepter le refus que j'opposais à leur désir. Pourtant à la fin ils comprirent que c'était pour leur bien et s'en allèrent avec résignation. »

Mercredi, 22 mars. — « Nos chrétiens se sont sans doute transmis nos recommandations. Ils viennent moins nombreux. Les officiers ont disparu, ou bien pour nous donner le change, ils ont déposé leurs sabres. Nous pouvons causer avec quelques personnes. Nous donnons rendez-vous à trois hommes pour le lendemain sur une montagne voisine de la ville (1). Bien fin sera l'officier, qui pourra nous deviner. Nous espérons nous fixer sur plusieurs points. Et d'abord nos gens d'Urakami ont-ils toujours le baptême ? — Si non, nous leur en apprendrons la formule, et les engagerons à le donner aux petits enfants en danger de mort. En second lieu, ont-ils conservé le souvenir des mystères essentiels de la Foi chrétienne ? Il sera en toute hypothèse utile de les leur rappeler. Enfin, nous nous informerons, comment ils récitent leurs prières, et les leur enseignerons, s'ils ne les savent pas. Nous ne pourrons pas, sans doute, remplir tout ce programme demain, mais à moins qu'un

(1) Kompira.

coup de sabre ne nous force à céder la place, il y aura des montagnes et des bois dans le voisinage de Nagasaki, qui nous permettront de continuer notre œuvre. Désormais les auditeurs ne nous feront pas défaut. Une famille que j'ai vue ce matin à l'église et qui habite une maison isolée, loin du village de nos chrétiens, m'a engagé à aller quelquefois chez elle. J'ai reçu tous les renseignements nécessaires pour ne pas m'égarer, en m'y rendant. Cette famille se compose du père, de la mère et de deux petits enfants. Ils me disent combien ils seront heureux de recevoir chez eux celui qu'ils appellent le Père de leurs âmes. »

Jeudi, 23 mars. — « Il est deux heures. Nous voici de retour du rendez-vous. Un seul de nos hommes s'y est trouvé, mais ses renseignements sont de la plus haute importance. Malgré les persécutions, Urakami n'a jamais cessé de compter des chrétiens : le saint baptême y a toujours été administré. Paolo, le père de famille qui nous a donné avec bonheur ce consolant détail, n'a pu répéter les paroles du sacrement, parce qu'il n'y a qu'un petit nombre de personnes qui les connaissent. Il nous a dit : « quand un enfant vient au monde, nous appelons celui du voisinage qui sait administrer le baptême. Il verse de l'eau sur la tête de l'enfant, en faisant le signe de la croix, lui donne un nom et récite des prières que je ne sais pas. C'est ainsi que ma femme a reçu le nom de Virginia, mon fils celui de Thomas, et ma fille de lui d'Isabérina » (1). Il ajouta une foule de traits qui nous confirment dans la conviction qu'ils sanctifient le dimanche et les jours de fête. Maintenant ils font le carême. Enfin, dans leurs prières ils invoquent fréquemment Dieu, la Très Sainte Vierge, leur ange gar-

(1) Peut-être une corruption des noms d'Elisabeth et d'Isabella prononcés par les Japonais Erizabeth et Isabera.

dien et leurs saints patrons. Il a été convenu que, jeudi prochain, Paolo nous mettrait en rapport avec le baptiseur d'Urakami dans une maison que les Européens peuvent fréquenter à volonté, et dont le maître est chrétien lui-même. C'est une petite maison de campagne assez bien entretenue, où les étrangers vont admirer des fleurs et des arbres nains. Nous y étions allés l'année dernière avec M. Girard et M. Furet, mais nous étions loin de soupçonner que nous nous trouvions dans une famille chrétienne. J'en fis, il n'y a qu'un instant, la remarque à Paolo, lequel me répondit : « Nous vous avions vus souvent dans notre village et en ville, mais nous n'avons su que vous étiez nos prêtres, que depuis l'érection de votre église. Et maintenant, nous sommes au comble de la joie, parce que nous pourrons y aller prier quelquefois, et aussi y recevoir vos enseignements. Il nous était si pénible de n'avoir ni église pour prier, ni prêtres pour nous instruire ! »

Notre course à la montagne pour le rendez-vous du matin nous avait forcés à fermer les portes de l'église. A notre retour, il y a foule pour entrer ; chrétiens et payens sont mélangés. Les officiers aussi viennent en grand nombre, mais sans sabres. Les rusés voudraient nous jouer le même tour qu'à Yokohama, mais ils seront habiles s'ils nous surprennent à faire des prédications publiques. Quelque satisfait que le gouverneur paraisse du cours de français que je donne chaque jour, deux heures durant, dans son collège, si nous prenions de là un peu de liberté pour prêcher la Religion au peuple, j'ai tout lieu de craindre, qu'il ne me sacrifiât à la haine invétérée de son pays pour le Christianisme. D'aillenrs à quoi bon nous exposer à l'incertain, quand nous avons maintenant de nombreux fidèles à administrer dans l'ombre ? A une douzaine de lieues de Nagaasaki, il y a encore un village de chrétiens, mais où ils

sont moins nombreux qu'à Urakami. Qui sait si nous n'aurons pas la consolation de faire de semblables découvertes dans d'autres régions du Japon, à mesure que nous y pénétrerons ! Malgré les difficultés et les dangers de la position, notre cœur surabonde de joie. Car nous espérons que les secours du ciel ne nous manqueront pas...

« Au moment où je terminais ces lignes, une famille composée de la mère, Iwana (Jeanne), du fils Domingo, des sœurs dont je ne sais les noms, était à l'église et harcelait M. Laucaigne pour avoir des explications, malgré des officiers qui entraient. Ces derniers, mécontents sans doute de voir le missionnaire auprès de cette famille japonaise, s'adressent à la vieille mère avec humeur : « Quelle est cette statue, devant laquelle vous avez l'air de prier ? » — Et la bonne mère Iwana de répondre : « Hélas ! Messieurs, est-ce que je puis vous l'expliquer moi, pauvre femme ? » puis de se mettre à admirer, comme si elle eût été payenne, tout ce qu'elle voyait. A peine sortie de l'église, elle s'introduit furtivement dans notre maison, suivie de Domingo, afin de parler avec nous. Nous la prions de ne pas demeurer, sous prétexte que les femmes n'entraient point chez nous, mais surtout pour ne pas nous exposer à voir les officiers japonais cerner notre habitation et arrêter ces deux personnes. Pour Domingo, il n'y eût pas moyen de lui résister. Il fallut lui donner un crucifix pour sa mère et un pour lui, et l'écouter nous dire toutes sortes de belles protestations d'amour de Dieu, et de Notre divin Sauveur. C'était à ravir. Mais, quand il lui fallut sortir, deux officiers gardaient le passage. Nous crûmes un instant qu'il allait être pris. Notre-Seigneur, dont il venait de vénérer la sainte image, le protégea. En ce moment-là même, il la pressait sur sa poitrine. Les officiers le laissèrent passer... Le cœur m'en bat encore !...

O mon Dieu ! daignez nous donner un peu de liberté pour nous aider à faire votre œuvre ! »

Pendant trois jours, M. Petitjean et M. Laucaigne furent très inquiets au sujet de Domingo. Depuis le soir du 23 mars où il les avait quittés, les visites tant des habitants d'Urakami que des officiers avaient presque complètement cessé. Le jeune imprudent avait-il été arrêté, à la suite de quelque perquisition, et ses compatriotes effrayés avaient-ils été contraints d'interrompre leurs pèlerinages ? Un instant, les missionnaires le craignirent. Il n'en était rien heureusement.

Le dimanche 26, les visiteurs reparurent en assez grand nombre, et le lendemain M. Laucaigne rencontra dans l'église Dominguo lui-même conduisant son vieux père. Le vieillard offrit au missionnaire de le cacher chez lui ; son fils viendrait le chercher dans un bois à la tombée de la nuit, et de là par des chemins détournés le conduirait en sa maison. Cette maison était assez isolée et dans un endroit uniquement habité par des chrétiens. Sans rien promettre pour le moment, M. Laucaigne fut très touché de cette proposition. « Voilà, écrivait-il au Séminaire de Paris, comment la divine Providence nous a fait trouver des frères dans ce Japon, où nous pensions que la persécution avait détruit jusqu'aux derniers vestiges du Christianisme ».

La situation des missionnaires, cependant, ne laissait pas d'être fort difficile. La plus légère imprudence pouvait compromettre gravement l'avenir (1). M. Petitjean et M. Laucaigne s'en rendaient parfaitement compte. Un jour qu'ils étaient occupés à traduire l'oraison domini-

(1) M. Petitjean faisait suivre la première lettre qu'il adressait au Séminaire de Paris sur ces évènements de cette recommandation, qui montre jusqu'à quel point sa sollicitude pour les chrétiens, qu'il venait de découvrir, le rendait circonspect : « Peut-être sera-t-il prudent que vous teniez ces détails secrets. Ici, nous n'avons pas osé en faire part à nos Européens, dans la crainte qu'ils n'arrivent par eux aux oreilles des Japonais. »

cale en langue vulgaire avec leur professeur de japonais, celui-ci leur dit sans préambule : « quelqu'un me racontait dernièrement que trois ou quatre habitants d'Urakami furent arrêtés, il y a trois ans, et traduits devant le gouverneur de Nagasaki, comme coupables d'être chrétiens. Ils avouèrent, en effet, qu'ils appartenaient à la religion de Jésus. L'un d'eux aurait même récité une prière, qui n'étaient autre que l'oraison dominicale. Des livres traitant de leur doctrine, saisis en même temps qu'eux, furent remis au chef d'une bonzerie, homme très savant. Celui-ci voyant que, s'il donnait le vrai sens des livres, beaucoup de sang pourrait couler, s'avisa de sauver par un mensonge les têtes compromises. Il déclara que la religion dont il s'agissait ne différait pas de celle du Japon. Son stratagème réussit ; un seul des accusés fut mis à mort, et l'on pense que la cour de Yedo ferme maintenant les yeux sur Urakami. »

Leur maître avait-il voulu par ce récit leur donner un avertissement (1) ? Les deux missionnaires furent portés à le croire, car il gardait d'ordinaire sur ces sortes de sujets le plus complet silence. Ils firent donc tous leurs efforts pour rendre leurs chrétiens plus réservés. Ils y réussirent si bien qu'un dimanche, à l'église, M. Laucaigne eût de la peine à obtenir de quelques-uns, qu'ils se fassent reconnaître. Les voyant considérer avec intérêt la croix et la statue de la Sainte Vierge, il comprit qu'ils n'étaient point de simples curieux.

— « Etes-vous de Nagasaki ? » leur dit-il.

— « Oui », répondit l'un d'eux.

— « Comprenez-vous ce que vous voyez-là ? » ajouta-t-il en leur montrant la croix du tabernacle.

(1) Quelques mois auparavant, pareil récit leur avait déjà été fait à peu près dans les mêmes termes.

— « Oui, c'est le Crucifié. »

— « Mais, quel est son nom ? »

— « C'est *Deus Sama.* »

Le plus vieux demanda combien il y avait de temps que Deus Sama avait été crucifié. Ce fut alors seulement qu'ils dirent qu'ils étaient d'Urakami, et que ce jour-là dans leur village c'était aussi jour de prière.

En général cependant, missionnaires et chrétiens ne se faisaient pas faute de tromper la surveillance de la police, aussi souvent qu'ils le pouvaient sans péril.

« Aujourd'hui le temps est froid, écrit M. Laucaigne à la date du 27 mars. Il tombe une pluie glaciale mêlée de neige. La police ne sort pas pour faire ses rondes. A l'entrée de la nuit, trois de nos chrétiens viennent dans ma chambre ; mais je les laisse peu s'arrêter dans la maison, parce que le domestique les a remarqués. Je leur dis de monter à l'église, et je les suis quelques instants après. Ils témoignent un grand respect devant la statue de Notre-Dame, qu'ils appellent *Yoki Sancta Maria Sama* (Son Excellence la bonne Sainte Marie). Comme je les questionne sur les prières qu'ils ont coutume de faire, l'un d'eux récite en entier et aussi bien qu'il est possible à une bouche japonaise, l'*Ave Maria*, et un autre le *Salve Regina*..... Cette nouvelle preuve que le culte de Marie s'est perpétué parmi eux m'a singulièrement réjoui. C'est un grand motif d'espérance pour l'avenir. »

M. Petitjean raconte de son côté les pieuses ruses auxquelles les chrétiens ont recours, afin de pouvoir s'entretenir quelques instants avec les missionnaires.

« Voyez-vous, dit-il, ce vieillard de soixante-dix ans, qui arrive gravement sous son large parapluie en papier huilé, à la tête d'une douzaine de personnes? Il fait un temps affreux. Il a plu toute la nuit, et quoiqu'il soit neuf heures du matin c'est à peine si on a vu un Japonais

dans la rue, excepté Lorenzo et sa petite troupe. C'est la troisième fois qu'il vient à l'église. Il y a cinq ou six jours, il s'était fait marchand de mousse et de fleurs des champs, pour pouvoir pénétrer chez nous et nous parler un peu plus à l'aise. J'arrive à la porte de l'église en même temps que lui. « Lorenzo Sama, lui dis-je, vous choisissez mal votre jour. Quel mauvais temps vous avez eu pour venir ! » — « Je l'ai fait à dessein, dit-il, pour tromper la police. Pendant que la pluie tombait et que les officiers dormaient, nous nous sommes mis en route, et nous voici. Tous ces gens sont de ma famille. Permettez-nous de faire nos prières au pied de la Croix et de la bonne Sainte Marie, puis de causer un instant avec vous, avant de rentrer au village... »

Quelques jours après M. Petitjean écrivait encore :

« Nous avons pu avoir une conférence d'une bonne demi-heure avec trois mères de famille, qui avaient attendu toute la nuit dans une maison de la ville. Elles s'étaient présentées la veille au soir, au moment où M. Laucaigne venait de fermer l'église. Ce cher confrère les pria de se retirer, elles demeurèrent bien encore une vingtaine de minutes à rôder autour de la mission avant de s'en aller. Mais de grand matin, les intrépides visiteuses assistaient à nos messes. Dès que je fus libre, Marina, la plus âgée, se hâta d'entrer à la sacristie escortée d'Iwana, cette dernière un petit enfant sur le bras, pendant que Catharina faisait la garde au bas de l'église, pour prévenir de l'arrivée des indiscrets. Je pus écrire sous leur dictée les prières qu'elles récitent fréquemment chaque jour. Or ces prières sont le *Pater*, l'*Ave Maria*, le *Credo*, des oraisons jaculatoires pour chaque heure de la journée : elles sont en japonais.... »

« Le dimanche de la Passion et le dimanche des Rameaux nous avons eu à la messe plus de Japonais que

d'Européens. Quoique nos chrétiens ne doivent pas comprendre très bien le sens des cérémonies sacrées, ils se sont tenus parfaitement, si bien qu'un Européen, qui ignore (et ils l'ignorent tous) notre découverte, m'en a témoigné sa surprise. Au milieu des étrangers, ou quand ils sont mélangés à quelques payens, ils savent ne rien laisser paraître au dehors de leurs sentiments intimes. Ils étaient nombreux cependant, ceux qui épiaient le moment, où il n'y aurait plus de faux-frères, pour se glisser à la sacristie, et nous demander en grâce de leur permettre de porter à leur front le crucifix. Quelques-uns seulement sont assez adroits, pour obtenir furtivement cette faveur. »

Le jeudi et le vendredi saints, 13 et 14 avril, une grande fête payenne attire beaucoup de monde à Nagasaki. Environ quinze cents personnes visitent l'église. Elles sont venues de toutes les provinces de l'île de Kyu-Shu. M. Petitjean reconnaît des gens de Kagoshima, qu'il a vus autrefois aux îles Riu-Kiu. Il y en de Kyoto et d'autres points encore plus éloignés. Quoique puissent faire les missionnaires, leur habitation est envahie. Des chrétiens en profitent pour contenter en secret leur dévotion devant les crucifix et les statues de la Sainte Vierge. Paolo, un enfant de quatorze ans, parle des difficultés et même des dangers, auxquels ils s'exposent, pour venir. « C'est la prison, la mort qui nous attend, dit-il, si on nous découvre ! » Et malgré cela, il ne quitte qu'à regret les missionnaires.

Le jour de Pâques, par une pluie battante, et dès avant sept heures du matin, Clara est avec ses voisins et voisines à la porte de l'église. Comme Lorenzo, elle a quitté son village avant le jour et choisi ce temps affreux pour échapper à la surveillance de la police. Ces braves gens viennent fêter la résurrection de Notre-Seigneur. Il y a dix jours que Clara attend cette heureuse matinée, pour

contempler à son aise l'image de la bonne Sainte Marie, dégagée du voile lithurgique, dont elle avait été recouverte au temps de la Passion. M. Laucaigne, tandis que les espions dorment encore, peut montrer en paix à ces visiteurs le Catéchisme en images. Il remarque à chaque nouvelle gravure, représentant un des articles du Symbole, que les spectateurs en donnent l'explication en japonais.

Plus les missionnaires recevaient nombreuses ces preuves de la foi vive et simple de ces descendants des martyrs, plus il leur tardait d'avoir une entrevue secrète avec le baptiseur d'Urakami, afin de s'assurer de la validité de leur baptême. Le premier rendez-vous fixé au 30 mars dans la maison d'un jardinier chrétien n'avait pu avoir lieu. Cet homme, qui avait beaucoup souffert en prison, une année durant, de 1858 à 1859, à cause de sa foi, avait craint au dernier moment de se trouver de nouveau compromis et plus gravement. Et il avait exprimé le désir que la rencontre du chef des chrétiens de son village avec les missionnaires européens se fît ailleurs que chez lui. Le baptiseur avait fait aussitôt demander un autre rendez-vous sur une montagne, et M. Petitjean en avait fixé la date au 5 avril. Or par une fâcheuse coincidence, ce jour là étant un jour de fête pour les Japonais, la montagne désignée avait été envahie par une foule de promeneurs, et l'entrevue cette fois encore avait été impossible. De guerre lasse, Domingo (c'est le nom du baptiseur) était venu le 8 avril à l'église, et M. Laucaigne avait pu saisir un instant pour s'enquérir de la manière dont il donnait le baptême. Autant qu'il lui avait été possible d'en juger, le sacrement était validement administré. L'invocation des trois personnes de la Sainte Trinité était prononcée d'une manière intelligible, pendant que le baptiseur faisait le signe de la croix avec le pouce

droit sur le front, la bouche et la poitrine de l'enfant et lui versait de l'eau sur la tête, le visage et le corps. Beaucoup de prières en japonais étaient récitées avant et après la formule sacramentelle, ce qui avait empêché à M. Laucaigne de bien saisir les mots : *Ego te baptizo* ou leur équivalent en japonais. Un nouveau rendez-vous allait, le mardi de Pâques, achever d'éclairer les missionnaires, qui d'ailleurs avaient déjà plus d'une preuve de l'importance que les chrétiens attachaient à ce sacrement.

Un jour que Virginia, la femme de ce Paolo, avec qui ils avaient eu une première entrevue dans les montagnes, était au pied de l'autel avec plusieurs personnes, toutes au même cœur, M. Petitjean lui avait demandé le nom de son petit enfant. « Il n'en a pas encore » avait-elle répondu. — « Mais, dit-il, s'il venait à mourir, avant que d'être baptisé ? » — « Oh ! si l'enfant tombait malade avant le jour marqué pour son baptême, je le porterais sans tarder au baptiseur. Certainement non, je ne voudrais pas le laisser mourir ainsi ! » Et un jeune homme avait ajouté : « Nous savons que le baptême est la chose essentielle : aussi ne laissons-nous jamais mourir nos enfants sans qu'ils l'aient reçu. »

« Nos chers chrétiens, disait M. Petitjean, comprennent la nécessité du baptême. Avec cela ils prient, ils aiment Dieu et font leur bonheur de rendre leurs adorations à Notre-Seigneur. Ils ne laissent pas s'écouler un jour sans prier la Très Sainte Vierge, leur bon ange et leur saint patron. Enfin, ils sont d'une réserve et d'une modestie, qui étonnent. Cher petit troupeau ! Ils sont chrétiens autant qu'il leur est possible de l'être ! Que ne nous est-il donné de pouvoir vivre avec eux, au milieu d'eux !... J'écris aujourd'hui à M. Girard pour lui demander l'autorisation de tenter de pénétrer en secret dans un de leurs villages. Peut-être pourrions-nous,

l'un ou l'autre, y demeurer quelque temps et leur distribuer par l'entremise des pères et mères de famille ce pain de la parole, qu'ils demandent à grands cris. Je crains que réduits à deux comme nous le sommes, M. Girard ne fasse quelque difficulté à nous le permettre. Pourtant nous sommes convaincus, M. Laucaigne et moi, qu'il y aurait moyen de nous introduire incognito chez nos chrétiens, et d'y rester. Nous avons contre nous la vigilance de la police, mais nous pouvons la tromper à l'aide des ténèbres et avec le concours d'un ou deux hommes de bonne volonté, qui entreront dans nos plans. Si nous nous faisons découvrir, nous exposons la vie des personnes chez qui nous seront trouvés : voilà le danger auquel nous nous exposons. Mais à voir le mouvement qui s'opère parmi nos chrétiens, le désir qu'ils ont de s'instruire, le besoin qu'ils en ont, trop écouter la prudence humaine n'est-ce pas aller contre la volonté de Dieu ? Jusqu'à ce que nous ayons reçu des instructions de M. Girard nous continuerons à agir sans bruit et dans les étroites limites où il nous est donné de nous mouvoir. »

Enfin, le mardi de Pâques arriva.

« Dès la pointe du jour, écrit M. Petitjean, une troupe de mères et d'enfants entrent à l'église. Un père me prie de vouloir bien donner le baptême à son petit garçon âgé de quatre ans : je ne puis le lui refuser. L'enfant semblait tout d'abord ne pas vouloir devenir chrétien. Il pleurait, se cachait dans les vêtements de son père. Mais à peine l'eau sainte eût-elle coulé sur son front, qu'il devint doux comme un agneau, et sa figure resplendit d'un sourire angélique. Pour faire plaisir au père, je donnai à ce cher premier petit baptisé le nom de Jiwano (Jean), nom que j'ai reçu au jour de ma confirmation et sous lequel je suis connu de nos chrétiens.

« A 10 heures du matin, nous sommes dans les montagnes au rendez-vous, après lequel nous soupirons depuis un mois. Cette fois tout réussit à merveille. Le baptiseur nous attend. Il a eu soin de nous envoyer aux approches de la montagne, où doit avoir lieu notre entrevue, deux bonnes vieilles, avec mission de nous indiquer les sentiers qui nous déroberont aux regards des indiscrets. Elles nous remettent ensuite aux mains de jeunes gens, dont les uns font la garde tandis que d'autres nous introduisent, après quelques détours dans les broussailles, au milieu d'un bouquet de sapins, en un endroit fait exprès. Domingo, le baptiseur, est entouré de trois ou quatre parents ou amis. Comme nous sommes heureux tous, de nous trouver enfin réunis ! Domingo nous dit qu'il désirait vivement ce jour, depuis qu'il savait que nous étions leurs prêtres, et que la crainte de compromettre notre sainte cause l'avait seule empêché de venir souvent à notre église.

« Mais, arrivons au point important : la formule employée par lui pour le baptême? La voici : *Kono hito-wo paotizo in nomne Patero, Hilio, et S'ra Spiritou Sancto. Iamoun.* Le mot *ego* manque, mais se sous-entend fréquemment en japonais. Le *te* est remplacé par *kono hito,* cet enfant, cet individu. Avant et après cette formule, il y a des prières à Notre-Seigneur, à Saint Jean-Baptiste, que je ne cite pas, parce que je désire les avoir plus exactes.

« Cette formule est-elle valide ? Jusqu'à décision contraire, nous la regarderons comme telle. Au moins nous abstiendrons-nous de laisser naître à cet égard le plus léger doute dans les esprits. Pour faire agréer la nôtre : *Ego te baptizo* etc., nous avons dit à Domingo que les paroles par lui employées étaient les mêmes, qu'il n'y avait qu'une légère différence de prononciation, différence que la bouche japonaise avait dû peu à peu intro-

duire, etc. Il nous a promis d'employer désormais la formule que nous lui avons donnée par écrit, et qu'il a répétée lui-même devant nous. Domingo nous assure être le seul survivant des baptiseurs de la vallée. Son fils, jeune homme de vingt-cinq ans, lui succédera dans sa charge, en cas de mort ou d'infirmités.

« Domingo nous a ensuite donné de précieux rensei-seignements sur cette chère chrétienté, dont il est le chef. Chaque jour on fait la prière en commun dans les familles. Le père la récite à haute voix une semaine, la mère la semaine suivante, puis chacun des enfants à tour de rôle. Quand quelqu'un est sur le point de mourir, on se groupe auprès de lui pour prier. Après sa mort, huit jours durant, on supplie Saint Pierre de lui ouvrir les portes du paradis ; et plus tard, dans les prières de chaque jour, on ne l'oublie pas. Domingo nous a récité le *Salve Regina* en japonais, ainsi que plusieurs autres prières. Et il nous a remis le livre unique de doctrine chrétienne qu'il possède. Ce livre a pour titre : Du commencement du ciel et de la terre (*Tenchi no Hajimari no Koto*). Il commence ainsi : « L'empereur du ciel, Deus, à qui nous devons nos adorations est le maître du ciel et de la terre, le noble père des hommes et des dix mille êtres, etc. » Il a été écrit de mémoire en 1822 ou 1823. Nous y retrouvons la création, les anges, la chute, le Messie promis, etc. En le transcrivant et le traduisant nous remarquons de loin en loin quelques erreurs, mais peu considérables jusqu'ici.

« Domingo nous a paru excessivement prudent, je dirais même qu'il nous a paru effrayé du mouvement qui se produit parmi les chrétiens. Par suite de ses dispositions, nous avons renvoyé à un mois toute tentative de rendez-vous. Pour le réconforter, je lui ai parlé des bons termes dans lesquels nous sommes avec le

gouverneur de Nagasaki. Je lui ai dit qu'il faisait au missionnaire, professeur de français, des invitations à dîner dans son palais, etc. Lorsque Domingo fut un peu rassuré, nous nous séparâmes, après lui avoir donné ainsi qu'à ses compagnons des croix et des médailles. Il nous fallut aussi recevoir d'eux quelques petits cadeaux. Ils remplirent nos poches d'œufs... Ce furent nos œufs de Pâques. Depuis ce jour, les visites continuent à l'église et les chrétiens y viennent en si grand nombre, qu'ils nous donnent de l'inquiétude ».

II

De nouvelles découvertes de chrétiens s'ajoutent aux premières. — Pierre de Kaminoshima demande aux missionnaires s'ils n'ont pas d'enfants. — Au mois de juin, vingt chrétientés sont déjà connues. — A quelle organisation elles doivent d'avoir conservé la foi de leurs ancêtres. — Livres et prières retrouvés. — Le traité de la contrition. — Objets religieux échappés à la persécution. — Michel de la discipline. — M. Petitjean et M. Laucaigne à Urakami. — L'église des vingt-six martyrs interdite aux Japonais. — Redoublement de prudence. — Visites nocturnes des chefs de prière et des baptiseurs. — Utilité du cours de français de M. Petitjean. — Politesses du gouverneur de Nagasaki. — M. Petitjean se rend en barque pendant la nuit au village de Shittsu. — « Est-ce le chef du royaume de Rome, qui vous envoie ? » — Les trois signes auxquels les chrétiens reconnaissent les successeurs de leurs pères dans la Foi. — L'organisation des réunions de nuit. — Jiwano, Petoro, et Gaspard Yosaku.

Dans les premiers jours de mai, de nouvelles découcouvertes s'ajoutent aux précédentes. Un jeune homme nommé Gaspard Yosaku, venu des îles Goto à Nagasaki pour se guérir d'une plaie dont il souffrait depuis plusieurs années, est entraîné par le flot des visiteurs à

l'église catholique. Il y entre. Quelle n'est pas sa surprise à la vue de la croix et de la statue de la Sainte Vierge ! Ce temple européen, que tout le monde vient voir, est, il n'y a pas de doute, un temple de la religion des *Christans* (1) ! Il trouve aussitôt le moyen de se glisser chez les missionnaires, et après les avoir interrogés, il leur apprend l'existence d'un millier de chrétiens dans l'île qu'il habite. Sa famille originaire de Nagasaki s'y était transportée depuis deux cents ans, pour fuir la persécution. N'écoutant que la générosité de son cœur, il demande à M. Petitjean et à M. Laucaigne de le prendre à leur service. Ceux-ci n'y mettent qu'une condition : l'autorisation de son père. Il part aussitôt pour l'obtenir, et en profite pour annoncer aux chrétiens des îles Goto la bonne nouvelle de l'arrivée des missionnaires.

Quelques jours après, tandis que M. Petitjean prie devant l'autel de la Sainte Vierge, deux pères de famille, Pierre et Sébastien, s'approchent de lui, le saluent, et la main sur la poitrine lui disent qu'ils ont le même cœur.

— « D'où venez-vous ? » leur demande-t-il.

— « De bien loin. Nous habitons à huit ou dix lieues d'ici. Nous marchons depuis le jour, et nous avons encore allongé notre route pour tromper la police. Dans nos montagnes, nous sommes environ quinze cents chrétiens... Donnez-nous quelques objets religieux pour nous aider à prier. Car nous n'avons plus ni statues, ni images. Le gouvernement nous a tout enlevé ».

C'étaient donc 2,500 chrétiens disséminés dans les montagnes et dans les îles voisines, qu'il fallait ajouter désormais à ceux d'Urakami, au nombre d'environ 1.300.

« Cette découverte de 3800 chrétiens répandus aux

(1) Kirishitan, chrétiens.

environs de Nagasaki, écrit M. Petitjean à M. le supérieur du Séminaire de Paris, nous donne à penser que le cœur du Japon recèle bien d'autres secrets. De grâce, envoyez-nous des aides pour répondre aux vues de Dieu. On dirait que la moisson est mûre. Il ne faut pas que les ouvriers manquent pour la recueillir ! »

A mesure que se propage au loin la nouvelle, qu'il y a à Nagasaki des missionnaires catholiques, les chrétiens accourent en foule de toutes parts. Le 10 mai, ils arrivent en si grand nombre, que pour les soustraire au danger d'être reconnus M. Petitjean se décide à fermer l'église une partie de la journée. Eux qui habitent des villages éloignés, parfois entièrement chrétiens, et où ils ne sont nullement molestés par leurs officiers, cette crainte des missionnaires les étonne. Ils ne quittent qu'à grand peine l'église, et à la nuit ils en assiègent encore les avenues. Mieux que cela, quatre d'entre eux pénètrent à la faveur de l'obscurité jusque dans la chambre de M. Petitjean, qui se voit obligé de les garder plusieurs heures. Il les interroge et constate, qu'ils ont à peu près l'instruction des fidèles de France, dans les campagnes. Ils connaissent assez bien les mystères de la Sainte Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption, le Ciel, le Purgatoire, l'Enfer, etc. Ils demandent, entre autres choses, des cierges bénis pour s'en servir auprès des agonisants, pendant les prières qui précédent la mort. Enfin, il faut les chasser pour qu'ils partent, car volontiers ils resteraient jusqu'au matin.

Le 11 mai, Domingo, le baptiseur d'Urakami arrive fort à propos à l'église. Monsieur Petitjean l'envoie en parlementaire aux chefs des divers groupes de visiteurs et les fait prier de se retirer dans l'intérêt du bien général. Les officiers de la police et les bonzes ne cessent, en effet, de surveiller la foule.

Le 15, des députés de Kaminoshima, île voisine de

Nagasaki arrivent au lever du jour. Après un court entretien les missionnaires les congédient, ne gardant auprès d'eux que Pierre, le baptiseur de l'île, ainsi que le chef de la pieuse caravane.

« Pierre nous donne les plus précieux renseignements, dit M. Petitjean. Disons d'abord que sa formule de baptême paraît valide, et qu'il la prononce distinctement. Après nous avoir donné la liste des îles et des villages du voisinage, où se trouvent des chrétiens : « Il en reste encore beaucoup, affirme-t-il, dans le Japon, un peu partout. Il y a en particulier un pays très éloigné d'ici, du côté de Yedo, où l'on compte plus de mille familles qui vivent dans les mêmes villages (1) ». Il nous parle aussi du chapelet, que les chrétiens ont l'habitude de réciter comme nous, moins le *Gloria Patri*, et d'un acte de contrition, qu'ils disent souvent durant la vie et surtout aux approches de la mort. Enfin, il nous interroge sur le grand Chef du Royaume de Rome, dont il désire savoir le nom. Lorsque nous disons, que l'auguste vicaire de Jésus-Christ, le saint pontife Pie IX, sera bienheureux d'apprendre les consolantes nouvelles que lui et ses compatriotes chrétiens viennent de nous donner, Pierre laisse éclater toute sa joie. Et néanmoins avant de nous quitter, il veut s'assurer encore si nous sommes bien les successeurs de leurs anciens missionnaires.

— « N'avez-vous point d'enfants ? » nous demande-t-il d'un air timide.

— « Vous et tous vos frères chrétiens et payens du Japon, voilà les enfants que le Bon Dieu nous a donnés. Pour d'autres enfants, nous ne pouvons pas en avoir. Le prêtre doit comme vos premiers missionnaires garder toute sa vie le célibat ».

(1) Les missionnaires n'ont point constaté jusqu'ici l'exactitude de ce renseignement.

A cette réponse, Pierre et son compagnon inclinent leur front jusqu'à terre, en s'écriant : « Ils sont vierges ! Merci ! Merci ! *Virgen degosaru ! O arigato ! O arigato* ! » Et ils ne tarissent plus en expressions de reconnaissance pour tous les bienfaits que nous venons leur apporter.

Le célibat du prêtre, tel fut le signe auquel les chrétiens du Japon achevèrent de reconnaître dans les nouveaux missionnaires les successeurs de leurs premiers apôtres. Quelque temps avant que l'église catholique de Nagasaki eût été terminée, les Protestants avaient construit un petit temple dans la ville. Les chrétiens d'Urakami, voyant une croix au sommet, vinrent le visiter en assez grand nombre. Le ministre leur fit l'accueil le plus empressé, leur parla de la religion de Jésus-Christ, et les engagea à revenir avec leurs femmes et leurs enfants. Il ajouta que lui aussi avait sa femme, et qu'elle serait enchantée de faire la connaissance des leurs. A ces mots, les chrétiens avaient compris que ceux-là n'étaient pas comme leurs anciens missionnaires : ils s'en étaient allés et n'étaient pas revenus.

Le 17 mai, un nouveau village chrétien, situé dans la montagne et séparé seulement de l'église par des champs et des bois, fait demander la visite de M. Petitjean ou de M. Laucaigne. Deux jours après, six cents chrétiens d'une île nouvelle envoient à Nagasaki une députation de vingt personnes.

Au 8 juin, vingt chrétientés sont connues des missionnaires et sept baptiseurs se sont mis avec eux en relation directe.

« Nos paroissiens des contrées éloignées, écrit M. Petitjean, nous désespèrent et nous comblent de joie par leur trop grand nombre et par leur abandon filial. Il en est qui font de vingt à trente lieues, en bateau ou à pied, pour visiter l'église, s'entretenir avec nous, et nous demander des croix et des médailles. »


HOLY ROSARY
LIBRARY



ÉGLISE DES VINGT-SIX MARTYRS, A NAGASAKI

(Etat actuel)

Cependant Monsieur Girard consulté avait engagé M. Petitjean et M. Laucaigne à ne point tenter encore d'établissements secrets dans les chrétientés voisines, et à se borner à des rendez-vous de jour et de nuit. Le jour, ils reçurent donc à la dérobée, dans l'église, les députations qui leur arrivaient de tous côtés, et la nuit, ils s'efforcèrent de cacher dans leur maison les chefs de ces députations. Ils recueillirent ainsi de nombreux et utiles renseignements.

Presque partout les chrétiens avaient une organisation identique. Dans la plupart des villages, il existait deux principaux chefs. Le premier, appelé chef de la prière, devait autant que possible savoir lire et écrire. C'est lui, qui présidait aux prières du dimanche, et se rendait auprès des mourants pour leur suggérer des actes de contrition, et leur faire la recommandation de l'âme. Le second, le baptiseur administrait le sacrement de baptême. Il devait avoir auprès de lui un élève baptiseur, appelé à lui succéder en cas de mort ou quand il entrait en retraite, car il ne pouvait exercer ses fonctions plus de dix ans. Cet élève, pour devenir lui-même baptiseur en titre, devait régulièrement avoir étudié la formule et le rit du baptême et assisté le baptiseur pendant cinq ans. Cette coutume était suivie dans la plupart des villages. Parfois, mais tout à fait exceptionnellement, le même homme cumulait l'emploi de chef de prière et de baptiseur. C'est à cette organisation, ainsi qu'à la tradition orale des principales vérités de la Foi et à quelques livres et images pieusement conservés, que les fils des martyrs durent de se maintenir chrétiens.

Les missionnaires étudièrent avec soin tous les documents qui leur furent soumis : traités de religion, recueils de prières, formules écrites de baptême, calendriers chrétiens. Un traité composé, l'an 1603 la

huitième année de l'ère Kei-jo, la troisième décade du quatrième mois, et ayant pour titre : *Contriçon* (Contrition) les frappa tout particulièrement. Il était entièrement écrit en japonais et commençait par ces mots : L'affaire importante entre les affaires importantes, c'est le salut de l'âme. Puis venait le texte : Que sert à l'homme de gagner l'univers, etc... « A lire cet ouvrage, écrivait M. Petitjean, on croirait que l'auteur avait prévu la longue privation de prêtres, qu'aurait à subir l'église du Japon. C'est un chef-d'œuvre de doctrine, de clarté et de style (1), à l'usage de tous. Compris et bien mis en pratique, il a dû puissamment aider à faire arriver au ciel un grand nombre d'âmes ». Ce traité avait été apporté aux missionnaires par le baptiseur Domingo. Il avait échappé aux dernières perquisitions faites huit années auparavant à Urakami, alors que vingt-huit chrétiens de la vallée avaient été jetés en prison, et que la plupart de leurs livres, images ou objets de piété avaient été brûlés et confisqués. Les missionnaires devaient retrouver plus tard ce même livre dans d'autres chrétientés.

En outre de ce traité, ils possédaient un petit abrégé de la doctrine chrétienne en dix articles, des prières traduites du rituel pour le moment de la mort, les quinze mystères du rosaire, les commandements de Dieu, l'acte de contrition, le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, le *Salve Regina* et enfin le signe de la croix, le tout en japonais du vieux temps. Un marchand de coton de Kurosaki, nommé Matheo, leur enseigna un jour un exorcisme fort répandu, disait-il, dans son pays, c'était la traduction en japonais de l'invocation latine : *Per signum sanctæ Crucis libera nos*, *Deus noster*, *ab inimicis nostris*. Les missionnaires attachaient à ces

(1) Eu égard au vieux langage chrétien.

monuments du temps passé d'autant plus d'importance que les termes de religion qu'ils contenaient étaient usités parmi les chrétiens et devaient leur faciliter beaucoup la composition d'un catéchisme.

Non contents de leur apporter les rares fragments écrits, échappés aux ruines accumulées par la persécution, les chrétiens étaient heureux de pouvoir leur montrer en cachette les quelques objets religieux, reliques de leurs ancêtres, qui à travers des époques si troublées étaient parvenus jusqu'à eux. Parfois ce n'étaient que quelques grains de chapelet pieusement conservés et qu'ils s'étaient transmis de père en fils. D'autrefois c'étaient d'anciennes gravures. « Nous avons pu contempler, écrit à cette époque M. Petitjean, une image de trois pieds de haut sur deux de large représentant Notre-Dame. C'est une Vierge immaculée, portée sur les nuages, ayant à ses pieds, à droite, saint François d'Assise, et à gauche, saint Antoine de Padoue tenant en ses bras l'Enfant Jésus. Sainte Claire et deux autres saints sont aussi représentés au bas de l'image. Pour l'avoir nous aurions donné tout ce que son possesseur nous aurait demandé. Mais, comme il paraissait y tenir comme à sa vie, nous n'avons pas insisté ».

M. Petitjean parle, dans ses lettres, de quelques autres objets assez remarquables, d'une belle croix en cuivre, d'un *Ecce homo* en fer « grand comme la main et parfait d'exécution, » d'une médaille représentant Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la croix, avec la Sainte Vierge et Saint Jean à ses pieds. Dans divers villages, les chrétiens possédaient encore quelques rares crucifix, quelques images, devant lesquels il se réunissaient pour prier, et auxquels ils étaient très attachés. D'aucuns même prétendaient qu'il existait quelque part une relique du bois de la Vraie Croix. Il va sans dire, que les nocturnes visiteurs ne se seraient jamais retirés satis-

faits de chez les missionnaires, s'ils n'avaient emporté pour eux et pour les leurs quelques objets de dévotion, dont ils accusaient régulièrement *les Pères de leurs âmes* de se montrer trop avares.

M. Petitjean reçut à la fin d'une de ces veillées une demande à laquelle il ne s'attendait guère. C'était dans la nuit du 9 au 10 juin. Deux chefs, Michel et Mathias, amenés par un chrétien d'une île voisine de Nagasaki, venaient de lui rendre compte de leur formule de baptême, qui était sans altération. Les trois visiteurs l'avaient interrogé ensuite sur le mot : *kompisan* (confession) qu'ils trouvaient dans leurs livres, et qu'ils ne comprenaient pas. Après l'avoir entendu parler du péché et de la pénitence, et comme conclusion de l'entretien, Michel demanda non-seulement un chapelet, mais une discipline pour se frapper, quand il implorerait de Dieu le pardon de ses péchés. Cette demande qu'il fit de lui-même étonna singulièrement le missionnaire, et prouve combien certains détails étaient restés gravés dans le souvenir de ces pauvres persécutés à travers sept ou huit générations. Sous une écorce un peu rude ce brave homme cachait un cœur d'or. Père de famille et chef de prière à Kaminoshima, il exerçait le métier de pêcheur. Il offrit spontanément de mettre sa barque à la disposition des missionnaires, et de les transporter soit dans son île, soit dans les îles voisines, dès qu'ils croiraient pouvoir visiter secrètement les chrétiens. Le nom de Mikeru (1) (Michel) se trouvant fort répandu parmi les fidèles japonais, qui considéraient le grand archange comme le patron de leur empire, Michel de Kaminoshima devint désormais pour les missionnaires Michel de la discipline.

Avant de mettre à contribution sa bonne volonté, ils

(1) Du portugais : Miguel.

résolurent de tenter une excursion à Urakami. Malgré les visites fréquentes des chrétiens à l'église, la police, qui sans doute n'avait pas reçu d'autres ordres que de s'opposer à des prédications publiques, paraissait s'être relâchée de sa surveillance. En conséquence, un beau jour de juillet, après avoir doublé leur route et suivi à travers les montagnes des sentiers dérobés, M. Petitjean et M. Laucaigne arrivèrent chez Domingo. Le baptiseur les reçut à quelques pas de sa maison dans un grand bois de sapins, où il avait réuni douze ou quinze vieillards, que leur grand âge ou leurs infirmités avaient privés du bonheur d'aller à l'église. Au surplus, c'étaient les principaux du village. Ils se prosternèrent pleins de joie devant les missionnaires. Ceux-ci leur dirent :

— « Oui, nous sommes les Pères de vos âmes. Désormais nous n'aurons plus avec vous qu'un même cœur. Il y a de longues années que nous étions au Japon, n'ayant qu'un désir, celui de vous connaître. Et maintenant que nous vous avons découverts, nous sommes au comble de nos vœux. »

Alors les vieillards assemblés furent impuissants à exprimer leur émotion autrement que par des larmes.

— « Oh ! dit à la fin l'un d'eux, vous auriez pu rester ici encore dix ans, si vous n'aviez pas bâti une église, nous ne vous aurions jamais reconnus ! »

Cette excursion à Urakami, accomplie sans accident fâcheux, décida M. Petitjean à se rendre enfin aux instances de Michel de la discipline et à organiser une première sortie de nuit. Les chrétiens réclamaient de tous côtés d'être visités. D'autre part, ces visites faites avec prudence ne pouvaient que rendre plus intimes les rapports entre les missionnaires et les différentes chrétientés. Il fut convenu que dès le lendemain, 16 juillet, en la fête de Notre-Dame du Mont Carmel, Michel met-

trait au service de M. Petitjean sa barque et ses hommes, et qu'il le transporterait sur la côte de Sotome, au village tout chrétien de Shittsu, situé à sept lieues de Nagasaki. Mais quelques heures avant le départ, un vent si violent s'éleva, qu'il fallut bon gré mal gré remettre à plus tard l'exécution de ce projet. La tempête, qui durant plusieurs jours tourmenta les flots de la mer, ne fit que précéder de peu celle qui allait soudain agiter et troubler les âmes.

Le nombre des visiteurs de l'église n'avait pas cessé d'augmenter pendant le mois de juillet. Le 6 et le 7, des députations étaient arrivées coup sur coup des îles Goto, baptiseurs en tête, et ceux-ci avaient évalué à 50.000 environ (1) le nombre des chrétiens de cet archipel éloigné d'une trentaine de lieues. Les missionnaires se sentaient impuissants à modérer, comme ils l'auraient voulu, ce concours sans cesse grandissant. Afin de ne pas donner l'éveil aux quelques Européens qui fréquentaient l'église, et dont aucun ne soupçonnait encore leur secret, ils avaient recommandé à leurs lieutenants des diverses chrétientés d'empêcher leurs gens de venir à l'église au moins le dimanche.

« Nous ne pouvons penser que la police ferme les yeux sur ce mouvement, écrivait le 19 M. Laucaigne (2), mais comme jusqu'ici, on ne nous a pas pris en flagrant délit avec les nôtres, et que du reste nous sommes plus que discrets avec les officiers, qui de bonne foi ou non nous interrogent sur notre religion, nos espions peuvent penser que nous ne prêcherons, que lorsqu'il nous sera permis de le faire ouvertement. »

Telle était la pensée des missionnaires lorsque peu de jours après un coup de foudre éclata.

(1) Ce chiffre dépassait de beaucoup le chiffre réel.
(2) Lettre à M. Albrand.

« De même que je vous ai fait part de nos joies, écrit le 27 juillet M. Petitjean au Séminaire de Paris, je dois vous communiquer nos peines. Des ordres secrets viennent d'être donnés à Nagasaki et dans les environs, pour interdire aux Japonais la visite de notre église. Nous en sommes informés par un de nos baptiseurs, qui s'est empressé de venir nous annoncer cette fâcheuse nouvelle, et nous a protesté qu'il ferait tous ses efforts pour demeurer quand même en relation avec nous. Par lui, nous espérons continuer silencieusement notre œuvre en attendant des jours meilleurs. Ce qui nous console dans l'affliction présente, c'est que pas un seul des nôtres n'a été inquiété jusqu'ici. Nous croyons donc, ou bien que le gouverneur ignore nos rapports avec les chrétiens, ou bien qu'il craint de s'attirer quelques difficultés du côté de la France. Nous redoublerons de prudence. Les Européens, qui ont ignoré jusqu'ici nos découvertes, ignorent aussi l'interdit qui pèse sur nous. Au moins, nous garderons-nous bien de leur en parler. C'est sans doute la grande affluence de visiteurs, soit chrétiens, soit payens, qui a fait prendre au gouvernement japonais la mesure que nous déplorons. Pour ce qui nous regarde, nous croyons n'avoir à nous reprocher aucune imprudence. »

Ainsi aux anxiétés continuelles d'un ministère sans exemple, ministère secret sous le regard de leurs ennemis, allaient se joindre encore pour les missionnaires de plus graves sollicitudes. Comment atteindre désormais ces multitudes de chrétiens, avides de s'instruire, ces chrétiens dont M. Laucaigne écrivait la veille encore : « nos Japonais sont insatiables ; ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient au temps de Saint François Xavier pleins d'une ardeur qui leur fait tout oublier pour la parole de Dieu. » Évidemment, les visites de jour à l'église devaient être suspendues afin de conjurer de

plus grands périls. Quant aux missionnaires, ils pouvaient difficilement songer à des excursions nocturnes dans les chrétientés. Que faire ? Il fut décidé, que les chefs de prière et les baptiseurs, se soustrayant prudemment à la défense, viendraient à la mission pendant la nuit, de loin en loin, une fois par mois par exemple, et qu'ils transmettraient aux autres chrétiens les enseignements et les conseils qu'ils y auraient reçus. Plusieurs d'entre eux, et notamment Domingo, le baptiseur d'Urakami, Pierre, le baptiseur de Kaminoshima, et l'intrépide Michel de la discipline étaient déjà venus d'eux-mêmes, dès le lendemain de l'interdit, demander la solution de diverses difficultés qu'il rencontraient dans la pratique, soit pour le baptême, soit pour l'assistance des mourants. « A Urakami, avait dit Domingo, depuis la défense faite aux Japonais de visiter l'église catholique, nous nous réunissons chaque jour, entre gens prudents, et nous prions ensemble pour demander à Dieu la liberté d'observer notre religion. » En entendant ces paroles, Pierre et Michel avaient promis d'en faire autant à Kaminoshima.

C'est à cette heure un peu sombre, que M. Petitjean comprit de quelle utilité lui était pour son ministère apostolique le cours français qu'il faisait au collège. Un moment, il avait été tenté d'y renoncer, moins à cause des occupations que lui donnaient les rapports à entretenir clandestinement avec les chrétiens, que par suite des dispositions manifestées par ses élèves payens à l'égard du Christianisme.

« Nos Japonais, écrivait-il à M. Rousseille (1), trouvent les livres, que vous nous avez envoyés, un peu trop catholiques. Ils voulaient de prime abord couper à travers ce qui ne leur allait pas. J'ai protesté contre cet

(1) Le 30 juin.

acte insultant à tous égards. J'ai menacé d'abandonner mon cours, s'ils effaçaient une seule lettre. On voulut alors me faire promettre de ne jamais parler de questions religieuses. Je répondis que je ne comprenais point comment une semblable proposition pouvait m'être adressée, qu'y souscrire serait pour moi de la dernière lâcheté ; que si je ne pouvais jouir d'une pleine liberté avec les élèves durant mes leçons, on pouvait chercher ailleurs un professeur. On me fit des excuses ; on promit tout ce que j'exigeai, jusqu'à réponse de Yedo. J'avais grande envie de tirer sur le champ ma révérence. Mais nous sommes dans une si délicate position avec nos chrétiens, que je me suis contenu. »

M. Petitjean eût tout lieu de s'en applaudir. Peu de temps après l'interdit, et comme pour atténuer le coup qu'il avait porté, le gouverneur de Nagasaki lui envoyait une carte de visite avec sa photographie. Ce fut aussi à partir de cette époque, qu'il fit mettre une de ses embarcations à son service, soit pour aller au collège japonais européen, soit pour en revenir. Enfin, le collège ayant été transféré ailleurs, sur un terrain qui avait autrefois appartenu, disait-on, aux Pères Jésuites, le gouverneur avait adressé une invitation à dîner à M. Petitjean le jour de l'ouverture. Le gouverneur tenait donc à ménager les missionnaires. Ceux-ci s'aperçurent bientôt, que l'interdit n'aurait pas des conséquences aussi fâcheuses, qu'ils l'avaient craint d'abord. Si la foule des visiteurs fut arrêtée, un certain nombre de chrétiens et surtout de chefs continuèrent à avoir des communications avec eux. Même en plein jour, quelques chrétiens trouvèrent le moyen de s'introduire dans l'église. Dès le 2 août, c'est-à-dire une semaine environ après l'interdit, cinq d'entre eux y pénétraient, et en l'absence de la police, M. Petitjean pouvait y donner le baptême à un petit enfant. A la fin du mois, il

écrivait ces lignes qui montrent que du côté des chrétiens, toutes craintes avaient à peu près disparu :

30 août. — « Clara et Marina, deux mères de famille que nous avons déjà vues à l'église, nous ont dit, après avoir assisté à la messe, qu'on serait bien aise dans leur hameau de recevoir la visite des missionnaires à l'une des fêtes patronales. La fête de Sainte Claire, première patronne du hameau, étant passée, on désirerait nous avoir le jour de Sainte Thécle. J'ai fait remarquer, qu'il nous est difficile pour le moment de nous rendre à ce désir, vu le danger auquel nous exposerions les fidèles. Elles n'ont pas paru partager nos craintes. Nous nous garderons toutefois d'être imprudents ».

Le hameau en question se nommait Kawakami. Il se trouvait juste en face de l'église à une lieue et demie ou deux lieues. Là, au dire de Clara et de Marina, tout le monde avait le même cœur. Une belle église dédiée à Sainte Claire s'élevait autrefois dans ce lieu. Il n'en restait plus que quelques pierres. Et c'est au milieu de ces ruines, que les chrétiens aimaient encore à venir prier la nuit, surtout à l'époque des grandes fêtes. Pendant la première moitié de septembre, les visites des chrétiens continuèrent sans aucun incident, soit de nuit, soit même de jour. Quelques-uns venaient de trente, quarante et cinquante lieues.

Enhardi par l'attitude indifférente de la police, M. Petitjean se rendit dans la nuit du 13 au 14 septembre au village de Shittsu. Voici le récit qu'il a laissé de cette première excursion nocturne (1) :

« Au commencement de la nuit, Michel de la discipline était à l'heure indiquée à la maison, pour me conduire déguisé en Japonais à sa barque, qui nous attentendait à proximité d'un poste d'officiers chargés de la

(1) Lettre à M. le supérieur du Séminaire de Paris.

police du port. La nuit était si sombre, que je n'ai pas eu besoin de déguisement. Je me rendis en soutane avec mon intrépide guide au bord de la mer. La traversée, le débarquement, tout se fit sans encombres. Partis à huit heures du soir, à onze heures et demie nous étions arrivés. Huit robustes rameurs nous avaient fait parcourir sept lieues dans ce laps de temps. Parvenu à la maisonnette, perchée au sommet d'une montagne, qui devait me servir de cachette, j'y trouvai plus de trente personnes. C'était la réunion des notables de l'endroit, qui sollicitaient depuis longtemps cette visite. Le reste de la nuit et toute la journée du 14, fête de l'Exhaltation de la sainte Croix, se passa en conversations sur la Religion. La plupart des visiteurs se renouvelaient d'heure en heure. Sur le soir, un peu avant mon retour, ce fut un vrai défilé de gens de tout âge, qui venaient me saluer en me disant leurs noms de baptême, et se retiraient en toute hâte pour laisser la place à d'autres. Ce village compte au moins trois cents feux, et dans chaque maison, il peut y avoir six ou sept personnes. Pas une âme qui ne soit baptisée. Même les officiers sont chrétiens. Cependant aucun d'eux n'est venu me visiter dans ma cachette. Peut-être n'avaient-ils pas été prévenus, peut-être aussi se sont-ils abstenus de venir à cause des dernières défenses portées contre nous. L'esprit général de cette chrétienté est excellent. Il est étonnant de trouver parmi eux tant de connaissance des mystères de notre Foi. Les dogmes de la Sainte Trinité, de la chute originelle, de l'Incarnation et de la Rédemption paraisleur être aussi familiers qu'à la plupart de nos catholiques de France. Ils connaissent et pratiquent les commandements de Dieu. Ils mènent une vie pénitente et font des actes fréquents de contrition, surtout à l'heure de la mort. A quoi attribuer toutes ces merveilles ? Sans doute à la grâce du baptême, à leur amour de la prière

et à leur culte pour Notre-Seigneur, la Très Sainte Vierge, les anges et les saints. Dans ce village, pas de livres, et pourtant la plupart des habitants savent par cœur l'oraison dominicale, la salutation angélique, le symbole des apôtres, le *Confiteor*, le *Salve Regina*, l'acte de contrition. Un grand nombre récitent le traité de la contrition dont je vous ai parlé autrefois. Dans la maison où j'ai reçu l'hospitalité, on m'a montré avec un religieux empressement une image représentant les quinze mystères du rosaire et au bas saint François d'Assise, saint Antoine de Padoue et un troisième saint dont je n'ai pu deviner le nom. Fréquemment les gens du village et des environs viennent vénérer cette image qu'ils croient avec raison venir des Pères de leur Foi. Ce fut au pied de cette pieuse relique de nos saints devanciers, que je fis aux fidèles une distribution de tout ce que j'avais apporté avec moi d'objets de piété. J'ai appris des chefs de la même chrétienté que chez eux et dans bon nombre de villages, depuis un temps immémorial, on ne foulait plus aux pieds la Croix. Cet affranchissement est dû aux princes particuliers de ces pays, qui sont bien aise de faire par là acte d'indépendance à l'égard de la cour de Yedo. Les mêmes personnes m'ont dit encore que les officiers chrétiens avaient souvent substitué des images de Shaka (Çakiamuni) aux images de Jésus-Christ et de la Sainte Vierge, pour les faire fouler aux pieds, à l'époque où était en vigueur cette révoltante pratique, entièrement abolie depuis l'arrivée des Européens au Japon. Parmi les nombreuses questions qui m'ont été faites, je dois signaler les suivantes : « Votre royaume et celui de Rome ont-ils le même cœur ? Est-ce le grand Chef du royaume de Rome qui vous envoie ? Recevrez-vous bientôt des compagnons ? » Sur mes réponses affirmatives, ils ont paru très heureux. Ils m'ont demandé avec empressement

le nom du Saint Père et son âge. Ils m'ont aussi demandé qui était venu à notre aide pour construire notre belle église de Nagasaki. Cela m'a donné l'occasion de leur parler de l'œuvre de la propagation de la Foi. « Mais pourquoi, me dirent-ils, ne voulez-vous pas recevoir nos faibles offrandes, puisque vous recevez les offrandes de vos amis des autres pays ? » Par prudence, nous refusons généralement leurs dons, ne voulant point fournir au gouvernement un prétexte de sévir contre eux et contre nous. Je leur donnai ce motif, il paru les satisfaire. J'ajoutai que si plus tard, il nous fallait de l'argent pour bâtir des chapelles, ou pour établir d'autres œuvres, nous aurions recours à leur bonne volonté, ce qui les rendit tout joyeux. »

Remarquons ici, avec les Annales de la propagation de la Foi (1), quel soin les premiers apôtres du Japon et leurs successeurs immédiats avaient pris, à l'approche des protestants hollandais, d'inculquer aux fidèles trois points de l'enseignement catholique directement opposés aux erreurs nouvelles : la primauté du Saint-Siège, le célibat ecclésiastique et le culte de la Vierge Marie. Ce fut sur ces trois points en effet, que portèrent les premières questions adressées aux missionnaires, et les signes auxquels les chrétiens japonais les reconnurent pour vrais successeurs de leurs anciens Pères.

Le religieux tressaillement qui, à la nouvelle de l'arrivée des envoyés de Rome, s'était produit au sein des diverses chrétientés ne put être comprimé par les défenses du gouvernement japonais. En dépit de l'interdit, tous les regards, tous les cœurs restaient dirigés vers l'église de Nagasaki ; mais au premier élan qui avait emporté vers elle des foules nombreuses, succédait à cette heure un mouvement calme, réglé, obéissant.

(1) Tome 40, p. 122.

« Les défenses portées contre notre église jusque dans les plus petits îlots, écrivait M. Petitjean (1), n'ont eu d'autre effet que de retenir la foule et d'empêcher pour un temps quelques-uns de nos chefs de venir... Pour mettre un peu d'ordre dans nos réunions de nuit, chaque fois que nos chefs visiteurs se retirent nous leur assignons un jour, pour revenir le mois suivant, ou celui d'après s'ils sont empêchés. Malgré cette précaution, il arrive parfois qu'il nous en vient de différents endroits en même temps. S'il y a à cela un inconvénient, il y a aussi un avantage. Les chrétiens qui s'ignoraient font connaissance et s'affermissent ainsi les uns les autres. Il s'établit entre eux une sainte émulation, pour entendre la doctrine, réciter les prières et aussi, nous l'espérons, pour l'accomplissement de leurs devoirs, une fois qu'ils sont de retour dans leurs villages. Ce qui nous aide grandement dans nos réunions de nuit, c'est notre service d'intérieur, la disposition de nos appartements, la situation de notre enclos, qui se trouve placé juste entre la ville européenne et les villages japonais. Nos trois domestiques étant chrétiens et intelligents remplissent parfaitement leur rôle d'introducteurs. Dès que des visiteurs de nuit arrivent, ils disent un mot de passe, les domestiques comprennent et les font entrer dans leur propre chambre comme des amis à eux. Puis l'un des trois vient nous prévenir. Les autres vont fermer les portes du jardin et alors nous sommes en paix pour toute la soirée. Pour sortir, on choisit la porte la plus propice. Nos deux portes d'enclos donnent sur des chemins fréquentés par des Japonais. Les domestiques, qui accompagnent jusqu'à la porte les partants pour la leur ouvrir, choisissent le moment où personne ne passe et ceux-ci en profitent aussitôt pour devenir sur la voie

(1) Lettre du 7 octobre à M. Albrand.

publique des promeneurs qui prennent le frais, ou des gens affairés qui s'en vont chez eux. »

Deux de ces serviteurs étaient d'Urakami. Jiwano, le plus ancien, remplissait les fonctions de cuisinier. L'autre, Petoro, cumulait celles de jardinier et de gardien de l'église. Son adresse à discerner les chrétiens et à les introduire n'avait d'égale que sa prudence toujours en éveil à l'égard des payens. Le troisième était ce jeune Gaspard Yosaku des Goto qui, après avoir porté dans ses îles la bonne nouvelle de l'arrivée des missionnaires, avait obtenu non sans difficulté de pouvoir se mettre à leur service, car son père craignait pour lui quelque danger. C'est grâce au dévoûment de ces trois jeunes chrétiens, que les missionnaires purent alors recevoir presque chaque nuit les principaux chefs de prières ou baptiseurs, avoir avec eux de longs entretiens, les instruire, et par eux atteindre leurs ouailles d'Urakami, de Kaminoshima, de Magome, de Kagheno, de Shittsu, de Hirado et des îles Goto.

III

Zèle des chefs de prière et des baptiseurs. — De tous côtés, les chrétiens sollicitent la visite des missionnaires. — Ils ont d'eux une si haute idée, qu'ils leur demandent des miracles. — Députations des îles Takashima, Ikitsuki, Hirado et Goto. — Formules de baptêmes invalides. — Les baptiseurs demandent comment réparer le préjudice qu'ils ont causé à un grand nombre d'âmes. — Le sacrement de mariage tombé en oubli. — Fréquence des divorces. — Intervention des bonzes aux funérailles des chrétiens. — Les tablettes des ancêtres. — Les ruines se relèveront. — Amour des missionnaires pour leurs ouailles. — Ils ont plus à modérer ces âmes généreuses qu'à les exciter — Lettre de Dominique Matsujiro. — Les trois jeunes disciples de M. Laucaigne. — La salle de l'Immaculée Conception. — Le travail devient écrasant. — Le gouvernement japonais semble fermer les yeux. — Le Mikado sanctionne les traités conclus par le Taï-Kun avec les étrangers.

A Urakami Domingo, le premier baptiseur connu, ayant une réelle difficulté à prononcer la formule latine du baptême, ce fut son fils nommé Tomekichi, jeune homme de vingt-cinq ans, infirme, mais extrêmement dévoué, qui fut chargé de baptiser les petits enfants. A cause de son infirmité (il était boiteux), les missionnaires lui adjoignirent un collègue baptiseur, Dominique Zen-yemon, veuf et père de trois enfants, qui afin de mieux servir Dieu avait résolu de ne pas se remarier. Ce chrétien, dont nous retrouverons souvent le nom dans cette histoire, habitait à l'extrémité nord de la vallée le village appelé Motobari no Tsuji. Un troisième baptiseur, Michel de Ienogo, partagea avec

eux le soin des divers hameaux de la vallée (1). Tous les quatre vinrent à diverses reprises passer quelques temps chez les missionnaires afin de compléter leur instruction, puis rentrés dans leurs villages, ils communiquèrent à leurs frères la doctrine et les prières, qu'ils avaient apprises. Tomokichi, non content de catéchiser chez lui tous les gens de son voisinage, forma des instructeurs, et bientôt quatorze jeunes chrétiens se partagèrent les hameaux de la vallée, y enseignèrent le signe de la croix, les prières et le résumé de la doctrine chrétienne.

« Nous sommes tous bien résolus à demeurer fermes dans la Foi, disait aux missionnaires ce zélé catéchiste, et si jamais le gouvernement venait à nous inquiéter, nous espérons, avec le secours de la grâce divine, avoir la force de mourir plutôt que de renoncer à notre religion. » Tout en espérant que leur fidélité ne serait pas mise à cette épreuve, les missionnaires remerciaient Dieu d'avoir fait naître au cœur de ces jeunes gens ardents, mais encore faibles, ces dispositions généreures, qu'ils eussent craint de leur suggérer eux-mêmes.

A Kaminoshima (1), Pierre le baptiseur et Michel de la discipline rivalisaient d'activité. Leur zèle trop à l'étroit dans leur île eût volontiers embrassé tout le Japon. Pierre révéla aux missionnaires l'existence de la chrétienté d'Amakusa. Ces îles, à l'en croire, étaient tout entières chrétiennes depuis le premier officier jusqu'au dernier habitant. Sommée, lors de la grande persécution du XVII[e] siècle, de renoncer au Christianisme, la population s'y était refusé et le gouvernement convaincu que le temps et l'absence de prêtres suffiraient pour

(1) Ce dernier était spécialement chargé de Kawakami, Osaki, Aso, Kanto, Kajebatake, Shiuji et Hakusan.
(2) Cette île est située à l'entrée du port de Nagasaki.

la ramener à la religion du pays s'était abstenu de sévir contre elle. Mais rien n'avait pu lui arracher sa foi. Pierre, en donnant ce renseignement, annonçait comme prochaine l'arrivée d'une députation des chrétiens d'Amakusa. Michel de la discipline parcourait la mer, et amenait parfois des chefs de villages d'îles très éloignées, afin que leurs formules de baptême et leurs prières fussent examinées. Depuis l'heureuse expédition de Shittsu, il s'était mis en tête de conduire les missionnaires d'abord à Kurosaki, village voisin, tout chrétien lui aussi, et comptant environ 2.000 âmes, puis, après Kurosaki, partout où ils étaient demandés. Aussi venait-il souvent les prier d'user de sa barque et de ses gens, répétant qu'il serait heureux d'affronter n'importe quel péril pour répandre la religion et pour sauver son âme. La visite de M. Petitjean à Shittsu avait produit les meilleurs résultats. Elle avait à tel point stimulé la ferveur des habitants qu'ils n'avaient plus qu'un désir, celui de posséder bientôt parmi eux un missionnaire à demeure. D'autres chrétientés moins éloignées de Nagasaki, comme Kagheno et Magome, envoyèrent à différentes reprises leurs chefs demander à M. Petitjean ou à M. Laucaigne de venir les visiter, ne fût-ce que pendant la nuit. Magome surtout insistait : « Sur quatre-vingts familles, disait son député, le chef de prière Michel surnommé le borgne, soixante dix-sept sont chrétiennes. Nous sommes de 600 à 700 chrétiens environ. Nous n'avons pas d'officiers du gouvernement dans notre village. Venez au plus tôt, car chez nous vous n'avez rien à craindre.

Une question, que Michel de Magome adressa aux missionnaires, montre quelle haute idée les chrétiens se faisaient de ces prêtres dont ils avaient été si longtemps privés.

« Ils nous ont demandé, raconte M. Petitjean , si nous savions ce qu'étaient devenus cinq chrétiens de leur île, dont ils nous donnaient les noms. Ces hommes partis ensemble pour la pêche vers le milieu du septième mois n'ont pas reparu. Un vent violent, qui a soufflé pendant plusieurs jours après leur départ, aura sans doute coulé les barques, ou les aura jetés sur des îles éloignées de la leur. Parents et voisins ne cessent de prier pour ces frères absents, morts ou vifs. C'est le souvenir des merveilles opérées autrefois par Saint François Xavier et leurs premiers apôtres, qui les a engagés à nous faire cette question. La confiante simplicité avec laquelle ils se sont exprimés, tout en nous humiliant profondément, nous a ravis. Toutefois pour leur ôter la pensée de venir ainsi sans façon nous demander des miracles, je leur ai expliqué que Dieu n'accorde pas ce don indifféremment à tous, mais à un tout petit nombre de ses serviteurs ».

De nombreuses députations vinrent aussi, malgré l'interdit, dans les derniers mois de cette mémorable année 1865, des îles Takashima, Ikitsuki, Hirado, et de l'archipel des Goto.

Takashima comptait de 250 à 300 familles chrétiennes ; Ikitsuki, plus grande et qui a sept lieues de tour, en comptait 400 au village Tachiura, 350 à Yamadamura, 400 à Ichibuura et 1000 à Saï. Dans ces deux îles les missionnaires pensèrent d'abord que le baptême était validement administré. Mais ils n'eurent pas le moindre doute au sujet de l'invalidité de ce sacrement dans l'île de Kuroshima (1), dépendant de Hirado et qui comptait environ 100 familles ; la formule employée dans cet endroit était évidemment fautive. Les mission-

(1) Cette île, située à vingt lieues de Nagasaki, dépend de Hirado.

naires se hâtèrent d'enseigner aux baptiseurs avec le rit du sacrement une formule exacte en langue japonaise. Mais ceux-ci demandèrent avec anxiété comment réparer le préjudice qu'ils avaient causé jusque-là à tant d'âmes sans le savoir. Pour les enfants qui n'avaient pas atteint l'âge de raison la solution était facile, il fallait les baptiser régulièrement en se servant de la nouvelle formule. Pour les adultes, la difficulté était plus grande. Vue l'extrême ignorance des chrétiens de cette région (les chefs eux-mêmes savaient à peine le *Pater*, *l'Ave, le Credo* et l'acte de contrition) les missionnaires leur donnèrent ces prières par écrit et leur recommandèrent de les bien apprendre, puis de les répandre autour d'eux, en attendant qu'on pût les admettre au baptême. Ils les engagèrent également à baptiser les mourants sous condition, après leur avoir enseigné les principales vérités de la Religion et les avoir excités au repentir de leurs fautes.

Aux îles Goto, il y avait une grande confusion de gens qui semblaient instruits et d'autres qui ne l'étaient pas, de baptêmes en apparence validement administrés et de formules sûrement vicieuses. Même empressement d'ailleurs à recourir aux missionnaires. Les députations se succèdent auprès d'eux. Le plus souvent, malgré les dangers auxquels ils s'exposent, les baptiseurs et les chefs de prière accompagnent leurs chrétiens (1).

(1) Ce sont les chefs de prière Paolo d'Aruku, Domingo de Dosaki Francesco de Hiyamizu (île Nishijima) Paolo de Kaminodera, Lorenzo de Fukunosako, et Lorenzo de Zazare. Ce sont les baptiseurs Mikeru d'Uragashira, Francesco de l'île Hisakajima, Disto (Baptisto) d'Otomari, où entre autres prières fut retrouvé l'*Angelus* moins l'oraison *Gratiam tuam*, Harico (Henri) de Nakanoura, qui donne une foule de détails intéressants sur les Goto et le grand nombre de chrétiens, qui y vivent. Il raconte, que les payens habitant au milieu d'eux reçoivent parfois le baptême après instruction, et demande s'il est permis de conférer ce sacrement à un *jencho* (payen) qui se serait rendu coupable d'avortement ou

Les formules de baptême examinées (1), les missionnaires prirent pour tous les lieux, où le sacrement était certainement invalide, les mêmes décisions que pour Kuroshima. Peu à peu les rapports avec les chefs chrétiens se multipliant, ils en arrivèrent à concevoir des inquiétudes sérieuses sur la validité des baptêmes dans un assez grand nombre de localités. Ils se trouvèrent parfois fort embarrassés en présence de formules plus ou moins défigurées par le temps (2). Que penser, en outre, de baptêmes donnés avec une quantité d'eau qui aurait tenu dans une coquille de noix, et dont la moitié était versée avant ou après les paroles ? Même dans le cas où la formule était valide, on pouvait se demander si elle avait été prononcée en même temps que l'eau avait été répandue. Certains baptiseurs versaient de l'eau sur la tête des enfants sans prononcer de paroles, croyant que cela suffisait pour conférer le sacrement. D'autres prononçaient la formule sur de l'eau, qu'ils envoyaient ensuite dans un flacon par un commissionnaire, lequel la

d'infanticide. Enfin ce sont les chefs de prière de Namamura, du gros bourg de Wakamatsu, de la petite ville de Sakanoshima et le baptiseur de Taï no Ura.

(1) Dans quelques-unes l'invocation du Saint-Esprit avait disparu ou avait été tronquée, et dans d'autres, au contraire, comme dans celle du gros village de Furisato, il ne restait plus que celle-là.

(2) En voici quelques exemples :

1° Iogo te baotiz'no mono i nomoune Paiter, iets Hirii, iets Seu Santi. Amen.

2° Iego te paoteren'zo in nomidz' Patiris, Hirii, iets S'birito Santi, Amen.

3° Ego te baterinzo in nomine Pater et Hirio et Spirito Santo. Amen.

4° Iogo te paterzo in nomine Pater et Hirio et Spirito Santo. Amen.

5° Iego te bazmono in nomine Pater et Hirio et Spirito Santo.

6° Ioko te paothinzo mono midz'in nomine Pater et Hirio et Spirito Santo.

7° Ego te baothiso in nomine Patris et Birii et spirítos sancte. Amen.

8° Iogo te baotizo mono in nominé Pater et Hirio et Spirito nome to Santi. Iesamen.

versait sur la tête de l'enfant, ou la lui faisait boire. A vrai dire, ceux de cette dernière catégorie étaient rares. Deux baptiseurs d'une île des Goto avouèrent que parmi eux le baptême était donné à des enfants certainement morts, lorsque ceux-ci n'avaient pu le recevoir vivants. Ils croyaient ainsi envoyer leurs âmes au ciel. Les missionnaires se virent peu à peu obligés d'étendre à la plupart de leurs chrétientés les mesures prises au début pour quelques-unes d'entre elles. Les enfants et les moribonds furent baptisés dans les conditions que nous avons dites, les adultes durent s'instruire auparavant, et pendant ce temps M. Petitjean fit demander à Rome, si d'une manière générale, il ne convenait pas de les baptiser tous sous condition, même ceux des contrées où le baptême avait le plus de chance d'avoir été validement administré. « Aucun de nos chefs baptiseurs, écrivait-il (1), n'a été froissé par ces mesures. Au contraire, presque tous nous ont remercié du fond du cœur et nous ont grandement édifiés par la douleur, qu'ils ont fait paraître d'avoir probablement privé du bonheur du ciel un grand nombre d'âmes ».

La question du mariage n'était moins embarrassante. Le lien conjugal était loin d'avoir été toujours respecté. Plus d'un chrétien, suivant en cela l'exemple des infidèles, avait renvoyé sa femme légitime pour en prendre une autre. Au Japon, le mariage ne comportait ni acte civil, ni acte religieux. Préparé par des entremetteurs, qui s'entendaient beaucoup moins avec les futurs époux qu'avec leurs parents et fixaient avec ceux-ci le jour des noces, il n'était guère marqué que par un gala plus ou moins somptueux, suivant la fortune des deux familles.

« Les chrétiens, disait M. Petitjean, n'ont pas con-

(1) Lettre à M. Albrand du 30 mars 1866.

servé de cérémonies religieuses pour le mariage. C'est nous qui leur avons appris, que le mariage est un sacrement. Les pauvres, les personnes âgées, les jeunes gens qui voulaient se marier malgré leurs parents n'avaient nullement recours aux entremetteurs. Les prétendants s'entendaient entre eux, et s'unissaient sans rien dire à personne... D'après les usages du pays, le mariage est dissoluble à la volonté des époux. Nos chrétiens, dont la vie est parfois très impreignée de paganisme, se conforment trop souvent à ces usages. Que faire quand les divorcés ont des enfants de nouveaux conjoints? Cette question soulevée et portée à la connaissance des officiers suffirait à elle seule pour donner lieu à une persécution. Que faire pour réparer ces unions monstrueuses? Déjà deux de nos chrétiens sont venus nous le demander, disant qu'ils voulaient sauver leurs âmes. L'un renverra la femme illégitime, avec laquelle il vit depuis quelques mois seulement, et l'autre, ayant eu pour première femme une parente au degré prohibé, n'aura pas à renvoyer celle qu'il a maintenant, et qui se trouve ainsi sa femme légitime, et la mère de ses enfants. Mais d'autres cas nous attendent qui ne seront pas aussi faciles, nous le craignons. »

Sur cent familles vingt-cinq, suivant l'estimation des chrétiens eux-mêmes, devaient se trouver dans ces conditions irrégulières. Beaucoup de mariages en outre étaient nuls pour cause de consanguinité ou d'affinité (1).

Enfin, la question des funérailles allait se poser aussi comme un problème compliqué dans ce pays, où le culte des ancêtres est le dogme fondamental des diverses sectes bouddhistes et shintoïstes.

(1) Les chrétiennes avaient en particulier une grande répugnance à épouser des payens. Dans ces mariages, car il s'en rencontraient quelques-uns, presque toujours le payen ignorait la religion de sa compagne.

« Un Japonais vient-il à mourir, écrivait M. Petitjean (1), ses parents sont obligés d'en informer la police. Si le défunt, à ses derniers moments, n'a pas été assisté par un bonze, celle-ci en expédie un aussitôt, pour constater le décès et accomplir les cérémonies imposées d'office par la loi. Ces cérémonies consistent à couvrir d'un suaire le visage du mort, à lui mettre un chapelet bouddiste dans les mains et à réciter des prières. C'est le bonze qui fait tout cela. Les chrétiens, ne se distinguant pas extérieurement des payens, subissent cette vexation. Mais comme la cérémonie, toute obligatoire qu'elle est, doit être payée, les parents chrétiens supportant avec peine cette ingérence officielle, exercée jusque sur le corps des morts, ne donnent au bonze que le moins d'argent possible, afin de se débarrasser de lui plus vite. A peine a-t-il tourné le dos, que suaire et chapelet sont jetés au loin et que tout se pratique selon le rit chrétien. Sans doute, nous croyons que nos chrétiens sont purement passifs dans cette circonstance, néanmoins sont-ils exempts sur ce point de toute superstition ?

« Nous savons aussi qu'en divers lieux, deux ou trois fois l'an, ils sont obligés d'aller aux pagodes porter de l'argent aux bonzes. Nous ne pensons pas cependant que cette mesure soit générale. Nous sommes également certains qu'en beaucoup d'endroits les chrétiens ont les tablettes des ancêtres tout comme les payens. Toutefois ils ne prient point leurs morts, mais ils prient Dieu et les saints pour eux. Nous ne pouvons dire jusqu'à quel point ils sont dans la bonne foi relativement à ces pratiques. Mais nous avons des raisons de penser que beaucoup d'entre eux y voient un moyen de cacher leur religion aux autorités et à leurs voisins.

(1) Lettre à M. Albrand, du 31 octobre 1865.

« Jusqu'à ce que nous connaissions votre pensée sur ces questions, nous nous abstiendrons de toute interrogation à ce sujet, pour ne pas tirer de la bonne foi ceux qui pourraient y être. Mais, à mesure que nos chrétiens seront mieux instruits, il est impossible qu'ils ne nous interrogent pas sur ces choses ; alors, quelle ligne de conduite faudra-t-il suivre ? »

Les missionnaires ne pouvaient guère s'étonner de voir après des siècles la superstition s'attacher comme une plante parasite aux ruines éparses de cette illustre église. Elle était tombée sous les coups d'une persécution acharnée comme aux chocs d'un typhon effroyable s'effondre un grand édifice inachevé. Ses derniers débris attestaient encore sa primitive beauté. Tels qu'ils étaient, ils pouvaient servir à la construction d'un nouveau temple. Comme ils les aimaient ces débris sacrés, ces pierres gisantes, ces âmes si dures à l'entaille et pourtant si aisées à façonner, se prêtant si bien à un travail divin ! Heureux d'être les ouvriers choisis pour les relever, les polir et les rassembler, ils se donnaient de tout cœur à cette œuvre sublime de restauration. « Ce qui nous frappe, écrivait M. Girard (1), c'est la simplicité avec laquelle nos chrétiens viennent se mettre sous notre direction, nous reconnaissant avec un respect et une vénération, qui nous humilient presqu'autant qu'ils nous réjouissent, pour les vrais successeurs de leurs premiers Pères dans la Foi. Ce qui nous console encore, c'est la sainte avidité, qu'ils montrent pour nos enseignements et la docilité parfaite, avec laquelle ils les acceptent et s'y conforment. »

Ces âmes étaient bien vivantes et, après un si long abandon, le souci des missionnaires était beaucoup

(1) Dans une lettre du 5 août aux évêques de la Société, auxquels il annonçait la découverte d'environ 20.000 chrétiens à Nagasaki et dans un rayon de quarante à cinquante lieues.

moins de les tirer du sommeil et de l'engourdissement, que de modérer leur ardeur et de les rappeler à une sage prudence.

Un soir du mois d'octobre, M. Petitjean avait donné l'ordre de fermer de bonne heure les portes qui donnaient accès dans le jardin de la mission, afin d'empêcher pour un temps les visites de nuit, qui menaçaient de devenir trop nombreuses. Or, voici qu'au milieu des ténèbres sept ou huit chrétiens des Goto escaladent la clôture et cherchent à s'introduire dans la maison. Aucun chef n'était avec eux. Afin de leur faire comprendre leur imprudence, M. Petitjean les renvoie sur le champ sans les recevoir. Le lendemain matin, ces braves gens revenaient sans rancune offrir des excuses. Cette fois, il fallut bien leur ouvrir les portes. Cependant, tous n'étaient pas aussi téméraires.

Un peu plus tard, vers le milieu de décembre, douze chefs des Goto arrivèrent pour demander des explications sur certains points de la doctrine insuffisamment compris. Six d'entre eux venus sur la même barque de Taï no Ura, de Hiyamizu et de Nakanoura, frappèrent spécialement les missionnaires par leur ferveur et leur bon esprit. Ils racontèrent que lorsqu'ils jeûnaient, eux et leur chrétiens, ils ne faisaient qu'un repas, et seulement au coucher du soleil. Ils pratiquaient des pénitences, et montrèrent une discipline, qui devait venir de leurs premiers missionnaires. Enfin, ils remirent une lettre d'un de leurs collègues, Dominique Matsujiro, dont voici la traduction. Elle montre bien la générosité de ces pauvres chrétiens depuis si longtemps laissés à eux-mêmes :

« Daignez être informé, que nous avons répandu de tous côtés, comme il avait été dit, le *Pater, l'Ave*, le *Credo* et l'acte de contrition, que nous avons reçus de

vous, lorsque dernièrement nous avons passé la mer. D'après l'engagement pris avec vous, je devrais vous faire visite aujourd'hui. Je ne le fais point, à cause du trop grand nombre de visiteurs. Mais, vous, daignez venir chez moi au prochain jour de l'an. Nous avons préparé à notre premier étage une retraite cachée. D'ailleurs, pour cela, choisissez l'époque qui vous conviendra, et donnez-en, s'il vous plaît, connaissance à Sébastien, porteur de la lettre. Nous irons à votre rencontre. Alors, apportez-nous s'il vous plaît des images religieuses. Daignez venir faire adorer nos vieillards.

A Monsieur Jiwano.

DOMINIQUE

P. S. Veuillez remettre aujourd'hui, si possible, à Sébastien deux chapelets.

La joie que cette lettre leur causa fut si grande, que M. Petitjean de M. Laucaigne promirent de se rendre à l'invitation de Dominique Matsujiro, dès que de nouveaux missionnaires, prochainement attendus, seraient arrivés. Ils lui envoyèrent une grande et belle image de la Sainte Vierge, afin qu'il la plaçât dans la retraite, qu'il leur avait préparée, et que les chrétiens pussent réciter leurs prières devant elle. Sébastien et ses compagnons repartirent tout heureux, demandant comme une grâce de revenir au premier ou au deuxième mois.

Ces bonnes dispositions des chrétiens et de leurs chefs n'étaient pas l'unique sujet de consolation qu'eussent les missionnaires. Déjà, en effet, ils avaient trouvé des jeunes gens doués d'heureuses aptitudes, et dans lesquels ils se plaisaient à considérer le premier noyau

d'un futur clergé indigène. Ils avaient dû, dans le courant de novembre, renvoyer dans leurs foyers leurs deux fidèles serviteurs d'Urakami, Jiwano et Petoro, parce que l'un et l'autre, quoique jeunes, étaient mariés, ce qu'ils avaient omis de faire connaître tout d'abord. En agissant de la sorte, M. Petitjean s'était proposé de donner à ses chrétiens une plus haute idée de la sainteté et de l'indissolubilité du lien conjugal. Jiwano s'était remis aux travaux des champs et Petero, allant et venant d'Urakami à Nagasaki, continuait à s'occuper un peu du jardin de la mission. Ce furent les deux fils ainés de Dominique Zen-yemon qui prirent leur place. Bien des fois ce pieux baptiseur, que nous verrons jouer un si beau rôle dans la suite, avait déclaré que son plus grand bonheur serait de voir ses trois enfants consacrés à Dieu, et voués à la propagation de son saint Evangile au Japon. L'ainé, Keisaburo, avait seize ans, le second, Gentaro, en avait douze ou treize. Ce dernier était bien jeune pour faire un serviteur, mais il était intelligent et si jamais il devenait possible de le faire sortir du Japon il paraissait avoir toutes les qualités pour être un excellent élève au collège général de la Sociétés des Missions Etrangères à Pinang. Il fut gardé à titre de servant de messe et d'élève de latin. Gaspard des Goto était devenu le premier par l'âge et pas l'ancienneté. C'était un excellent jeune homme, qui pour se donner aux missionnaires avait dû, nous l'avons dit, vaincre les résistances de son père. Celui-ci avait enfin donné l'autorisation demandée, à la condition que son fils ne recevrait aucun gage, mais se contenterait de la nourriture et du vêtement. M. Laucaigne s'était fait le catéchiste de ces trois jeunes gens et les préparait à leur première communion. La piété qu'ils montraient le jetait dans le ravissement.

« Hier au soir, écrivait-il (1) de Gaspard, je lui expliquais le saint sacrifice de la messe, et je lui demandais, s'il ne serait pas bien aise d'y assister désormais. » — « Oui, dit-il avec un accent de bonheur, si vous jugez à propos de me le permettre. Mais faudra-t-il dès ce jour, que je fasse publiquement mon adoration à l'église, quand même les officiers reconnaissant que je suis chrétien devraient m'arrêter ? » Un motif autre que la crainte lui faisait m'adresser cette question. Déjà, il y a quelques jours, avant que la nécessité de mourir, plutôt que de renoncer à sa foi lui eût été enseignée, il avait prouvé par une autre interrogation que la grâce divine agissait en son cœur.

— « Ne me serait-il pas possible, avait-il dit, d'apprendre la doctrine et comme vous de me consacrer à Dieu pour prier et enseigner la voie du ciel ? »

— « Mais, lui répondis-je, cela est bien dangereux. Si les officiers viennent à le savoir, ils vous prendront et vous feront mourir ».

— « N'importe, reprit-il. Je sais qu'en mourant ainsi, je ferai le salut de mon âme. Je ne crains pas la mort. Je la regarde au contraire comme le plus grand bien ».

M. Laucaigne songeait à l'envoyer, après sa première communion, passer quelque temps comme catéchiste aux Goto, son pays, où le baptême, d'après ce qu'on avait lieu de croire, n'était pas validement administré.

Voici, ce qu'il racontait dans la même lettre du jeune Gentaro, le second fils de Dominique Zen-yemon.

« Dès le jour de son arrivée, il a voulu un chapelet. On promit de lui en donner un, aussitôt qu'il saurait le *Credo* qu'il n'avait jamais appris. Au bout de quelques instants, il revenait triomphant le réciter, et empor-

(1) Lettre à M. Albrand du 29 novembre.

tait son chapelet. Quelques heures après, il revenait encore, mais cette fois, c'était pour nous dire qu'il voulait ne jamais se marier et se consacrer à Dieu, comme nous (1). Aujourd'hui ayant entendu Gaspard se rendre à l'église de grand matin, il est venu demander la permission d'y aller, lui aussi, faire sa prière.

— « Mais si les officiers viennent à savoir que tu vas à notre église, tu seras pris ? »

— « Je le sais. Mais on m'a dit que ceux qui sont mis à mort, parce qu'ils sont chrétiens, sauvent leur âme et vont en paradis ».

— « Mais, on te fera souffrir beaucoup et tu n'es qu'un enfant. Auras-tu bien la force de demeurer chrétien ? »

— « Je sais, dit-il avec simplicité, que je n'ai point cette force en moi-même, mais je la recevrai. Dieu me la donnera. »

« Je lui ai promis de le laisser venir à la messe, dès qu'il saurait un peu ce qui regarde la Sainte-Eucharistie et le Saint-Sacrifice. Espérons que Dieu ne demandera pas de sitôt le sacrifice de leur vie à ces chers enfants... Ils sont jeunes, assez bien doués, et surtout pleins du désir de s'instruire, et de se rendre utiles à leurs compatriotes. »

Les missionnaires aménagèrent dans leur maison une chambre, ou pour mieux dire une cachette, assez spacieuse, dans laquelle ils se proposaient de réunir quelques enfants ou jeunes gens choisis, afin de leur apprendre plus à fond la doctrine chrétienne, et en même temps un peu de latin. Cette salle était destinée aussi à servir de retraite, non seulement la nuit mais le jour, aux visiteurs qui avaient besoin de passer plus d'une soirée à la mission. Elle fut inaugurée dans l'octave de la fête du 8 décembre et reçut le nom de salle de l'Im-

(1) Il est prêtre aujourd'hui.

maculée Conception. Nous verrons plus tard quels services elle rendit.

Personne ne sera surpris si nous disons que M. Petitjean et M. Laucaigne obligés à des veilles continuelles et à un travail de jour considérable commençaient à succomber sous le poids de la fatigue : « Quel dommage, écrivait M. Petitjean, que nous n'ayons pas quelques confrères pour nous aider : nous sommes débordés, M. Laucaigne et moi. Aussi tout en souffre. Nous ne nous plaignons pas du surcroît de travail, mais nous aimerions à le faire d'une manière plus profitable pour nos chers chrétiens. Depuis quelques jours, à toutes nos occupations la divine Providence vient d'en ajouter une de plus. C'est l'explication du catéchisme à deux payens, qui nous ont longtemps sollicités de les accepter comme disciples. Ils sont d'une ville éloignée de Nagasaki d'une douzaine de lieues, et sont venus s'établir ici pour suivre plus aisément notre cours de religion. L'un a cinquante ans, l'autre plus de vingt. Comme ce sont des officiers à deux sabres, nous nous défions un peu de leurs intentions, quoiqu'ils aient l'air de venir sans arrière-pensée. Nous les recevons du reste à des heures, qui ne compromettent pas nos visiteurs chrétiens. Nous ne leur donnerons notre confiance que lorsque nous les aurons bien connus. »

M. Girard mandait de son côté au Séminaire de Paris que les deux nouveaux missionnaires attendus seraient un renfort insuffisant, vu que déjà on pouvait estimer à 50.000 environ le nombre des chrétiens connus, dans le sud seulement du Japon, et que vraisemblablement on pouvait s'attendre à faire ailleurs de nouvelles découvertes. « Les autorités japonaises, disait-il (1), semblent fermer volontairement les yeux sur les rapports qui

(1) Lettre à M. Albrand, Yokohama 1er décembre 1865.

s'établissent avec la plus grande prudence entre les chrétiens et nos chers confrères. Ce commencement de tolérance muette, si nos prévisions et celles de notre ministre M. Roches ne sont point trop illusoires, ne peut être que le gage d'une tolérance plus grande et peut-être bientôt avouée, surtout après ce qui vient de se passer à Osaka. Les flottes combinées de France, d'Angleterre et de Hollande viennent avec nos ministres respectifs de rentrer à Yokohama après avoir obtenu les résultats suivants :

1° Les traités conclus par le Taï-Kun ont été solennellement sanctionnés par le Mikado.

2° La révision des tarifs de douane forme l'objet d'une négociation qui doit avoir lieu immédiatement et d'après des bases posées entre les parties.

3° L'ouverture du port de Hiogo et de la ville d'Osaka est garantie pour l'époque fixée par la convention de Paris 1862 (c'est-à-dire pour le premier janvier 1868, ou avant si les circonstances le permettent...) »

La tolérance religieuse, en attendant la liberté, tel était le premier bien que les missionnaires souhaitaient pour le peuple japonais, et qu'ils appelaient de tous leurs vœux.

CHAPITRE DEUXIÈME

(1866)

Le nouveau gouverneur de Nagasaki. — Persécution subie en 1858 par les chrétiens d'Urakami. — Demi publicité donnée en Europe à la découverte des chrétiens. — Inquiétudes de M. Petitjean. — M. Furet revient avec deux nouveaux missionnaires. — Composition d'un catéchisme. — Divergence de vue entre les missionnaires de Yokohama et ceux de Nagasaki sur l'emploi des anciens mots portugais-latins. — Importance de la question — Lettre de M. Libois au Séminaire de Paris. — Conduite intelligente de M. Petitjean. — Yosaku, Keisaburo et Gentaro font leur première communion. — Comment conduire ces enfants jusqu'au sacerdoce. — *L'aratame*. — Nouveaux candidats aux sacrements. — La salle cachée de l'Immaculée-Conception voit se renouveler les mystères des catacombes. — De tous côtés on étudie la Sainte Doctrine. — A Urakami, la pensée du salut éternel absorbe toutes les âmes. — Démarche des jeunes filles de la vallée auprès de Tomokichi. — Piété des chrétiens. — Leur culte pour la Sainte Vierge. — Leur sollicitude pour les âmes de leurs parents défunts. — Leur délicatesse et leur reconnaissance à l'égard des missionnaires. — Les chrétiens des îles. — Dominique Matsujiro apporte le plan de la maison qui doit servir de cachette aux missionnaires. — Le guet pendant la récitation des prières. — Offrande à Dieu des premiers fruits de la terre. — Ignorance de certaines populations.

Au commencement de 1866 un nouveau gouverneur fut nommé à Nagasaki. Il donna à M. Petitjean les mêmes marques de bienveillance (1), que son prédéces-

(1) L'ancien gouverneur avait tenu à le présenter au nouveau, et celui-ci avait à l'occasion du jour de l'an fait offrir au missionnaire une boîte renfermant plusieurs centaines d'œufs.

seur et le pria de vouloir bien continuer ses leçons au collège japonais-européen. Malgré ses bonnes relations avec les autorités, M. Petitjean ne se faisait pas illusion sur les sentiments intimes des fonctionnaires japonais à l'égard du Christianisme. Il devait à un incident récent des détails plus précis sur la dernière persécution qu'avaient subi les chrétiens d'Urakami, huit ans auparavant, à l'heure même où les traités de 1858 ouvraient le Japon. Le jardinier des environs de Nagasaki, qui, faiblissant au souvenir des souffrances endurées alors, avait refusé de recevoir ensemble dans sa maison le baptiseur Domingo et les missionnaires, venait de mourir. Sur le point de succomber aux infirmités qu'il avait contractées en prison, cet homme avait à plusieurs reprises manifesté le désir de visiter l'église, dès qu'il irait un peu mieux, dût-il se faire transporter en barque jusqu'au pied de la colline d'O Ura. Ses vœux ne s'étaient pas accomplis, mais avant de rendre le dernier soupir, il avait supplié qu'on recommandât au moins son âme aux prières des missionnaires. Dominique Zen-yemon s'était fait auprès d'eux l'interprète de ses parents, et c'est à cette occasion qu'il avait fait à M. Petitjean le récit suivant de cette dernière persécution.

« On arrêta alors d'un seul coup, dit-il, quatre-vingts chrétiens, au nombre desquels se trouvaient tous les chefs. Au moment de l'arrestation, parents et amis, se portèrent en foule au palais du gouverneur, pensant que ce ne serait qu'un orage passager, et qu'à la nuit tous ensemble rentreraient au village. Le plus grand nombre des inculpés furent, en effet, rendus à la liberté ce jour même ; mais trente furent conduits en prison, comme des criminels. Les officiers de la police avaient reçu l'ordre de leur adjoindre quiconque sur leur passage leur témoignerait de l'intérêt. Portant envie aux

captifs je ne tins pas compte de la défense, et je fis un respectueux salut à ceux qui défilèrent devant moi, en se rendant à la prison : je ne fus pas arrêté. Que se passa t-il dans cette prison ? En dehors des bourreaux peu le savent. Ce qui est certain, c'est qu'uue dizaine n'en sortirent que morts. Ceux qui furent rendus à la liberté, après un an ou deux de détention, ont à peu près tous succombé depuis dans leurs familles. D'après ce qu'ils ont raconté, les prisonniers eurent à endurer la faim, la soif, le fouet, la dislocation de tous les membres. Rien ne leur fut épargné. On leur enleva les ongles, la peau des mains, et enfin on les étouffa à demi sous d'énormes pierres. Ceux qui moururent en prison furent jetés dans le lieu de sépulture destiné aux criminels ordinaires. Mais les parents, qui auraient mieux aimé supporter les mêmes supplices, que de laisser les ossements de ces chers confesseurs au milieu des payens leurs ennemis, vinrent avec des nattes dérober leurs corps durant la nuit, et leur rendirent au cimetière du village natal les honneurs funèbres.

« Ce sont les veuves et les enfants de ces chrétiens morts pour la Foi, avait-il ajouté, qui m'ont prié de vous transmettre ces détails, et de vous demander ce que vous pensiez de leur sort éternel ? Pour moi, depuis ce jour, je n'ai pas cessé de demander à Dieu qu'il daignât nous prendre en pitié, et susciter quelqu'un pour nous enseigner à le connaître, afin de sauver nos âmes. Maintenant que nous vous avons trouvés nous sommes heureux ! »

Un peu plus tard, Zen-yemon avait apporté la liste des chrétiens morts en prison (1).

(1) Voici cette liste :
1° IGNACE DENJIRÔ, chef baptiseur, âgé de 77 ans.
2° SUTORO (diminutif peut-être d'Apostolo) KATSUJIRO, autre chef baptiseur âgé de 62 ans.

M. Petitjean ne considérait pas la présence des Européens dans les ports ouverts comme une garantie suffisante contre le retour de ces mauvais jours. Aussi fut-il fort inquiet, lorsqu'il eût la preuve que, malgré la prudence qu'il avait tant recommandée et tant pratiquée lui-même, la nouvelle de la découverte des chrétiens avait transpiré en France et à Rome, et que la presse catholique commençait à s'en emparer.

« La demi publicité, donnée à nos découvertes par la presse européenne, écrivait-il le 29 janvier 1866, nous condamne forcément au silence. Pour ne point exciter la colère du gouvernement, nous nous faisons le plus petits possible ; nous rendons rares nos réunions de chefs et nous nous abstenons de tout ce qui pourrait compromettre notre situation. Qui donc a pu mettre au courant de nos secrets le petit journal : *Le Rosier de Marie* (1)? »

3° Un autre chef du nom de Michel, 53 ans.
4° Pierre Komatsu, 77 ans.
5° Michel Shôtaro, 63 ans.
6° Simon Tajiro, âge inconnu.
7° Jean, 62 ans.
8° Laurent, 61 ans.
9° J. Baptiste, 56 ans.
10° Michel Tokutatsu, âgé de 65 ans.
11° Pierre Tatsu, 74 ans.
12° Antoine Otatsu, 68 ans.
Le fils de ce dernier était un des bons chefs actuels.

(1) Cette feuille, sans mauvaise intention aucune, loin de là, revenait à la charge le 17 février, et sous ce titre : *Nouvelles de Rome,* elle donnait cette communication, non seulement fort inopportune, mais à peu près de tout point erronée. « Je vous ai parlé il n'y a pas longtemps de la découverte des derniers vestiges du Christianisme au Japon, qui se sont conservés depuis les prédications de saint François Xavier. Tout dernièrement un missionnaire a remis à Sa Sainteté une somme de 600 francs, première offrande des chrétiens japonais au denier de Saint Pierre. Cette somme est accompagnée d'une adresse dans laquelle les oblateurs supplient le Souverain Pontife de pourvoir au gouvernement spirituel du Japon en y envoyant un vicaire apostolique. D'après les informations de ce missionnaire, la fête des martyrs japonais canonisés en 1862 sera célébrée le 5 dans toutes les stations de l'empire où les Européens sont établis. »

M. Petitjean recommanda de nouveau au Séminaire de Paris une extrême réserve, et aidé de M. Laucaigne il poursuivit en silence l'œuvre commencée. La prochaine arrivée de M. Furet amenant deux nouveaux confrères allait lui être d'un grand secours. « C'est avec un vrai bonheur, écrit-il, que nous voyons revenir à Nagasaki le bon Père Furet, d'autant plus qu'à son retour il reprendra de droit la direction de la barque, que mes mains inhabiles se reconnaissent impuissantes à bien mener ».

Un instant la question d'introduire secrètement les nouveaux arrivants avait été agitée. Nagasaki, par son voisinage de Shang-Haï, était propice à un débarquement de cette nature. Il aurait suffi pour cela de s'entendre avec un capitaine, ami de la religion, qui consentît à les confier la nuit à quelque barque chrétienne. Celle-ci les aurait conduits soit à Shittsu, soit aux îles Goto, chez Dominique Matsujiro, où ils auraient pu vivre cachés. Ils avaient encore la ressource d'arriver à Nagasaki, revêtus de l'habit laïque et d'y jouer le rôle de botanistes ou de géologues, moins préoccupés en réalité dans leurs excursions scientifiques de collectionner des plantes ou des minerais, que de glaner des âmes à Dieu. Réflexions faites, il ne parut pas nécessaire de recourir pour le moment à ces expédients. Le gouvernement japonais ne faisait aucune difficulté d'admettre les missionnaires dans les ports ouverts pour le service religieux des Européens (1). D'autre part, ce que les deux nouveaux missionnaires, ignorant la langue, auraient pu faire parmi les chrétiens était insignifiant, et M. Furet lui-même n'était point familiarisé

(1) Depuis l'équipée de M. Mermet il n'y avait plus de prêtre catholique à Hakodate, et en outre Hiogo et Osaka étaient sur le point de s'ouvrir.

avec le dialecte des habitants des îles. Ce projet n'eût donc d'autre honneur que celui d'avoir été discuté. Du reste M. Petitjean n'avait pas de temps à perdre en combinaisons superflues. Ses occupations étaient devenues si accablantes, qu'il lui eût été impossible de tenter aucune excursion dans les chrétientés même les plus voisines. Sans compter son cours de français, qui absorbait le tiers de ses journées (1), en dehors de la réception des chefs de prière et des baptiseurs, il travaillait activement avec M. Laucaigne à la composition d'un catéchisme dans la langue usitée parmi les chrétiens. Il compulsait avec lui les vieux manuscrits qu'il avait entre les mains et employait le plus possible les locutions et même les phrases dont s'étaient servi les anciens missionnaires.

Un catéchisme bien fait est partout indispensable pour répandre la doctrine, mais au Japon, plus encore qu'ailleurs, étant donné l'impossibilité où les missionnaires se trouvaient d'atteindre directement les âmes par leur parole, la nécessité s'en était fait sentir dès la première heure. Sans attendre qu'il y eût des chrétiens japonais à Yokohama, M. Girard s'était préoccupé de cette question, et M. Mounicou qui avait étudié les caractères chinois s'était plus spécialement appliqué à cette tâche. Mais environné de payens, qu'il s'agissait de convertir, il avait suivi dans son travail, une voie toute différente

(1) On comprend pour quel motif, M. Petitjean conservait ce cours de français, qui lui prenait un temps si précieux, et lui donnait en résumé assez peu de satisfaction : « Peu nombreux sont mes élèves, écrit-il à la date du 10 mars 1866, et encore se sont de grands garçons de vingt ans et plus, qui ne connaissent des Européens que leurs défauts, et se tiennent en garde contre les enseignements de leur professeur missionnaire. Malgré eux, cependant, ils acquièrent du Catholicisme des idées plus saines et le gouvernement lui-même semble moins ombrageux. » Le gouvernement venait, en effet, de le prier de faire venir des livres français et il avait demandé à Paris deux douzaines d'alphabets illustrés, de grammaires, de dictionnaires, et pour répondre au goût de ses disciples trois exemplaires d'un ouvrage intitulé : *Tir áu canon à bord des navires.*

de celle de M. Petitjean et de M. Laucaigne. Il avait absolument rejeté les termes demi-portugais, demi-latins, en usage parmi les chrétiens de Nagasaki, et composé son catéchisme dans le style ordinaire des lettrés. « Nos chrétiens, écrivait tristement à ce sujet M. Petitjean (1), sont très attachés aux termes portugais-latins, dont ils se servent dans leurs livres, leurs prières, leurs conversations, comme à tout ce qui leur vient de leurs ancêtres. M. Girard et M. Mounicou trouvent cette terminologie regrettable, malheureuse, et veulent la remplacer par les mots correspondants usités en Chine. Nos chrétiens illettrés pour la plupart ne sauront pas le sens des mots chinois, tandis qu'ils comprennent ces mots latins-portugais que les pères et mères expliquent de bonne heure à leurs enfants (2) ».

M. Libois, auquel M. Petitjean avait confié ses inquiétudes écrivait aussi de son côté à M. le supérieur du Séminaire de Paris (3) : « Je reçois au moment d'expédier mes lettres, un paquet de M. Petitjean. Il me confie, sous le plus grand secret, l'ordre reçu de Yokohama au sujet des mots latins-portugais. Cet ordre me paraît être de la plus haute gravité dans les circonstances actuelles surtout. Les anciens missionnaires soit en Chine, soit au Japon, ne connaissant pas assez à fond la langue de ces pays, crurent devoir se servir, pour exprimer les choses essentielles de la Religion, de mots latins dont le son était à peu près rendu avec des caractères dont on ne prenait que le son et non le sens.

(1) Lettre du 18 juillet 1865 à M. Albrand.

(2) Quoiqu'on puisse douter que les chrétiens comprissent alors tous ces termes latins-portugais, néanmoins ils étaient pour eux une tradition chère et le signe auquel ils reconnaissaient que les nouveaux missionnaires prêchaient la même doctrine, que celle qu'ils avaient reçue de leurs ancêtres. En remplaçant ces termes par des mots chinois aussi incompris, on les aurait peut-être éloignés pour toujours.

(3) Lettre à M. Albrand, 18 juillet 1865.

Ainsi : *Pa te le* pour Pater ; *Fei lio* pour Filius ; *Se pei li tou san to* pour Spiritus Sanctus ; *ga la tia* pour gratia ; *De os* pour Deus, etc.

« Même en Chine où la Religion subsiste depuis fort longtemps, où il y a eu des hommes si savants dans la langue, et pendant cent ans tant de disputes sur le vrai sens des expressions chinoises, aujourd'hui encore il y a beaucoup de livres de prières en usage dans la mission de Canton et que j'imprime par milliers pour ces pays-ci, qui conservent cette terminologie latine. Dernièrement encore, M. Jacquemin me disait : « gardez-vous de changer ces expressions, vous feriez bien du mal. » Cependant je dois vous dire que bon nombre d'évêques et en tête Mgr de Maxula ont cru pouvoir enfin employer des expressions chinoises. Mais tout le monde ne partage pas encore cette opinion... Comment M. Girard, ou plutôt M. Mounicou qui arrive au Japon dans un moment aussi critique que celui où se trouvent les nouveaux chrétiens, où la moindre différence avec les anciens missionnaires peut faire naître des défiances, où des dissentiments inévitables peuvent avoir des conséquences si graves, comment, dis-je, peut-il tout d'un coup trancher une pareille question ?... Hâtez-vous, cher Monsieur, de pourvoir au gouvernement de cette mission. Sans cela, dans des circonstances aussi délicates, il pourrait y avoir des imprudences dont les effets seraient irréparables ».

L'ordre venu de Yokohama, auquel M. Libois faisait allusion, n'excluait pas rigoureusement l'emploi des mots latins-portugais, mais il ne permettait d'en user que jusqu'au moment où l'on aurait pu faire accepter les autres, ces mots latins-portugais, disaient les missionnaires de Yokohama, n'étant pas compris des payens. Dans les premiers jours de janvier, M. Girard envoya à M. Petitjean trente exemplaires du catéchisme de

M. Mounicou, qui furent bientôt suivis de cinquante autres. C'était, suivant les missionnaires de Nagasaki, le catéchisme du Su-Tchuen « habillé en Japonais ». — « Quel malheur, disaient-ils, que M. Mounicou n'ait pas accepté les matériaux que nous lui avons envoyés à plusieurs reprises. Son catéchisme nous eût puissamment aidés à répandre la doctrine chrétienne parmi ces pauvres âmes, qui en sont si avides. Mais non ! Ces Messieurs ont rêvé la conversion en masse des payens japonais, et ils leur ont sacrifié nos chrétiens. » M. Petitjean ne distribua pas les catéchismes, les mit sous clef, et attendit, suivant le conseil de M. Libois, une décision de la Propagande. Il continua celui qu'il avait entrepris, et avant même qu'il fut complètement achevé, c'est-à-dire avant le mois de mars, il le fit copier par fragments aux chefs de prière, cachés dans la salle de l'Immaculée Conception et répandre parmi les chrétiens.

Le jour de la fête des vingt-six martyrs de cette année 1866, trois premières communions eurent lieu dans cette cachette transformée pour la circonstance en chapelle. Pour la première fois depuis plus de deux siècles, le Dieu de l'Eucharistie trouvait de nouveau asile dans des âmes japonaises. M. Laucaigne, qui depuis quelques mois instruisait Yosaku, Keisaburo et Gentaro, les avait enfin jugé suffisamment affamés de ce divin aliment, pour ne pas les en priver davantage. Dans la nuit du 4 au 5 février, de neuf heures et demie à onze heures du soir, le baptême leur fut d'abord donné sous condition, sans autres témoins que les missionnaires, Dominique Zenyemon radieux du bonheur de ses fils et un chrétien de ses amis. Puis avant l'aube, M. Laucaigne célébra le Saint-Sacrifice et distribua à ses chers enfants, fervents comme les anges, le pain du ciel.

« Il serait difficile, écrivait-il ce jour-là même, d'exprimer toute la joie dont notre cœur surabonde. Ces

trois jeunes gens, que nous avons offerts à Notre-Seigneur et à sa Sainte Mère, comme les prémices de notre apostolat, nous font concevoir de belles espérances. Les saints martyrs, dont nous célébrons la fête aujourd'hui, et dont ils ont voulu prendre les noms au baptême, prieront pour eux, et leur obtiendront sans doute de répondre avec fidélité aux desseins de Dieu. Ces jeunes gens désirent se consacrer tout entiers à lui... Plus que jamais je comprends que le saint fondateur de nos chrétientés ait appelé les Japonais les délices de son âme ! »

Mais si ces premières fleurs, cueillies sur la terre du Japon et offertes avec tant de joie à Dieu, embaumaient l'âme du missionnaire, si la piété de ces jeunes gens et leur dessein de se dévouer au salut de leurs frères lui faisaient vivement désirer pour eux l'honneur suprême du sacerdoce, rien n'était moins assuré, que la possibilité de les conduire jusqu'à ce terme si éloigné. Peut-être eût-ce été chose réalisable, si l'on avait pu les envoyer au collège général de la Société des Missions Etrangères, où de divers points de l'Extrême-Orient étaient réunis des enfants qui paraissaient avoir quelques marques de vocation sacerdotale (1). Mais il n'était pas encore sans danger pour un Japonais de sortir de son pays. Depuis le XVII[e] siècle, époque à laquelle le Japon s'était fermé aux étrangers, tout chef de famille devait à un jour désigné, d'ordinaire au commencement de l'année, se présenter avec les siens devant les officiers de police et témoigner qu'aucun n'avait quitté sa résidence sans autorisation. Conformément à cet usage, les deux fils de Dominique Zen-yemon, quelques jours après leur première communion, vers la fin de février, durent se rendre à Urakami pour ce recensement annuel, nnmmé *aratame*.

(1) Le collège de Poulo Pinang.

« Dispensez-moi, écrivait M. Laucaigne, de vous dire ce qu'était ce jour, avant les traités des Européens avec le Japon. Il faudrait des larmes de sang pour le pleurer. Aujourd'hui l'*aratame* n'a rien qui expose à offenser Dieu. C'est un simple acte de présence, que tout Japonais doit faire devant les officiers, délégués du gouvernement de Yedo, ou des princes particuliers dont il est sujet. Mais aussi longtemps que subsistera l'*aratame* actuel, rien de plus dangereux pour un Japonais, que de sortir de son pays sans l'agrément des autorités... Le châtiment de celui qui aurait à rendre compte de la disparition d'un ou plusieurs membres de sa maison serait, nous a-t-on dit, la prison et la torture jusqu'au retour de l'absent. Qu'arriverait-il si celui-ci ne revenait pas ? Nous l'ignorons. Le cas ne se présente pas parmi nos chrétiens, qui obéissent avec une soumission aveugle à tous les ordres de leurs maîtres. Cette loi de l'*aratame* ne faisait qu'un avec le foulement de la croix et des images jusqu'à l'arrivée des Européens, il y a un peu plus de dix ans. Quand ces derniers ont obtenu par leurs traités l'abolition de la loi sacrilège du foulement, ils ne se sont pas inquiétés de l'autre, qui ne blesse pas directement le sens chrétien... En attendant que nous soyons délivrés de cette servitude, il faudra donc que la mission du Japon s'occupe de former elle-même ses jeunes lévites, comme ses catéchistes et ses chrétiens. »

Dominique Zen-yemon, qui désirait vivement pour ses fils le bonheur d'être prêtres, paraissait disposé à éluder la loi de l'*aratame*, sans beaucoup de scrupule. Parlant un jour à M. Petitjean de son troisième fils, âgé de cinq ans, qui était encore à la maison,

« De celui-là, dit-il, vous pourrez faire ce que vous voudrez. Je me suis arrangé de manière à ne point le laisser inscrire sur les registres publics. Il pourra donc sortir du Japon sans inconvénient. »

« — Ah ! vraiment? répondit M. Petitjean ; mais ses deux frères que nous avons ici, nous ne pourrions pas en disposer de même.. »

— « Tout bien considéré, pourquoi n'en disposeriez-vous pas comme vous l'entendrez? »

— « Mais au jour du dénombrement devant l'officier que ferez-vous ? »

— « C'est bien simple, dit-il en riant, j'en présenterai deux autres et la fraude ne paraîtra pas. »

Le dimanche 22 avril (1), il y eût de nouveau grande fête dans la salle de l'Immaculée Conception : Tomokichi, le jeune infirme, qui remplissait avec tant de zèle les fonctions de cathéchiste dans la vallée d'Urakami et un baptiseur d'une des îles voisines de Nagasaki nommé Yesuke (2) s'approchèrent de la Table Sainte après avoir reçu le baptême sous condition. Le jour de l'Assomption, ce fut le tour de sept nouveaux élus. Parmi eux, trois ou quatre semblaient désignés par leurs aptitudes à grossir le noyau des aspirants au sacerdoce. Les autres étaient déjà dans leurs villages de vaillants catéchistes. De ce nombre était Dominique Zen-yemon qui, avec la simplicité d'un enfant, était venu assidûment s'asseoir, malgré son âge, au milieu des jeunes élèves de M. Laucaigne, afin d'apprendre à cette école le chemin du ciel.

Dès le lendemain de cette fête, de nombreux candidats se présentèrent. Ils étaient impatients d'occuper sous le toit des missionnaires les places laissées vides par ceux qui venaient de s'éloigner au comble de leurs vœux, emportant Dieu dans leur cœur. Les catéchismes de M. Laucaigne reçurent dès lors une organisation régulière, et quatre fois par semaine la salle de l'Immaculée Conception s'ouvrit à un nombre déterminé d'enfants, de jeunes gens, de pères de familles. Par prudence, le

(1) L'Eglise célébrait se jour-là la fête du patronage de saint Joseph.
(2) C'était un veuf âgé de trente-trois ans.

chiffre de douze à quinze personnes au plus ne fut point dépassé à chaque séance.

Après une semblable préparation, qui rappelait le mystère des catacombes, on comprend aisément qu'elle devait être la ferveur de ces âmes qui recevaient Jésus-Christ au sortir des eaux baptismales. Après avoir approché Dieu de si près et joui de l'intimité de sa présence, il n'y avait rien dont elles ne se sentissent capables pour lui. Elles éprouvaient en particulier comme un besoin irrésistible de le faire mieux connaître autour d'elles. Même avant d'être admis à la Table Sainte, les catéchisés devenaient catéchistes à leur tour. Rentrés dans leurs villages, ils s'empressaient de redire à leurs parents et à leurs voisins ce qui leur avait été enseigné.

Bientôt, de tous côtés on apprit la doctrine et les prières avec une telle ardeur, que comme le disait un jour dans l'église une mère de famille à M. Petitjean « on en oubliait le travail et le manger. » A Urakami surtout le zèle était extrême. Il semblait que Dieu eût spécialement béni cette vallée, où les vingt-six martyrs avaient reçu une dernière fois l'hospitalité de leurs frères, avant d'aller au supplice. Grâce au dévoûment de Tomokichi, tout le monde, depuis les enfants de six ou sept ans jusqu'aux vieillards, savait déjà non seulement les prières, mais plus ou moins le catéchisme.

« Une seule pensée, écrivait le 10 mai M. Laucaigne (1), occupe maintenant toutes les âmes, la pensée du salut éternel. Notre jeune néophyte apôtre nous annonce que plusieurs de ceux qui suivent à Urakami ses catéchismes demandent déjà à se confesser. Quelques femmes lui disent qu'elles veulent se consacrer à Dieu et le chargent de nous consulter à ce sujet. Hier, un divorcé

(1) A M. Albrand.

nous est arrivé, en disant : « Je ne dors plus, je ne mange plus, mon corps se consume ». — « Va bien vite, m'a dit ma femme, va trouver les Pères ». — « Je vous en conjure, que faut-il faire pour aller au ciel ? La vie présente n'est rien. C'est le salut de l'âme qui est la chose importante. »

« Nous avons souvent à résoudre, ajoutait M. Petitjean, des cas de conscience, qui prouvent dans les âmes de ces descendants des martyrs un travail surnaturel qui se remarque rarement dans nos populations chrétiennes de France. Du jour où ils pourront s'asseoir au banquet de l'Eucharistie ils seront prêts à tout pour Dieu ».

Cependant Tomokichi ne pouvait suffire à contenter tout le monde. Les enseignements qu'il avait reçus à la salle de l'Immaculée Conception, tous les habitants de la vallée eussent voulu les lui entendre répéter. Forcé de restreindre le nombre de ses auditeurs, il prit le parti de ne pas admettre les jeunes filles à ses instructions. Cette nouvelle les plongea dans la désolation. Quelques-unes d'entre elles, âgées de quinze à dix-huit ans, vinrent en députation lui adresser leurs remontrances.

— « Vous voyez bien, leur dit-il, que je ne puis pas vous instruire. Au reste, je suis jeune homme, et vous jeunes filles, cela ne convient pas. »

— « Comment ? répondirent-elles. Vous avez appris la Religion pour l'enseigner à tout le monde, excepté nous ? Vous ne voulez donc pas que nous fassions le salut de notre âme ! Si nous mourrons, que deviendrons-nous ? »

Tomokichi resta inflexible. Alors, comme exaspérées ces pauvres filles se mirent à le quereller.

— « Vilain que vous êtes, vous voulez donc tout garder pour vous ! Est-ce parce que nous sommes femmes que vous nous dédaignez ? N'avons-nous pas à nous sauver, aussi bien que les autres ? Nous sommes pourtant

bien décidées à ne point nous marier, pour être à Deus Sama, corps et âme ! »

Là dessus, elles se retirèrent en pleurant, et plusieurs prirent sur le champ la résolution d'apprendre à lire et à écrire, afin de pouvoir s'instruire elles-mêmes à l'aide des manuscrits copiés à la salle de l'Immaculée Conception, et qui circulaient dans la vallée.

Les missionnaires, en apprenant cette démarche des jeunes filles d'Urakami, dirent à Tomokichi de ne point refuser de les instruire, pourvu qu'elles vinssent accompagnées de quelques-unes de leurs mères, et en l'absence des jeunes garçons. Enfin, ils lui conseillèrent de choisir une ou deux veuves de quarante à cinquante ans, auxquelles il pourrait commencer à enseigner le catéchisme, et dont ils achèveraient eux-mêmes l'instruction. De cette manière les femmes pourraient avoir aussi leurs catéchistes.

Les chrétiens d'Urakami n'avaient pas seulement au cœur le désir d'apprendre les vérités de la Foi, ils avaient aussi l'amour de la prière. Dès qu'ils surent que les missionnaires faisaient le mois de Marie à l'église, ils se réunirent à la même heure dans leurs maisons pour réciter une partie du rosaire. Beaucoup d'entre eux n'avaient pas de chapelet, et comptaient sur leurs doigts les *Pater* et les *Ave*. Ils se plaignaient, les vieillards surtout, de se tromper, en les récitant de la sorte. Zen-yemon vint un jour tout exprès demander un chapelet pour sa vieille grand'mère âgée de plus quatre-vingts ans.

« Nos chrétiens, disait à ce propos M. Petitjean, prient avec tant de simplicité, de confiance et d'amour la Très Sainte Vierge, que nous avons la conviction que cette bonne mère leur obtendrait de Dieu des miracles s'ils les demandaient. »

Et il citait des traits touchants de leur piété.

« On nous présente parfois à l'église de petits en-

fants qui ne peuvent pas encore parler, et dont la main sait déjà faire le signe de la croix. J'ai baptisé sous condition, il y a peu de jours, deux enfants, l'un de quatre ans et l'autre de cinq ans qui ont récité en japonais le *Pater* avec leurs parrains, et après le baptême l'*Ave Maria* au pied de la statue de la Sainte Vierge.

« Un de ces derniers dimanches, je vois entrer à l'église, après la messe de onze heures, juste au moment où je commençais mon action de grâces, une troupe de mères avec leurs petits enfants. J'allais les engager à se retirer à cause de leur trop grand nombre. Je fus désarmé par le signe de la croix, que chacune d'elles faisait tracer par les mains de ces petits innocents. »

Les chrétiens apercevaient-ils de chez eux l'église de Nagasaki, c'est de ce côté qu'ils se tournaient pour prier, comme cet habitant d'un village adossé à la Sainte Montagne, nommé Jiwano, qui matin et soir sortant de sa chaumière gravissait un monticule voisin pour y adorer, uniquement parce qu'on voyait de là, le temple du Maître du ciel.

Dieu inspirait parfois à ces âmes simples des sentiments très élevés. C'est ainsi qu'un jour un aveugle de dix-huit ans, conduit par sa sœur, vint d'Urakami à l'église remercier Dieu de son infirmité, parce qu'elle lui facilitait le moyen de sauver son âme. Il connaissait très bien la doctrine, et mettait un zèle admirable à l'enseigner aux autres dans son village.

Un des traits les plus saillants de la piété des chrétiens était de prier pour leurs morts. Leur sollicitude pour les âmes de leurs ancêtres défunts était incroyable. En voici un exemple. Un bon vieux chef, ayant demandé s'il n'était pas possible de procurer le paradis à ceux de ses aïeux, qui étaient morts sans avoir la Foi, M. Petitjean lui fit remarquer que depuis des siècles ses pères devaient avoir été chrétiens. « Oui, répondit-il, depuis

sept générations ma famille est chrétienne grâce à Dieu, mais avant tous les miens étaient payens. » Malgré son admiration pour cet amour des ancêtres jusqu'à une si haute antiquité, M. Petitjean dût se contenter de l'engager à prier pour ceux de ses parents défunts qui pourraient être en purgatoire.

Il n'était pas rare, que les chrétiens vinssent demander aux missionnaires de célébrer la sainte Messe, pour des personnes mortes depuis un demi-siècle, ou plus. Et comme s'ils n'eussent point satisfait à leurs obligations, à moins de contribuer eux-mêmes à l'offrande du Saint Sacrifice, malgré leur pauvreté ils les contraignaient à recevoir des honoraires. Pour cela, il leur fallait le plus souvent user d'habileté, et ils n'en manquaient pas. Un soir, par exemple, deux femmes de Sakamoto, nommées Clara et Sabina, se retiraient précipitamment, après avoir remis à M. Laucaigne un papier contenant les noms de leurs parents défunts, et dans les plis de ce papier seize petites pièces de monnaie soigneusement cachées.

Les chrétiens n'étaient jamais si heureux que lorsqu'ils parvenaient à faire agréer quelques présents à leurs prêtres. L'obstination que ceux-ci mettaient à ne vouloir rien accepter d'eux, de crainte de les compromettre, les faisait souffrir, car ils éprouvaient un immense besoin de leur témoigner leur reconnaissance. Ce furent d'abord, les parents des confesseurs morts en prison en 1858, qui touchés du soin que M. Petitjean et M. Laucaigne avaient mis à recueillir les noms des victimes et quelques détails sur leurs souffrances, vinrent à diverses reprises leur offrir de grandes quantités d'œufs. Plus tard, quand les chrétiens d'Urakami s'aperçurent des dépenses occasionnées aux missionnaires par les personnes, qu'ils nourrissaient chez eux, durant leur instruction, ils résolurent de leur porter au mo-

ment de la récolte, et chacun selon ses moyens, une certaine quantité de riz, pour l'entretien des catéchumènes. Mais M. Petitjean les fit remercier par Zen-yemon, qu'ils avaient député pour lui faire cette offre, alléguant la crainte de quelque accident de douane, et les sacrifices, qu'ils auraient plus tard à supporter lorsque les missionnaires vivraient chez eux.

Quand ils désespéraient de pouvoir faire agréer leurs dons aux missionnaires, ils leur en faisaient pour l'église. Une mère de famille envoya un jour Zen-yemon offrir de sa part de la farine de froment pour la confection des hosties de la messe. « Dites aux Pères que c'est à Dieu que je l'offre, et point à eux ; que j'ai soigneusement moulu cette farine moi-même, qu'elle est de la nouvelle récolte et que je serais heureuse qu'on s'en servît à l'autel, si cette modeste offrande est jugée digne d'un tel honneur. »

Une autre fois, les missionnaires reçurent, des chrétiens d'un seul village, qui leur avaient demandé de prier pour leurs défunts, une somme de la valeur de 250 francs. Eu égard à leur pauvreté, cette aumône était considérable. « Ce n'est pas à vous que nous offrons cela ; leur avaient-ils dit, connaissant la répugnance qu'ils avaient à recevoir de l'argent. Ce n'est pas à vous c'est à Notre-Seigneur que nous avons trop offensé jusqu'ici, et à qui nous n'avons encore rien donné. C'est à notre noble mère Sancta Maria Sama. Nous vous serons très reconnaissants, si vous daignez employer cet argent à orner l'église ». M. Petitjean eût alors l'idée de faire venir de France une belle statue de la Sainte Vierge qu'il placerait à la porte de l'église en souvenir de la découverte des chrétiens, le 17 mars 1867, jour du deuxième anniversaire de ce mémorable événement. Rien ne pouvait leur aller plus au cœur, car pour la Sainte Vierge il n'y a pas de sacrifices qu'ils n'eussent fait.

Ils achetèrent un jour quatre magnifiques tapis européens pour orner sa chapelle et chargèrent Zen-yemon de les porter à l'église. M. Petitjean les ayant aussitôt fait placer en sa présence sur les degrés de l'autel, le brave Dominique en pleura de joie.

Les gens des îles, quoique par leur position moins à même d'avoir des relations suivies avec les missionnaires, s'instruisaient de leur mieux à l'aide des manuscrits, que les plus habiles d'entre eux avaient copiés. Et il était facile de prévoir que le jour, où il y aurait un ou deux catéchistes bien formés dans chacune de ces îles, on verrait se produire partout les résultats merveilleux admirés à Urakami.

Dominique Matsujiro exerçait un véritable apostolat aux Goto. Venu une première fois à Nagasaki au mois de février il avait apporté la carte de son île dessinée par lui et le plan de la modeste maison qui devait servir de cachette aux missionnaires, lorsque selon leur promesse ils iraient le voir. Après avoir passé trois jours à s'instruire, il était retourné chez lui, et vers l'Ascension, il leur écrivait :

« J'ai transcrit et répandu en beaucoup d'endroits les explications du *Credo* et des commandements de Dieu, que j'ai copiées chez vous. Lorsque j'aurai bien compris moi-même ces saints enseignements, j'irai de nouveau vous visiter. En attendant, je vous en prie très humblement, traduisez-nous ce qui regarde la confession, la prière de l'*Agnus Dei* et celle de la recommandation de l'âme. Je me réjouis à la pensée que vous viendrez chez nous au septième ou huitième mois, ainsi que vous me l'avez promis. Cependant daignez ne faire connaître cette promesse à personne... Actuellement nos

quartiers ne sont point troublés par les perquisitions de la police...

Le 11e jour du troisième mois.

A Messieurs Jean et Joseph (1).

DOMINIQUE

« Tout pécheur que je suis, je vous en conjure, daignez vous souvenir de moi comme d'un frère. »

La pensée de la visite prochaine des missionnaires le stimulant, il catéchisait les gens de son voisinage aidé de deux ou trois de ses amis (2).

Les chrétiens des îles qui vivaient au milieu des payens se trouvaient parfois fort gênés pour remplir leurs devoirs religieux. Aussi avaient-ils imaginé de se réunir la nuit pour réciter en commun leurs prières. Pendant ce temps, deux ou trois d'entre eux faisaient la garde aux alentours, afin de les prévenir en cas de surprise.

Il existait dans une certaine île, une coutume assez étrange. A l'époque des récoltes, tous les chrétiens rassemblés offraient à Dieu les prémices des différents fruits de la terre. Chose singulière, cette oblation à l'exemple des sacrifices des premiers hommes était consumée par le feu. M. Petitjean n'eût pas de peine à faire comprendre au chef de prière de cette île, nommé Paul, que ce serait faire une œuvre encore plus agréable au Seigneur, que de distribuer aux pauvres la matière de ce sacrifice. Les chrétiens, d'ailleurs, suivaient avec docilité la direction des missionnaires.

(1) Noms sous lesquels les chrétiens connaissaient M. Petitjean et M. Laucaigne.

(2) De l'un d'eux, nommé Thomas, nous connaissons le trait suivant. Une petite fille âgée d'un mois avait été abandonnée au cours d'un voyage par ses parents payens qui avaient d'abord tenté de la tuer. Thomas pris de compassion l'adopta et la baptisa sous le nom d'Isabérina (Isabelle) et l'éleva chrétiennement.

Depuis le mois de mars, presque aucun jour ne se passa sans qu'une, deux, ou même trois députations se présentassent, composées le plus souvent de baptiseurs ou de chefs de prières. « Nous sommes partout reconnus, écrivait M. Petitjean (1), pour les successeurs des premiers missionnaires. Il y en a même qui portent la crédulité jusqu'au point de prétendre que nous sommes bel et bien des anciens Pères, demeurés cachés deux cents ans dans les creux des montagnes et qui réapparaissent par l'ordre de Dieu, pour relever leurs églises ruinées. » Ces pauvres gens étaient en proie à bien d'autres ignorances.

« Tel et tel village, disait encore M. Petijean, parmi ceux qui sont à nous, se regardent d'une religion différente, parce que les uns observent l'abstinence le mercredi, le vendredi et le samedi, tandis que les autres ne l'observent que les deux derniers jours de la semaine, ou bien parce que ceux-ci fêtent des saints que ceux-là ne reconnaissent point dans leur calendrier. Les uns sont *Kirishitanshu*, les autres *Paterenshu* ou *Doghioshu*. selon qu'ils descendent des enfants spirituels des Franciscians (2), des Jésuites ou des Dominicains. Leur division, qui en somme n'est qu'apparente, ne les empêche point heureusement de nous reconnaître pour les successeurs de leurs premiers apôtres. Nous croyons même qu'avec le temps elle disparaîtra entièrement, pourvu qu'il y ait unité dans la direction. »

Malgré tout ce qu'ils pouvaient découvrir de défectueux dans leurs chers chrétiens, M. Petitjean et M. Laucaigne ne pouvaient se lasser d'admirer au fond de ces

(1) Lettre de M. Petitjean à M. Albrand du 29 janvier.

(2) La chrétienté d'Urakami qui fut la première à se faire connaître aux missionnaires paraît se rattacher à la famille franciscaine, car elle avait conservé un *Confiteor* où à l'invocation des saints apôtres Pierre et Paul se trouvait jointe celle de saint François.

âmes « une foi simple et confiante, qui sous l'impulsion de la grâce pourrait opérer des merveilles. »

II

Arrivée au Japon de MM. Furet, Cousin et Marin. — M. Furet supérieur de la mission de Nagasaki. — Il songe à envoyer à demeure M. Petitjean aux îles Goto, lorsque celui-ci est nommé vicaire apostolique du Japon. — Sacre du nouvel évêque à Hong-Kong. — Il se rend à Yokohama. — M. Roches, qui a les bonnes grâces du Shogun, lui promet que si les chrétiens venaient à être inquiétés, ils pourraient compter sur lui. — Mgr Petitjean, admire l'humilité de M. Girard et dissipe les préventions de M. Mounicou. — Départ définitif de M. Mermet pour la France. — Premières difficultés, auxquelles se trouvent en butte les chrétiens. — L'impôt pour l'entretien des pagodes. — Le shoya convoque les principaux chrétiens d'Urakami. — Effroi produit par cette convocation. — Discours du shoya. — Les chrétiens s'attendent à une nouvelle persécution. — Retour de Mgr Petitjean à Nagasaki. — Il y trouve deux nouveaux missionnaires : M. Armbruster et M. Poirier. — L'amiral Roze est témoin des témoignages de vénération que les chrétiens donnent en secret à leur évêque. — Ceux-ci ne viennent plus à la mission qu'à la faveur des ténèbres. — La nuit de Noël.

M. Furet, qui avait laissé son père à l'agonie pour regagner sa mission, était arrivé le 7 mai à Nagasaki. Des deux jeunes missionnaires, qu'il avait amenés de France avec lui, un seul l'accompagnait, M. Cousin. L'autre, M. Marin, avait été dirigé sur Yokohama, conformément à une lettre de M. Girard trouvée à Hong-Kong. Deux nouveaux confrères, M. Armbruster et M. Poirier, devaient les suivre de près.

M. Furet trouva M. Petitjean et M. Laucaigne exténués

de fatigue. « Je pense, écrivait-il à M. Albrand (1), que le cher Monsieur Petitjean est un peu trop timide, et qu'il a une crainte exagérée de scandaliser ses chrétiens. Il avait, ainsi que M. Laucaigne, à peu près renoncé à manger de la viande pour faire presque toujours bien bien maigre chère.... A la vue de leurs tristes figures, je les en ai blâmés. »

M. Furet, se trouvant le plus ancien à Nagasaki, la direction de la mission lui revenait de droit. Malheureusement il avait en partie oublié, pendant son voyage en France, ce qu'il avait su autrefois de la langue japonaise. Comme M. Petitjean avait la confiance de tous les chefs de prières et de tous les baptiseurs, pour lui permettre de se donner complètement au soin des chrétiens, M. Furet se chargea de son cours de français au collège des interprètes. Moins rigide que son prédecesseur, qu'il trouvait « un peu méticuleux », il renoua avec les Européens des relations, qui avaient été réduites au strict nécessaire, et supprima certaines précautions jugées inutiles. « Je crois, disait-il, que le gouvernement ne peut ignorer ce qui se passe. M. Laucaigne le croit aussi. M. Petitjean fort des précautions quelquefois exagérées qu'il a prises, ne veut pas en convenir. Il a cependant laissé tomber la défense de visiter l'église. Payens et chrétiens y viennent nombreux (2). C'est un grand bonheur, nous pouvons faire des baptêmes, derrière la porte, sans surplis ni étole, en regardant si personne ne vient. »

M. Furet, qui jusqu'alors n'avait jamais eu à faire qu'à

(1) Le 10 mai.

(2) Le 21 mai, lundi de la Pentecôte, à l'occasion d'une fête japonaise, beaucoup de visiteurs étaient venus à l'église. Un jeune soldat d'une province éloignée et deux élèves en médecine de Higo avaient demandé à s'instruire de la religion catholique. C'est au lendemain de cette visite qu'il écrivait ces lignes.

des payens, était très touché de l'empressement des chrétiens et de leur reconnaissance. « Que n'êtes-vous ici, écrivait-il à MM. les directeurs du Séminaire de Paris. Ce matin je vous aurais fait remarquer dans le chemin une bonne femme, revenant du marché avec ses deux paniers, attendant au moins trois quarts d'heure pour savoir si elle pourrait bientôt monter à l'église. Je lui fis un petit signe de l'intérieur de ma chambre. Elle entra aussitôt dans notre jardin, déposa ses paniers et de l'un d'eux, qui était couvert, elle tira mystérieusement quelque chose que je ne distinguais pas : je vis seulement de la verdure. Elle cacha cela dans sa robe, sur sa poitrine, et gravit l'escalier de l'église. Je pensais que c'était des fleurs pour la Sainte Vierge, car nous sommes au mois de mai. Elle alla s'agenouiller devant l'autel de Notre-Dame, puis après avoir prié de tout son cœur, elle se tourna du côté de M. Petitjean qui faisait son action de grâces, et le regardant d'un air suppliant, elle tira de sa poitrine, devinez-quoi ? — Un plat de poissons rôtis ! Ce plat, c'était une petite branche de sapin sur laquelle les poissons étaient posés, enfilés suivant leur espèce dans une baguette de bambou. Cette bonne femme si généreuse, qui avait probablement dépensé tout son profit du jour pour nous offrir ces poissons, s'appelait Catherine.

« Un autre jour je vous aurais fait descendre avec moi pour parler avec un brave pêcheur de quarante-cinq à cinquante ans, à la figure mâle et durcie aux intempéries de l'air. Vous auriez admiré la bonté et la simplicité de cet homme, nous présentant une bourriche pleine d'œufs, qui provenaient de ses poules des Goto. Vous l'auriez entendu ensuite réciter le *Pater*, l'*Ave* et presque le *Credo* pour avoir un chapelet. Croiriez-vous que le Père Petitjean a eu le cœur assez dur pour ne lui donner qu'une médaille ! »

Le huitième mois approchant, époque à laquelle les missionnaires avaient promis une visite aux Goto, M. Furet songea à y envoyer M. Petitjean à demeure. Rien de plus facile, il suffirait de prétexter un voyage en France ou à Hong-Kong, afin de ne pas éveiller les soupçons de la police. M. Petitjean dont la présence était si nécessaire à Nagasaki, et qui s'était occupé jusque-là non seulement des chrétiens des Goto, mais de ceux d'Urakami et de toutes les autres régions, était prêt à s'incliner devant cet ordre. Cependant une chose l'inquiétait : M. Furet avait plusieurs fois manifesté l'intention de demander à M. Girard, que M. Mounicou vînt à Nagasaki, parce que connaissant le chinois, il pourrait s'occuper des chrétiens de Chine, assez nombreux dans ce port. Or, l'arrivée de M. Mounicou eût eu pour conséquence la mise immédiate en circulation de son catéchisme, ce que M. Petitjean regardait comme un malheur dans ces commencements. Mais Dieu permit que ce qu'il redoutait si fort pour ses chers chrétiens n'arrivât pas.

Le 9 août, M. Cazenave, procureur de la Société des Missions Etrangères à Shang-Haï, débarquait à Nagasaki et annonçait que M. Petitjean était nommé vicaire apostolique du Japon. Il lui apportait les insignes épiscopaux qui avaient autrefois servi à Mgr Forcade. Quant à M. Girard, outre qu'il n'avait jamais accepté qu'à titre provisoire la charge de supérieur de la mission, par suite de sa résidence à Yokohama il ne s'était pas trouvé mêlé aux derniers et si importants événements de Nagasaki. Voilà pourquoi Rome, ne pouvant différer davantage de donner un évêque à l'église renaissante du Japon, avait tourné ses regards vers M. Petitjean. La Providence paraissait l'avoir désigné elle-même à son choix, en lui réservant l'honneur de retrouver la postérité des anciens martyrs, et depuis plus d'une année, il avait travaillé au milieu de difficultés sans nombre, avec

une prudence consommée, à ressusciter dans l'âme des fils la foi de leurs aïeux.

Une lettre à M. Albrand du 26 août nous révèle quels furent à cette nouvelle les sentiments de M. Petitjean.

« L'état d'anéantissement, dans lequel m'a jeté la nomination que vous savez, m'a empêché de vous accuser réception de vos chères lettres par le retour du bateau qui nous les avait apportées. Que ne puis-je me trouver en ce moment un jour ou deux auprès de vous, vénéré Monsieur le supérieur, pour examiner devant Dieu, quel parti prendre dans la circonstance présente. On me dit qu'il n'y a pas à tergiverser, qu'il faut accepter avec résignation et confiance le fardeau imposé par le Saint Père, que telle est la volonté de Dieu. Mais quand je fais un retour sur moi-même, impossible de découvrir la plus légère aptitude pour la sublime et difficile tâche à laquelle on me dit appelé. Mon insuffisance intellectuelle et morale, mon dénûment complet des qualités et des vertus indispensables à un supérieur de mission me font craindre que ce ne soit de ma part présomption d'accepter un fardeau sous lequel je ne puis que ployer. Depuis le jour où j'ai appris cette nomination, objet de mes afflictions et de mes frayeurs, je n'ai cessé de demander à Dieu la grâce de connaître sa sainte volonté et de l'accomplir... Quoiqu'il y ait quinze jours que j'ai eu l'honneur de recevoir avec les brefs du Saint Père des feuilles de pouvoir de vicaire apostolique et une encourageante lettre de Son Eminence le cardinal Barnabo, je n'ai pu encore prendre sur moi de faire une réponse »...

Enfin, le 10 septembre, il annonçait à Messieurs les directeurs du Séminaire de Paris son acceptation en ces termes :

« Aux pieds de Notre-Seigneur, de notre Immaculée Mère et de tous les saints protecteurs du Japon , je vie

de courber la tête sous le fardeau imposé par le Saint Père. C'est par obéissance que je l'accepte. Mais il est si lourd que, si vous n'avez pas pitié de moi et ne me faites pas la charité de vos prières, de vos bons conseils et de votre bienveillant concours, je serai infailliblement écrasé sous le poids. »

Dans les premiers jours d'octobre, après avoir laissé la charge de la mission de Nagasaki à M. Laucaigne, qui était le mieux au courant de la langue et des affaires des chrétiens, M. Petitjean s'embarqua pour Hong-Kong. C'est là que le dimanche 21 octobre, en la fête de la Pureté de la Très Sainte Vierge, il reçut l'onction épiscopale des mains de Mgr Guillemin, vicaire apostolique de Canton, assisté du Père Ambrosi et de M. Osouf (1). Après avoir rendu le 25 octobre à Canton, une visite de politesse et de remercîment à Mgr Guillemin, Mgr Petitjean s'embarqua directement pour Shang-Haï et Yokohama. Ce dernier voyage s'imposait : le nouvel évêque ne pouvait se dispenser de voir le ministre de France à Tokyo.

M. Roches, naguère ami d'Abd-el-Kader, était alors dans les bonnes grâces du Shogun. Préoccupé d'établir des rapports de confiance mutuelle entre les Francais et les Japonais, auxquels il trouvait de nombreuses ressemblances de caractère, il avait fait dans ce but diverses tentatives. Sur son initiative, une école avait été fondée pour les enfants des grands officiers de l'empire. Au mois de mars les ministres du Shogun gagnés à son idée avaient prescrit au daimyo Sakai Hida no Kami de choisir à Yokohama un terrain convenable pour la création d'un collège franco-japonais. La langue française et les sciences européennes devaient y être enseignées sous

(1) M. Osouf alors procureur des Missions Étrangères à Hong-Kong devait plus tard être vicaire apostolique du Japon septentrional et le premier archevêque de Tokyo.

la direction de M. l'abbé Mermet. Cinquante élèves présents et quatre-vingts inscrits avaient été obtenus presque immédiatement. C'étaient des fils de samuraï. M. Roches avait aussi poussé le gouvernement japonais à l'établissement d'un grand arsenal maritime, dans le genre de celui de Toulon, à Yokosuka (1). Un ingénieur français, M. Verny, venait d'être chargé de son organisation. Enfin, une commission militaire française allait travailler à la première formation de l'armée du Shogun d'après les méthodes européennes. A cette fin M. Roches avait demandé en insistant, auprès des ministres de l'Empereur, des officiers de choix, qui fussent hommes « à ne donner aux Japonais qu'une très haute idée de l'officier français ».

M. Roches reçut avec une courtoisie parfaite Mgr Petitjean, et l'écouta longtemps. C'est alors qu'il lui dit : « Je vous donne ma parole que dans le cas où vos chrétiens seraient inquiétés, ils peuvent compter sur le ministre de France. » Et il ajouta qu'il espérait leur obtenir avant son départ sinon la liberté complète du moins la tolérance.

A Yokohama, Mgr Petitjean put aussi conférer utilement des affaires de la mission avec M. Girard. L'humilité de ce vénérable et saint prêtre, qui depuis 1858 avait avec tant de dévouement et de zèle rempli les fonctions de supérieur, le toucha profondément. Arrivé le premier et presque seul au Japon à cette heure difficile et troublée où tout était à commencer, il n'avait pas cessé d'être à la peine, sans jamais vouloir être à l'honneur. Il avait porté vaillamment le poids du jour et de la chaleur, et maintenant il s'inclinait le front serein devant cet évêque plus jeune que lui, et hier encore son subordonné, que la divine Providence sem-

(1) Situé à quelques lieues de Yokohama.

blait avoir choisi pour moissonner, comme elle l'avait choisi lui-même pour creuser un dur sillon. Déjà à plusieurs reprises il avait écrit à Mgr Petitjean les lettres les plus gracieuses, acceptant bien volontiers d'être désormais son provicaire et de rester à la tête de la mission de Yokohama. « Quel fond de vertu il y a chez ce vénéré confrère ! » écrivait avec émotion Mgr Petitjean, alors que vivant côte à côte avec lui il avait chaque jour de nouvelles preuves de la sincérité de ses sentiments. Du côté de M. Mounicou, Mgr Petitjean eût à dissiper des préventions que la fameuse question du catéchisme avait fait naître. Il y réussit à force de bonté. Au moment de son départ pour Nagasaki, M. Mounicou lui annonça qu'il revenait absolument sur la demande que dans une tentation de découragement il avait faite de quitter la mission. Mgr Petitjean ne trouva pas à Yokohama M. Mermet. Une seconde fois pour des motifs mal définis, il venait de partir brusquement pour la France, d'où il ne devait pas revenir.

Au bout de huit jours, Mgr Petitjean se hâta de reprendre la route de Nagasaki, où il était impatiemment attendu. Si depuis son sacre, un surcroit de bénédictions et de grâces paraissait, au dire de M. Laucaigne, être descendu sur les chrétientés, si à cette heure le baptême était partout validement administré, si les quelques privilégiés jusque-là admis aux sacrements de pénitence et d'Eucharistie, étaient devenus des apôtres dans leurs divers villages, par contre les chrétiens mieux instruits de leurs devoirs commençaient à se trouver aux prises avec de sérieuses difficultés.

Au mois d'octobre, un bonze d'Urakami avait demandé au gouverneur de Nagasaki l'autorisation de lever un impôt pour réparer une pagode qui menaçait ruine. Appelés à payer cette taxe comme les payens, les chrétiens avaient résolu de ne point l'accepter, dût une

persécution être la conséquence de leur refus. Heureusement pour eux, à cause de la cherté des vivres et de la guerre éclatée entre le Shogun et les daimyo du sud, la demande du bonze ne fut point approuvée.

Ils étaient à peine remis de cette alerte, que le 20 novembre le shoya (préfet de police) faisait mander chez lui les maires et les principaux habitants chrétiens d'Urakami. Quel pouvait être le motif d'une convocation si imprévue? Peu de temps auparavant, deux bonzes s'étaient présentés à la mission, demandant à entendre parler de religion, et ils avaient fait montre de connaître le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie, *sans le secours de l'homme* ; ils avaient parlé de Saint Joseph et de Jean, fils de Zacharie, et dit que c'est à Jérusalem, en Judée, que le Christ était né et qu'il avait été crucifié. Le but principal de leur visite n'avait-il pas été de chercher à acquérir la preuve, que les missionnaires instruisaient en secret les Japonais, qui venaient à l'église ? Plusieurs le pensèrent. Ce qui est certain, c'est que la convocation faite par le shoya jeta le plus grand émoi dans la vallée. Elle était à peine connue, que plusieurs jeunes catéchistes accouraient à Nagasaki et demandaient très alarmés à recevoir le sacrement de confirmation, afin d'aller remplacer chez le shoya leurs vieux pères moins instruits. « Il y a dix ans nous étions seuls, disaient-ils ; livrés à nous-mêmes nous n'avions personne pour nous conseiller. Aujourd'hui que vous êtes ici, nous nous sentons plus forts. Que faut-il faire ? Nous sommes prêts à vous obéir. Tous nous sommes résolus de mourir plutôt que d'offenser Dieu. »

« Je m'efforçais, raconte M. Laucaigne, de les rassurer, car ils paraissaient un peu émus malgré leur courage. Je répondis le mieux possible à leurs questions. Je leur recommandai d'avoir confiance en Notre-Seigneur, qui

a dit: « Ne vous inquiétez pas de savoir ce que vous répondrez quand vous serez devant les juges. » Comme la crainte de nous compromettre semblait les tourmenter plus encore, que les maux qu'ils redoutaient pour eux-mêmes, je leur dis d'être sans inquiétude à notre sujet, et que si une persécution sérieuse arrivait, nous irions au milieu d'eux pour leur administrer les sacrements. Cette assurance les remplit de joie. Ils se retirèrent, ne songeant plus qu'à instruire ceux des leurs, qui ne connaissaient pas encore les points essentiels de la doctrine ».

M. Laucaigne attendit avec anxiété que la nuit fut venue pour connaître le résultat de la séance chez le shoya.

« A neuf heures et demie du soir, dit-il, comme j'étais devant l'église, les yeux tournés du côté de la montagne des martyrs, au pied de laquelle nos chrétiens venaient sans doute de confesser aussi leur foi, la porte du jardin s'ouvre, et en quelques instants je suis entouré de plusieurs d'entre eux. Je me hâte de les faire entrer, de peur qu'il ne soient aperçus par nos voisins payens, chez lesquels on entend encore du bruit. — « Eh bien ! pouvez-vous venir avec nous, dès ce soir ? » Telle est la première parole qu'ils m'adressent. — « Mais d'abord, leur dis-je, comment les choses se sont-elles passées ? » Ils racontèrent alors que trente hommes, représentants des divers villages, avaient paru devant le shoya, et que celui-ci leur avait tenu, sur un ton paternel, peu ordinaire aux gens de cette condition, le discours suivant : « Je pensais que depuis les derniers malheurs qui vous sont arrivés, il y a dix ans, vous aviez cessé d'être chrétiens. Or, tout au contraire, je sais que vous allez souvent à la bonzerie des Européens ; je sais que depuis un an, vous allez vous y faire instruire ; je sais que vos enfants y sont employés comme serviteurs ; je sais que vous avez porté dernièrement beaucoup d'ar-

bres pour orner le jardin et l'entrée de l'église. Je sais tout cela. Je voulais vous en prévenir plus tôt, mais j'étais malade. Croyez-moi : vous faites mal. Cessez d'agir de la sorte, si vous ne voulez pas être sévèrement punis. Je vous le dis, à vous qui êtes les principaux dans vos villages, afin que vous engagiez les vôtres à ne pas provoquer la colère du gouverneur, en continuant à fréquenter l'église chrétienne ». Le shoya attendit quelques instants, comme pour obtenir une réponse. Mais les trente auditeurs gardèrent un profond silence. Alors, comme il n'avait sans doute pas reçu ordre de pousser l'affaire plus avant, il leva la séance et se retira. Les chrétiens de leur côté regagnèrent leurs foyers. Maintenant ils demandaient quelle réponse il convenait de faire au discours du shoya. Je les engageai à obéir en ce qui concernait les visites à notre église, et à ne plus y venir jusqu'à nouvel ordre. Je leur recommandai aussi de continuer avec ardeur à se bien instruire, afin que Mgr Petitjean à son retour pût leur faire administrer les sacrements, si Dieu les appelait à de plus grands combats. »

Pendant les jours qui suivirent, un homme resta aux aguets dans la pagode qui domine la mission. Son assiduité, son embarras lorsqu'on le regardait prouvaient que c'était un espion. A cause de cet homme, dont on ne pouvait éviter les regards, plusieurs chrétiens de la vallée qui demandaient à entrer dans l'église furent renvoyés. « Oh ! disait à ce propos M. Laucaigne, si nous avions des Catacombes ! »

Cependant, le 24 novembre, à la nuit, trois chrétiens de la vallée viennent pour assister le lendemain à la messe du dimanche. Ils disent que les bourreaux se promènent dans leurs villages. La présence de tels hommes après le discours du shoya peut être significative. Les chrétiens d'Urakami s'attendent à une persécution sem-



S. G. MONSEIGNEUR B.-T. PETITJEAN

Evêque de Myriophite, vicaire apostolique du Japon

(1866-1884)

blable à celle d'il y a dix ans. Ils redoublent de zèle pour s'instruire et beaucoup sont prêts pour les sacrements, dès qu'un missionnaire pourra se rendre au milieu d'eux. Les plus pressés demandent à venir les recevoir la nuit à la mission. A dix heures du soir, le même samedi, quatre jeunes gens profitent d'un temps affreux pour venir commencer leur confession. Malgré les espions logés dans la bonzerie, ils passent chez les missionnaires toute la journée du dimanche. Michel de la discipline s'y trouve aussi. La grâce a transformé cette rude nature. Il écoute la doctrine sans se lasser et avec la simplicité d'un enfant : il n'en perd pas un mot. Sa mémoire est ingrate, mais quel cœur généreux !

Le mardi 27 novembre, à une heure après minuit, Michel de la discipline au comble de ses vœux fait sa première communion (1). A deux heures du matin, il part en toute hâte, car son fils est venu le prévenir que ce jour-là même il avait pris fantaisie aux officiers de Kaminoshima de faire le recencement de la population. Il faut qu'il soit chez lui avant le jour.

Jusqu'au dimanche 2 décembre la solitude est complète à l'église. L'espion lassé sans doute est devenu moins assidu. A Urakami, les chrétiens malgré les remontrances du shoya ne paraissent pas effrayés. Ils font dire aux missionnaires « que personne n'a peur, et que quand ils seraient tous mis à mort, ce serait bien heureux ! »

C'est dans ces circonstances, le 2 décembre au soir, que Mgr Petitjean, retardé dans son voyage par un accident de machine, arriva à Nagasaki. Le lendemain, fête de Saint François Xavier, il célébra dans la salle de l'Immaculée Conception la première messe qu'il y ait

(1) La première fois qu'il avait vu les autres communier, il avait dit qu'il ne se retirerait pas avant d'avoir communié lui-même.

dite comme évêque. Son retour fut une fête. M. Furet ne put recevoir sans attendrissement la bénédiction de celui qui aux îles Riu-Kiu avait été autrefois « son vicaire », et qu'il avait initié lui-même, sur une terre ingrate, aux labeurs de l'apostolat. M. Laucaigne qui, à la suite de la découverte des chrétiens, avait si admirablement secondé Mgr Petitjean, et qui était destiné à partager ses travaux dans l'épiscopat, avait de la peine à contenir sa joie (1). Il lui présenta les deux derniers venus : M. Armbruster, qu'il appelait : le cher petit Père Armbruster « parce qu'il n'était qu'un peu plus grand que lui-même » et M. Poirier, un colosse dont il disait : « Si je pouvais lui prendre ce qu'il a de trop, nous en aurions juste assez tous les deux. » Restait M. Cousin, qui déjà rompu aux premières difficultés de la langue, aidait à catéchiser les enfants cachés à la maison. « Notre cher Vendéen, disait M. Laucaigne à Mgr Petitjean, aime de tout son cœur cette petite troupe. Il a même discerné quelques jeunes têtes auxquelles il trouve des aptitudes pour toutes sortes de bonnes choses, et qu'il mettrait volontiers dans sa poche. »

Dès que les chrétiens eurent appris l'arrivée de leur évêque, le désir de le voir l'emportant sur la prudence, ils accoururent le saluer en assez grand nombre, le jour même de la fête de Saint François Xavier. L'amiral Roze alors à Nagasaki, témoin des marques de vénération qu'ils donnaient à la dérobée à Mgr Petitjean, en était émerveillé. « Quel bon peuple, disait-il, que vos Japonais, quand ils sont chrétiens ! »

Tout cependant n'était pas joie pour le nouvel évêque.

(1) M. Furet avant le sacre de Mgr Petitjean avait désigné à l'attention du Séminaire de Paris M. Laucaigne comme étant, malgré son jeune âge, apte à devenir vicaire apostolique du Japon. « C'est la cheville ouvrière, disait-il. C'est un saint Louis de Gonzague, plein de piété, ferme, parlant sans détour, ardent au travail et d'un dévoûment à toute épreuve. »

Depuis le discours du shoya, les fidèles d'Urakami ne venaient plus à la mission que la nuit, en se cachant. Ceux des îles continuaient à venir le jour, mais peu nombreux. « Les visites de jour à l'église, écrivait-il (1), ont presque cessé, ce qui doit réjouir nos ennemis. Mais celles de nuit à notre habitation ne font que se multiplier. Chaque soir nous sommes accablés de jeunes gens et d'hommes mariés, qui viennent nous supplier de les entendre en confession. Les jeunes filles et les mères de famille nous font demander la même faveur. Pour elles, il n'y aura d'autre moyen de les entendre et de leur donner la Sainte Communion, que si nous demeurons cachés dans leurs villages, où trois ou quatre retraites nous ont déjà été préparées. »

Dans le tableau suivant de la nuit de Noël tracé par M. Cousin, les missionnaires sont pris pour ainsi dire sur le fait dans l'exercice de leur nocturne apostolat.

« Trois jours avant la Noël, notre maison, déjà trop petite, était encombrée de retraitants, qui se préparaient à la première communion. Il y en avait vingt-quatre. Pour la circonstance, corridors et salon, tout fut transformé en dortoirs. La nuit venue, on s'enfermait vite à clef et chacun de préparer son lit comme il voulait, ou plutôt comme il pouvait. Du reste, l'opération n'était pas longue. C'était surtout au salon que les plus jeunes affluaient, parce qu'il y avait du feu. J'en ai compté jusqu'à six dormant à la fois sous une même couverture la tête appuyée sur un long pieux volé au jardin pour leur servir de chevet. Ils ne se possédaient plus de joie et il fallait presque se fâcher pour les empêcher de chanter et de danser autour du poêle. Sous prétexte de maintenir l'ordre, on allait souvent les surprendre, mais en réalité c'était pour jouir d'un spectacle qui était à ravir. Pour mon compte, jamais je n'ai célébré la sainte Messe

(1) Lettre du 20 décembre au Séminaire de Paris.

avec autant de bonheur, que lorsqu'il me fallait passer par dessus toutes ces petites têtes pour arriver jusqu'à l'autel dressé dans la pauvre chambre, qui à la fois servait de dortoir, de salle d'exercices, de prison et de chapelle. Les plus petits, agenouillés comme ils pouvaient et appuyés contre l'autel avec leur naïve curiosité et leurs regards presque indiscrets, qui suivaient les plus légers mouvements du prêtre, me semblaient bien agréables à Notre-Seigneur et je me serais bien gardé de les éloigner. Le Bon Maître n'était-il pas là, selon son désir, entouré des petits enfants ? Mgr Petitjean et M. Laucaigne faisaient le dogme de la morale. J'étais chargé de la lithurgie et des rubriques. Nous avions classe et répétition tous les jours. Aussi la cérémonie a-t-elle été longue et belle. Elle commença sur les huit heures du soir. Le bataillon était au grand complet : d'abord les vingt-quatre, puis tous ceux qui ,baptisés déjà, venaient pour être les parrains des autres et recevoir avec eux la confirmation, en tout une cinquantaine. Les exercices furent faits par le Père Furet qui était visiblement ému. Il y avait, en effet, quelque chose qui allait au cœur, surtout lorsque tous agenouillés pour réciter le *Pater* se relevaient avec ensemble et répondaient : *Amen*. Tout cela se faisait à voix basse et à trois pas d'une bonzerie, ce qui ajoutait encore au solennel et au mystérieux du spectacle. Et puis, lorsque se tenant tous par la main ils furent introduits dans l'église, si vous aviez vu avec quel cœur et quelle foi ils se prosternèrent et adorèrent ce Dieu qui se montrait enfin à eux et lui dirent leur *Credo*, alors il n'était pas difficile de croire avec eux et comme eux. Enfin, Monseigneur parut pour la première fois à leurs yeux en habits pontificaux. C'est lui qui allait donner le baptême. Devant lui deux latinistes portent des cierges allumés, puis notre Gentaro et son inséparable Hiojiro suivent chargés du livre et du bou-

geoir, après eux le maître des cérémonies, l'évêque et ses deux assistants qui soutiennent la chape, enfin MM. Poirier et Armbruster portant la croisse et la mitre. Après la cérémonie ces nouveaux baptisés suivirent deux à deux le cortège avec leurs cierges allumés et allèrent ainsi entourer à l'autel de la Sainte Vierge la jolie crèche de l'Enfant Jésus, que le Père Armbruster avait préparée pour la circonstance. Alors commencèrent les confessions qui durèrent longtemps, parce que M. Laucaigne avait presque la besogne toute entière à lui seul. D'abord, il y eût grande ferveur et recueillement général mais peu à peu les uns s'endormirent pendant que les autres se communiquaient leurs impressions. Tout le bruit passa sur le compte des enfants, et avec son cœur de père, Monseigneur disait : « Les pauvres enfants, laissez les faire. Le bon Dieu les aime et veille sur eux ! » Enfin, la confirmation put commencer vers une heure du matin : elle fut suivie de deux messes célébrées par Sa Grandeur, et pour terminer la cérémonie, on donna le scapulaire aux vingt-quatre nouveaux communiants. Marie était reine de son petit peuple : il convenait qu'il portât ses livrées. Quand le jour parut, presque tous nos heureux chrétiens étaient retournés par petites bandes au village, emportant avec eux ce Jésus que l'on méconnaît encore au Japon, mais qui pourtant sera bientôt partout. A onze heures, Monseigneur revint à l'église pour y célébrer une troisième messe. On aurait bien surpris les assistants européens, si on leur eût dit qu'ils n'avaient pour eux que la fin de la solennité (1). »

(1) Lettre du 5 janvier 1867 au Séminaire de Paris.

CHAPITRE TROISIÈME

(De Janvier à Juillet 1867)

I

M. Laucaigne se rend dans la vallée d'Urakami, où quatre retraites lui ont été préparées. — Tokusaburo et Keisaburo lui servent de catéchistes. — Les hommes valides viennent la nuit à Nagasaki se préparer aux sacrements. — Les îles Goto réclament un prêtre. — Mgr Petitjean demande à Paris de nouveaux missionnaires. — M. Cousin aux îles Goto. — Urakami devient une pépinière d'apôtres, en même temps qu'un vaste catéchuménat. — Voyage d'investigation de Tokusaburo et de deux autres catéchistes dans le Chikugo. — La chrétienté d'Imamura. — Une caravane conduite par Tomokichi part pour les Goto, où Gaspard Yosaku l'a devancée. — Domingo, Tokusaburo et Torajiro à Shittsu. — Michel de la discipline à Hirado, — Zèle allumé dans les âmes par les sacrements. — Le maire de Nakano et Dominique Zen-yemon. — Silence des autorités. — Le salut de l'âme. — Réunions chrétiennes en quatre quartiers de Nagasaki. — Un bonze demande à se convertir. — Nuage menaçant à l'horizon.

Deux fois déjà, à la fin de 1866, M. Laucaigne s'était rendu la nuit à Urakami pour y assister des mourants. Ces visites s'étaient heureusement effectuées ; les chrétiens lui avaient fait partout le meilleur accueil. Un soir comme il passait au fond d'une rizière, il s'était vu tout à coup environné d'une centaine de fantômes, qui le saluaient dans l'ombre sans proférer une parole. C'étaient des femmes, qui ayant été averties de sa venue

s'étaient postées en cet endroit pour lui faire le *rei* (1). Comment ne pas être touché d'une foi si vive ? Quatre retraites qui n'attendaient que les missionnaires avaient été préparées, nous l'avons dit, en divers lieux de la vallée. Le moment n'était-il pas venu d'aller les occuper l'une après l'autre, afin de faire participer aux sacrements les femmes, les vieillards, les infirmes, tous ceux qui ne pouvaient pas aller la nuit à la mission ? Mgr Petitjean le pensa. Confiant dans les paroles du ministre de France, et ne pouvant résister davantage aux instances des chrétiens, il permit à M. Laucaigne d'aller passer quelque temps auprès d'eux. Il lui recommanda toutefois de revenir chaque dimanche à Nagasaki, afin de s'y montrer aux Européens et aux Japonais.

M. Laucaigne partit le 4 janvier, vers neuf heures du soir. Il avait eu soin de se vêtir à la japonaise. Sa petite taille se prêtait à merveille à ce travestissement. Deux ou trois chrétiens l'accompagnèrent d'abord en barque, puis à pied, jusqu'au hameau de Hira, où se trouvait la première des retraites qu'il devait occuper. Moins de deux heures après avoir quitté la mission, il y était installé. Il se mettait à la besogne dès le lendemain de grand matin, et le 8 janvier il faisait parvenir à Mgr Petitjean, ce billet :

« Vingt-cinq ou trente personnes feront leur première communion jeudi ou vendredi (2). Tout va bien. Je ferai en sorte d'aller m'installer samedi à Motobari chez Dominique Zen-yemon. Envoyez-moi quelques images. J'en voudrais laisser une dans la pauvre chapelle qui me sert d'asile. C'est une petite maison de Dieu, bâtie à frais commun par nos chrétiens, qui ap-

(1) Salut.
(2) 10 ou 11 janvier.

partient à tous, et qui n'est à personne, sinon au missionnaire tant qu'il voudra y demeurer. »

Mgr Petitjean, qui savait M. Laucaigne un peu affaibli par les fatigues de son précédent ministère, lui envoya un mot pour lui recommander de ménager ses forces. Il le priait en même temps de donner un nom à chacune de ses retraites. Le 9 janvier, à la nuit, un chrétien en venant se confesser lui apporta ces quelques lignes :

« En la chapelle de Notre-Dame de l'Epiphanie (1), 9 janvier.

Monseigneur,

« J'ai reçu ce matin votre lettre. En vérité vous avez trop grand peur que je n'oublie Frère le corps ; je ne sais qui m'a fait une telle réputation d'austérité. Je me porte à merveille, soyez tranquille à ce sujet. Demain dans la matinée trente-six personnes recevront le saint baptême sous condition ; la première communion aura lieu vendredi. Je suis en vacance depuis une heure. Tout le monde est à faire sa toilette pour demain. Il est cinq heures.... »

Puis, le 11 janvier au soir, par la même voie que l'avant-veille arrive cet autre billet :

« Notre-Dame de l'Epiphanie.

Monseigneur,

« Je suis complètement en vacances depuis midi. Je vous écris ces quelques mots, en attendant que la nuit vienne et me permette d'aller à Motobari prendre pos-

(1) C'est le nom qu'il avait donné à la première de ses cachettes, celle de Hira. On était alors dans l'octave de l'Epiphanie.

session d'un nouvel asile. La fête a été terminée ce matin à cinq heures. Il y a eu trente-sept nouveaux communiants. On vient de me dire que le shoya et quelqu'un de ses suivants s'amusent à chasser tout près de moi. J'ai, en effet, entendu plusieurs coups de fusil depuis quelques heures. Ce n'est, j'espère, que le simple désir de se distraire, qui amène ce magistrat dans notre voisinage. En tous cas je souhaite qu'il trouve beaucoup de gibier loin d'ici. Je vais aller bientôt chez Dominique Zen-yemon : si vous voulez, nous appellerons cette seconde retraite Saint-Joseph de l'Epiphanie. Dès demain je vais me mettre à l'œuvre, il paraît que ce ne sera pas trop d'une semaine pour le grand nombre de vieillards et de femmes qui sont préparés à recevoir les sacrements. Je vous dirai le reste dimanche de vive voix, si jusque-là le shoya ne fait pas des siennes. On entend toujours quelques coups de fusil. »

Le shoya ne fit pas des siennes et le dimanche suivant, après avoir dit une première messe à Notre-Dame de l'Epiphanie et une seconde à Saint-Joseph, M. Laucaigne arrivait à quatre heures et demie du matin à Nagasaki. Il s'y reposait quelques heures, donnait à Mgr Petitjean et à ses confrères tous les renseignements de nature à les intéresser, se montrait un peu dans les rues de la ville, et le soir même, redevenu Japonais, il gagnait de nouveau avec Dominique Zen-yemon la vallée bénie, où tant d'âmes l'appelaient de leurs vœux.

Le 16 janvier, il écrivait de Saint-Joseph de l'Epiphanie : « Il y a ici beaucoup de pauvres divorcés, ce qui réduira le nombre des admis aux sacrements ». Malgré cela, deux jours après, il administrait le baptême sous condition à quarante-neuf personnes, et le lendemain, il leur donnait la communion et la confirmation. Mgr Petitjean, ne pouvant sans de graves inconvénients

se transporter la nuit au milieu des chrétiens, lui avait délégué le pouvoir de conférer ce dernier sacrement.

Revenu à Nagasaki dans la nuit du 20, il se rendit ensuite au village de Nakano, où se trouvait la troisième retraite, que lui avait préparée les chrétiens; il l'appela Saint François Xavier. Là il admit une trentaine de personnes aux sacrements.

Les fêtes du jour de l'an japonais et le recensement annuel qui devait avoir lieu à Urakami le quatorzième jour du premier mois l'obligèrent à remettre à plus tard un séjour à Kawakami, où était sa quatrième retraite. A celle-ci il donna le nom de Sainte Claire, en souvenir de l'église dédiée autrefois dans ce lieu à cette Sainte. Quelques vestiges de cet ancien sanctuaire, notamment un escalier conduisant à la plate-forme où il s'élevait, se voyaient encore. Ce fut seulement le 20 février, après s'être délassé de ses fatigues par la traduction en japonais d'une partie de la bulle « *Ineffabilis* » définissant le dogme de l'Immaculée Conception (1), qu'il retourna dans la vallée. Le 27, il put à Sainte Claire admettre aux sacrements cinquante-six personnes.

Telles furent les premières gerbes recueillies par M. Laucaigne dans cette vallée d'Urakami, où la Providence lui ménageait encore tant de saints travaux.

Longtemps après il parlera encore de ce moment, comme du temps le plus heureux de sa vie, s'attardant avec complaisance aux moindres détails de cet étrange ministère.

« Quand à peu près tout le monde était couché, et qu'il n'y avait pas grande circulation dans les rues, je quittais une soutane que je portais habituellement, je prenais un habit japonais que les chrétiens eux-mêmes m'avaient fabriqué, une perruque qui était aussi un

(1) Un prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice, M. Sire, avait eu l'idée d'offrir au Souverain Pontife cette bulle traduite en toutes les langues.

don de l'un d'eux, des souliers de paille, qui, s'il y a de la boue, ne peuvent servir que pour un seul voyage ; une ceinture et un mouchoir autour de ma tête complétaient mon costume. Sous ce déguisement, j'arrivais au milieu des chrétiens, conduit par un ou deux jeunes gens, qui portaient une lanterne afin d'éclairer la route, et tout ce qu'il fallait pour dire la messe. Quand j'avais à traverser des quartiers chrétiens, j'étais sûr de rencontrer une foule de fidèles qui sortaient de leurs maisons ou allaient dans les champs sur les bords du chemin par lequel ils savaient que je passerais. Aussitôt que j'arrivais près d'eux, ils s'agenouillaient en faisant le signe de la croix : c'était leur manière de saluer et de demander la bénédiction du Père. Les chrétiens préparaient pour me recevoir de petites cachettes dans dans les endroits les plus reculés de leurs maisons. Quelquefois c'était au fond d'une grange, qui à l'extérieur avait tout l'air d'une vraie cabane de berger, que je dressais un petit autel pour dire la messe. Je célébrais toujours au milieu de la nuit : tout était fini avant l'aube ; ceux qui avaient entendu la messe rentraient aussitôt chez eux ; il ne restait avec moi que quelques personnes, autant que je pouvais en confesser dans la journée. Il va sans dire que je me gardais bien de sortir pendant le jour, de peur d'être reconnu par les payens ; c'était pendant la nuit seulement que j'allais visiter les malades ou que je changeais de résidence. Je ne restais guère plus d'une semaine de suite dans le même endroit. Ce furent les moments les plus heureux de ma vie. »

Les deux jeunes gens, qui l'accompagnaient dans ses courses nocturnes, s'appelaient Tokusaburo et Keisaburo. Le premier était le fils du propriétaire de la chapelle de Saint-François-Xavier au village de Nakano. C'était un catéchiste aussi intelligent que zélé. L'autre,

fils aîné de Dominique Zen-yemon, était un des jeunes latinistes de l'école des missionnaires. Lui aussi avait déjà donné plus d'une preuve d'intelligence et de dévoûment. A la fin de l'année précédente, pour mieux expliquer la doctrine aux infirmes et aux vieillards privés du bonheur de venir à l'église, il avait montré dans tous les hameaux d'Urakami le grand catéchisme en images de M. Laucaigne. La foule était accourue pour l'entendre, et afin d'échapper aux regards des mendiants et des vagabonds, c'est au milieu des bois qu'il l'avait réunie, soit le jour, soit la nuit. Keisaburo ne s'était pas borné à ceux qui venaient d'eux-mêmes. Un jour ayant entendu parler d'un riche chrétien, auquel l'amour de l'argent faisait négliger le soin de son âme, il était allé le trouver, lui avait montré les saintes images et parlé de Dieu avec tant de ferveur, que ce riche ému jusqu'aux larmes lui avait sérieusement promis de s'amender. Touchés de ces récits, les gens de plusieurs hameaux limitrophes d'Urakami (1), mais qui relevaient du prince d'Omura, avaient prié Keisaburo de venir chez eux. Ils n'osaient pas quitter leur pays pour aller s'instruire à Nagasaki, et voulaient, disaient-ils, le garder au milieu d'eux pour faire de lui leur docteur.

Tandis que dans la vallée d'Urakami M. Laucaigne se dépensait ainsi auprès de ceux qui ne pouvaient se transporter à la mission, à Nagasaki Mgr Petitjean, M. Furet et M. Cousin ne pouvaient suffire à instruire et à confesser les jeunes gens et les pères de famille, qui chaque soir se présentaient à eux.

Dans la nuit du 4 au 5 février, veille de la fête des vingt-six martyrs, une cérémonie semblable à celle de la nuit de Noël eût lieu dans la salle de l'Immaculée

(1) Urakami était soumis, comme Nagasaki, au gouvernement immédiat du Shogun.

Conception, avec cette différence qu'au lieu de vingt-quatre chrétiens appelés à recevoir les sacrements d'Eucharistie et de confirmation, il y en eût soixante-cinq, et dix-huit autres deux jours après. Bientôt, on en vint à une première communion toutes les semaines. Le besoin de missionnaires commençait à se faire impérieusement sentir.

Pris d'émulation, les chrétiens des Goto et des diverses îles demandaient à avoir un prêtre parmi eux, aussi bien que ceux d'Urakami.

M[gr] Petitjean, écrivant au Séminaire de Paris pour pour demander de nouveaux confrères, disait : « Il serait bon qu'ils nous arrivassent en costumes laïques de Shang-Haï. Ici nous les expédierions vêtus en Japonais dans les villages. Tout d'abord, ils diraient la messe, donneraient la communion aux chrétiens et ils apprendraient la langue, en enseignant le latin à des élèves que nous leur assignerions ; car, il y a déjà plus de candidats que nous n'en pouvons recevoir à la mission. » Il demandait des sujets d'élite « des hommes d'oraison, des saints, sans quoi on ne ferait rien qui vaille ». Il rappelait les recommandations de Saint François Xavier relativement au choix des sujets à envoyer au Japon, et les disaient aussi fondées à l'heure présente qu'il y a trois siècles : mêmes souffrances matérielles à supporter, mêmes dangers aussi pour l'âme. Enfin il terminait sa lettre par ces mots : « Nos inquiétudes au sujet d'une persécution diminuent de jour en jour. Nous vivons même dans l'espoir, sinon d'une prochaine liberté, du moins de la tolérance. »

C'est sous l'influence de cette pensée, que le 5 février il envoya M. Cousin aux îles Goto, comme il avait envoyé M. Laucaigne à Urakami. L'année précédente les missionnaires n'avaient pu tenir la promesse faite à Dominique Matsujiro de se rendre chez lui, au septième

ou huitième mois. Un incident inattendu en avait été la cause.

Une barque des Goto avait été arrêtée par la police le 17 août, à la tombée de la nuit, au moment où huit chrétiens, qui la montaient, venaient de visiter l'église. Parmi eux se trouvaient deux chefs baptiseurs. Heureusement ils n'avaient sur eux aucun objet de piété. La seule chose qui eût pu les faire suspecter était un calendrier chrétien, ils l'avaient dans l'obscurité déchiré et jeté à la mer. Interrogés sur l'île qu'ils habitaient, ils avaient mis quelque hésitation à la faire connaître. Le bruit courut même, qu'ayant indiqué à la police un village qui n'était pas le leur, on les y avait menés. Alors réduits à dire que leur famille y avait autrefois habité, ils avaient été d'abord retenus quelque temps dans leur barque, puis conduits en prison. Le 7 septembre des officiers de leur île étaient venus à Nagasaki demander au gouverneur, que les détenus leur fussent remis, et le 16, officiers et chrétiens étaient ensemble retournés dans leur pays. On comprend que sur le moment les missionnaires alarmés aient renvoyé à plus tard leur voyage aux Goto. Cette affaire n'eût pas cependant la gravité, qu'ils lui avaient tout d'abord supposée. Les prévenus avaient été mis en liberté à leur retour chez eux. On sut plus tard que leur hésitation à faire connaître leur village, plutôt que leur visite à l'église, avait été la cause de leur arrestation. Pour se dédommager de n'avoir pu recevoir la visite des missionnaires, Dominique Matsujiro était venu à Nagasaki avec deux compagnons, et le 14 octobre ils avaient fait leur première communion. Revenus aux Goto, ils s'étaient empressés de préparer aux sacrements leurs parents et amis, et Dominique assurait qu'à Hamaguri, où il habitait, trente ou quarante personnes étaient déjà en état de les recevoir.

M. Cousin partit donc, après avoir reçu de Mgr Petitjean la recommandation réitérée d'agir en tout avec la plus extrême prudence. Voici le récit qu'il a fait dans une de ses lettres (1) de cette première visite aux îles Goto :

« 6 février. — Hier, fête de nos saints martyrs, j'ai quitté Nagasaki à huit heures du soir. Leur protection nous a valu bonne mer et bon vent. Ce matin mes compagnons de voyage attendaient avec impatience mon réveil pour me montrer dans le lointain la baie de Taï no Ura, où nous serions arrivés plus tôt que nous n'aurions voulu, si nous n'avions pris la précaution de de faire escale sur une pointe, dont j'ignore le nom. C'est là que j'ai dîné en compagnie de quelques corbeaux, qui avaient bonne envie de goûter à ma cuisine. Une autre visite plus inquiétante, fut celle d'un habitant de l'île qui passa sur les rochers au milieu desquels on avait étendu ma natte. Heureusement il ne lui vint pas à l'idée de m'adresser la parole. Il est probable qu'il s'éloigna sans se douter qu'il venait de voir un étranger. Plus tard des barques de pêcheurs se dirigèrent de mon côté : il fallut lever l'ancre et repartir. Quelques heures après, on m'annonça que nous étions arrivés. Il faisait nuit, et il m'a été impossible d'avoir une idée du pays. J'ai suivi mes guides en silence, dans de petits sentiers sablonneux, où j'avais bien de la peine à ne pas laisser mes sandales. Enfin, je suis arrivé à la maison de Dominique, qui va devenir la cure. Dans le pays, ce doit être un palais. Auprès du feu se trouvaient déjà quelques amis du voisinage avec la famille de mon hôte, sa femme, ses trois filles, le grand père et la grand mère. A mon arrivée, chacun s'est empressé de faire le signe de la croix et de me dire le nom de son

(1) Lettre à un Directeur du Séminaire de Paris, datée de mars.

âme. Pendant ce temps, les enfants pleuraient et ne voulaient pas approcher. Il a fallu remettre à plus tard de faire connaissance avec eux, et monter me cacher dans mon *nikai* (1), un vrai nid de colombes, avec le grand air en moins et la fumée du ménage en plus.

« 7 février. — Aujourd'hui un autel a été installé dans un placard bien petit mais bien caché. Le Saint Sacrifice fini, on fermera les portes et il sera impossible de rien soupçonner. La chambre, qui doit servir de chapelle est fort étroite, mais en enlevant une cloison en planche pendant la messe, on arrivera à en faire une véritable petite église. Aussi quelle joie, et avec quelle impatience on attend la célébration des saints mystères ! Daigne Notre-Seigneur bénir toutes ces âmes, au milieu desquelles il va descendre pour la première fois, et qui désirent tant sa venue ! Le missionnaire est là, et déjà tout le monde est heureux. Tous ont travaillé avec zèle. L'un s'est improvisé tapissier, l'autre a fait des fleurs artificielles. Saint Jean de Goto, à qui Monseigneur a voulu dédier cette petite église, se chargera maintenant de préparer les âmes qui sont les fleurs du Bon Dieu. Neuf de ceux qui ont déjà reçu les sacrements à Nagasaki ont demandé à faire la Sainte Communion, à la première messe dite chez eux. »

« 8 février. — Aujourd'hui les confessions ont commencé. On m'assure que trente personnes au moins sont prêtes. Celles que j'ai vues paraissent suffisamment instruites. Bien d'autres ont commencé à étudier, mais ce sont des vieillards. « Ils comprennent dans le cœur, me disent les catéchistes, mais vous ne voudrez pas les recevoir, parce qu'ils ne peuvent pas faire sortir ce qu'ils savent. » Nous verrons... On vient m'annoncer qu'il y

(1) C'est le nom donné au Japon au premier étage d'une maison : il n'y en a généralement qu'un.

a, à trois lieues d'ici, dans l'île Kashiragashima un malade bien préparé. J'irai le voir cette nuit. « Si c'est trop difficile pour vous, disait-on, on vous l'apportera ! »

« 9 février. — Le malade n'était guère en état de se laisser apporter. Etendu sur sa natte, il avait l'air très abattu. Malgré cela, la joie qu'il eût de recevoir le baptême et l'extrême-onction le remit un peu, et il disait qu'il n'avait plus envie, ni peur de mourir.

« L'île Kashiragashima est toute petite, mais elle est presque toute chrétienne. Il n'y a qu'une famille de payens. Il serait très facile de s'y cacher. Mon hôte Dominique disait en revenant que bientôt il y transporterait sa maison, afin de recevoir plus facilement les *Pater*...

« Ce matin une femme arrive toute en pleurs : « Sauvez-moi, dit-elle, je suis divorcée, je sais que je ne puis recevoir les sacrements, mais sauvez-moi. » Une autre, pour obtenir que Dieu lui pardonne et lui fasse miséricorde, se propose d'adopter un petit payen, dont les parents viennent de mourir, à condition qu'elle pourra sans pécher le nourrir de son lait. Le baptiseur de Kashiragashima qui est divorcé, lui aussi, fait demander si malgré cela il peut en sûreté de conscience continuer son office.

« Dimanche 10 février. — Quatre-vingts personnes à la messe ! Tout le monde a passé la nuit ici ou chez les voisins. Le Japonais n'est pas difficile, il trouve son lit partout où il peut s'étendre. On me promet bien que chaque jour cette foule se disperse avant le lever du soleil, mais qu'en est-il ? je ne sais trop. La nuit, cérémonies de baptême suppléées à dix enfants au-dessous de sept ans. Quelle musique ! et comme j'avais peur, jusqu'à la première onction qui a fait cesser tous les cris comme par miracle. »

« 11 février. — A midi on m'a fait dire que quelques

personnes désiraient être suspendues à mes yeux (1), je suis descendu, et me voilà en présence de trente indiscrets qui veulent des médailles. Quand je me mets à les gronder de leur imprudence, ils me répondent qu'à cette époque de l'année (2) les visites se font en grand nombre et qu'il n'y a pas de danger... »

« 12 février. — Les visites se multiplient. Le soir vingt-neuf baptêmes et autant de confirmations. On lisait la joie des cœurs sur tous les visages. »

« 13 février. — Ce matin pour éviter le bruit, on devait n'admettre à la sainte Messe que les communiants, mais il a fallu céder et laisser s'emplir la maison. Les médailles et chapelets sont emportés d'assaut par ceux qui ont reçu les sacrements. D'autres visiteurs viennent de loin et demandent : Ne viendrez-vous pas aussi chez nous pour nous faire faire le salut de l'âme ? »

« 14 février. — Cinq bénédictions nuptiales. Cette cérémonie a produit bon effet dans ce pays de divorce ; on a compris que le mariage n'est pas une chose que l'on puisse faire ou défaire à volonté. »

« 15 février. — A en croire Dominique, ma présence aurait remué le pays. Il espère qu'on lui enverra deux missionnaires pour le septième mois. »

« Dimanche, 17. — Beaucoup de communions à la messe : on voulait dire adieu à Notre-Seigneur. Il n'y avait plus en effet que quelques heures avant mon départ, on en a bien profité. Ceux qui n'avaient plus espoir de recevoir quelque chose pour eux-mêmes apportaient leurs petits enfants, et tâchaient de leur faire faire le signe de la croix pour avoir une récompense... J'ai quitté Hamaguri à huit heures du soir par un temps très calme et un magnifique clair de lune...

(1) En japonais : *omeni kakaritai*. Cette expression : désirer être suspendu aux yeux de quelqu'un est synonyme de désirer voir, lorsqu'on parle avec respect.

(2) Commencement de l'année d'après l'ancien calendrier.

« Dès aujourd'hui, lundi, à dix heures du matin, je me suis vu tout à coup dans la rade de Nagasaki. Mes compagnons étaient bien un peu embarrassés de ma personne à cette heure, et auraient été d'avis de me cacher dans leur barque jusqu'au soir. Mais, j'ai trouvé plus simple de me jeter dans les broussailles, où j'ai quitté mon habit japonais, qu'un domestique a remporté au bâteau et je suis rentré tranquillement, en disant l'office, comme après une petite promenade... Monseigneur, m'avait dit au départ en me donnant sa bénédiction : « Allez mettre le feu dans les îles. Il sera aux deux coins de la mission. » Je ne sais jusqu'à quel point, j'ai accompli l'ordre de Sa Grandeur, mais au moins puis-je dire : « *Quid volo nisi ut accendatur* (1)».

Oui, c'était bien le feu que venait d'allumer M. Laucaigne et M. Cousin, l'un dans la vallée d'Urakami et l'autre aux îles Goto, le feu céleste apporté à la terre par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Au commencement de mars, le nombre des néophytes admis à se nourrir de la Sainte Eucharistie s'élevait déjà à quatre cents. Le ferment divin déposé dans ces âmes commençait à travailler et à remuer puissamment la masse entière des chrétiens. Nous allons les voir, animés d'un même esprit, se rapprocher les uns des autres et s'entr'aider avec amour. Ceux qui vivent éloignés des missionnaires viendront par groupes à Urakami achever de s'instruire auprès des plus favorisés, tandis que par un mouvement inverse, un certain nombre de catéchistes de la vallée s'en iront prêcher la Foi hors de chez eux, et jusque dans les îles les plus reculées.

A cette heure, déjà trois ou quatre d'entre eux reviennent d'un voyage d'investigation dans l'intérieur du

(1) « Que veux-je, sinon que le feu s'allume? » *Ev. s. St Luc*, c. XII v.49.

pays. Ils avaient entrepris de rechercher les chrétientés encore inconnues, et de les mettre en relation avec les missionnaires. Ce premier essai, dont le résultat fut heureux, mérite d'être raconté.

Les jeunes voyageurs, à la tête desquels se trouve Tokusaburo, dont nous avons déjà parlé, étaient partis le 23 février, après s'être munis par prudence d'un passeport et avoir communié. Au bout de trois jours de marche, ils arrivent au village d'Imamura, dans la province de Chikugo, à trente lieues de Nagaski. Oubliant leur fatigue et uniquement occupés du but de leur voyage, ils entrent dans une maison et demandent du feu pour allumer leurs pipes. Il n'y avait là que des femmes. Surprises de la visite de ces inconnus, elles répondent qu'elles n'ont pas de feu et ne peuvent les recevoir. Ils vont frapper à une autre porte. On les considère attentivement, mais sans paraître fort empressé de les accueillir. Bientôt même grand émoi parmi les curieux attirés par leur présence. Un des catéchistes porte un gilet à gros boutons de cuivre. Il n'y a pas de doute, ce sont des espions, des officiers déguisés. On refuse de les loger. Tout au plus leur permet-on de se reposer quelques heures. Survient une visiteuse, originaire d'Amakusa, et veuve d'un chrétien d'Imamura, qui leur offre l'hospitalité : « Je dirai que vous êtes mes frères » leur dit-elle. — Les catéchistes acceptent avec joie. Quelques femmes, dont la curiosité n'est point encore entièrement satisfaite, les suivent à leur nouveau gîte. — « Pourquoi ne vous mariez-vous pas en dehors de votre pays ? » leur demandent finement les catéchistes, car à voir leur air craintif et leur taciturnité ils ont déjà acquis la conviction qu'ils ont à faire à des chrétiens. C'est un trait tellement significatif, qu'elles se gardent bien d'en donner la raison. L'heure du repas arrive. La veuve demande à ses hôtes, s'ils veulent des œufs ou de

la volaille (1). A cette question, ils comprennent que les habitants ont déjà commencé leur carême. Afin de dissiper les soupçons et d'éveiller la confiance, ils répondent qu'ils ne mangeront ni œufs, ni volaille. Ces mots sont accueillis par un rire général. Néanmoins aucun aveu encore. Les jeunes gens vont de l'avant, montrent des médailles, des images, leurs chapelets. Les femmes se regardent entre elles, rient, mais continuent à déclarer qu'elles ne comprennent rien à ces choses. Cependant leurs craintes commencent à dissiper, et les voilà qui se mettent à parcourir les rues : « Savez-vous, disent elles, que ces étrangers sont des chrétiens ? » — « Des chrétiens ! » leur répond-on. « Vous voulez dire des espions ! Taisez-vous. Un mot imprudent et nous pouvons être tous perdus ! » Leurs discours cependant grossissent le nombre des curieux. Mais les voyageurs ont beau montrer leurs objets de dévotion, réciter leurs prières et discourir sur la doctrine chrétienne, cette fois encore, ils ne recueillent que des éclats de rire, et la déclaration qu'on ne les comprend pas. Les conversations continuent bien avant dans la nuit, jusqu'à ce qu'enfin brisés de fatigue ils demandent à se reposer. La foule s'éloigne, et c'est alors seulement que la veuve, chez qui ils se trouvent, leur avoue que tout le village est chrétien.

Le lendemain à leur réveil nouvelles visites. Les professions de foi des jeunes catéchistes sont accueillies par les mêmes « *Wakarimasen* » (nous ne comprenons pas). Tirent-ils leurs chapelets de leurs manches : « Vous voyez bien que ce sont des espions, chuchote-t-on de toutes parts, ils prennent le chapelet sans se laver les mains ». — « Les grains de chapelet ne contiennent pas d'âmes, répondent-ils, et on peut les toucher

(1) Pendant le carême les chrétiens ne mangeaient ni œufs, ni viande.

sans s'être lavé les mains (1) ». Personne cependant ne consent à toucher le chapelet qu'ils présentent : « Nous ne le pouvons pas, disent plusieurs voix, nous serions châtiés ». Et comme les catéchistes insistent pour obtenir d'eux l'aveu qu'ils sont chrétiens : « Nous ne pouvons rien vous dire ; attendez un peu, nous allons chercher un teinturier du village, peut-être vous entendrez vous mieux avec lui ! » Le brave homme arrive, salue respectueusement et examine les objets, sans les toucher. Après quelques instants d'entretien, il est convaincu, la foule aussi. Il a cru, et tous de croire. Il va même jusqu'à prendre le chapelet, quelques autres l'imitent, toutefois après s'être lavé les mains. Le teinturier ne s'en tient pas là : il se dit franchement chrétien. Quelques-uns l'imitent; d'autres retenus encore par la crainte n'osent le faire. Enfin le troisième jour, tous se font connaître, récitent leurs prières et se montrent heureux. Tokusaburo et ses compagnons racontent alors les merveilles opérées dans leur pays, l'arrivée des Pères de Rome, la présence d'un missionnaire au milieu d'eux, le zèle déployé par tous pour s'instruire et recevoir les sacrements. Ces nouvelles sont accueillies avec un renouvellement de surprise et de joie. Ravis de leur découverte, les jeunes catéchistes se hâtent de revenir sur leurs pas, afin de l'annoncer aux missionnaires.

Ils rentrent à Urakami, amenant avec eux un chrétien d'Imamura qui s'est offert à les suivre. Tokusaburo lui offre l'hospitalité chez ses parents au village de Nakano. Là, chacun se dispute le plaisir de choyer

(1) C'est une allusion à la superstition des bouddhistes, qui croient qu'une âme divine réside dans les objets consacrés au culte, notamment dans les statues. Les toucher sans s'être purifié serait une profanation. Un bouddhiste ne touchera jamais par exemple un livre de prières sans s'être auparavant lavé les mains. Il fait de même au seuil des temples avant d'y entrer.

ce représentant d'une chrétienté jusque-là inconnue. Tokusaburo le promène avec fierté dans Nagasaki. A la vue de la concession européenne et surtout de l'église catholique, le pauvre paysan, qui n'est jamais sorti de son village, demeure ébahi et lorsque dans la nuit du 2 au 3 mars il assiste chez les missionnaires au baptême, à la première communion et à la confirmation de seize adultes, c'est à peine s'il peut en croire ses yeux.

Le lendemain de cette cérémonie arrive d'Imamura un deuxième chrétien qui avait promis de se rendre à Nagasaki, après quelques jours. C'était un célibataire, âgé de cinquante ans, dont l'occupation presque unique était de prier. Il donne à M[gr] Petitjean d'intéressants détails sur son village. Imamura comptait cent familles chrétiennes et dans les environs il y en avait encore à peu près autant. Là, comme ailleurs, il y avait des baptiseurs (1) et des chefs de prières. Les chrétiens avaient conservé la connaissance d'un Dieu unique en trois personnes et de Notre-Seigneur Jésus-Christ. A certains jours ils se réunissaient pour prier. Ils avaient gardé le *Pater* et l'*Ave Maria* en latin ; ils répétaient souvent le *Kyrie eleison* et l'acte de contrition, et enfin, détail curieux, ils récitaient un chapelet de soixante-trois *Ave Maria* en l'honneur des soixante-trois années que la Sainte Vierge passa sur la terre. Le souvenir de femmes qui naguère dans leur pays demeuraient vierges et se consacraient à la prière était parvenu jusqu'à eux. Ils avaient eu leurs martyrs, et l'un d'eux nommé Jean Mata-yemon était particulièrement célèbre à Imamura. Il était chef du village, quand il fut saisi par les officiers et condamné à mourir crucifié. Avant son sup-

(1) On apprit plus tard que les baptiseurs d'Imamura donnaient parfois le baptême en trempant un morceau de papier dans l'eau et en l'appliquant sur le front.

plice, il avait recommandé aux chrétiens de cacher soigneusement leurs livres et emblèmes de religion. Ceux-ci lui obéirent. Après avoir réuni tous les objets qui pouvaient révéler leur foi dans un cercueil de pierre, ils l'avaient descendu dans un puits et recouvert de terre. Au dire du narrateur, le puits pouvait se voir encore. Le martyre de Jean Mata-yemon, dont le souvenir s'était transmis de génération en génération, paraissait avoir eu lieu à une époque assez reculée. Depuis lors, et grâce à ses dernières recommandations, les chrétiens d'Imamura avaient pu vivre sans être trop inquiétés. Cependant, quelques-uns d'entre eux avaient été, douze années auparavant, traduits devant les officiers sur l'accusation qu'ils appartenaient à une religion étrangère. Soit qu'ils eussent usé de réticence dans leurs paroles, soit qu'ils eussent apostasié, ils avaient réussi à parer le coup. Déclarés non coupables, ils avaient été remis en liberté, et leur accusateur avait été décapité. Depuis lors quoique les payens des environs ne les eussent point molestés, le souvenir des souffrances de leurs pères les avait entretenus dans cette défiance où les catéchistes les avaient trouvés. En outre, éloignés des autres chrétiens, ils se croyaient être restés les seuls au Japon. Le second chrétien venu d'Imamura reçut comme son compagnon une fraternelle hospitalité chez le père du jeune Tokusaburo, maire du village de St François Xavier (Nakano).

Le succès des catéchistes-pèlerins d'Urakami eût le don d'échauffer les enthousiasmes et d'éveiller plus d'un courage. Dès le 2 mars, une nouvelle caravane apostolique se dirigea vers les Goto. Une partie de la population chrétienne de ces îles n'avait pu entrer encore en relation avec les missionnaires, et l'autre n'avait pu s'instruire suffisamment. Le chef de cette troupe fut l'infirme d'Urakami, le zélé Tomokichi. Il

avait pour compagnon Jinsaburo et Wasaburo, deux jeunes gens du village d'Ipponghi. Tous trois, avant de partir, vinrent faire la Sainte Communion. Les îles Goto possédaient déjà un autre jeune catéchiste des plus dévoués, Gaspard Yosaku, précédemment au service des missionnaires et étudiant en latinité. Ayant appris au mois de janvier que le choléra sévissait dans son pays, il avait demandé de s'y rendre afin de préparer, s'il en était besoin, ses vieux parents à la mort. A quelque temps de là, Mgr Petitjean, voyant les beaux résultats de son zèle, lui avait donné mission de continuer dans son pays l'apostolat si heureusement commencé.

Le 8 mars, le zèle des âmes gagnant toujours, c'est une troupe de jeunes garçons de douze à quinze ans, qui viennent demander la permission de se faire missionnaires. Il ne s'agit de rien moins pour eux que de quitter leurs villages et d'aller en quelque contrée voisine enseigner la Religion. Ces enfants ne savent pas grand chose eux-mêmes. Mais l'objection ne les effraye pas. « Nous ferons apprendre nos prières, » répondent-ils sans se déconcerter.

A Urakami, on n'a plus qu'une pensée, un désir : répandre de tous côtés la Religion. A peine les deux chrétiens d'Imamura sont-ils instruits et retournés chez eux avec l'intention de faire tomber les dernières craintes de leurs compatriotes, et de commencer à les catéchiser, que Tokusaburo et son frère aîné Torajiro entreprennent une nouvelle campagne. C'est à Shittsu qu'ils se rendent. Là les chrétiens étaient très nombreux et les catéchistes faisaient défaut. Michel de la discipline était à peu près seul à se dépenser sur ce terrain. Chaque jour il montait dans sa barque et s'éloignait de Kaminoshima. Les payens croyaient qu'il allait jeter ses filets au large. Comment se seraient-ils douté qu'il était devenu pêcheur d'hommes? Mais depuis longtemps

déjà, Michel ne pouvait plus suffire au travail de sa pèche miraculeuse. Au surplus le brave homme, vu son âge avancé, n'était pas un phénomène de science. De son catéchisme, il comprenait l'essentiel. Il savait bien ses prières et consacrait chaque jour un long temps à les réciter. Rien n'était plus touchant que de le voir les enseigner à ses disciples. Il ressemblait au bon serviteur de l'Evangile, qui n'a reçu que deux talents, mais qui les fait valoir de son mieux. Le très vif sentiment de son insuffisance lui faisait depuis longtemps réclamer des aides à cor et à cri. Jamais il n'était venu voir les missionnaires sans les assurer que l'un d'eux pourrait trouver une complète sécurité au sein de la nombreuse famille chrétienne de Shittsu. « Shittsu, disait-il, est situé sur le territoire de Hizen, en dehors de la juridiction du Shogun. De temps immémorial, les daimyo de cette province ont épargné les chrétiens. L'un d'entre eux même, pressé de faire fouler la croix aux pieds par ses sujets, a constamment résisté à cette injonction (1). Le prince actuel est allé jusqu'à visiter l'église des vingt-six martyrs, et toutes les autorités de Shittsu sont chrétiennes ». Tokusaburo et Torajiro s'établirent sur l'un des côtés du cours d'eau qui partage Shittsu en deux, au milieu d'une population de trois cents chrétiens. Domingo, l'ancien baptiseur d'Urakami, vint se fixer sur l'autre rive, où l'on en comptait environ un mille. Il y trouva, pour recevoir les missionnaires, une retraite toute préparée, que Michel de la discipline avait

(1) Dans plusieurs autres contrées du Japon, en dehors du territoire soumis immédiatement au Shogun, les missionnaires ne rencontrèrent aucune trace du foulement de la croix, ce qui leur donna à croire que cette loi infâme n'avait été appliquée que dans les contrées formant le domaine de Yedo. A Imamura, province de Chikugo, les chrétiens prétendaient que le *Yefumi* n'avait jamais été en usage chez eux, et que seuls quelques hommes influents avaient été exposés au malheur de l'apostasie. Les bonzes ne s'étaient même jamais mis en relation avec leur village.

fait organiser. Infatigable dans son zèle, Michel voyant qu'on commençait à répondre sur ce point à son appel n'eût rien de plus pressé que d'aller jeter ses filets ailleurs et plus loin. Ils s'avanca jusqu'à Hirado, qui sans compter les îles adjacentes contenait environ mille familles chrétiennes. De Tazaki, de Nejiko et de Shinmura (1), il amena aux missionnaires un certaiu nombre de chrétiens, pris parmi les Paterenshu, qui jusque-là avaient eu moins de rapports avec eux que les Kirishitanshu, et paraissaient beaucoup plus ignorants.

C'est ainsi que la réception des sacrements transformait en apôtres ces chrétiens animés d'une foi simple et vive. Il arrivait parfois que des pères de famille quittaient eux-mêmes leur pays, et se privaient momentanément des douceurs du foyer domestique, pour s'en aller travailler à la formation de la grande famille chrétienne du Japon, témoin ce Charles Tokuju, originaire de Nakano, qui vint un jour annoncer son départ à Mgr. Petitjean. Il était âgé de trente ans. Marié depuis peu il était père d'une charmante petite fille de trois ans, qui savait déjà l'oraison dominicale et venait s'agenouiller près de lui et de sa mère, quand ils priaient.

— « Qui cultivera tes champs ? » lui dit l'évêque.

— « Personne. »

— « Qui prendra soin de ta femme et de ta petitefille ? »

— « Deus Sama. »

— « Comment pourras-tu te résoudre à te séparer d'êtres si tendrement aimés ? »

— « Je sens en moi ce courage. Je ne m'éloigne du reste que pour un temps. »

Il partit sans qu'aucune considération put l'arrêter.

La vallée d'Urakami devenait non seulement une pépi-

(1) Tazaki et Nejiko sont dans l'île de Hirado. Shinmura est dans celle de Madara, dix lieues plus au nord.

nière d'apôtres, mais un vaste catéchuménat. En effet, lorsque les chrétiens commençaient à être instruits, le premier désir qui s'éveillait dans leur âme était de pouvoir confesser leurs péchés et recevoir leur Dieu. La salle de l'Immaculée Conception ne pouvant admettre chaque nuit au-delà d'une vingtaine de personnes, ils venaient donc à Urakami et attendaient, en achevant de s'instruire, que leur tour fut venu de se rendre auprès des missionnaires. C'est surtout à l'époque des grandes fêtes qu'on voyait accourir de tous côtés, d'Omura, de Magome, de Daimyoji, de Shittsu, des Goto ou de Hirado, les catéchistes avec leurs disciples les mieux préparés. Les habitants d'Urakami les recevaient toujours volontiers. Bien que pauvres, ils savaient tirer de leur indigence de quoi nourrir leurs hôtes. A Nakano, le père de Torajiro et de Tokusaburo, non content d'avoir ouvert un asile aux missionnaires, et voué ses deux fils à l'apostolat, donnait quelquefois l'hospitalité à plus de vingt personnes en même temps. Il n'était cependant encore que catéchumène. A Motobari, Dominique Zenyemon faisait preuve du même dévoûment. Sa maison était pauvre naguère : il avait à peine de quoi ne pas mourir de faim. Souvent malade, il ne pouvait cultiver ses champs, mais depuis qu'il s'était consacré corps et âme à l'instruction de ses frères, Dieu lui avait donné la santé et avec elle l'abondance (1). Il logeait chez lui les nombreux disciples, que son zèle avait su recruter. Son œuvre de prédilection était celle des malades. Il allait les chercher parfois à des distances considérables, les chargeait sur ses épaules, et les transportait en sa maison. Là il se plaisait à donner à leur corps les soins qu'ils réclamaient, tout en préparant leurs âmes au pas-

(1) Les gens d'Urakami et des environs voyant Zen-yemon consacrer sa maison et son temps à l'œuvre des catéchumènes lui fournissaient ce qui était nécessaire pour recevoir tous ces hôtes.

sage de cette vie à l'éternité. Un malade donnait-il quelque inquiétude, vite il courait chercher M. Laucaigne, le conduisait auprès du moribond et lui procurait ainsi la grâce d'une sainte mort. Parfois lorsqu'il traversait le village du shoya, les habitants l'avertissaient que ce fonctionnaire savait positivement qu'il était chrétien, qu'il entretenait des relations avec les missionnaires, et que ses deux enfants habitaient leur maison. Et comme ils lui demandaient, s'il ne craignait pas de se compromettre, sa réponse invariable était celle-ci : « Je ne crains rien ».

A vrai dire, les autorités ne pouvaient ignorer que les missionnaires eussent des relations secrètes avec les chrétiens. Mais elles semblaient désirer, qu'on ne les forçât point à se prononcer. Seuls, les bonzes de la vallée, que la faim faisait sortir de leurs pagodes comme les loups des bois, avaient essayé de susciter quelques tracasseries aux chrétiens. Mais jusque-là, ils ne paraissaient pas trop à redouter. M. Laucaigne en profitait pour entretenir le feu sacré dans les âmes. Il prêchait des missions et aidé de nombreux catéchistes, il préparait les chrétiens à la fête de Pâques. A Nakano, du 15 au 26 mars, il donna les sacrements à cent-sept personnes. Au commencement d'avril, M. Cousin appelé à son aide en baptisait trente-et-une, en communiait et confirmait cinquante à Saint-Joseph de l'Epiphanie, et quelques autres à Sainte-Claire. A Hira (Notre-Dame), M. Laucaigne ne put admettre aux sacrements que cent personnes sur deux cent-cinquante, qui s'étaient présentées. Les dispositions de l'esprit ne répondaient pas toujours, en effet, chez les chrétiens, aux désirs du cœur. Le missionnaire avait parfois affaire à des intelligences rouillées par l'âge, et s'il était dur de les ajourner, d'autre part avec une connaissance si imparfaite de la doctrine comment se dépouilleraient-ils de cette teinte

de paganisme, qui trop souvent enveloppait leurs traditions chrétiennes. En cas de persécution que pouvait-on attendre de tels néophytes ? Ajoutez à cela que les catéchistes cédant parfois à un zèle inconsidéré embrassaient plus qu'ils ne pouvaient. L'instruction qu'ils donnaient n'était pas assez profonde. Il leur arrivait d'avoir trop d'émulation. C'était alors à qui présenterait le plus de chrétiens aux sacrements, et ceux-ci prétendaient tous y être admis ! Bref, comme le disait M. Laucaigne, il y avait bien quelques épines aux roses qu'il cueillait. Mais nous ne saurions trop le répéter, les chrétiens, même les moins instruits, témoignaient d'une bonne volonté à toute épreuve. « J'ai bien de la peine à apprendre le catéchisme, disait un jour à Mgr Petitjean un vieillard plus que septuagénaire, qui par un temps affreux venait de faire deux lieues pour le voir. De grâce, ne me refusez pas les sacrements, je suis vieux, je vais bientôt mourir. Aidez-moi à faire le salut de mon âme ». Ces touchantes paroles, que de fois ne les entendit-il pas ? Une pauvre vieille femme de Nagasaki qui chaque dimanche déposait au pied de l'autel de la Sainte Vierge, une pièce blanche enveloppée dans un petit morceau de papier rouge, l'aborda un jour dans l'église et lui adressa la même supplication : « Je vis, lui dit-elle, au milieu de parents payens. Il m'est bien difficile de m'instruire ; cependant la mort approche et je veux sauver mon âme... »

Grâce au zèle des habitants d'Urakami, des réunions chrétiennes avaient lieu chaque dimanche, jusque dans la ville si payenne de Nagasaki, en quatre quartiers différents. Dans l'une de ces réunions, auxquelles les missionnaires ne pouvaient assister, à cause de la surveillance plus exacte de la police, c'était une petite fille de onze ans, qui remplissait les fonctions de chef de prière.

Enfin on commençait à obtenir des conversions parmi les payens. Le 25 mars, un premier adulte amené à la foi par sa femme chrétienne avait reçu le baptême des mains de Mgr. Petitjean. Depuis, d'autres payens d'Urakami, qui se trouvaient dans les mêmes conditions, s'étaient rangés parmi les catéchumènes. « Jusqu'à présent, écrivait à ce propos M. Armbruster, les missionnaires n'ont fait tomber la rosée céleste que sur les rejetons des anciens chrétiens, sur les fils des martyrs, mais voici d'autres plantes qui viennent embellir le jardin du Père de famille. L'olivier sauvage greffé sur l'olivier franc va se dépouiller de sa nature et donner des fruits. » Parmi les bonzes eux-mêmes, qui parfois venaient en grand nombre à l'église et aimaient à questionner les missionnaires sur leur doctrine, certaines âmes paraissaient attirées par la lumière de l'Evangile. A vrai dire la bonne foi de ces prêtres payens, ennemis naturels et déclarés du Christianisme, leur étaient à bon droit suspecte. L'un d'eux cependant paraissait sincère. Mgr Petitjean lui avait donné le catéchisme de M. Mounicou, et l'ayant lu, il se déclarait décidé à embrasser la Voie du Maître du Ciel.

— « Comment ferez-vous pour vivre, si vous quittez votre bonzerie ? » lui disait Mgr. Petitjean.

— « Je travaillerai, et il faut si peu de chose pour ne pas mourir de faim ! »

Il n'était pas marié, paraissait assez instruit ; tout portait à croire que si sa conversion était sincère il pourrait rendre un jour d'importants services à la cause chrétienne.

L'œuvre de Dieu se faisait donc et les missionnaires succombaient à une tâche qui devenait tous les jours plus lourde.

M. Mounicou, appelé à Nagasaki par une délicate attention de Mgr Petitjean, y arriva le 8 Avril. Il eût la

joie de voir de près les chrétiens, à l'existence desquels il avait eu jusque-là de la peine à croire. Heureux durant son séjour de pouvoir venir en aide à ses confrères, il se réserva plus d'une fois les fatigantes courses de nuit en barques pour se rendre auprès des mourants. Ce qui le frappa, ce fut la grande affluence des visiteurs tant payens que chrétiens qui, malgré l'interdit, se pressèrent à l'église, le 7 et le 14 avril (1). Il s'en fallait cependant que le ciel fût serein : un nuage des plus menaçants commençait à poindre à l'horizon.

(1) A l'occasion de la fête des poupées et de celle des cerfs-volants.

III

La question des funérailles. — Les chrétiens d'Urakami refusent le ministère des bonzes. — Menaces du shoya. — Bénédiction des Saintes Huiles. — Députation des villages chrétiens de la vallée au shoya. — Le magistrat leur demande la liste de tous ceux qui ne veulent pas des bonzes. — Comparution des députés devant le dai-kwan et le gouverneur de Nagasaki. — Attitude courageuse de Dominique Zen-yemon. — Sept cents familles d'Urakami repoussent l'intervention des bonzes. — Contre-coup de cette affaire dans les localités voisines. — Le gouverneur de Nagasaki annonce son départ pour Yedo. — Loin d'être intimidés, 300 chrétiens déclarent s'instruire secrètement chez les missionnairss. — « Il ne faut qu'un canon pour détruire Nagasaki ! ». — Tout paraît rentrer dans le calme. — M. Cousin retourne aux Goto. — M. Laucaigne, préoccupé de l'éventualité d'une persécution, travaille à fortifier les chrétiens d'Urakami. — Tatsu-yemon. — L'ivraie séparée du bon grain. – Les chrétiens enterrent leurs morts sans le secours des bonzes, et se rendent ouvertement à l'église de Nagasaki. — M. Roches visite Mgr. Petitjean. — Il dit que le Shogun est disposé à accorder la liberté de conscience. — Notre-Dame du Japon. — Beatification de deux cent cinq martyrs du XVIIe siècle.

Nous avons vu comment, mieux instruits de leurs devoirs, les chrétiens d'Urakami avaient résolu de refuser toute contribution pour l'entretien des pagodes, quelle que dût être la conséquence d'un tel acte. Une difficulté de même nature, mais plus grave, parce qu'elle se représentait chaque jour, se dressait à cette heure devant leur conscience. Devaient-ils, conformément aux coutumes de leur pays, avoir recours au ministère des bonzes pour les funéraillles de leurs défunts ? Le 5 avril,

un chrétien étant mort à Moto-o dans la vallée, ses parents vinrent pendant la nuit consulter les missionnaires sur la conduite à tenir dans cette circonstance. Comme les bonzes étaient dans l'habitude d'accomplir sur le corps des défunts leurs rits payens, les missionnaires répondirent qu'ennemie de toute superstition l'Eglise catholique réprouvait ces cérémonies, et ils conseillèrent de notifier le décès au magistrat civil et de se passer des bonzes. Cette décision qui paraissait atténuer la difficulté était loin de la trancher, c'est pourquoi rentrés chez eux les chrétiens firent ce qui plusieurs fois déjà leur avait réussi : ils enterrèrent le mort, sans prévenir ni le shoya, ni les bonzes. Dans le cas présent, c'était un parti périlleux, car le défunt était apparenté au chef de la bonzerie, ainsi qu'à plusieurs payens. Cet ensevelissement clandestin fut vite connu. Aussitôt payens et bonzes dénoncent les chrétiens au maire du village et au shoya de la vallée.

Le 10 avril, le maire mande auprès de lui le frère du mort et le menace de faire exhumer le cadavre pour procéder aux cérémonies bouddhistes. Le bonze qui est présent fait le généreux et s'offre à enterrer les pauvres à crédit ou même gratis. Le chrétien garde le silence. Le shoya l'appelle à son tour, lui expose la gravité de l'affaire, l'ennui qu'elle lui cause, et l'obligation où il se voit d'en référer aux gouverneurs de Nagasaki.

Sur ces entrefaites, le 16 avril, la mort d'une chrétienne de la vallée vient encore compliquer la situation. Cette fois, le shoya est prévenu du décès, et il délivre un billet pour le bonze, mais les parents déclarent qu'ils refusent les services d'un prêtre payen. Le shoya insiste, menace, rappelle la dernière persécution, la possibilité de son retour et les invite à réfléchir. Entre la persécution et le devoir, les chrétiens n'hésitent pas un instant : ils feront leur devoir même au péril de leur

vie. Plusieurs villages chrétiens de la vallée se réunissent sous la présidence de leurs maires et concluent à l'envoi d'une députation au shoya. Les députés ont pour mandat de déclarer, qu'ils sont sujets fidèles du gouvernement japonais, que toujours ils obéiront à ses officiers, mais qu'ils ne veulent avoir absolument aucun rapport avec les bonzes. Cela se passait le 17 avril.

Le 18 au soir, les chrétiens attirés à Nagasaki par la cérémonie de la bénédiction des Saintes Huiles envahissent au nombre d'une centaine la maison des missionnaires. Par prudence, Mgr Petitjean n'avait invité que les principaux catéchistes. Mais le bruit de la fête s'était vite répandu, et à la dernière heure il avait été impossible de retenir la foule. Le plus grand nombre font leurs confessions, et à minuit tous se rendent sans bruit à l'église. Lorsqu'ils ont pris place dans la nef principale, les portes se ferment, et au milieu d'une demi obscurité et d'un silence profond, commence la messe pontificale. Comprirent-ils à la veille du combat le sens du rit sacré qui s'accomplissait devant eux ? Oui, sans doute, car la plupart avaient au jour de leur confirmation reçu l'onction de cette huile qui consacre « les prêtres, les rois et les martyrs. »

Avant le lever du jour, quand les chrétiens se furent dispersés par petits groupes pour regagner Urakami, Torajiro et son père, le maire de Nakano, restèrent à la mission, afin de raconter la démarche faite l'avant-veille auprès du shoya par les députés de leur village et par ceux de Baba et de Hiranoshiku. Le magistrat leur avait fait bon accueil : « Puisque ces bonzes ne vous plaisent pas, leur avait-il dit, demandez en d'autres, on vous en donnera. » Mais les députés avaient déclaré n'en vouloir aucun. Le shoya avait alors exprimé la peine et les appréhensions que lui causait cette affaire. Les députés comprenant qu'il avait peur de perdre sa place lui di-

rent dans un mouvement de générosité : « Nous regrettons beaucoup les désagréments que vous éprouvez à notre occasion, mais rassurez-vous. Si à cause de nous vous venez à perdre votre place, nous nous engageons à vous continuer votre traitement annuel ». Le shoya parut touché de cette proposition. « Donnez-moi, leur dit-il, la liste de toutes les familles, qui ne veulent plus des bonzes, je la présenterai moi-même au gouverneur. » Amenant ensuite la conversation sur la Religion, il leur avait témoigné toute son estime pour une doctrine qui inspire des sentiments si généreux. Partout depuis lors les familles chrétiennes se faisaient inscrire sur les listes. Déjà à Sainte-Claire il y en avait plus de cent, et à Saint-François-Xavier plus de deux cents. Désormais, c'était donc un fait acquis : le shoya et par lui le gouverneur de Nagasaki connaissaient les relations des chrétiens avec les missionnaires.

Mgr Petitjean a à peine reçu ces nouvelles que de grand matin le fils de la défunte d'Urakami, nommé Sampachi, vient lui annoncer qu'il est appelé avec son beau-frère devant le daikwan de Nagasaki (lieutenant des gouverneurs). — « Que va-t-il arriver ? Je m'attends, dit-il, à être mis en prison, décapité peut-être, mais je ne m'en préoccupe pas !.. Le shoya nous a conseillé, ajoute-t-il, de nous adjoindre quelques députés de notre village et de profiter de la circonstance, pour solliciter du daikwan la faculté d'enterrer nous-mêmes nos morts. Tout les habitants de Motobari demandent à nous accompagner».

Le 20 avril, les députés et les fils de la défunte reçoivent la Sainte Communion à deux heures du matin et vont ensuite chez le daikwan. Le shoya de la vallée, ses principaux officiers et le maire du village les y suivent ; selon la coutume japonaise, les députés sont tous des vieillards. Cependant Dominique Zen-yemon, crai-

gnant qu'ils ne se laissent intimider s'était fait adjoindre à eux. (1) Les députés sont au nombre de vingt, mais le shoya n'ose en introduire que cinq chez le daikwan, parmi lesquels se trouve Dominique. Le daikwan se fait longtemps attendre, l'audience ne commence qu'à midi. Alors, entouré de tous ses officiers, le magistrat entre dans la salle. Il s'adresse d'abord aux fils de la défunte.

— « Vous avez, dit-il, enterré votre mère, sans prévenir ni le shoya, ni le bonze ».

— « J'ai prévenu le shoya, répondit l'un d'eux, mais le bonze, non.»

— « Et pourquoi n'avez vous pas appelé le bonze ? Vous connaissez la loi».

Zen-yemon prend alors la parole :

— « Nous n'aimons pas les bonzes, et cet éloignement nous le tenons de nos ancêtres. »

— « Pourquoi n'aimez-vous pas les bonzes ? »

— « Nous ne croyons pas en leur doctrine. »

— « Il faudra désormais vous conformer aux usages du Japon et appeler les bonzes.»

— « Nous sommes les sujets du Tenka (2) et disposés à vous obéir en toutes choses. Notre voie (3) nous en fait même un devoir. Mais nous ne pouvons appeler les bonzes, c'est contraire à notre voie. Vous pouvez nous

(1) Il ne rêvait que le martyre. « Lorsqu'il y a quelques années, racontait-il un jour à Mgr Petitjean, le gouverneur fit arrêter les principaux chefs chrétiens d'Urakami, il avait été sévèrement défendu de donner aux confesseurs de la Foi, dans leur passage de son palais à la prison, la moindre marque de respect et de compassion. Sans me soucier de cet ordre, je m'inclinai profondément devant eux, et je souhaitai de partager leurs souffrances et leur bonheur. J'avais alors plusieurs enfants en bas âge. Je les aime tendrement. Mais je ne m'en préoccupai pas. Je désirais verser mon sang ! »

(2) TENKA, mot à mot : *le dessous du ciel*, pour désigner l'empire du Japon.

(3) Au Japon le mot voie a le sens de religion, doctrine. Ainsi le shintoïsme, ou religion des esprits, signifie littéralement : voie des esprits (shin-to). La doctrine de Confucius signifie : voie des lettres, (Jyu-to.)

commander en ce qui regarde le corps, mais non en ce qui regarde l'âme ».

Dominique s'étant ici servi du mot *anima*, le daikwan lui demande le sens de cette expression, qu'il ne comprend pas.

— « *Anima*, reprend-il, est la même chose que *tamashii*, c'est cette partie de nous-mêmes qui ne meurt pas, capable de faire le bien ou le mal, et qui après cette vie en recevra la récompense ou le châtiment.

— « Quelle est donc cette voie que vous suivez ? »

— « Cette voie, nous la tenons de nos ancêtres, elle nous met le cœur en paix pendant cette vie et nous assure le bonheur parfait dans l'autre. »

Et comme le daikwan écoutait avec intérêt ses réponses et provoquait des explications sur la doctrine chrétienne.

— « Je ne suis qu'un pauvre cultivateur, lui dit Zenyemon, je ne sais que l'indispensable, mais si vous allez trouver nos maîtres, les prêtres français, il vous feront connaître la voie que nous suivons. C'est celle que nous avons reçue de nos aïeux. »

Un officier avait pris note de toutes ses réponses. Le daikwan qui avait gardé jusqu'à la fin une attitude pleine de bienveillance, conclut en disant que l'affaire devait être portée aux gouverneurs. Les cinq députés se retirèrent.

Dès que les gouverneurs furent arrivés, on les fit de nouveau comparaître. Le premier gouverneur demanda à l'accusé pourquoi il avait enterré sa mère sans remplir les formalités légales. Celui-ci répéta la réponse qu'il avait faite au daikwan. Le gouverneur se fâcha.

— « L'empereur exige que l'on appelle les bonzes, dit-il, et que l'on suive leur voie. Vous n'êtes que de misérables cultivateurs. Vos seuls soucis doivent être de bien travailler vos terres, de soigner vos parents, d'é-

lever votre famille et de prendre soin de votre corps. »

Les vieillards vivement impressionnés gardaient le silence. Zen-yemon se hasarda à dire :

— « Nous n'appelons pas les bonzes, parce que nous ne croyons pas en eux. »

— « Quoi ! Tu es le plus jeune, et tu oses parler quand les vieillards se taisent ! »

Le gouverneur se répandit en injures. Alors Zen-yemon fit signe aux vieillards de parler, mais ils étaient si bouleversés qu'ils ne dirent mot. Un seul d'entre eux témoignait par ses gestes qu'il l'approuvait. Et ce fut tout. A la fin, le gouverneur les congédia avec ces paroles :

— « Eh ! bien, que désirez-vous donc ? »

— « Nous ne désirons qu'une seule chose, ne pas être contraints d'appeler les bonzes, ni d'entrer dans les pagodes. »

— « Au Japon, reprit le gouverneur, chacun n'est-il pas libre d'aller aux pagodes, ou de n'y pas aller ? »

Quand ils furent sortis, le shoya dit aux vieillards :

— « Pourquoi n'avez-vous pas parlé comme votre camarade ? »

— « Le gouverneur, répondirent-ils, se servait de la langue savante de Yedo. Nous avions grand peine à le comprendre. »

— « Venez demain chez-moi, dit le shoya en les renvoyant, je vous ferai connaître la réponse du gouverneur. »

Tel fut le récit que Zen-yemon vint faire le même soir à Mgr Petitjean. Il ajouta que dix ans auparavant il eût payé par de cruels tourments la hardiesse de ses réponses. L'affaire cependant était loin d'être terminée. La difficulté restait toute entière. Le lendemain, 22 avril, le shoya donna audience aux députés de la veille. Il leur déclara que la volonté formelle du gouverneur était

qu'ils appelassent les bonzes pour les funérailles, conformément aux coutumes de l'empire. Il les engagea toutefois à ne point perdre courage, à se présenter de nouveau chez le gouverneur et à lui demander d'être dispensés d'usages incompatibles avec leur culte. Il leur promit même de les accompagner et de les soutenir.

Le 24 avril, vers quatre heures du soir, Tokusaburo vint avec quelques autres catéchistes annoncer, que le shoya avait envoyé au gouverneur de Nagasaki la liste des familles qui demandaient à être délivrées du joug des bonzes. Toutes les familles chrétiennes d'Urakami à part quelques rares exceptions avaient donné leur nom. Trente seulement avaient déclaré au shoya, qu'elles consentaient à appeler les bonzes et à se rendre aux pagodes. Cinquante payens de Nagasaki, en apprenant la persistance avec laquelle les chrétiens avaient refusé les bonzes, s'étaient dits ouvertement prêts à embrasser le Christianisme.

Les chrétiens s'attendaient à être mandés une seconde fois devant le daikwan, lorsque le 28 avril un nouveau décès s'étant produit à Urakami, le gouverneur, effrayé sans doute d'apprendre que sept cents familles environ repoussaient l'intervention des bonzes, donna l'autorisation tout à fait inespérée de se passer de leur ministère. C'était un commencement de victoire, un premier pas vers la liberté de conscience !

Cette affaire des sépultures eût un contre coup inévitable dans les chrétientés voisines. Les officiers d'Omura firent défendre aux Japonais soumis à leur gouvernement d'avoir aucun rapport avec les gens d'Urakami. Mais cet ordre n'empêcha pas les chrétiens d'Omura d'amener presque chaque nuit dans la vallée des enfants pour les y faire baptiser. Le shoya de Shittsu menaça de l'exil quiconque aurait des rapports avec les missionnaires catholiques, mais il se garda bien d'en rien

faire. Celui de Kurosaki, après avoir donné aux chrétiens qui étaient allés s'instruire à Urakami l'ordre d'avoir à comparaître devant le daikwan, le rapporta presque aussitôt en voyant leur grand nombre et dans la crainte de perdre sa place. A Inassa, un des rares chrétiens de ce village (1) refusa si énergiquement d'appeler les bonzes à la mort de son frère, que le shoya stupéfait ne dit mot.

Malgré l'autorisation octroyée par lui aux chrétiens d'Urakami, le gouverneur de Nagasaki chercha à les intimider, en annonçant qu'il allait partir pour Yedo, et en faisant demander par le daikwan la liste de tous ceux qui s'instruisaient directement auprès des missionnaires et instruisaient les autres. Les catéchistes, qui ne rêvaient qu'arrestations, emprisonnements et supplices endurés pour la Foi, lui firent remettre une liste de trois cents noms, suivant en cela le conseil du shoya lui-même. Ce fonctionnaire paraissait étonné de tant de courage. Il dit un jour à Torajiro : « Vous ne craignez donc pas de mourir ? La prison et la torture ne vous font pas peur ! C'est là une chose bien extraordinaire. Vous devez être soutenus par une force mystérieuse. S'il n'en était ainsi, comment feriez-vous pour avoir tous de pareils sentiments ?... » Puis sur un ton confidentiel, il ajouta : « Parmi les officiers qui entourent les gouverneurs, les uns les poussent à vous exterminer tous. — « Qu'importe, disent-ils, la mort de quelques milliers de ces gens pour assurer la tranquillité du pays ? » D'autres sont d'un avis contraire : « Si nous les exterminons, que deviendrons-nous à notre tour ? Il ne faut qu'un canon pour détruire Nagasaki. »

Au bout de quelque temps, tout parut rentrer dans le calme et malgré le vent de tribulation, qui se levait

(1) Voisin de Nagasaki.

sur les chrétientés, les missionnaires restaient pleins de confiance, et continuaient résolument leur œuvre. M. Cousin retourna aux Goto, où le bon mouvement qui s'était produit parmi les chrétiens continuait. Dominique Matsujiro avait transporté sa maison dans l'île Kashiragashima, où il avait préparé une chapelle. M. Cousin s'embarqua le soir du Vendredi Saint, afin de passer le jour de Pâques dans ce premier petit sanctuaire des Goto. « *Bis repetita placent*, disait-il à ses confrères en les quittant, surtout quand il s'agit d'un voyage aux Goto. » Il arriva chez Dominique le Samedi-Saint, à trois heures. Kashiragashima, qui quelques années auparavant était encore inhabitée, contenait alors vingt-cinq familles toutes chrétiennes.

« Pour gouverner ce petit peuple, écrivait M. Cousin, (1) on a bien envoyé un officier de bas étage qui prend modestement le titre de sous-préfet, mais il trouve plus avantageux de cultiver tranquillement son blé et ses patates que de molester de pauvres gens, qui, du reste, ne lui donnent pas grande occupation. Les chrétiens se trouvent là fort à l'aise. Aussi tous veulent-ils y transporter leur maison. Bientôt ils rempliront l'île et, si on les laisse faire, les broussailles qui la couvrent maintenant seront bien vite remplacées par le blé et les pommes de terre. Le riz n'y peut point venir, et le missionnaire sera obligé d'en faire le sacrifice pour manger du pain blanc. Pourvu qu'officiers hostiles et bonzes ne viennent pas s'installer sur cette terre vierge de toute idolâtrie ! En attendant, Notre-Seigneur a pris le premier possession de Kashiragashima. Le jour de Pâques, à trois heures du matin, il est descendu sur un pauvre autel, dédié à Notre-Dame de la Résurrection, et ce qui lui était plus agréable encore dans une tren-

(1) Le 27 avril.

taine de cœurs bien préparés. Dès que l'arrivée du *Pater-Sama* fut connue, on vint à pleins bateaux de tous côtés et au grand jour. Le salut ordinaire était celui-ci : « Je ne suis pas encore instruit. Mais je fais le *keiko* (j'étudie), et au septième mois je serai prêt. Alors, j'espère, vous voudrez bien me sauver. » C'est qu'en effet on s'instruisait de toutes parts, et tout promettait qu'au septième mois, il y aurait près d'un millier de personnes préparées pour les sacrements. Ceux qui les avaient déjà reçus instruisaient les autres. Les chrétiens songeaient déjà à aménager des retraites pour plusieurs missionnaires.

— « Vous seriez deux Pères ici, disait Dominique, que vous auriez bien de la besogne. »

— « Bientôt, disait un autre, nous élèverons au milieu de l'île une église comme à Nagasaki, et tout le monde viendra adorer. »

— « C'est bien, disais-je, je vous promets que quand elle sera faite Monseigneur viendra la bénir. »

Pendant quatre jours, M. Cousin suppléa les cérémonies du baptême à nombre de petits enfants. On lui amena aussi quelques malades avec des peines incroyables, entre autres une pauvre vieille femme depuis longtemps paralysée.

« Quand elle sut que j'étais arrivé, dit-il, elle demanda qu'on l'apportât pour être sauvée. On lui objectait que la mer était mauvaise, qu'elle mourrait pendant le voyage, que d'ailleurs elle n'avait que faire de se présenter au *Pater*, puisque ne sachant pas la doctrine, elle ne pourrait recevoir les sacrements. Elle répondit qu'elle ne mourrait peut-être pas et que dût-elle mourir sans recevoir les sacrements, quand elle aurait vu et entendu le représentant de Dieu, elle serait heureuse et sauvée. Elle arriva, en effet, mais si exténuée qu'au premier moment je crus qu'elle allait expi-

rer. Elle savait le nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et encore que le ciel est bon et l'enfer mauvais. Lorsqu'elle eût dit cela elle n'entendait plus rien des paroles qui lui étaient adressées. Bref elle a reçu le baptême et l'extrême-onction, et j'espère de la miséricorde de Dieu qu'elle sera bientôt dans le paradis qui est bon. J'ai appris depuis, qu'elle avait pu supporter une seconde fois le voyage, et rentrer chez elle le lendemain. »

Restait une malade à cinq lieues de là. La mer étant mauvaise, M. Cousin dut attendre pour la visiter jusqu'au soir du mercredi. La maison de la malade était précisément celle où l'on venait s'instruire et prier. Quand cette femme eût été administrée, toutes les mères de famille des environs ayant appris l'arrivée du missionnaire furent sur pied ; elles lui apportèrent leurs petits enfants et lui dirent les noms de leurs âmes (1). « Je posai la main, dit M. Cousin, sur la tête de quelques-uns de ces pauvres petits, et aussitôt il y eût presque une révolution dans la foule. On se battait pour approcher plus près et me demander d'en faire autant au petit Thomas ou à la petite Sabine. On m'aurait volontiers fait passer la nuit, si je n'avais vite donné le signal du départ... »

Le vendredi, 26 avril, à huit heures, M. Cousin était de retour à Nagasaki.

A Urakami, M. Laucaigne, préoccupé par l'éventualité d'une persécution travaillait à fortifier ses chrétiens. Le 27 avril, il se rendit dans la vallée, afin de prêcher successivement dans chacun de ses postes une mission d'une dizaine de jours. M. Armbruster et M. Poirier, qui commençaient à pouvoir entendre les confessions,

(1) Le nom de l'âme, c'est pour les Japonais celui qu'ils reçoivent au baptême. Le nom du corps est celui qui leur est imposé par leurs parents au septième jour après leur naissance.

devaient venir l'aider l'un après l'autre. M. Laucaigne s'appliqua surtout à bien instruire de leurs devoirs ses catéchistes hommes et femmes (1). Parmi ces catéchistes il s'en trouvait un qui lui rendait alors les plus grands services. Aussi l'avait-il constamment près de lui. C'était un jeune homme remarquablement intelligent, fort pieux et fort zélé, nommé Tatsu-yemon. (2) Il était originaire de Hiranoshiku, mais avait passé sa jeunesse à Nakano chez des parents adoptifs. Aussitôt après avoir étudié la doctrine, il avait renoncé à son métier de charpentier, et était venu s'offrir aux misssionnaires pour les aider suivant ses moyens dans leur apostolat. Quoiqu'il n'eût encore que dix-huit ans, il avait donné le branle à tout son village, et su se concilier le respect, l'affection et la confiance de tous. Il avait fait de l'instruction si ingrate des vieillards son œuvre de prédilection. (3)

M. Laucaigne eût la joie de constater au cours de ses travaux que la difficulté élevée au sujet des funérailles avait eu pour résultat de séparer l'ivraie du bon grain. Sur huit cents familles, dont se composait la population d'Urakami, sept cents s'étaient prononcées

(1) Il avait choisi un certain nombre de veuves pour remplir les fonctions de catéchistes auprès des personnes de leur sexe.

(2) Lors de ses premières relations avec M. Laucaigne, Tatsu-yemon lui avait demandé si à l'heure de la mort, le *Beatos-Sama* (le saint Patron) ne venait pas préparer l'âme à comparaître devant Dieu, et si chaque chrétien ne mourait pas le jour de la fête de son Beatos-Sama. Il avait insisté sur cette question et l'avait motivée par le récit suivant : « Mon grand père étant soudain tombé très gravement malade, nous crûmes tous qu'il allait mourir. C'était un jeudi. Mais il nous dit avec assurance : « Je ne mourrai pas aujourd'hui ; je ne quitterai ce monde que dans trois jours, dimanche fête de mon Beatos-Sama. Je vois auprès de moi un homme magnifique. Cet homme est mon Beatos-Sama. » Et ce ne fut que trois jours après qu'il mourut. Dans la famille nous ne savions que penser de ce fait. Un instant nous craignîmes quelque illusion de la part du démon. A la fin cependant, nous pensâmes que mon grand père avait été réellement favorisé d'une apparition de son Beatos-Sama. » Remarquons, en passant que les chrétiens s'étaient persuadé que tous les dimanches on fêtait Saint Dominique. Cela tenait à ce qu'ils désignaient par la même expression *Domingo* le dimanche et Saint Dominique.

(3) Tatsu-yemon devenu prêtre est mort le 4 juillet 1887.

pour repousser le service des bonzes. Les cent autres, tièdes ou payennes, avaient fait une déclaration contraire : c'étaient en général les plus riches. Les sept cents familles franchement chrétiennes enterraient maintenant leurs morts sans les bonzes, et quoique le shoya, en homme soucieux de se ménager, interprêtat l'autorisation du gouverneur dans un sens restrictif et prétendit qu'elle n'avait été accordée qu'aux seuls chefs de famille, ceux-ci la considéraient en pratique comme donnée à tous. A chaque enterrement, les officiers demandaient compte de cette transgression et chaque fois les chrétiens répondaient qu'ils ne voulaient des bonzes pour personne, ni pour les chefs de famille, ni pour les autres. Les officiers se retiraient régulièrement, en disant que l'affaire se règlerait plus tard. A part quelques tracasseries, ou plutôt quelques formalités insignifiantes, les chrétiens pouvaient vaquer paisiblement à leurs devoirs de religion. Chaque jour jeunes gens et pères de famille venaient ouvertement et en grand nombre à l'église de Nagasaki (1). Dans la vallée, les lieux de réunion, qui n'avaient d'abord été que des étables transformées, se changeaient au vu et su de tout le monde en de vraies maisons comprenant un oratoire et une chambre pour le missionnaire. Les chrétiens commençaient même à s'y réunir le jour aussi bien que la nuit.

Aux Goto, quatre chapelles situées à une distance convenable les unes des autres étaient aussi en construction. Le gouverneur de Nagasaki n'ignorait rien sans doute de tout cela, mais il n'osait sévir, car l'heure n'était point opportune. Le Shogun, en lutte avec des compétiteurs puissants, n'était pas encore renversé,

(1) Nous savons par M. Armbruster, alors chargé du registre appelé cahier des âmes, que du 1er janvier 1867 au commencement de juin le nombre des premières communions s'éleva à 1.200 environ pour toute la mission.

et il paraissait avoir besoin de la France. M. Roches semblait être devenu son conseiller. A Osaka, où tous les ministres européens avaient été invités en conférence et magnifiquement reçus, il avait été admis plusieurs fois en audience privée par Hitotsu-bashi et traité avec des attentions particulièrement bienveillantes.

Arrivé avec l'amiral Roze à Nagasaki dans les derniers jours de mai, M. Roches se montra très gracieux pour Mgr Petitjean : il l'invita à sa table et voulut bien un dimanche aller s'asseoir à celle des missionnaires. Ce jour-là il eût avant le repas un assez long entretien avec le vicaire apostolique. Il lui confia que le Shogun, et il le tenait de lui-même, était dans l'intention d'accorder la liberté de conscience à tous ses sujets, et qu'il n'aspirait qu'à se débarrasser des bonzes, lesquels au nombre de 400.000 absorbaient toutes les ressources du pays. L'entreprise était difficile. Afin d'excuser les mesures de rigueur prises par ses prédécesseurs à l'égard des chrétiens, le Shogun s'était efforcé de les représenter comme des révoltés. M. Roches répéta qu'il espérait obtenir la tolérance. Il parut s'intéresser vivement à toutes les affaires des missionnaires, visita leur résidence, adressa aux chrétiens qui y étaient cachés des encouragements et leur dit qu'il espérait que dans un an ils pourraient sans crainte paraître au grand jour. Enfin, il promit de voir le gouverneur de Nasagaki et de l'engager à ne pas les inquiéter.

Mgr Petitjean profita de sa présence et de celle de l'amiral Roze pour ériger solennellement la magnifique statue de la Sainte Vierge qu'il venait de recevoir de France. Placée au seuil de l'église des vingt-six martyrs elle était destinée à perpétuer la souvenir de la découverte mémorable des chrétiens. M. Roches répondit à l'invitation de l'évêque par la lettre suivante :

Nagasaki, le 1er *juin.*

Monseigneur,

« Je rentre à l'instant et je m'empresse de vous dire combien j'approuve l'appellation que vous et vos Pères avez choisie pour la statue de la Sainte Vierge, dont l'inauguration marquera une ère nouvelle pour le Christianisme au Japon.

« Notre-Dame du Japon ! Que de souvenirs et d'espérances ! Je m'estime heureux d'assister à la cérémonie du 2 juin. Je le serais plus encore si tous nos frères pouvaient y prendre une part manifeste. Mais soyons patients, soyons prudents. Tout vient à point à qui sait attendre.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mes respectueux sentiments.

Léon Roches.

Cette cérémonie eût lieu le 2 juin. Voici comment M. Cousin décrit la fête de ce jour (1), qui devait s'inscrire comme une date mémorable dans les annales de la mission.

« Chacun se met à l'œuvre. Tandis que des mains japonaises préparent des guirlandes de verdure et de fleurs, nos braves marins dressent devant l'église une tente, qui doit abriter la statue de Marie et l'autel où sera célébré le Saint Sacrifice. Au centre du parterre le plus élevé, on construit un piedestal destiné à recevoir Notre-Dame du Japon. Elle sera là en vue de tous comme un mémorial de la victoire remportée sur le démon, de qui les images avaient seules jusqu'ici le droit de se produire au grand jour. « Que de souvenirs, que d'espérances se rattachent à ce titre de Notre-Dame du Japon », nous disait M. le Ministre de France, dont l'esprit élevé comprenait toute la portée de cette mani-

(1) Lettre du 14 juin à Messieurs les directeurs du Séminaire de Paris.

festation. En effet, ni Dieu, ni sa Sainte Mère n'oublieront ce qui est écrit sur le piédestal de la statue : « Notre-Dame du Japon, priez pour nous ! *In memoriam diei 17æ martii 1865.* » A droite et à gauche de cette inscription, on lit les deux invocations suivantes, qui ont tant de charme partout, mais nulle part plus qu'au Japon : *Regina Martyrum ! Auxilium Christianorum!*

« Pour arriver à l'église de Nagasaki, il faut monter un escalier le long duquel s'étagent des parterres ornés de fleurs. De l'autre côté de l'autel, installé ce jour-là sous le porche même de l'église, des prie-Dieu et des sièges avaient été disposés pour M. le ministre de France et les consuls étrangers, pour M. l'amiral et son état-major. Plus bas, près de la statue et sur la galerie supérieure de notre habitation, avaient pris place les résidents européens et la musique de la frégate (1). Enfin, dans le jardin et partout où ils avaient pu se glisser, des Japonais en grand nombre, dont Dieu et la Sainte Vierge ont entendu les prières et les louanges intimes, mais qui, cette fois encore, devaient par prudence éviter de se montrer chrétiens. Ils étaient là autour de leur reine, ravis des honneurs qui lui étaient rendus, heureux et reconnaissants de cette fête accomplie sous la protection du pavillon français qui flottait au clocher. Lorsque Monseigneur revêtu des ornements pontificaux, entouré de ses cinq missionnaires parut à l'autel, ce fut un beau spectacle. Toutefois il y avait là quelque chose de plus que la vue d'une scène ravissante. Au bas de cet autel, qui s'impose à tous les regards, c'est le port fermé, il y a quelques années, aux vaisseaux étrangers ; à droite, la ville où furent autrefois préparés les instruments de supplice de nos vingt-six martyrs ; en face, la montagne où ils consommèrent leur sacrifice, et

(1) *La Guerrière.*

plus loin la vallée d'Urakami. C'est le Japon enfin, où naguère encore la croix était foulée aux pieds. Et voilà qu'aujourd'hui la France, triplement représentée dans sa force religieuse; dans sa puissance civilisatrice et dans sa valeur guerrière, par un évêque, par un ministre plénipotentiaire et par un amiral agenouillés ensemble devant le même Dieu, prend une part publique au sacrifice de la croix, et érige un monument à la Reine du ciel, qu'elle proclame « Dame du Japon. » A ce point de vue, la fête n'était-elle pas un triomphe?

« Ce triomphe, quelques mots tombés des lèvres émues de Monseigneur le vicaire apostolique l'avaient déjà salué au commencement de la cérémonie. « Notre-Dame du Japon, disait le prélat, n'est point un titre nouveau donné à la Sainte Vierge. De tout temps la mission a été sous son patronage, et Marie a bien montré qu'elle veillait sur ce dépôt avec un amour qui ne se démentira jamais. Aussi lorsque le Souverain Pontife nous confia la charge difficile et l'honneur de le représenter dans ces contrées lointaines, notre première pensée fut-elle de consacrer à cette bonne mère notre personne et l'église qu'elle a préservée d'une ruine totale (1). Cette fête est donc une fête d'actions de grâces. Elle sera de plus un gage de protection pour les peuples, qui ont ici de si nobles représentants. Notre-Dame du Japon, c'est à vous que nous confions toutes nos espérances! »

« Après la messe, le procès-verbal de la cérémonie fut signé par les assistants, et déposé dans l'intérieur de la statue de Notre-Dame, qui en est ainsi constituée gardienne. Toute la journée de nombreux visiteurs payens et chrétiens affluent. Chacun s'étonne à la vue du métal qui a pu sous les doigts de l'artiste revêtir tant de grâce et devenir une figure de Vierge. Tous redisent son

(1) Mgr Petitjean avait pris pour armes : la Vierge écrasant la tête du serpent, avec ces paroles en exergue « *Ipsa conteret caput.* »

nom, et ceux qui le prononcent pour la première fois, et ceux qui le leur ont appris se retirent après l'avoir contemplée en disant : « Qu'elle est belle Maria » ! Marie est toujours là qui sourit aux uns et aux autres et promet à tous des jours meilleurs.

« Le soir, l'illumination de la façade de l'église et des parterres servant d'avenue à l'édifice a été le complément de la fête. Messieurs les consuls de France et de Portugal y ont généreusement contribué. Malgré la pluie qui nous menaçait depuis trois jours, cette illumination réussit à merveille. C'était comme une montagne de lumière au milieu de laquelle la Mère de Dieu apparaissait brillante comme une reine. A ce moment, une heureuse surprise nous attendait. Un enfant vint en courant nous dire : « Le vice-gouverneur est auprès de la statue de la Sainte Vierge avec le consul de France. » Rien n'était plus vrai. Marie avait voulu que rien ne manquât à son triomphe. Quelques instants après, Monseigneur recevait des félicitations si empressées, qu'elles seraient un gage de complète sécurité, si elles étaient sincères. En se retirant, le vice-gouverneur demanda à serrer la main de Sa Grandeur, se montra enchanté de l'accueil qu'on lui fit et ravi de l'illumination. »

Au moment où le culte public de la Mère de Dieu reparaissait au Japon, après une interruption de plus de deux siècles, à Rome le Souverain Pontife se préparait à décerner un solennel triomphe aux ancêtres des nouveaux chrétiens. Le 7 juillet 1867, il promulguait un décret déclarant Bienheureux 205 des innombrables confesseurs mis à mort au XVII[e] siècle. Ces martyrs qui avaient marqué, comme d'une glorieuse traînée de sang, la terre du Japon, du 22 mai 1617 au 3 septembre 1632, représentaient tous les degrés de la hiérarchie sociale et tous les ordres religieux, qui évangélisaient alors cet empire : les fils de Saint Ignace, de Saint François, de

Saint Dominique et de Saint Augustin. Mgr Petitjean et ses missionnaires, heureux de voir leur église renaissante si solennellement placée sous la sauvegarde de tant d'illustres protecteurs, espéraient que l'heure de la tolérance allait enfin sonner pour elle. Hélas! ce fut au contraire, celle de la persécution. Mais si la tempête déchaînée, au lendemain des fêtes de Nagasaki et de Rome, contre les chrétientés japonaises à peine relevées, n'eût pas les mêmes caractères de violence, que celles du passé; si elle ne fit que les consolider en les éprouvant, comme des arbres qui perdant au vent leurs mauvaises branches en poussent ensuite de plus vigoureuses, ne faut-il pas l'attribuer à la double protection de Notre-Dame du Japon et des saints martyrs?

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE TOME PREMIER

Dédicace.. V
Lettre de Son Eminence le cardinal Ledochowski......... IX
Lettre de S. G. Mgr Coullié, archevêque de Lyon......... X
Lettre de S. G. Mgr P.-M. Osouf, archevêque de Tokyo.. XI
Lettre de S. G. Mgr J.-A. Cousin, évêque de Nagasaki... XIII
Lettre de S. G. Mgr A. Berlioz, évêque de Hakodate...... XIV
Préface.. XIX

LIVRE PRÉLIMINAIRE

CHAPITRE PREMIER

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF SUR LA PREMIÈRE MISSION DU JAPON (1549-1640).

I

Arrivée des Portugais au Japon (1542). — Apostolat de Saint François-Xavier (15 août 1549, 20 novembre 1551)............. 3

II

Progrès rapides du Catholicisme au sein de la féodalité japonaise. — Le règne de Nobunaga lui est favorable (1565-82). — Hideyoshi le persécute (1587-97). — Causes de cette persécution. — Ses alternatives de calme et de violence. — Admirable conduite des chrétiens. — Supplice des vingt-six martyrs (5 février 1597).. 15

III

Mort de Hideyoshi. — Période de paix (1598-1613). — Magnifique épanouissement de l'Église dans tout le Japon. — Quatre ordres

religieux travaillent à son évangélisation. — Arrivée des Hollandais et des Anglais protestants (1609 et 1613). — Leur jalousie à l'égard des Espagnols et des Portugais catholiques. — La persécution éclate de nouveau (1613). — Edit destructeur de Yeyasu Tokugawa (1614). — Hidetada renouvelle cet édit (1616). — Le grand martyre (1622). — Avec Yemitsu la persécution devient plus acharnée. — Raffinement des supplices. — Révolte de Shimabara (1637). — Massacre des ambassadeurs portugais de Macao (1640). — Le Japon fermé.................... 32

CHAPITRE II

TENTATIVES DES MISSIONNAIRES POUR RENTRER AU JAPON DE 1640 A 1844

I

Les Hollandais à Deshima. — Cinq Jésuites se font débarquer au Japon (1642). — Ils meurent dans d'affreux supplices. — Cinq autres les suivent (1643) et ont le même sort. — Tentative infructueuse des Dominicains des Philippines (1647)......... 46

II

L'abbé Sidotti. — Il se fait jeter seul sur les côtes du Japon (1708). — Le daimyo de Satsuma le livre aux gouverneurs de Nagasaki. — Interrogatoires du missionnaire dans cette ville. — Le Shogun ordonne de le conduire à Yedo. — Relations de l'abbé Sidotti avec Araï Hakuseki, interprète du gouvernement. — Il est condamné à la prison perpétuelle. — Il baptise ses deux gardiens, et meurt en 1715...................................... 59

III

Missionnaires mystérieux. — Monseigneur Bruguière et Monseigneur Imbert, vicaires apostoliques de Corée, cherchent à faire pénétrer de nouveau l'Evangile au Japon. — Ils meurent sans avoir pu réaliser leur dessein. — Certains faits donnent à conjecturer qu'il reste au Japon quelques débris de l'ancienne église. — Les apôtres de l'hérésie en Corée et au Japon.......... 77

PREMIÈRE PARTIE

AUX PORTES DU JAPON

LIVRE PREMIER

L'AVANT-POSTE DES ILES RIU-KIU

(Premier séjour)

Du 28 avril 1844 au 27 août 1848.

CHAPITRE PREMIER

Guerre de l'opium. — Ses conséquences. — Ambassade Lagréné. — L'amiral Cécille forme le projet de se rendre en Annam, aux îles Riu-Kiu, au Japon, en Corée. — M. Libois lui procure des interprètes. — M. Forcade est envoyé aux Riu-Kiu. — Il débarque avec un catéchiste chinois dans l'île Okinawa. — Entrevue du commandant Fornier-Duplan avec le gouverneur de Nafa. — Diplomatie européenne et diplomatie asiatique. — M. Forcade consacre la mission du Japon à la Sainte Vierge. — A travers Nafa. — Le *ye-fumi*. — Une assemblée de mandarins — M. Forcade y plaide sa cause. — Il restera........................ 91

CHAPITRE II

Départ de l'*Alcmène*. — La bonzerie d'Amiko. — D'apparents honneurs, mais pas de liberté. — L'inséparable escorte. — M. Forcade est trompé par ses gardiens jusque dans l'étude de la langue. — Les mandarins lui refusent l'autorisation de prêcher l'Évangile. — Simplicité des gens du peuple. — Y eût-il autrefois des chrétiens aux Riu-Kiu ? — Une apparition mystérieuse. — Le *Samarang* et le *Royalist* touchent à Okinawa. — L'amiral Cécille vainement attendu. — Dénûment du missionnaire. — Où il puise la force de souffrir. — « *Navis venit ! Navis venit !* ». Arrivée de la *Sabine*. — Un nouveau missionnaire du Japon : M. Leturdu. — Il apporte à M. Forcade la nouvelle de sa promotion à l'épiscopat.................................. 111

CHAPITRE III

La *Sabine* à Nafa. — Le commandant Guérin et le gouverneur de Shui. — La corvette gagne Port-Melville. — Arrivée de la division navale. — Négociations de l'amiral Cécille avec Kuja, premier ministre du roi des Riu-Kiu. — L'amiral demande raison des plaintes adressées à la Chine contre M. Forcade et son catéchiste. — Il propose un traité. — Le décret de l'Empereur de Chine en faveur des chrétiens. — Visites et dîners diplomatiques. — Effet produit sur les mandarins par un orgue de barbarie. — M. Leturdu reste seul à Tomari. M. Forcade et Augustin Kô se disposent à accompagner l'amiral. — Belles promesses des mandarins. — Fin des négociations. — En route pour le Japon. — L'île Fu-kia-la ! — « Le cœur japonais et le cœur français, c'est un même cœur ! » — En vue des côtes du Kyu-Shu 125

CHAPITRE IV

Arrivée à Nagasaki. — Insolence des officiers locaux. — Tous les Européens ne sont pas comme les Hollandais de Deshima. — Brusque départ de l'amiral Cécille pour la Corée. — Sa lettre au premier ministre du Roi. — Retour en Chine. — M. Adnet. — La *Victorieuse* conduit ce missionnaire à Nafa, auprès de M. Leturdu. — Mgr Forcade, évêque élu de Samos et vicaire apostolique du Japon, se rend sur la *Cléopâtre* à Manille. — Une déception. — A Macao et à Hong-Kong. — Le sacre. — Mauvaises nouvelles reçues des Riu-Kiu. — Abandon possible de ces les. — Où aller ? — Mgr Forcade accompagne le commandant Lapierre à Tourane. — Guet-apens cochinchinois. — La flotte du roi Thieu-tri est détruite. — Mgr Forcade à Paris et à Rome. — Le vicaire apostolique du Japon est chargé de la préfecture apostolique de Hong-Kong. — Voyage à Londres. — Révolution de février. — Retour en mission................ 146

CHAPITRE V

M. Leturdu et M. Adnet aux Riu-Kiu. — Ils sont toujours tenus en dehors du droit commun. — Inutilité de leurs réclamations. — L'amiral anglais Cochrane à Nafa. — Apostolat stérile des

missionnaires. — Le peuple est bon, mais esclave de ses maîtres. — Sous le couvert des rois et des mandarins indigènes, c'est un envoyé du Japon qui gouverne. — Visite étrange d'un vieillard venu du nord. — C'est peut-être un chrétien. — Les missionnaires perdent sa trace. — Voyage entrepris par M. Leturdu pour le retrouver. — De par les mandarins tout le monde est muet. — Mort du Roi. — Deuil du peuple. — Abstinence de cinquante jours. — M. Adnet gravement malade. — Il meurt. — Visites et lettres de condoléance des mandarins. — M. Leturdu seul. — Arrivée de la *Bayonnaise*. — Le missionnaire gagne Manille.. 169

LIVRE DEUXIÈME

LES MISSIONNAIRES DU JAPON A HONG-KONG

(1848-54)

CHAPITRE PREMIER

M. Thomine-Desmazures et M. Mahon à la procure de Hong-Kong. — Ils sont désignés par M. Libois pour la mission du Japon. — M. Thomine-Desmazures forme le projet de s'y introduire par le nord. — Arrivée de Mgr Forcade, de M. Mounicou et des Sœurs de Saint-Paul. — Situation délicate du pro-préfet apostolique. — Premier ministère de MM. Mahon, Girard et Thomine-Desmazures auprès des Anglais, des Portugais et des Chinois. — M. Leturdu apporte des îles Riu-Kiu un projet tout semblable à celui de M. Thomine-Desmazures. — Mgr Forcade est d'avis qu'on attende à Hong-Kong, jusqu'à ce que les canons anglais ou américains aient ouvert le Japon. — Départ de M. Thomine-Desmazures pour le Su-Tchuen. — Ses confrères font courageusement le sacrifice de leurs plus chères aspirations. — Beaux sentiments de M. Mahon...................... 191

CHAPITRE II

Expédition d'une corvette des Etats-Unis au Japon. — Les lois proscrivant le Christianisme sont toujours en vigueur dans cet empire. — Travaux de Mgr Forcade à Hong-Kong. — Le premier

asile de la Sainte-Enfance en Chine. — Coups d'audace. — La jeune colonie de Hong-Kong en 1849. — Troubles à l'occasion de l'ouverture du port de Canton. — Obstacles que rencontre notre civilisation. — Quelques âmes sont néanmoins conquises à Jésus-Christ. — Mgr Forcade accablé d'ennuis et malade demande à être déchargé de la préfecture de Hong-Kong. — Rencontre fortuite d'un Japonais de Shimabara. — La langue des Riu-Kiu n'est pas la langue du Japon. — Premières leçons de japonais. — Mgr Forcade de plus en plus faible gagne Macao, puis Singapore. — M. Mahon, provicaire général de la mission du Japon. — Ses inquiétudes. — Son professeur de japonais étudie la doctrine catholique........................ 206

CHAPITRE III

Retour de Mgr Forcade à Hong-Kong. — Mort de sa sœur. — Lettre au cardinal Fransoni. — Mgr Forcade est déchargé de la préfecture de Hong-Kong. — Ce que deviennent MM. Mahon, Leturdu et Girard. — Le martyre non sanglant du missionnaire. — Un premier baptisé japonais. — Mgr Forcade plus malade que jamais. — Voyages en mer : Manille, Amoy, Ning-po, Shang-Haï. — Le synode des évêques de Chine à Zi-ka-wei. — Le vicaire apostolique du Japon quitte la Société des Missions Etrangéres. — Il porte à Rome les actes du synode. — Service qu'il rend à l'œuvre naissante de la Sainte-Enfance. — Mgr Forcade. évêque de la Guadeloupe......................... 222

CHAPITRE IV

Perplexités de M. Mahon — Arrivée du commodore Perry à Hong-Kong. — L'escadre américaine aux Riu-Kiu, aux îles Bonin, à Uraga. — Remise de la lettre du Président des États-Unis aux envoyés de Shogun. — Perry quitte le Japon et annonce qu'il reviendra au printemps. — Second voyage du commodore. — Réponse favorable du gouvernement japonais. — Ouverture de Shimoda et de Hakodate. — Les ratifications du traité sont échangées (21 février 1856). — L'amiral Poutiatine et l'amiral Stirling à Nagasaki. — Le Japon traite avec la Russie et l'Angleterre. — M. Colin de la Societé des Missions Etrangères est nommé préfet apostolique du Japon. — Sa mort prématurée.. 233

LIVRE TROISIÈME

DEUXIÈME SÉJOUR AUX RIU-KIU. — VOYAGE DE M. FURET ET DE M. MOUNICOU AU JAPON. — LES TRAITÉS DE 1858 OUVRENT ENFIN LE JAPON AUX MISSIONNAIRES.

(1855-59)

CHAPITRE PREMIER

A bord du *Lion*. — Une invasion pacifique. — MM. Girard, Furet et Mermet à la bonzerie d'Amiko. — Ils sont gardés à vue. — Il est interdit au peuple d'étudier le Christianisme. — L'amiral Laguerre envoie chercher M. Furet à Nafa, pour le conduire au Japon. — Bon effet de la visite du lieutenant Sibour. — M. Furet reçoit le plus cordial accueil du commandant de Maisonneuve.— Dans le golfe de Kyu-Shu. — La *Sybille* visitée par les Japonais du sud de Hirado. — A Nagasaki. — Les officiers sont hautains, mais le peuple est sympathique. — La croix peinte sur les embarcations de la *Sybille*. — Réception correcte mais froide des gouverneurs. — Condescendance des officiers français. — M. Furet a la tristesse de voir son voyage se terminer à Nagasaki. — Départ de la *Constantine* et de la *Sybille* pour Hakodate.. 253

CHAPITRE II

M. Furet à la procure de Hong-Kong. — Convention conclue entre le contre-amiral Guérin et le gouvernement des Riu-Kiu. — Court séjour de M. Furet et de M. Mounicou à Hakodate.— Les habitants se montrent affables et complaisants. — La *Virginie* sauve l'équipage d'une jonque japonaise. — Les missionnaires croient possible de s'établir soit à Hakodate, soit à Tsu-shima. — Ils demandent de nouveaux confrères. – M. Furet et M. Mounicou sont conduits auprès de M. Girard à Nafa. — M. Mermet est rappelé à Hong-Kong. – La vie apostolique aux Riu-Kiu. — Disparition d'un premier néophyte au lendemain de son baptême. — Le Christianisme défendu sous peine de mort.

— Quelles qualités doivent avoir les missionnaires du Japon. — Une lettre énergique de l'amiral Guérin améliore en apparence la situation. — Visite au ministre du Roi. — Vingt-sept naufragés hollandais sont convenablement reçus à Nafa 272

CHAPITRE III

M. Towsend Harris à Shimoda. — La brèche est ouverte. — Articles additionnels au traité de la Hollande avec le Japon (1857). — L'inexécution des traités de 1842 et 1844 amène les représailles de l'Angleterre et de la France. — Prise de Canton et traité de Tien-Tsin. — Deuxième guerre de Chine (1860). — M. Harris profite des succès des armes anglo-françaises pour conclure avec le Japon un traité supplémentaire, à Kanagawa. — L'amiral Poutiatine obtient un traité identique à Nagasaki. — Arrivée à Shang-Haï du baron Gros et de Lord Elgin. — M. Mermet interprète du baron Gros. — Récit de M. Mermet. — Shimoda. — La mort du Shogun représentée comme un obstacle aux négociations. — Remise des lettres de l'ambassadeur à Shinagawa. — Réflexions de la foule. — La marine japonaise. — Réponse du Go-ro-ju. — Le prince Midzuno vient à bord traiter du lieu des conférences. — Un remède contre le choléra. — Yedo. — Le Shimpukuji. — Le baron Gros s'installe au *France-den*. — Visite des plénipotentaires japonais. — Dîner offert par le Taï-Kun. — Vérification des pouvoirs et ouverture des conférences. — La salle surnommée *l'Intimité*. — Entretiens sur les produits des divers pays, sur la guerre, la marine, la médecine. — Quelques questions sur l'Empereur des Français, l'Impératrice et les dames françaises. — Retour de M. Mermet à Hong-Kong. — Le traité Franco-Japonais 291

DEUXIÈME PARTIE

AU JAPON

LIVRE PREMIER

LES MISSIONNAIRES SE FIXENT DANS LES PORTS OUVERTS

(1859-1864)

CHAPITRE PREMIER

(1859)

Le Japon est ouvert ! — M. Girard nommé supérieur de la mission n'accepte que provisoirement cette charge. — Afin de pouvoir vivre à Yedo, au centre du gouvernement japonais, il s'attache à M. Duchesne de Bellecourt, en qualité d'interprète. — L'amiral Poutiatine assure qu'il existe encore des chrétiens au Japon. — M. Girard demande à Paris des missionnaires et des ressources. — Il part pour Yedo avant d'avoir reçu aucun renfort. — Son séjour forcé à Shang-Haï où M. Mermet le rejoint. — Troubles produits dans cette ville par une insurrection de coolies chinois à bord de la *Gertrude*. — Arrivée à Yedo. — Premières impressions. — Ratification du traité franco-japonais. — M. Girard est officiellement reconnu comme prêtre catholique et interprète du consul général de France. — Il exerce le saint ministère à Yedo et à Kanagawa. — Son désir de retrouver des descendants des anciens chrétiens. — Ses entretiens avec M. Harris. — Dispositions du gouvernement japonais à l'égard du Christianisme. — M. Mermet se rend à Hakodate. — Activité qu'il déploie dans cette ville. 333

CHAPITRE II

(1860-61)

I

Etat politique du Japon à l'arrivée des étrangers. — Le Mikado et le Shogun. — La cour de Kyoto. — Le kwampaku, les kuge, les daï-jin, les nagon, les gisò et les tensò. — La noblesse féodale.

— Les trois nobles familles (Go-san-ke). — Les daimyo kokushu, ka-mon, fudai et tozama. — Hatamoto et gokenin. — Samuraï et rò-nin. — Cultivateurs et marchands. — Le jodaï et le shoshidaï. — Le Go-ro-ju ou conseil des cinq vieillards. — Le Shogun Yesada ne traite avec les étrangers que par crainte de la guerre. — Le Mikado et sa cour ne voient dans leur établissement qu'une souillure du sol de la patrie. — Mort de Shogun. — Le prince de Mito en est accusé par la rumeur publique. — Le nouveau Shogun Yemochi. — Ii, damyo du Hikone, régent. — Plusieurs Européens sont assassinés. — Impuissance des représentants des nations étrangères à obtenir satisfaction. — Meurtre du Régent lui même. — Ando Tsu-shima no Kami lui succède. — Disgrâce de Sanjo et des kuge hostiles aux traités. — Châtiment des meurtriers du daimyo de Hikone. — Nouveaux assassinats. — Les représentants des Puissances quittent Yedo, transportent leurs pavillons à Yokohama et s'entourent de gardes. — Monsieur Duchesne de Bellecourt et Sir R. Alcock rentrent à Yedo. — Nouvelles attaques. — Inhumation solennelle de deux marins russes.................................... 353

II

M. Girard achète un terrain à Yokohama pour y construire une église et une résidence — Il établit à Yedo une école de français. — M. Mounicou, remplacé à Nafa par M. Petitjean, débarque à Yokohama. — Il est émerveillé de pouvoir se promener sans escorte. — Il n'a plus à endurer la complète inaction des îles Riu-Kiu. — Naufrage de trois jeunes missionnaires envoyés au Japon. — M. Mermet à Hakodate. — Ses relations nombreuses ; ses travaux. — Il compose un dictionnaire français-anglais-japonais, ouvre une école et s'occupe de la fondation d'un hôpital. — Lettre élogieuse que lui adresse le gouverneur du Yeso. — M. Mermet refuse le supériorat de la mission. — Ses luttes contre les bonzes et les Russes schismatiques....... 373

CHAPITRE III

(1862).

I

Inauguration de l'église de Yokohama. — Les Japonais accourent en foule la visiter. — Prédications de M. Girard. — Arrestation

de cinquante-cinq de ses auditeurs. — Le gouvernement japonais interdit l'église catholique à ses sujets. — Intervention de M. Duchesne de Bellecourt. — Délivrance des prisonniers. — M. Girard se rend en France. — Sa supplique à l'Empereur Napoléon III en faveur de la liberté religieuse au Japon. — Il va à Rome et présente à Pie IX un catéchumène japonais. — Lettre de M. Mounicou 391

II

Evénements qui troublent le Japon en 1862. — Ando Tsu-shima no Kami attaqué et disgracié. — La politique d'exclusion du Mikado et de la cour est soutenue par les daimyo de Satsuma et de Nagato. — Message impérial au Shogun. — Le Shogun accepte de se rendre à Kyoto. — Le parti rétrograde se fortifie. — Efforts du gouvernement du Shogun pour confiner les étrangers à Yokohama, comme dans un nouveau Deshima. — Attaque de la légation d'Angleterre. — Deux sentinelles sont tuées. — Massacre de l'Anglais Richardson. — Conseil tenu par les commandants des navires de guerre étrangers. — Les passages de daimyo. — L'aventure du baron de Trinqualy. — Les Japonais demandent aux représentants des Puissances d'abandonner le Goten-yama. — Incendie de la légation d'Angleterre. — Le gouvernement du Shogun entretient la panique. — Arrivée de M. Furet et de M. Petitjean à Yokohama. — Les événements les condamnent à rester plusieurs mois dans cette ville.—Difficultés que rencontre l'apostolat à Yokohama et à Hakodate.................... 404

CHAPITRE IV

LES DERNIERS TEMPS PASSÉS AUX ILES RIU-KIU.

(1858-1862).

La situation des missionnaires est devenue meilleure, mais la prédication de l'Évangile rencontre toujours les mêmes obstacles. — M. Furet forme le projet de présenter au Roi des Riu-Kiu, avec quelques présents, une courte apologie de la Religion.— Le *Bali* à Nafa. — Arrivée de M. Petitjean. — Son passé. — Curé et vicaire. — Visites à la capitale. — Echange de politesses. — Réception chez le ministre du Roi. — Lettres de M. Furet au Roi et au ministre. — On lui répond que la Religion de Confucius et

de Mencius suffit au royaume des Riu-Kiu. — Derniers et graves avertissements. — Météore, épidémie, sécheresse. — Le *Dupleix* vient chercher les missionnaires. — Ceux-ci annoncent leur départ. — Quel bonheur inespéré ! — Les mandarins se montrent plus polis et plus empressés que jamais............ 416

CHAPITRE V

(1863-64)

I

Le meurtre de Richardson reste impuni. — Le parti hostile aux étrangers se fortifie. — Impatience et mécontentement des rô-nin. — Aidzu les châtie. — Arrivée de la flotte anglaise. — Ultimatum du colonel Neale. — Le Shogun est retenu à Kyoto, et le prince de Mito envoyé à sa place à Yedo pour balayer au loin les barbares. — Le Mikado au temple de Hachiman. — Yemochi et Hitotsu-bashi n'osent prendre sur eux la responsabilité de la guerre. — La France et l'Angleterre proposent au Shogun une alliance offensive et défensive. — L'ordre d'expulsion. — Le vide se fait autour des étrangers.— Les Français occupent militairement la concession de Yokohama.— Réponse du Shogun.— Le prince de Mito arrive à Yedo. — Le payement de l'indemnité de l'Angleterre est immédiatement suivi de l'ordre d'évacuer. — Protestation des ministres étrangers. — Hitosu-bashi et Ogasawara tentent d'arracher le Shogun au Mikado. — L'insulte de Shimonoseki. — Les Anglais bombardent Kagoshima. — Retour du Shogun dans sa capitale. — Réunion des fudaï. — La guerre ajournée. — Complot de Nagato et des kugé. — Coup d'état du 30 septembre.— Nouvel effort du Go-ro-ju pour obtenir l'évacuation de Yokohama. — Ambassade du Shogun en Europe. — Satsuma promet satisfaction à l'Angleterre. — Influence du prince de Nakagawa. — Entrevue du Mikado et du Shogun. — Yemochi est affranchi de la tutelle de Hitotsu-bashi. — Expédition de Shimonoseki. — Humiliation profonde du daimyo de Nagato. — Défaite de ses samuraï envoyés contre Kyoto. — L'expulsion des barbares est peut-être un projet chimérique. — Le Mikado commence à apparaître aux étrangers comme le vrai souverain.. 433

II

Retour de M. Girard au Japon et brusque départ de M. Mermet. — Un baptême de cloche à Yokohama. — Funérailles du lieutenant Camus. — M. Duchesne de Bellecourt rentre en France — Regrets des missionnaires. — Nagasaki. — M. Furet et M. Dury. — Le temple d'O Ura. — Le gouverneur concède des terrains pour l'église catholique et pour le consulat français. — Préjugés invétérés de la population. — Les Européens ne pensent qu'aux piastres. — Les autorités presque sympathiques. — M. Furet maître d'école. — Une mésaventure. — « Les dieux s'en vont ! » — M. Petitjean rejoint à Nagasaki son ex-curé des îles Riu-Kiu. — La Sainte-Montagne. — M. Girard postule à Rome la canonisation des cinquante-deux martyrs de 1622. — Stérilité apparente de l'apostolat. — M. Furet tenté de se décourager. — L'église des vingt-six martyrs. — M. Girard rend visite au nouveau ministre de France à Yedo, M. Roches.— Départ de M. Furet pour l'Europe. — M. Laucaigne vient le remplacer auprès de M. Petitjean. — Superbe d'un vieux professeur japonais. — Les âmes ! — Comment s'achève l'église de Nagasaki. — Chrétiens de Corée. — M. Petitjean accepte une chaire au collège des interprètes. — Inauguration de l'église des vingt-six martyrs. — Indifférence calculée de la population. — Tristesse des missionnaires. — Voici cependant l'heure de la résurrection ! 457

LIVRE DEUXIÈME

LA DÉCOUVERTE DES CHRÉTIENS

CHAPITRE PREMIER

(1865)

I

L'événement du 17 mars, — La vallée d'Urakami. — Les chrétiens viennent en si grand nombre à l'église, qu'ils donnent l'éveil à la police. — Attitude prudente des missionnaires. — La foule des visiteurs augmente toujours. — Premier rendez-vous secret au sommet du mont Kompira. — Depuis plus de deux

cents ans, le baptême n'a pas cessé d'être administré. — Prières que font encore les chrétiens. — Les missionnaires cherchent à avoir une entrevue avec le baptiseur d'Urakami. — Les officiers de la police, afin de n'être point reconnus, quittent leurs sabres. — M. Petitjean et M. Laucaigne sont bien résolus à ne faire aucune prédication publique. — Iwana et son fils. — Récit alarmant du vieux professeur japonais. — Les missionnaires s'efforcent de rendre les chrétiens plus réservés. — Son Excellence la bonne Sainte-Marie. — Habileté des chrétiens à tromper la vigilance de la police. — « C'est la prison, la mort qui nous attend, si on nous découvre! ». — M. Laucaigne interroge à la dérobée le baptiseur Domingo. — Le baptême considéré comme la chose essentielle. — M. Petitjean demande à M. Girard l'autorisation de pénétrer secrètement parmi les chrétiens. — Il baptise un petit enfant. — Entrevue avec Domingo dans les bois. — Nouveaux et précieux renseignements. — Le baptiseur est effrayé du mouvement qui se produit. — Œufs de Pâques.............. 487

II

De nouvelles découvertes de chrétiens s'ajoutent aux premières. — Pierre de Kaminoshima demande aux missionnaires s'ils n'ont pas d'enfants. — Au mois de juin, vingt chrétientés sont déjà connues. — A quelle organisation elles doivent d'avoir conservé la foi de leurs ancêtres. — Livres et prières retrouvés. — Le traité de la contrition. — Objets religieux échappés à la persécution. — Michel de la discipline. — M. Petitjean et M. Laucaigne à Urakami. — L'église des vingt-six martyrs interdite aux Japonais. — Redoublement de prudence. — Visites nocturnes des chefs de prière et des baptiseurs. — Utilité du cours de français de M. Petitjean. — Politesses du gouverneur de Nagasaki. — M. Petitjean se rend en barque pendant la nuit au village de Shittsu. — « Est-ce le chef du royaume de Rome, qui vous envoie ? » — Les trois signes auxquels les chrétiens reconnaissent les successeurs de leurs pères dans la Foi. — L'organisation des réunions de nuit. — Jiwano, Petoro, et Gaspard Yosaku.. 508

III

Zèle des chefs de prière et des baptiseurs. — De tous côtés, le chrétiens sollicitent la visite des missionnaires. — Ils ont d'eux une si haute idée, qu'ils leur demandent des miracles. — Dépu-

tations des îles Takashima, Ikitsuki, Hirado et Goto. — Formules de baptême invalides. — Les baptiseurs demandent comment réparer le préjudice qu'ils ont causé à un grand nombre d'âmes. — Le sacrement de mariage tombé en oubli. — Fréquence des divorces. — Intervention des bonzes aux funérailles des chrétiens. — Les tablettes des ancêtres. — Les ruines se relèveront. — Amour des missionnaires pour leurs ouailles. — Ils ont plus à modérer ces âmes généreuses qu'à les exciter. — Lettre de Dominique Matsujiro. — Les trois jeunes disciples de M. Laucaigne. — La salle de l'Immaculée Conception. — Le travail devient écrasant. — Le gouvernement japonais semble fermer les yeux. — Le Mikado sanctionne les traités conclus par le Taï-Kun avec les étrangers.. 528

CHAPITRE II

(1866)

Le nouveau gouverneur de Nagasaki. — Persécution subie en 1858 par les chrétiens d'Urakami. — Demi publicité donnée en Europe à la découverte des chrétiens. — Inquiétudes de M. Petitjean. — M. Furet revient avec deux nouveaux missionnaires. — Composition d'un catéchisme. — Divergence de vues entre les missionnaires de Yokohama et ceux de Nagasaki sur l'emploi des anciens mots portugais-latins. — Importance de la question. — Lettre de M. Libois au Séminaire de Paris. — Conduite intelligente de M. Petitjean. — Yosaku, Keisaburo et Gentaro font leur première communion. — Comment conduire ces enfants jusqu'au sacerdoce ? — *L'aratame*. — Nouveaux candidats aux sacrements. — La salle cachée de l'Immaculée Conception voit se renouveler les mystères des catacombes. — De tous côtés on étudie la Sainte Doctrine. — A Urakami, la pensée du salut éternel absorbe toutes les âmes. — Démarche des jeunes filles de la vallée auprès de Tomokichi. — Piété des chrétiens. — Leur culte pour la Sainte Vierge. — Leur sollicitude pour les âmes de leurs parents défunts. — Leur délicatesse et leur reconnaisance à l'égard des missionnaires. — Les chrétiens des îles. — Dominique Matsujiro apporte le plan de la maison qui doit servir de cachette aux missionnaires. — Le guet pendant la récitation des prières. — Offrande à Dieu des premiers fruits de la terre. — Ignorance de certaines populations.... 545

II

Arrivée au Japon de MM. Furet, Cousin et Marin. — M. Furet supérieur de la mission de Nagasaki. — Il songe à envoyer à demeure M. Petitjean aux îles Goto, lorsque celui-ci est nommé vicaire apostolique du Japon. — Sacre du nouvel évêque à Hong-Kong. — Il se rend à Yokohama. — M. Roches, qui a les bonnes grâces du Shogun, lui promet que si les chrétiens venaient à être inquiétés, ils pourraient compter sur lui. — Mgr Petitjean admire l'humilité de M. Girard et dissipe les préventions de M. Mounicou. — Départ définitif de M. Mermet pour la France. — Premières difficultés, auxquelles se trouvent en butte les chrétiens. — L'impôt pour l'entretien des pagodes. — Le shoya convoque les principaux chrétiens d'Urakami. — Effroi produit par cette convocation. — Discours du shoya. — Les chrétiens s'attendent à une nouvelle persécution. — Retour de Mgr Petitjean à Nagasaki. — Il y trouve deux nouveaux missionnaires : M. Armbruster et M. Poirier. — L'amiral Roze est témoin des témoignages de vénération que les chrétiens donnent en secret à leur évêque. — Ceux-ci ne viennent plus à la mission qu'à la faveur des ténèbres. — La nuit de Noël.................. 566

CHAPITRE III

(De Janvier à Juillet 1867)

I

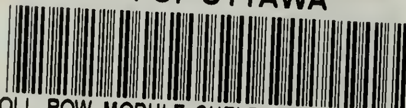
M. Laucaigne se rend dans la vallée d'Urakami, où quatre retraites lui ont été préparées. — Tokusaburo et Keisaburo lui servent de catéchistes. — Les hommes valides viennent la nuit à Nagasaki se préparer aux sacrements. — Les îles Goto réclament un prêtre. — Mgr Petitjean demande à Paris de nouveaux missionnaires. — M. Cousin aux îles Goto. — Urakami devient une pépinière d'apôtres, en même temps qu'un vaste catéchuménat. — Voyage d'investigation de Tokusaburo et de deux autres catéchistes dans le Chikugo. — La chrétienté d'Imamura. — Une caravane conduite par Tomokichi part pour les Goto, où Gaspard Yosaku l'a devancée. — Domingo, Tokusaburo et Torajiro à Shittsu. — Michel de la discipline à Hirado. — Zèle

allumé dans les âmes par les sacrements. — Le maire de Nakano et Dominique Zen-yemon. — Silence des autorités. — Le salut de l'âme. — Réunions chrétiennes en quatre quartiers de Nagasaki. — Un bonze demande à se convertir. — Nuage menaçant à l'horizon.................................. 582

II

La question des funérailles. — Les chrétiens d'Urakami refusent le ministère des bonzes. — Menaces du shoya. — Bénédiction des Saintes Huiles. — Députation des villages chrétiens de la vallée au shoya. — Le magistrat leur demande la liste de tous ceux qui ne veulent pas des bonzes. — Comparution des députés devant le dai-kwan et le gouverneur de Nagasaki. — Attitude courageuse de Dominique Zen-yemon. — Sept cents familles d'Urakami repoussent l'intervention des bonzes. — Contre-coup de cette affaire dans les localités voisines. — Le gouverneur de Nagasaki annonce son départ pour Yedo. — Loin d'être intimidés, 300 chrétiens déclarent s'instruire secrètement chez les missionnaires. — « Il ne faut qu'un canon pour détruire Nagasaki ! ». — Tout paraît rentrer dans le calme. — M. Cousin retourne aux Goto. — M. Laucaigne, préoccupé de l'éventualité d'une persécution, travaille à fortifier les chrétiens d'Urakami. — Tatsu-yemon. — L'ivraie séparée du bon grain. — Les chrétiens enterrent leurs morts sans le secours des bonzes, et se rendent ouvertement à l'église de Nagasaki. — M. Roches visite Mgr. Petitjean. — Il dit que le Shogun est disposé à accorder la liberté de conscience. — Notre-Dame du Japon. — Beatification de deux cent cinq martyrs du XVIIe siècle......... 609

ORLÉANS. — IMPRIMERIE MORAND.


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 02 06 06 10 6